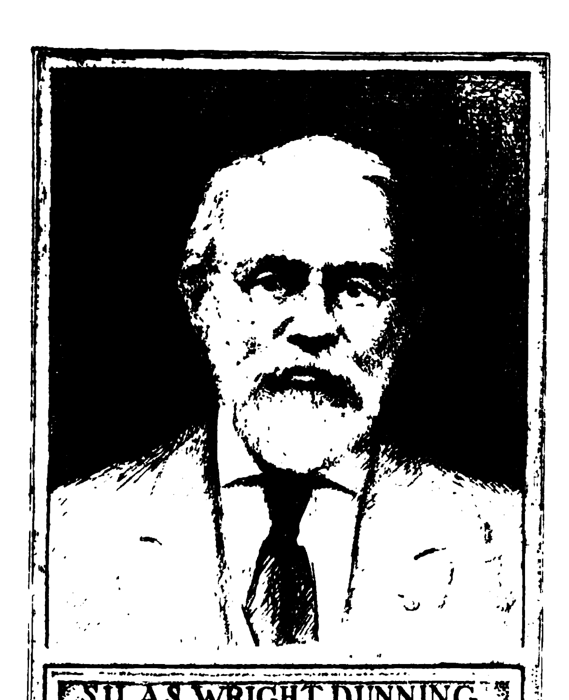
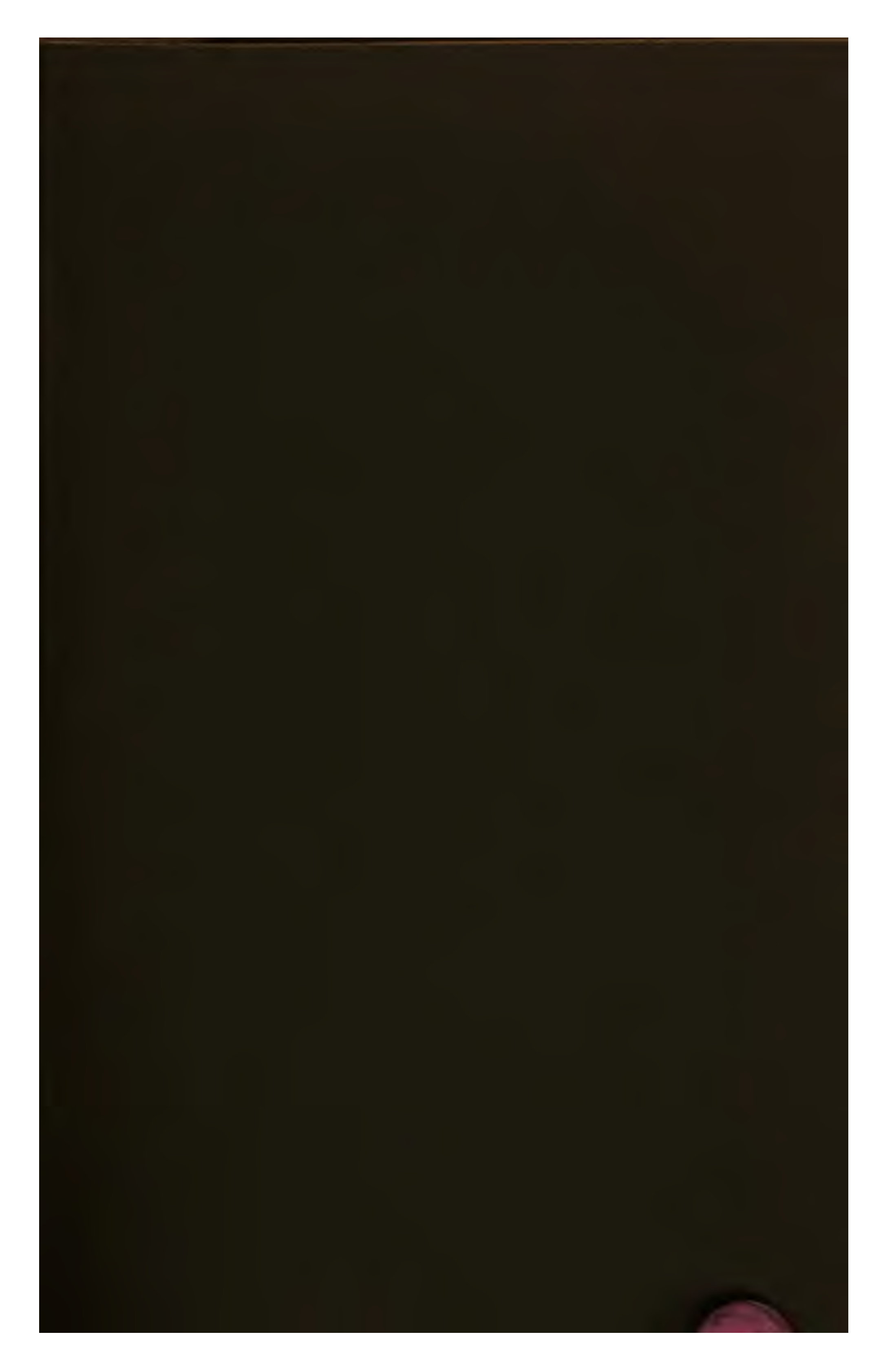








PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

1888-1891

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

1888-1891



COMPIÈGNE

IMPRIMERIE E. LEVÉZIEL

9 et 11, Rue des Pâtissiers

1901

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 Janvier 1888

Présidence de M. l'abbé Gordière.

M. le président prononce une allocution dans laquelle, après avoir remercié ses confrères de l'honneur qu'ils viennent de lui faire, passe en revue les principaux sujets d'étude qui s'offrent à eux et signale les points de l'histoire de Compiègne restés encore obscurs. Il leur demande de vouloir bien s'efforcer d'apporter la lumière sur des questions si intéressantes pour tous.

M. Z. Rendu fait connaître le désir qu'a M. le duc de Narbonne de voir élucider l'histoire d'un ancien domaine rural qui a eu une certaine importance au moyen-âge, celui du Chaussoy ou Saussoy, à Ribécourt. M. le duc de Narbonne a pensé que la Société historique était mieux placée que personne pour provoquer des recherches à ce sujet et il offre un prix d'une valeur de trois cents francs destiné à récompenser l'auteur de ce travail.

M. le président, après avoir pris l'avis de la Société, remercie M. Rendu de sa communication et le prie d'être auprès de M. le duc de Narbonne, l'interprète de la gratitude de ses confrères.

Il ajoute que la Société accepte la mission que veut bien lui confier M. de Narbonne et que, dans une prochaine séance, elle arrêtera les bases du programme et les conditions du prix proposé.

M. le Secrétaire annonce que l'avis officiel de la fermeture de la Bibliothèque du Palais a été reçu par M. le Maire et communiqué au Conseil municipal. Il fait remarquer de nouveau l'importance pour les travailleurs de ce riche dépôt et rappelle que, lorsqu'il y a dix ans, la Bibliothèque a déjà été menacée d'être privée d'un bibliothécaire, la Société historique a fait des démarches, à la suite desquelles une nouvelle organisation a eu lieu et un nouveau bibliothécaire nommé. Il rappelle en même temps la complaisance dont M. Troubat a toujours fait preuve envers tous les membres de la Société. Aussi propose-t-il à la Société d'émettre un vœu tendant à ce que la Bibliothèque du Palais, si précieuse pour tous ceux qui s'occupent de travaux historiques et littéraires, continue à être ouverte au public à des jours déterminés et que le prêt des livres y soit effectué comme précédemment.

La Société approuve à l'unanimité cette proposition.

Ensuite M. le Secrétaire, donne lecture du compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1887. (1).

M. Benaut rappelle la question déjà soumise à la Société. de la rédaction d'une histoire de Compiègne, destinée aux écoles primaires.

La Société, appréciant l'utilité d'un semblable travail, charge MM. Benaut, Dervillé et Méresse, de s'occuper du programme de ce travail.

M. Coudret communique un document intéressant de 1671. C'est un procès-verbal notarié, dressé en vue de « pacifier des injures, violences et voies de fait », commises par le fils d'un commerçant de Compiègne envers la

---

(1) Ce compte rendu n'a pas été publié.

femme d'un de ses voisins Le père du coupable y déclare qu'il a chassé son fils de sa maison jusqu'au jour où il demandera son pardon. A la suite de cet acte se trouve une acceptation des excuses telles qu'elles étaient formulées, signée par fa femme outragée et par son mari. (1)

Le Secrétaire,

MARSY.

(1) Par suite de circonstances qu'il serait trop long de raconter, les procès-verbaux des séances de 1888 à 1892 n'avaient pas été imprimés.

C'est pour combler cette lacune regrettable que la Société a décidé la publication du présent volume qui prendra place désormais en tête de la collection ayant commencée en 1892.

Février 1901. — A. S.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 16 février 1888

Présidence de M. l'abbé GORDIÈRE.

M. le Président rappelle la perte que vient de faire la Société par la mort de M. Mollot, maire de Choisy-au-Bac, membre titulaire, et se fait l'interprète de ses confrères.

M. le Comte DE L'AIGLE, député et conseiller général de l'Oise, présenté par MM. l'abbé Gordière et Tripier, est admis comme membre titulaire.

M. Méresse, retenu par un deuil de famille, s'excuse de ne pouvoir donner lecture de son travail sur les fouilles de la place de l'Hôtel-de-Ville. M. le Président ajoute que ces fouilles ont amené la découverte de débris de colonnes et notamment d'un chapiteau sculpté actuellement déposé au Musée Vivenel. En même temps a été mis à jour l'entrée d'un souterrain se dirigeant vers l'intérieur de l'abbaye de Saint-Corneille.

M. de Lambertye donne lecture du rapport de la commission des finances sur le compte du trésorier pour 1887. Ce compte est approuvé et des remerciements sont votés à M. le trésorier.

M. le Président annonce que la pierre tombale de Nicolas Michon, trouvée dans la propriété de Madame Béjot (1) a été offerte

---

(1) Voir la séance du 16 juin 1887.

par celle-ci à l'église Saint-Antoine et qu'elle vient d'y être scellée le long du mur de la nef.

M. Coudret donne lecture d'un travail sur les hôtels de Nangis et de la Rochefoucauld-d'Estissac, construits au XVIIIe siècle sur l'emplacement du nouveau théâtre du château. La marquise de Pompadour fit aménager ces deux hôtels moyennant certaines redevances aux Carmélites.

La Commission chargée d'étudier un projet d'histoire populaire de Compiègne s'est constituée et se composera de MM. Méresse, Dervillé, Benaut, de Roucy et Sorel (1).

Le Secrétaire-Adjoint,

R. DE MAGNIENVILLE.

(1) La Commission a abandonné ce travail, mais M. Dervillé avec le concours de M. Gatinot, inspecpecteur de l'enseignement primaire, a publié un volume intitulé : Précis d'Histoire de France et synchronisme d'Histoire locale à l'usage des Ecoles préparatoires 1889, petit in-8.

De son côté M. Benaut a poursuivi seul son œuvre dont il a lu plusieurs chapitres à la Société ainsi qu'on le verra dans les procès-verbaux qui suivent, et a fait paraître le tout, en 1891, dans un volume portant le titre d' « *Histoire populaire de Compiègne.* » A. S.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 Mars 1888

Présidence de M. l'abbé GORDIÈRE

L'Académie nationale de Reims adresse à la Société un appel pour concourir à l'érection d'une statue équestre de Jeanne d'Arc, œuvre de M. Paul Dubois, qui doit être élevée à Reims, sur la place du Parvis de la Cathédrale, à l'endroit où la Pucelle se trouvait lorsqu'elle conduisait le roi Charles VII au sacre.

La Société, tenant à exprimer une fois de plus son admiration pour l'héroïne, dont la glorieuse mission a été terminée sous les murs de notre ville a décidé de s'associer à cette manifestation et vote une somme de cent francs pour ce monument.

La commission désignée pour fixer les conditions du prix offert par M. le duc de Narbonne dépose le programme du concours qui est adopté par la Société (1).

M. Z. Rendu annonce que M. le duc de Narbonne a porté de trois à cinq cents francs la valeur de ce prix.

Parmi les ouvrages offerts, M. de Marsy signale d'une manière toute spéciale l'*Histoire de la ville de Noyon jusqu'à la fin du* XIIIe *siècle*, par M. Abel Lefranc. Cet ouvrage important qui a valu à son auteur les diplômes d'ar-

---

(1) Voir ce programme à la suite du procès-verbal.

chiviste-paléographe et d'élève de l'Ecole des Hautes-Etudes, fait connaître de nouveaux et très curieux faits tant sur l'origine du mouvement communal de Noyon que sur le fonctionnement des diverses institutions municipales.

Sur la proposition de MM. de Marsy et Sorel, le titre de membre correspondant est conféré à M. LEFRANC.

M. de Bonnault continue la lecture de son travail sur le Pèlerinage de quatre paysans de Carlepont à Saint-Jacques de Compostelle.

Le Secrétaire,
MARSY.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

PROGRAMME DE CONCOURS

Prix de M. le duc de Narbonne

La Société historique de Compiègne décernera dans une de ses premières séances de 1889 (1), une médaille de la valeur de cinq cents francs offerte par M. le duc de Narbonne, à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant :

Rédiger une monographie du domaine du Saussoy ou Chaussoy, sis à Ribécourt (Oise). En dresser l'historique à l'aide de documents originaux ; recueillir et reproduire par des

(1) Prorogé au 31 décembre 1889, ce concours a été définitivement clos en 1893 et le 19 avril 1894 le prix a été décerné à M. Albert Polart, ancien élève de M. Henri Bernard, architecte à Compiègne.

dessins, plans, coupes, etc., les restes archéologiques du moyen-âge qui en subsistent encore et y joindre un projet de restáuration des constructions anciennes.

Les travaux devront être adressés avant le 31 décembre 1888 à M. le Secrétaire.

Les mémoires et dessins ne seront pas signés et porteront une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur.

Une commission composée du bureau et de quatre membres de la Société sera chargée de l'examen des travaux et de la rédaction d'un rapport sur les conclusions duquel la Société sera appelée à se prononcer.

Les membres de la Commission d'examen seuls ne pourront prendre part au concours.

Tout travail présenté au concours deviendra la propriété de la Société ; l'auteur ne pourra le retirer, mais il aura la faculté d'en prendre ou d'en faire prendre copie.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 19 Avril 1888

Présidence de M. l'abbé Gordière.

La Société désigne pour la représenter aux Congrès des Sociétés savantes et des Sociétés des Beaux-Arts à Paris, MM. l'abbé Gordière, Alexandre Sorel, l'abbé Morel et Z. Rendu.

Elle décide d'y proposer la lecture du mémoire de M. l'abbé Morel, sur *l'ancien bréviaire de Beauvais*, et des réponses de M. de Marsy, sur la question des *Livres de raison*, portée au programme.

La Société délègue MM. de Lambertye et Raymond Chevallier, pour la représenter au Congrès archéologique de France, qui doit se tenir à Dax et à Bayonne, sous la présidence de M. de Marsy ; et MM. l'abbé Gordière et Sorel, pour le Congrès de la Fédération historique de Belgique, à Charleroi.

M. le Secrétaire annonce la mort de M. Jacques Garnier, ancien secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie. membre correspondant, décédé à Amiens, le 3 avril 1888, dans sa 81e année.

Sur la proposition de la commission d'impression, la Société, décide la mise sous presse, dans le format in-quarto du *Cartulaire de Saint-Corneille*, préparé par M. l'abbé Morel. Cette publication paraîtra par fascicules.

M. l'abbé Morel donne lecture d'un travail sur le *Bréviaire de Beauvais au* XVIe *siècle*, destiné au Congrès de la Sorbonne.

M. Benaut continue la lecture de son travail sur les registres de l'état-civil de Compiègne, de 1730 à 1750 et fait ressortir l'intérêt des renseignements que ces actes renferment à différents points de vue. Il rappelle que les membres de la famille Chandellier, à laquelle appartenait l'auteur du plan de 1734, jouissaient du privilège d'être enterrés sous le gros clocher de Saint-Jacques, quoique étant de la paroisse Saint-Antoine, parce qu'ils avaient bâti ce clocher.

D'après le nombre d'actes, M. Benaut croit pouvoir établir que, pendant la période qu'il étudie, le nombre des habitants de Compiègne s'était élevé considérablement, à cause de la construction du château et de la présence de troupes nombreuses ainsi que de personnages suivant la Cour ; il pense qu'on peut alors fixer pendant vingt ans la population de la ville à quinze ou seize mille habitants, tandis qu'à la fin du siècle dernier, elle n'était plus que d'environ six mille.

Le Secrétaire,

Marsy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 17 mai 1888

Présidence de M. l'abbé GORDIÈRE.

M. CADOR, juge suppléant, présenté par MM. Sorel et de Marsy, est nommé membre tiulaire.

M. le Président offre, au nom de M. le docteur Chevallier, de Marest, une monnaie d'argent de Charles V. Cette pièce sera déposée au Musée.

Ensuite il donne communication d'un mémoire sur La Croix-Saint-Ouen, renfermant un résumé historique des principaux faits relatifs à cette commune et signalant un certain nombre de découvertes archéologiques faites sur son territoire.

M. A. de Roucy présente quelques observations sur les découvertes rappelées dans ce travail.

M. Souhart signale à ce propos l'intérêt qu'il y aurait à faire une étude spéciale des noms des carrefours et des routes de la forêt, en indiquant la date la plus ancienne et l'origine de ces noms.

La Société décide qu'elle fera le 7 juin une excursion à Montdidier et à Folleville.

M. Coudrel donne lecture d'une note sur les dépenses faites par le régiment de cavalerie de Roquespine, pour le camp de Coudun de 1698. Il montre, par les actes notariés, comment les officiers de ce régiment dûrent faire des dépenses considérables pour l'équi-

pement et l'armement de ce corps, dépenses qui s'élevèrent à plus de vingt mille livres. Ces documents fournissent une preuve de plus de l'exactitude de Saint-Simon et des chroniqueurs qui attestent que beaucoup d'officiers furent ruinés par suite des dépenses qu'ils eurent à faire dans cette occasion.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 21 Juin 1888

Présidence de M. COUDRET, vice-président.

M. Méresse fait une communication sur *Compiègne démoli* et entretient la Société des anciens moulins. Il signale dès 1183 le moulin à vent de la plaine des Sablons ou de Saint-Germain, le moulin placé près de la porte du Pont détruit lors du siège de 1430 et aussi ceux qui existaient vers la Palée et vers la porte de Choisy. Il cite une charte de Philippe-Auguste, de 1218, permettant aux bourgeois de Compiègne d'élever deux moulins entre la vallée et la forêt, à la condition de jouir de la moitié de leurs revenus.

M. Peyrecave lit une note sur la date de la fondation du prieuré d'Elincourt, en réponse à la lecture faite par M. l'abbé Morel, à la séance du 17 novembre 1897. Il maintient la date de 1245.

M. l'abbé Morel annonce qu'il répondra à cette note dans une prochaine séance.

La Société décide de faire une excursion à Saint-Jean-aux-Bois, Morienval et Orrouy.

Pour le Secrétaire empêché,

B.-A. DERVILLÉ.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 19 Juillet 1888

Présidence de M. l'abbé GORDIÈRE.

M. le secrétaire annonce la mort de M. l'abbé Picart, curé-archiprêtre de Saint-Jacques, membre titulaire et celle du comte Édouard de Barthélemy d'Hastel, membre correspondant,

MM. Henri MOREAU, à Compiègne, présenté par MM. Ch. Leman et l'abbé Gordière, et POINTIER, ancien magistrat, à Compiègne, présenté par MM. Coudret et A. de Roucy, sont admis comme membres titulaires.

M. le baron de Seroux donne lecture du compte rendu de l'excursion faite à Montdidier et à Folleville.

M. L. Rendu communique un carreau trouvé dans les travaux de l'Hôtel-Dieu, rappelant la date de la pose d'un carrelage en 1702. Il présente ensuite deux plans de Corbeaulieu.

M. l'abbé Morel lit une note en réponse à M. Peyrecave, sur la date de la fondation du prieuré d'Elincourt (1).

M. Sorel signale un certain nombre de documents intéressants qu'il a recueillis en parcourant des recueils d'arrêts. Ce sont :

1. — Arrêt du conseil d'Etat sur une difficulté entre l'abbaye de Saint-Corneille et son sergent Widepot, d'une part, et Louis-François Watelet, juré-crieur, de l'autre, au sujet

---

(1) Voir Bulletin, tome VII, p. 268.

d'un inventaire fait après le décès du sieur Arachequesne (21 juin 1715).

2. — Arrêt interdisant à Verberie des réunions dans lesquelles plusieurs particuliers s'assemblaient pour faire le procès à quelques individus battus par leurs femmes ou ayant fait fonctions intérieures du ménage (6 février 1783).

Il rappelle que ces traditions ont subsisté jusqu'à nos jours et motivent encore quelquefois des poursuites en police correctionnelle.

3. — Arrêt du Parlement condamnant deux individus de Pimprez, le mari et la femme, à être pendus à Pimprez pour assassinat (16 juillet 1783).

4. — Arrêt portant établissement à Compiègne d'un bureau pour la marque des toiles (26 juillet 1786).

5. — Arrêt condamnant Sébastien Lemoyne a être rompu vif pour assassinat de la geôlière de Compiègne (29 avril 1783).

Ce dernier arrêt donne de curieux détails sur l'histoire locale.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 Novembre 1888

Présidence de M. l'abbé GORDIÈRE.

M. le Président annonce la mort de M. Edmond de Frézals, ancien ministre plénipotentiaire, membre titulaire et celle de M. Henri Bordier, membre correspondant.

M. Blangy, maçon à Compiègne offre à la Société pour le musée : 1° une pierre sculptée représentant un ange et l'inscription INRI, qui doit avoir formé le haut d'une croix du XVIe ou XVIIe siècle; 2° un petit vase en terre, trouvé avec plusieurs autres, il y a une quarantaine d'années, dans le jardin de la maison de la rue de Paris, où logea Jeanne d'Arc.

Des remerciements sont adressés à M. Blangy qui a déjà offert précédemment d'autres objets au Musée.

M. l'abbé PHILIPPET, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Jacques de Compiègne, présenté par MM. J du Lac et de Marsy est admis comme membre titulaire.

M. de Marsy offre, au nom de M. H. Bernard, les estampages de plusieurs inscriptions trouvées dans le dallage de l'église de Saint-Jean-aux-Bois, Ces inscriptions ont été, dans le cours de la dernière restauration, replacés sur les murs extérieurs de l'église.

Le même membre analyse un cahier manuscrit, offert à la Société par M. P. A. Delabie, comptable à Port-Salut près Verberie et trouvé par lui à Tracy.

C'est un recueil, malheureusement incomplet, de sentences rendues, dans l'année 1665 par le lieutenant du bailli de Tracy, au profit

du curé et des marguillers de l'église de Saint-Eloi de Tracy-le-Val, contre un certain nombre d'habitants condamnés à payer des sommes variables pour des obits fondés par leurs parents et établis sur des propriétés et terres à Tracy. En réalité, on se trouve en présence de poursuites n'ayant eu d'autre but que d'amener la reconnaissance de droits dont les titres primitifs n'existaient plus. Ces documents, au nombre de 24 pourraient servir pour reconstituer à cette époque un état de la paroisse de Tracy et fournissent des renseignements intéressants pour la topographie locale.

La Société adresse à M. Delabie des remerciements pour le don de ce manuscrit.

M. le docteur Lesguillons raconte dans tous ses détails le séjour qu'il vient de faire en Russie où il avait été chargé d'une mission scientifique.

M.Méresse donne quelques détails sur l'industrie des orfèvres de Choisy au moyen-âge. Il y avait à Choisy, non seulement une rue, mais un quartier des orfèvres. De plus au XIVe siècle, Compiègne possédait des ateliers pour la fabrication des perles fausses et leurs produits sont mentionnés dans les inventaires publiés par Léon de Laborde.

M. de Marsy présente un compte-rendu sommaire du Congrès des Sociétés historiques de Belgique, tenu à Charleroi, au mois d'août. Il rappelle l'invitation adressée par M. Sorel aux membres de ce Congrès pour les engager à venir visiter Compiègne et ses environs qui offrent au point de vue historique de précieux souvenirs pour les Belges et ajoute qu'elle a reçu le plus favorable accueil des membres du Congrès.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 20 décembre 1888

Présidence de M. l'abbé GORDIÈRE

M. Souhart communique un ancien plan de Compiègne, gravé par Jolain, en 1657 (1) dont il propose à la Société de faire faire une reproduction. Cette proposition est accueillie favorablement et renvoyée à la Commission de publication.

Les élections annuelles pour le renouvellement du bureau donnent les résultats suivants: Président. M. Alexandre Sorel; vice-président, M. Adrien Boitel de Dienval; trésorier, M. Dehesdin; archiviste, M.Méresse; membre de la commission de publication, M. Jules du Lac; membre de la commission des finances, M. Guillouzic.

M. Henry Lefebvre annonce qu'il fera prochainement à la Société la lecture d'un travail sur l'origine et l'histoire du Tribunal de commerce de Compiègne.

Le Secrétaire,

MARSY.

---

(1) Cette reproduction qui a été effectuée et distribuée à tous les membres, est datée de 1637. Cette date est erronée. Les chiffres 37 (et sur d'autres 38) ont été mal lus et c'est à 1657 qu'il convient de reporter l'exécution du plan de Jolain.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 17 janvier 1889

Présidence de M. Alexandre Sorel

A l'ouverture de la séance, M. le président élu dans la dernière séance, prend la parole en ces termes :

« Mes chers Collègues,

« Pour la troisième fois depuis que je fais partie de la Société historique de Compiègne, vous avez bien voulu m'appeler à l'honneur de vous présider. Je n'ai pas besoin de vous dire combien j'en suis touché, et, en même temps que mes remerciements, je vous prie d'agréer l'assurance que tous mes efforts tendront à justifier le témoignage d'estime, que vous venez de me donner. Aussi bien, ma tâche sera facile, grâce à votre appui, grâce au concours éclairé de mes prédécesseurs et des membres du bureau, grâce surtout au dévouement à toute épreuve de notre honorable secrétaire, M. A. de Marsy.

« C'est il y a vingt ans que des esprits aussi généreux que distingués, conçurent l'idée de doter la Ville de Compiègne d'une Société historique. Poser la question, c'était la résoudre comme le disent les jurisconsultes. Aussi dès le 8 février 1868, des statuts étaient-

ils élaborés et adoptés. Le 15 février suivant, M. le Préfet de l'Oise les revêtait de son approbation et un mois plus tard (14 août), la Société tenait sa première séance officielle sous la présidence de M. Morio de l'Isle, sous-préfet de Compiègne, qui s'était concilié les sympathies de tout le monde.

« Bientôt, indépendamment de nombreux membres titulaires, en tête desquels la municipalité d'alors s'était empressée de s'inscrire tout entière, la Société comptait comme membres honoraires les noms les plus illustres dans les lettres et les arts. Il me suffira de citer ceux d'Egger, de Jourdain, d'Adrien de Longpérier, du général Morin, de De Saulcy et de Viollet-le-Duc, tous morts hélas! aujourd'hui.

« En même temps, des membres correspondants s'inscrivaient de tous côtés. Parmi eux figuraient MM. Bertrand, Boutaric, de Caumont, le fondateur de la Société française d'archéologie si dignement présidée par notre collègue de Marsy, l'abbé Cochet, l'abbé Corblet à qui nous sommes redevables de tant d'intéressantes publications sur la Picardie, le docteur Colson, MM. du Fresne de Beaucourt, Quicherat, Mas-Latrie, de Rozière et Peigné-Delacourt, l'infatigable travailleur qui a donné une si vive impulsion aux études historiques et archéologiques dans nos régions du Nord.

« Conçue sur de telles bases et avec de semblables appuis, la Société ne pouvait que prospérer et elle prospéra. Je n'en veux d'autres preuves que les travaux remarquables de M. du Lac, sur la *Numismatique*; du président de Roucy, sur les *Antiquités Gallo-Romaines* et sur les fouilles qu'il dirigeait avec tant de succès dans notre belle forêt ; du regretté M. Aubrelicque, sur le cardinal *Pierre d'Ailly*, cet illustre enfant de Compiègne et sur l'*Histoire des rues de la Ville* ; du baron de Bic-

quilley sur les *Origines de Compiègne*, savantes recherches malheureusement interrompues par une mort prématurée ; ajoutons à cela les nombreuses communications de notre Secrétaire et particulièrement sa précieuse *Bibliographie Compiégnoise* ; les notices historiques si fouillées de M. l'abbé Morel sur *Houdancourt* : de M. Peyrecave sur *Elincourt-Sainte-Marguerite* ; l'aperçu *des fiefs relevant du Château de Pierrefonds,* par M. Adrien Boitel, qu'une circonstance douloureuse empêche aujourd'hui de siéger auprès de moi ; les documents si curieux que M. Roger de Magnienville a recueillis sur la famille d'Humières et la légende si pleine d'esprit de Mgr Lécot, sur notre vieux Saint-Accroupy ; sans compter un grand nombre d'articles pleins d'intérêt, signés de nos collègues Méresse, Leveaux, Rendu, Francis de Roucy, Benaut et tant d'autres encore ; sans compter aussi la publication du fameux plan de Compiégne, par Chandelier, due à la persistance et aux démarches sans nombre de notre ancien président, M. Roger Souhart.

« Aujourd'hui notre Société compte une centaine de membres titulaires entièrement dévoués à son développement ; autant de membres correspondants et plus de soixante sociétés savantes avec lesquelles elle entretient des relations aussi sympathiques que profitables.

« Elle est entrée dans sa *vingt-et-unième* année : encore quelques mois et elle aura atteint sa majorité. Apprêtons-nous donc à célébrer cet heureux événement. Que l'année 1889 qu'on annonce comme devant produire les plus grandes merveilles du monde entier, devienne également pour nous une époque exceptionnelle. Déjà nous y verrons apparaître une partie du *Cartulaire de Saint-Corneille,* cette œuvre digne d'un bénédictin que poursuit depuis plusieurs années M. l'abbé

Morel et qui sera pour notre Société, une véritable *Tour-Eiffel* ; moi-même j'espère conduire à bonne fin mes recherches sur le siège de 1430, rendu célèbre par la prise de Jeanne d'Arc, et je serai fier de signer ce travail comme président de la Société. Que chacun de nous vienne également payer son tribut. Quel qu'il soit, il aura, soyez-en convaincus, une grande valeur à nos yeux, car il témoignera de votre sympathie pour notre œuvre commune. Vous avez tous ce qu'il faut pour accomplir un labeur quelconque ; seule votre modestie vous arrête et vous empêche d'agir. Eh bien ! ayez confiance en vous-mêmes, osez toujours et si quelque moment d'hésitation vient à se produire encore dans vos esprits, venez trouver votre président, il vous aidera dans la limite de ses forces ; faites surtout appel à l'expérience et aux lumières si multiples de notre savant secrétaire dont la complaisance semble renaître à mesure qu'on l'épuise.

« De cette façon, la Société historique de Compiègne arrivera à sa majorité dans des conditions de vitalité que rien ne pourra plus compromettre et qui ne feront qu'élever encore le rang si distingué qu'elle occupe aujourd'hui parmi ses semblables. »

Après ces paroles auxquelles applaudirent tous les membres assistants, M. le président Sorel a rendu un pieux hommage à la mémoire de MM. l'abbé Picart, Mollot, de Frézals, Victor Boitel de Dienval, membres titulaires, et de MM. Édouard de Barthélemy, Bordier, Joseph Garnier et Riant, membres correspondants de la Société.

M. de Marsy donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et communique une circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur relative à une Exposition rétrospective pénitentiaire.

Rien ne paraît utile à signaler au point de

vue compiégnois, mais à cette occasion, M. le président exprime de nouveau ses regrets de la centralisation à Beauvais des archives des anciennes juridictions de Compiègne.

Il rappelle également les démarches déjà faites à plusieurs reprises auprès de l'administration municipale au sujet de la réorgnisation des archives anciennes de la ville et promet de faire de nouvelles instances, afin que les promesses faites depuis longtemps reçoivent enfin leur exécution.

M. de Marsy annonce qu'un mémoire accompagné de planches lui a été adressé pour le concours ouvert pour le prix de M. le duc de Narbonne sur la monographie du Saussoy.

Il demande si la Société croit devoir provoquer ce concours dans l'espoir d'obtenir un plus grand nombre de mémoires, ou s'il y a lieu de nommer un jury conformément au programme publié antérieurement.

La Société décide qu'il y a lieu de former un jury pour examiner le mémoire envoyé et que la nomination de ce jury sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

M. l'abbé Philippet offre un exemplaire sur vélin d'une traduction de la charte de fondation du prieuré de Lacroix-Saint-Ouen, faite par les soins de M. le curé de cette paroisse.

Une discussion s'engage sur l'utilité de la reproduction du plan de 1637. M. Souhart fait connaître les conditions de la maison Lemercier ; M. de Marsy se charge de prendre de nouveaux renseignements dans d'autres établissements phototypographiques.

Les lectures annoncées sont remises à la prochaine séance par suite de l'absence de leurs auteurs.

Le Secrétaire : Marsy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 21 février 1889

Présidence de M. Alexandre Sorel.

M. de Marsy donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et procède au dépouillement de la correspondance et à la présentation des ouvrages offerts.

A cette occasion, M. le président Sorel entretient la Société des démarches faites par lui auprès de M. le Maire, au sujet de l'aménagement des archives et annonce que tout lui fait espérer un résultat favorable des plus prochains.

La Société remercie M. Sorel de la nouvelle preuve d'intérêt qu'il a bien voulu lui donner dans cette circonstance.

Différentes circulaires sont adressées par le Ministre de l'Instruction publique au sujet des recueils d'observations météorologiques, de l'habitat, etc. Elles sont réparties entre divers membres qui veulent bien accepter d'y répondre.

Sont présentés pour faire partie de la Société en qualité de membres titulaires : MM. Edmond Basquin, juge suppléant au tribunal civil, présenté par MM. Sorel et de Marsy ; L. Plessier, à Venette, par MM. Méresse et de Marsy ; et l'abbé Vasseur, curé de Pierrefonds, par MM. Boitel de Dienval et A. de Roucy.

L'ordre du jour appelle la désignation de quatre membres de la Société qui seront adjoints au bureau pour constituer le jury chargé de statuer sur le concours institué par

M. le duc de Narbonne. Sont désignés : MM. Henri Bernard, l'abbé Morel, Z. Rendu et A. de Roucy.

M. de Lambertye présente, au nom de la Commission des finances, son rapport sur la situation de la Société en 1888. Les conclusions sont adoptées et des remerciements sont votés au trésorier et à la Commission.

M. de Marsy dépose sur le bureau les premiers exemplaires du tome VIIe du *Bulletin de la Société*, ainsi que le spécimen d'impression du Cartulaire de Saint-Corneille.

M. Rendu offre au Musée un fragment de statuette de saint en marbre blanc, tenant une crosse provenant d'un retable du XIVe siècle, trouvé dans une fosse basse du moyen âge située rue des Goguenettes, ainsi qu'un petit vase du moyen âge trouvé à Corbeaulieu.

M. Méresse fait une communication sur le commerce de l'orfèvrerie à Compiègne aux XIIe et XIIIe siècles. Il rappelle comment les marchands vinrent se grouper autour de l'église de Saint-Corneille, dans ce qu'on nomme *la pantière*. Au début, ce ne furent, comme dans beaucoup de lieux de pèlerinages, que des marchands d'objets de dévotion, de médailles et de cierges ; mais peu à peu le commerce prit une plus grande extension ; les marchands d'objets de valeur arrivèrent se placer à côté des modestes étalagistes des premiers jours. Telle fut à côté de la pantière *ouverte*, l'origine de la pantière *fermée* qui ne tarda pas à réunir les orfèvres, les changeurs, les marchands d'étoffes précieuses, etc.

M. Méresse nous retrace un tableau animé de la vie des habitants des deux pantières, du Change, du tour des Forges et de la rue des Lombards. Puis, il montre comment son attention a été fixée sur la fabrication des *perles fausses de Compiègne*, par plusieurs

mentions qu'a relevées M. Forestié, dans les registres des frères Bouis, marchands montalbanais du XIVe siècle. Les perles de Compiègne prennent alors une place importante soit dans la parure des femmes, soit dans la décoration des étoffes et l'ornementation des meubles. Le marquis de Laborde, dans son glossaire, nous montre en 1328 les perles de Compiègne employées dans la parure d'un fauteuil.

M. Méresse promet de s'occuper, dans une prochaine séance, des *orfèvres de Choisy*, dont l'étude se lie intimement à celle de cette industrie à Compiègne au moyen âge.

M. Sorel, qui achève en ce moment le travail qu'il a entrepris depuis plusieurs années sur les sièges de Compiègne au XVe siècle, donne lecture du dernier chapitre qu'il vient de rédiger et dans lequel il raconte la prise de Jeanne d'Arc.

Après avoir esquissé un tableau de la situation de la ville à cette époque, M. Sorel retrace l'emploi de la journée du 23 mai 1430 et analyse les différents témoignages que nous fournissent les historiens contemporains et discute les conclusions que trop souvent à tort, en ont tiré les écrivains même des plus autorisés. Rien n'a été négligé dans ce récit, et si M. Sorel n'a pu y apporter qu'un petit nombre de détails ignorés, il a su du moins présenter sous un nouveau jour et mieux faire ressortir ceux qui avaient été mis en œuvre avant lui. C'est ainsi que M. Sorel établit que si on ne peut justifier le reproche de trahison adressé à Guillaume de Flavy, il faut reconnaître cependant qu'il ne devait pas être fâché de se débarrasser de Jeanne d'Arc.

Après avoir fixé l'endroit exact, au pied du boulevard, où Jeanne d'Arc fut jetée à bas de son cheval, à peu de distance de la place du Marché-aux-Fourrages, M. Sorel termine sa

lecture en disant que si la Société historique de Compiègne a déjà tenu à rappeler dans deux inscriptions le souvenir des deux séjours de Jeanne d'Arc à Compiègne, il lui reste encore un devoir à remplir, celui de faire mettre une plaque commémorative sur la place du Marché-aux-Fourrages, le long du mur le plus rapproché de l'endroit de la prise de la Pucelle.

La Société s'associe par un vote unanime à la proposition de M. Sorel et charge le bureau des démarches nécessaires pour réaliser ce projet.

L'heure avancée fait ajourner à la prochaine séance les communications suivantes :

M. Benaut : Histoire locale populaire.

M. Boitel de Dienval : Les sculptures de la Porte-Chapelle.

M. l'abbé Gordière : Le Tournoi de Compiègne.

Le Secrétaire,

Marsy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 21 Mars 1889

Présidence de M. Alexandre Sorel

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal.

Après avoir salué avec ses confrères le R. P. Jacotin, de l'ordre des Dominicains, qui assiste à la séance, M. le Président fait connaître que les travaux des archives de la ville sont presque entièrement achevés.

Il ajoute que la Commission du prix de M. le duc de Narbonne s'est réunie, mais qu'elle ne pourra présenter son rapport que dans la prochaine séance.

M. Benaut donne lecture du commencement du travail qu'il a rédigé en vue d'initier les enfants des écoles à l'histoire locale. Il rappelle comment, il y a trois ans, il l'a exposé à la Société qui l'a favorablement accueilli et comment il avait d'abord été question d'en confier l'exécution à une commission ; celle-ci n'ayant pas cru possible la fusion en un seul travail d'auteurs différents, M. Benaut s'est mis seul à l'œuvre et il présente les premiers chapitres comprenant l'origine de Compiègne, l'état du pays à l'époque gauloise et le tableau de la conquête romaine.

Après quelques observations présentées par plusieurs membres, tous encouragent M. Benaut à poursuivre l'œuvre qu'il a entreprise.

M. Boitel de Dienval pose, à propos des

écussons d'Henri II et d'Anne de Montmorency, sculptés à nouveau en 1874 sur la Porte-Chapelle, une question relative au collier de l'ordre de Saint-Michel qui entoure ces deux blasons.

Quelles sont, quelles doivent être les coquilles qui décorent ces colliers ? Dans le travail actuel, ce sont évidemment des coquilles de Saint-Jacques ou coquilles à oreillettes, *Pecten Jacobeus*, mais celles qui devaient y figurer sont les *Coques* ou *Bucardes*, *Cardium edule*, dites aussi coquilles de Saint-Michel, très abondantes sur le littoral du Nord de la France et dont les pêcheuses ont été mises en scène par Charles Nodier, dans la *Fée-aux-Miettes*.

M. Boitel de Dienval fournit un certain nombre d'exemples tirés de monuments à l'appui de cette thèse, dans une discussion à laquelle MM. de Marsy, Cauchemé et de Bonnault prennent part.

M. de Marsy soulève à l'occasion des armoiries sculptées sur la Porte-Chapelle la question de l'origine des supports de la ville de Compiègne et engage ses confrères à rechercher les plus anciens exemples des « deux personnages en habit de sauvage ».

M. l'abbé Gordière offre une brochure de M. Armand de Béhault, secrétaire de la société d'archéologie de Bruxelles, intitulée la *Noblesse Hennuyère* (du Hainaut), au *Tournoi de Compiègne en 1238* et en présente une analyse. Ce travail se divise en deux parties, une introduction dans laquelle l'auteur retrace le tableau de la situation politique de la France à cette époque du règne de Saint Louis et un armorial des princes et seigneurs appelés à prendre part au tournoi. M. de Béhault insiste d'abord sur la nécessité dans laquelle se trouvait le roi de réunir la noblesse pour traiter deux questions importantes: l'hérédité des fiefs chez les principaux feudatai-

res et la délimitation des pouvoirs civils et ecclésiastiques. Quel meilleur moyen qu'un tournoi, donné à l'occasion du mariage du frère du Roi, Robert comte d'Artois avec Mahaut ou Mathilde de Brabant !

On hésite entre 1237 et 1238 pour la date de ce tournoi, peut être même 1239. Où se tint-il ? Dans la plaine de Venette semble croire M. de Béhault qui nous la décrit de la manière la plus pittoresque. Enfin, quels gentilshommes y prirent part ? Tous ceux de l'Europe, dirions-nous et leurs souverains en titre, à voir la liste des 338 noms que nous conservent les manuscrits de Bruxelles, de Valenciennes et de Vienne ; mais il est évident qu'il faut en rabattre et qu'on n'y vit ni l'Empereur, ni les rois d'Aragon et d'Ecosse. Aussi M. de Béhault ne considère-t-il cette liste que comme celle des personnes qui donnèrent dans cette circonstance leur adhésion à la politique du roi de France.

M. de Marsy présente quelques observations sur le travail de M. de Béhault. Il fait remarquer d'abord que, sauf de rares mentions dans les historiens contemporains et le compte publié par Peigné-Delacourt, il n'est guère question du grand tournoi de Compiègne et il se demande s'il ne faut pas diminuer l'importance de cette fête et si elle a eu l'influence politique qu'on veut lui attribuer.

Quant à l'armorial, il s'étonne que M. de Béhault n'ait pas, dans son étude, fait allusion aux deux publications précédemment faites sur le même sujet, celle du comte Edouard de Barthélemy, dans le *Vermandois*, en 1875 et celle surtout de Gœthals, de Bruxelles, dans la *Revue historique nobiliaire*, en 1866 et 1868.

Après avoir montré un fac-simile de manuscrit de Valenciennes, M. de Marsy se pose une question, celle de l'authenticité des manuscrits héraldiques du Tournoi, dont les

plus anciens ne remontent qu'aux dernières années du xve siècle, tout au plus, et dont les cimiers variés et affectant pour la plupart le caractère flamand ou allemand, n'ont jamais été en usage au temps de saint Louis. Les héraldistes du xve siècle, s'inspirant du fait rappelé par quelques historiens du temps de saint Louis, et peut-être guidés par quelque intérêt particulier, n'auraient-ils pas groupé, dans une sorte de livre d'or, la noblesse du milieu du xiiie siècle?

M. de Marsy donne communication de renseignements sur le couvent des Dominicains de Compiègne, tirés des rapports envoyés au commencement du xviiie siècle, à Rome, pour les chapitres généraux de l'ordre. C'est au R. P. Chapotin, dont la parole a été souvent écoutée à Compiègne et qui est l'un des principaux historiens de l'ordre, qu'il en doit la copie. Il rappelle qu'il a déjà communiqué il y a quelques années, un travail sur l'église des Jacobins et ses sépultures, destiné à être fondu dans les recherches faites depuis par M. Sorel, dans les titres de propriété de Beauregard.

Mais ce qui faisait défaut, c'étaient des renseignements historiques sur l'existence de l'ordre à Compiègne. C'est cette lacune que les notes du R. P. Chapotin viennent en partie combler, en partie faut-il dire malheusement, car le couvent de Compiègne, à moitié détruit lors du siège de 1430, fût brûlé quelques années après et fort peu de documents échappèrent aux flammes. Nous y trouvons cependant quelques bulles pontificales et chartes royales, le récit de la pose de la première pierre du maître-autel par le duc d'Ampre, en 1698, et une liste des principaux religieux qui ont illustré le couvent de Compiègne.

Un hasard heureux nous y fait rencontrer le nom de Nicolas Michon, dont la tombe

trouvée l'an dernier dans la propriété de Mme Béjot est aujourd'hui dans l'église Saint-Antoine. Le R. P. Jacotin veut bien donner quelques renseignements sur les constitutions et les règles de l'ordre de saint Dominique et éclairer ainsi divers points de la communication précédente.

Il se félicite, en qualité de Lorrain, d'avoir assisté à la réunion d'une Société qui fait une si large place dans ses études à l'histoire de Jeanne-d'Arc et ajoute qu'il sera heureux, s'il lui est permis d'apporter son concours aux archéologues Compiégnois à la semaine sainte.

La prochaine séance est fixée au 11 avril.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 11 Avril 1889

Présidence de M. Alexandre SOREL

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal et dépose sur le bureau les ouvrages offerts depuis la dernière séance.

La Société arrête la liste des delégués chargés de la représenter au Congrès de la Sorbonne. Ce sont MM. Sorel, Méresse et l'abbé Morel.

La Société décide qu'elle fera dans le courant de mai une excursion à Saint-Quentin pour visiter le musée La Tour, l'Hôtel-de-Ville, etc.

MM. de Roucy et Boitel signalent d'autres projets d'excursions.

M. Sorel annonce à la Société le travail que vient de publier M. Boucher de Molandon sur la maison de Jeanne-d'Arc à Orléans.

M. le Secrétaire lit le programme des réunions de la Sorbonne et insiste sur les questions qui pourraient être traitées par divers membres de la Société.

M. le Président entretient la Société du Concours ouvert par M. le duc de Narbonne. Un seul mémoire a été déposé : avant de se prononcer la commission désire s'entendre avec M. le duc de Narbonne sur la position exacte de la question.

M. Méresse commence la lecture d'une suite de notes sur des documents qu'il possède et qui concernent les environs de Com-

piégne. Il parle dans cette première communication de Monchy-Humières.

M. de Bonnault donne lecture d'une lettre de Mérimée à M. Ernest de Bréda, datée de 1836 et relative à des travaux à exécuter à l'église Saint-Antoine.

M. Peyrecave signale la découverte d'un sarcophage d'enfant dans un banc de glaise au lieudit le *Jonquoy*, à Elincourt-Sainte-Marguerite.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

1° M. Benaut : Histoire populaire de Compiègne suite.

2° M. Méresse : La Seigneurie de Monchy suite.

3° M. Sorel : Sur la Communauté des Apothicaires.

4° M. Peyrecave : Sur Elincourt, réponse à M. l'abbé Morel.

Le Secrétaire :

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 16 Mai 1889

Présidence de M. Alexandre SOREL

En l'absence de MM. de Maisy et de Magnienville, M. Dervillé remplit les fonctions de secrétaire.

La lecture du procés-verbal d'avril est ajournée à une prochaine séance.

La Société fixe au 23 mai la date de l'excursion projetée à Saint-Quentin.

Une autre excursion est indiquée dans la direction de Tracy-le-Mont, Tracy-le-Val, Offémont et Ribécourt.

M. Peyrecave lit une note en réponse au travail de M. l'abbé Morel sur la date de la fondation du prieuré d'Elincourt.

M. l'abbé Morel répond que le mémoire lu et présenté par M. Peyrecave ne présentant pas de nouveaux arguments, il ne croit pas devoir y répondre.

M. Mauprivez soumet à la Société une plaque de bronze, d'aspect bysantin, mais dont l'authenticité ne lui paraît pas devoir être acceptée.

M. Méresse donne communication d'un procés-verbal du Conseil municipal de Compiégne du 16 juillet 1823, relatif au projet d'exécution d'un monument commémoratif en mémoire de Jeanne d'Arc, sur le pont de Compiégne, projet qui n'a pas été suivi d'exécution.

A la suite de la séance, la Société se rend à la place du Marché-aux-Fourrages pour examiner l'emplacement exact de l'endroit où a eu lieu la prise de Jeanne d'Arc.

Les autres communications sont remises à la séance suivante.

Pour le Secrétaire :

B.-A. DERVILLÉ.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 20 juin 1889

Présidence de M. Alexandre SOREL.

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture des procès-verbaux des séances d'avril et de mai, ce dernier rédigé par M. Dervillé.

M. le Président entretient la Société du concours ouvert pour l'histoire et la description du Saussoy. Un seul mémoire a été envoyé, mais il ne répond pas complètement aux conditions du programme. Si le relevé de l'état actuel de l'édifice est très complet, la notice historique est insuffisante et l'auteur n'a pas répondu à la partie du programme demandant un projet de reconstruction.

D'accord avec M. le duc de Narbonne, la commission propose à la Société de proroger le concours au 31 décembre 1889.

Cette proposition est adoptée.

M. l'abbé DEMOUY, curé de Francières, présenté par MM. de Roucy et Benaut, est admis comme membre titulaire.

M. le Président annonce la mort de M. le colonel Becquey-Beaupré, ancien commandant militaire du Palais de Compiègne. Il rappelle l'intérêt que le colonel Becquey portait à nos travaux et le plaisir qu'il éprouvait à assister à nos réunions et à nos excursions pour lesquelles il venait souvent de Paris depuis qu'il avait cessé d'habiter Compiègne.

M. Méresse rapporte le fait qui lui a été signalé, lors de la visite faite récemment à

l'emplacement de la prise de Jeanne-d'Arc, de l'existence d'une pierre portant : *Ici a été prise Jeanne-d'Arc*. Cette pierre n'a pu être retrouvée. Quelle pourrait être son authenticité ?

M. Sorel rappelle les souvenirs de l'excursion faite à Saint-Quentin et dit quel accueil cordial les membres de la Société académique de Saint-Quentin ont fait aux archéologues Compiégnois. Il ajoute que nos voisins ont bien voulu leur promettre de venir à leur tour visiter Compiègne et nouer de nouveaux liens avec notre association.

La Société décide qu'elle fera le jeudi 27 juin excursion à la ferme Saussoy, à Tracy, à Offémont, etc.

M. de Marsy signale les lectures faites au Congrès de la Sorbonne. par M. l'abbé Müller, sur des chartes de Chaalis, dont plusieurs portent des sceaux Compiégnois et par M. l'abbé Morel sur le bréviaire de Senlis. Il rappelle aussi la communication de M. Boucher, de Molandon, sur l'hôtel de Jean Le Boucher, à Orléans, resté célèbre par le séjour qu'y fit Jeanne d'Arc.

M. Sorel décrit les panoramas de Jeanne d'Arc qui sont installés à Paris, près de l'Exposition et qui sont dûs à M. Carrier-Belleuse.

Celui qui représente la prise de Jeanne d'Arc, à Compiègne, manque malheureusement d'exactitude dans le cadre et dans les détails et est tout à fait contraire aux données historiques.

M. Sorel annonce que les cartons destinés à recevoir les archives anciennes sont entièrement posés dans le secrétariat de la mairie et que le nouveau classement s'effectue.

Le Secrétaire,
MARSY.

Sur les indications de M. le président Sorel, auteur de la *Prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, la Société historique de cette ville vient de faire placer devant la maison qui porte le nº 5 de la *Place du Marché-aux-Fourrages*, une plaque en marbre blanc avec l'inscription suivante :

JEANNE D'ARC

A ÉTÉ PRISE

PAR LES BOURGUIGNONS ET LES ANGLAIS

LE 23 MAI 1430, VERS SIX HEURES DU SOIR

A L'EXTRÉMITÉ DE CETTE PROPRIÉTÉ

ALORS PRAIRIE DE LA VILLE

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE MAI 1889

Au dessus de cette inscription on a gravé dans un cartouche en pierre les armes de Jeanne d'Arc, qui étaient *d'azur à l'épée d'or soutenant une couronne de même et cotoyée de deux fleurs de lis d'or.*

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 juillet 1889

Présidence de M. Boitel de Dienval

M. Sorel, président, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente qui est adopté.

Il dépose sur le bureau diverses publications adressées par la Société de *La Diana*, celle de l'*Histoire de Paris* et de l'*Institut Archéologique de Luxembourg*, ainsi que les comptes rendus des Congrès d'Amiens et de Charleroy.

M. le Président annonce la mort de M. Michel, ancien notaire, membre titulaire.

M. Benaut donne lecture du chapitre de son *Histoire populaire de Compiègne*, consacré au règne de Saint Louis.

M. l'abbé Morel lit une étude sur la *Jacquerie* dans les environs de Compiègne après la bataille de Poitiers. Ce travail est principalement rédigé d'après les lettres de rémission de 1358 et 1361, accordées à un certain nombre d'individus qui, presque tous, s'excusent en disant qu'ils ont été forcés de prendre part à ce mouvement insurrectionnel dans la crainte de voir brûler leurs maisons. Les faits rapportés dans ces documents concernent surtout Jaux, Remi, Cuise et Breuil.

L'auteur soulève à cette occasion la question de l'orthographe du nom de Grand Ferré.

Faut-il écrire *Ferré* ou *Ferret* ? Ce dernier doit prévaloir.

Ce travail a été rédigé par M. l'abbé Morel, à l'occasion de l'érection à Chevrières d'une statue du grand Ferret due à la libéralité de M. Meurinne.

M. du Lac présente un compte rendu sommaire de l'excursion faite à Offémont, Tracy-le-Val, Tracy-le-Mont et Ribécourt. Il signale les défectuosités de l'église de Tracy-le-Val qui paraissent être dues à l'emploi de la pierre du pays.

En terminant, le rapporteur parle de la visite faite au Chaussoy près Ribécourt. Il dit que les membres de la Société n'ont pu distinguer que peu de choses sur la destination de cet édifice et qu'il s'explique pourquoi l'auteur du dessin présenté au concours n'a pu donner qu'un travail incomplet.

M. de Marsy rend compte à son tour du Congrès archéologique d'Evreux auquel ont assisté plusieurs membres de la Société Historique. Il donne ensuite lecture d'un aperçu des Expositions rétrospectives qui existent dans diverses parties de l'Expositiou Universelles,

La Société décide qu'elle fera, le 31 juillet, une excursion dans les environs de Noyon, à Grandrû, Salency, Béhéricourt, etc., etc.

La prochaine séance est renvoyée au mois de novembre.

Pour répondre à l'invitation de la *Fédération des Sociétés Historiques de Belgique*, la Société désigne MM. Sorel, Dubloc et Leman, comme ses délégués pour la représenter au Congrès d'Anvers et de Zélande qui aura lieu le 1er septembre.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 21 novembre 1889

Présidence de M. ALEXANDRE SOREL

A l'ouverture de la séance, M. le Président annonce que la Société historique de Compiègne, qui avait été admise à faire figurer des publications à l'Exposition universelle, dans la classe 8, organisée par le ministère de l'instruction publique, est au nombre des lauréats et a reçu du jury une médaille de bronze. Cette distinction ne peut qu'augmenter le zèle de nos confrères à poursuivre leurs travaux. M. le Président ajoute qu'une distinction analogue a été accordée à la Société académique de Beauvais, et que le Comité archéologique de Senlis a reçu une mention honorable.

M. l'abbé Morel s'excuse, à cause de son état de santé, de ne pouvoir assister à la séance et annonce qu'il pourra donner au commencement de l'année la copie des premières feuilles du Cartulaire de Saint-Corneille.

M. Rendu fait connaître l'autorisation donnée à la Société de faire des fouilles pour retrouver les substructures de l'enceinte de la ferme du Saussoy, à Ribécourt.

M. Coudret annonce, à ce propos, qu'il s'est entretenu dernièrement avec M. Mazière, de l'histoire de cette localité, et que M. Mazière lui a dit qu'il n'avait pas entre les mains de documents autres que ceux qu'il a publiés dans sa notice sur Ribécourt.

M. Liénard, ancien commissaire-priseur, à Élincourt-Sainte-Marguerite, présenté par M. de Roucy, et M. le comte Aguado, à Compiègne, présenté par MM. Dubloc et de Marsy, sont admis en qualité de membres titulaires.

Parmi les ouvrages déposés sur le bureau figurent, en dehors des publications périodiques des Sociétés savantes : 1° *Une Chère Mémoire*, Mme Mennechet de Barival, un volume in-8, publié à Compiègne, chez M. H. Lefebvre; 2° Suite aux Souvenirs de Famille, par M. de Pommery ; 3° l'abbé Morel, La Liturgie des Anciens Diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis ; 4° Discours prononcé a l'ouverture du Congrès archéologique d'Evreux, par M. le comte de Marsy.

M. Peyrecave lit une note sur le séjour de Jeanne d'Arc au château de Beauvoir, à Elincourt-Sainte-Marguerite, aprés sa prise devant Compiègne. Des nouveaux renseignements recueillis par M. Peyrecave, il résulte que Jeanne d'Arc avait été maintenue prisonnière à Beauvcir, sous la garde du bâtard de Vendôme, du 26 mai au 22 juin 1430, et que c'est alors seulement qu'elle aurait quitté ce château pour être conduite à Noyon et montrée au duc et à la duchesse de Bourgogne. Il entre dans de grands détails sur la visite qui aurait été faite à Noyon et aurait fait passer la Pucelle des mains des Bourguignons dans celles des Anglais.

Une discussion s'engage à ce sujet entre MM. Sorel, Benaut, de Marsy et Peyrecave.

M. Benaut donne lecture du chapitre de son Histoire populaire de Compiègne relatif au siége de Compiègne, à la prise de Jeanne d'Arc et aux épisodes de sa captivité.

M. Sorel annonce qu'il communiquera à la la prochaine séance une note sur l'établissement de propriété du terrain sur lequel cette prise a eu lieu.

M. E. Mauprivez fait passer sous les yeux

de ses confrères plusieurs lés d'une pièce de toile imprimée, fabriquée à Rouen au commencement de ce siècle, par A. Henry, représentant un certain nombre de scènes de la vie de Jeanne d'Arc. Ces sujets, plusieurs fois répétés, d'une bonne exécution, sous le rapport du dessin, 16 imprimés en rouge violacé, nous montrent dans quatre grandes compositions : *Jeanne d'Arc à Domrémy, entendant ses voix ; l'entrevue de Chinon ; la prise d'Orléans* et *le Sacre de Reims ;* et dans deux plus petites : *le bûcher de Rouen* et *l'apothéose de Jeanne d'Arc.*

M. de Marsy signale les principaux objets intéressant le département de l'Oise et qui ont figuré à l'Exposition du Trocadéro. Il signale tout particulièrement une boîte de messager, en cuivre émaillé, portant les armes de Jean d'Argies, personnage du temps de Charles VII, trouvée à Compiègne et faisant partie de la collection de Mme Victor Gay.

M. Sorel rend compte du Congrès de la Fédération des Sociétés historiques de Belgique, qui s'est tenu au mois de septembre à Anvers et en Zélande, et auquel il a assisté avec plusieurs membres de la Société historique de Compiègne : MM. de Marsy, Dubloc, de Bonnaut et Leman. Il rappelle l'accueil des plus aimables dont les délégués français ont été l'objet de la part des membres du bureau du Congrès et notamment de M. le général Wauwermans, leur président, ainsi que des autorités Zélandaises et des membres de la Société des Sciences de Middelbourg. Il retrace rapidement le voyage en bateau à vapeur sur l'Escaut, d'Anvers à Flessingue, la visite de cette ville et celle de Middelbourg dont l'Hôtel de Ville offre le plus grand intérêt ; il signale également celui de Vère, et les curiosités qu'il renferme.

Décrivant la fête villageoise donnée à Dombourg et dans laquelle il a été permis au Con-

grès de voir dans leurs costumes de gala les paysans et les femmes du pays, ainsi que les fillettes qui avec leurs épingles et leurs plaques, leurs grands bonnets et leurs jupes plissées semblent de véritables poupées, il parle de la présence, dans cette station maritime, d'une souveraine dont le nom est bien connu dans le monde littéraire. La Reine de Roumanie, ou, pour mieux dire, *Carmen Sylva* a reçu le bureau du Congrès, dont MM. Sorel et de Marsy faisaient partie comme présidents d'honneur, et a accueilli de la manière la plus gracieuse les archéologues et les historiens qui se trouvaient réunis dans la pittoresque île de Walcheren.

En terminant, M. Sorel engage ses confrères à prendre part à la prochaine réunion du Congrès Belge qui aura lieu en 1890, à Liège.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : Elections annuelles pour le renouvellement partiel du bureau. M. Sorel, Emplacement de la prise de Jeanne d'Arc. M. Benaut, compte rendu de l'excursion de Grandrû, Béhéricourt, etc. M. Coudret, L'industrie des toiles à Compiègne. M. de Magnienville, L'unité de mesure chez les Chaldéens.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 19 décembre 1889

Présidence de M. Alexandre Sorel

M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau les ouvrages offerts à la Société.

M. le président donne communication de lettres de MM. le comte de Marsy et Liéuard, qui s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

M. Dusuzeau, ingénieur des ponts et chaussées, présenté par MM. Sorel et Deblois, et M. G. Brulé, présenté par MM. Villemont et Sorel, sont admis comme membres titulaires.

M. le Président prend ensuite la parole en ces termes :

« Mes chers Collègues,

« Dans quelques instants va prendre fin pour moi la présidence à laquelle vous m'aviez fait l'honneur de m'appeler. Ainsi que toutes choses d'ici-bas, elle a passé bien vite, trop vite à mon gré, car le peu de temps qu'elle a duré ne m'a pas permis de réaliser tout ce que j'aurai voulu faire ; mais, à tout le moins, j'espérais que l'année 1889 m'épargnerait la douleur de vous révéler quelques nouveaux deuils ; malheureusement il n'en est pas ainsi et nos rangs se sont encore éclaircis.

Sans vous parler de M. Victor Boitel de Dienval, auquel j'ai payé un tribut de regrets.

dans notre séance du 18 janvier dernier, la mort a frappé successivement M. LAVAUX qui ne nous appartenait que depuis deux ans, mais qui nous prouvait par son assiduité à nos réunions l'intérêt qu'il portait à la Société ; M. MICHEL, ancien notaire à Compiègne, dont l'humeur enjouée ajoutait un charme de plus à nos excursions ; M. DEMOLON, pharmacien, à qui les exigences de sa profession ne permettaient pas de se joindre à nous aussi souvent qu'il l'eût voulu.

Nous avons perdu aussi l'excellent colonel Becquey-Beauprey, ancien commandant militaire du Palais, dont vous vous rappelez l'aimable distincition, et qui, malgré son âge, n'hésitait pas, tant qu'il le put à faire le voyage de Paris, tout exprès pour passer avec nous quelques bons moments.

Et comme si cette liste funèbre ne suffisait pas, il faut encore y ajouter le nom de notre ancien président M. *l'abbé Gordière*, curé de Saint-Antoine qui, bravant de cruelles souffrances, et semblant tenir en respect la mort qui le guettait et cherchait à l'étreindre, avait voulu assister à notre séance du mois dernier, et prendre une part active aux questions qui s'y sont agitées.

Comme moi, la plupart d'entre vous ont entendu l'éloge mérité qui, du haut de la chaire de son église, a été fait de ses vertus chrétiennes et de son inépuisable charité ; comme moi, vous avez pu lire dans nos journaux locaux, l'article plein de cœur que lui a consacré notre collègue Francis de Roucy, lui qui, mieux que personne, l'avait vu de près à l'œuvre, article dans lequel il nous a montré avec quel dévouement, quel zèle et quelle sagesse le vénéré pasteur administrait sa paroisse.

Tous, vous avez connu M. l'abbé Gordière. Je ne replacerai donc pas sous vos yeux cette physionomie ouverte, empreinte tout à la fois

de rondeur, de bonhommie et de finesse; son œil scrutateur et pénétrant; son sourire qu'on aurait pu accuser parfois d'un peu de moquerie, s'il n'avait révélé aussitôt une excessive bonté; tout en lui respirait quelque chose du Franc-Picard dont il savait si bien manier le pittoresque langage.

Je ne vous rappellerai pas, non plus, la façon nerveuse, incisive et primesautière avec laquelle il parlait; ses reparties pleines de gaieté et de bon sens; son style sobre et clair, accusant toujours une conviction profonde et une étude consciencieuse des sujets qu'il traitait.

Mais ce que je dois remettre en lumière ici, c'est la part active qu'il a prise à notre œuvre commune, alors surtout qu'il était curé de Machemont. Travailleur infatigable, toujours sur la brèche, il consacrait ses loisirs à la recherche de documents pouvant présenter quelque intérêt, au double point de vue archéologique et religieux. C'est ainsi que tour à tour, il nous a gratifiés, entre autres choses, d'intéressantes dissertations sur la *date de certains Conciles*; sur la *possession de l'abbaye de Chaolis*; sur le maison dite de *Saint-Jacques en Galicie*; sur une *ancienne Chasuble* conservée dans l'église de Chevincourt; c'est ainsi encore qu'il enrichit le *Bulletin archéologique de Noyon* de ses savantes *Recherches sur la prédication de l'Evangile dans les Gaules au Ier siècle*; mais l'œuvre capitale à laquelle il a attaché son nom, c'est l'*Histoire du Prieuré de Saint-Amand*, dont le mérite fut apprécié à sa juste valeur par notre secrétaire de Marsy, dans un de ces comptes rendus comme sait les faire le savant directeur de la *Société Française d'Archéologie*.

Aussi pour lui témoigner toute sa reconnaissance à raison d'une telle collaboration, deux fois la Société l'a nommé son vice-pré-

sident et l'an dernier, elle lui conférait l'honneur de la présidence.

Ce que M. l'abbé Gordière avait accompli pour l'église de Machemont, il voulait le faire pour l'église de Saint-Antoine dont il projetait d'écrire l'histoire. Mais la mort ne lui a pas permis de mener à bonne fin ce nouveau travail qui aurait été si précieux pour nous et qui aurait dignement couronné sa vie sacerdotale.

Cependant avant de quitter cette terre, il a pensé aux documents qu'il avait recueillis avec tant de patience et aux livres d'un intérêt local qui avaient été ses fidèles compagnons d'étude ; il a jugé avec raison qu'il pouvait être utile de les conserver ; remercions-le d'avoir songé ainsi aux travailleurs de l'avenir ; ses notes et papiers iront, d'après ses dernières volontés, grossir les archives de l'église de Machemont, et ses livres prendront place sur les rayons de la bibliothèque de Compiègne, sa ville natale, et rappelleront ainsi à ceux qui les consulteront les généreuses inspirations de l'ancien président de la Société historique.

Tel était le vénéré collègue que nous venons de perdre et dont la mort laisse un grand vide parmi nous : mais à tout le moins son souvenir nous reste, et le plus sûr moyen d'honorer sa mémoire, comme elle le mérite, c'est de suivre en tout les exemples qu'il nous a légués. »

Cette allocution a été accueillie avec émotion par tous les membres présents, après quoi :

M. Z. Rendu a fait connaître le résultat des fouilles qu'il a pratiquées à la ferme du Saussoy, près Ribécourt. Ces recherches ont amené la découverte d'un fût de colonne et

diverses substructions antérieures à la construction du château. Il reste à explorer une motte voisine des bâtiments actuellement existants. M. le duc de Narbonne consent à prolonger d'une année le délai pour le concours ouvert à ce sujet et offre d'augmenter, s'il est nécessaire, la valeur du prix à décerner.

M. Sorel donne communication d'une note transmise à M. de Marsy par M. Léopold Delisles, Administrateur général de la Bibliothèque Nationale.

Des manuscrits sur parchemin ont été, vers 1723 et 1824, utilisés pour la reliure des livres classiques édités par la maison Delalain. Les fragments qui ont pu être reconstitués sont encore malheureusement incomplets. M. L. Delisle invite les chercheurs à porter leurs investigations sur les livres, de toute nature, recouverts en parchemin qui ont été publiés à cette époque.

M. le président dépose ensuite sur le bureau les notes de M. Peyrecave concernant les origines du Prieuré d'Elincourt et le séjour de Jeanne d'Arc au château de Beauvoir.

M. Benaut donne le compte rendu de l'excursion du 8 août 1889 à Noyon, Salency, Béhéricourt, Babœuf, Grandrû, Mondescourt, Varennes et Morlincourt. Après avoir résumé les très intéressants souvenirs de cette promenade archéologique, M. Benaut rappelle le gracieux accueil de M. l'abbé Roches et de M. Bécu, et l'aimable hospitalité que les excursionnistes ont rencontrée à Salency et à Morlincourt.

M. Coudret donne communication de documents relatifs aux métiers de tisserands qui ont existé à Compiègne et à Laon. Les toiles renommées au XIVe siècle et portant le nom de *thoailles* de Compiègne fournirent le linge de l'hôtel du roi Charles V. Les tisserands eux-

mêmes portaient le nom de *Mulquigniers*, et semblent avoir été syndiqués en corporation. MM. Coudret, Méresse, de Bonnaut et Benaut signalent à Tracy, Choisy, Vieux-Moulin, Carlepont aussi bien qu'à Compiègne des souvenirs et des vestiges de cette ancienne industrie locale.

M. R. de Magnienville présente le résumé d'un mémoire de M. le commandant de Vienne, tendant à établir l'antiquité de la connaissance des dimensions de la terre. Il résulte de l'étude des systèmes métriques des plus anciennes civilisations connues, et de l'examen des monuments qu'elles nous ont laissés, que l'unité de longueur communément employée plusieurs siècles avant notre ère, fut une fraction *exacte* du méridien terrestre. L'erreur commise dans la fixation de cette unité n'atteignait pas un demi millimètre.

M. le Président annonce que l'installation des Archivss de la ville dans les bureaux de la mairie est complètement terminée. Il est décidé qu'à l'issue de la séance les membres présents se rendront dans la salle où elles ont été déposées et classées. Des remerciements unanimes sont adressés à M. Sorel.

Il est procédé aux élections annuelles pour le renouvellement du bureau, Sont nommés : Président : M. le comte de Lambertye ; vice-président. M. Plessier ; secrétaire, M. le comte de Marsy ; secrétaire-adjoint, M. R. de Magnienville ; trésorier, M. Dehesdin ; archiviste, M. Méresse. Sont réélus : Membre de la Commission de publication, M. J. du Lac : Membre de la Commission des finances, M. Guillouzic.

M. E. de Labrunerie demande le dépôt du rapport de la Commission pour la publication du plan de Compiègne de 1637.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : 1o Le rapport de la dite commis-

sion ; 2° Plusieurs communications de MM. Sorel, Méresse et Benaut.

Le secrétaire-adjoint,

R. DE MAGNIENVILLE.

Après avoir rendu compte de la séance du 19 décembre 1889, l'*Écho de l'Oise* a ajouté dans son numéro du lendemain, ce qui suit :

« Si le distingué président M. Sorel nous a fait apprécier le savant qu'était M. l'abbé Gordière, M. Francis de Roucy a peint le prêtre, dans le texte suivant, qui devait être prononcé aux obsèques, et que nous n'avions pu encore insérer faute de place :

« Né en 1823, près de l'antique église des Minimes, Louis-Alfred Gordière appartenait à ce sang honnête, a ces familles chrétiennes et rares qui s'honorent de consacrer à l'Eglise quelques-uns de leurs enfants. Une de ses sœurs, la dernière de sept enfants, vécut au cloître des Ursulines, alors qu'une tante, fille de la charité était à Amiens supérieure de l'hospice des Incurables. Après d'entières études au collège de Montdidier, il suffisait au jeune Gordière de suivre et de continuer les traditions de son estimable famille pour entrer au séminaire de Beauvais.

Ordonné prêtre en 1846, à 23 ans — c'est-à-dire deux ans plus tôt qu'il n'est d'usage — l'abbé Gordière recevait dans cette faveur prématurée, un témoignage précieux et certain de l'estime de son Evêque et de ses supérieurs. L'élève ecclésiastique s'était montré énergique et actif ; le prêtre restera fidèle à ses débuts. A un caractère entier, — j'allais

dire à une écorce un peu rugueuse, — s'alliait un cœur excellent et généreux. A notre époque, où le talent paraît être commun, mais où les caractères se font rares, l'abbé Gordière est resté un homme de caractère. Une des faces de sa personnalité était son excellent sens pratique.

Après quelques années de professorat à Saint-Vincent de Senlis, il fut placé à Machemont, non loin de sa ville natale. Son existence y fut utile et active. Les habitants de Machemont, où il passa la meilleure moitié de sa vie, ceux-là surtout qui ont pris le soin pieux de l'accompagner ici, ne me démentiront pas, eux qui l'ont suivi pendant plus de trente ans, eux qui l'ont vu édifier, à peu de frais, une église et un presbytère dignes de cette importante commune. Mais l'excellent administrateur n'excluait pas chez lui le prêtre généreux ; son aumône ayant le bien pour but et non la popularité, aumône accompagnée non pas d'une flatterie, mais d'un bon conseil. *Homme de conseil!* il l'était en effet. Sans vaines phrases, sans formule banale, on peut, on doit appliquer pleinement à M. Gordière ce texte des livres saints, à l'endroit des Macchabées. Je parlais de son activité, ses études archéologiques, son Histoire du *Prieuré de Saint-Amand*, sa collaboration aux travaux de la Société Historique, resteront témoins que laborieux et instruit, il sut ajouter à l'histoire du pays qu'il habitait. Cette activité devait franchir les étroites limites de sa paroisse. Sans parler de ses voyages en Italie et en Palestine, d'où il revint chanoine de Nazareth, il s'écartait souvent de Machemont, sans le quitter longtemps, pour prêcher aux alentours des retraites en qualité de missionnaire apostolique. Il ne prétendait guère à l'éloquence et cependant, il serait difficile de lui refuser au moins celle d'un cœur zélé. C'était bien l'apôtre au lan-

gage simple et sans prétention, parlant à tous et tenant à être écouté surtout des plus ignorants. Dans les relations, il faisait peu de cas de ce vernis mondain qui décore facilement plus de futilité que de vertu. Avant tout il prisait le devoir ; avant tout il aimait son devoir et ce devoir il sut toujours le remplir, comme aussi le prêcher jusqu'à la fin.

Aussi, il y a quatre ans, lorsque le prêtre brillant, dont la présence ornait la cure de Saint-Antoine, fut élevé par ses mérites à l'Evêché de Dijon, ce nouvel évêque put-il désigner pour ainsi dire le chanoine Gordière comme son successeur, et l'Evêque de Beauvais consentir à ratifier ce choix.

En venant à Saint-Antoine, M. le curé Gordière rentrait dans sa ville natale ; il désirait sans doute que sa tombe ne fût pas éloignée de son berceau. — Pendant les trop courtes années de son passage à Saint-Antoine, nous avons pu apprécier les solides qualités de ce prêtre simple et courageux, de cet administrateur soigneux et diligent qu'il sera vraiment difficile de remplacer. — Ceux-là seuls qui ne l'ont pas connu de près, pourraient supposer que la succession de Mgr Lécot était un trop lourd fardeau pour M. Gordière. La maladie l'avait atteint, ses forces physiques diminuaient chaque jour, mais toujours son énergie morale résistait et le soutint. — Sa chère église de Saint-Antoine, semblable à certains riches malaisés qui ont à compter plus de charges que de ressources, était un lourd entretien ; il put satisfaire à cette nécessité ; plus encore, il sut embellir. — Si deux personnes bienfaisantes, connues de tous, mais dont je ne blesserai pas la modestie en les nommant, ont été généreuses envers Saint-Antoine ; si l'on a reçu un ornement précieux, si un baptistère curieux a été restauré et richement complété, si un pavage étendu a remplacé de mauvais carreaux dé-

labrés ; si, dis-je, un excellent bienfaiteur et une veuve généreuse ont donné tout cela, on doit associer le souvenir de M. Gordière à celui de leurs propres bienfaits. En les remerciant publiquement aujourd'hui, j'accomplis certainement l'une des dernières volontés du prêtre disparu. Mieux que personne, il savait l'art de guider la générosité d'autrui. Lui-même aimait donner et comme dernier gage de son affection, il avait commandé une verrière dont il n'aura connu que la maquette. — Un mal incurable et cruel le travaillait depuis longtemps ; sa résignation, disons mieux, son courage, son rare courage, résista jusqu'au dernier instant. — Sans souffle, moribond, usé par la douleur, sa parole et son intelligence survivaient quand même. — Il sut répondre lui-même aux dernières prières et recommander la fermeté à tous ceux qui l'entouraient : « Je ne veux pas de vains sanglots, disait-il aux siens, je préfère des prières ; priez donc avec moi sans pleurer. »

Ces prières, Messieurs et chers concitoyens nous les dirons, et ces larmes, il nous excusera d'en laisser échapper quelques-unes, malgré sa défense Nos regrets, d'ailleurs, ne sont-ils pas remplis d'espérance ; son existence fut absolument honorable, chrétienne, sacerdotale ; sa mort a été un exemple, et Dieu qui aime les ouvriers fidèles et forts, voudra l'accueillir favorablement dans son éternité !

FRANÇIS DE ROUCY.

Compte rendu des Travaux

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

Pendant l'année 1889

Par M. le Comte de MARSY, secrétaire.

Messieurs,

En commençant ce compte rendu de nos travaux pendant l'année 1889, je suis heureux de rappeler le succès que vous avez obtenu à l'Exposition universelle de 1889 où vos publications, admises dans les collections du Ministère de l'Instruction publique, vous ont valu une médaille de bronze.

C'est une récompense dont vous pouvez tous revendiquer votre part, car tous, soit par des mémoires, soit par des communications, avez contribué à la rédaction de nos sept volumes du Bulletin et de nos autres publications.

Ce septième volume a vu le jour dans le courant de l'hiver dernier; il sera prochainement suivi d'une publication spéciale, le *Séjour royal de Compiègne*, de Charpentier, dont je dépose les épreuves sur le bureau et qui inaugure une collection de réimpressions de livres rares, relatifs à l'histoire locale.

Bientôt vous serez également mis en possession de la reproduction d'un ancien plan cavalier de Compiègne, de 1657, qu en sera en quelque sorte le complément.

Enfin, pour terminer ce qui a trait à vos publications, je dois ajouter que M. l'abbé Morel a terminé la collation des textes qui doivent former le Cartulaire de Saint-Corneille, dont la première feuille est sous presse et dont l'impression aurait été poursuivie avec plus d'activité si notre laborieux confrère n'avait été atteint d'une manière exceptionnelle par l'épidémie à laquelle aucun de nous ne semble devoir échapper.

Pour compenser un peu l'aridité qu'offrira nécessairement cette publication, la Commission a décidé qu'elle serait accompagnée de planches et c'est dans ce but que grâce à l'obligeance de M. le commandant Desbordes, j'ai pu faire exécuter par M. Benoît, des photographies de la cour et des cloîtres de Saint-Corneille avant la démolition peut-être prochaine de ces intéressantes constructions.

Vous avez connu, par notre dernier compte rendu, le concours ouvert par M. le duc de Narbonne pour la rédaction d'un travail historique et archéologique sur l'ancienne construction du Saussoy, près de Ribécourt. Contrairement à notre attente, un seul mémoire nous a été envoyé. Examiné avec soin par une commission spéciale, il n'a pas paru répondre complétement au programme tracé. En effet, si la partie descriptive est très suffisante et accompagnée de nombreux dessins, la partie historique est incompléte et le projet de reconstruction réclamé n'y est point. D'accord avec M. le duc de Narbonne, le concours a été prorogé et remis à la fin de 1890, où nous espérons que le nombre des concurrents sera plus considérable et les envois plus complets.

Vous vous êtes occupés à divers reprises de la question d'une histoire populaire de Compiègne. Pendant que M. Dervillé publiait avec M. Gatinot, un résumé de l'histoire de l'arrondissement de Compiègne en concor-

dance avec les principaux faits de l'histoire de France, publication dont il vous a offert un exemplaire, M. Benaut se mettait à l'œuvre et commençait la rédaction d'un travail consciencieux dont il vous a lu les premiers chapitres et dont une partie a déjà paru dans la *Gazette de l'Oise.*

Grâce aux démarches réitérées de plusieurs de vos présidents et en dernier lieu de M. Sorel, les archives de la ville ont reçu un nouvel aménagement qui en rend la communication plus commode, et nous devons espérer que nos confrères sauront profiter des nouvelles facilités que leur donne l'administration municipale, que nous tenons à remercier de cette excellente mesure.

M. l'abbé Gordière vous a analysé un mémoire rédigé par un érudit belge, M. A. de Béhault, sur le Tournoi de Compiègne en 1238. C'est la reproduction d'un manuscrit bien connu, dont il existe des exemplaires à Vienne, à Bruxelles et à Valenciennes. Ce tournoi qui avait déjà été l'objet de travaux de Gœthals, de Peigné-Delacourt et d'Ed. de Barthélemy, présente bien des questions. Sa date, l'endroit où il se tint, et même l'authenticité des personnages qui y auraient figuré, tels sont les points qu'il soulève et que ne résoud qu'en partie M. de Béhault. Aussi, après les critiques de M. l'abbé Gordière, avez-vous entendu les observations de MM. Méresse et les nôtres.

Parmi les évènements historiques dont notre pays a été le théâtre, il convient de signaler tout particulièrement la Jacquerie qui a pris naissance dans nos environs. S'aidant de lettres de rémission accordées de 1358 à 1361 à plusieurs de ceux qui y avaient pris part, M. l'abbé Morel vous en a retracé l'histoire et fait ressortir les caractères. Ce travail par lequel le laborieux curé de Chevrières a ajouté d'intéressantes pages aux annales de plusieurs communes des environs, a été ré-

digé à l'occasion de l'érection, à Chevrières, d'une statue du grand Ferré ou Férret, due à la générosité de M. Meurinne.

M. le président Sorel a achevé son remarquable ouvrage sur le siège de 1430, livre rempli de documents et dont la saine critique éclaire d'un nouveau jour l'un des évènements les plus importants de notre histoire locale, en même temps qu'il enrichit d'une étude qui lui manquait encore, la vie de Jeanne d'Arc. Vous avez eu les prémices de ce livre dont l'auteur vous a lu plusieurs chapitres et auquel vous avez collaboré en répondant à ses doutes et en l'aidant à résoudre les problèmes qu'il se posait.

La journée du 23 mai 1430 vous a été retracée par M. Sorel et, grâce à ses recherches, l'endroit où eut lieu la prise de Jeanne d'Arc a pu être déterminé assez exactement pour qu'une plaque commémorative placée sur la maison de notre confrère, M. Rendu, rappelle désormais le lieu où la Pucelle fut faite prisonnière.

L'idée d'un monument à ériger à Jeanne d'Arc, réalisée il y a quelques années, est déjà ancienne dans notre ville, ainsi que vous l'a montré M. Méresse, en vous communiquant une délibération du Conseil municipal de 1853, relative à l'érection d'un monument commémoratif sur le pont de Compiègne.

C'est au même membre que vous devez l'indication de l'existence, au Petit-Margny, d'une pierre qui aurait existé à l'endroit où aurait été prise la Pucelle, pierre qui n'a pu être retrouvée.

Rien de ce qui touche à l'histoire de Jeanne d'Arc ne vous laisse indifférents ; c'est à ce titre que vous avez accueilli la communication de M. Sorel, sur un récent travail de M. Boucher de Molandon, sur la maison de Jean Boucher, à Orléans, habitée par Jeanne d'Arc.

C'est également à notre confrère que vous

devez une appréciation du panorama de Jeanne d'Arc, exécuté par M. Carrier-Belleuse, mais dans lequel malheureusement la scène de la prise de Jeanne d'Arc, placée sur la rive gauche de l'Oise, manque d'exactitude et est entièrement contraire à la vérité des faits.

M. E. Mauprivez vous a enfin communiqué, à côté d'autres objets curieux, une pièce de toile fabriquée à Rouen, par Henpy, au commencement de ce siècle, et qui reproduit, imprimés en rouge, les principaux épisodes de la vie de la Pucelle d'Orléans.

Parmi les plus importants établissements religieux du moyen âge élevés à Compiègne, est le couvent des Jacobins ou Dominicains dont la fondation est due à la générosité du roi Saint-Louis. Il y a quelques années, votre secrétaire vous a déja donné un aperçu de l'histoire de ce couvent et il a pu essayer de reconstituer l'église. Depuis, il a eu la bonne fortune d'obtenir du R. P. Chapotin, des frères prêcheurs, la communication de notes recueillies par lui dans les archives de l'Ordre à Rome. Ce sont ces documents qu'il vous a fait connaître dans une séance à laquelle assistait un autre membre de l'Ordre, le R. P. Jacopin, qui a pu nous fournir d'intéressants éclaircissements sur les constitutions des Dominicains.

Une discussion a été soulevée par M. Ad. Boitel de Dienval, à propos des armoiries sculptées sur la Porte Chapelle, au sujet de l'espèce à laquelle appartiennent les coquilles qui figurent sur les colliers de l'Ordre de Saint-Michel.

A l'occasion de cette question, nous en avons posé une autre qui reste encore à résoudre, celle de l'origine des supports des armoiries de la Ville de Compiègne.

M. le baron de Bonnault vous a communiqué une curieuse lettre de Mérimée à M. Ernest de Bréda, datée de 1836 et relative à des

travaux à exécuter à l'église de Saint-Antoine.

Déjà, à plusieurs reprises, quelques-uns de nos confrères vous ont entretenus du commerce et des anciennes industries de notre ville.

M. Méresse a poursuivi, cette année, ses recherches dans ce sens et nous a fait connaître l'importance au moyen-âge de l'orfèvrerie de Compiègne, et a notamment insisté sur la fabrication des perles fausses dites *Perles de Compiègne*, assez répandues au XVI[e] siècle, pour qu'elles soient mentionnées non-seulement dans divers inventaires, mais encore dans les comptes des frères Bonis, les célèbres marchands de Montauban.

M. Coudret s'est attaché à une autre industrie justement célèbre aussi au moyen-âge dans notre ville, la fabrication des toiles aujourd'hui disparue! Il vous a rappelé que les tisserands et les mulquiniers de Compiègne avaient fourni le linge de l'hôtel du roi Charles V, et a suivi les traces de cette industrie jusqu'à la Révolution.

Diverses localités de Compiègne n'ont pas été oubliées par vous.

Vous avez reçu, par M. l'abbé Philippet, communication d'une traduction de la charte de fondation du prieuré de Lacroix-Saint-Ouen.

M. Méresse vous a communiqué des notes tirées de documents de sa collection sur Monchy-Humières et ses seigneurs.

M. Peyrecave vous a signalé la découverte d'un sarcophage d'enfant à Elincourt-Sainte-Marguerite. Vous devez également à notre confrère plusieurs notes sur la date de la fondation du prieuré d'Elincourt, en réponse à un mémoire de M. l'abbé Morel et sur le séjour de Jeanne d'Arc au château de Beauvoir, au début de sa captivité.

Nous devons remercier M. Mennechet de

Barival de nous avoir adressé une brochure qui, à côté des lettres de Victor Hugo et de membres de sa famille, nous initie à la pensée qui l'a porté après la mort de sa femme, à entreprendre la construction de la tour monumentale et du château de Chiry, dans lequel il a réuni de précieuses collections dont vous n'avez pas oublié le souvenir.

A la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, M. l'abbé Morel a présenté, sous vos auspices, une étude sur la liturgie de l'ancien diocèse de Senlis, faisant suite à une étude analogue sur celle du diocèse de Beauvais, que vous aviez précédemment prise sous votre patronage.

A cette même réunion M. l'abbé Müller, en faisant connaître un certain nombre de chartes de Chaalis, nous a révélé l'existence de plusieurs sceaux importants concernant Compiègne et encore inédits.

L'Exposition rétrospective organisée au Trocadéro a renfermé de nombreux objets appartenant à des établissements publics ou à des collectionneurs du département de l'Oise. Votre secrétaire a pensé que leur énumération ne pouvait vous être indifférente et vous en a donné un aperçu en vous signalant spécialement une boîte de messager aux armes de Jean d'Argies, trouvée près de Compiègne.

Nil novi sub cœlo, dit-on souvent, c'est ce qu'une fois de plus est venu vous montrer M. de Magnienville, en analysant un mémoire de M. le commandant de Vienne qui s'attache à nous prouver que plusieurs peuples de l'antiquité et notamment les Chaldéens ont employé comme unité de mesure une fraction exacte du méridien terrestre.

Trois excursions ont été faites cette année. La première a eu pour but Saint-Quentin et ainsi que vous l'a dit M. Sorel, elle nous a permis d'entrer en relations directes avec les membres de la Société académique de cette

ville, qui, après nous avoir fait visiter la Basilique, l'Hôtel de Ville, le Musée Le Serrurier, les pastels de La Tour et Fervacques, vous ont promis de vous rendre la visite que vous veniez de leur faire et, par une gracieuse attention, ont tenu à consigner vos noms sur le registre de leurs assemblées.

Une seconde vous a fait parcourir une partie des cantons de Ribécourt et d'Attichy et visiter notamment le Saussoy, les deux Tracy et le château d'Offémont, dont M. le comte Pillet-Will vous a fait faire les honneurs. M. J. du Lac a bien voulu se faire l'historiographe de cette excursion.

Salency, Béhéricourt, Babœuf, Grandrû, Mondescourt, Varennes et Morlincourt, telles sont les nombreuses communes que vous avez visitées en dernier lieu, dans une journée d'août, dont M. Benaut vous a retracé le souvenir avec la précision qu'il apporte dans tous ses travaux.

Les congrès sont entrés aujourd'hui pour une large part dans la vie des sociétés savantes. C'est dans ses réunions que, chaque année, les membres échangent leurs impressions, cherchent à s'éclairer mutuellement et soumettent à la critique bienveillante de leurs confrères le résultat de leurs recherches.

Nulle Société en France, plus que celle de Compiègne n'est peut-être entrée dans cette voie, qui cadre avec les dispositions voyageuses d'un certain nombre de ses membres.

Après la réunion de la Sorbonne, vous avez pris le chemin d'Evreux pour assister au Congrès archéologique de France et visiter les principales villes de l'Eure, ainsi que Dreux, le splendide château d'Anet, le prieuré du Breuil-Benoit et enfin la pittoresque ville de Montfort-l'Amaury.

Deux mois plus tard, un nouveau contingent, conduit par M. le président Sorel, répondait à l'appel de la fédération des Socié-

tés belges et suivait nos voisins dans une excursion à Middelbourg et dans l'île de Walcheren, où nous trouvions le plus sympathique accueil de la part des habitants de la Zélande, et où une bonne fortune nous permettait d'assister à une fête populaire qui nous reportait au moyen-âge, et que présidait une souveraine dont le nom est cher aux littérateurs et aux savants, Carmen Sylva.

Si nous avons été souvent faire des excursions et même des voyages, nous avons aussi reçu, cette année, des hôtes heureux d'étudier nos monuments et surtout, pour répondre au but de leur institution, d'admirer les beautés naturelles de notre pays. Je veux parler de la visite faite à Compiègne et à Pierrefonds par le Congrès des Clubs Alpins. Bon nombre d'entre vous qui portent les insignes du C. A. F. conserveront un bon souvenir de cette journée, du déjeuner dans la salle *des Preuses* si pittoresquement décorée par notre confrère M. Henri Bernard, et des discours prononcés par MM. Sorel et le docteur Lesguillons, en réponse au toast de M. Ch. Durier.

Dans une allocution prononcée à la dernière séance, M. Sorel, au moment de quitter pour la troisième fois le fauteuil de la présidence auquel vous l'aviez appelé, vous a retracé un rapide aperçu des travaux entrepris par la Société depuis sa fondation qui date déjà de plus de vingt ans. Il a aussi tenu à donner un dernier souvenir à ceux des confrères que nous avons perdu cette année. Il vous a rappelé les noms de MM. Victor Boitel de Dienval, Alexis Lavaux, Michel, du colonel Becquey-Beaupré, de M. Demolon, et enfin, de notre ancien président, M. l'abbé Gordière, le dernier disparu, qui portait à nos études un si vif intérêt et qui, en laissant à la bibliothèque de la ville de Compiègne les ouvrages historiques de sa bibliothèque,

a voulu, même après sa mort, aider ses confrères dans leurs recherches et leur fournir ainsi un motif de plus de conserver son souvenir.

Après les paroles consacrées par M. Sorel à la mémoire de ceux que nous avons perdus, il ne me reste plus qu'à vous faire connaître les noms de ceux qui ont sollicité l'honneur de leur succéder et de s'associer à vos travaux. C'est avec grand plaisir, qu'en votre nom, je souhaite la bienvenue à MM. Edmond Basquin, Léon Plessier, un revenant parmi nous, car il fut de nos fondateurs, l'abbé Vasseur, curé de Pierrefonds, l'abbé Demouy, curé de Francières, Liénard, à Elincourt, le comte Aguado, Léon Dusuzeau et Georges Brulé.

A ces noms, le zèle de votre nouveau président, M. le comte de Lambertye, en faveur d'une société dont il a été depuis l'origine un des membres actifs et qui lui doit la bonne direction de ses finances, nous permettra, je le sais, d'en ajouter encore d'autres que vous accueillerez avec la même sympathie.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 16 janvier 1890

Présidence de M. le comte de LAMBERTYE

En prenant place au fauteuil de la présidence, M. le comte de Lambertye prononce l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Je ne puis que vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider pour cette année la Société historique de Compiègne.

« Si la comparaison n'était pas un peu trop prétentieuse, je vous dirais comme le Doge de Venise à qui on demandait ce qui l'avait le plus surpris à Paris : — C'est de m'y voir. — Non pas, Messieurs, que je connaisse votre bienvaillance et votre indulgence, mais j'avais trop conscience de mon infériorité pour accepter un tel honneur.

« Je ne puis vous donner une meilleure preuve de ma bonne volonté qu'en me soumettant à votre décision.

« Mon seul mérite, Messieurs, est peut-être l'assiduité à ces réunions. Mais y a-t-il un mérite à suivre, avec M. le président Sorel, à Domrémy et dans ses différents séjours à Compiègne, les traces de Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine, dont le nom seul ranime à la fois mes sentiments de compatriote et

d'allié et l'espoir pour l'avenir de nos provinces séparées.

« Est-ce un mérite de suivre MM. de Roucy et Méresse dans leurs intéressantes explorations de notre chère cité et de sa forêt dont toutes les pierres et les excavations leur sont familières, d'accompagner M. du Lac à l'Hôtel-Dieu, dont il fut un éminent administrateur en même temps que l'historien, M. de Bonnault, en Espagne, avec les pèlerins de Saint-Jacques, MM. Benaut, Dervillé, l'abbé Morel, Coudret, dans leurs recherches sur l'histoire de Compiègne, M. de Magnienville jusqu'en Chaldée, à la poursuite de l'unité de mesure.

« Y a-t-il quelque mérite, Messieurs, à accompagner, chaque année, dans ces charmantes réunions des Congrès, M. de Marsy qui, ici, consent à n'être que notre secrétaire, mais, qui, sur le champ plus vaste de la Société française d'archéologie, dont il est le savant Directeur, nous rend si agréables et si instructives ces réunions où il est *tout à tout* et où il ne ménage pas sa peine.

« Messieurs, l'esprit humain se plaît au contraste et y en a-t-il un plus frappant que celui qui existe entre le président qui, pendant un an, vous a tenu sous le charme de son esprit et celui qui entre en fonctions.

« M. le président Sorel, avec sa haute compétence dans toutes les questions historiques, son amour et sa facilité de travail qui, au sortir d'une audience, lui offrent, comme repos, d'autres études aussi sérieuses, M. le président Sorel, — dont la voix vibre et entraîne quand il parle de son héroïne avec cette conviction que nous aimons à partager — est remplacé à ce fauteuil par un homme qui a, il est vrai, le culte du passé et de son pays, mais — avec une connaissance bien imparfaite des études historiques, — n'a qu'un souffle de voix qu'il emploiera à raviver le feu

archéologique qui, parfois, projette d'éclatantes lueurs dans cette enceinte. »

De nombreuses marques d'approbation accueillent ces paroles.

M. Plessier, élu vice-président, adresse également ses remerciements à ses confrères.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, procède au dépouillement de la correspondance et dépose sur le bureau des ouvrages offerts.

La Société des antiquaires de Picardie envoie le programme de ses prochains concours. Pour 1890, les mémoires devront être adressés au secrétaire perpétuel avant le 1er mai. Une médaille de 500 francs, prix Le Prince, sera décernée à l'auteur du meilleur « Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, s'arrêtant à l'année 1789 et laissé au choix des concurrents. » Une autre médaille de 500 francs, prix Ledieu, à l'auteur du meilleur « Mémoire manuscrit d'archéologie concernant la Picardie, au choix des concurrents » ; enfin, une médaille de 200 francs, prix Pinsard, à l'auteur du meilleur « Mémoire sur les temps préhistoriques dans les limites de l'ancienne Picardie. »

Sont admis comme membres titulaires :

MM. *comte Louis de l'Aigle*, présenté par le comte Fernand Foy et le comte de Lambertye ; l'abbé *Leclerq*, chanoine honoraire, premier vicaire de Saint-Jacques, présenté par MM. l'abbé Philippet et le comte de Marsy ; et le *comte d'Argentré*, présenté par MM. de Lambertye et de Marsy.

M. de Marsy donne lecture du compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1889 (Voir ci-dessus ce compte rendu page 67, publié précédemment dans le *Progrès de l'Oise*, du 22 janvier et dans l'*Echo* du 30 janvier.)

M. de Lambertye présente, au nom de la

commission des finances, le rapport sur la situation de la Société. Ce rapport permet de constater l'excellent état des finances et se termine par la proposition de l'approbation du compte et des remerciements à M. Dehesdin, trésoriar.

Ces conclusions sont adoptées.

M. Méresse présente un vase funéraire en terre, d'assez grandes dimensions, renfermant des ossements d'animaux, trouvé sur le mont Ganelon, à peu de distance de l'endroit où il a pensé, il y a quelques années, reconnaître l'existence d'un four, ayant pu servir à la créma ion.

Diverses observations sont présentées au sujet de cette communication par MM. Plessier, A. de Roucy, de Marsy et Dusuzeau.

A la suite de cette discussion, M. le Président propose de continuer à la prochaine séance l'examen de cette question et de la mettre à l'ordre du jour sous cette forme : *Indiquer les moyens employés dans notre région pour l'incinération à l'époque gallo-romaine. — Présenter des texte, et des résultats de fouilles à ce sujet. — L'incinération avait-elle lieu sur un bûcher à l'air libre, ou dans une sorte de four crématoire ?*

M. l'abbé Morel adresse une description du diplôme original de Charles-le Chauve, de 877, pour la fondation de l'abbaye de Saint-Corneille, connu sous le nom de *Charte dorée*.

Jusqu'à présent, il avait considéré comme perdu ce document d'un haut intérêt que Mabillon avait en partie reproduit en fac-simile dans sa *Diplomatique*. Dernièrement, il lui a été donné de le retrouver à la Bibliothèque nationale, dans un recueil de chartes Carlovingiennes.

M. l'abbé Morel décrit l'état actuel de cette charte et signale la suscription en lettres rouges avec le nom du chancelier Gozlin, dans laquelle quelques *diplomatistes* ont cru voir

une formule approbation de la main de l'empereur le mot *legimus* « nous avons approuvé ».

M. de Marsy ajoute qu'au moment même où M. l'abbé Morel lui adressait la description de la *Charte Dorée*, M. Giry, professeur à l'Ecole des Chartes, lui en signalait l'existence à la Bibliothéque.

M. de Marsy donne lecture d'un mémoire sur le *Degré de confiance à accorder aux découvertes de Jérôme Vignier*. Il commence par rappeler que c'est au père Vignier de l'Oratoire, mort en 1661, que l'on doit la découverte dans les archives de la maison des Armoises, du contrat de mariage contracté par Robert des Armoises, avec la soi-disant Pucelle d'Orléans, document qui a été souvent invoqué à l'appui de l'opinion qui tend à établir que Jeanne-d'Arc n'a pas été brûlée, mais qu'après avoir échappée à son supplice, elle s'est mariée en Lorraine et y a eu plusieurs enfants.

M. de Marsy rappelle que les découvertes de ce genre extraordinaire faites par Jerôme Vignier sont nombreuses. Il semble que cet érudit ait cherché à s'assurer une notoriété littéraire par la mise au jour de documents très curieux, s'ils étaient vrais, mais que malheureusement la critique sévère des historiens actuels repousse et condamne absolument comme faux. Neuf diplômes mérovingiens et lettres de papes, dont la fausseté est démontrée par M. Julien Havet, les vies de Sainte-Adèle et de Sainte-Menehoult, condamnées par Wattenbach, le père Ingold, le professeur Roth, et M. R. de Barthélemy, l'épître de Théonas à Lucien, exécutée par M. l'abbé Batiffol, tels sont les principaux méfaits littéraires du père Vignier, qui, du reste ne paraît pas avoir agi par intérêt, mais seulement dans l'espoir d'acquérir une renommée littéraire qui ne lui a pas été marchandée ;

car depuis deux siècles, ses découvertes ont fourni le sujet d'interminables discussions.

M. de Marsy examine ensuite les documents allégués en faveur de Claude des Armoises et notamment l'accueil qui lui fut fait par la ville d'Orléans. Il rappelle qu'au xv• siècle la générosité des magistrats municipaux égalait souvent leur crédulité et après avoir signalé sur cette question un mémoire peu connu de Vallet (de Viriville), il termine en disant que si l'on doit constater et reconnaître le succès relatif de la supercherie de Claude des Armoises, on n'en doit pas moins admettre sans restriction le supplice malheureusement trop vrai de Jeanne d'Arc.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : Étude la question de l'incinération à l'époque gallo-romaine. — M. Dusuzeau. Présentation d'objets du moyen-âge trouvés dans l'Oise. — M. le président Sorel. Les prés de la ville et la prise de Jeanne d'Arc. Un défenseur de Compiègne en 1430, document communiqué par M. Léopold Delisle. — M. de Magnienville, L'unité de mesure chez les Chaldéens (fin). — M. Plessier, Les censives de Saint-Corneille. — M. de Marsy, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. Examen de quelques questions relatives à la biographie de ce personnage.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 20 fevrier 1890

Présidence de M. le comte de LAMBERTYE

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau les ouvrages adressés à la Société, parmi lesquels on remarque le Cartulaire de Saint-Michel-en-Thiérache, publié par M. A. Piette, et celui de Saint-Bertin de Saint-Omer, par M. l'abbé Haiguère ; ce dernier renferme d'importants documents pour l'histoire des localités des environs de Noyon et de Chauny.

Sont admis comme membres titulaires, MM. Pottier, notaire à Noisy-le-Sec (Seine), présenté par MM. Sorel et de Marsy ; Hennet de Bernoville, au château de Venette, présenté par MM, de Lambertye et de Marsy, et C. de la Chanonie, avocat, rédacteur en chef de l'*Echo de l'Oise*, présenté par MM. de Marsy et de Magnienville.

M. le Secrétaire annonce que le Congrès archéologique de France aura lieu à Brive, le 17 juin, et que la Société archéologique de Touraine célèbrera cette année son cinquantième anniversaire par une Exposition rétrospective et un Congrès provincial à Tours.

M. Peyrecave dépose sur le bureau plusieurs notes sur Elincourt, qui sont renvoyées à la commission d'impression.

La question mise à l'ordre du jour sur l'incinération chez les Gallo-Romains dans le

nord de la France et sur ses conditions est appelée.

M. de Marsy emprunte aux travaux de l'abbé Cochet *Normandie souterraine*, les détails suivants sur l'origine de l'incinération.

D'après Pline l'Ancien, la coutume de brûler les morts chez les Romains tenait à leur esprit de conquête. Ils avaient remarqué que les peuples vaincus se vengeaient sur les conquérants défunts des outrages que leur faisaient subir les vivants victorieux. Pour soustraire les corps à la violation, on n'imagina rien de mieux que de les livrer aux flammes. Ce qui prouve la vérité de cette assertation, c'est que la coutume de brûler les corps diminue dans le pays conquis à mesure que l'établissement romain y consolidait sa puissance.

La coutume de l'incinération s'est étendue à toutes les classes de la Société gallo-romaine, mais elle ne dût être vraiment respectable et facile que pour les classes riches. Les pauvres ont dû s'y accoutumer difficilement à cause des dépenses qu'entraînait la construction du bûcher, qui devait être fait en bois sacré, tel que le larix, le pin, le frêne, le cyprès et surtout l'if.

Partout l'abbé Cochet parle de bûchers et nulle part il ne paraît avoir constaté l'existence de fours crématoires.

D'après les médailles trouvées dans les sépultures par incinération, on peut fixer la fin de cet usage au milieu du troisième siècle. Toutes les sépultures du quatrième siècle sont des inhumations.

Quant aux Gaulois, en certaines circonstances, ils paraissent avoir employé l'incinération avant la conquête romaine, mais cependant la plupart de leurs sépultures sont des inhumations ainsi qu'il est facile de le constater par les fouilles de MM. Morel et Fourdrignier, en Champagne, et la découverte des

chars Gaulois, dans lesquels les chefs étaient inhumés.

M. Sorel communique des extraits de l'ouvrage de Dézobry, *Rome au siècle d'Auguste*, donnant un récit détaillé des funérailles d'un grand personnage à Rome, au commencement de l'empire, et montrant le corps du défunt brûlé sur un bûcher élevé. Il signale ensuite les divers modes de sépultures employés alors dans les autres classes de la société, jusqu'aux caveaux ou puits dans lesquels étaient jetés pêle-mêle les corps des indigents, dont les restes n'étaient souvent brûlés que lorsqu'il n'en subsistait qu'une faible partie.

M. Méresse pense que le four découvert sur le flanc du mont Ganelon aurait pu servir à l'incinération des corps des soldats romains qui ont souvent, pendant plusieurs années, occupé ce point militaire.

M. de Roucy rappelle les renseignements qu'il a précédemment donnés sur les cimetières gallo-romains de La Croix-Saint-Ouen et d'autres localités de la forêt. Il rappelle qu'à la Ville-des-Gaules (Mont-Beruy), il a trouvé un cimetière purement romain ne renfermant que des corps inhumés, à une assez grande profondeur.

Il fournit ensuite quelques renseignements empruntés à César sur les inhumations chez les Gaulois ; il cite également à ce sujet l'ouvrage de Schedius, *De Diis Germanorum*.

M. de Marsy fait remarquer qu'il n'est pas possible de poser des principes généraux, alors qu'il peut être question de provinces éloignées et parfois même habitées par des races différentes.

M. Plessier fait remarquer que l'on trouve souvent, au même endroit, des sépultures renfermant des corps inhumés et d'autres incinérés.

Cette question donne encore lieu à des observations de MM. Cauchemé, Peyrecave et

Sorel, et il est décidé qu'elle sera maintenue à l'ordre du jour de la prochaine séance, plusieurs membres promettant d'apporter de nouveaux renseignements.

M. de Marsy communique une lettre de M. Léopold Delisle, administrateur général de la Bibliothèque nationale, renfermant la copie d'un document relatif à un capitaine du temps de Charles VII et au rôle joué par lui pendant le siège de 1430.

Disons d'abord quelques mots de ce personnage cité par Monstrelet et plusieurs auteurs contemporains Il se nommait Messire Théolde de Valperga, appelé de Walperges, dans les documents français, originaire du Piémont, et avait le titre de Chambellan de Charles VII. Il figure parmi les principaux capitaines de l'armée royale à côté de Pothon de Xaintrailles, du maréchal de Boussac, de Gaucourt, etc. On le trouve au secours d'Orléans, puis encore avec Jeanne d'Arc à la journée de Pont-l'Evêque. Il ne fut pas au nombre des guerriers enfermés dans Compiègne, car, à cette époque, il battait l'estrade et prenait part à l'attaque du château de Précy-sur-Oise ; mais il dut faire partie de l'armée de secours qui obligea les Bourguignons à lever le siége. A la suite de ces faits d'armes, Charles VII lui accorda, et c'est ce que fait connaître le document qui nous est signalé par M. Delisle, la somme considérable de mille royaux d'or « pour considération des bons et agréables services qu'il nous a faits au fait de nos guerres depuis notre sacre et couronnement, outre la rivière de Seine contre nos adversaires et rebelles devant notre ville de Compiègne, en quoi a travaillé et grandement nous y a servi sans y avoir épargné sa personne, à péril de mort et d'avoir été pris en plusieurs manières. »

M. le président, après avoir fait ressortir l'intérêt tout particulier de ce document pour

l'histoire du siège de 1430, prie M. de Marsy, de vouloir bien exprimer à M. Delisle toute la reconnaissance des membres de la Société pour cette communication.

M. Benaut rappelle que l'un des derniers représentants de la famille de Valperga, M. le comte de Valperga Santus de Cuorgne, natif aussi du Piémont et gendre du marquis de Gouy d'Arsy, a passé les dernières années de sa vie à Ressons, où sa femme, dernière propriétaire du domaine seigneurial, est morte il y a une quinzaine d'années.

M. Plessier demande la remise à une prochaine séance de sa lecture sur les censives de Saint-Corneille.

M. de Marsy donne lecture d'une étude sur quelques points de la vie de Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, et le principal des juges de la Pucelle.

Un héraldiste bien connu, M. Victor Bouton, a publié, il y a un mois environ, dans l'*Autorité*, un article réimprimé et déjà aujourd'hui à sa troisième édition, intitulé : A propos de Jeanne d'Arc. Pierre Cauchon, recteur de l'Université de Paris, vidame de l'église de Reims, ***évêque temporel et non spirituel de Beauvais et de Lizieux***. Son origine et ses armoiries. »

M. de Marsy examine successivement les principales assertions du Mémoire de M. Bouton et combat ses conclusions sur les trois points principaux : l'origine de P. Cauchon, l'attribution qui lui est faite de la chronique normande de P. Cochon, et la valeur de sa nomination au point de vue canonique comme évêque de Beauvais.

Nous ne pouvons que résumer très sommairement les arguments de M. de Marsy sur ces trois points :

1° Pierre Cauchon n'appartient pas à une famille de la Basse-Normandie, d'origine juive, émigrée dans l'Est après le supplice

des Templiers. Il ne paraît pas non plus appartenir à la grande maison des Cauchon de Reims, déjà fixée en cette ville au milieu du XIIIe siècle et dont le chef fut anobli en 1392. Il est plus probable qu'il était le fils d'un paysan des Ardennes.

2° Il ne peut être l'auteur de la Chronique normande, parce qu'en dehors de nombreux arguments tirés du texte même et qu'il est inutile d'invoquer, l'auteur de cette chronique est aujourd'hui parfaitement connu. On sait qu'il est né à Fontaine-le-Dun, au pays de Caux et qu'après avoir été notaire apostolique, il mourut, vers 1456, curé d'une portion de sa paroisse natale.

3° Pierre Cauchon ne fut pas simplement évêque temporel de Beauvais, c'est-à-dire administrateur des biens de cet évêché, mais il fut, au contraire, investi de la manière la plus régulière de l'évêché de Beauvais, par des Bulles pontificales, vérifiées et acceptées par le Chapitre. Il fit son entrée dans sa ville épiscopale en cérémonie, il y prêta serment ; il figura comme évêque assistant au sacre de l'évêque de Paris et même à celui de Henri IV d'Angleterre comme roi de France. Sa nomination à Lisieux fut également régulière, et, sur sa tombe, il était représenté avec la crosse et la mitre.

Si la conduite de Pierre Cauchon a été avec raison sévèrement jugée, si son nom est frappé de tout l'odieux que mérite sa conduite antifrançaise et son rôle dans le procès de Jeanne d'Arc, et si, après sa mort, le pape Calixte III l'a frappé d'excommunication, il ne nous appartient pas de changer la personnalité de l'évêque de Beauvais, de l'injurier, comme écrirait l'auteur de *la fin d'un Monde*, de lui ôter son caractère et ses fonctions épiscopales et de lui attribuer un livre dont il n'est manifestement pas l'auteur.

M. Dusuzeau communique deux boulets en

fonte, de 12 et 10 centimètres de diamètre, trouvés dans la rivière d'Oise, en face du Vieux-Pont, et une lame d'épée recueillie au même endroit. Le conglomérat formé par des dépôts calcaires au pommeau de cette arme, ne permet pas d'en fixer la date, mais elle ne paraît pas très ancienne.

M. Mauprivez présente également une épée trouvée aussi dans la rivière et qui, d'après la forme de la poignée dont les gardes et l'un des quillons sont conservés, paraît appartenir au XVI[e] siècle.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : Discussion sur la question de l'incinération. Communications déjà annoncées de MM. Sorel et Plessier. Notice de M. Rendu, sur plusieurs fondeurs de cloches des environs et une étude de M. de Marsy sur plusieurs ouvrages récents relatifs à Jeanne d'Arc.

Le Secrétaire, MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 20 Mars 1890

Présidence de M. le comte de LAMBERTYE

A l'ouverture de la séance, M. le président annonce la mort de deux membres correspondants de la Société : M. le vicomte des Méloises, président honoraire de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges, et M. le chevalier de Burbure, membre de l'Académie royale de Belgique, à Anvers.

M. le baron de Bonnault fait connaître une nouvelle perte ressentie par la Société, par la mort de M. A. Van Robais, à Abbeville.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et présente les publications adressées à la Société. Il signale tout particulièrement un travail iconographique sur Charlemagne, de M. Clémen, inséré dans les publications de la Société historique d'Aix-la-Chapelle.

La correspondance comprend une circulaire de M. le ministre de l'Instruction publique, relative à la réunion des sociétés savantes qui doit avoir lieu du mardi 27 au samedi 31 mai 1890.

La Société décide qu'elle désignera, dans la prochaine séance, les membres qui seront délégués à cette réunion et qu'elle arrêtera la liste des travaux à présenter sous son patronage.

MM. Rendu et Plessier s'excusent de ne pouvoir assister à la séance et y faire les com-

munications annoncées par eux et dont ils réclament la remise à la prochaine réunion.

M. l'abbé Martinval, curé de Boulogne-la-Grasse, envoie une note relative à la discussion sur l'incinération.

M. Paul de Villepin, présenté par MM. Coudret et de Marsy, est admis comme membre titulaire.

M. Sorel, communique une lettre de M. Frédéric de Bernhardt qui, de Londres, adresse des renseignements sur la vente prochaine d'une partie des manuscrits de la collection de sir Thomas Philips et envoie une note sur l'Exposition des Souvenirs de la famille des Tudors, ouverte en ce moment à la Nouvelle Galerie et faisant suite à l'exposition consacrée aux Stuarts qui a eu lieu l'an dernier.

Cette nouvelle exposition comprend : 1° des tableaux ; 2° des monnaies et médailles ; 3° des manuscrits ; 4° des souvenirs historiques; il y a, parmi ces derniers, une collection d'armures très remarquables, entre autres celle du premier comte de Pembroke, qui commandait le contingent anglais à la bataille de Saint-Quentin, celle du connétable Anne de Montmorency et du duc de Montpensier.

M. de Marsy donne, à l'occasion de la lettre de M. de Bernhardt, des détails sur l'importance de la collection de sir Thomas Philips, qu'ont fait connaître d'intéressantes descriptions de MM. Paul Meyer, Léopold Delisle, Omont et Paul Durrieu, et manifeste l'espoir, qu'à l'exemple de la Belgique, de la Hollande et de plusieurs autres états, la France puisse acquérir une partie des manuscrits concernant notre histoire nationale et qui, pour la plupart, ont été achetés à vil prix, pendant l'occupation anglaise du Nord de la France, après la bataille de Waterloo, ou proviennent de vols commis au préjudice d'un certain nombre de bibliothèques françaises.

M. de Marsy donne lecture d'une note de M. l'abbé Morel, sur la liturgie du diocèse de Noyon au moyen âge. Cette note est destinée à répondre à une des questions posées au Congrès de la Sorbonne et complète le travail entrepris par notre confrère sur la liturgie des anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis.

« Les surprises, dit l'auteur, succèdent aux surprises, dans l'étude des anciennes liturgies. Sans doute l'unité dans la prière en est le caractère distinctif, mais on n'y constate pas moins la plus incroyable variété dans la distribution des formules traditionnelles. L'office de Pâques y est particulièrement remarquable. Les usages extrêmement curieux, observés en ce saint jour, accusaient bien la solennité exceptionnelle de la fête. »

Ayant lu, dans les journaux de Compiègne, le procès-verbal de la dernière séance, M. l'abbé Martinval, curé de Boulogne-la-Grasse, envoie une note signalant trois découvertes de sépulture faites dans cette commune. La première, faite en face de la porte du presbytère, était presque à fleur de terre. Sous une couche de charbon, on rencontra, à 60 centimètres, une quantité d'ossements humains, mélangés à des ossements d'animaux, disposés sur trois lits de charbon alternant avec les couches successives d'ossements. Le tout reposait sur un amas de poteries gallo-romaines, blanches, grises et rougeâtres, et quelques débris paraissant provenir de poteries gauloises.

Ni armes, ni monnaies, mais un morceau de fer rouillé, qui parait être un débris de fer à cheval.

La seconde découverte, faite à 50 mètres de la première, chez M. Havart, consistait en un amas d'ossements, de charbon, de morceaux de bois à demi-brûlés, sur une étendue de plus de trois mètres, une odeur infecte se

dégageait de cette fosse, dans laquelle aucun objet n'a été trouvé et qui ne renfermait pas non plus d'ossements d'animaux, mais seulement des débris de poteries gallo-romaines.

La troisième fosse se trouvait à l'entrée du chemin de Bethembus ; là, peu de tessons de poteries, mais un amas de pierres et un fer à cheval, ainsi que quelques ossements de chevaux.

Ces trois fosses incinérées sont situées près des chemins ; elles n'offrent de variante que dans leur composition et M. l'abbé Martinval croit qu'on peut les reporter à l'époque des premières invasions franques, aux IVe et Ve siècles.

M. Dusuzeau fait remarquer que l'aspect de ces fosses ne semble pas indiquer des fosses à incinération proprement dites, mais qu'on doit se trouver là en présence ou de débris réunis après un massacre et un incendie, comme il y en eut tant sur le territoire de la Gaule, à la fin du IIIe et du IVe siècles, à moins qu'il ne s'agisse de corps déplacés et transportés plus tard dans une sorte d'ossuaire. La présence de fers de cheval semble exclure l'hypothèse de sépultures romaines intactes.

M. de Roucy présente, à cette occasion, les dessins de vases dessinés par M. Cauchemé, trouvés au Mont Chyprais, près de Lacroix-Saint-Ouen, et ayant renfermé des restes de corps incinérés. Il cite également plusieurs exemples de cimetières fouillés par lui et dans lesquels les sépultures par incinération et par inhumation, se trouvent c nfondues, notamment pour l'époque gauloise, à Baron, près Senlis, et à Saint-Maur.

Il rappelle de plus que l'usage d'entourer les corps de charbon afin d'en empêcher la corruption remonte à une date très ancienne, que, de plus, on rencontre même au Moyen-Âge dans les sépultures, des vases percés de

trous, remplis de charbon et qui ont dû être déposés avec de l'encens et des parfums dans les sépultures.

M. de Marsy rappelle que cet usage a été constaté dans un certain nombre de sépultures trouvées dans l'ancien cimetière de Saint-Jacques et que plusieurs de ces vases ont été déposés au Musée. Il signale une variante de cet usage qu'il a été à même de constater dans une récente visite du Musée de Brive. Certaines tombes en pierre du Moyen-Age ont dans leurs parois intérieures des sortes de niches creusées, dans lesquelles les parfums ont été déposés sur de petits amas de charbons.

M. de Marsy, en invitant ses confrères à prendre part à la cinquante-septième session du Congrès archéologique qui se tiendra à Brive, du 17 au 24 juin 1890, trace le tableau des localités qui seront visitées et donne une description sommaire de quelques-uns des monuments de la Corrèze et du Lot. Il signale tout particulièrement le cloître et la salle capitulaire de Tulle ; l'église d'Obazine et l'aqueduc de Coyroux, le pèlerinage de Roc-Amadour, avec ses chapelles attachées en quelque sorte aux flancs du rocher, les sculptures de la Renaissance de l'église et du château d'Assier et celles du Petit-Séminaire de Brive.

Il annonce également qu'il y aura cette année deux expositions rétrospectives, l'une à Tours, l'autre dans la Loire, à Roanne.

Les communications annoncées précédemment sont, sur la demande de leurs auteurs, remises à la séance prochaine dans laquelle seront examinés les projets d'excursions pour 1890.

Le Secrétaire, MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 17 avril 1890

Présidence de M. Plessier, vice-président.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et présente les ouvrages offerts à la Société.

M. Plessier communique une lettre de M. le comte de Lambertye, président, qui, forcé de s'absenter, le charge de présenter ses excuses à ses confrères et le prie de le remplacer.

M. L. de Piépape, lieutenant-colonel du 54e de ligne, présenté par MM. de Lambertye et de Marsy, est admis comme membre titulaire.

M. de Marsy communique une empreinte du plus ancien sceau connu de l'abbaye de Saint-Corneille, ce sceau rond, en forme de cuvette, porte au centre la figure de Saint-Corneille, et est appendu à un acte de 1116, conservé aux archives de la Marne.

M. Eugène Mauprivez donne lecture d'une notice sur un cartouche sculpté sur pierre, trouvé, il y a peu de jours, près de l'ancienne chapelle de la Madeleine dans la rue Saint-Lazare, à côté de débris de squelettes humains.

Ce bas-relief sculpté en ronde bosse a environ 70 centimètres de hauteur. Vu dans son ensemble, il rappelle l'ordonnance de nos grandes armoiries. Un médaillon martelé avec trop de soin pour qu'on puisse en dis-

tinguer les emblêmes en occupe le centre; sur les côtés, comme tenants sont deux figures de femmes, au sommet un motif de couronnement à vrai dire moins qu'héraldique, un groupe de fruits, entrelacés de feuillages et de fleurettes, enfin à la base un mascaron.

Le mascaron, représenté par une tête, est intact et n'est pas la pièce la moins originale. Sous sa figure diabolique, aux yeux flamboyants, à la barbe terminée en inflorescence, aux mortels inconnue, à la bouche grimaçante, armée de solides dents, cette tête, placée là, à proximité du bouquet de fruits, fait songer au dragon de la fable gardant le jardin des Hespérides.

D'une exécution tout à la fois large et délicate, étudiée, ciselée, polie même jusque dans les moindres détails avec un soin minutieux, ce bas-relief, sans être irréprochable, est certainement une œuvre de talent.

A son style, il semble appartenir à l'époque intermédiaire entre la Renaissance et le milieu du XVIIe siècle. Peut-être doit-on le considérer comme un chef-d'œuvre, qu'à l'époque des corporations tout apprenti devait exécuter pour obtenir la faveur de passer maître.

Un dessin au crayon fait avec finesse et habileté par M. Mauprivez, donne une idée très exacte de ce bas-relief.

En terminant sa communication, M. Mauprivez fait connaître l'histoire de l'hôtellerie de la Madeleine dans les dépendances de laquelle cette sculpture a été trouvée.

Des documents authentiques permettent d'en suivre les propriétaires depuis 1741, où elle appartenait encore à l'Hôpital général, qui en avait recueilli la propriété comme ayant été autrefois une maison destinée à recevoir les malades affectés de la lèpre et des autres maladies contagieuses. La chapelle qui y était attenante et qui portait le nom de

chapelle de la Madeleine paraît remonter au commencement du XVIIe siècle et fut interdite au culte en 1761.

L'hôtellerie de la Madeleine, propriété en 1741 du sieur Deblois, appartenait à la fin du siècle dernier au sieur Le Roy, aïeul maternel de M. Eugène Mauprivez ; elle s'est conservée par transmission directe dans cette famille jusqu'à l'année dernière, où elle a passé aux mains de M. Paul Mauprivez.

D'où vient la pierre découverte récemment? A-t-elle servi à décorer la chapelle ou quelque bâtiment voisin, cela semble peu probable et on est plutôt porté à croire qu'elle provient du centre de la ville et a été apportée dans cet endroit avec des remblais, après sa mutilation, à l'époque de la révolution.

M. Eugène Mauprivez achève sa communication en annonçant que son cousin, M. Paul Mauprivez et lui, offrent à la Société pour le musée Vivenel le cartouche qu'il vient de décrire.

Des remerciements sont adressés par M. le Président aux donateurs qui veulent bien conserver à notre ville ce monument intéressant de l'art local, et en particulier à M. Eugène Mauprivez qui l'a décrit et étudié avec autant d'élégance que de précision.

La Société décide qu'elle fera sa prochaine excursion le lundi 5 mai à Braisne, Fère-en-Tardenois et le Mont-Notre-Dame. M. Georges Brulé veut bien se charger d'organiser cette course de concert avec le secrétaire.

M. Benaut présente un exemplaire de l'*Histoire sainte* du père Talon, imprimée en 1640, avec une petite reliure à petits fers, malheureusement fatiguée. Cet ouvrage avait été donné à l'abbaye de Royallieu par l'abbesse Marie-Henriette Goulfier de Roannès.

M. Peyrecave présente un denier d'Edouard Ier, roi d'Angleterre, trouvé à Elincourt.

M. Plessier fait une communication sur une

pointe de javelot en bois de chêne, recueillie dans les dragages de l'Oise près le Confluent. Cette pointe est du type dit *à pédoncule* avec épaulements légèrement retroussés.

C'est le premier exemple connu d'une pointe de flèche en bois de l'époque néolithique, mais M. de Mortillet a signalé un poignard en bois d'if et un ciseau de même essence ou de sapin. S'appuyant sur l'exemple de peuplades sauvages contemporaines, M. Plessier indique les raisons qui le portent à admettre l'existence des pointes de flèches et de javelots en bois et ajoute que si on n'en a pas encore signalé, c'est parce que le bois conservé jusqu'à nos jours dans l'eau ou dans la terre s'altère presque immédiatement, après sa découverte.

Il termine par des détails sur les moyens à employer pour conserver les objets en bois découverts dans les fouilles.

M. Coudret donne lecture d'une inscription funéraire de 1674, qui existait dans l'église des Cordeliers et dont le texte est relevé dans un acte notarié de 1679. Il pense que l'acte de décès n'ayant pas été dressé ou ayant été perdu, l'inscription fut relevée pour en tenir lieu et être constatée par acte authentique.

M. de Marsy analyse les mémoires de Jean Maillefer, marchand de soie et bourgeois de Reims, d'après la publication qui vient d'en être faite par M. Henri Jadart. Né en 1611, mort en 1683, Maillefer a occupé un rang important dans sa ville natale ; il a reçu dans sa maison Anne d'Autriche lors du sacre de Louis XIV, et M. de Marsy pense que les détails qu'il donne sur les conditions de la vie en province au milieu du XVII[e] siècle offrent la plus grande analogie avec ceux que l'on pourrait recueillir snr notre ville pour la même époque.

Pour extrait : MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 22 mai 1890

Présidence de M. le comte de LAMBERTYE, président.

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et procède au dépouillement de la correspondance et des livres offerts.

M. DERÔME, ingénieur des ponts et chaussées, est nommé membre titulaire, sur la présentation de MM. A. de Roucy et de Marsy.

M. de Marsy présente un compte-rendu sommaire de l'excursion faite par la Société le 5 mai à Braisne, à Fère en-Tardenois et au Mont-Notre-Dame.

Il décrit en particulier la construction imposante de l'ancieu château de Fère et appelle l'attention sur la forme en redan des bases des tours. Le pont, surmonté d'une galerie, construit par Jean Bullant, et dont la porte est décorée par Jean Goujon, mérite également un examen spécial et M. de Marsy présente quelques observations au sujet de sa décoration. Avant tout, le secrétaire se fait l'interprète des sentiments de gratitude de ses confrères, envers Mme de La Planche, qui a bien voulu leur faire de la manière la plus gracieuse les honneurs du château de Fère et qui apporte à la conservation de cet édifice des soins constants, en même temps

qu'elle en étudie les données historiques et en connait jusqu'aux moindres détails.

L'église de Braisne, celle de Fère-en-Tardenois ont aussi été visitées par la Société, ainsi que les ruines de la grande et belle église du Mont-Notre-Dame. Malheureusement, nous avons eu trop peu de temps pour ce dernier monument qu'il ne nous a été permis que d'entrevoir.

M. Sorel, délégué par la Société, à la réunion de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, décrit les fêtes de Jeanne d'Arc, auxquelles il lui a été donné d'assister pendant les deux journées des 6 et 7 mai. Il nous introduit au sein de la Société historique de l'Orléanais, dans la séance générale tenue sous la présidence de M. L. Delisle, pour la distribution des récompenses du concours quinquennal, nous conduit à la cérémonie dans laquelle le soir, au portail de la cathédrale, le maire remet au cardinal-archevêque de Paris, l'étendard de Jeanne d'Arc, au son de la musique, au bruit de l'artillerie et à la lueur des flammes de bengale qui éclairent les tours et la façade de Sainte-Croix ; il nous fait suivre la foule qui se porte autour de la statue de Jeanne d'Arc, sur la place du Martroi. Le lendemain, la journée est plus complète encore.

La cérémonie commence par une messe célébrée, en présence du cardinal et d'un grand nombre de prélats, des fonctionnaires et des officiers en uniforme, des membres de la cour et des tribunaux en robes, de toute la population enfin, et, sans son titre de délégué qui lui a valu une place réservée, M. Sorel nous avoue qu'il aurait eu fort peu de chance d'entendre le panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé par M. l'abbé Mouchard. A la suite de la messe, une procession d'un fort bel ordre et de l'aspect le plus imposant, comprenant tous les fonctionnaires et escor-

tée par un détachement de troupes, se rend de l'église Sainte-Croix au-delà du pont, au fort des Tournelles, dont la prise décida du sort d'Orléans, où est chanté le *Te Deum* et où la bénédiction est donnée.

Le soir, une de ces fêtes exceptionnelles dont le souvenir se conserve dans la mémoire des lettrés, était donnée au petit séminaire de la Chapelle Saint-Mesmin. Reprenant les traditions introduites par Mgr Dupanloup, les élèves donnaient en grec une représentation d'*Œdipe à Colonne*, avec les chœurs de Mendelssohn. Les acteurs ont été surprenants de vérité dans l'interprétation de cette tragédie et M. Sorel ne veut pas laisser passer sans le mentionner le nom du jeune Baillet, qui a été des plus remarquables dans le rôle d'Antigone.

Après avoir remercié M. Sorel du récit si vrai et si émouvant qu'il vient de faire des fêtes de Jeanne d'Arc, M. le Président propose à la Société de témoigner notre reconnaissance pour l'accueil fait à M. Sorel, notre délégué, en conférant à MM. BASSEVILLE, président et BOUCHER DE MOLANDON, membre de la Société archéologique de l'Orléanais, le titre de membre correspondant de la Société historique.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Une discussion s'ouvre sur les excursions projetées et les membres, à la suite des observations présentées, s'en rapportent au bureau et à la commission spéciale pour le choix des itinéraires et des dates des prochaines excursions.

M. de la Chanonie fait connaître, d'après des mémoires encore inédits et qu'il se propose de publier prochainement, la vie d'un chef royaliste de l'Ouest, Auguste Tercier, né en 1752, à Philippeville, en Belgique, mort à Amiens en 1823, et qui était allié à plusieurs

familles Compiégnoises. La vie d'Auguste Tercier, est écrite dans un style facile, un peu emphatique, avec de nombreuses citations poétiques et porte bien l'empreinte du temps. Tous les faits qu'elle renferme semblent exacts, mais on ne peut s'empêcher de constater que l'écrivain a peut-être cherché à se faire voir sous un jour avantageux et qu'il a parfois exagéré l'importance du rôle qu'il a joué dans certaines circonstances. Entré dans l'armée à 18 ans comme sous-lieutenant, il partit peu d'années après pour tenir garnison à la Martinique et y vécut dans l'intimité de la famille de Tascher de la Pagerie. Il conserva un précieux souvenir de Joséphine et n'est pas éloigné de croire que ce sentiment était réciproque et que c'est à lui qu'il dût son salut lors qu'il fut compromis dans une conspiration célèbre. Tercier fit la campagne de France et servit dans les gardes de Monsieur, gagna la croix de Saint-Louis et émigra un des premiers.

Mais il ne tarda pas à se désillusionner sur le rôle des émigrés en Allemagne et écrivit à ce sujet plusieurs lettres qui paraissent avoir été mises sous les yeux de Louis XVI avant sa captivité. Après la campagne de Hollande, en 1795, Tercier alla, en touchant l'Angleterre, rejoindre l'armée royale à Quiberon. Fait prisonnier, il réussit à s'évader, après des péripéties nombreuses.

Le récit de Tercier, relativement à la journée de Quiberon, est des plus intéressants et apporte de nouveaux éclaircissements à l'histoire, bien qu'il ne faille peut-être pas tenir un compte très rigoureux de ses accusations contre Puisaye pour qui l'heure tardive de la justice semble sonner de nos jours.

Nous ne pouvons suivre Tercier dans le récit des campagnes de l'ouest où il fut chef de division avec 3.000 hommes armés et eut 40 lieues de territoire sous ses ordres.

Les détails qu'il donne sur cette vie toujours menacée, toujours errante, sur ses tournées, sur ses combats, sur ses cachettes, sont pleins d'originalité. Second de Rochecot, général en chef de l'armée du Maine, à la reprise des hostilités à la suite de fructidor, il prend le commandement de l'armée lorsque celui-ci est fusillé, mais ne le garde que peu de temps et fait agréer par le gouvernement anglais Bourmont à sa place. Venu à Paris, il est arrêté, conduit au Temple, relâché à la suite d'un interrogatoire qui semble un peu fantaisiste, compris en 1803 dans la conspiration de Cadoudal, mis de nouveau en prison et relâché, croit-on, grâce à l'intervention de l'impératrice Joséphine.

Ici, se termine sa vie active, Tercier se retire à Amiens, épouse Mlle Le Picart de Millencourt, écrit ses mémoires, et reçoit à la restauration le grade honorifique de maréchal de camp.

Sous le titre de *Nicolas Foucquet et Compiègne*, M. de Marsy présente une analyse détaillée de l'ouvrage que vient de publier M. Jules Lair, sur le célèbre Intendant. Reprenant les origines de cette famille honorablement connue depuis deux siècles, il rappelle que le père de Foucquet fut én 1626 désigné pour faire partie de la Chambre de justice qui condamna à mort le comte de Chalais. Moins d'un demi-siècle plus tard, Nicolas Foucquet, après avoir, comme procureur-général près de ces juridictions exceptionnelles, requis sévèrement dans plusieurs circonstances, devait à son tour être jugé par l'une d'elles et se voir reprocher ses procédés envers les prévenus, ses réquisitoires, etc.

Nous ne pouvons raconter l'histoire de Nicolas Foucquet, c'est celle des vingt premières années du règne de Louis XIV, celle surtout du système financier déplorable que Colbert devait réformer, après avoir large-

ment profité de ses abus. Nous trouvons Foucquet à Compiègne avec la Reine Mère et Louis XIV pendant la Fronde, nous assistons à l'audience et à la déconvenue du cardinal de Retz ; nous voyons les campagnes tortueuses de l'abbé Basile Foucquet, servant tour à tour son frère et les ennemis de celui-ci et faisant à Mello, à la duchesse de Chevreuse une cour des plus originales, nous assistons au passage à Compiègne des 900.000 livres prêtés par Foucquet, pour la campagne de 1658.

Enfin, pendant le procès de Foucquet, nous voyons la Chambre de Justice juger en appel, en manière de passe-temps, un pauvre diable de receveur des tailles de Crépy, du nom de Dumont, condamné en première instance par Charmolue, trésorier de France de Soissons, et finalement pendu devant les remparts de la Bastille, sous l'accusation de péculat, « pris comme mannequin qu'on voulait balancer à la potence devant les fenêtres de la prison de Foucquet, afin de faire passer des mauvaises nuits à plusieurs. »

Nous ne retracerons ni les longues péripéties du procès de Foucquet, traîné pendant trois ans, lui et ses juges d'Angers et Vincennes, de Moret à l'arsenal, ni les phases de l'instruction. Tantôt il se défend pied à pied, tantôt froissé par les procédés de ses anciens collègues, il refuse de répondre et est menacé de se voir faire son procès à la muette. Malgré les charges que l'on veut faire peser sur lui, sans documents, presque sans papier, Foucquet ne perd pas son calme et quand le nouveau procureur Chamillart l'interroge il s'établit entre eux un amusant colloque, lorsque ce dernier lui dit qu'il arrive de Compiègne *où il travaillait dans la forêt*, c'est-à-dire réprimait les abus commis par les maîtres des eaux et forêts, et que Foucquet, semblant le prendre pour un coupeur de

bourses, lui rétorque : « Ce mot de forêt m'est suspect, il suffit à désigner qui vous a mis en votre place. »

Après avoir raconté la condamnation de Foucquet, sa détention à Pignerol, et apporté une opinion nouvelle sur le fameux problème du masque de fer, M. Lair termine son livre par un coup-d'œil sur la vie des derniers héritiers de Foucquet et rien n'est plus curieux que de voir les alliances et les rapprochements de position que les hasards réservent aux descendants des principaux personnages qui ont joué un rôle dans le procès du surintendant.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : 1° Note de M. Méresse, sur la construction angulaire des fondations du château de Fère-en-Tardenois. 2° M. Sorel : Le lieu de la prise de Jeanne d'Arc, etc.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 juin 1890

Présidence de M. PLESSIER, vice-président.

En l'absence du secrétaire et du secrétaire-adjoint, M. Dervillé, membre titulaire, remplit leurs fonctions et fait lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Connaissance est donnée ensuit d'une lettre de M. le Président qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, prenant part au Congrès archéologique de France, ouvert à Brive, sous la présidence de M. de Marsy, secrétaire de la Société.

M. le Président dépose sur le bureau les publications offertes à la Société, notamment de l'ouvrage intitulé : « Pèlerinage d'un paysan picard à Saint-Jacques, de Compostelle, au commencement du XVIII[e] siècle », par le baron de Bonnault d'Houët. Des remerciements sont adressés aux auteurs.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Boucher de Molandon, ancien président de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, qui remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait en lui conférant le titre de membre honoraire.

Le compte rendu de la dernière excursion à Nogent-les-Vierges, est remis à la prochaine séance.

M. Méresse présente ensuite une étude intéressante sur la construction du château de

Fère-en-Tardenois. Les sept tours offrent cette particularité que leurs bases sont dérivées d'une saillie à redans pressés imitant assez bien les plis d'un ruban au bas d'un vêtement féminin. Ils ont une hauteur de 1 m. 50 environ.

M. Méresse examine successivement l'ensemble de cette forteresse au point de vue de ses avantages pour sa défense de l'attaque, de sa décoration et enfin du sens religieux que l'on peut attribuer à son ornementation. L'orateur croit voir dans la ceinture qui enserre les tours, une image symbolisée de la couronne d'épines et un souvenir de la croisade à laquelle prit part Robert II, comte de Dreux, fondateur du château.

M. le président de Roucy, ainsi que MM. de Bonuault, G. Brulé et Francis de Roucy combattent cette hypothèse et la discussion est renvoyée à une autre séance,

M. Plessier présente une collection de silex de différents types, recueillis sur la hauteur qui domine Rieux, Villers-Saint-Paul, etc.

L'ordre du jour de la prochaine séance, comprendra diverses communications de MM. Méresse, Sorel et Dervillé.

Pour le Secrétaire empêché,

B.-A. Dervillé.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 17 juillet 1890

Présidence de M. PLESSIER, vice-président

En l'absence de M. le comte de Lambertye, M. Plessier, vice-président, prend place au fauteuil et donne communication d'une dépêche de M. le comte de Marsy, qui regrette de ne pouvoir assister à la séance.

M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 19 juin.

Au sujet de l'excursion projetée, M. Sorel fait connaître que M. le comte de Marsy, propose la date du 25 juillet et offre de s'entendre avec M. le marquis de Thuisy qui conduirait la Société historique au château de Raray, chez Mme de La Bédoyère, sa parente. Plusieurs membres proposent de visiter le même jour la ferme de Huleux, ancien rendez-vous de chasse, et Montépilloy. Après délibération, il est décidé que les détails de l'excursion seront réglés par la Commission spéciale et la date du 24 juillet est définitivement adoptée.

M. Sorel communique ensuite d'intéressants détails biographiques sur Pierre-Marie Desmarets, né à Compiègne en 1764, mort à Paris, le 4 avril 1832 :

Né à Compiègne, le 11 mars 1764, de Jean-François Desmarets, marchand boursier, et de Marie-Barbe Legendre, Desmarets fit ses études au collège Louis-le-Grand, puis, en

1792, s'enrôla comme volontaire dans l'armée du Nord et fit partie du bataillon de la Charente. C'est en cette qualité qu'il assista au mois de juin 1793, au siége de Valenciennes, dirigé par le duc d'York, siége qui amena le 28 juillet suivant, la Capitulation de la ville que commandait le général Ferrand, assisté des commissaires Cochon et Briez, membres de la Convention.

En sortant de Valenciennes, Desmarets quitta l'armée, revint dans sa famille où il rédigea un *Précis historique du siège de Valenciennes* qu'il fit imprimer après l'avoir lu à la *Société populaire* de Compiègne, puis fut chargé par le ministre de la justice de rétablir les tribunaux de la Gironde et de faire régulariser les jugements rendus pendant les troubles dont cette province avait été le théâtre.

L'année suivante, il devint l'un des administrateurs généraux des hospices civils et militaires, et fit partie de la *Commission du commerce et approvisionnement.*

En 1795, on le trouve chargé du service des vivres de l'armée des Alpes, fonction qu'il exerça pendant quatre ans. Au mois d'octobre 1799, au lendemain du 18 brumaire, Fouché, ministre de la police l'appela auprès de lui et lui confia la direction de la sûreté de l'Etat, où il fit preuve d'une véritable capacité, jusqu'en 1814. A cette époque, ayant quitté sa position, il se retira dans une campagne auprès de Compiègne et y risqua d'être arrêté le 15 mars 1815 par un commissaire envoyé de Paris tout exprès à cet effet, mais dont il sut dépister les recherches.

Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon ayant remis Fouché à la tête du ministère de la police, Desmarets reprit lui-même ses anciennes fonctions, et l'arrondissement de Compiègne le nomma député. Au mois de juillet 1815, la direction de la police ayant

été supprimée, il rentra dans la vie privée et s'occupa de rassembler les notes d'un ouvrage qui ne parut qu'après sa mort, sous le titre : « *Témoignages historiques ou quinze ans de haute police sous Napoléon* » avec cette dédicace : « A la mémoire de Napoléon, et à quiconque fera mieux que lui dans des circonstances aussi fortes. »

Desmarets a consigné dans ce travail une foule de détails pleins d'intérêt sur les divers attentats dont Napoléon fut l'objet ; la mort du duc d'Enghien, l'évasion de sir Sidney Smith et du capitaine Wrigth de la tour du Temple ; la conspiration du général Mallet ; le ministère Fouché, etc., etc.

Il mettait la dernière main à *ces témoignages*, quand le 4 avril 1832, il succomba à une attaque subite de choléra, presqu'en même temps que l'un de ses fils qui avait embrassé la carrière médicale.

En présence de pareils documents, on ne s'explique vraiment pas comment Bourquelot (*La Littérature Française*) ; Charles Brainne (*Hommes illustres de l'Oise*, t. Ier, p. 391) et Larousse (Dictionnaire du XIXe siècle) présentent Desmarets auxquels ils ne donnent que le prénom de Charles, comme ayant été seulement prêtre et chanoine de la cathédrale de Chartres.

D'autre part les *Mémoires de Tercier* récemment communiqués par M. de la Chanonie traitent Desmarets d'*oratorien*, probablement parce qu'il a fait parti de l'Administration de la Police dont le chef était Fouché, ancien oratorien lui-même.

On a même prétendu qu'il avait exercé comme curé à Longueil-Sainte-Marie près de Compiègne. La vérité c'est qu'avant la Révolution, Desmarets avait bénéficié du titre de *Chanoine-clerc* de l'église de Saint-Gatien *à Tours*, et non à *Chartres*. Or ce titre de *clerc* qui équivalait à celui de *tonsuré*, suffi-

sait pour jouir d'un bénéfice, mais il ne conférait pas la prêtrise, encore bien qu'il permît de se qualifier d'*abbé*.

Quant à la cure des environs de Compiègne, elle était administrée par un de ses homonymes. Il y a donc eu confusion de noms.

Il importait de rectifier une pareille erreur et de rappeler à la génération actuelle le souvenir d'un homme de bien né à Compiègne et qui, pendant sa vie, s'est distingué tout à la fois par son courage et par sa modération.

Des remerciements sont adressés à M. le président Sorel pour cette communication.

M. Méresse donne lecture d'un contrat du XVIIIe siècle établissant l'obligation formelle de tendre des toiles au jour de la fête du Très Saint-Sacrement sur les façades de deux maisons sises à Compiègne dans la censive de Saint-Clément. — « Par devant les notaires... fut présent... lequel a vendu, cédé... une maison située sur le Petit-Change ou marché à toiles et une autre maison... contigüe... vulgairement appelée *Hôtel de Saint-Julien*... à la charge aussi de tendre sur ledit marché le devant de ces maisons les jours et fêtes du très Saint-Sacrement, de contribuer avec les autres maisons voisines à l'entretien du reposoir... Fait et passé en la demeure de Charmolüe, le 3 février 1769, par Pouletier, notaire. »

A la demande de plusieurs de leurs collègues, M. l'abbé Morel et M. l'abbé Leclercq, donnent quelques indications sur l'origine de la fête du Saint-Sacrement, dont l'institution, due à Saint-Thomas d'Aquin, remonte au milieu du XIIIe siècle.

M. Dervillé présentant un extrait des mémoires de Dufaure de Chaverny, introducteur des ambassadeurs à la cour de France, signale la construction de somptueux pavillons de chasse sous les règnes de Louis XV et Louis XVI à la lisière de la forêt de Compiè-

gne. L'auteur reporte à la date de 1752 la création de ces lieux de réunion environnés d'un parc tracé dans la forêt.

M. Cauchemé fait remarquer que cette date est aussi celle de la création des grandes Avenues, tracées par Gabriel et plantées par Godot. Le plan original signé de la main de Gabriel est conservé aux archives des bâtiments du Palais.

M. le président de Roucy fait passer sous les yeux de ses collègues un tableau imprimé et orné de gravures provenant du Bureau de commerce de Paris (année 1836) et donnant les noms et marques des commerçants de Compiègne réunis en Syndicat pour l'achat de bois carrés propres au sciage et à la charpente.

M. l'abbé Morel a relevé aux Archives nationales de nombreuses Lettres de rémission accordées par Charles V à des individus inculpés de participation à la Jacquerie. Ces documents jettent un jour nouveau sur l'époque. La Jacquerie ne fut-elle qu'un soulèvement révolutionnaire ? Nous le pensions, dit l'auteur : « Les récits qui suivent nous ont fait modifier notre appréciation. » Et M. l'abbé Morel donne lecture de plusieurs textes établissant nettement la nature des faits reprochés aux inculpés et la violence à laquelle ils ont dû bien souvent céder. Ces Lettres sont nombreuses et l'auteur n'en a recueilli que quelques-unes, qui concernent des habitants de Compiègne ou des environs. Telles sont celles qui rapportent l'histoire de Bernier, de Villers Saint-Pol, successivement dépouillé et ruiné par tous les partis qu'il avait dû servir, et les malheurs de Jean Rose et de Jeanne sa femme. Sous la menace de voir « bruslée sa maison, gastés et dissipés tous ses biens, et lui mis à mort », Jean Rose avait dû suivre le parti des gens du plat pays. Pour échapper plus sûrement à cette fâcheuse société, il

avait envoyé sa femme et ses enfants à Compiègne avec une partie de ses biens. Chargé lui-même, quelques jours après, d'une mission pour les bourgeois de cette ville, dont il était fort connu, Rose fut appréhendé au nom du roy par le prévôt forain et jeté en prison. En vain allégua-t-il être clerc pour échapper à la juridiction du Bailli de Senlis, on lui rasa la tête et, « bien qu'il n'eût aucune chose meffait ou délinqué contre le roy ou les nobles, lui fut fait copper la tête ». Ses biens, saisis et confisqués, sa veuve, sans ressource, fit appel au pouvoir royal, qui entendit sa demande.

« Comme ladite Jeanne ne saurait pain gaigner, dit le Dauphin Charles, dans les Lettres de rémission délivrées à Paris au mois de septembre 1358, ni auroit de quoi vivre et nourrir trois petits enfants qu'elle a, mais les verroit mendier et être toujours en grande pauvreté et misère ; voulant sur ce *équité* et *miséricorde précéder rigueur*, Nous, à ladite Jehanne, dégarpie de feu Jean Rose et à ses dits enfants, avons remis, quitté, donné et délaissé.,. tous les biens quelconques, meubles et héritages que tenoient et possédoient lesdits conjoints avant la mort dudit Jehan. »

M. l'abbé Morel fait passer ensuite sous les yeux de ses collègues un remarquable manuscrit du XVI[e] siècle appartenant à la communauté des SS. Religieuses de Domfront.

C'est un office noté de Saint-Front, patron du village. Ce volume de 44 feuillets a gardé les ais en bois de hêtre de sa reliure primitive : les armoiries d'Ainval et de Wallon qu'il renferme indiquent à la fois sa date et le nom du Seigneur pour qui il fut composé : Claude d'Ainval qui épousa, en 1512, Marguerite de Wallon, héritière de la terre de Domfront. Neuf miniatures, dont plusieurs fort délicates, sont placées en tête des leçons des matines. Ce sont : le baptême de Saint-

Front ; Saint-Front chassant un démon ; Saint-Front recevant de Saint-Pierre le bâton avec lequel il ressuscitera Saint-Georges ; la ressurrection de Saint-Georges à Bolsena ; Saint-Front à Vésonne rendant la vue à un aveugle ; Saint-Front brûlant la statue de Vénus ; Saint-Front traîné devant un tribunal ; Saint-Front condamné à mort, martyre de ses quatre compagnons martyrisés.

M. le docteur Lesguillons remet à la prochaine séance la communication d'un registre des comptes du bureau de charité de la ville de Compiègne.

Comme tous les ans, à pareille époque, la Société s'ajourne au mois de novembre prochain.

La séance est levée à trois heures et demie.

R. DE MAGNIENVILLE.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 20 Novembre 1890

Présidence de M. le comte de LAMBERTYE.

Après la lecture du procès-verbal et le dépôt des livres adressés à la Société, le secrétaire fait connaître la mort de trois membres correspondants décédés depuis la dernière réunion. Ce sont M. le comte Alfred de Longpérier-Grimoard, président honoraire du Comité archéologique de Senlis, qui a sssisté assez souvent à nos réunions; M. Edouard Piette, ancien député, président de la Société archéologique de Vervins, auteur d'intéressants travaux historiques sur la Thiérache; et M. Ch. Roach-Smith, de la Société des Antiquaires de Londres, directeur des *Collectanea antiqua*, dans lesquelles il avait inséré de nombreuses études sur l'archéologie de la France, et entre autres des recherches sur le mont Berny et les fouilles de la forêt de Compiègne, recherches qui ont été traduites par M. Henri Chardon.

MM. Louis Guesnet, maire de Carlepont, Lefranc, à Tracy-le-Mont, Mercier, directeur de la manufacture d'Ourscamp, et Moral, à Ourscamp, présentés par MM. Sorel et Léon Dusuzeau; Célestin Lagache, conseiller général de l'Oise, ancien sénateur, à Courcelles-Epayelles, présenté par MM. Plessier et Sorel; Lucien Boudousquié, à Compiègne, présenté par MM. A. de Roucy et de Marsy; et le comte Albert de Bertier de Sauvigny, au châ-

teau de Cœuvres (Aisne), présenté par MM. de Marsy et de Lambertye, sont admis comme membres titulaires.

M. le secrétaire communique le programme des questions posées par le Congrès de la Sorbonne en 1891. Ces questions sont restées les mêmes que celles posées en 1890.

M. le docteur Lesguillons analyse un curieux registre des délibérations du Conseil de Charité de Compiègne, de 1821 à 1830, registre qu'un heureux hasard lui a fait rencontrer.

Les Conseils de Charité avaient été créés par une ordonnance royale du 31 octobre 1821 pour exercer une surveillance sur les opérations des commissions des hospices et des bureaux de bienfaisance, surveillance qui est conférée aux conseils municipaux, depuis le commencement du régne de Louis-Philippe.

Les délibérations du Conseil de charité n'offrent pas seulement un certain intérêt au point de vue de l'administration des œuvres de bienfaisance sous la Restauration, ils nous donnent de plus des renseignements sur quelques points historiques concernant nos établissements hospitaliers. On y voit figurer chaque année dans les comptes les revenus du bac de Lacroix-Saint Ouen, donnés à l'Hôtel-Dieu par Saint-Louis, en 1265, ainsi que des détails sur les dispositions testamentaires d'Hersan en faveur de l'école de charité de Saint-Antoine.

La situation hygiénique de l'hôpital en 1824 est des plus satisfaisantes et on était arrivé à dire d'un vieillard qui y était admis qu'il avait obtenu un brevet d'immortalité.

En 1830, la prestation de serment à Louis-Philippe exigée des membres du conseil de charité amena la démission d'un certain nombre de ses membres, et notamment de MM. de la Rezière, de Béthune, Bouchard, Cretté, de Brohin et Esmangart de Bournonville.

M. le président remercie M. le docteur Lesguillons de l'intéressante analyse du registre du Conseil de charité et le prie de la résumer dans une note destinée au Bulletin.

M. Benaut donne communication d'une notice qu'il vient de rédiger, sur l'histoire des établissements hospitaliers de Compiègne à l'occasion du projet de réunion de l'Hôtel-Dieu à l'Hôpital, projet dont l'exécution vient d'être mise au concours.

M. Méresse, à l'occasion de la donation du bois de Hazoy à l'Hôtel-Dieu, mentionné par M. Benaut, fait remarquer qu'il ne s'agit pas ici du bois du Hazoy près Béthisy, mais d'un bois défriché situé sur la rive gauche de la rivière, entre Compiègne et Lacroix-Saint-Ouen et qui portait le même nom.

Aprés avoir rappelé que M. du Lac a consacré plusieurs années à l'étude des documents renfermés dans nos archives hospitalières et a lu, à diverses reprises, des fragments d'une histoire des hospices de Compiègne à la Société, M. de Marsy fait remarquer que, si nous arrivons assez facilement à connaître la suite des fondations et dons faits aux hospices, les ventes et les acquisitions de leurs biens et la régle des divers ordres religieux qui les ont administrés, il est un point sur lequel presque partout les documents sont muets, c'est en ce qui concerne le genre de vie des malades.

Il croit donc utile de signaler la récente publication faite par M. J.-M. Richard, sur les hôpitaux d'Arras, d'Hesdin et de Gosnay aux XIIIe et XIVe siécles. M. Richard a été assez heureux pour retrouver de nombreux comptes et budgets qui lui ont permis de connaître d'une manière exacte l'existence et même la nourriture des malades. On y voit notamment qu'au XIVe siécle, contrairement à ce qui se passait à Paris, il y a moins de

cent ans, à Arras, chaque malade avait un lit pour lui seul.

M. A. de Roucy communique une lettre de M. de Cayrol adressée en 1844 à l'abbé Santerre au sujet d'Hersan, lettre renfermant des détails intéressants sur le maître de Rollin, fondateur des écoles de Saint-Antoine.

M. Méresse indique l'emplacement exact où se trouvait la tombe d'Hersan dans le cimetière Saint-Antoine.

M. de Marsy demande que les divers renseignements signalés par les membres de la Société au sujet d'Hersan soient réunis en un seul article et renouvelle le vœu qui avait déjà été exprimé peu d'années après la fondation de la Société, qu'une plaque commémorative soit placée aussi près possible de l'emplacement de la sépulture d'Hersan.

M. R. de Magnienville offre à la Société divers documents imprimés et manuscrits concernant le département de l'Oise à l'époque de la Restauration notamment des listes électorales, avec indications censitaires et un état des officiers de la garde nationale.

A la demande de quelques membres, M. Méresse entre dans d'intéressants détails sur la première construction de la Chapelle de Bon-Secours et tout en faisant l'éloge de la nouvelle restauration de ce monument, il exprime le regret que l'on n'ait pas conservé dans cet édifice, élevé en 1642 seulement et pour consacrer un vœu fait quelques années avant, le style du XVIIe siècle, qui lui eût paru préférable au style gothique pour la décoration de cet édifice.

M. de Marsy exprime le vœu que les *ex-voto* les plus importants et notamment tous ceux qui offrent un intérêt historique ou représentant des portraits comme celui du Maître du pont soient replacés dans la Chapelle. Il n'ose cependant s'associer au désir émis par M. Méresse de voir les anciens ba-

teaux offerts par les mariniers y reprendre leur place à cause de leur état de vétusté. Il profite de cette circonstance pour renouveler le regret qu'il éprouve d'avoir vu, lors de la dernière restauration de l'église de Saint-Germain, disparaître quelques toiles de peu de valeur assurément, mais qui provenaient de l'abbaye de Royallieu.

MM. Leveaux, Méresse et Rendu fournissent divers renseignements sur l'état de la Chapelle de Bon-Secours et de la maison du chapelain à diverses époques.

M. le docteur Lesguillons, rappelant le bruit qui s'est fait dernièrement au sujet de la représentation du drame de *Cléopâtre*, de Sardou, fait passer sous les yeux de ses confrères un exemplaire d'une monnaie de moyen bronze portant la tête de profil de la célèbre reine d'Egypte.

M. A. de Roucy lit un document curieux relatif aux recherches archéologiques poursuivies dans l'Oise, par Cambry, qui en fut préfet sous le Consulat et auquel on doit une description de notre département. Le préfet archéologue qui aimait à se faire représenter en uniforme dans les planches de son ouvrage, ainsi qu'on le voit dans les vues de Bratuspantium et de Voisinlieu aimait beaucoup les antiquités, mais ne paraît pas avoir été disposé à les payer volontiers, car Barraud, alors secrétaire de la préfecture, et qui faisait pour lui des acquisitions ne pouvait, au dire d'un mémoire lu par M. de Roucy, obtenir ni le remboursement de ses avances, ni celui de ses voyages. Et pourtant les objets qu'il avait procurés au préfet n'étaient pas d'une médiocre importance, car, dans le nombre, figurent diverses médailles provenant de la trouvaille du Tronchoy, près Hornoy (Somme), qui renfermait pour plus de 12.000 fr. de monnaies romaines en or.

M. le président Sorel communique un cu-

rieux état d'œuvres d'art achetées par Louis-Philippe, pour le compte de son domaine privé, à la suite du salon de 1831. Ces acquisitions, dont le montant s'élève à 40.950 fr. nous donnent un aperçu du prix des tableaux et des statues à cette époque. Trois tableaux de Léon Cogniet sont comptés à 1.000 fr. la pièce, *Une marine*, de Gudin, 2.000 fr., le *Serment du Roi à la Chambre*, par Devéria, 1.000 fr., deux Léopold Robert, 3.000 et 2.000 francs, etc. Si les statuaires semblent un peu mieux partagés, les prix qui leur sont alloués ne semblent pas encore très rémunérateurs ; Duret, *Mercure*, statue en marbre, 8.000 fr. ; Foyatier, *Une jeune fille jouant avec son Chevreau* ; groupe en marbre, 3.000 fr. ; Gayrard, buste de Louis-Philippe, 2.500 fr.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les élections pour le renouvellement annuel du bureau, M. Raymond Chevallier, l'histoire d'une maison de la rue des Domeliers, et les communications précédemment annoncées de MM. Benaut de Marsy.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 18 décembre 1890

Présidence de M. le comte de LAMBERTYE.

Après la lecture du procès-verbal et la présentation des ouvrages adressés à la Société, M. de Marsy, secrétaire, communique des lettres de remerciements de MM. L. Guesnet, Célestin Lagache, le comte de Bertier de Sauvigny, et Mercier, au sujet de leur récente admission.

Il donne ensuite lecture du programme des Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne pour 1891, et des instructions adressées par M. le Directeur des Beaux-Arts au sujet de la réunion des Sociétés des Beaux-Arts.

M. l'abbé Maillet, curé de Saint-Germain, à Compiègne, présenté par MM. A. de Roucy et de Marsy, est admis comme membre titulaire.

M. Benaut, appelé à faire une lecture sur le premier jour du dix-neuvième siècle et sa célébration à Compiègne, lecture qui n'avait pu être faite à la dernière séance, s'excuse sur ce qu'il a dû, dans l'intervalle, publier ce travail dans son histoire populaire de Compiègne et communique, à la place, un résumé de l'histoire du bureau de bienfaisance de Compiègne depuis la suppression de la

Table-Dieu et des Charités des paroisses. Il rappelle l'emploi fait au commencement de ce siècle de plaques d'étain destinées aux personnes autorisées à solliciter la charité sur la voie publique et présente une de ces plaques de forme ovale, pourvue d'une bélière et sur laquelle on lit en relief les mots : *Ville de Compiègne*, *Indigent*, et au-dessous, en creux, n° 128.

M. Raymond Chevallier demande à remettre au mois de janvier la lecture de son travail sur une maison de la rue des Domeliers, quelques documents sur les personnages de la Cour du roi Charles IV qui l'ont possédée, lui faisant encore défaut.

M. A. de Roucy signale, à cette occasion, l'intérêt qu'il y aurait à réunir les matériaux d'une notice sur le séjour à Compiègne du roi d'Espagne en 1808 et ajoute qu'il possède une épingle avec emblême et un vase qui aurait été tourné par le roi, ces deux objets donnés par lui à un habitant de notre ville.

M. Benaut fait remarquer qu'il a dans un article récent, rapporté quelques-unes des particularités du séjour de la Cour d'Espagne et du cérémonial qui y était en usage.

M. de Labrunerie rappelle qu'il existe encore dans la forêt un arbre qui a reçu le nom de Chêne du roi d'Espagne.

M. de Marsy ajoute quelques autres détails à ceux qui précèdent.

M. Plessier présente un bulle de plomb du pape Clément VI (XIVe siècle) qui fut, avant son exaltation, connu sous le nom de Pierre Roger et fut évêque d'Arras. Il entre, à cette occasion, dans quelques détails sur les bulles pontificales.

M. l'abbé Morel annonce que le meilleur état de sa santé lui permet de reprendre ses travaux et qu'il va s'occuper activement de la publication du cartulaire de Saint-Corneille

Il ajoute qu'il a été heureux de se trouver mis depuis peu de temps, en relations avec M. Giry, professeur à l'Ecole des Chartes chargé d'une publication sur les diplômes carlovingiens et qui lui a fourni d'utiles indications pour certains noms de lieux.

A la demande de plusieurs membres, M. le secrétaire entre dans des détails sur l'état des publications de la Société.

Des scrutins sont ouverts pour l'élection partielle des membres du bureau. Ils donnent les résultats suivants :

Président pour l'année 1891, M. le baron de Bonnault d'Houët ; vice-président, M. Raymond Chevallier ; trésorier, M. Dehesdin ; archiviste, M. Méresse.

Membre de la commission de publication, M. Sorel ; de la commission des fonds, M. Coudret (le secrétaire et le secrétaire-adjoint n'étaient pas soumis cette année à la réélection, leurs fonctions étant triennales).

M. le secrétaire rappelle que le délai pour la remise des mémoires destinés au concours ouvert par M. le duc de Narbonne, pour une monographie du Saussoy, près Ribécourt, expire le 31 décembre 1890.

M. de Marsy présente un rapport sur la publication faite par M. Louis Ricouart, sur les biens de l'abbaye de Saint-Vaast-d'Arras, dans les diocèses de Beauvais, de Noyon, de Soissons et d'Amiens.

Après avoir rappelé que, d'après un dicton répandu autrefois en Artois, « l'abbé de Saint-Vaast pouvait aller d'Arras à Paris, sans sortir de ses domaines », ou que du moins ses possessions étaient échelonnées de telle sorte qu'il lui était facile de trouver dans chacune d'elles, sur la route, le gîte et le repas, il signale ses principaux domaines qui formaient deux prévôtés : celle d'Angicourt et celle du Mesnil-en-Arrouaise, et parmi lesquels on peut citer : Angicourt, Bailleval, Noisy-sur-Oise et

Asnières-sur-Oise ; Berny-Rivière et Vic-sur-Aisne, Mesnil, Moirlains et Berny-en-Santerre ; Pont-Querrieux, Vaux-sur-Somme, etc.

A la suite de la transcription ou de l'analyse des principales chartes relatives à ces propriétés de l'abbaye de Saint-Vaast, M. Ricouard en a tenté l'explication et l'identification au point de vue des noms des lieux. Si parfois, comme lorsqu'il s'agit de Saint-Vaast-de-Longmont, il a été heureux, il est d'autres localités où M. de Marsy démontre que les identifications du savant artésien ne sont pas admissibles. Tel est surtout le but de l'étude de M. de Marsy qu'il est par suite impossible d'exposer dans ses détails.

Pour s'excuser de l'aridité de ce travail, M. de Marsy demande à la Société la permission de donner lecture de deux lettres écrites de Compiégne, en juillet 1763, à la comtesse de Civrac, par deux des filles de Louis XV et dont nous extrayons les passages suivants :

« L'air du charmant Compiégne, que j'aime à la folie, écrit Mme Adélaïde, quoique un peu moins cette année que les autres, y ayant un temps affreux, me réussit très bien, j'y mange à crever et y dors à merveille, malgré le bruit qu'on y fait. (Il y avait alors un camp).

« Nous avons été hier à Guiscard, qui m'a paru beau, mais triste, sans aucune vue ; en récompense, j'y ai trouvé un curé charmant, avec lequel Mme de Villequier n'est pas mal..

« Adieu, Bisi, je m'en vais au salut à Royallieu. » L'abbesse de Royallieu était alors, on se le rappelle, Mme de Soulanges, ancienne religieuse de Fontevrault, abbaye où avaient été élevées les filles de Louis XV).

Quant à Mme Victoire, elle se trouvait malade et attribuait la continuation du fâcheux état de sa santé à l'humidité excessive qui régnait à ce moment à Compiègne.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : le compte-rendu des travaux de

la Société ; le rapport de la Commission des finances ; la communication de M. Raymond Chevallier ; et d'autres travaux promis par divers membres.

Le Secrétaire,

MARSY.

Compte rendu des Travaux

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

Pendant l'année 1890

PRÉSENTÉ A LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1891

Par M. le Comte de MARSY, secrétaire.

Messieurs et chers Confrères,

Appelé chaque année, depuis 1870, à vous parler de vos travaux, de la vie publique et de l'existence intime de notre Société historique, j'ai épuisé, je crois, toutes les formules oratoires en usage parmi ceux de mes confrères qui, dans nos diverses associations, sont appelés à venir vous présenter de semblables résumés : aussi, sans recourir à d'autre préambule, entrerai-je de suite en matière.

Tout d'abord, je dois passer en revue les procès-verbaux de vos séances afin de vous remettre sous les yeux le sujet des communications que vous avez entendues : l'ordre chronologique des matières m'a toujours semblé le plus convenable à suivre dans ces sortes de revues, aussi, après avoir rappelé le discours charmant et plein d'actualité dans lequel M. de Lambertye vous remerciait de son élection comme président et vous assurait d'un zèle et d'un dévouement qui ne vous ont pas fait défaut, je commence par le *prehistorique* :

Peu de personnes, j'ai déjà eu l'occasion de le constater avec regret, s'intéressent dans notre pays aux études préhistorisques et cependant la matière ne manque pas : silex, ossements travaillés et poteries ne demandent qu'à se laisser découvrir, c'est ce dont M. Plessier, que vous aviez élu comme vice-président pour 1890, a tenu à vous donner la preuve.

Depuis plus de vingt-cinq ans, il a fait, dans les diverses localités de notre département où l'ont appelé ses fonctions, des recherches presque toujours heureuses. Maignelay, Catenoy, les bords de l'Oise, ont été tour à tour explorés par lui, et après nous avoir présenté une série de silex travaillés trouvés à Villers-Saint-Paul, à Rieux-Angicourt et dans d'autres communes voisines, il a appelé votre attention sur un objet d'une nature nouvelle, trouvé dans l'Oise, et dans lequel il a cru reconnaître une pointe de flèche ou de javelot en *bois*. M. de Mortillet a déjà signalé des poignards en bois appartenant à cette période, mais un javelot semble chose absolument nouvelle, bien que vraisemblable.

Une communication faite par M. Méresse au sujet d'un vase funéraire trouvé au Mont-Ganelon, a fourni à notre savant confrère, l'occasion de rappeler la découverte d'un puits, dont la nature n'a pu être exactement déterminée et qu'à première vue il avait cru pouvoir comparer aux puits découverts en Vendée, par l'abbé Baudry.

Quelques-uns de nos confrères avaient été, à plusieurs reprises, examiner l'emplacement de ce puits ou four, aussi cette cemmunication les a-t-elle vivement intéressés. Elle est même devenue le point de départ d'une importante discussion qui s'est prolongée pendant trois séances, sur la date et les conditions de l'incinération chez les Romains et en Gaule. Un grand nombre de nos confrères,

MM. Plessier, le président de Roucy, Dusuzeau, le président Sorel et votre secrétaire, ont pris part à ce débat, dans lequel sont même intervenus quelques archéologues, étrangers à notre Société, mais qui avaient été saisis de la question, grâce à la publicité que gracieusement, les journaux de Compiègne veulent bien donner aux procès-verbaux de nos séances; du nombre est M. l'abbé Martinval qui vous a adressé de curieux renseignements sur des fouilles faites à Boulogne-la-Grasse.

Parmi nos précurseurs, l'un des hommes dont le nom a laissé, il y a près d'un siècle, les traces les plus considérables, est M. de Cambry, qui, sous le titre du *citoyen* Cambry, remplissait, à l'époque du Consulat, les fonctions de préfet de l'Oise et qui a publié une *description* de notre département. M. A. de Roucy a évoqué le souvenir de ce fonctionnaire archéologue et, à l'aide de lettres de son secrétaire Barraud, montré que si Cambry aimait les antiquités, il n'avait pas l'habitude de les payer le prix qu'elles valaient.

En analysant les publications de la Société d'Aix-la-Chapelle, nous y avons trouvé de curieuses réprésentations de la grande figure de Charlemagne, le puissant empereur dont notre ville conserve le souvenir.

Le nom de Charles-le-Chauve a été évoqué par M. l'abbé Morel à l'occasion de la *Charte dorée* donnée par ce prince en faveur de l'abbaye de Saint-Corneille, document du plus haut intérêt, qui prendra place en tête de la publication du cartulaire préparée par notre confrère, publication retardée par une grave et longue maladie, heureusement terminée aujourd'hui et qui va permettre au laborieux curé de Chevrières de reprendre ses travaux.

Chaque jour apporte, du reste quelques nouvelles pierres à cet édifice, M. Anatole de

Barthélemy a bien voulu nous communiquer une empreinte du plus ancien sceau connu de cette abbaye, et M. l'abbé Müller a eu l'amabilité de nous envoyer la photographie de quelques monuments sigillographique qui concernent également ce célèbre monastère.

A côté de Saint-Corneille, d'autres abbayes ont, par leurs possessions, joué un rôle important dans notre pays : j'ai eu l'occasion de vous faire connaître celui de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, en analysant une publication récente de M. Ricouard.

Dans un mémoire extrêmement nourri, M. l'abbé Morel a étudié, d'après de nouveaux documents et surtout à l'aide de lettres de rémission, le mouvement insurrectionel de la Jacquerie.

Jeanne d'Arc, je n'ai pas besoin de le rappeler, a toujours sa place dans vos préoccupations. De nombreuses publications faites au sujet de l'héroïne lorraine ont fourni à plusieurs de vos confrères l'occasion d'études intéressantes.

Le livre de M. Lesigne et la singulière prétention qu'il affirme de renouveler cette vieille légende que Jeanne d'Arc n'a pas eté brûlée, mais s'est mariée et a eu une nombreuse famille, a été d'abord vivement relevée par M. de la Chanonie dans plusieurs articles de l'*Echo de l'Oise*. Votre secrétaire a cru devoir reprendre cette question à l'origine, en examinant la valeur du témoignage du Père Vignier. Un travail sur Pierre Cauchon, dû à M. Victor Bouton, m'a fourni le sujet d'un mémoire que vous avez bien voulu accueillir favorablement sur la personnalité du triste président du tribunal appelé à juger Jeanne d'Arc. Une communication de M. Léopold Delisle nous a fourni de curieux détails sur l'un des capitaines employés à la défense de Compiègne, Théolde de Valperga, originaire du Piémont et dont, comme nous l'a rappelé

M. Benaut, la famille s'est conservée jusqu'à nos jours dans ce pays. Enfin, M. le président Sorel, invité à assister aux fêtes annuelles de Jeanne d'Arc à Orléans, vous les a retracées avec l'éloquence chaleureuse qu'il apporte dans tout ce qui touche à son héroïne préférée.

M. l'abbé Morel, qui vous avait déjà entretenu à diverses reprises de la liturgie locale, vous a donné cet été une description d'un office noté de Saint-Front, du xv[e] siècle, conservé dans la communauté des Dames de la Compassion, à Domfront (Oise).

Les découvertes faites dans le sol Compiégnois ne sont pas très fréquentes; aussi est-ce une bonne fortune pour nous que la trouvaille faite aux abords de la chapelle de la Madeleine d'un cartouche de la fin du xvi[e] siècle finement sculpté. M. Eugène Mauprivez vous a décrit avec grand talent cette œuvre d'un art local et il y a joint quelques détails sur l'ancienne chapelle de la Madeleine et la Maladrerie de Saint-Lazare.

Rappelons que grâce à sa libéralité et à celle de son cousin, M. Paul Mauprivez, ce morceau de sculpture a pris place dans les collections du Musée Vivenel.

La restauration de la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours a fourni l'occasion à MM. Méresse et Levaux de vous décrire l'état ancien de ce sanctuaire et de vous rappeler les motifs de reconnaissance qui ont porté les Compiégnois à l'ériger, après la délivrance de l'invasion espagnole de 1637. A M. Benaut qui achève la publication de son Histoire populaire de Compiègne, nous avons dû l'historique sommaire de nos établissements de charité, Hospice et Hôpital, Table-Dieu et Bureau de bienfaisance. M. Lesguillons nous a donné une communication analogue sur un curieux registre des délibérations du Bureau de charité établi sous la Restauration et qui

nous fait connaître d'intéressants droits conservés à cette époque sur le bac de Lacroix-Saint-Ouen, ainsi que dans la forêt.

A diverses séances, quelques-uns de nos confrères ont fait passer sous nos yeux des objets ou des documents intéressants : nous citerons notamment la présentation par M. Dusuzeau de boulets trouvés dans la rivière et provenant des attaques subies par la ville dans le cours des guerres avec les Espagnols, boulets analogues à d'autres qui viennent d'être découverts par Mme la baronne de Bicquilley dans les travaux récents effectués à sa propriété de Beauregard, celle d'une épée du XVIe siècle par M. E. Mauprivez, et celle d'une bulle de plomb de Clément VI, par M. Plessier. M. le docteur Lesguillons nous a fait voir également une médaille avec le profil de Cléopâtre et M. Sorel nous a fait connaître les prix des acquisitions d'œuvres de peinture et de sculpture faites par Louis-Philippe à la suite du Salon de 1831.

Enfin, M. Fr. de Bernhard nous a donné de curieux renseignements sur la bibliothèque de sir Thomas Philips et nous a présenté le tableau de l'Exposition ouverte à Londres et renfermant les souvenirs des Tudors.

L'histoire des deux derniers siècles a fourni un certain nombre de sujets de travaux à quelques-uns de nos confrères. Je vous rappellerai la note de M. Méresse, sur la tenture des rues sur le passage du Saint-Sacrement et les détails donnés sur l'origine de cette fête par MM. les abbés Morel et Leclercq ; la copie d'une inscription conservée aux Cordeliers, relevée par M. Coudret ; des extraits des mémoires de Dubois de Cheverny présentés par M. Dervillé et divers rapports sur les publications des mémoires de Maillefer et la vie de la Bourgeoisie en province et sur les rapports du surintendant Foucquet

avec Compiègne à l'occasion de l'ouvrage de M. Jules Lair.

M. de la Chanonie nous a donné la primeur de la publication des *Mémoires* de Tercier, général de l'armée royaliste et l'un des principaux agents de la contre-Révolution dans le Maine, mort à Amiens sous la restauration et dont la famille a des relations avec Compiègne. Enfin, je me reprocherais de ne pas rappeler des observations et dons de MM. Peyrecave A. de Roucy et de Magnienville, ainsi que la publication par M. le baron de Bonnault du pélerinage de quatre paysans à Saint-Jacques de Compostelle, qui nous avait été lu à plusieurs séances de l'an dernier.

Trois excursions ont été faites cet été : La première, à Braisne, au château de Fère-en-Tardenois et au Mont-Notre-Dame, a fourni à M. Méresse le sujet d'observations intéressantes sur la fortification militaire. La seconde nous a permis de visiter les églises fort curieuses de Villers-Saint-Paul, Nogent-les-Vierges, Liancourt, etc.. ainsi que la commanderie de Neuilly et les restes du château de Sarcus conservés à Nogent. Dans la troisième, enfin, après avoir revu Crépy-en-Valois, nous avons visité avec grand intérêt le curieux château de Raray, dont la cour monumentale nous a profondément frappés par sa décoration.

Comme les années précédentes, la Société historique a pris une part active au Congrès de la Sorbonne, au Congrès archéologique de Brive, au Cinquantenaire de la Société archéologique de Touraine et au Congrès historique de Belgique ; MM. de Lambertye, Sorel, R. Chevallier et l'abbé Morel vous ont, de concert avec votre secrétaire, rendu compte de ces réunions.

Nous avons perdu un de nos membres titulaires, M. le comte de Cossé-Brissac, ancien député. Atteint depuis longtemps par une

grave maladie, il continuait cependant à s'intéresser à nos travaux et nous ne devons pas oublier que c'est surtout à ses conseils et à ses encouragements que nous devons d'avoir vu M. l'abbé Morel entreprendre ses excellents travaux historiques. Six de nos correspondants sont morts également cette année : MM. le vicomte de Méloizes, le chevalier de Burbure, Van Robais, le comte de Longpérier-Grimoard, Ed. Piette et Ch. Roach-Smith, dont vous conserverez le souvenir dans vos annales.

Je suis heureux de pouvoir constater, en terminant, que *dix-sept* membres titulaires nouveaux ont été admis dans le courant de cet exercice et de rappeler que nous devons surtout ces nouvelles adhésions à la propagande de MM. de Lambertye, Sorel et Dusu zeau.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 janvier 1891

Présidence de M. le baron de BONNAULT D'HOÜET

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et présente les excuses de M. Coudret.

M. le comte de Lambertye, président sortant, adresse ses remerciements à ses confrères et leur exprime sa gratitude pour le concours qu'ils ont bien voulu lui prêter pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler.

Sur la proposition de M. de Marsy, des remerciements sont adressés à M. de Lambertye, président, et Plessier, vice-président de la Société pendant l'année 1890.

M. le baron de Bonnault, élu président pour l'année 1891, prononce le discours suivant, qui est accueilli par de nombreuses marques d'approbation :

« Messieurs,

« Votre ville est particulièrement fière d'un vieux diction resté vrai de nos jours et confirmé par la présence de l'aimable président auquel je succède sans le remplacer :

Personne ne sort de Compienne,
Qui volontiers n'y revienne.

« Je crois même que, pour goûter le charme du retour, les habitants de cette ville la

quittent volontiers et souvent. Plus que d'autres on les retrouve sur toutes les routes, pèlerins de l'art ou de l'archéologie, parfois simples touristes, à travers la France et même à l'étranger. N'est-ce pas à ce goût bien caractérisé que je dois l'honneur que vous me faites aujourd'hui et que je partage avec un excellent confrère doublé d'un alpiniste complaisant expérimenté, M. Raymond Chevallier. En récompensant ainsi mon goût des voyages plutôt que mon amour platonique de l'étude, avez-vous voulu marquer que votre Société entendait donner une place de plus en plus importante aux intéressantes excursions dans les environs de cette ville ? Ce n'est guère la saison de s'en occuper encore et, puisque vous m'avez choisi sans me demander mes titres, ce qui était la seule manière de me nommer, il me suffira de vous remercier du grand honneur que vous me faites.

« Pour m'en rendre moins indigne, j'ai voulu relire l'histoire de notre Société. Elle remonte plus haut que je ne le supposais. Votre *Bulletin* fixe au mois d'août 1868 la date de sa naissance, ce serait plutôt de sa résurrection ou de son réveil. Sans doute, son histoire imprimée ne remonte pas plus haut, mais quel membre d'une Société historique voudra se contenter de documents imprimés, et ne sera pas heureux de recourir aux sources manuscrites ?

« Dans une liasse de lettres, de procès-verbaux, et de discours soigneusement classés de M. de Cayrol, j'ai retrouvé l'extrait de naissance d'une Société qui est un peu la vôtre, comprenant plusieurs noms qui se retrouvent en tête de votre Société : Ernest de Bréda, de Crouy, de Bicquilley, Emm. Woillez, ces hommes qui furent parmi nous les premiers apôtres de l'archéologie. Le mot peut faire sourir aujourd'hui, on le trouve

juste quand on se reporte à la période héroïque de cette science qui naissait alors, avec toutes les ardeurs d'une foi nouvelle.

« A peine fondée à Amiens en 1836, la *Société d'archéologie du département de la Somme* songeait à rayonner non seulement sur le département, mais sur l'ancienne province de Picardie. Après avoir modifié son titre, la *Société des Antiquaires de Picardie* s'efforçait de créer de nombreux comités locaux reliés à la société mère par l'amour de la province et des mêmes études.

« Le 5 février 1840, le secrétaire perpétuel, M. Garnier écrivait à M. de Cayrol pour l'engager à former à Compiègne un Comité permanent composé des membres de la Société résidant en cette ville. Réunis peu de jours après, ils choisissaient pour leur directeur M. de Cayrol et ce choix était ratifié dans la séance du 11 mars des Antiquaires de Picardie. La Société de Compiègne était fondée, peu nombreuse, mais suppléant au petit nombre par le zèle de ses membres, ayant un chef, M. de Cayrol, un secrétaire, M. E. de Bréda, des réunions mensuelles, un objectif nettement défini, la création d'un musée, et même un terrain d'investigations parfaitement délimité, les cinq cantons de Compiègne, Attichy, Ribécourt, Ressons-sur-Matz et Estrées-Saint-Denis.

« L'ardeur des nouveaux fidèles de cette petite église était telle, qu'un conflit faillit éclater entre eux et leurs voisins de Noyon. Ceux-ci se trouvaient mal partagés et réclamaient le canton de Ribécourt, invoquant les liens qui rattachaient autrefois Ourscamp et Carlepont au siège épiscopal de Noyon. Ils offraient en revanche d'abandonner le canton de Lassigny. Le Comité de Compiègne refusa un tel échange. Lassigny est trop loin, sans relation avec Compiègne, tandis que la plupart des communes du canton de Ribécourt

dépendaient du comité d'Offémont qui relevait directement de la Grosse-Tour de Compiègne. Tout au plus, pourrait-on admettre un partage en suivant la ligne du Matz et de l'Oise de façon à conserver toutes les paroisses qui dépendaient des anciens évêchés de Beauvais et de Soissons.

« Toute cette négociation est curieuse à lire dans les papiers de M. de Cayrol ; il semble que deux belligérants vont se partager une province. La question est capitale, car « abandonner le canton de Ribécourt, ce serait, dit-il, condamner à mort le Comité de Compiègne et laisser les collègues de Noyon maîtres du champ de bataille tout entier ».

« Les Antiquaires de Picardie ne pouvaient s'exposer à un dénouement aussi funeste, et repoussant même toute idée de transaction, ils laissèrent au Comité de Compiègne le canton de Ribécourt tout entier.

« Après un tel succès, M. de Cayrol ouvre la première séance par un discours où il passe à peu près en revue toutes les connaissances humaines. Je ne saurais le comparer qu'à ces longues préfaces que les chroniqueurs du moyen-âge mettaient en tête de leurs annales ne dédaignant pas, pour éclairer le présent, de remonter au déluge et même au-delà.

« Chaque membre promet d'accomplir un travail important : M. de Bréda, une histoire de l'abbaye de Saint-Corneille ; M. Woilliez, une statisque monumentale de Compiègne et des environs ; M. de Bicquilley, une étude sur le second palais des rois, la Grosse-Tour et les statues trouvées dans l'ancien couvent des Dominicains ; M. de Cayrol se réserve de trouver, en dépouillant Dom Grenier, les éléments d'un dictionnaire des noms latins, de nos communes rurales. Tout le monde est plein d'ardeur et le président, en transmettant à Amiens les promesses de ses collègues,

ne croit devoir hasarder qu'une timide réserve touchant M. de Bréda, « si le doux *farniente* auquel il s'abandonne volontiers, ne vient pas faire tomber de ses mains la plume qu'il sait manier avec tant de facilité.

« Je me garderai bien de rechercher dans les Mémoires et les Bulletins des Antiquaires de Picardie ce qu'est devenue l'exécution de tant de beaux projets, je n'ai pas le droit de critiquer personne. Il vaut mieux rappeler que nous devons à MM. de Bréda et de Cayrol la conservation de l'église des Minimes et qu'il n'a pas dépendu d'eux d'y installer notre musée, dans un cadre merveilleux qui, sous ce rapport, en eut fait le rival du musée de Nuremberg.

« La petite société s'accrût avec les années, d'un petit nombre de membres. L'abbé Dupont, le baron du Pille, M. Amédée Piette, remplacèrent difficilement M. Woillez, entraîné successivement par ses occupations à Beauvais, puis à Amiens, et quand M. Caillette l'Hervilliers devint secrétaire à la place de M. de Bréda, il ne semble pas que les procès-verbaux aient été mieux tenus et plus fidèlement envoyés à Amiens. C'est là un sujet de perpétuel reproche qui revient sous la plume du secrétaire Garnier, presque toujours dans les mêmes termes : « Je permets à votre Comité d'être silencieux, mais non pas de dormir. »

« Ces renseignements sont peu de chose ; mais quand vous songerez à célébrer l'anniversaire de votre fondation, ils vous aideront à fixer la date dont vous devez vous réclamer. Pour une société qui a pour but l'étude du passé, l'ancienneté de la naissance ne saurait être indifférente. »

M. de Marsy rappelle qu'un certain nombre des promesses faites par M. de Cayrol, au nom du comité archéologique de Compiègne, ont trouvé plus tard leur réalisation, que M. de Bicquilley nous a donné une partie de ses

recherches sur le château de Beauregard, que M. Emm. Woillez, revenu à Compiègne, à la fin de ses jours, a publié le *Répertoire archéologique* de l'Oise et a, de plus, laissé en manuscrit le *Dictionnaire Topographique* promis par M. de Cayrol, et que M. l'abbé Morel s'est déjà montré le digne successeur de M. de Bréda, en préparant la publication du cartulaire de Saint-Corneille.

L'église des Minimes, enfin, si elle n'abrite notre musée fort bien installé dans l'Hôtel de Ville qu'elle menace d'envahir, a trouvé, dans la destination qui lui a été assignée comme gymnase municipal, les garanties d'une conservation assurée.

Il termine en espérant que M. de Bonnault, petit-fils par alliance du premier président du Comité archéologique de Compiègne, saura consacrer le cinquantenaire de cette fondation en donnant à la Société historique une nouvelle impulsion.

M. le secrétaire donne lecture du compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1890.

Le rapport de la Commission des finances est remis à la séance de mars.

M. le docteur Lesguillons présente une bulle du pape Honorius III (1216-1227), remarquable par sa conservation.

M. Firino, maire de Fontenoy (Aisne), est nommé membre titulaire, sur la présentation de MM. le comte Robert de Bréda et de Marsy.

M. Raymond Chevallier, après avoir remercié la Société de l'honneur qu'elle vient de lui faire en l'appelant à la vice-présidence, retrace l'histoire de la maison de la rue des Domeliers portant le n° 12, actuellement recette des finances, depuis le milieu du dix-huitième siècle où elle fut acquise en 1736, des héritiers de Lévesque de Roqueville, par le duc d'Orléans, dont les descendants la con-

servèrent jusqu'à la Révolution où elle fut vendue pour satisfaire les créanciers de Philippe-Egalité. Après diverses acquisitions successives que M. Chevallier énumère, en en donnant les prix, et qui la ferait passer aux familles Germeau de Grandval, Leroux, Poulain-Labigne et De Jouenne d'Esgrigny, cette maison se trouva, en 1808, entre les mains de Joséphine Tudo, comtesse de Castille Real y Rocafuerte, grande dame espagnole, venue à la suite de Charles IV, alors exilé à Compiègne, et qui était la maîtresse de Dom Manoel Godoï, prince de la Paix, auquel l'avait peut être unie un mariage secret, rompu par la volonté de la Reine qui fit épouser à son favori une des Infantes. Exemptée par Napoléon I[er] de la confiscation qui frappa les biens des espagnols, la comtesse de Castillo, put vendre, en 1812, cette habitation au baron Chapelain du Brosseron, et en toucher le prix. Depuis, la maison de la rue des Domeliers passa à M. Séguin de Broïn, à M. le chevallier de Bréda, et en 1856 elle devint la propriété de M. Chevallier, grand-père du propriétaire actuel, 13[e] possesseur depuis 1739.

« Nous ne voudrions pas abuser de la bienveillante attention de la Société, après lui avoir énoncé cette trop fastidieuse origine de propriété pour une maison qui, d'ailleurs, ne présente aucun mérite d'architecture, sinon peut être dans ses caves, dit en terminant M. Chevallier, mais nous désirions seulement obéir à un vœu émis par la Société, à la demande de M. Sorel, depuis de longues années, celui de voir chacun de nous faire des recherches sur la maison qu'il possède ou qu'il habite. »

M. le comte de Lambertye communique au nom de M. le comte Jacques de Bréda, un article publié en 1851, par M. le comte Raymond de Bréda, son père, en vue de provoquer l'érection d'un monument au cardinal

d'Ailly, article renfermant une biographie sommaire de Pierre d'Ailly.

M. de Marsy rappelle que cette proposition, née au sein de l'ancien comité archéologique de Compiègne, a reçu son exécution grâce à l'initiative de M. de Bicquilley. Il offre, à cette occasion, une brochure de M. l'abbé Salembier, renfermant deux traités inédits de Pierre d'Ailly.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 19 Février 1891

Présidence de M. le baron de BONNAULT-D'HOUËT

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

M. le Président annonce qu'il a retrouvé une partie des procès-verbaux des séances de l'ancien Comité archéologique de Compiègne et qu'il les analysera dans une des prochaines réunions.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Directeur des Beaux-Arts relative à la prochaine réunion des Sociétés Savantes fixée du 19 au 23 mai prochain.

Parmi les publications offertes à la Société figurent les brochures suivantes : L'abbé Deladreue et ses œuvres, par M. l'abbé Pihan; Jeanne d'Arc et la région du Nord, par M. l'abbé Salembier ; la cloche de Bermond, par M. Léon Germain.

L'épreuve de la reproduction de la vue de Compiègne, gravée par Jollain, en 1637, est déposée sur le bureau ; M. le Secrétaire espère pouvoir en effectuer la distribution à la prochaine séance ; il annonce également que la réimpression de l'Almanach de Compiègne de 1789 est presque achevée.

Il présente un exemplaire du *Voyage de la Raison en Europe*, cité dans la préface de cet almanach, ouvrage dû au marquis Caraccioli, et qui fut imprimé en 1772, chez Bertrand, à Compiègne.

M. H. Mûre, ancien secrétaire d'ambas-

sade, à Compiègne, est nommé membre titulaire, sur la présentation de MM. A. de Roucy et Dubloc.

M. l'abbé Pihan, chanoine titulaire, secrétaire général de l'évêché de Beauvais, est nommé membre correspondant, sur la proposition de MM. de Marsy et l'abbé Maillet.

M. le comte de Lambertye présente, au nom de la commission des finances, un rapport sur le compte du trésorier. Ce compte est approuvé et des remerciements sont votés à M. Dehesdin, trésorier, ainsi qu'à la commission des finances.

M. Frédéric de Bernhardt adresse une note sur l'acquisition faite récemment par le British Muséum de trois rouleaux de papyrus contenant un traité perdu d'Aristote sur la constitution des différents Etats. Ce précieux manuscrit, qui jette des flots de lumière nouvelle sur une foule de points de l'histoire d'Athènes, sera prochainement publié par les soins d'un des conservateurs du British Muséum, M. F. G. Kenyon.

M. de Bernhardt signale en même temps l'ouverture, à Londres, d'une exposition historique de la maison des Guelfes, faisant suite aux expositions consacrées les années précédentes aux Stuarts et aux Tudors.

M. de la Chanonie complète, à l'aide de nouveaux renseignements qui lui ont été communiqués par la famille, la notice sur Pierre-Marie Desmarest, directeur de la sûreté publique sous le premier Empire, lue à la Société par M. Alexandre Sorel, à la séance de juillet. Il établit que Desmarest ne fut ni oratorien, ni chanoine de Chartres, qu'il n'épousa pas une religieuse et qu'il mourut, en 1832, à Paris, rue de Buci, et non aux environs de Compiègne. Il signale, en terminant, un beau portrait de Desmarest, peint par son gendre, M. Cibot.

M. Alexandre Sorel donne lecture d'une no-

tice très complète et remplie de détails intéressants sur Thérèse-Rosalie Sézille de Montarlet, née à Noyon en 1773, mariée au littérateur Joseph Pain, et morte à Compiègne en 1859. Il ne nous est pas possible de résumer aussi exactement que nous l'aurions désiré le travail de M. Sorel, rédigé sur des documsnts nouveaux et dans lequel il nous retrace la longue existence de cette physionomie intéressante qui, après avoir fait l'ornement des salons musicaux de Paris pendant près de vingt ans, fut à Compiègne, plus d'un demi-siècle, le centre d'un groupe artistique remarquable.

Fille d'un jurisconsulte Noyonnais, qui vint à Paris au commencement de la Révolution et y fut le défenseur des Carmélites au tribunal révolutionnaire, Thérèse-Rosalie Sézille avait reçu l'éducation à la mode à la fin du XVIIIe siècle, dans le milieu où florissaient les idées de Voltaire, de Rousseau et des Encyclopédistes ; son goût se porta sur la musique et elle acquit sur le violoncelle un talent qui lui assura un rang distingué parmi les virtuoses de Paris. A vingt-deux ans, elle épousait un littérateur de son âge déjà connu par une comédie-vaudeville, *Saint-Far* ou *la Délicatesse de l'Amour*, que devaient suivre près de deux cents autres pièces de théâtre, sans compter de nombreuses poésies détachées.

M. Sorel nous présente le médaillon de Pain, exécuté par Lenoble et l'accompagne d'un spirituel portrait dû au poète lui-même, qui se dépeint aussi d'une manière peu flatteuse :

Vous avez tous vu, je crois,
L'Apollon du Belvédère :
C'est un bel homme, j'espère,
Il n'est pas fait comme moi.
Etc., etc.

Quand à son caractère, Pain le retrace aussi d'une manière qui n'est guère plus flatteuse :

J'ai l'humeur capricieuse,
Mélancolique, amoureuse,
Romanesque et généreuse,
....
Jouir, est mon but unique.
Et dès longtemps j'ai fait don
De mes jours à la paresse,
De mes nuits à la tendresse
Et du reste à la raison.

Mais à côté de cela, on trouve, dans le recueil de ses œuvres, des vers très touchants adressés à l'enfant dont il attendait la naissance ; malheureusement, comme le dit M. Sorel, si son fils les a lus, il est à craindre qu'il ne les ait pas compris. Un grave événement, en effet, devait venir l'atteindre dans le sein même de sa mère. Mme Pain prenait part à un concert donné par Fritzeri, l'un des plus célèbres violonistes de l'époque, dans l'hôtel de Longueville, au moment où éclata la machine infernale placée dans la rue Saint-Nicaise, dans le but d'attenter à la vie du premier consul. Elle fut grièvement atteinte et l'intelligence du fils qu'elle mit au monde ne s'ouvrit jamais complètement, malgré les soins que lui prodigua sa mère.

Le récit de la tendre attention apportée par Mme Pain à l'éducation de son fils, sur lequel elle veilla pendant près de soixante ans, est raconté d'une manière touchante par M. Sorel. Il nous montre la mère et l'enfant vivant à Compiègne, depuis les premières années du siècle, soit dans une maison de la rue d'Alger, soit à Tous-les-Diables ; il rappelle comment Mme Pain sut grouper autour d'elle un cercle d'artistes avec lesquels elle ne cessa de faire de la musique presque jusqu'à son dernier jour, et nous la montre célébrant, dans une pièce de vers, le passage

de la duchesse d'Angoulême à Compiègne. Enfin, il nous fait connaître les dispositions dernières prises par Mme Pain, en vue d'assurer, après sa mort, l'existence de son fils qu'elle confia à l'administration des Hospices, à laquelle elle donna, dans ce but, la plus grande partie de son patrimoine.

Rappelant quels sont les bons sentiments de son fils, elle veut, dit-elle, puisqu'elle lui laisse assez de fortune pour satisfaire à son penchant pour la charité, qu'il puisse prendre sur ses revenus une somme suffisante pour donner aux pauvres et petits enfants de l'Hospice, les récompenses qu'il jugera à propos de leur accorder pour leur travail et leur bonne conduite et pour procurer aux pauvres de la ville les soulagements qui leur sont nécessaires.

Jules Pain survécut vingt-deux ans à sa mère et mourut en 1881, à l'âge de 80 ans.

Mais, après avoir ainsi rappelé le souvenir de Mme Pain, dont le musée de Compiègne conserve un beau portrait dessiné par Aubry-Lecomte et qu'elle lui a légué, il faut revenir à son mari. Le gai vaudevilliste, l'auteur de *Fanchon-la-Veilleuse*, ne continue pas longtemps à vivre avec sa femme. Après la naissance de son fils et quelques années plus tard, le divorce par consentement mutuel séparait les deux époux qui ne laissèrent pas cependant que de s'écrire de temps en temps.

Pain continua à collaborer avec son ami Bouilly et d'autres littérateurs, et ses pièces furent jouées avec plus ou moins de succès. Royaliste ardent sous la Restauration, ses poésies enthousiastes furent payées par une place de censeur dramatique et une pension : mais il ne paraît pas avoir été plus heureux et il mourut à la fin de 1830, dans une situation précaire, justifiant le jugement qu'il avait écrit lui-même au bas d'un de ses portraits :

J'ai trop servi l'amour ; j'ai rêvé l'amitié
Et fait de cette vie un usage funeste,
Mon cœur en a trahi la plus belle moitié
Et ma tête a gâté le reste.

M. le président de Roucy analyse deux règlements de police concernant les seigneuries de Guiscard et des deux Tracy, rédigés en 1759 et 1760, au nom du duc d'Aumont et de G. Aujorrant, seigneur de Tracy. Il fait ressortir l'importance des différents articles de ces deux règlements en ce qu'ils offrent de curieux, au point de vue des usages locaux, et montre les sentiments qui les ont inspirés.

Le Secrétaire,

Marsy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 Mars 1891

Présidence de M. R. CHEVALLIER, vice-président

En l'absence de M. le baron Xavier de Bonnault, président, M. Raymond Chevallier prend place au fauteuil et donne communication d'une lettre de M. le comte de Marsy, exprimant son regret de ne pouvoir assister à la séance.

M. le Secrétaire-Adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 19 février et dépose sur le bureau les ouvrages adressés à la Société. M. C. de la Chanonie offre à ses collègues un exemplaire des Mémoires politiques et militaires du général Tercier ; M. l'abbé Pihan fait hommage de la vie de Gilles Mallet, bibliothécaire de Charles V et châtelain de Pont-Sainte-Maxence.

M. le Président donne communication de l'invitation adressée à la Société à l'occasion du Congrès archéologique de Belgique qui se réunira à Bruxelles du 2 au 7 août prochain. La liste des délégués sera arrêtée à la prochaine séance.

Il est donné lecture d'une lettre de M. l'abbé Morel, qui ne pouvant se rendre à Compiègne, remet à la séance d'avril son travail sur la liturgie ancienne dans les diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis.

Sur la présentation de MM. de Bonnault d'Houët et G. Brûlé, M. le baron de Montreuil

résidant au château de Villette, est nommé membre titulaire.

M. le Président Sorel présente deux actes d'abjuration de calvinistes au XVIIIe siècle.

Le premier, qui est daté du 25 mars 1755 et a été retrouvé dans les archives de la ville, concerne Louis-Edmond Duparc, âgé de vingt-huit ans, de la paroisse de Sainte-Marie-du-Temple, à Paris. Le certificat est délivré et signé par Antoine de la Grave, prêtre de la Compagnie de Jésus, agissant en vertu des pouvoirs à lui conférés par Mgr l'Evêque de Soissons. L'abjuration eut lieu dans la chapelle du collège de Compiègne.

Le second acte, du 25 avril 1773, se trouve consigné dans les registres de la paroisse de Sainte-Marie de Noyon. Il relate l'adjuration de demoiselle Anne-Marguerite de Richebourg, âgée de vingt ans, qui, baptisée en l'église de Montbrun, diocèse de Noyon, « a « abjuré l'hérésie calviniste, de son plein « gré et entière volonté, protestant qu'elle « voulait vivre et mourir de la vraie doctrine « de Jésus-Christ telle que l'enseigne la « Sainte-Eglise, catholique, apostolique et « romaine. » La cérémonie eut lieu en présence de deux témoins et du vicaire de la paroisse, le 2e dimanche après Pâques.

Rappelant ensuite un article de M. le président de Roucy sur les statuts de quelques corporations de la ville de Compiègne, M. Sorel complète cette intéressante communication par quelques documents nouveaux, et esquisse à grands traits l'histoire de ces corps de métiers qui jouèrent un rôle si important dans le passé de la France.

La liberté du commerce, aujourd'hui admise, est le contre-pied exact de l'état de choses existant chez nos pères. Pour être en droit d'exercer un commerce ou une industrie quelconque, il fallait posséder le titre de Maître, titre qui ne pouvait être acquis qu'à

la suite d'un assez long apprentissage et après la confection du *chef-d'œuvre*, c'est-à dire lorsq 'il était prouvé que l'apprenti pouvait réellement exercer son métier. Chaque branche de commerce se trouvait être ainsi le privilège exclusif d'un certain nombre d'individus dont le monopole était sauvegardé par des règlements spéciaux et strictement observés.

En 1258, Etienne Boileau, Bourgeois de Paris et Prévost des Marchands rassembla les us et coutumes des différents métiers, tels qu'ils étaient de mémoire d'hommes suivis à Paris et groupa tous ces matériaux en un seul recueil, connu sous le nom de *Livre des Métiers*.

Cet important ouvrage présentait, à vrai dire, bien des lacunes et des imperfections, que l'autorité royale combla et rectifia peu à peu. Quoi qu'il en fût, du reste, ces statuts de métiers de Paris servirent de guides pour les corporations établies dans les villes de province et inspirèrent les réglementations locales : c'est ce qui arriva en particulier pour Compiègne.

Notre savant collègue présente successivement les statuts des merciers (mercatores), des épiciers et apothicaires, des ciriers, des tonneliers, et joint à ces textes plusieurs documents qui en facilitent l'intelligence.

Quelques-uns de ces corps de métiers eurent à Compiègne une importance dont on se ferait difficilement une idée exacte aujourd'hui. La tonnellerie, par exemple, fut une branche d'industrie particulièrement importante alors que Compiègne était un centre où arrivaient par grandes quantités les vins de la Bourgogne, transportés par la Seine et l'Oise, à destination des provinces du Nord.

Les merciers voyaient leur commerce très étendu alors qu'ils étaient seuls en possession

de vendre les produits les plus hétérogènes, comme les vinaigres d'Orléans, pour ne citer qu'un exemple.

Le commerce forain lui-même était sévèrement réglementé, de façon à sauvegarder d'une manière absolue, pour ne pas dire abusive, les intérêts commerciaux des Maîtres établis dans la ville.

Un jour vint où ces privilèges exclusifs finirent par sembler excessifs, et, sous le ministère Turgot, parut le célèbre édit de février 1776 supprimant d'un seul coup les barrières si longtemps maintenues.

Inévitablement la réaction se produisit. Le Parlement de Paris opposa la plus vive résistance ; la suppression radicale, rencontrait pour adversaires à la fois les ordres privilégiés et les intéressés eux-mêmes, c'est-à-dire les Maîtres et Patrons, dont Linguet se fit le défenseur dans de nombreux factums. Le Parlement dut céder cependant et enregistrer.

Mais le 12 mai 1776 avait lieu la chute du Ministère Turgot, et trois mois après le Roi rendait un nouvel édit rétablissant en partie l'ancien état de choses, et créant six corps de marchands et quarante-quatre communautés d'arts et métiers.

Au mois d'avril 1777 des lettres patentes du Roi, enregistrées par le Parlement de Paris le 20 juin de la même année portèrent règlement en 29 articles pour la création de nouvelles communautés dans « les villes de Compiègne et autres ».

La révolution a réduit à néant ces institutions. Aujourd'hui l'industrie est libre et toutes les branches de commerce peuvent se réunir entre les mains de gros capitalistes vis-à-vis desquels le petit commerce est désarmé.

Des remerciements sont adressés à M. Sorel pour cet intéressante communication.

Après quelques observations présentées par MM. de Roucy et Benaut, la séance est levée. L'ordre du jour de la séance d'avril comprendra des travaux de MM. l'abbé Morel, de Marsy et R. Chevallier.

R. DE MAGNIENVILLE.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 16 Avril 1891

Présidence de M. le baron de BONNAULT D'HOUËT

M. de Marsy donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et procède au dépouillement de la correspondance qui renferme une lettre de M. le baron de Montreuil, remerciant de son admission comme membre titulaire.

Parmi les publications adressées à la Société, figurent : une notice sur le monastère de Notre-Dame-de-la-Garde, auprès de Clermont; une sur Adrien Baillet, par M. l'abbé Pihan, et une autre sur la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, et un compte-rendu des mémoires de Tercier, par M. de Marsy.

Ce dernier annonce qu'il a reçu un mémoire sur le domaine du Saussoy, pour le concours ouvert par M. le duc de Narbonne, et que la Commission spéciale aura à se prononcer sur le mérite de ce travail.

M. l'abbé Morel donne lecture de son travail sur la liturgie de la quinzaine de Pâques, dans les anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis. Ce mémoire sera présenté, au nom de la Société, au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, ainsi que l'étude sur les Corporations et métiers à Compiègne, lue par M. Sorel à la dernière séance.

Plusieurs membres demandent à M. l'abbé Morel de continuer l'examen des anciennes

liturgies locales pour les autres fêtes de l'année.

M. de Roucy signale, à ce propos, l'intérêt qu'il y aurait à étudier aussi les reliques conservées dans les diverses églises des environs et à rechercher leur origine exacte.

M. le président Sorel rappelant un article récemment paru dans le *Figaro littéraire* sur Desmorest, ancien exécuteur des hautes-œuvres, décédé à Noyon en 1857, relève une erreur de l'auteur de cet article. Desmorest n'est pas né à Noyon où son père exerçait les fonctions d'exécuteur des arrêts criminels, mais à Compiègne. Desmorest, premier aide de Samson, exécuta en cette qualité Robespierre. Cette famille parait avoir été investie dans un certain nombre de villes des environs, à Laon notamment, de ces fonctions qui, suivant la tradition, étaient alors héréditaires et auxquelles on ne pouvait se soustraire. En attendant qu'il donne l'étude qu'il prépare sur les exécutions criminelles à Compiègne, M. Sorel entre dans quelques détails sur les émoluments et les privilèges des bourreaux aux derniers siècles. Il rappelle qu'à Compiègne notamment, en dehors des frais afférents à chaque exécution, le bourreau jouissait du droit de *havée*, lequel consistant en un prélèvement qui s'élevait à un quarante-huitième sur toutes les denrées apportées au marché, prélèvement que le bourreau faisait exercer par sa femme et ses enfants qui allaient le percevoir en nature et notamment puisaient au moyen d'une cuiller dans chaque sac de grains, de haricots, etc. Cette redevance, qui pouvait s'élever à 600 livres, semblait odieuse aux habitants de la campagne qui se rendaient au marché, et à la demande de l'administration municipale, un édit de Louis XV, rendu à Compiègne en 1757, substitua à ce prélèvement en nature une redevance en argent.

M. l'abbé Morel signale la publication entreprise par Dom Dubourg de Solesmes, sur l'histoire de Saint-Benoit pendant la Révolution. Au nom de l'auteur, il demande à ses confrères de vouloir bien lui faire connaître les renseignements qu'ils pourraient avoir sur les Bénédictins qui se trouvaient à Compiègne au Collège et à Saint-Corneille, au moment de la dissolution des ordres religieux et sur les dernières années de leur vie. Il rappelle les renseignements déjà publiés sur Dom Leveaux.

M. de Marsy signale parmi les Bénédictins ayant vécu à Compiègne, dans le premier quart de ce siècle, Dom de Vaisnes, ancien prieur de Saint-Corneille, et Dom Lalondrelle, ancien principal du collège, dont le portrait est conservé dans cet établissement.

M. Raymond Chevallier, communique une note rédigée par un de ses parents, M. Mansard, sur les anciens seigneurs de Guiscard. M. Mansard a su établir d'une manière très précise la succession des seigneurs de Guiscard depuis le milieu du XIIe siècle et surtout, grâce à de nombreux actes notariés, il a pu débrouiller l'histoire assez compliquée depuis le commencement du XVIe siècle, de cette seigneurie connue sous le nom de Magny. Il la suit entre les mains des familles de Hangest, de Gouffier, de Boissy, d'Ognies de Chaulnes, et d'Ailly nous montre l'héritier de Charles d'Ailly, le duc de Chaulnes la vendant en 1699 au comte Louis de Guiscard, lieutenant-général et ambassadeur, qui en obtint de Louis XIV l'érection en marquisat sous le nom de Guiscard, en 1703. Catherine de Guiscard épousa Louis d'Aumont, marquis, puis duc de Villequier. A la Révolution, Guiscard appartenait encore à cette famille et en l'an VIII, Louise d'Aumont, duchesse de Mazarin, recueillit cette propriété dans la succession de son père. A la suite de longues transac-

tions avec son fils Gabriel de Grimaldi, prince de Monaco, la duchesse de Mazarin resta seule propriétaire de Guiscard et vendit en 1823 ce domaine au baron Emile Oberkampf, l'un des grands industriels de cette époque, auquel on dut le développement en France de la fabrication des toiles peintes. En 1831, Oberkampf vendit le château qui ne tarda pas à être démoli.

M. le président remercie M. Chevallier de cette intéressante communication et le prie de bien vouloir être l'interprète des sentiments de la Société auprès de M. Mansard.

M. de Marsy annonce qu'il espère avoir communication d'ici à quelque temps des Archives de l'ancienne seigneurie de Guiscard. Il signale deux découvertes faites récemment dans les environs. La première est celle d'un vase renfermant trois bagues romaines, dont deux en or, et plus de mille deniers romains d'Antonin à Posthume et aux Philippe, trouvé à Lesges, canton de Braisne (Aisne), dans les terres de M. Minette. La seconde est celle d'un sceau en bronze du commencement du XVe siécle ; ce sceau recueilli par M. Duquesne, maire de Boulogne-la-Grasse, porte un écusson chargé de six fleurs de lis et une légende sur laquelle, au dire de l'*Ami de l'Ordre*, on lit *Cerepas Testue*. M. de Marsy signale l'intérêt qu'il y a à conserver le souvenir de toutes ces découvertes.

M. Plessier annonce qu'il communiquera à la prochaine séance les détails de la découverte d'une tombe franque récemment mise au jour, dans les travaux de culture, à Jaux.

M. de Marsy donne lecture d'une note sur trois avocats au Parlement de Paris ayant vécu au XIVe siècle, désignés sous les noms de Jean de Compiègne (1320), de Regnault Filleul (1340-1380) et de Jean Filleul (1367-1420). Ces deux derniers, connus aussi sous les noms de Regnault et Jean de Compiègne,

possédaient des terres importantes dans diverses localités des environs, notamment Venette, Clairoix, Jaux et Bienville, ainsi qu'à Compiègne. Ces biens confisqués par le roi d'Angleterre sur les fils de Jean Filleul, furent attribués par ce prince à un de ses favoris Jean de Fleury, mari de Simonne Filleul.

La Société s'occupe des excursions à faire en 1891 et plusieurs membres présentent des projets qui seront soumis à la Commission.

M. de Marsy signale parmi les Congrès qui auront lieu cette année, le Congrès archéologique de France, en Franche-Comté et en Suisse, dans la seconde quinzaine de juillet ; le congrès de l'Association des sciences, à Marseille, en septembre ; l'excursion du Club Alpin, aux Baléares, en mai ; le congrès numismatique de Bruxelles, le 5 juillet ; le congrès archéologique de Bruxelles, le 1er août, et le congrès géographique international, avec exposition, à Berne, le 10 août.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 28 Mai 1891

Présidence de M. le baron de Bonnault-d'Houët

M. de Marsy donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau les ouvrages offerts depuis cette séance.

M. le Président annonce que M. Frédéric de Bernhardt, correspondant de la Société, à Londres, assiste à la séance, et le remercie des communications qu'il veut bien adresser à la Société et qui sont toujours accueillies avec un vif intérêt

M. le secrétaire fait part de la mort de M. Auguste Laffolye, membre correspondant, architecte du château de Saint-Germain, décédé à l'âge de 63 ans. Il rappelle que M. Lafollye a fait partie de la Société comme membre titulaire pendant tout le temps qu'il a rempli à Compiègne les fonctions d'architecte du Palais. M. Lafollye a attaché son nom à la restauration du beffroi de l'Hôtel de Ville de Compiègne et à la restitution de l'escalier de pierre de cet édifice ; il a également fait réédifier entièrement la Porte-Chapelle, et a publié dans la *Revue d'architecture*, des notices sur ces deux édifices.

La Société historique se rappellera également que c'est à M. Laffollye qu'elle doit le dessin du monument élevé à Pierre d'Ailly, dans l'église de Saint-Antoine, sur l'initiative de son président, M. le baron de Bicquilley.

M. R. Chevallier annonce la mort de M. Mansart, auteur de la notice sur les seigneurs de Guiscard, dont il avait donné lecture à la Société dans la dernière séance.

M. le président Sorel rend compte de la réunion des Sociétés savantes, qui s'est tenue à la Sorbonne, du 22 au 27 de ce mois, et à laquelle il a pris part comme délégué de la Société.

M. de Marsy ajoute que M. Sorel a donné lecture à la Section d'histoire, de son travail sur les *Corporations* qui a été écouté avec le plus vif intérêt.

M. l'abbé Morel a également donné communication de son étude sur la Liturgie de la quinzaine de Pâques.

Ces travaux sont les seuls qui aient été présentés sur l'histoire ou l'archéologie de notre région.

Pour faire suite à cette communication, M. de Marsy ajoute qu'il a reçu de M. Wœgtlin, président de l'Association des Comptables et Employés de Compiègne, association nouvellement créée et qui vient augmenter le nombre des compagnies qui continuent, en partie, aujourd'hui, l'œuvre des corporations et confréries d'arts-et-métiers si bien étudiées par M. Sorel, un exemplaire des statuts de cette Association et un modèle des insignes des membres. En annonçant qu'il déposera cet insigne au Musée Vivenel, il exprime le désir de voir les autres associations, groupes syndicaux, corporations de notre ville suivre l'exemple donné par M. Wœgtlin. On réunirait ainsi au Musée une suite qu'il sera sans doute impossible de reconstituer plus tard et qui fournirait le tableau des corporations de Compiègne.

M. Benaut présente à la Société divers documents qui lui ont été communiqués par M. Bazin : 1° Un renvoi autographe d'Hersan, à une lettre dont l'original a été publié par M.

Aubrelicque et fait partie des collections de la ville de Compiègne; 2° Un écrit satyrique, manuscrit dirigé contre le cardinal de Fleury; 3° Un terrier de la seigneurie de Coudun dressé au milieu du dix-huitième siècle et formant un gros volume in-quarto. Ce document renferme les déclarations de toutes les redevances dues par les habitants du territoire de Coudun au duc d'Aumont, seigneur de Coudun. Il est accompagné d'une table alphabétique qui fournit des renseignements utiles pour dresser une liste des prénoms en usage dans la localité.

M. le secrétaire fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait à donner sur un document comme celui qui vient d'être communiqué par M. Benaut, un travail complet dans lequel on relèverait d'abord tous les noms de lieux désignés dans les diverses déclarations, le montant des rentes et redevances dues pour chaque pièce de terre comparé à son étendue et sa nature, enfin une liste des noms de famille et des prénoms des personnes qui figurent sur ce terrier. Il prie M. Benaut d'engager M. Bazin à entreprendre ce travail, qui rentre, du reste, dans le cadre des questions posées par les Sections historiques et économiques du Comité des Sociétés savantes.

M. de Marsy présente un compte rendu sommaire de l'excursion faite par la Société le 14 mai, à Roye (Somme), Nesle et Carrépuits. Il donne ensuite le programme de l'excursion à Beauvais, Saint-Germer, Gournay-en-Bray, Gisors, Chaumont et Trie-Château, arrêtée pour les 4 et 5 juin.

M. Benaut donne lecture du dernier chapitre de son *Histoire populaire de Compiègne*. Il y présente le tableau de la situation économique de la Ville depuis cent ans, fait connaître ses développements et termine par une liste sommaire des hommes célèbres ou utiles

que notre pays a vu naître dans cette période ou qui y ont joué un rôle important.

Quelques membres de la Société, répondant au désir émis par M. Benaut, lui signalent quelques indications de nature à prendre place utilement dans cette étude.

Le Secrétaire,

Marsy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 juin 1891

Présidence de M. Alexandre Sorel
ancien président

En l'absence de MM. de Bonnault et Raymond Chevallier qui s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, M. Alexandre Sorel, ancien président, est prié de diriger les travaux de la Société.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté. Il procède au dépouillement de la correspondance qui renferme des invitations au Congrès annuel des Architectes français et aux excursions du Comité archéologique de Senlis et de la Société archéologique de Soissons.

M. le président exprime à M. Méresse le plaisir que les membres de la Société éprouvent à le revoir au milieu d'eux après sa longue absence provoquée par une maladie aujourd'hui heureusement guérie.

Il demande à M. Eugène Mazière, membre de la Société, à Grandru, de vouloir bien, maintenant qu'il sera appelé plus fréquemment à Compiègne par des liens de famille, l'un de ses fils ayant traité d'une étude de notaire, concourir activement aux travaux de la Société, en lui communiquant quelques-uns des nombreux documents qu'il a réunis sur l'histoire du canton de Ribécourt.

M. de Marsy donne lecture du compte rendu

de l'excursion faite les 4 et 5 juin, à Beauvais, Saint-Germer, Gournay, Gisors, Chaumont et Trie-Château. Il accompagne cette lecture de la présentation d'un certain nombre de vues des monuments qu'il décrit.

Quelques membres ajoutent des renseignements complémentaires sur divers points du rapport.

Après cette lecture, M. Sorel remercie l'auteur de ce travail qui, en même temps qu'il rappelle à ceux qui ont pris part le souvenir de deux journées fort agréables, doit inspirer à ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune de s'y associer, le désir d'y venir à leur tour.

M. de Marsy présente un compte rendu sommaire de l'*Histoire du Collège de Compiègne*, par M. Plion, professeur, et signale toute l'importance de ce livre sur lequel il se propose de présenter une étude complète à la prochaine séance. Toutefois il tient, dès aujourd'hui, à dire que cette histoire lui paraît un ouvrage définitif, écrit avec une grande impartialité et faisant connaître à la fois l'histoire du Collège, depuis sa fondation jusqu'à la Révolution, ainsi que le régime intérieur de cet établissement, tant sous les administrations municipales que sous les Jésuites et les Bénédictins.

La Société décide qu'il sera fait le 2 juillet une excursion à La Neuville-en-Hez et dans les environs de Clermont (Oise).

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra des communications de MM. Méresse et Benaut.

Le Secrétaire, Marsy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 16 Juillet 1891

Présidence de M. Alexandre Sorel

En l'absence de M. le baron de Bonnault-d'Houët, président, M Alex. Sorel prend place au fauteuil et donne communication d'une dépêche de M. R. Chevallier, vice président, qui ne peut assister à la séance de ce jour.

M. le comte de Marsy est retenu en ce moment loin de Compiègne pour les travaux du Congrès archéologique qu'il préside à Dôle.

Après lecture faite du procès-verbal de la dernière séance, la parole est donnée à M. C. de la Chanonie qui donne communication d'une remarquable étude sur la vie de l'abbé Jumel, professeur à l'Ecole des Arts-et-Métiers de Compiègne au commencement de ce siècle.

Né à Paris, en 1751, d'une famille de condition modeste, Jean-Charles Jumel entra de bonne heure dans les ordres et devint successivement vicaire de Sainte-Opportune, curé de Houilles, près de Versailles, chanoine du Mans, aumônier de l'Ecole militaire. Entre temps le jeune abbé écrivait successivement l'éloge de l'abbé Suger, l'éloge de l'impératrice Marie-Thérèse, mère de la reine Marie-Antoinette, prononçait le panégyrique de Saint-Louis...

Durant cette première période, si sa plume flatta les grands, sa vie du moins fut correcte.

Bientôt l'orage révolutionnaire éclate, l'abbé Jumel se jette tête baissée dans le tourbillon, renie son passé et se fait gloire d'être compté au nombre des vainqueurs de la Bastille.

Mettant dès lors au service de la Révolution les talents qu'il employait naguère pour une tout autre cause, il se fait affilier à Tulle au Club des Amis de la Constitution, dont il devient rapidement le président. Il dépouille sa robe de prêtre, fonde, à l'imitation d'Hébert, un journal atroce, le *Père Duchêne de la Corrèze* et joignant l'acte à la parole, le jour où pour la première fois la guillotine paraît à Tulle, danse la carmagnole aux pieds de l'échafaud.

Ensuite, les mains rouges de sang il tente, inutilement d'ailleurs, de s'unir à une riche aristocrate que le Comité de Salut public a laissée en liberté provisoire, sous la condition qu'elle épouserait un brave sans-culotte.

Puis il se rue à la tête de la populace dans la cathédrale de Tulle. Les objets du culte sont profanés, les sépulcres ouverts, le feu réduit en cendre les Emblêmes de la Superstition et une mascarade se forme, dont Jumel témoin et acteur, ose retracer le tableau.

Le 30 décembre 1793 le malheureux épouse enfin une ex-déesse du nouveau culte et jusqu'à thermidor, poursuit sans répit le cours de ses forfaits. La chute de Robespierre referme sur lui la porte d'une prison, mais il échappe à la guillotine et l'amnistie de 1796 le rend à la liberté.

De 1798 à 1803 on le retrouve professeur de belles-lettres à l'Ecole centrale de la Corrèze. En 1803 il abandonne sa femme et ses deux fils, dont l'un a une fin tragique, l'autre meurt jeune, comme écrasé sous cette terrible hérédité. Puis il arrive dans l'Oise où il est nommé professeur de grammaire à l'Ecole des Arts-et-Métiers de Compiègne.

Rongé d'ambition, il fait fumer l'encens aux

pieds du trône du jeune Empereur. Tout ce qu'il obtient est une chaire de professeur au collège de la Marche à Paris.

De 1812 à 1816 il occupe ses loisirs à écrire des livres vertueux à l'usage des jeunes filles. Puis on perd sa trace.

Plusieurs biographes s'accordent néanmoins à dire qu'il mourut en 1824, curé d'une paroisse de l'Yonne, près d'Avallon.

Traitée par une plume alerte et incisive, cette étude ouvre de larges et sinistres aperçus sur le bourbier révolutionnaire où Jumel a traîné sa vie.

L'Eglise a pardonné ; il ne nous appartient pas de nous montrer plus sévère qu'Elle,

Mais pour nous, de cette existence ressort un enseignement.

Quand un homme se dégrade lui-même, renie sa foi, déclare la guerre à Dieu, Dieu par un effroyable châtiment, l'abandonne à lui-même et à ses appétits matériels.

Il tombe alors de son propre poids au niveau de la brute, et il n'est plus de fange dans laquelle il ne puisse se vautrer.

A l'honneur de l'humanité nous voulons croire que les Jumel sont des exceptions, des types monstrueux de déformation morale. L'histoire les cloue à son pilori ; effrayants témoignages de ce que peut faire la bête humaine quand sa chaîne est rompue.

Après avoir remercié au nom de ses collègues M. de la Chanonie, M. le Président ajoute quelques observations sur l'organisation de l'Ecole des Arts-et-Métiers de Compiègne et rappelle le nom de l'un de ses directeurs, M. Labate.

M. l'abbé Morel donne lecture d'un savant travail sur l'origine de la relique de Sainte-Anne, actuellement conservée dans l'église de Chiry. De la comparaison de documents nombreux et complétement dignes de foi il résulte qu'avant 1396 Mathieu de Roye obtint du cha-

pitre d'Apt une portion du crâne ou chef de Sainte-Anne, dont le corps aurait été apporté en cette ville par les premiers apôtres qui évangélisèrent les provinces du Midi. Par testament, Mathieu de Roye fit don de cette insigne relique à l'abbaye d'Ourscamp.

Cette clause testamentaire ne fut cependant exécutée ni par ses fils, ni par son petit-fils, et ce n'est qu'à la suite d'un arrêt du Parlement du 7 avril 1475, qu'eut lieu une première translation, provisoire, au château de Carlepont, et ultérieurement la translation solennelle en l'abbaye d'Ourscamp, le 26 mai 1490. Deux ans après une splendide châsse en or, ornée de pierreries abritait le chef de Sainte-Anne.

Dans un travail spécial, M. le curé de Chiry a fait déjà connaître comment ces restes précieux, sauvés lors de la Révolution par un chrétien, M. Sézille, de Noyon, sont de nos jours conservés dans l'église de Chiry.

M. Méresse présente une note sur le moulin ou plutôt les moulins de Venette. Au moyen-âge existait entre les deux rives de l'Oise, à hauteur de l'écluse actuelle un gué, conservé jusqu'au second tiers de ce siècle, et une île qui divisait la rivière en deux bras d'inégale largeur. En ce point fut construit un pont de bois,

C'est sur le chenal le moins large que furent édifiés, au commencement du XIIe siècle, deux moulins aujourd'hui disparus, et dont l'un était dénommé Moulin-Coquerel ou mieux Moulin-de-Venette, ainsi que le constate un précieux document rencontré par M. Méresse. C'est un titre de cession de propriétés de deux *areas* de terre sur le bord de l'Oise, consentie en l'an 1201 par Rizard ou Richard, abbé de Saint-Corneille, à Renaud de Béthisy, à la charge pour le cessionnaire, de servir une rente annuelle de six muids de blé, et de construire deux moulins en ce lieu.

Le texte de ce titre latin fait connaître à la fois le nom du possesseur du sol et les charges qu'il s'imposait, le nom de l'acquéreur et les charges qu'il acceptait, enfin le mode de translation de la propriété au XIIIe siècle.

M. Méresse distribue à ses collègues de nombreuses copies de ce titre qui, après la Charte de Commune de 1153 est un des plus précieux documents de la propriété de Compiègne.

D'unanimes remerciements sont adressés à M. Méresse.

M. Benaut, poursuivant le cours de ses recherches dans les anciens registres paroissiaux de Compiègne, relève quelques-uns des actes qu'il a notés et où figurent les noms de F. Esmangard de Beauval, de Lournonville, Seroux, Poulletier, de Canlers, de Varanval, La Motte-Houdancourt, Charpentier, Le Féron, de Choisy, de Crouy, Charmolüe, de Dienval, de Maintenant, de la Châtre, Thibault d'Almont, etc.

L'auteur de ces investigations poursuivies à travers plusieurs milliers d'actes originaux offre à ses collègues de leur prêter son concours et leur servir de guide dans ce dédale où il est parfois nécessaire de rechercher un nom pour vérifier une date incertaine ou reconstituer une généalogie.

M. le Président rappelle que les séances de la Société historique seront interrompues jusqu'au mois de novembre et adresse un appel à ceux de ses collègues qui auraient des communications à présenter. M. Dervillé promet pour la prochaine séance un travail sur La Croix-Saint-Ouen, à la fin du XVIIIe siècle. M. Sorel fait espérer pour une date prochaine une étude sur Bertrand Quinquet.

La séance est levée à trois heures.

R. DE MAGNIENVILLE.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 19 novembre 1891

Présidence de M. Alexandre SOREL, ancien président.

MM. de Bonnault d'Houët, président et R. Chevallier, vice-président, retenus hors de Compiègne, s'étant excusés de ne pouvoir assister à la séance. M. Alexandre Sorel occupe le fauteuil de la présidence.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. Arthur Bazin, ancien percepteur, rue Hurtebise à Compiègne, présenté par MM. Benaut etMéresse, est admis en qualité de membre titulaire.

M. l'abbé Marsaux, curé doyen de Chambly (Oise), correspondant des Antiquaires de France, est élu membre correspondant, sur la présentation de MM. de Marsy et l'abbé Leclercq.

M. le Secrétaire annonce la mort de M. le docteur A. Boulogne, médecin militaire, membre correspondant de la Société, décédé, il y a peu de jours à Vincennes.

Il procède ensuite au dépouillement des publications adressées en grand nombre à la Société pendant les vacances et qui, suivant l'usage, sont destinées à entrer dans la bibliothèque de la ville.

Il signale à ce propos l'accroissement considérable que vient de recevoir cet établisse-

ment par suite du dépôt d'une partie importante de l'ancienne bibliothèque du Palais, qui s'élève au chiffre de près de neuf mille volumes. Grâce à ces nouvelles collections dont il n'est pas encore possible de donner un aperçu, la bibliothèque atteindra bientôt le chiffre de trente mille volumes.

A l'occasion de certains travaux renfermés dans les volumes présentés à la Société, un échange d'explications s'engage entre différents membres de la Société : 1° sur le sceau attribué à Saint-Audebert, dans l'*album Carenda*, de Frédéric Moreau ; 2° sur les *reliques* de Jeanne-d'Arc ; 3° sur les chansons picardes.

En réponse à cette dernière question. M. de Marsy signale une publication de M. H. Carnoy.

M. Benaut offre un exemplaire de son *Histoire populaire de Compiègne* publiée en feuilletons dans la *Gazette de l'Oise*.

M. Coudret communique à la Société le résultat de recherches faites par lui aux Archives de Seine-et-Oise, dans les liasses du greffe de la Prévôté de l'Hôtel, juridiction qui, on le sait, suivait la Cour dans ses déplacaments et était chargée de régler les différents qui se présentaient entre le personnel de la maison du Roi, les marchands suivant la Cour et les habitants des villes habitées successivement par le roi.

Au nombre des documents rencontrés par M. Coudret figure un état de contrôle du logement de la Cour à Compiègne pendant le séjour de Louis XV en 1751.

Le logement était réglé pour chaque personne et ne doit pas être confondu avec le logement à la craie, dans lequel on se bornait à marquer les portes des habitations destinées à recevoir des personnes suivant la Cour ou leurs montures.

L'état du logement de 1751 n'est du reste

pas le seul, et M. Coudret se propose d'en analyser d'autres, mais il suffit pour donner une idée de l'animation qu'apportait dans la ville le séjour d'un souverain comme Louis XV et du nombre de personnes qui y étaient appelées par leurs fonctions. Il fournit en même temps un état, rue par rue, des habitants appelés à loger et ce n'est pas ce qu'il offre de moins intéressant pour nous en ce qu'il nous fait connaître la répartition par quartiers des différents commerces et industries.

Les divers officiers de la maison du roi étaient au nombre de 179, en y comprenant les gardes du corps et les cent-suisses, et le service de *Madame Aînée* et de *Madame Cadette*, filles de Louis XV, comprenait en plus une soixantaine de personnes. Tout ce monde était à l'exception des gardes de corps, mis en quartier au faubourg Saint-Germain, logé dans le voisinage immédiat du château.

Les divers services de la maison du roi comprenaient l'office et bouche, le gobelet et le pain, le petit et le grand commun, la panneterie et l'échansonnerie, la fruiterie, la pâtisserie et garde-vaisselle, les services des appartements, la maison militaire, les officiers de chasse, la prévôté, la poste.

M. Coudret fait ensuite connaître quelques sentences rendues par la prévôté de l'Hôtel.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : Elections annuelles pour le renouvellement partiel du bureau.

M. de Marsy : Les congrès archéologiques en 1891.

M. Dervillé : L'état de la paroisse de Lacroix-Saint-Ouen en 1787.

M. Méresse : Un Maire de Compiègne à la fin du XIIIe siècle.

Le Secrétaire,

MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 17 Décembre 1891

Présidence de M. Raymond Chevallier, vice-président.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et présente les excuses de M. de Bonnault, président, qui a été obligé de s'absenter de Compiègne.

Il dépose sur le bureau un certain nombre de publications de Sociétés savantes et plusieurs mémoires et brochures envoyés par M. l'abbé Marsaux, curé-doyen de Chambly, élu membre correspondant à la dernière séance.

Il signale comme offrant un intérêt particulier pour notre région, la description des anciens ornements religieux conservés dans le diocèse de Beauvais, celle du reliquaire de Villers-Saint-Sépulcre, les notions sur Chambly pendant la Révolution et sur l'église de ce pays, ainsi que diverses études sur l'archéologie eucharistique, dans lesquelles sont décrites des plaques en faïence de Savignies, portant des dédicaces au Saint-Sacrement, et mentionnées de curieuses dispositions testamentaires concernant les dons de pain et de vin d'autel, etc.

M. Méresse, continuant ses recherches sur *Compiègne disparu*, lit et analyse une charte de sa collection, datée de 1295 et faisant connaître la vente sous forme de bail à ans d'une

maison appartenant à la Table-Dieu et sise place du Change. Il signale la date de ce document qui renferme la plus ancienne transaction connue dans cette ville, relativement à la transmission de la propriété immobilière; la forme de cet acte, passé devant le maire et les jurés, sa modalité de bail à cens, le nom du maire Etienne Lardé et celui de l'acquéreur Guillaume Die de Laon, noms encore répandus dans le pays, enfin l'existence de la Société charitable connue sous le nom de Table-Dieu, et ses conditions, etc.

La maison dont il s'agit était séant auprès des *Canges* de Compiègne, devant la maison Hue le fruitier, personnage qui nous est connu par d'autres documents.

« Il est encore intéressant, ajoute M. Méresse, de constater que le petit commerce, surtout celui des denrées, se faisait au XIIIe siècle, sur une petite place triangulaire, s'arrondissant au flanc sud de la puissante abbaye, et sous de petits hangars qu'on appelait les *Canges*. Eh bien! jusqu'au XIXe siècle, le nom et la chose n'ont pas changé et l'immeuble vendu borde encore la place du Change, bien qu'il n'ait pas été possible d'en fixer la position précise.

M. Martinet, juge d'instruction, et M. Perret-Maisonneuve, juge suppléant au tribunal de Compiègne, présentés par MM. A. Sorel et P. Dubois, sont admis en qualité de membres titulaires.

La Société procède aux élections annuelles du Bureau. MM. Albert de Roucy et J. du Lac sont nommés président et vice-président, en remplacement de MM. de Bonnault et R. Chevallier non rééligibles; le secrétaire et le secrétaire-adjoint ne sont pas soumis au scrutin cette année; les autres membres du Bureau et des Commissions sont réélus, seulement M. Benaut est appelé à remplacer à la

Commission des finances M. Coudret qui demande à cesser ses fonctions.

M. A. de Roucy promet pour la prochaine séance une note sur une récente trouvaille de monnaies romaines faite aux environs.

M. l'abbé Morel annonce qu'il a pu achever de préparer le manuscrit du premier fascicule du *Cartulaire de Saint-Corneille*.

M. de Marsy retrace le souvenir des localités visitées par le dernier Congrès archéologique en Franche-Comté et en Suisse, décrivant les antiquités et les monuments qui ont été l'objet des études des membres de cette réunion, dont plusieurs appartiennent à la Société Historique. Il remercie, en terminant, M. Raymond Chevallier du zèle et du dévouement avec lesquels il a concouru à l'organisation des excursions du Congrès.

La prochaine séance comprendra le compte-rendu du secrétaire et le rapport financier, une lecture déjà annoncée de M. Dervillé sur Lacroix-Saint-Ouen, et la communication de M. de Roucy.

Le Secrétaire,

MARSY.

TABLE

DU VOLUME DES ANNÉES

1888 à 1891 incluses

ANNÉE 1888

Pages

Séance du 18 janvier 1888 5
— 16 février id. 9
— 15 mars id. 11
Annexe au procès-verbal. — Programme du Concours (Prix de M. le duc de Narbonne) 12
Séance du 19 avril 1888 15
— 17 mai id. 17
— 21 juin id. 19
— 19 juillet id. 21
— 15 novembre id. 23
— 20 décembre id. 25

ANNÉE 1889

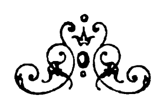
			Pages
Séance du	17 janvier	1889	27
—	21 février	id.	33
—	21 mars	id.	37
—	11 avril	id.	43
—	16 mai	id.	45
—	20 juin	id.	47
—	18 juillet	id.	51
—	21 novembre	id.	53
—	19 décembre	id.	57

ANNÉE 1890

			Page
Compte rendu des Travaux de la Société Historique pendant l'année 1889			67
Séance du 16 janvier		1890	77
—	20 février	id.	83
—	20 mars	id.	91
—	17 avril	id.	97
—	22 mai	id.	101
—	19 juin	id.	109
—	17 juillet	id.	111
—	20 novembre	id.	119
—	18 décembre	id.	125

ANNÉE 1891

	Pages
Compte rendu des Travaux de la Société Historique de Compiègne pendant l'année 1890	131
Séance du 15 janvier 1891	139
— 19 février id.	147
— 19 mars id.	153
— 16 avril id.	159
— 28 mai id.	165
— 18 juin id.	169
— 16 juillet id.	171
— 19 novembre id.	177
— 17 décembre id.	181



COMPIÈGNE

IMPRIMERIE E. LEVÉZIEL

9 et 11, Rue des Pâtissiers



5980

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

I

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

I

1892



COMPIÈGNE
IMPRIMERIE HENRY LEFEBVRE
31, RUE DE SOLFERINO, 31

1892

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 21 Janvier 1892

Presidence de M. A. de ROUCY

Après la lecture du procès-verbal, faite par le secrétaire, M. de Roucy, président élu dans la dernière séance, prononce l'allocution suivante :

« Messieurs et chers Collègues,

« Appelé encore une fois, par vos suffrages, à l'honneur de la présidence, pendant le cours de la présente année, mon premier sentiment est celui d'une cordiale reconnaissance et ma première parole, une parole de remerciement.

« Plusieurs de vous n'ont pu oublier que, sous l'étreinte d'un vif chagrin de motif tout personnel, j'avais manifesté l'intention de décliner cet honneur, dans la crainte de ne pouvoir y répondre par une collaboration ni par une assiduité suffisante ; mais, touché par une insistance trop obligeante, j'ai dû accepter et c'est ainsi que, sous un titre qui eût été mieux placé sur une autre tête que la mienne, je viens inaugurer, avec vous, la reprise de nos études et de nos travaux, pour l'année 1892.

« Nous sommes encore dans la période où les souhaits de nouvel an n'ont pas perdu leur à

propos. Laissez-moi vous exprimer les miens pour chacun de vous, pour la continuation de la sympathique concorde qui n'a cessé de régner entre nous, pour l'accroissement et la prospérité de notre chère Société.

« Si mon concours personnel ne peut, dans les douloureuses épreuves que je traverse, contribuer au succès de ces derniers vœux, par contre, j'ai la confiance que celui de chacun de mes collègues et plus spécialement celui de mes honorables assesseurs suppléeront, et au-delà, à mon insuffisance.

« S'ils ne siégeaient à mes côtés, j'aimerais à rappeler les utiles services qu'ils n'ont cessé de rendre à la Société historique de Compiègne, à la fondation de laquelle ils ont beaucoup contribué, personnellement.

« C'est, d'une part, votre nouveau vice-président, M. du Lac, homme de méthode et de savoir et, ce qui est mieux encore, un homme de bien, à la tête de toutes les bonnes œuvres, qui, en se multipliant, a fourni à la Société d'intéressantes communications mumismatiques et a largement contribué à la préparation d'un recueil des pierres tombales de notre arrondissement. Pourquoi ce dernier travail est-il resté jusqu'alors à l'état latent ? Serait-ce parce qu'il présente des lacunes ? Mais il n'est pas d'œuvre qui en soit exempte et comme il comprend, en somme, de nombreux et intéressants éléments que le temps peut faire disparaître, sa publication reste l'objet d'un *desideratum* déjà plusieurs fois exprimé.

« Voici, d'autre part, le comte de Marsy, notre vaillant secrétaire, dont on peut résumer ce qu'il est à la Société, par ce simple mot : un indispensable. C'est, pour les matières dont nous nous occupons, comme une encyclopédie vivante à laquelle on peut toujours recourir utilement. Ses fonctions parmi nous, qui sont de beaucoup les plus laborieuses, ne paraissent pas l'être autant pour lui, tant la facilité de rédaction et

l'activité lui sont habituelles, et il y ajoute encore le souci des détails de nos excursions et celui des réimpressions d'opuscules rares intéressant notre contrée. Ce qui le signale aussi très particulièrement à l'estime et à l'intérêt de la Société, c'est qu'il est le lien principal qui nous unit à tant d'autres Sociétés savantes dont l'une des plus accréditées et des plus considérables (la Société française d'archéologie) a le précieux avantage de l'avoir à sa tête comme président.

« Mais cet hommage, que, malgré mes premières intentions de réticence, je n'ai pu m'empêcher de rendre sommairement à mes deux assesseurs, ne serait pas équitable s'il était exclusif.

« En effet, bon nombre d'autres collègues ont fourni à notre Société une plus ou moins large, mais toujours utile contribution qu'il importe de reconnaître.

« Mon prédécesseur, le baron de Bonnault d'Houët, qui perçoit comme il exprime si justement toutes choses, vous a prouvé, par la publication de son beau volume sur le pèlerinage de deux paysans Picards à Saint-Jacques de Compostelle, que, d'un sujet de mince apparence, on pouvait, en le traitant comme il l'a fait, produire une œuvre attachante et d'un réel intérêt.

« M. le président Sorel, dont la plume est toujours alerte autant qu'élégante, a fréquemment répondu à notre programme par des compositions pleines de charmes, par des récits émouvants, remplis d'intéressants détails puisés aux meilleures sources. Sa dernière œuvre, la *Prise de Jeanne d'Arc à Compiègne*, est de celles dont le mérite honore à la fois et l'auteur et la Société historique de Compiègne, flattée de le compter parmi les siens.

« Entre tous les laborieux se distingue M. l'abbé Morel qui, pour appartenir au clergé séculier, n'en a pas moins l'étoffe d'un docte bénédictin, ses recherches continues sur les

traditions du moyen âge, ses commentaires des vieilles chartes, des anciens diplômes, nous ont valu, de sa part, des communications du plus sérieux intérêt et dont plusieurs, reproduites aux réunions des Sociétés savantes de la Sorbonne, lui ont mérité de bien légitimes encouragements. Ces encouragements, la Société aime à les lui multiplier, spécialement pour la publication du précieux Cartulaire de la royale abbaye de Saint-Corneille, qu'il a vaillamment entreprise, tâche ardue et laborieuse, mais que son zèle saura mener à bonne fin. Dieu veuille seulement, aux vœux de tous ses collègues, affermir et consolider sa précieuse santé, souvent ébranlée par un travail aussi patient que consciencieux.

« Un de mes prédécesseurs, M. Roger Souhart, a su marquer son passage à la présidence par une œuvre ayant sans doute un caractère collectif, mais qu'il a su faire aboutir par son activité et ses soins personnels, à savoir la publication du beau plan *Chandelier*, dont la reproduction offrait des difficultés de plus d'une sorte. On sait, d'autre part, qu'il s'est aussi signalé, en publiant une bibliographie fort estimée et la plus complète jusqu'ici de tous les traités de chasse et de vénerie, tant anciens que modernes.

« On ne saurait, sans injustice, méconnaître ou oublier le zèle et les nombreux services de M. Méresse, un de nos plus anciens et plus fervents collaborateurs. C'est un investigateur d'élite qui, avec une certaine tendance inventive, anime nos séances par de fréquentes communications sur un passé dont il ne cesse de recueillir les élements épars et dont sa mémoire a conservé les plus utiles souvenirs. Il est le topographe par excellence du vieux Compiègne et, à cet égard, un obligeant répertoire toujours disposé à se communiquer à quiconque y recourt.

« Notre vice-secrétaire, M. Roger de Magnienville, parfois appelé à suppléer l'honorable titu-

laire, ne s'est pas borné à faire preuve d'exactitude et d'intelligence dans la rédaction des comptes rendus de nos séances et de nos excursions. Il a voulu donner sa mesure par une œuvre plus personnelle et il y a réussi, en publiant ce beau et intéressant volume intitulé : *le Maréchal d'Humières*. A côté de lui, se place naturellement son beau-père, M. Adrien Boitel de Dienval qui, malgré la distance qui le tient éloigné de notre siège, a toujours montré de l'empressement à fréquenter nos séances, les alimentant de communications et d'éclaircissements très justement appréciés.

« Un autre de nos collègues à citer, c'est M. Peyrecave qui, lui aussi, réside fort à l'écart de Compiègne, ce qui ne l'a pas empêché jusqu'ici d'être également assidu à nos réunions ; à un âge déjà avancé, nous l'avons vu déployer une ferveur presque juvénile à faire revivre les traditions, les souvenirs historiques de sa chère et importante commune d'Elincourt-Sainte-Marguerite, de son église et de son notable prieuré, il s'est complu à en constituer comme à en publier une monographie fort étendue, avec les détails les plus circonstanciés, mais en même temps avec des commentaires et des applications très vivement discutés. Comme il porte allégrement sa verte vieillesse, nous aimons encore à compter sur un concours efficace de sa part.

« La plupart des collègues que je viens de citer appartiennent, depuis longtemps, à la Société, et cela explique le nombre et la prépondérance de leurs services ; mais parmi ceux dont l'admission est plus récente, il en est qui se sont aussi associés activement à nos études, notamment MM. Benaut et Dervillé. Le premier est un travailleur infatigable, toujours prêt à traiter les sujets, à faire les recherches qu'on lui suggère. Sa récente histoire populaire de Compiègne, qui vient de le mettre en relief, le signale comme un de nos plus zélés collaborateurs.

M. Dervillé, son jeune émule, qui nous a déjà fait profiter de ses études sur certaines traditions locales et qui figure à notre présent ordre du jour pour nous exposer l'état de la paroisse de Lacroix-Saint-Ouen, en 1787, n'a besoin que de surmonter sa modestie pour tenir ses heureuses promesses.

« Il y a certainement des omissions involontaires dans cette nomenclature de nos collaborateurs utiles et j'en fais mes excuses aux oubliés ; mais ils ont le moyen de réparer, eux-mêmes, ces omissions, en se signalant, comme je les y convie, par une participation personnelle et plus active aux études et aux travaux de notre chère Société. Le cercle en est moins étendu, pour que chacun, dans sa spécialité, puisse y traiter un sujet de son choix ; une émulation mutuelle suscitant entre tous cette participation effective, tel est l'objet, tel doit être l'effet utile d'une association comme la nôtre, ainsi que je l'ai déjà exposé, je crois, dans un allocution précédente.

« Que le sympathique comte de Lambertye, un Lorrain doublement français par le cœur et par l'espèce d'exil qui lui a fermé, ou à peu près, l'accès de son pays natal, me permette de lui faire, amicalement, application de cette dernière considération ; il a l'esprit orné, il sait apprécier ses intéressantes collections de médailles, d'estampes, de documents historiques ; mais il s'attarde trop à se révéler par des communications qui lui seraient faciles, en même temps qu'elles seraient, pour nous, utiles et agréables.

« Il me resterait à rappeler la mémoire de ceux de nos confrères que la mort nous a enlevés ; mais c'est là un devoir dont notre honorable secrétaire, à qui rien n'échappe, a pris le soin de nous acquitter, dans l'intéresant rapport annuel qu'il va vous lire. »

M. de Marsy présente les excuses de M. R. Chevallier et procède au dépouillement de la correspondance et des ouvrages offerts. Il an-

nonce, en même temps, la mort toute récente d'un de nos plus anciens membres correspondants, M. Henri Hardouin, ancien conseiller à la Cour d'appel de Douai, l'un des fondateurs de la Société des Antiquaires de Picardie et l'éditeur de l'*Histoire des Comtes d'Amiens*, de Du Cange.

Parmi les publications déposées sur le Bureau, figurent d'importants travaux sur le grand duché de Luxembourg et ses archives, et deux études de M. de la Chanonie, l'une sur le *Costume dans les armées royales*, publiée dans la *Revue de Bretagne et Vendée*, la seconde sur une amazone vendéenne de l'armée de Charette, Mme Bulkeley, parue dans la *Revue du Bas-Poitou*.

M. Bernard des Essards, commandeur de la Légion d'honneur, ancien consul général, à Compiègne, présenté par MM. A. de Roucy et du Lac, est admis comme membre titulaire.

M. de Marsy donne lecture du compte rendu des travaux de la Société en 1891 et dépose les premiers exemplaires imprimés de la réimpression de l'*Almanach historique de Compiègne* de 1789.

Sur la demande de M. le comte de Lambertye, la lecture du rapport de la Commission des finances est remise à la prochaine réunion.

M. A. de Roucy, après avoir offert à la Société les compliments de M. Frédéric de Bernhardt, correspondant à Londres, communique une lettre adressée par l'abbé Auger, devenu plus tard curé de Saint-Antoine, à l'abbé de Feletz, membre de l'Académie française, sur des questions de philologie. Il fait précéder cette lecture de deux notes biographiques dans lesquelles il résume très sommairement la vie de l'académicien et expose avec plus de détails ce que nous savons de l'abbé Auger.

M. Dervillé analyse un état de la paroisse de La Croix-Saint-Ouen, dressé en 1787, en vue sans doute de répondre à un questionnaire adressé dans les diverses paroisses avant la

réunion des assemblées provinciales. Ce mémoire, dont l'auteur paraît être L.-F. Lesguillier aîné, renferme d'intéressants renseignements statistiques et il serait à désirer que des recherches consécutives puissent faire retrouver les réponses faites au même questionnaire dans d'autres localités de notre pays.

M. Sorel promet de donner, à la prochaine réunion, lecture de sa notice biographique sur Bertrand-Quinquet.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

Pendant l'année 1891,

PAR

M. le comte de MARSY, secrétaire.

Messieurs et chers confrères,

L'an dernier, à pareille époque, votre nouveau président, M. le baron de de Bonnault, vous retraçait, d'après la correspondance de M. de Cayrol, l'origine du premier Comité archéologique fondé à Compiègne, il y a près d'un demi-siècle. C'était en quelque sorte une préface anticipée à vos travaux de l'année et après avoir remercié notre confrère d'avoir tiré de l'oubli quelques-unes de ces pages, je me ferai votre interprète en exprimant le désir de le voir l'an prochain, quand notre Société célébrera en 1893 ses noces d'argent, les compléter et nous faire connaître en entier ces souvenirs d'une Société littéraire qui a précédé la nôtre.

Fut-elle la seule? Oui, si nous nous en tenons au sens strict du mot et si nous voulons relever seulement les associations qui ont eu pour but de rechercher nos origines locales. Mais, n'était-ce pas aussi une Société littéraire que cette réunion artistique dont Madame Pain fut le centre pendant près d'un demi-siècle. Vous n'avez pas oublié avec quel charme et quelle délicatesse M. Sorel vous a rappelé la vie de cette femme, aussi remarquable par le cœur que par les talents. femme artiste et poète, que quelques-

uns d'entre vous ont encore connue dans son habitation de la rue d'Alger, où les poètes et les littérateurs se mêlaient aux musiciens et aux peintres. L'étude littéraire sur Joseph Pain, sorte d'épicurien, qui compléte le médaillon de sa femme, si finement esquissé par M. Sorel, nous initie au monde littéraire de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration, et qui sait si, lors de l'attentat de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise, dont Mme Pain fut une des victimes, Desmarest, le directeur de la sûreté publique, dont MM. de la Chanonie et Sorel vous ont fait connaître l'existence, ne se trouvait pas à peu de distance, s'efforçant de reconstituer ce drame et de découvrir les auteurs du complot tramé contre le premier consul. Non loin de là, sans doute, devait aussi se trouver l'ex-abbé Jumel, cet ancien prédicateur de Cour, devenu fougueux révolutionnaire et chef du parti jacobin dans la Corrèze, en attendant qu'après avoir professé la réthorique à l'Ecole centrale de Compiègne, et chanté en termes exagérés les louanges de Napoléon, il allât terminer obscurément sa vie dans quelque presbytère ignoré. C'est là un vrai profil, habilement esquissé par M. de la Chanonie, et qui, à la suite de Tercier, prendra rang dans la série que continue en ce moment une amazone vendéenne.

Revenir du consulat à Athènes, pour parler du traité d'Aristote sur les constitutions des Etats, ce serait une difficile transition à chercher; je ne le ferai pas, et vous rappellerai seulement l'intérêt que vous avez pris à écouter la lecture d'une notice de M. Frédéric de Bernhardt, sur la découverte récente d'un papyrus grec du British Museum qui a fait grand bruit.

Nous rentrerons à Compiègne après cette courte mais lointaine excursion, et nous y trouverons d'abord l'*Histoire populaire*, que vient de publier M. Benaut et dont il vous a lu à diverses reprises des fragments.

L'histoire de notre ville, de ses institutions, de

ses mœurs a fourni à nos confrères le sujet de nombreuses communications. M. Méresse, tirant de ses précieuses archives quelques chartes inédites, nous a fait connaître l'un des plus anciens contrats immobiliers passés au XIIIe siècle, et nous a montré le rôle que jouait la municipalité dans leur réception. Dans une autre page de ce *Compiègne disparu*, il nous a retracé l'histoire des moulins de Compiègne et de Venette. M. Raymond Chevallier n'a pu remonter aussi haut dans la communication qu'il nous a donnée sur une maison de la rue des Domeliers, mais la série de ses propriétaires, au nombre desquels figure le célèbre prince de la Paix, nous a rappelé le séjour à Compiègne du roi détrôné, Charles IV d'Espagne.

La vue de Compiègne, gravée par Jollain, reproduite en fac-simile par la Société, donnera à tous l'aspect de notre ville au milieu du XVIIe siècle.

Avec M. Sorel, vous avez assisté à l'établissement dans Compiègne des corporations d'arts et métiers, vous en avez suivi les règlements, les usages, et il a, dans ses conclusions, montré les avantages et les inconvénients de cette organisation du commerce et du travail jusqu'à la Révolution.

Les communautés d'arts et métiers ont cessé d'exister depuis un siècle, mais elles ressuscitent aujourd'hui sous la forme de Syndicats, et l'une d'elles, celle des Comptables et Employés, vous a offert ses statuts et ses insignes.

Avec M. Coudret, vous avez vu la Cour venir à Compiègne sous Louis XV, et dans l'analyse des sentences de la prévôté de l'Hôtel, ainsi que dans l'état qu'il vous a présenté des logements des personnes suivant le roi, il nous a montré l'un des côtés intéressants des voyages du souverain, en même temps que le nom des personnes dont les habitations étaient désignées pour recevoir les hôtes nous rappelait ceux d'anciens Compiégnois.

Ces noms, vous les retrouverez dans l'*Almanach de* 1789, véritable tableau de notre ville, dont je dépose aujourd'hui sur le bureau les premiers exemplaires.

M. l'abbé Morel, poursuivant ses recherches liturgiques, nous a fait connaître les divers offices de la quinzaine de Pâques dans les diocèses qui forment le cadre ordinaire de ses recherches.

M. Bazin, un de nos nouveaux confrères, nous a fait communiquer, avant son admission, quelques renseignements sur Hersan, le fondateur d'une de nos écoles, et nous savons qu'il prépare un travail complet sur cet éducateur de la jeunesse, auquel le rattachent des liens de famille. Votre secrétaire vous a fait connaître aussi une publication récente, entreprise sur le collège de Compiègne.

Deux actes d'abjuration, communiqués par M. Sorel, et de nouveaux extraits des registres de l'état-civil de notre ville, relevés par M. Benaut, compléteront l'aperçu des communications relatives à Compiègne, avec une note de M. le comte Raymond de Breda, écrite il y a 50 ans, au sujet de l'utilité d'ériger un monument à la mémoire de Pierre d'Ailly. Le monument est élevé aujourd'hui grâce à l'initiative et à la libéralité d'un de nos anciens présidents, M. le baron de Bicquilley, mais Pierre d'Ailly en attend une autre, l'édition complète de ses œuvres, c'est à elle que travaille M. l'abbé Salembier, qui vous a envoyé deux traités du célèbre cardinal restés inédits et publiés par lui.

Les recherches sur les environs ont été peu nombreuses : je citerai cependant la notice de M. l'abbé Morel sur la célèbre relique de Sainte-Anne de Chiry et sur les circonstances de son apport, l'analyse faite par M. A. de Roucy de deux règlements de police de Guiscard et de Tracy-le-Mont qui nous font connaître les mœurs et les usages des campagnes au XVIIIe siècle, et la communication par M. Benaut, au nom de M. A. Bazin, d'un terrier de Coudun dressé au

XVIII[e] siècle et qui mériterait de servir de base à une étude sur la propriété rurale, en même temps qu'à d'utiles recherches sur lès noms de lieu et les noms de famille de nos environs.

Nos excursions ont été cette année, nombreuses et suivies. La première, dirigée sur Roye et Nesles, nous a permis de surprendre sur le vif à Carrépuits, l'une de nos plus anciennes industries locales, celle de la fonte des cloches exécutée depuis près de trois siècles par les membres de la famille Cavillier, dont M. Berthelé se propose d'écrire l'histoire.

La seconde a été un véritable voyage de deux jours et a eu pour but Beauvais, Saint-Germer, Gournay-en-Bray, Gisors, Chaumont-en-Vexin et Trie-le-Château.

Dans la troisième enfin, vous avez visité une partie des environs de Clermont, Agnetz, la Neuville-en-Hez et l'ancien château des évêques de Beauvais à Bresles.

Indépendamment de ces courses toujours si attrayantes, plusieurs de vos confrères ont pris part aux Congrès archéologiques de France et de Belgique, parcouru la Franche-Comté et une partie de la Suisse, visité les collections de Bruxelles et de Louvain, l'abbaye de Villers et les gisements préhistoriques du Hainaut.

Des comptes rendus détaillés de ces excursions vous ayant été présentés dans vos séances et ayant été reproduits dans les journaux locaux qui donnent, avec une grande complaisance, une large publicité à toutes nos communications, je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

Malgré les nombreuses maladies signalées cette année de toutes parts, notre Société a été en quelque sorte préservée, et la liste de nos membres titulaires conserve les mêmes noms qu'il y a un an. De nouveaux confrères, toutefois, ont demandé à y prendre place et nous avons inscrit avec plaisir les noms de MM. Roger Firino, Arthur Bazin, Martinet et Perret-

Maisonneuve, qui ont bien voulu nous promettre leur concours actif.

M. l'abbé Marsaux, que nous avons inscrit sur la liste de vos correspondants, vous a déjà fait parvenir d'intéressantes publications sur Chambly et les localités de l'Oise qui l'environnent.

Parmi nos correspondants, toutefois, quelques vides se sont produits, nous avons perdu M. A. Laffolye, l'habile architecte qui a restauré avec tant de goût l'Hôtel de Ville et reconstruit la Porte-Chapelle, M. le comte Alfred de Longpérier-Grimoard, président du Comité archéologique de Senlis, M. Gustave Millescamps, un explorateur heureux des couches préhistoriques de l Oise, et M. le docteur A. Boulogne, médecin militaire, connu par ses intéressantes études sur les Balkans. Je rappellerai aussi la mort toute récente du comte de Nieuwerkerke, l'un des membres honoraires décédé, dans un âge avancé, en Italie et qui, lorsqu'il était surintendant des Beaux-Arts, a contribué à l'enrichissement de notre musée.

A ces noms, permettez-moi d'ajouter celui d'une personne qui n'a jamais fait partie de notre Société, mais qui en a toujours suivi les travaux avec un grand intérêt, Madame de Bicquilley, dont la sollicitude éclairée s'est toujours portée sur la grosse tour et sur les restes du couvent des Jacobins qui sont compris dans sa propriété. Vous tiendrez à lui adresser ce dernier hommage et nous sommes sûrs que ses héritiers, M. le vicomte du Puget et M. René de Songeons, que nous comptons au nombre de nos confrères, continueront envers nos vieux monuments, l'œuvre de protection dont elle leur a si bien donné l'exemple.

LES FOIRES

DU

Canton d'Estrées - Saint - Denis

PAR

M. l'Abbé E. Morel

Ces foires sont au nombre de six; deux se tiennent à Chevrières, deux à Estrées-Saint-Denis et deux au Grand-Fresnoy.

I. *Les Foires de Chevrières* sont les plus anciennes. — Le roi Henry II, à la demande d'Antoine de Brouilly, seigneur de Chevrières, établit à Chevrières deux foires par an, l'une le 3 mai, fête de l'Invention de la sainte Croix et l'autre le 28 octobre, fête des apôtres saint Simon et saint Jude. En même temps il autorisa un marché au même village, le jeudi de chaque semaine.

Voici les lettres patentes qui ont institué ces foires et ce marché :

Blois, Janvier 1556.

Henry, par la grâce de Dieu, roy de France, à tous présens et advenir salut.

Nostre cher et bien amé, Anthoine de Brouilly, seigneur de Chevrières, au bailliage de Senlis, prévosté et bailliage de Compiègne, nous a faict entendre que le lieu et villaige de Che-

vrières est de belle et grande estandue, et pour le païs estre abondant et fertile, seroit grandement requis pour le proufflct et commodité non seullement dudit sieur de Chevrières et de sa terre et subjectz, mais aussy de tout le païs circonvoisin qu'il y eust establissement de foires et marché en icelle terre et seigneurie de Chevrières. Et le dit de Broully (*sic*) nous a très humblement faict supplier et requérir luy octroier et accorder et créer au dict lieu de Chevrières deux foires l'an, l'une au jour saincte Croix, en may, et l'autre au jour sainct Simon et sainct Jude, avec ung marché ordinaire, pour y estre tenu le jour du jeudy, ausquelz jours n'y a foire, ne marché plus près que en nostre ville de Compiègne, estant du dict lieu de Chevrières de troys lieues ou environ, sçavoir faisons que, nous inclinans libérallement à la requeste et supplication du dict de Broully, en faveur et considération des bons et agréables services qu'il nous a par cy-devant faictz au faict de nos guerres, faict et continue chacun jour et espérons qu'il fera et continuera cy après ; voullans décorer et augmenter la dicte terre et seigneurie de Chevrières, redondans au proufflct et commodité du dict de Broully, des habitans, terre, seigneurie du dict lieu de Chevrières et de tout le païs circonvoisin ;

Pour ces causes et autres bonnes considérations à ce nous mouvans, avons en icelle terre et seigneurie de Chevrières créé, estably, ordonné, créons, établissons et ordonnons de nostre grâce spéciale, plaine puissance et auctorité royal par ces présentes deux foires l'an, l'une au jour et feste saincte Croix en may et l'autre au jour et feste sainct Simon et sainct Jude avec ung marché le jour du jeudy de chacune sepmaine, pour les dictes foires et marché avoir, tenir par le dit sieur de Broully audit lieu de Chevrières doresnavant par chacun an perpétuellement et à tousjours et en joïr et user ensemble des droictz prouffictz, revenus et esmolumens qui y apar-

tiennent, et telz et semblables que font et ont acoustumé faire les autres seigneurs aïans semblables foires et marchéz; et voullons que les marchans et autres qui fréquenteront et aflueront puissent vendre, eschanger et distribuer toutes denrées, marchandises licites et qu'ils joïssent de tels et semblables privilléges, franchizes et libertés dont ils ont acoustumé joïr et user ès autres foires de nostre royaulme, et que pour icelles tenir et exercer le dit sieur de Broully puisse faire, dresser, construire et édiffier halles, bancz, estaulx et loges audit lieu de Chevrières et en tels lieu ou lieux qu'il verra estre à faire, propres et convenables sans en ce lui donner ne souffrir luy estre faict, mys, ou donné aucun trouble, destourbier ou empeschement au contraire ; lesquels si faicts, mys, ou donnéz lui estoient, nous voullons luy estre faictz et réparés incontinent et sans délay à plaine et entière déclaration et au premier estat et deu, pourveu toutesfois que ausdits jours n'y ait foires ny marchéz plus près que nostre dicte ville de Compiègne ne ailleurs à trois lieues à la ronde ausquelles ces présentes lettres puissent préjudicier.

Si donnons en mandement par ces dictes présentes lettres au bailly de Senlis ou son lieutenant et à tous nos autres justiciers et officiers présens et advenir et à chacun d'eulx, si comme à luy apartiendra, que de nos présens création et establissement desdictes foires et marché, et aux mois et jours dessus déclaréz, ils facent, seuffrent et laissent ledit de Broully et ses successeurs, seigneurs dudit Chevrières, joïr et user plainement, paisiblement, perpétuellement et à tousjours, en les faisant signifier et publier ès lieux circonvoisins et autres qu'il apartiendra, ainsi qu'il est acoustumé en tel cas, ensemble les marchans allans et fréquentans icelles foires et marché joïr des privilleiges, franchises et libertéz tout ainsi que dessus est dict, car tel est nostre plaisir, nonobstant quelzconques mandemens, restrinctions

ou défences à ce contraires. Et affin que..., etc... sauf... etc.

Donné à Blois, ou mois de janvier, l'an de grâce mil cinq cens cinquante-cinq (1556, suivant la nouvelle manière de compter), et de notre règne le neufviesme.

Ainsi signé : Par le Roy, Me GUILLAUME POSTEL, maître des requestes ordinaires de l'hostel, présent de l'Aubespine. *Visa contentor*. HURAULT (Arch. Nat. Reg. JJ 263, n° 55, f° 40).

On n'a gardé à Chevrières aucun souvenir du marché qui se devait tenir le jeudi de chaque semaine; mais les foires subsistent toujours. On y vend des chevaux, vaches, porcs, moutons, des toiles et tous les objets de mercerie, bonneterie, quincaillerie, taillanderie, etc., nécessaires à l'approvisionnement des campagnes.

La foire du 3 mai est peu fréquentée. Celle de saint Simon a été remise au 30 octobre pour permettre aux marchands, venant d'Attichy ou de Rollot, de s'y rendre commodément. L'importance de cette foire était jadis considérable.

II. *Les foires d'Estrées-Saint-Denis.* — C'est à la prière du cardinal Louis de Bourbon, abbé de Saint-Denis, et, à ce titre, seigneur d'Estrées-Saint-Denis, qu'Henri II accorda aux habitants d'Estrées deux foires par an, l'une le mercredi après Quasimodo, l'autre le premier septembre, fête de saint Gilles et saint Leu, et un marché le mercredi de chaque semaine. Les lettres patentes vont nous

dire pour quels motifs et à quelles conditions ces foires et ce marché furent établis.

St-Germain-en-Laye, Décembre 1556.

Henry, etc., savoir faisons, etc., l'humble supplication de nostre très cher et amé cousin, Loys, cardinal de Bourbon, abbé de l'abbaïe de Sainct-Denis en France, s^r du bourg et villaige de Estrée-Sainct-Denys, à cause de sa dicte abbaïe, et des manans et habitans du dict lieu de Estrée, contenant que le dict bourg est bien peuplé et habitué de plusieurs grosses maisons, marchans et autres, et en païs fort fertil et chemin passant, au moyen de quoy seroit bien requis et nécessaire, pour le bien, prouffict et utilité de la république, créer et ériger ou dict bourg deux foires en l'an et ung marché par chacune sepmaine, nous humblement requérans les y voulloir créer et establir et sur ce leur impartir nostre grace ; pourquoy, nous, ces choses considérées, inclinans libéralement à la supplication et requeste de nostre dict cousin le cardinal de Bourbon et des dicts manans et habitans du dict bourg d'Estrée supplians, avons faict, créé, érigé et estably, faisons, créons, érigeons et establissons de nostre grace spécial, plaine puissance et auctorité royal par ces présentes deux foires en l'an, assavoir la première le mercredi d'après Quasimodo et l'autre le premier jour de septembre qui est le jour et feste sainct Gilles et sainct Loup, et ung marché au jour de mercredy de chacune sepmaine, pour les dictes deux foires et marché audict lieu et bourg de Estrée-St-Denys doresnavant et perpétuellement et à tous jours entretenir, garder et observer, et voullons et nous plaist que tous marchans fréquentans foires et marchéz y puissent aller, vendre, eschanger et trocquer toutes sortes et manières de marchandises licites et convenables et qu'ilz joïssent de tels et semblables

privilleiges qu'ils ont acoustumé de faire ès autres foires et marchéz de nostre royaulme, pourveu que à quatre lieues à la ronde n'y ait autres foires et marchés à semblables jours. Si donnons en mandement par ces présentes aux bailliz de Senlis et de Clermont en Beauvoisis, ou leurs lieutenans, et à chacun d'eulx, si comme à luy apartiendra, que de nos présens grace, création et establissement ils facent, souffrent et laissent les dicts supplians joïr et user plainement, paisiblement et perpétuellement tout ainsi et en la forme et manière que dessus est dict et déclairé sans leur faire, mettre ou donner, ne etc.

Lequel, si faict mys, ou etc., et oultre ce, leur seuffrent et permettent faire crier et publier à son de trompe et cry publicq ès lieux, villes, bourgs et villaiges d'alentour des dicts foires et marché, ensemble construire et édiffier halles, loges, bancz et estaulx pour tenir à seuretté et couvert les marchans avec leur marchandises, car tel est nostre, etc., et afin que, etc., sauf, etc. Donné à Saint-Germain-en-Laie ou mois de décembre, l'an de grâce mil cinq cens cinquante six et de nostre règne le dixièsme.

Ainsi signé: Par le Roy, le seigneur d'Assy. Me Thierry Dumont Me des requestes ordinaires de l'hostel, présent de Loménie. *Visa contentor.* Coignet.

(Arch. nat. Reg. JJ 263, fo 477 vo, no 573).

Tombées en désuétude, ces foires furent rétablies par ordonnance royale, en date du 21 juin 1833. Elles se tiennent maintenant le 22 avril et le 20 octobre. On y vend des chevaux, vaches, porcs, etc. et des grains de toute espèce. Le marché, également abandonné depuis longtemps, fut réorganisé en vertu d'un arrêté du ministre du commerce, daté du

10 octobre 1833. Il a lieu le mardi de chaque semaine. On y fait le commerce de blé, grains, comestibles, toiles, etc. Depuis 1889, Estrées jouit d'un marché-franc qui se tient le dernier mardi de chaque mois. Inauguré le mardi 24 décembre 1889, veille de Noël, ce marché-franc obtint un véritable succès. Son importance ne fait que grandir.

III. *Les Foires du Grand-Fresnoy.* — Ces foires sont de création moderne. Elles ont été établies par ordonnance du 24 novembre 1819. Elles se tiennent le lendemain de la fête de la sainte Trinité et le lendemain de la fête de sainte Catherine, le 26 novembre. On y vend des bestiaux, des denrées et des marchandises de toute sorte, comme aux foires de Chevrières et d'Estrées-Saint-Denis. En 1868, fut créé un marché qui a lieu le jeudi de chaque semaine. On s'y approvisionne d'œufs, de beurre, de volaille, de légumes, de fruits, de bonneterie, rouennerie, mercerie, etc. Il est assez fréquenté.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 18 *février* 1892.

Présidence de M. A. de ROUCY

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau diverses publications adressées à la société : Revue historique du Maine ; Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, renfermant une importante étude de M. Doinel : « Jeanne d'Arc telle qu'elle est » ; Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris, comprenant la publication par M. le vicomte de Grouchy, de l'inventaire d'Anne d'Autriche ; ainsi que plusieurs publications de M. le chanoine Müller, monographie des rues, places et monuments de Senlis, 4 parties, Promenade archéologique dans l'Oise, Excursion archéologique à Noyon et à Ourscamp, la Vierge de Philippe Pot et note sur les caractéristiques des saints Côme et Damien.

Le secrétaire annonce ensuite la mort : 1° de M. Alfred MAURY, membre de l'Institut, ancien directeur général des Archives nationales, membre honoraire, décédé à Paris. M. Alfred Maury a publié de très nombreux et importants travaux historiques, et, en sa qualité de bibliothécaire de Napoléon III, a pris une part active aux travaux nécessités par la publication de l'histoire de César. En dehors de ses études sur la mythologie, les sciences occultes, la philologie et l'histoire du mouvement scientifique au moyen

âge, il y a lieu de rappeler de lui un livre fort important pour notre pays, c'est l'étude sur les Forêts de la Gaule; 2° de M. l'abbé Boufflet, curé de Saint-Samson de Clermont, membre correspondant. M. l'abbé Boufflet a publié plusieurs études d'histoire locale, dont une sur la naissance de Saint-Louis à la Neuville-en-Hez, l'inventaire de l'église de Saint-Samson, la description de l'Hôtel de Ville de Clermont, etc.

M. l'abbé Boudin, curé de Longueil-Sainte-Marie, présenté par MM. l'abbé Morel et de Marsy, est admis comme membre titulaire.

Sur la proposition de MM. Sorel et de Marsy, M. l'abbé Eugène Muller, chanoine honoraire, premier vicaire de la cathédrale de Senlis, est élu membre correspondant.

M. de Lambertye présente, au nom de la Commission des finances, un rapport sur le compte du trésorier. Ce rapport fait ressortir l'état satisfaisant de la situation de la Société et l'excellente gestion du trésorier. Conformément aux conclusions du rapporteur, le compte est approuvé. Des remerciements sont, en même temps, votés au trésorier et aux membres de la Commission des finances.

M. Sorel donne lecture de l'étude qu'il a rédigée sur l'imprimerie et la librairie à Compiègne, pour servir d'introduction à la biographie de Bertrand-Quinquet.

Il commence par rappeler les recherches précédemment communiquées par lui à la Société sur les corporations et métiers et fait remarquer que si les imprimeurs n'y ont pas trouvé place, c'est que ceux-ci se considéraient non comme exerçant un métier, mais comme pratiquant un art, et que cette prétention fut, du reste, reconnue par un arrêt du Conseil d'Etat de 1583.

C'est vers 1436 que l'imprimerie prit naissance en Allemagne et si on a pu constater quelques traces de son introduction en France dans le quart de siècle suivant, si les recherches de l'abbé Requin tendent à montrer qu'en 1446

des juifs s'y essayaient à Avignon, ce n'est qu'en 1470 qu'Ulrich Gœrring imprima à Paris un premier ouvrage, brochure de quelques pages récemment réimprimée par la Société de l'Histoire de Paris, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de Bâle. Quelques villes de province possédèrent d'assez bonne heure des imprimeries, et on cite parmi les premières, Abbeville où des typographes, ambulants comme ils le furent presque toujours à l'origine, imprimèrent, dès 1489, la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin.

Il n'en fut pas ainsi à Compiègne et les premières publications qui portent le nom de notre ville ne datent que de la Fronde où en 1652, Julien Courant, que l'on voit surtout établi à Pontoise, date de notre ville quelques Mazarinades, imprimées sans doute sur une presse portative, mais il n'est même guère permis de considérer Courant comme un imprimeur Compiégnois.

Avant de nous faire connaître ses successeurs, M. Sorel trace un tableau complet, d'après le recueil de Saugrain, des lois, édits et usages qui régissaient sous la monarchie les professions d'imprimeur et de libraire et qui furent encore appliqués en partie jusqu'au décret du 10 septembre 1870 qui proclama la liberté de ces deux branches d'industrie et de commerce. Il serait trop long d'analyser ici l'ensemble de ces dispositions qui concernaient le nombre des imprimeries dans chaque ville, la composition de leur matériel, les obligations du maître envers ses ouvriers et ses apprentis et les devoirs de ceux-ci, les dispositions de police, les mesures à prendre pour empêcher l'impression et la diffusion des ouvrages contraires à la religion, au service du roi, au bien de l'Etat, à la pureté des mœurs, à l'honneur et à la réputation des familles et des particuliers, etc.

Parmi les articles du règlement nous citerons celui qui autorise la veuve d'imprimeur à continuer son industrie, mais sans pouvoir prendre

d'apprenti, l'obligation pour les maîtres de savoir lire le latin et la mise au compte des correcteurs de la réimpression des feuilles insuffisamment corrigées par eux.

C'est en 1671 seulement que nous trouvons le nom de C. Rennesson, imprimeur du Roi et du collège royal à Compiègne, au bas d'un édit de sept pages. L'ouvrage n'est pas gros et il ne dépasse pas de beaucoup en importance les alphabets que certains libraires étaient autorisés à imprimer, en dehors des règlements. Son éditeur fit-il fortune, nous ne le croyons pas et on ne connaît que cette preuve de son habileté typographique. En 1686, Gaya eut recours à Louis Mauroy, de Noyon, pour faire imprimer ses Barons ou Fieffés de Saint-Corneille, et on pourrait en conclu e que notre ville ne possédait plus d'imprimerie, mais les Gaya étaient si mal avec tous les Compiégnois qu'ils ne faudrait peut-être pas se hâter d'en tirer cette conclusion. L'année suivante nous trouvons un imprimeur-libraire du nom de Michel Courtois, marié et père de famille, car c'est le baptême de son fils qui nous revèle le premier son existence Ce fils eut pour parrain un vicaire de Saint-Jacques, Laurent Courtois, son parent, sans doute, et pour marraine dame Marie Seroux, femme du lieutenant général de Compiègne Louis Charpentier. Courtois semblait donc jouir d'une certaine situation.

Quatre années plus tard, nous le voyons poursuivi comme ayant chez lui de *mauvais livres*, et, à la suite de perquisitions, conduit à la Bastille. Au bout de deux ans de détention préventive, traduit devant le Châtelet, il y fut condamné à être banni de Compiègne pendant cinq années, avec l'interdiction de pouvoir ensuite exercer sa double profession, conformément aux règlements.

Compiègne paraît avoir alors été privé d'imprimerie jusqu'en 1708, où nous voyons apparaître simultanément Charles Courtois et Jean

Sauvage, qui se disputent le privilège de tenir à Compiègne la seule imprimerie autorisée par les écrits royaux.

Ici les décisions contradictoires se multiplient et, pendant un an, on ne sait à qui restera la victoire ; c'est Sauvage qui l'emporte et Courtois semble avoir quitté Compiègne, mais non renoncé à la profession d'imprimeur, car on le trouve établi à Soissons vers 1730, et c'est à lui que les religieux de Saint-Corneille confient l'impression de l'Inventaire de leur trésor.

Sauvage mourut en 1741 et sa veuve, qui lui succéda, en 1751 ; mais on ne trouve guère de leurs productions. A la mort de celle-ci, deux concurrents se présentèrent pour obtenir sa succession, Bertrand et Calvet. C'est Louis Bertrand, originaire de Lévigny près Troyes, qui fut préféré et dirigea pendant plus de trente ans l'imprimerie dans laquelle devait lui succéder son fils Bertrand-Quinquet.

Louis Bertrand ne fut pas sans mérite comme imprimeur et c'est chez lui que fut publiée notamment l'Histoire du Duché de Valois, de Carlier.

M. Plessier communique à la Société un exemplaire de l'Almanach de Beauvais, imprimé en 1781, par Pierre Desjardins et qui avait échappé aux recherches de M. de Marsy.

M. l'abbé Morel donne lecture d'une notice très complète sur Etienne Marcel, son ambassade à Compiègne, sa trahison et sa mort.

M. de Marsy entretient la Société des Congrès et Expositions qui auront lieu en Espagne cette année, à l'occasion du quatrième centenaire du départ de Christophe Colomb pour la découverte de l'Amérique.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

ÉTIENNE MARCEL

Ses Envoyés à Compiègne. — Sa Trahison. Sa Mort.

PAR

M. l'Abbé E. Morel

I. — Le prévôt des marchands de Paris, Etienne Marcel, issu d'une ancienne famille de bourgeois, aussi influents que riches, a joui pour un temps d'un crédit considérable; sa puissance a pu tenir en échec l'autorité royale. La réputation de patriotisme qu'on a voulu lui faire n'en a pas moins l'air d'un mensonge historique. On voit bien, chez le prévôt des marchands, une ambition démesurée, une soif excessive des honneurs, une haine profonde pour tous ceux qui pouvaient contrarier ses projets; mais l'amour de la patrie ne semble guère avoir eu d'accès dans son âme. C'est à Jean de Venette, à Froissart, et à Pierre d'Orgemont, chancelier de Charles V, que nous allons demander le portrait de ce personnage trop vanté. Ces chroniqueurs nous feront voir la conduite d'Etienne Marcel sous le jour qui lui convient, et nous permettront de l'apprécier à sa juste valeur.

« L'an du seigneur 1357, dit Jean de Venette, pendant que le roi de France était captif en Angleterre, les maux s'accumulèrent en France surtout aux environs de Paris. Les ennemis se multipliaient à travers notre patrie; les brigands pullulaient, au point d'oser dévaster les campa-

gnes et piller les maisons jusqu'au centre des villages. Le duc de Normandie, le seigneur Charles, fils aîné du roi, qui, par droit d'héritage, était tenu de défendre et régir la république et le royaume, restait dans l'inaction, en face d'une telle misère. Aussi un grand nombre de paysans, se sentant incapables de se défendre plus longtemps dans leurs villages, vinrent-ils se mettre en sûreté dans la cité de Paris, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs autres biens, autant qu'ils en pouvaient emporter. Pendant ce temps, les ennemis s'emparaient des châteaux et des lieux fortifiés, mettant à rançon les hommes du voisinage qui tombaient entre leurs mains et, à la moindre résistance, les massacrant impitoyablement et atrocement. Les religieux eux-mêmes, quels qu'ils fussent, n'étaient pas épargnés. C'est pourquoi les moines et les moniales quittaient les monastères, pour se réfugier à Paris, ou ailleurs, chez des amis, autant qu'ils le pouvaient. C'est ainsi que les sœurs de Poissy et de Longchamps, les moniales de Maubuisson et de Saint-Antoine, et les cordelières de Saint-Marceau près Paris, en un mot toutes les religieuses, demeurant hors des villes closes, se virent forcées, comme les moines, de quitter par peur leurs couvents et de gagner finalement les lieux fortifiés. Ce fait jeta la consternation parmi le peuple. On était atterré de voir que personne ne songeait à remédier à une situation si épouvantable.

« A Paris, le prévôt des marchands et les citoyens, non moins stupéfaits et désolés de l'incurie des nobles et surtout du régent, allèrent à plusieurs reprises supplier ce dernier d'aviser aux moyens de mettre fin à cette calamité. Le régent leur fit de bonnes promesses qu'il ne s'inquiéta guère de tenir. Les nobles semblaient plutôt, pour le présent et pour l'avenir, se réjouir des maux qui accablaient le peuple et le plongeaient dans l'affliction. Voyant tout cela, le prévôt des marchands de Paris, qui s'appelait

alors Etienne Marcel, très préoccupé en pareil cas du bien public, de même que les autres consuls ou échevins de la cité, tint conseil avec les habitants. Plût à Dieu que leurs desseins n'eussent jamais été mis à exécution. Hélas! ce prévôt et ses amis n'ont que trop bien réussi ; nous les avons entendus s'en vanter, moi et beaucoup d'autres avec moi. De ce que, cédant à leurs instantes sollicitations, le seigneur régent avait souvent promis d'apporter un prompt remède aux périls signalés, et de fait ne s'était jamais mis en peine de satisfaire à ses engagements, le prévôt et la communauté s'imaginèrent que sa négligence tenait aux conseils de quelques-uns de ses familiers. Ceux-ci, suivant eux, le dissuadaient de suivre les avis qu'on lui donnait pour agir; c'est pourquoi le prévôt et les citoyens de Paris jugèrent entre eux qu'il était bon de se débarrasser de quelques-uns des conseillers du régent. Aussi fut-il décidé que tous prendraient le chaperon mi-parti de bleu et de rouge comme insigne de leur association pour la défense de la république. »

Suivant les *Grandes chroniques de St-Denis*, l'adoption de ce symbole eut lieu, dans la première semaine de janvier 1358. Dès lors, les conjurés ne cherchèrent plus qu'une occasion favorable, pour faire leur mauvais coup.

« Si avint (il advint) dit Froissart, un jour, que li dus de Normendie (le régent) estoit ou palais, à Paris, à grant fuison (foison) de chevaliers, de nobles et de prélas, li prévos des marchans assambla ossi grant fuison de commugnes (hommes du commun peuple) de Paris qui estoient de sa secte (son parti) et de son acord (son opinion) ; et portoient cil (ceux-ci) caperons (chaperons) tous sannables (semblables), afin que mieulz se recogneuissent. Et s'en vint li dis prévos ou palais, environnés de ses hommes, et entra en le cambre (chambre) dou duch et li requist moult (fort) aigrement que il volsist (voulût) emprendre le fais des besongnes dou

royaume et mettre y conseil, par tant que li royaumes, qui à lui devoit venir, fust si bien gardés, que telz manières de compagnés qui régnoient n'alaissent mies, gastant, ne robant (pillant) li pays. Li dus respondi, que tout ce feroit il volentiers, se il avoit le mise, par quoi il le peuist faire ; mès cilz qui faisoit lever les pourfis et les droitures (les contributions et les impôts) dou royaume le devoit faire, si le fesist (qu'il le fit).

« Je ne sçai pourquoi, ne comment ce fu, mès les paroles montepliièrent (se multiplièrent) tant et si hault, que là endroit furent, en le présence dou duch de Normendie, occis (tués) troi des plus graus de son conseil, si priès (près) de li, que sa robe en fut ensanglantée. Et en fu il meismes en grant péril; mès on li donna uns des caperons à porter. Et convint (il fut convenu) que il pardonnast là celle mort de ses trois chevaliers, les deux d'armes et le tierch de lois. Si appelloit on l'un monseigneur Robert de Clermont, gentil et noble homme grandement, et l'autre le signeur d'Esconflans. mareschaus de Campagne, et le chevalier de lois, monseigneur Symon de Bussy. De quoi ce fu grans pités, quant, pour bien dire et bien consillier leur signeur, il furent là ensi occis (ainsi tués). »

Ce que Froissart semble ne pas bien s'expliquer, Jean de Venette et Pierre d'Orgemont dans *les Grandes Chroniques* vont nous le raconter dans tous les détails.

« Ainsi coiffés du chaperon mi parti de rouge et de bleu, dit Jean de Venette, les conjurés, poursuivant leur dessein de se débarrasser de quelques familiers du prince, s'assemblèrent tous en grande foule sous les ordres du prévôt, se rendirent aussitôt au palais royal, où se trouvait le seigneur régent, duc de Normandie, fils aîné du roi, et montèrent à sa chambre, à la grande stupéfaction du prince et de son entourage qui se demandaient ce que tout cela pouvait signifier. La troupe s'approcha tout auprès

du régent. Le prévôt des marchands lui dit alors : « Monseigneur le duc, ne vous épouvantez pas, nous avons à faire ici. » Puis se tournant vers ses affidés, reconnaissables à leurs chaperons : « Allons, mes amis, leur dit-il, faites vite votre besogne. » Se ruant aussitôt sur deux chevaliers, placés auprès du seigneur régent, Robert de Clermont et Jean de Conflans, ils les tuèrent. »

Pierre d'Orgemont, dans les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, raconte cet assassinat avec avec des détails plus précis encore. Voici sa narration :

« Le jeudi, vingt deuxiesme jour du mois de febvrier, l'an mil trois cens cinquante-sept (1358 n. s.), à matin, et fut le second jeudi de caresme, ledit prévost des marchans fit assembler, à Saint-Eloi près du palais, tous les métiers de Paris, armés, et tant qu'on estimoit qu'ils estoient bien trois mille, tous armés. Et environ heure de tierce (neuf heures), un advocat du Parlement, appelé maistre Regnaut d'Acy, en allant du palais en sa maison qui estoit près de Saint-Landry, fut tué près du moustier (église) de la Magdeleine, en l'hostel d'un pastissier, là où il se bouta, quand il vit que l'on le vouloit tuer, et eut tant et de telles plaies, que tantost il mourut sans parler. Et tantost après, le dit prévost et plusieurs en sa compagnie montèrent en la chambre de monseigneur le duc, au palais sur les merceries, et là trouvèrent ledit duc, auquel le dit prévost dit telles paroles en substance : « Sire, ne vous esbahissez de choses que vous voyez, car il est ordonné et convient qu'il soit fait. » Et si tost que ces paroles furent dites, aucuns de la compagnie du prévost des marchans coururent sur monseigneur Jean de Conflans, maréchal de Champagne et le tuèrent, joignant du lit de monseigneur le duc et en sa présence. Et aucuns autres de la compagnie dudit prévost coururent sur monseigneur Robert de Clermont, maréchal dudit duc de Normandie, lequel se re-

tira en une autre chambre de retrait dudit monseigneur le duc, mais ils le suivirent et là le tuèrent. Et monseigneur le duc qui moult (beaucoup) estoit effrayé de ce qu'il voyait, pria le dit prévost des marchans qu'il le voulust sauver, car tous ses officiers qui lors estoient en la chambre s'enfuirent et le laissèrent. Et adonc ledit prévost lui dit : « Sire, vous n'avez garde. » Et lui bailla ledit prévost son chaperon qui estoit des chaperons de la ville, partis de rouge et de pers (bleu), le pers à droite ; et prit le chaperon dudit monseigneur le duc qui estoit de brunette noire à un orfrois d'or et le porta tout ce jour, et monseigneur le duc porta celui dudit prévost.

Tantost après, aucuns de la compagnie dudit prévost prirent les corps des deux chevaliers et les traisnèrent moult (fort) inhumainement par devant monseigneur le duc jusqu'en la cour du palais, devant le perron de marbre ; et là demeurèrent tous étendus et découverts, en la vue de ceux qui les vouloient voir, jusqu'après disner bien tard, et n'estoit nul homme qui les osast oster.

Et ledit prévost des marchans et ses compagnons allèrent en leur maison en Grève, que l'on appeloit la Maison de la Ville. Et là ledit prévost, estant aux fenestres de la dite maison, sur la place de Grève, parla à moult grand nombre de gens armés qui estoient en la dite place et leur dit que le fait qui avoit esté fait, ce avoit esté pour le bien commun du royaume de France, et que ceux qui avoient esté tués estoient faux, mauvais et traistres. Et requit ledit prévost au peuple qui là estoit, que en ce le voulussent porter et soutenir, car il avoit fait ce faire pour le bien du royaume, si comme il disoit. Et lors plusieurs crièrent à haute voix qu'ils avouoient le fait et qu'ils vouloient vivre et mourir avec ledit prévost des marchans. »

Des trois chroniques dont nous venons de donner le texte, il ressort qu'Etienne Marcel complota et organisa le meurtre des maréchaux de

Normandie et de Champagne, qu'il donna lui-même le signal du massacre, avec une scélératesse froide et calculée, et qu'ensuite il essaya de justifier son crime, en le représentant comme un acte de patriotisme. Quel but poursuivait-il? Sa prétention fut de se rendre maître absolu du dauphin et de le plier à sa volonté, comme avaient fait les maires du palais sous les derniers Mérovingiens. Il eut souhaité que son ambition fût réputée amour de la patrie. Le régent et la France en jugèrent autrement.

II. — Revenons au récit de Jean de Venette. « L'an du seigneur 1358, survinrent de nouveaux sujets d'étonnement. Le seigneur Charles, duc de Normandie, régent du royaume, fils aîné du roi de France, Jean, prisonnier en Angleterre, quitta Paris (22 mars 1358). Irrité contre les Parisiens et surtout contre ceux qui avaient si cruellement et si irrévérencieusement mis à mort en sa présence ses deux conseillers et son avocat, il sortit de la ville, l'esprit bouleversé, se promettant bien de n'y pas rentrer, avant que ces crimes n'eussent été suffisamment vengés. Sous le coup de cette indignation, il se rendit en hâte à Compiègne et y fit un long séjour, pendant lequel il y convoqua la noblesse du royaume. »

« Le mardy, premier jour de may, disent les *Grandes Chroniques*, devoient toutes les bonnes villes rassembler à Paris, par l'ordonnance que il avoient faicte à la dernière assemblée qui y avoit esté, mais ledit régent manda que ladite assemblée se feist à Compiègne, le vendredi ensuivant, quatriesme jour du mois de may, et ainsi se fist. »

« Il tint donc conseil, continue Jean de Venette, sur la meilleure manière de tirer vengeance du prévôt des marchands de Paris et de ses complices, coupables des horreurs dont il avait été témoin en son palais. Tous furent d'avis, surtout les amis des victimes, qu'il fallait infliger la peine de mort aux principaux meur-

triers et, dans le cas où cette condamnation ne pourrait recevoir son effet, parce que les coupables seraient défendus par leurs concitoyens, ils conseillaient d'assiéger vigoureusement la ville de Paris et de la tenir aux abois, tant par la force des armes que par la famine, jusqu'à ce que l'on eut l'entière certitude que le prévôt des marchands, ses complices et les échevins auraient subi la peine capitale.

Se voyant dans cette position critique, le prévôt et ceux qui, avec lui, détenaient le gouvernement de la cité depuis le départ du dauphin, supplièrent l'Université de Paris d'envoyer quelques-uns de ses membres auprès de ce dernier. Les députés devaient, pour bien s'acquitter de leur mission, prier humblement le duc de Normandie d'éloigner charitablement de son cœur l'aversion qu'il avait pour les Parisiens. Ils devaient, en outre, promettre et offrir au nom de leurs mandataires une satisfaction convenable, à condition toutefois que toutes les personnes incriminées auraient la vie sauve, avec l'honneur et le respect dus à leur rang. Pour le bien de la paix, l'Université consentit à charger quelques-uns de ses dignitaires de tenter cette réconciliation. (La députation, suivant du Boulay, en son *Histoire de l'Université de Paris*, t. IV, p. 344, se composa de deux maîtres et du bedeau supérieur de chaque nation, ayant à leur tête le recteur de l'Université) Un accueil, plein de bienveillance, fut fait à cette députation par le seigneur duc et les autres seigneurs. Qu'on nous envoie, lui fut-il répondu, un fort petit nombre de ceux qui se sont le plus compromis dans la fâcheuse affaire qui s'est passée à Paris, par exemple dix ou douze ou seulement cinq ou six. Ils n'auront rien à craindre pour leur vie. S'ils font cette démarche, le seigneur duc s'engage à n'avoir pour eux que des sentiments d'amitié, comme auparavant. Le prévôt et les personnes de son entourage gardèrent toute leur défiance, malgré ces engageantes promesses. Ne pouvant

croire qu'en se rendant ils ne marcheraient pas à une mort effroyable, ils demeurèrent terrifiés et renoncèrent à s'exposer à un péril qui leur paraissait aussi certain qu'épouvantable.

Reprenant donc leur audace, ils s'apprêtèrent à courir tous les risques. Presque tous les habitants s'unirent à eux et formèrent une ligue. A plusieurs reprises, ils envoyèrent au seigneur régent, duc de Normandie, des députations semblables à la première, tant à Compiègne qu'à Meaux, où parfois il se rendait. Mais ce n'était déjà plus le temps des réponses amicales. On ne leur fit plus entendre que des paroles dures, âpres et comminatoires. Redoutant un danger pour la cité, dont le duc régent et les nobles de sa suite, selon toute probabilité, bouillaient d'avoir raison, voulant d'ailleurs que leur ville fut complètement à l'abri de tout coup de main, ils la mirent en état de défense. A cet effet, les citoyens occupèrent le château-fort du Louvre près des antiques murs de Paris. Ils en chassèrent rondement ceux qui le gardaient au nom du duc régent, en bouchèrent les portes du côté du fleuve et firent une entrée du côté de la ville. Cette bravade ne fit qu'exaspérer le régent. Tous alors travaillèrent fiévreusement aux ouvrages de défense, aux fortifications. Les murs furent réparés. Les fossés, déjà commencés, furent soigneusement approfondis. Au-dessus de ces fossés à l'est on fit des petits murs neufs et on éleva des balistes tout près des portes. . . . .

Quand tout fut ainsi bien disposé et préparé pour la défense à Paris, la misère et les désastres grandirent chaque jour, de tous côtés, dans les campagnes, par le fait des nobles et des brigands. Le seigneur Foulques de Laval, avec ses légions de Bretons, ravageait la Beauce, incendiait les villages et rançonnait Etampes, qui déjà une première fois avait été prise et brûlée par de semblables pillards. Ces brigands s'avançaient ainsi jusqu'à Orléans et au-delà La terreur était telle, que personne n'osait aller, en

suivant les routes, de Paris à Orléans, ni même à Compiègne. Ailleurs, les chemins étaient aussi peu surs, aussi dangereux.

Sur ces entrefaites le régent, duc de Normandie, quitta Compiègne, pour se rendre en la ville, ou plutôt en la forteresse de Meaux, avec la duchesse, sa femme, et une très grande multitude de nobles. Tous se préoccupaient des moyens de réduire au plus vite la ville de Paris. Serait-ce par les armes ou par la famine en interceptant tous les convois de vivres qui chercheraient à s'y introduire par la Seine? En attendant, ils mirent en état de défense le château de Meaux ou plutôt la forteresse et s'y renfermèrent, accaparant toutes les provisions de la cité.

Le régent ne se rendit pas directement de Paris à Compiègne, ni de Compiègne à Meaux, comme semble le faire croire le récit de Jean de Venette. Il est donc intéressant et utile de reconstituer son itinéraire, en suivant les données des autres chroniqueurs.

Le 22 mars, le régent s'échappe de Paris à la dérobée. Le jour de Pâques fleuries, 25 mars, il est à Senlis où il a convoqué la noblesse de Picardie et de Beauvaisis. Le lundi de Quasimodo, 9 avril, il reçoit à Provins maître Robert de Corbie et monseigneur Pierre de Rosny, archidiacre de Brie en l'église de Paris, envoyés vers lui par la ville de Paris.

Le mercredi suivant, 11 avril, il quitte Provins, pour aller à l'abbaye de Reuilly (Indre-et-Loire), puis à Montereau-faut-Yonne (Seine-et-Marne). De là il va donner une leçon au maire de Meaux qui s'était montré désobligeant pour la duchesse de Normandie et son escorte. Le mercredi, 18 avril, il se rend « à Compiègne, disent les *Grandes Chroniques*, à une journée qu'il avoit mise aux Vermandisiens qui y devoient estre. Et lui apporta-t-on ce jour nouvelles que ceux de Paris avoient pris grande quantité d'ar tillerie qu'on avoit mise au Louvre et chargée,

pour mener en certains lieux où ledit régent avoit ordonné que fut menée ; et l'avoient ceux de Paris fait mener en la maison de la ville, en Grève. Et ils avoient encore les dessusdits de Paris envoyé au dit régent une bien merveilleuse lettre close. »

Deux jours de suite, le mercredi 2 mai, et le lendemain, Charles le Mauvais, qui était logé à Mello, et le régent, qui résidait à Clermont en Beauvaisis, viennent avec une nombreuse escorte, à mi-chemin de ces deux localités, au rendez-vous de Domage-lieu, pour conférer sur le pardon imploré par les Parisiens.

Le vendredi, 4 mai, se tiennent à Compiègne les Etats généraux. Le régent y expose ses griefs contre Etienne Marcel. L'évêque de Laon, Robert Le Coq « qui estoit en l'assemblée de Compiègne, fut en péril d'estre tué par plusieurs nobles hommes qui là estoient avec le dit régent. Et convint qu'il s'en partit célement (à la sourdine) et alla en Saint-Denis en France..... Il fut dit audit régent de plusieurs nobles et autres que le dit évesque estoit faux et mauvais ; et vérité estoit. Car par lui estoient advenus tous les maux du royaume de France. Et lui requirent qu'il ne feust plus à son conseil (*Grandes Chroniques de Saint-Denis*) »

C'est dans le mois de mai que diverses ambassades d'Etienne Marcel viennent à Compiègne tenter une réconciliation du prévôt des marchands avec le Dauphin. La première députation est fort bien accueillie. Les autres sont reçues avec de dures paroles.

La Jacquerie éclate le lundi après l'octave de la Pentecôte, 28 mai, et non le lundi de la Pencôte, comme nous l'avons dit ailleurs. Elle prend fin à la défaite des Jacques au marché de Meaux, le 9 juin suivant. Ce jour-là le régent, qui a quitté Meaux au commencement du mois, arrive à Sens, après avoir passé le 7 à Montereau-faut-Yonne. Le 13 juin, le roi de Navarre a une conférence avec le prévôt des marchands

à Saint-Ouen, près Paris, en l'hôtel du roi appelé la Noble Maison. Le 14 juin, il entre à Paris. Le 15, il est élu capitaine de Paris. « Et lui fut dit, de par le prévost des marchans de Paris, que ceux de Paris écriroient à toutes bonnes villes du royaume, afin que chacun se consentit à faire ledit roi capitaine universel par tout le royaume de France (*Grandes Chroniques*). » Le vendredi, 22 juin, Charles le Mauvais sort de Paris, va à Gonesse avec six cents lances et de là à Senlis. Déjà la défection commence autour de lui. Les Bourguignons notamment lui déclarent qu'ils ne sauraient faire la guerre au régent et se retirent en leur pays. Quant au régent, après avoir séjourné à Sens du samedi 9 au vendredi 15 juin, il se rend à Provins dans la journée du 15, passe ensuite à la Ferté-Milon et à Gandelu (Aisne), aux environs de Meaux où il poursuit les Jacques, à Chelles (Seine-et-Marne), où sa présence est constatée le 23 juin, et arrive enfin au pont de Charenton, le 28 juin. Le lendemain 29, son armée forte de trente mille chevaux campe entre ce pont et le bois de Vincennes. « Et estoit logé ledit régent à Saint-Maur et ses gens là environ, qui couroient tous les jours jusqu'à Paris. Et se tenoit une fois le duc au pont à Charenton et l'autre à Saint-Maur; et ne venoit rien ni entroit rien à Paris de ce côté, ni par terre ni par eau, car le duc avoit pris les deux rivières Marne et Seine. »

III. — Etienne Marcel, sentant baisser son crédit auprès des Parisiens, essaya de mille manières de retenir dans son parti le roi de Navarre; mais ce dernier, aussi fourbe que le prévôt des marchands conclut d'abord un traité avec le régent, le 8 juillet. « Et dit le roi de Navarre qu'il feroit amender à ceux de Paris la félonie qu'ils avoient faite, parmi tant la commune de Paris demeureroit à paix; mais le duc devoit avoir à sa volonté le prévost des marchans et douze bourgeois, lesquels il voudroit

élire dedans Paris et eux corriger à sa volonté. »
Deux jours après, Charles le Mauvais, dont le quartier général était à Saint-Denis, se rendit à Paris, sous prétexte de détacher les Parisiens de la cause d'Etienne Marcel, et, en réalité, pour faire avec eux de nouvelles alliances et les maintenir dans la rébellion en les assurant de son concours. Puis il revint à Saint-Denis.

Cependant le siège faisait sentir ses rigueurs; plusieurs sorties, tentées par les Parisiens, vers le 22 juillet, aboutirent à de sanglantes défaites, Etienne Marcel perdait de sa popularité chaque jour. C'est alors qu'il songea à faire rentrer dans Paris les Anglais et Navarrois qui venaient d'en être chassés et à faire avec leur aide proproclamer roi de France Charles le Mauvais, déjà précédemment élu capitaine de Paris. Froissard va nous raconter comment fut découverte sa trahison, et comment il fut massacré, à l'heure où il se disposait à livrer la ville :

« Li prévos des marchans de Paris et cil (ceux) de sa secte avoient entre yaus (eux) souvent pluiseurs consaulz (conseils) secrés, pour savoir comment il se poroient parmaintenir; car il ne pooient trouver, par nul moiien, merci ne remède ou duch de Normendie; dont ce les esbahissoit plus c'autre cose. Si regardèrent finablement que il valoit mieulz que il demorassent en vie et en bonne prospérité dou leur et de leur amis, que dont que il fuissent destruit; car mieulz leur valoit, ce leur sembloit, à occire (tuer) que estre occis (tués). Si se arrestèrent du tout sur cest estat, et trettiièrent secrètement devers ces Englès qui guerriioient chiaus (ceux) de Paris. Et se porta certains acors entre leurs parties que li prévos des marchans et cil de sa secte devoient estre si au dessus de le porte Saint Hounnouré et de le porte Saint Antonne, que à heure de mienuit, Englès et Navarois tout d'une sorte, qui y devoient venir, si pourveu que pour courir et destruire Paris, les devoient trouver toutes ou-

vertes. Et ne devoient li dit coureur déporter ne homme, ne femme de quel conversation qu'il fuissent, mès tout mettre à l'espée, où uns signes, que liennemi devoient cognoistre, ne seroit trouvés as huis (portes) ou à fenestres de chiaus (ceux) de Paris.

Celle propre nuit, que ce devoit avenir (arriver) espira et esvilla Diex (Dieu inspira et évcilla) aucuns bourgois de Paris qui estoient de l'acort et avoient toutdis (toujours) esté dou duch de Normendie ; desquelz Jehan Maillars et Symons ses frères se faisoient chief (chef). Et furent cil (ceux-ci) par inspiration divine, ensi le doit on supposer, enfourmé (informés) que Paris devoit estre courue et destruite. Tantost il s'armèrent et fisent armer tous chiaus (ceux) de leur costé, et révélèrent ces nouvelles secrètement en plusieurs lieus pour avoir plus de confortans. Et s'en vinrent Jehans Maillars et si frère, bien pourveu de armeure (armure) et de bons compagnons tous avisés, pour savoir quel cose (chose) il devoient faire un petit (peu) avant mienuit, à le porte Saint Antonne, et trouvèrent le dit prévost des marchans, les clés de le porte en ses mains.

Le premier parler que Jehans Maillars li dist, ce fu que il li demanda par son nom : « Estiévène, Estiévène, que faites-vous ci à ceste heure ? » — Li prévos respondi : « Jehan, à vous qu'en monte dou savoir ? Je suis chi, pour prendre garde à le porte et à chiaus (ceux) de le ville, dont j'ay le gouvrenement. » — « Par Dieu, respondi Jehans Maillars, il ne va mies ensi ; mais n'estes ci à ceste heure pour nul bien, et je vous le monstre, dist-il à chiaus (ceux) qui estoient dalès (devers) lui, comment il tient les clés des portes en ses mains pour trahir le ville. » — Li prévos des marchans s'avança et dist : « Vous mentés ! » — « Par Dieu, respondi Jehans Maillars, mès vous, trahites (traitre), vous mentés. » — Et tantost féri (frappa) à lui et dist à ses gens : « A le mort, à le mort, tout

homme de son costé, car il sont trahitte (traitres)! »

Là y eut entre yaus (eux) grant hutin (clameur), et s'en fust volentiers li prévos des marchans fuis, se il puist, mais il fu si hastés que il ne peut; car Jehans Maillars le féri (frappa) d'une hace en le tieste (tête) et l'abati à terre, quoique ce fust ses compères, et ne se parti de lui jusques à tant qu'il fust occis (tué) et six de chiaus (ceux) qui là estoient et li demorans pris et envoiiés en prison. Et puis commencièrent à estourmir (troubler) et à resvillier (réveiller) les gens parmi les rues de Paris. Si s'en vinrent Jehans Maillars et cil de son acord (ceux de son parti) jusques à le porte Saint Hounnouré et y trouvèrent gens de le sorte le dessus dit prevost. Si les encoupèrent (inculpèrent) de trahison, ne escusance que il fesissent ne leur valli riens. Là en y eut pluiseur pris et en divers lieus envoiiés en prison. Et cil (ceux) qui ne se laissoient prendre estoient tué sans merci. Celle propre nuit, on en prist plus de soixante en leurs maisons, qui furent tout encoupés (inculpés) de trahison et dou fait pourquoi li prévos estoit mors; car cil (ceux) qui pris estoient confessèrent tout le mesfait.

L'endemain, au matin, cilz (ce) Jehans Maillars fist assembler le plus grant partie de la communauté de Paris au marciet as halles (au marché aux halles); et quant il furent tout venu, il monta sus un escafaut (échafaud) et puis remonstra generaument (en général) par quel raison il avoit occis (tué) le prévost des marchans et en quel fourfait il l'avoit trouvé. Et recorda bellement et sagement de point en point, toute l'avenue dou prévost et de ses aloiiés (alliés), et comment en celle propre nuit la noble cité de Paris devoit estre courue et destruite, si Dieu, par sa grasce, ni euist mis remède qui les révilla, et les avoit inspirés de cognoistre ceste trahison. Quant li peuples, qui présens estoit, eut oy ces nouvelles, si furent

moult (fort) esmerveilliet et esbahi dou péril où il avoient esté ; en loèrent li pluiseur Dieu à jointes mains, de le grasce que fait leur avoit. »

Jean de Venette a raconté la trahison et la mort d'Etienne Marcel avec autant de précision que Froissart. Les faits qu'il rapporte se sont passés sous ses yeux. Religieux carme au couvent de la place Maubert, il était à Paris au moment où le prévôt des marchauds tramait la mort des conseillers du dauphin. Tout eut lieu ainsi, dit-il ; le prévôt et ses amis l'ont avoué. Nous l'avons entendu, moi et beaucoup d'autres avec moi. *Et fuit istud, prout iste præpositus cum suis, me et multis audientibus, confessus est.* Enfant du peuple, notre chroniqueur, avait un faible pour les démocrates. Ses sympathies pour les Jacques sont connues. Il n'était nullement porté à excuser l'arrogance et les excès de la noblesse. Son témoignage n'en a donc que plus de poids, quand il nous fait le récit de la trahison d'Etienne Marcel. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Le prévôt des marchands et ses amis, dit-il, résolurent en secret de rappeler le roi de Navarre, Charles comte d'Evreux, de lui confier le gouvernement de leur ville et la défense de leurs personnes, contre le seigneur duc, et enfin de lui offrir le sceptre et la couronne de France. L'entreprise leur semblait aussi naturelle que facile. Le roi de Navarre était un prince de la Maison de France, et on le savait très désireux de régner dans son pays, *Cum ipse rex Navarræ esset de linea et prosapia regia, ad sceptrum regale et regnum Franciæ ascenderet et regnaret ; nam dictus rex Navarræ ad hoc totis viribus anhelabat.*

Il fut donc arrêté entre le prévôt des marchands et plusieurs bourgeois, ses adhérents, qu'au jour indiqué le roi de Navarre s'approcherait de Paris en tapinois avec un grand nombre de guerriers et se tiendrait en embuscade. Le prévôt des marchands et ses amis se feraient remettre les clefs de la cité et se constitueraient

eux-mêmes les gardiens des portes. Puis, sans que personne pût s'en douter, le roi de Navarre entrerait furtivement à Paris avec tous ses hommes, massacrerait tous les opposants dont les maisons lui seraient signalées, triompherait de la population à l'insu de celle-ci, se trouverait avoir ainsi toute la ville à sa discrétion, recevrait les honneurs royaux et finalement exercerait le pouvoir souverain après s'être débarrassé du duc et même du roi captif en Angleterre. »

On ne saurait être plus affirmatif que ne le sont Froissart et Jean de Venette. La trahison du prévôt des marchands est donc un fait bien avéré.

Suivant Pierre d'Orgemont, ce fut le 31 juillet, après leur dîner, qu'Etienne Marcel et ses complices essayèrent de livrer Paris. Jean de Venette assigne à cette triste tentative la date du premier août, fête de saint Pierre-ès-Liens, au petit jour *clara die*. Froissart se contente de dire qu'elle eut lieu un peu avant minuit. La divergence entre ces trois chroniqueurs est plus apparente que réelle. C'est bien dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1358, que tous placent la scène de la porte Saint-Antoine, Pierre d'Orgemont et Froissart vers minuit, et Jean de Venette quatre heures plus tard, au petit jour.

Nous avons emprunté à l'édition de M. Siméon Luce, t. V, nos extraits de Froissart, à celle de Géraud, t. II, nos extraits de Jean de Venette, et à M. Zeller, le texte retouché des *Grandes Chroniques de Saint-Denis.*

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 17 *mars* 1892.

Présidence de M. A. de Roucy.

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et annonce la mort de S. G. Monseigneur Péronne, membre honoraire de droit. Il rappelle que l'évêque de Beauvais suivait toujours avec grand intérêt les travaux de la Société historique.

La correspondance comprend : 1° Une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relative au Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra à Paris, du 8 au 12 juin, et annonçant que les mémoires destinés à être présentés à cette réunion doivent être adressés au ministère, avant le 1er avril. C'est le rétablissement d'une ancienne mesure, supprimée depuis quelques années et vivement réclamée de nouveau par le Comité des travaux historiques, parce qu'elle permet de mieux répartir entre les diverses sections les manuscrits envoyés et d'éliminer ceux dont l'intérêt ne serait pas suffisant ou qui ne rentreraient pas dans le cadre des travaux du Congrès ; 2° Une lettre de M. l'abbé Müller remerciant de sa nomination de membre correspondant et exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance, ainsi qu'il l'avait espéré.

Parmi les ouvrages offerts, figurent, en dehors des publications de plusieurs Sociétés savantes, un volume offert par M. le vicomte de Caix de

Saint-Aymour, correspondant : *Histoire des relations de la France et de l'Abyssinie chrétienne, sous Louis XIII et Louis XIV*. Paris, 1892, in-12.

M. Albert de Roucy lit une notice sur une trouvaille de monnaies romaines faite à Autrêches, au mois de novembre dernier.

Il montre d'abord sur un plan la configuration du village d'Autrêches, l'une des principales communes du canton d'Attichy, dont le territoire accidenté s'étend jusqu'aux plateaux qui dominent la vallée de l'Aisne. Un chemin considéré par quelques archéologues comme étant la route gauloise de Soissons à Amiens, traverse Autrêches et se relie avec la grande voie romaine qui se dirige vers Noyon et Roye pour gagner Amiens. Sur les pentes, au-dessus de ce chemin gaulois se trouvent deux emplacements, où se rencontrent des vestiges de constructions gallo-romaines, désignés sous les noms du Châtelet et du Buisson-de-Clermont. C'est sur ce dernier qu'en labourant sa propriété, M. Théophile Rosain a mis à jour un vase de terre gris-noirâtre, de la forme dite *olla*, recouvrant une masse de petites monnaies fortement oxydées, au milieu desquelles se trouvaient deux bagues ou anneaux d'argent, ainsi qu'un morceau de toile de fil et un débris de mince planchette de bois. Le vase était renversé de manière à mieux préserver son contenu. Des deux bagues, l'une porte sur le chaton une pâte de verre, d'un ton gris-bleu, imitant l'onyx et représentant une petite figure de guerrier, la main droite appuyée sur un bouclier et la gauche relevée et tenant une haste droite.

Les monnaies devaient être au nombre de 800 à 825, la plupart en billon et, sur la presque totalité que M. de Roucy a pu en étudier, toutes, sauf un denier d'argent d'Antonin-le-Pieux, appartiennent à la série des pièces frappées par les tyrans ou empereurs des Gaules, si bien étudiée par le baron de Witte et s'étendent depuis Gordien III jusqu'à Probus, de 239 à 282. Une

seule pièce de Probus, contre 251 de Victorin, 244 de Tétricus père, et 97 de Claude-le-Gothique, semble assigner à l'enfouissement de ce petit trésor, une date voisine du commencement du règne de ce prince, soit 276 ou 277.

En terminant, M. de Roucy rappelle que son but a été surtout, en publiant l'analyse de cette trouvaille, de donner un exemple de la méthode à suivre dans les travaux de ce genre et qu'il résume ainsi :

« Désigner exactement le territoire, le lieu dit et le point précis de l'invention, en mentionnant ses alentours; rappeler les circonstances qui l'ont amenée, les conditions où elle s'est présentée tout d'abord aux yeux de l'inventeur ; mentionner les particularités ou les accessoires rencontrés autour et près de l'objet de la découverte ou de la trouvaille ; décrire, après un sûr et complet examen, sa composition, en analyser les détails pour en tirer, ensuite, les déductions historiques ou archéologiques qui en découlent rationnellement. »

M. de Marsy rappelle la découverte, faite récemment à Beuvraignes, de deux sarcophages francs en pierre, ne renfermant plus aucun objet ou ornement, et la découverte faite dans l'automne dernier, dans la propriété des Frères Maristes, de Pont-Sainte-Maxence, de sépultures de la même époque, dont le produit, quelques armes, a été déposé dans le petit musée organisée par les Maristes dans leur pensionnat.

M. l'abbé Morel lit une étude sur les chapellenies fondées autrefois dans l'église et dans le château de Remy et qui étaient, au siècle dernier, au nombre de six. La première, dite chapelle de Beaumanoir, s'élevait dans le château fortifié où naquit le célèbre juriconsulte, rédacteur des *Coutumes du Beauvoisis*, et elle est mentionnée dès 1283-1300, époque où elle est l'objet d'une contestation entre l'évêque de Beauvais et Arnoul d'Estrées, chevalier, qui en re-

vendiquait la collation comme fondateur. On peut suivre sa destinée jusqu'en 1694 où son revenu fut transféré à l'église de Monchy-Humières. Les deuxième et troisième, dites de Saint-Michel et de Saint-Jacques, étaient dans l'église et figurent dans le pouillé de 1405. La chapelle de Saint-Nicolas datait de 1308 et avait pour fondateurs Jean et Gilles de Remy, chanoines de Noyon et clercs du roi de France. La chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste était la plus ancienne et remontait au XIIIe siècle ; on attribuait sa fondation à Gaucher de Chatillon comte de Saint-Pol ; elle était assez richement dotée en blé et en bois et le chapelain recevait, à la Toussaint, un *doublier* de vin, mesure spéciale à Remy et qui équivalait à deux muids ordinaires (environ 560 litres). Nous possédons les noms d'un certain nombre de titulaires de cette chapellenie, dont l'un fut, à la fin du XVIe siècle, maître Florent Brumel, doyen de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer et curé de Ressons.

La dernière chapellenie, établie au château de Remy, portait le titre de Saint-Cosme et Saint-Damien, mais elle pourrait avoir eu précédemment les noms de Sainte-Anne et Saint-Denis. M. l'abbé Morel suit, avec une grande abondance de détails, d'après divers documents originaux, l'histoire de ces chapellenies jusqu'à leur suppression. C'est encore un morceau intéressant qui vient s'ajouter aux travaux qu'il consacre depuis longtemps à l'histoire du canton d'Estrées.

M. de Marsy étudie sous ce titre : *le Referendum à Compiègne en* 1700, le fonctionnement de certaines assemblées municipales, composées d'un nombre considérable d'habitants et dont l'une fut appelés à se prononcer devant le duc d'Humières, gouverneur, et les gouverneurs attournés, sur l'opportunité d'une imposition à lever sur les habitants et à donner son avis sur la conduite du maire perpétuel François Esmangard de Beauval. Il y a là une curieuse histoire de placet

présenté au contrôleur général et désavoué par les signataires et, en fin de compte, un refus de voter l'imposition et une approbation de la conduite du maire perpétuel, en même temps qu'un blâme et des poursuites contre le greffier de police et un huissier qui avaient récolté les signatures, sans laisser lire le placet, sous le faux prétexte d'une demande en décharge de l'ustensile et du sol par jour dû aux gardes-du-corps par les habitants qui les logeaient.

M. Z. Rendu fait passer sous les yeux de ses confrères plusieurs vues gravées en Hollande à la fin du dix-septième siècle par Van der Aa, d'une très fine exécution, représentant Compiègne, Clermont et Senlis, destinées à l'illustration d'une Description des splendeurs de la France, publiée en Hollande. Il présente ensuite une reproduction allemande, inconnue jusqu'à ce jour, de la gravure du plan général du camp de Coudun de 1698, portant un titre allemand et la signature : *Le C. de Bruhl.*

M. de Marsy donne un aperçu de quelques documents autographes relatifs à Compiègne et aux environs signalés dans de récents catalogues d'autographes.

La prochaine séance est remise, à cause des fêtes de Pâques, au 28 avril. L'ordre du jour comprendra : M. Al. Sorel, Notice sur Bertrand-Quinquet. — M. le baron de Bounault, un Confesseur de Catherine de Médicis. — M. l'abbé Morel, J. F. de la Roque de Roberval, vice-roi du Canada. — Projets d'excursion.

Pour extrait :

Le Secrétaire : Marsy.

A TRAVERS

LES CATALOGUES D'AUTOGRAPHES

Par M. le Comte DE MARSY.

Chaque mois, les marchands d'autographes, Etienne ét Eugène Charavay, et quelques libraires de Paris, Mõre, Saffroy et Voisin, adressent à leurs clients des catalogues de documents originaux et de lettres mis en vente soit aux enchères, soit à prix marqué.

Parmi les documents et les lettres que ces catalogues renferment, il en est fréquemment qui intéressent Compiègne ou nos environs, aussi ai-je pensé qu'il serait utile de signaler les plus importantes de ces pièces à l'attention de nos confrères, qui y trouveront souvent d'utiles indications pour leurs travaux, soit sur l'histoire locale, soit sur la biographie des personnages célèbres de notre pays.

Nous trouvons d'abord une lettre autographe de François Ier à la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, du printemps de 1529 (mars ou avril), intéressante à citer parce qu'elle mentionne un des membres de la famille d'Humières, qui a joué un si grand rôle dans notre pays :

« Oultre la charge, Madame ma Tante, écrit le roi, qui appelait ainsi Marguerite

à cause de son mariage avec Eléonore, que Madame ma mère (Louise de Savoie), a donné au syeur Jean de Humyères, chevalier de mon ordre et gouverneur de Péronne, touchant le fait de l'entrevue de vous deux », il lui à donné la mission de la saluer. L'entrevue dont il est ici question est celle de Cambrai, pour négocier la paix des Dames. (Vente du 10 mars 1892. Eug. Charavay, n° 67).

Marguerite de Valois, reine de Navarre, par un diplôme daté d'Usson le 14 janvier 1587, nomme à un office de « courtier en toille » en la ville de Compiègne, Mathieu Tallo. (Rev. des Autogr. nov. 1891, n° 72). D'où venait ce droit à la reine Marguerite, c'est une question à rechercher et que nous signalons à M. Sorel.

Diane d'Andoins, comtesse de Guiche, *la belle Corisandre*, maîtresse d'Henri IV, s'engage de Paris, le 22 novembre 1595, à rendre à Octavien Doni, seigneur d'Attichy, célèbre financier, alors contrôleur général des finances du Roi, 1,250 écus d'or, à Lyon, où elle se rend pour la foire des Rois. (Vente du 24 février 1892, Eug. Charavay, n° 48).

Signalons encore, pendant que nous dépouillons ce fascicule, une lettre du duc de Longueville, gouverneur de Picardie, au comte Rhingrave J. Ph. de Salm, à Bréda, datée de Hodenc (Oise), du 3 octobre 1558, dans laquelle il lui annonce l'envoi de « sa hacquenée » et le prévient qu'il va quitter Hodenc pour Bresle, où il espère rencontrer le connétable de Montmorency. (Id. n° 109).

Le marquis de Saumery, grand maitre

des eaux et forêts de l'Isle-de-France écrit au prince de Condé, de Senlis le 31 juillet (avant 1685, au sujet du buisson des Ajeux : j'ay remarqué qu'il y a dans ceste forest (de Chantilly) icy un presche où ceux de la religion s'assemblent pour leur exercice; les officiers de la maîtrise prétendent que ce presche là est bati sur le fons du roy, qu'il fait tort au bois des environs, ce batiments là étant seul dans la forest; de sorte qu'ils prétanderoient qu'il y auroit occasion par plus d'un endroit à le démolir; vous nous en ferés informer si vous le jugés à propos. (Saumeroy était alors contrôleur des eaux et forêts.) (Cat. Saffroy, fév. 1892, n° 16.588, 15 fr.).

Nous donnons ici place a deux curieuses lettres du maréchal de Saxe relatives à ses séjours à Compiègne auprès de Louis XV, en 1740 et 1748, publiées en Allemagne il y a quelques années (1) :

Maurice de Saxe au comte de Bruhl, ministre du roi de Saxe.

A Compiègne, le 20 de juillet 1740.

Monsieur,

Votre Excellence me permettra de m'informer de l'état de sa santé, et de lui faire mes compliments sur les terres que

(1) Maurice comte de Saxe et Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France. Lettres et documents inédits des archives de Dresde, publiés par M. le comte C.-E. Vitzhum d'Eckstaedt. Leipzig, 1867, in-8. (Imp. à Dresde.)

le roy lui a données, dans le voisinage de celle qu'Elle a achetée à M. le comte de Watzdorf. Il ne saurait lui arriver autant de bien que je lui en souhaite et je fais toujours des vœux pour sa prospérité.

La plus grande nouvelle que j'aie trouvée ici, en arrivant, est que le roi a trouvé le vin de Tokai excellent. Il en a mis cent quatre-vingts bouteilles dans un petit caveau dont il a gardé la clef et dont il ne donne à personne. *Wir haben Ehr' mit eingelegt* (cela nous fait honneur), et je la prie de trouver bon que j'en fasse ici mon compliment à M. de Brandestein. J'ai aussi vu Barjac (valet de chambre du cardinal de Fleury), qui trouve le présent des porcelaines trop magnifiques pour lui, et se confond en remerciements. M. le cardinal se porte mieux que jamais; il m'a fort gracieusé Le roi m'a beaucoup questionné sur les fourrés de Hubertsburg (château de chasse du roi Auguste III), sur les chiens, etc. J'ai chassé déjà avec lui pour la bienvenue, comme à Dresde, le sanglier. En arrivant, j'ai trouvé que ses chiens vont diablement vite; mais, en récompense, il y a des allées partout. Je fais des vœux pour que celles de Hubertsburg soient bientôt commencées et achevées, pour la satisfaction du roi et la commodité de ceux qui ont le bonheur de le suivre, ainsi que pour la conservation des hommes et des bêtes; car jusqu'à présent cela a été *halsbrechende Arbeit* (2).

(2) C'est-à-dire *une besogne à se casser le cou.* Maurice en savait quelque chose, il venait de

Je finirai cette lettre qui est de peu d'importance par une prière qui me l'est fort, c'est de conserver toujours un peu de part dans ses bontés, et d'être persuadé que l'on ne saurait être plus parfaitement que je suis, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

MAURICE DE SAXE.

Maurice de Saxe au Roi de Saxe.

A Bruxelles, le 1er août 1748.

Sire,

J'ai été ces jours passés à Compiègne, où j'ai parlé à M. de Puysieux de l'affaire d'Erfurt.....

J'ai trouvé le roi et ses ministres fort contents de la paix; puisqu'ils le sont, je le suis aussi, car me voilà dehors d'une grande tribulation.....

Madame la dauphine (Marie-Josèphe de Saxe) engraisse et est fort bien. M. le Dauphin l'aime beaucoup, mais c'est encore un enfant; il lui rend quelquefois la vie un peu dure. Mais avec la raison cela viendra; elle a de l'esprit et s'en démêlera bien. Le roi lui parle avec amitié, et l'on voit qu'il l'aime autant, et plus peut-être que ses propres enfants; du moins lui parle-t-il plus souvent et lui fait-il toujours la belle mine.....

---

faire une chûte assez dangereuse en suivant son frère à la chasse.

L'on n'est occupé que de réformes à la Cour, et à chasser. Je fais de même; j'ai fait venir mes chiens et je me suis établi à Ter-Vuren, qui est à deux lieues d'ici, où je chasse le sanglier dans un parc qui est assez bon. C'est un ancien château que Saint-Hubert a habité et où il est mort..... »

Dans un article récent sur les souvenirs de la famille Dabot, j'ai eu à parler, à diverses reprises, du poète Ducis, qui habita plusieurs années Compiègne; il peut être intéressant de rappeler une lettre de Ducis, adressée à un autre poète célèbre aussi dans son temps, Campenon, qui habita Verberie et prononça en 1789, l'oraison funèbre de Stanislas Le Féron, commandant de la garde nationale, qui fut appelé alors le Lafayette compiégnois.

Ducis écrit de Versailles, le 14 août 1808, pour recommander à Campenon le manuscrit de ses *œuvres diverses*. « Mon épitre à ma mère sur sa convalescence, mon épitre dédicatoire à ma sœur et celle à mon cher frère Georges, comme aussi mes trois pièces avec leurs envois à ma très chère cousine, femme de Delmas, maire de Compiègne. » Il faut que mon épitre à l'amitié, faitte sous les yeux de mon cher ami Thomas, ne soit pas séparée de tout ce qui appartient à l'histoire de sa trop prompte mort dans le château d'Oullins..... (Vente du 10 mars 1892, Eug. Charavay fils, n° 62).

Combien en est-il, parmi les députés de l'Oise qui firent partie de la Convention, dont le nom ne soit pas complète-

ment tombé dans l'oubli? Eug. Charavay, dans sa *Revue des Autographes* de juin 1891, met en vente un certain nombre de lettres ou de documents signés d'eux et ce sont généralement les plus ignorés dont l'écriture atteint le plus haut prix, 10, 12, 15, 20 et 25 francs. Dans cette liste, nous voyons figurer Auger, Bézard, Bourdon de l'Oise, Calon, l'abbé Coupé, Danjou, Delamarre, Godefroy, Isoré, Massieu, Mathieu de Mirampal, un avocat Compiégnois, couronné par l'Académie de Lyon pour un discours sur l'utilité des voyages et qui mourut sous la Restauration, en exil, professeur à Liège, où il fut le maître de Polain, Portiez, qui réclame auprès d'André Dumont, au sujet de l'arrestation de son beau-frère et signe « L. Portiez, votant la mort du tyran, sans appel, sans sursis », et enfin le marquis de Villette. le neveu de Voltaire, qui écrit à Camille Desmoulins, le 27 février 1790, une lettre curieuse, dont voici un des principaux passages, en lui envoyant un exemplaire de ses œuvres publiées en 1788, curieux et rare volume dont des exemplaires sont imprimés sur des papiers de toute nature et de toute couleur :

« Bravo ! bravo ! monsieur Desmoulins. Si vous ne m'aviez pas loué d'une manière si aimable, je serais beaucoup plus à mon aise pour vous exprimer tout le plaisir que me fait votre journal, on en dévore la lecture, parce qu'il est écrit d'une manière piquante et rapide ; parce que vous joignez l'érudition à la grâce et à l'originalité ; parce que, lors même

qu'on ne serait pas de votre avis, il faut encore applaudir à cette véhémence, à cette chaleur de l'âme qui vous fait adorer les bons et exécrer les méchants ».

Dans un autre fascicule, nous voyons M. de Villette se faire rendre un compte général de tous les droits perçus sur son marquisat du Plessis-Villette, par Bergeron, bourgeois de Paris, mais dont le nom rappelle l'origine locale, et qui en était en 1773 le fermier général.

Ces quelques extraits suffiront, croyons-nous, pour montrer l'intérêt qu'offre au point de vue local le dépouillement des catalogues d'autographes.

LES
CHAPELLENIES DE REMY

PAR

M. l'Abbé E. Morel

Le *Pouillé* ou *Etat des cures et paroisses du diocèse de Beauvais*, en 1405, mentionne à Remy cinq chapelles ou chapellenies, dont une au château de Beaumanoir et les quatre autres dans l'église paroissiale, savoir Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Nicolas et Saint-Jean l'Evangéliste. Au *Pouillé* de 1707, nous en voyons une sixième, celle de Saint-Cosme et Saint-Damien, au château de Remy.

I. *La Chapellenie de Beaumanoir*. — Beaumanoir est un hameau d'environ 30 habitants, situé tout près de l'Aronde, à la limite du territoire de Remy, vers Monchy-Humières. Il s'y trouvait anciennement un manoir seigneurial fortifié, où naquit Philippe de Beaumanoir, l'auteur des *Coutumes du Beauvaisis*. C'est en ce château qu'était la chapelle de Notre-Dame de Beaumanoir.

Le patronage de cette chapelle fut l'objet d'une contestation entre Thibaud de Nanteuil, évêque de Beauvais (1283-1300), et Arnoul d'Estrées, chevalier. Ce dernier revendiquait la collation de la chapellenie à double titre, comme fondateur de la chapelle et comme seigneur du lieu. Le différend se termina à l'amiable. Les chapelains furent dès lors nommés alternativement par l'évêque de Beauvais et par le seigneur.

Suivant le *Pouillé* de 1405, la chapelle de Beaumanoir était taxée à 12 livres pour les décimes dues à la chambre apostolique, c'est-à-dire au Saint-Siège, au denier de Saint-Pierre. Elle payait encore la même redevance en 1630, à l'époque où Louvet rédigeait son *Histoire de Beauvaisis* Le 29 avril 1369, la septième année de son pontificat, le pape Urbain V, vu les désastres de la guerre et les ravages de la peste, avait réduit cette contribution de moitié. Elle ne semble pas avoir ensuite subi de variation à travers les âges

Il n'en fut pas de même des décimes, concédées au roi par le souverain Pontife, sur les bénéfices ou revenus ecclésiastiques. La rapacité des receveurs les transforma plus d'une fois en véritables exactions. Ces subventions s'expliquaient dans les grandes nécessités de l'Etat, comme au temps de Charles Martel, pour se défendre contre les Sarrasins, ou sous le règne de Philippe Auguste, pour marcher contre les infidèles. Elles ne semblaient pas devoir être jamais permanentes. Et pourtant d'extraordinaires et momentanées que furent d'abord ces taxes, elles devinrent ordinaires et perpétuelles, sous François Ier. Le fisc, toujours mis à sec, se montra de plus en plus exigeant. Il ne tarda guère à réclamer la levée d'autres décimes, qui furent appelées extraordinaires, parce qu'on ne les demandait que tous les cinq ans. Louvet ne nous dit pas ce que la chapelle de Beaumanoir avait à payer, de son temps, à ce sujet. D'après le *Pouillé* de 1707, elle était inscrite sur le rôle des décimes ordinaires pour 47 sous 3 deniers, mais quand on levait les décimes ordinaires et les décimes extraordinaires, sa contribution montait à 3 livres 14 sous. « Son revenu, dit un mémoire rédigé en mai 1694, consistoit en dix-huit muids de blé. Le titulaire estoit obligé de dire ou faire dire la messe les festes et dimanches, mais feu Monsieur Nicolas Choart de Buzenval, évesque de Beauvais, avec le consentement du titulaire mesme et

de Monsieur Hauteville, alors curé de Remy, en transféra le revenu à l'église de Monchy-le-Perreux (Monchy-Humières), à condition que le vicaire de la paroisse (nouvellement installé) en seroit entretenu. » Ce transfert avait été demandé par le maréchal d'Humières, col'ateur alternatif de la chapelle de Beaumanoir.

II et III. *La Chapellenie de Saint-Michel et celle de Saint-Jacques.* — Consulté à leur sujet, Gaultier, curé de Remy, répondait, le 3 janvier 1694, que les plus anciens et les plus intelligents de sa paroisse, n'avaient jamais ouï parler de ces chapelles. Pourtant au *Pouillé* de 1405, on leur donne pour collateur l'évêque de Beauvais. La chapelle de Saint-Michel payait alors 15 livres, pour les décimes apostoliques, et celle de Saint-Jacques 12 livres. D'autre part, Louvet nous apprend que la chapelle de Saint-Jacques fut fondée par Jacques de Francières, l'an 1331. Jacques de Francières figure au *Livre terrier du comté de Clermont*, en 1352, parmi les vassaux d'Isabeau du Cardonnoy, dame de Francières, pour ses hostises ou métairies de Remy.

III. *La chapellenie de Saint-Nicolas.* — En l'an 1308, Jean et Giles de Remy, *Johannes et Egidius de Remino*, chanoines de Noyon et clercs du roi de France, songèrent à établir une chapellenie perpétuelle, à fonder leur anniversaire et celui de leurs parents et à faire d'autres bonnes œuvres. Ils résolurent de consacrer à la réalisation de leurs pieux desseins un revenu annuel de trente livres parisis, à distraire de 69 livres 5 sous parisis de rente que Jean venait d'acheter sur le trésor royal. Philippe-le-Bel, sans l'agrément duquel rien ne se pouvait faire, — par charte datée de Poissy, au mois d'août 1308, — leur assigna, pour être employées en bonnes œuvres, dix livres de rente amortie sur le péage de Compiègne et, en cas d'insuffisance du péage, sur les autres revenus de la prévôté de Compiègne, et vingt

autres livres de rente amortie sur les deniers de son droit de gîte à Noyon. Ces trente livres de rente étaient payables annuellement à la Chandeleur. Munis de cette autorisation, Jean et Gilles de Remy s'empressèrent de céder les dix livres de rente qui leur étaient constituées sur le péage de Compiègne, à l'église paroissiale de Remy, pour qu'on y fondât une chapelle en l'honneur de la sainte Trinité, de la bienheureuse Vierge Marie, mère du Christ et du bienheureux confesseur saint Nicolas. En même temps, ils nommèrent à cette chapellenie, comme premier titulaire, le prêtre Renaud de Vuarenval. Leurs lettres de fondation sont du 20 février 1309. Philippe-le-Bel en ratifia les dispositions au mois d'avril suivant.

L'intention de Jean et Gilles de Remy était bien de faire servir à leur anniversaire les vingt livres de rente amortie qu'ils avaient « seur les deniers qui sont deu au roy à Noion pour son giste » ; mais Jeanne de la Boissière, dame de Saint-Taurin près Roye (Somme), les pria de les lui abandonner pour la fondation d'une chapellenie en l'église de Noyon, à l'autel de Saint-Quentin et de Saint-Eloy. Ils accédèrent à ses désirs, d'autant plus facilement qu'ils avaient « bien autres rentes amorties pour lesquelles il pooient funder leurs anniversaires souffisamment ». C'est ce que nous apprend leur charte, donnée à Paris, le 2 mars 1313.

La chapelle de Saint-Nicolas était à la collation de l'évêque de Beauvais. Sa dotation resta ce qu'elle était à sa fondation. « Elle n'a, dit le mémoire de 1694 déjà cité, elle n'a que 12 livres de revenu ou environ. Cette somme suffisait en ces temps là, pour la nourriture d'un ecclésiastique. Cette chapelle est sur l'état et le receveur du domaine de Soissons et de Compiègne en paye le revenu au titulaire quy lui en donna quitance. Toutte la charge du chapellain est maintenant de dire une messe l'année, le jour de saint Nicolas. »

On se demande comment, malgré de si mo-

destes ressources, la chapelle de Saint-Nicolas a pu être inscrite au *Pouillé* de 1405 pour 14 livres à payer annuellement au receveur des décimes. Louvet n'en fait pas mention. Il est vrai que seul il signale à Remy, en 1630, une chapelle de Saint-Nicaise, dont personne ne se souvenait soixante ans plus tard. Se serait-il laissé induire en erreur par un copiste distrait qu'aurait écrit *Nicasius* pour *Nicolaus?*

V. *La chapellenie de Saint-Jean l'Évangéliste.* — La fondation de cette chapellenie remonte au commencement du XIII[e] siècle. On l'attribue aux seigneurs de Remy, Gaucher de Chastillon, comte de Saint-Pol et Elisabeth de Camp d'Avesnes, sa femme. Il existe en effet une charte du mois de février 1207 (1208 n. s.), dans laquelle ces seigneurs font savoir que, pour satisfaire leur piété et pourvoir au salut de leurs âmes, comme au salut de leurs ancêtres, ils ont érigé une chapellenie en leur village de Remy *in villa nostra que Reminium dicitur.* Maître Hugues fut le premier chapelain, chargé de réaliser leurs intentions. Ils lui donnèrent à lui et à ses successeurs à perpétuité quatre muids (environ 68 hectolitres) de froment et deux setiers (4 hectol. et demi) de pois, à percevoir chaque année, à la Toussaint, en leur grange de Remy; un *doublier* (probablement un double muid, c'est-à-dire environ 560 litres) de vin à prendre, également chaque année, sur leurs vendanges à Pont-Sainte-Maxence, et soixante sous parisis de cens, payables à Remy, au jour de Noël. D'accord avec les chevaliers de Remy, ils ajoutèrent encore à ces libéralités un droit d'usage dans leurs bois. Enfin il fut convenu que le chapelain prendrait ses repas à leur table, pendant toute la durée de leur séjour à Remy, à moins qu'il ne préférât se faire servir ces repas chez lui. Cette concession, comme toutes les précédentes, les engageait eux et leurs successeurs à perpétuité.

Deux ans après, en 1210, Gaucher de Chastillon et sa femme octroyèrent à la chapellenie de Saint-Jean l'Évangéliste la dîme des novales, c'est-à-dire des terres nouvellement défrichées dans la forêt de Remy, appelée bois de Jurkin. Cette dîme n'était que l'équivalent du droit d'usage précédemment accordé dans la même forêt.

Milon de Nanteuil, évêque de Beauvais ratifia en février 1218 (1219 n. s.) la fondation de Gaucher de Chastillon et ses diverses libéralités en faveur de la chapellenie de Remy.

Gaucher de Chastillon et Elisabeth, sa femme, fondèrent la maladrerie d'Elincourt-Sainte-Marguerite, l'année même où ils érigèrent cette chapellenie.

Un bail du 24 octobre 1549 va nous apprendre ce que possédait alors en biens-fonds la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste. A cette date, « vénérable et discrète personne Maistre Guillaume Cavet, presbtre curé de Remy et Moyvillers, au nom et comme procureur de Maistre Pierre le Prétiau. chapellain de la chapelle Saint-Jean l'Evangéliste », afferma pour neuf ans « à Jacques Duval, jeune compagnon à marier, demeurant audit Remy », moyennant une redevance annuelle de soixante-deux livres tournois à payer à Paris et diverses autres charges, « la quantité de cinq muids sept mines trois quartiers (environ 24 hectare) de terres labourables, assises en plusieurs lieux et pièces au terr..ir dudit Remy et à l'environ, appartenants à la dite chapelle avecq tous les préz, bois, taillis, censives et autres droits.

A Pierre le Prétiau, succéda comme chapelain maître Florent Brumel, doyen de l'église de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer et curé de l'église paroissiale de Saint-Nicolas de Ressons. Le 20 février 1584, Florent Brumel donnait de pleins pouvoirs à maître Guillaume Farou, son vicaire à Ressons, pour gérer en son nom les biens de la chapellenie de Saint-Jean l'Evangé-

liste, et notamment pour « garder ou faire garder les droits et possession dudit constituant en un bois dépendant de ladite chapelle, situé audit Ressons, nommé vulgairement le bois de l'Usage. » Ce bois comprenait 104 arpents 75 perches (53 hect. 24 a. 25). De 1635 à 1645, un receveur, nommé Jean Coutellier, eut la gestion du revenu temporel de la chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste. En 1619, il en cultivait les terres, à titre de fermier, mais sans bail, tant à Remy qu'à Ressons. En 1637, il payait 300 livres de redevance à maître François Hallier pourvu de la chapellenie par Messire Augustin Potier, évêque de Beauvais ; mais en outre, il devait faire célébrer deux messes par an et acquitter les décimes au roi. Ces deux obligations lui coûtaient plus de 120 livres tournois par an. François Hallier, docteur et professeur de Sorbonne, mourut évêque de Cavaillon (Vaucluse). Il occupa ce siège de 1657 à 1659.

Son successeur en la chapellerie de Saint-Jean-l'Evangéliste, Messire Jean de la Bare, conseiller et aumônier du roi, était, en 1665, traduit en justice par Paul Barillon d'Amoncourt, conseiller du roi, maître ordinaire des requêtes en son hôtel en la généralité de Paris, commissaire, député par sa majesté, pour la réformation générale des eaux et forêts, au département de l'Isle de France, Brie, Perche, Picardie et pays reconquis. Durant les guerres avec l'Espagne, des dégâts considérables avaient été commis dans les bois, dépendants de la chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste, près de Ressons, et on l'accusait de les avoir sinon autorisés, du moins tolérés. Le sieur Geoffroy, conseiller du roi, maître particulier des eaux et forêts à Compiègne, subdélégué par Paul Barillon, pour les poursuites à faire, envoya Jean Sauvage, sergent traversier de la forêt de Compiègne, constater l'étendue des dommages. Dans son procès-verbal du 7 janvier 1665, ce dernier se montra fort désobligeant pour Jean de la

Bare et tendit à le faire condamner à 8.000 livres parisis d'amende et 4.000 livres de dommages-intérêts envers le roi. De la Bare n'eut pas de peine à prouver qu'il était souverainement injuste de le rendre responsable de ces dommages, puisqu'il avait été impuissant à les empêcher. Les plaintes portées contre lui n'étant pas fondées, il fut renvoyé absous, le 3 juillet 1665.

Ce n'est guère, on vient de le voir. que par les baux ou les actes de procédure que nous sont connus les chapelains de Saint-Jean-l'Evangéliste.

Jean de Loeuil paraît avoir obtenu ce bénéfice immédiatement après Jean de la Bare. Il le résigna en faveur d'Antoine Guérin, clerc tonsuré du diocèse de Beauvais, qui en prit possession, le 30 mai 1676. Nous ne saurions peut-être pas ce détail, sans une chicane faite à Antoine Guérin par le seigneur de Ressons. Les 104 arpents, 75 perches du bois de l'Usage, sis à Ressons, relevaient de ce seigneur et lui devaient annuellement cinq sous de censive. On oublia, paraît-il, d'en présenter les titres à Messire Pierre Deschiens, seigneur de Valescourt, seigneur baron de Ressons, quand il eut obtenu des lettres de papier terrier pour son domaine de Ressons. Notez qu'il s'agissait de biens de main-morte, payant d'ailleurs régulièrement le cens. Sans plus de formalités, le bois de l'Usage fut saisi, à la requête du procureur fiscal, jusqu'à ce que l'on eût montré les titres. Ils furent apportés le 15 janvier 1678. On ne donna main-levée cependant que le 10 octobre suivant.

Le dernier titulaire de la chapelle de Saint-Jean fut M. Vigneron de Chencheru ou Sancherre. Il a laissé un état des propriétés appartenantes à son bénéfice « On dit, écrivait en 1694, l'auteur du mémoire que nous avons déjà plusieurs fois cité, on dit que les terres de Saint-Jean-l'Evangéliste ont été usurpées par un nommé de Cambronne. Elles sont maintenant

tenues à ferme par le sieur Bézot de Grandmaison. »

Quelques années auparavant, en 1690 ou 1692, Toussaint de Forbin-Janson, évêque de Beauvais, avait donné la prébende de Saint-Jean aux Lazaristes, chargés de son grand séminaire diocésain, à condition d'en remplir les obligations, c'est-à-dire de faire célébrer les deux messes annuelles et de payer les décimes au roi. Le 3 juillet 1697, M. le Clerc, receveur de l'abbaye de Saint-Symphorien-lès Beauvais, dont la mense conventuelle venait d'être unie au grand séminaire, donnait au comte de Clermont le dénombrement des terres dépendantes de cette prébende. Il agissait en vertu d'une procuration qu'il avait reçue de Jean Vuatebled, supérieur du séminaire et Chanvallon, procureur du même établissement.

Un autre dénombrement des biens de la chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste fut fourni, le 12 juillet 1737, à « son altesse sérénissime, Monseigneur le duc de Bourbon, seigneur engagiste du comté de Clermont et, en cette qualité, seigneur de Remy », par vénérables et discrètes personnes MM. Jean du Chesne et Scipion-Thomas Radix, prêtres de la Mission, le premier, supérieur du séminaire diocésain et le second, procureur de la maison.

Il est question une dernière fois de ces biens dans les actes de vente des biens nationaux. Quarante-cinq mines (15 hectares 92 ares) de terre, en plusieurs pièces, et treize mines (4 hectares 60 ares) de bois, au terroir de Remy, appartenantes au séminaire de Beauvais, à cause de la chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste, érigée en l'église de Remy, furent adjugées, le 11 février 1791, moyennant 12.000 livres à Louis-Marthe De Gouy d'Arsy, colonel de cavalerie commandant général des gardes nationaux de Fontainebleau, Villeneuve-la-Guyard et Marines, maire de Moret, député de Saint-Domingue à l'Assemblée nationale. Le marquis L. M. de Gouy n'en jouit pas longtemps. Sa tête tomba

sur l'échafaud le 2 thermidor an II (20 juillet 1794.) La famille de Gouy d'Arsy possédait à Remy le fief de Dammarest.

La maison de Bellon de Thurin eut sa sépulture dans la chapelle de Saint-Jean-l'Evangéliste, à partir de l'acquisition que fit du fief de la Tasche-Fresnel, à Remy, au commencement du XVII[e] siècle, Ambroise Avrillot, veuve d'Audoin de Thurin, seigneur de Luzarches. Le 10 juillet 1734, on y déposait la dépouille mortelle de Marie-Claudine de Bellon de Thurin, femme de Jean-Augustin des Essarts, chevalier de Brimeux ; — le 28 juillet 1735, celle de Marie-Marguerite des Essarts de Mesgneux, mère de Marie-Claudine et épouse de Jean-Baptiste de Bellon de Thurin, comte palatin du saint Empire, gouverneur des ville et château de Montluel-en Bresse, gouverneur et grand-bailli de Clermont-en-Beauvaisis, ancien aide de-camp du maréchal de Luxembourg ; — le 4 juillet 1740, celle de Jean-Baptiste de Bellon de Thurin dont les titres viennent d'être énumérés ; — enfin, le 2 janvier 1744, celle de Jean-Claude de Bellon de Thurin, leur fils, mort sans laisser de postérité.

VI. *La chapellenie de Saint-Cosme et Saint-Damien* au château de Remy. — Il n'en est pas fait mention au *Pouillé* de 1405. Louvet parle de deux chapelles dans le château de Remy, mais il n'en désigne pas les vocables ou saints patrons. « On ne peut guère douter, dit le mémoire de 1694, que ce ne soient les chapelles de Sainte-Anne et Saint-Denis. Louvet n'en marque pas les fondateurs, mais nous savons que Marie de Flandres, comtesse de Boulogne, qui les conférait d'abord de plein droit, comme avait fait Louis, comte de Clermont, et ses autres prédécesseurs, s'en réserva ensuite seulement le patronage et la présentation à l'Ordinaire. Elle laissa cette collation à l'Ordinaire, en 1348, à l'occasion de la remonstrance que lui fit l'évesque de Beauvais Guillaume (Bertran), son parent,

qui lui dit que la collation de plein droit d'un bénéfice ne convenoit pas aux personnes laïques, sans un privilège spécial du Saint-Siège. Les plus anciens de Remy n'ont jamais ouï parler des chapelles de Sainte-Anne et Saint-Denis, mais de celle de Saint-Cosme et Saint-Damien, à cause de laquelle le receveur de Remy est obligé de payer tous les ans au titulaire deux muids (34 hectolitres) de bled avec trois mines (1 hect. 42) de pois, ou huit livres dix sols d'argent. Celui qui la possédoit ci-devant, appelé M. Coppin, donnoit au vicaire de la paroisse un de ces deux muids de bled et les trois mines de pois, affin d'acquitter les deux messes ordinaires, chaque semaine; mais le titulaire d'aujourd'hui (1694), M. Chéreau, neveu de M. Bruyand, thrésorier de l'hostel de Soissons, prétend qu'il n'est obligé, chaque semaine, qu'à une messe, pour l'acquit de laquelle il lui donne vingt cinq livres. »

Outre les quatre chapellenies que nous venons de passer en revue, l'église de Remy avait une confrérie en l'honneur de saint Sébastien. Nicolas Choart de Buzenval, évêque de Beauvais, l'érigea le 1er août 1666. Il accorda quarante jours d'indulgence à tous les fidèles qui, après avoir reçu les sacrements de pénitence et d'eucharistie, visiteraient l'église de Remy, le jour de la fête de saint Sébastien ou le dimanche suivant. Aux membres de la confrérie, il accorda en outre quarante jours d'indulgence, à leur entrée dans l'association, quarante jours également, chaque fois qu'ils assisteraient aux messes, dites à l'intention de la confrérie, ou se visiteraient mutuellement dans leurs maladies, ou se trouveraient aux funérailles, les uns des autres. Il prescrivit l'élection annuelle d'un trésorier, pour recevoir les aumônes et les employer, soit au service divin, soit à l'entretien de la confrérie. L'entrée dans la confrérie devait d'ailleurs rester gratuite.

Nous eussions voulu donner sur les chapelles

de Remy des renseignements plus circonstanciés. « On n'entreprend pas ici, dirons-nous avec le mémoire de 1694, on n'entreprend pas ici d'expliquer ce que sont devenus les droits et biens des chapelles dont on a parlé ci-dessus. Les guerres saintes et les années qui les suivirent apportèrent beaucoup de confusion aux biens de l'Eglise, dont plusieurs gentilshommes croisés se mirenr en possession, les réunissant à leurs fiefs ou domaines, comme si c'eussent encore esté des biens profanes. C'est ce que l'on appela une inféodation, laquelle fut tolérée pour le bien de la paix, quoiqu'elle n'ait pas esté authorizée depuis le concile de Latran qui ménagea cette affaire le mieux qu'il put, dans les circonstances d'alors, outre que les guerres de la religion et qu'ensuite celles mesmes de 1636, où les ennemis se saisirent de Corbie, furent accompagnées d'irruption et ravages, durant lesquels, bien des titres furent brûlés et toutes choses confondues, particulièrement en ces quartiers de Remy qui n'estoient pas fort éloignés des lieux dont les ennemis s'estoient emparés. »

Nous avons relevé toutes les taxes ordinaires et extraordinaires auxquelles étaient assujéties les chapellenies de Remy. On a lieu de s'étonner, à la vue de ces lourdes charges, des attaques dirigées, avant comme depuis la Révolution, contre les privilèges des biens de main-morte. C'est toujours la même mauvaise foi, la même injustice.

Pour évaluer la contenance du doublier de vin, *duplerium vini*, nous nous sommes reportés à un *Vieil état des principales mesures des provinces comparées à celles de Paris* (Du Cange, Glossaire). Dans cet état, rédigé au XIVe siècle, on lit : « Le muid de vin de Remy vaut deux muids à la mesure de Paris et vingt-quatre setiers font un muid de vin de Remy. » Le nom de doublier semble bien convenir à ce muid particulier qui valait un double muid.

Sur les chapellenies de Remy, on peut consul-

ter aux Archives de l'Oise un registre intitulé : *Livre de la chapelle de Saint-Jean l'évangéliste, érigée en l'église paroissiale de Saint-Denis, de Remy, en ce diocèse*. On y trouvera, outre le mémoire de 1694, la charte de Gaucher de Chastillon et celle de Milon de Nanteuil. Les chartes de Jean et Gilles de Remy sont parmi les pièces justificatives de l'étude de M. Bordier sur Philippe de Beaumanoir. Aux Archives de l'Oise encore, sont conservés deux *Pouillés* du diocèse de Beauvais qui nous ont fourni d'utiles renseignements. Un autre *Pouillé* du diocèse de Beauvais, fait partie de la collection de Dom Grenier, t. 116, à la Bibliothèque Nationale Il vient de Caron de l'Eperon dont les collections sont à Amiens.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 28 avril 1892.

Présidence de M. A. de Roucy.

En l'absence de M. le comte de Marsy, empêché, M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau les revues et publications adressées à la Société.

MM. Al. Sorel et Méresse ne peuvent donner communication des travaux portés à l'ordre du jour et se sont fait excuser.

M. le président appelle l'attention de ses collègues sur le choix des excursions qui seront faites cette année. Plusieurs itinéraires ont été proposés : — vers Péronne — vers Chalis, Hautefontaine, Vivières, etc. — vers Maignelay, Saint-Martin-aux-Bois, Montigny. Après délibération il est décidé que le choix définitif des localités à visiter est remis à la décision de la Commission des excursions. La fête de l'Ascension ayant lieu le 26 mai, la première excursion est provisoirement fixée au 19 de ce mois.

La parole est donnée à M. l'abbé Morel qui donne lecture de notes concernant le Seigneur de Roberval.

Au printemps de l'année 1534 Jacques Cartier s'embarquait à Saint-Malo à destination de l'Amérique. Le 16 juillet il venait attérir au Canada, à l'entrée du golfe auquel il donna le

nom de Saint-Laurent, puis, suivant la côte jusqu'à la baie de Gaspée, il y dressait une croix portant un écusson aux armes de France.

De retour dans sa patrie avant l'hiver, il fit à la Cour de François Ier un tableau enchanteur de la belle et fertile contrée qu'il venait de parcourir. Un établissement au Canada fut aussitôt résolu.

En 1535, Cartier jeta de nouveau l'ancre à l'embouchure du Saint-Laurent, en remonta le cours, pénétra dans une rivière jusqu'au village d'Ochelèza, à la place duquel s'élève aujourd'hui Montréal, et là, planta encore la croix.

L'année suivante il revint en France. Dix ans s'écoulèrent avant qu'il reparut au Canada. Cette fois ce fut en compagnie du seigneur de Roberval.

Jean François de la Roque, seigneur de Roberval était fils de Bernard de la Roque, connétable, et d'Isabeau de Poitiers qui avait reçu en dot la terre de Roberval.

Le 20 février 1540 (1541, nouv. st.), J.-F. de la Roque donnait à son beau-frère Guillaume de Magdaléan de pleins pouvoirs pour « régir et gé-
« rer ses biens en son absence et retirer des pri-
« sons des Parlements de Paris et Dijon .. tous les
« prisonniers en état de servir... et les lui envoyer
« à Saint-Malo avant le 18 avril suivant. » — En cette procuration J.-F. de la Roque prend le titre de « Lieutenant général pour le Roy en certaine armée ordonnée estre conduite pour l'accroissement de la foi chrétienne en divers pays transmarins. »

Malheureusement pour le seigneur de Roberval, ses ressources pécuniaires étaient des plus modestes. Il dut emprunter dès le début.

Il s'adressa successivement à Alonce de Cyrille, habitant de Rouen, à Nicole Coiffart et à Jean son fils, avocats au Parlement de Paris. Leur complaisance fut-elle avantageuse pour lui? et il est permis d'en douter.

Dans les divers contrats qu'il signa avant de

s'embarquer, on peut entrevoir tout d'abord les tribulations dont il fut assailli.

Le 17 avril, date fixée pour son départ, il n'avait pas encore trouvé de vaisseau à louer. Le 8 mai seulement il affrêta à Saint-Malo « une nef », *la Marye*, de 80 à 100 tonneaux, appartenant à plusieurs propriétaires.

Au mois d'août, elle était encore à l'ancre dans le port de Honfleur. Dans l'intervalle, le Vice-roi du Canada s'était risqué à l'acheter pour moitié. Le contrat de vente passé à Honfleur est du 17 juin. Deux jours après il affrêtait dans ce même port deux autres « nefs » la *Valentyne*, de 92 tonneaux et la *Sainte-Anne*, de 80 tonneaux.

M. l'abbe Morel fournit d'intéressants détails sur les clauses et conditions stipulées dans ces actes:

Il semble qu'à ce moment il n'y eût plus qu'à partir, mais le voyage au long cours paraît avoir fort effrayé les propriètaires des deux navires, et la *Valentyne* attendait toujours à côté de la *Marye* dans le port de Honfleur. — Pour en finir, le seigneur de Roberval les fit acheter par des tiers.

Le 22 août, les dernières difficultés furent enfin aplanies. Mais cette question réglée, restaient les questions d'argent qui n'étaient pas sans causer de graves soucis à l'infortuné vice-roi. Il avait dû vendre des terres, des vignes, des rentes, et emprunter en s'engageant pour un remboursement fixé à un délai de dix-huit mois

Son habileté se trouva en défaut quand il fut en vue du Canada, Jacques Cartier le pressait de remonter le Saint-Laurent et de s'établir dans l'île de Montréal. Il crut devoir préférer à cette position l'île Royale (aujourd'hui île du cap Breton) à l'entrée du fleuve, et y construisit un fort.

Le choix n'était pas heureux au point de vue du commerce et de la colonisation. Roberval s'en aperçut lorsqu'il était trop tard.

Il revint en France, nourrissant toujours l'espoir de relever sa fortune.

En 1544, François Ier lui donna mission de fortifier Senlis. Il se signala dans l'accomplissement de cette tâche avec une activité et un dévouement extrêmes. En 1558, il obtint de Henri II l'autorisation de « quérir et chercher « partout le royaume des mines d'or, d'argent, « d'azur (*lapis lazuli*), de plomb et autres mé« taux », Rien, hélas ! ne pouvait plus le sortir d'embarras.

En 1550 il était reconnu débiteur pour 1486 livres de J. de Suzanne, seigneur de Cerny. En 1552 il reçut signification d'avoir à solder sa dette, et dut laisser saisir sa terre.

Douze années s'écoulèrent en atermoiments, L'ordre de vente fut enfin donné, et, le 12 février 1564 (1565 n. 8t.) la terre et seigneurie de Roberval fut adjugée par décret à L. de Magdaléan écuyer, neveu de J.-F. de la Roque, au prix de 5.300 livres tournois.

Les documents analysés par M. l'abbé Morel, se trouvent en originaux au château de Roberval.

Des remercîments sont adressés à l'auteur de cet intéressant travail.

M. Dervillé fournit quelques indications sur le sort de J.-F. de la Roqne qui survécut peu de temps à la ruine de ses espérances.

M. le baron de Bonnault étant absent, son travail est remis à la séance de juin.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : M. Al. Sorel. Notice sur Bertrand Quinquet. — M. le baron de Bonnault. Un confesseur de Catherine de Médicis. — Une communication de M. Méresse.

Le Secrétaire adjoint,

R. de Magnienville.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 mai 1892.

Présidence de M. J. du Lac, vice-président.

A l'ouverture de la séance, M. du Lac présente les excuses de M. A. de Roucy, président, qu'une perte cruelle empêche d'assister à la séance.

Tous les membres s'associent au deuil de M. de Roucy et chargent M du Lac d'être auprès de lui leur interprète.

M. le chanoine Eugène Müller, de Senlis, membre correspondant, assiste à la séance.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et procède au dépouillement de la correspondance et des ouvrages offerts.

Il fait connaître ensuite aux membres de la Société les diverses réunions archéologiques qui auront lieu dans le courant de l'été.

1° Le Congrès officiel des Sociétés savantes tenu à Paris, à la Sorbonne du 7 au 12 juin, pour lequel ont été déjà délégués MM. Sorel et l'abbé Morel qui se proposent d'y présenter des communications déjà entendues par la Société ;

2° Le Congrès archéologique de France, qui se tiendra à Orléans, sous la présidence de M. le comte de Marsy du 22 au 30 juin et comprendra des excursions à Beaugency, Cléry-sur-Loire, Saint-Benoit-sur-Loire et Pithiviers et

sera terminé par une visite des châteaux de Blois et de Chambord. MM. Sorel et le baron de Bonnault sont délégués pour y représenter la Société ;

3° Le Congrès d'archéologie et d'anthropologie préhistorique, qui se tiendra à Moscou du 1er au 13 août ;

4° Le huitième Congrès de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Belgique qui aura lieu à Anvers du 10 au 14 août et coïncidera avec les fêtes données par l'Académie d'archéologie de Belgique pour le cinquantième anniversaire de sa fondation et dans lesquelles seront reconstituées les cérémonies des Chambres de rhétorique du XVIe siècle;

5° Le Congrès de l'Association pour l'avancement des Sciences qui se tiendra à Pau le 1er octobre;

6° Le Congrès organisé à l'abbaye de la Rabida, en Espagne, à l'occasion de quatre-centième anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, du 6 au 12 octobre, qui sera suivi d'une réunion à Madrid et accompagné d'une vaste exposition rétrospective comprenant deux séries, les antiquités américaines et les objets d'art et d'industrie en usage dans les pays de l'Europe à l'époque de la découverte de l'Amérique et dans les deux siècles qui l'ont suivie.

M. Méresse donne communication d'un compte de la bouche du roi Henri IV pour une journée passée à Compiègne, le 22 juin 1592.

Après avoir résumé les nombreux voyages qu'à cette époque tourmentée de sa vie, Henri IV faisait autour de Paris et les motifs politiques qui l'appelèrent souvent à Compiègne où l'attirait aussi la présence de Gabrielle d'Estrées, M. Méresse entre dans de curieux détails sur l'organisation des divers services qui composaient ce que l'on appelait *la bouche du Roi*, et qui comprenaient la panneterie, l'échansonnerie, la cuisine, la fruiterie et enfin

la fourrière ou service du personnel. Il énumère les diverses fournitures faites et en donne les prix. Le roi, ce jour-là, n'avait pas avec lui *son train* qui était resté à Crécy-sur-Oise et n'était accompagné que d'un petit nombre de personnes, ce qui n'empêcha pas de manger un veau, un mouton, deux poulets d'Inde, quatre chapons, trois poules, vingt-quatre poulets et pigeons, deux levreaux, une perdrix qui coûta 30 sous, six cailles, trois truites et un demi quarteron d'œufs, sans compter le beurre et le lard, le fruit et la salade. Le chiffre total de la dépense, y compris le vin, les fourrages, s'élève à quatre-vingt-sept écus, ce qui, au taux actuel, représenterait environ 1.250 francs.

Ce curieux document, signé des contrôleurs, fait partie de la collection de M. Méresse, qui a su, par ses intéressants commentaires, faire ressortir toute l'importance des détails qu'il présente pour l'histoire de la vie à cette époque.

M. l'abbé Müller fait passer sous les yeux de ses confrères les photographies de plusieurs sceaux de l'abbaye et des abbés de Saint-Corneille, reproduits d'après les chartes originales de l'abbaye de Chaalis faisant partie de la collection de M. Guibourg, de Senlis; il met ces reproductions à la disposition de la Société pour servir à l'illustration du Cartulaire de Saint-Corneille.

M. l'abbé Müller offre ensuite à la Société une curieuse brochure qu'il vient de publier sur un incendie à Noyon en 1789.

M. le président Sorel commence la lecture d'une étude considérable sur Bertrand-Quinquint, imprimeur à Compiègne, qui joua dans cette ville un rôle considérable pendant la Révolution.

Nous attendons la fin de cette communication pour ne pas en scinder l'analyse.

La Société s'occupe du projet d'une excursion dans les environs de Senlis.

L'ordre du jour de la prochaine séance com-

prendra : M. Alexandre Sorel : Bertrand-Quinquet (suite). — M. le baron de Bonnault : Un confesseur de la reine Catherine de Médicis. — M. le comte de Marsy : Comte-rendu de l'excursion faite à Villers-Cotterêts, Vivières, Taillefontaine, etc. -- Communications diverses.

Pour extrait :

Le Secrétaire : MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 16 *juin* 1892.

Présidence de M. A. de Roucy.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau les publications offertes, parmi lesquelles on remarque une nouvelle livraison de l'Album Caranda, due à M. Frédéric Moreau père.

Malgré son grand âge, à près de quatre-vingt-quatorze ans, l'explorateur des cimetières mérovingiens du département de l'Aisne poursuit sa tâche et chaque fascicule, annoncé comme le dernier, a son successeur. On remarque, dans celui-ci, une intéressante étude sur des mors de chevaux qui paraissent d'origine orientale et auraient pu, comme les armes trouvées à Vermand, il y a quelques années, appartenir à des détachements de cavalerie auxiliaire des armées Romaines. Signalons aussi deux études de M. de la Chanonie, *une Amazone Vendéenne*, et *le costume dans les armées royales* avec deux dessins de C. Box.

M. de Marsy rend compte sommairement du Congrès des Sociétés savantes auquel les lectures annoncées ont été faites par MM. Sorel et l'abbé Morel. Il rappelle en outre, que M. l'abbé Müller a fait, à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts, une communication sur les peintures murales qui se trouvent dans un certain nombre d'églises du département de l'Oise.

Après avoir rappelé sommairement les souvenirs de l'excursion faite de Villers-Cotterets à

Pierrefonds au mois de mai, M. de Marsy présente un compte-rendu de la dernière course faite à Ermenonville, à Chaalis et à Senlis, course à laquelle les dames avaient été invitées à assister.

Ermenonville ayant été le but principal de cette excursion et étant surtout resté célèbre par le souvenir du séjour et de la mort de Jean-Jacques Rousseau, M. de Marsy insiste principalement sur l'impression produite sur les voyageurs de la fin du siècle dernier par la vue des lieux habités par le célèbre philosophe et c'est surtout à l'aide de citations puisées dans des *Mémoires d'un nonagénaire*, Yves Besnard, qui vint à Ermenonville en 1789 et rencontra sur son passage l'intendant Berthier de Sauvigny que l'on venait d'arrêter à Compiègne, qu'il décrit la cabane, la grotte, le désert, etc. En finissant, il emprunte au rapport de Lakanal à la Convention les détails de la fête à laquelle donna lieu le transport au Panthéon des cendres de l'auteur d'*Emile* et du *Contrat social*.

M. A. Sorel continue et achève la lecture de son étude sur Bertrand-Quinquet qui forme un véritable tableau de l'histoire de la Révolution à Compiègne. Cette étude considérable a été puisée dans les documents inédits que renferment les archives de l'Oise et celles de Compiègne. Après avoir montré Bertrand quittant Compiègne pour monter une imprimerie à Paris, M. Sorel nous fait assister aux derniers jours du fougueux révolutionnaire, devenu chef des bureaux de la police impériale et prenant une large part à l'arrestation des auteurs des divers complots formés contre Napoléon Ier.

Sous ce titre : Comment c'est un Compiégnois qui a été l'inspirateur des projets de Christophe Colomb, M. de Marsy résume les différents travaux faits pour montrer l'influence qu'exerça sur la grande découverte, dont l'Espagne et l'Italie et avec elles, les deux mondes vont célébrer le quatre centième anniversaire, la lecture et la

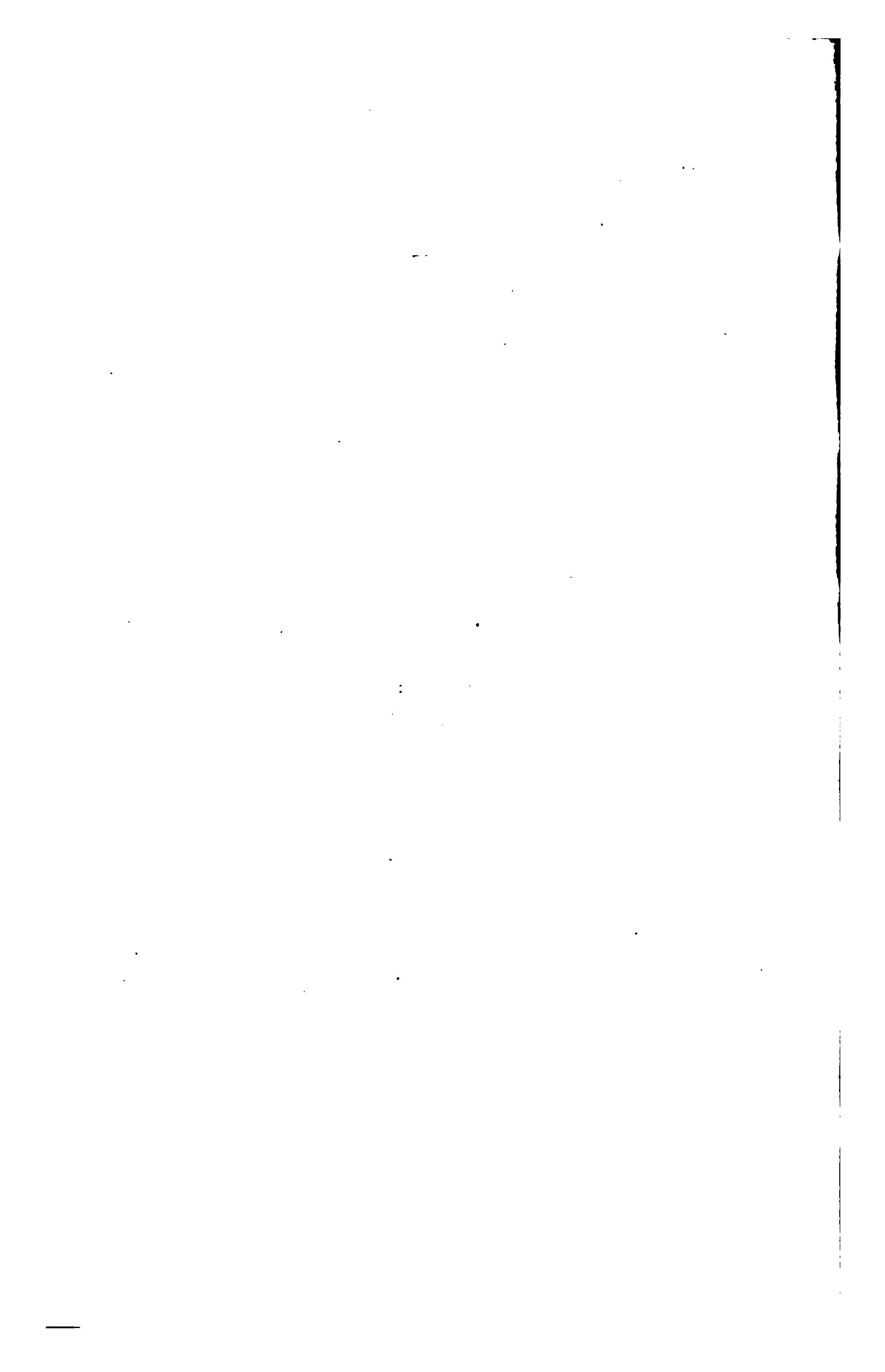
méditation par Christophe Colomb des œuvres du cardinal d'Ailly dont un volume conservé à la Bibliothèque colombine de Séville porte encore les notes marginales.

En suivant la pensée de Pierre d'Ailly, l'*Almirante* ne songeait pas à découvrir un nouveau continent, mais seulement à trouver une route plus courte pour aller aux Indes par l'ouest. L'influence de d'Ailly sur les efforts tentés par le navigateur est telle que, dès le XVI[e] siècle, Las Casas, dans l'*Historia de las Indias*, pouvait écrire : « Je crois certain que parmi les écrivains anciens, d'Ailly est celui qui a le plus excité Colomb à réaliser son grand projet. »

La prochaine séance comprendra les lectures suivantes : M. Sorel. Les vœux des communautés de Compiègne aux Etats-Généraux. M. Méresse, Documents sur Compiègne. M. de Marsy. Compte-rendu du Congrès archéologique d'Orléans.

Pour extrait :

Le secrétaire : MARSY.



SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 21 *Juillet* 1892.

Présidence de M. A. DE ROUCY.

M. de Marsy donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observations.

Il annonce la mort de M. le baron Dard, membre correspondant, décédé à Aire-sur-la-Lys et rappelle que notre confrère, possesseur d'une des plus riches bibliothèques relatives au département du Pas-de-Calais, avait publié d'importants travaux historiques et bibliographiques sur l'Artois et particulièrement sur Saint-Omer et Aire.

M. le marquis de Croizier, commissaire général pour la France, du Congrès des Américanistes de Huelva, demande à la Société d'envoyer un délégué à cette réunion. M. de Marsy est désigné et accepte de remplir cette mission.

En réponse à l'invitation adressée également à la Société de se faire représenter au huitième Congrès des Sociétés historiques de Belgique et aux fêtes du cinquantenaire de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers, la Société choisit comme délégué M. le président Sorel, qui veut bien accepter de remplir cette mission, qui lui a déjà été confiée les années précédentes,

M. Méresse écrit, de Paris, pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance et y donner communication du travail pour lequel il était porté à l'ordre du jour.

M. l'abbé Morel annonce que, grâce à l'obli-

geance de M. Marcel, bibliothécaire du département géographique à la Bibliothèque nationale, il a pu réunir de nouveaux documents sur Roberval et compléter son étude biographique sur ce personnage.

Sur la proposition de M. de Marsy, la Société décide que pour s'associer au mouvement général qui porte toutes les Sociétés savantes à célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, le travail de M. l'abbé Morel sera imprimé sans retard et que des exemplaires en seront offerts au Congrès des américanistes.

M. de Marsy donne lecture du compte-rendu qu'il a rédigé sur le Congrès archéologique de France à Orléans et insiste sur la part prise à cette réunion par les membres de la Société historique et des autres Sociétés savantes du département de l'Oise.

M. de Roucy fait un appel aux membres habitant la campagne pour les engager à signaler à la Société les découvertes et les trouvailles qui seraient faites dans leurs environs. Les renseignements qui seraient ainsi recueillis, permettraient de compléter la statistique archéologique de l'arrondissement.

La lecture du Mémoire de M. Sorel, sur les vœux des Communautés d'arts et métiers de Compiègne en 1789, est remise à la prochaine séance, qui aura lieu, suivant l'usage, au mois de novembre.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

LE CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE
d'Orléans.

Le Congrès archéologique de France a tenu à Orléans sa cinquante-neuvième session le 22 juin et les huit jours suivants, sous la présidence de M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie.

Comme d'habitude, de nombreux savants français et étrangers avaient tenu à répondre à l'appel qui leur était adressé et les Compiégnois n'avaient pas été les moins empressés à se rendre dans la ville qui conserve tant de souvenirs de Jeanne d'Arc et est, à ce titre, chère à un grand nombre d'entre nous.

MM. le président Sorel, le comte de Lambertye, les docteurs Lesguillons et Chevallier, Charles Leman, le baron et la baronne de Bonnault, Mmes de Poul et la Perche, ainsi que M. Raymond Chevallier, le plus actif et le plus aimable des commissaires appelés à seconder dans l'organisation des excursions le secrétaire général, M. Léon Dumuys, renseignant les nouveaux arrivés, ralliant les retardataires, M. et Mme Vatin, de Senlis, M. Bellou, de Formerie, M. Louis Régnier, tel était le contingent du département de l'Oise, grossi de nos voisins de la Somme, MM. Auguste Janvier, Janin Vayson et Henri Macqueron, de ceux, non moins nombreux de Seine-et-Oise, le comte A. de Dion, Joseph Depoin, Maurion de Larroche, Lèques, Lorin, H. Stein, et Madame Perry de Scultely. — Nommer tous les congressistes, au nombre de plus de cent serait difficile; qu'il nous suffise d'ajouter qu'il en était venu des points les plus éloignés de la France, du

Languedoc, de la Lorraine et de la Normandie, de l'Artois, de la Champagne et du Périgord. Les étrangers y étaient représentés par des Anglais, des Belges et une famille roumaine, dont le chef, M. le Sénateur Tocilesco a fait au Congrès deux intéressantes communications sur les antiquités romaines de son pays, et notamment sur le monument triomphal de Trajan, à Adam-Klissi.

Pour vous présenter un aspect du Congrès, il me faudrait faire passer sous vos yeux tous les documents réunis par nos confrères et la tâche aujourd'hui n'est pas encore possible, mais nous y arriverons, car, indépendamment d'un groupe d'artistes comme MM. Polak et Willame, Vayson et de Bonnault, dont les carnets sont chargés de croquis, nous avions une véritable brigade, j'allais dire une batterie photographique et le terme serait peut-être plus juste. En effet, sous la direction de M. Félix Thiollier, qui, comme Turenne, plaçait ses pointeurs, la canne à la main, nous avons vu, devant chaque monument, en face de chaque statue, M. Edgar Mareuse, avec son grand appareil, qui semblait les assiéger et profitait d'un moment de repos pour tirer un de ces groupes, dont il nous envoie, chaque année, si gracieusement des épreuves, le marquis des Méloizes, qui, sur un pied fort comme une lance de tournoi, dressait une machine de fort calibre, analogue aux balistes du musée de Saint-Germain. C'était notre matériel de siège, autour duquel voltigeait le marquis de Fayolle, qui, bien que sans son uniforme d'artilleur, braquait, suivant les circonstances, son canon de campagne, ou son *kodak*, le revolver des photographes, pendant que le comte d'Osseville, avec sa petite mitrailleuse, paraissait harceler l'ennemi.

Si les tambours et les clairons nous manquaient, les cornets et les trompes ne faisaient pas défaut et l'un de nos confrères du Blaisois nous appelait au son d'un cor historique,

plusieurs fois centenaire, décrit par Du Fouilloux.

Ajoutons enfin qu'à défaut de discours parlementaires, M. Joseph Depoin avait la plume à la main, pour sténographier les savantes discussions soulevées sous les voûtes ou dans les cryptes des églises sur la date de leur construction.

Les vélocipédistes ne nous faisaient même pas défaut et M. de Rubercy nous gagnait de vitesse, pour porter sur sa bicyclette, au *Journal du Loiret*, nos impressions de la journée.

Nous n'avions ni procès à instruire, ni causes à plaider, sans quoi, juges, avocats et avoués ne nous auraient pas manqué. Et si, ce qui, heureusement, n'a pas été utile, des soins médicaux nous avaient été nécessaires, les docteurs Bertin, Coutan, Lesguillons et Chevallier, MM. Maurion de Larroche et Bellou nous auraient apporté le concours de leur science ; MM. Thillier et Blondel auraient libellé nos dernières dispositions et M. l'abbé Blanquart nous aurait offert ses consolations.

Avons-nous tout énuméré dans notre petite armée, non certes, les ingénieurs et les officiers d'état-major n'y faisaient pas défaut, et, à côté d'éminents viticulteurs, prêts à nous offrir les produits de leurs chais, nous avions, parmi nous, plus d'un artiste culinaire, disposé à mettre habit bas pour nous faire goûter quelques-unes de ces savantes combinaisons du moyen âge qui figuraient, au moins en apparence, sur le menu de notre banquet d'Orléans et faisaient honneur au talent du maître-queux Delannoy.

La foire d'Orléans, bien qu'à son déclin, nous offrait encore de nombreux sujets d'attraction, aux uns la pantomime de Jeanne d'Arc, terminée par l'apothéose de l'alliance franco-russe; aux autres les poses plastiques de la Passion de la troupe Bonnefoy, et à tous les gaufres de Guilloumé, notre vieille connaissance de la foire des Capucins, le voisin de Mme Grandsire chez la-

quelle nous allions renouveler nos carnets et nos crayons.

Les séances ont été largement remplies par d'importants mémoires sur divers sujets archéologiques et par des discussions sur l'origine des plus anciens monuments religieux d'Orléans et notamment sur les cryptes de Saint-Avit, de Saint-Aignan et de Saint-Serge, discussions auxquelles la présence de MM. le comte de Lasteyrie, Louis Courajod, Anthyme Saint-Paul et Léon Palustre donnait une importance toute particulière.

Grâce à M. Léon Dumys, les anciennes caves d'Orléans, analogues à celles d'une partie de la ville de Compiègne, n'ont plus de secrets pour nous.

Les excursions ont été nombreuses et très suivies. La première a permis de voir La Chapelle Saint-Mesmin, dont le sanctuaire est, avec Germigny-les-Prés, le plus ancien de la région, Meung-sur-Loire, et Beaugency dont l'église aux vastes proportions, le donjon à la masse imposante, le château plein des souvenirs de Louis XI et l'Hôtel de Ville aux délicates sculptures de la Renaissance ont mérité d'attirer l'attention des congressistes, puis enfin Cléry, dont l'église, célèbre par son pèlerinage à la Vierge, renferme la sépulture de Louis XI.

Le retour par la vallée du Loiret a fait connaître l'aspect pittoresque de toute cette partie du pays.

Châteauneuf-sur-Loire, château bâti par Phiippeaux de la Vrillière, dont le splendide mausolée décore l'église, a été démoli en partie, mais dans l'aile qui est conservée, Mademoiselle Parent a su réunir une importante galerie de tableaux et des meubles de la fin du siècle dernier, parmi lesquels deux bijoux, des chaises ayant fait partie du mobilier de la princesse de Lamballe.

Saint-Benoit-sur-Loire, est l'ancienne abbaye connue aussi sous le nom de Fleury, déjà célè-

bre au temps des Carlovingiens. Son église aux vastes proportions, précédée d'un narthex et dont le chœur est élevé sur une crypte d'importance considérable, est un des édifices les plus importants du centre de la France et ce n'est pas sans regret que nous avons vu ce monument menacé d'une ruine complète, faute de travaux d'entretien, et cependant Saint-Benoit-sur-Loire figure sur la liste des monuments historiques.

Germigny-les-Prés était, il y a quelques années une église mérovingienne, mais elle a eu à subir, non pas une restauration, mais une reconstruction presque entière, exécutée assurément avec grand talent, mais qui n'a guère laissé d'intact que la remarquable mosaïque de l'abside. Aussi fallait-il entendre les critiques faites par MM. Courajod et Anthyme Saint-Paul, au sujet de cet acte de vandalisme. Une courte station, au retour, nous a permis de visiter l'église de Chécy, restaurée avec grand soin, grâce surtout à l'initiative et aux libéralités de M. Boucher de Molandon, l'un des doyens des archéologues orléanais, le descendant de ce Jacques Boucher qui fut l'hôte de la Pucelle à Orléans, comme sa cousine Marie Boucher la reçut à Compiègne en 1429 dans l'*Hôtel du Bœuf*.

De Pithiviers, il y aurait peu de chose à dire si on ne devait en louer, après l'église, les fameux pâtés d'allouettes, de Gringoire, c'est de là que nous allons d'abord à Yèvre-le-Chatel, belle construction féodale du temps de Philippe-Auguste, et à Malesherbes où se trouvent deux châteaux : — celui de Rouville, appartenant à M. le vicomte d'Aboville, beau spécimen des habitations de la fin du xv[e] siècle, qui renferme une série de pièces d'artillerie, comme y oblige le nom de son propriétaire et dont le parc est semé de rochers, qui nous font pressentir le voisinage de la forêt de Fontainebleau ; et celui de Malesherbes, propriété de la marquise de Beaufort, ancienne demeure des Balzac d'Entraignes et des Lamoignon, où tout conserve les souvenirs

des célèbres parlementaires et du courageux défenseur de Louis XVI et que décorent de splendides tapisseries flamandes représentant les triomphes de Pétrarque ; ici encore nous retrouvons un habitant de l'Oise, le comte de Lévis-Mirepoix, propriétaire de Crillon, qui veut bien seconder sa belle-mère dans la réception qu'elle nous fait dans cette splendide demeure.

Nous n'avons pas encore parlé d'Orléans, mais ses monuments sont bien connus, sa cathédrale refaite en partie au XVII[e] siècle, à la suite des dévastations des Huguenots, ses vieilles églises de Saint-Aignan, de Saint-Pierre-le-Puellier et de Saint-Euverte, ses maisons historiques, comme l'Hôtel de Ville, l'Hôtel Cabu, la maison de François 1[er], ses musées ; 1° celui de Jeanne d'Arc où se sont réunis tous les souvenirs de la Pucelle, depuis les modèles des statues qui lui ont été élevées dans toute la France jusqu'aux broches et aux médailles qui servent à la parure de ses fidèles ; 2° celui des antiquités ou musée historique, l'objet des sollicitudes toutes particulières du vénérable abbé Desnoyers, qui, grâce à des sacrifices personnels considérables et à l'appui toujours bienveillant de la municipalité orléanaise, a réussi à y réaliser le projet que poursuivait Vivenel, dans sa création du musée de Compiègne, la formation d'un musée d'études, sorte de Kensington français, réunissant pour toutes les époques et tous les pays l'ensemble des manifestations des arts et de l'industrie. Il reste encore bien à faire, mais le plan est tracé et parmi les objets que renferme le musée historique, on doit citer tout particulièrement la réunion unique, croyons-nous, des animaux votifs en bronze, de Neuvy-en-Sullias ; 3° la galerie de peinture, si riche grâce au zèle de ses conservateurs, feu M. Marcille et M. Huau et que vient encore d'augmenter le don de l'atelier de Léon Cogniet : Pour tout décrire, il nous faudrait plus que les limites d'un article déjà trop étendu.

Après la clôture du Congrès et la séance de distribution des récompenses, les membres de la Société française d'Archéologie n'ont pas voulu se séparer sans voir quelques-uns des plus célèbres châteaux du Blaisois et leur ont consacré deux journées.

Là encore une bonne fortune nous attendait, la Société archéologique de Touraine, dont nous avions, il y a deux ans, été fêter le cinquantenaire, avait tenu à nous rendre cette visite et, sous la direction de M. Palustre, quinze de ses membres étaient venu faire avec nous une partie de ces excursions. La première journée a été destinée à la visite des châteaux de Blois et de Chambord, dont MM. Palustre, de la Vallière et Grenouillot nous ont, avec grande compétence, exposé les détails de construction. Le soir, après une réception offerte par la municipalité de Blois aux membres du Congrès, M. Ludovic Guignard nous avait ménagé une gracieuse surprise, en priant M. Mieusement de nous montrer, dans une série de projections photographiques, les châteaux les plus importants de la région.

La seconde journée n'a pas été moins bien remplie. Dans la matinée, visite des châteaux de Cheverny et de Beauregard; dans l. journée, étude complète de celui d'Amboise et des restaurations qui y avaient été entreprises il y a quelques années.

Pour finir, enfin, visite et charmant accueil au Clos-Lucé, le pittoresque pavillon dans lequel François Ier donna asile à Léonard de Vinci et où mourut l'auteur de *la Cène*.

Mais l'heure est venue de la séparation et chacun retourne vers les bords de la Garonne, ou de la Tamise, de l'Escaut ou du Danube, mais en se donnant rendez-vous l'an prochain à Abbeville où M. Henry Macqueron nous a invités de la manière la plus affable à prendre part à la soixantième session du Congrès archéologique.

Qu'il soit assuré de nous voir. Si M. Léon

Dumuys et ses collaborateurs orléanais, si, à Blois, MM. de la Vallière et Ludovic Guignard ont été des organisateurs modèles, nous sommes certains que les habitants du Ponthieu s'efforceront de rivaliser avec eux, nous en avons pour garant la parole de MM. Vayson et Macqueron et la vieille réputation de la Société d'Emulation. M.

P. S. — N'oublions pas qu'un petit groupe, encore fort d'une douzaine de nos confrères, a consacré, après notre séparation, deux journées, sous la direction de M. le marquis de Rochambeau, à la visite du Vendômois et ajoutons qu'eux aussi sont revenus enchantés de la Trinité de Vendôme, des églises de Trôô et de Montoire et des ruines du château de Lavardin.

LE CONGRÈS HISTORIQUE

ET ARCHÉOLOGIQUE D'ANVERS

ET LE CINQUANTENAIRE

de l'Académie d'Archéologie de Belgique.

(10-16 Août 1892)

Par le Comte DE MARSY

I

Depuis 1885, chaque année, au mois d'août, quelques membres de la Société historique de Compiègne, répondant à l'appel de leurs confrères de Belgique, vont prendre part aux travaux de la Fédération archéologique et historique et visiter quelque ville des Flandres, du Brabant ou du Pays Wallon et en explorer les environs.

Cette année, pour la troisième fois, le rendez-vous était indiqué pour Anvers et, malgré l'importance de ses monuments et la richesse de ses musées, on se serait difficilement expliqué cette préférence, si l'Académie d'archéologie de Belgique, fondée en 1842, n'avait sollicité l'honneur de recevoir le Congrès, et de célébrer ainsi son jubilé demi-séculaire.

Diverses circonstances avaient empêché quelques-uns de nos confrères d'assister, comme d'habitude, à cette réunion où cependant la Société historique de Compiègne était représentée par MM. le président Alexandre Sorel, le comte de Marsy et Ch. Leman. Parmi les autres français ayant pris part au Congrès d'Anvers, nous de-

vons citer MM. le docteur Hamy, membre de l'Institut, conservateur du musée du Trocadéro; Aug. Janvier, d'Amiens; Henry Macqueron, d'Abbeville; R. de Bailliencourt, Legrand et Decroos, de Saint-Omer; Joseph Depoin, de Pontoise; le comte Charles Lair, A. Desmottes, A. Eckman, le docteur Bertin, L. Guignard, le comte d'Hauteclocque, etc.

D'autres réunions scientifiques ou de purs motifs d'agrément avaient aussi attiré à Anvers de nos compatriotes et même de nos concitoyens et au nombre des membres d'une conférence photographique présidée par l'éminent astronome M. Janssen, figurait M. le général Sébert, aujourd'hui fixé à Verberie.

Fondés, il y a huit ans, les Congrès historiques belges ont attiré de tout temps l'attention des pouvoirs publics, et, dès la séance d'ouverture, deux membres du cabinet, M. Beernaert, ministre des finances, chargé du portefeuille des affaires étrangères et M. de Burlet, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, venaient par leur présence attester l'importance que le gouvernement attachait à cette réunion.

Le lendemain, S. M. le Roi des Belges donnait au Congrès une marque d'intérêt plus considérable encore, en conviant les membres du bureau et les délégués étrangers à assister à une réception donnée au Palais de Bruxelles et dans laquelle il s'entretenait tour à tour avec chacun d'eux, avec la plus grande bienveillance.

Après une séance inaugurale de courte durée, les membres du Congrès consacrèrent la journée du mercredi 10 août à une excursion sur l'Escaut offerte par l'Académie et dont le but était la visite du château de Cleydael, beau manoir féodal, dont la construction primitive peut remonter au milieu du XIVe siècle, mais qui fut rebâti vers 1520 et n'a plus subi depuis cette époque que des restaurations et des modifications pour son appropriation à la vie moderne.

En voyant, au milieu d'un parc aux arbres plusieurs fois séculaires, ce château carré, flanqué de tourelles, dont l'une fut, suivant le gout désastreux du siècle dernier, coiffée d'une lourde toiture bulbeuse, et qu'entourent des fossés remplis d'eau, on se sent reporté à plus de deux siècles en arrière et on se croit en face d'un de ces tableaux qu'excellaient à peindre ces maîtres flamands et hollandais dont les musées d'Anvers et d'Amsterdam, de Bruxelles et de La Haye nous ont conservé tant de curieux spécimens.

L'ameublement, en partie ancien pourtant, ne provient pas, pour la plus grande partie, du château, mais, parmi les œuvres d'art les plus remarquables qui y ont été réunies, figure une belle suite d'anciennes tapisseries de Bruxelles, représentant les scènes de la vie d'Esther.

Après cette visite, dans laquelle nous sommes aimablement guidés par le baron Henri van Havre, représentant d'une des plus anciennes familles d'Anvers, et descendant direct du grand peintre Rubens, Madame la baronne van Havre veut bien nous inviter à prendre part à une collation préparée dans le parc. Ici, il faudrait le pinceau des peintres des fêtes champêtres du XVIIIe siècle, pour reproduire le coup d'œil pittoresque des nombreuses tables autour desquelles se groupent les Congressistes.

Un banquet, auquel prennent part plusieurs dames venues au Congrès, termine fort agréablement cette première journée, déjà si bien remplie. Comme d'habitude, les toasts sont nombreux. Le premier, le toast *loyal,* que tout le monde accueille debout, est porté par le général Wauwermans, président du Congrès au Roi et à la famille Royale. MM. le Ministre de l'Intérieur, le Gouverneur. et l'un des Echevins d'Anvers prennent ensuite la parole, ainsi que MM. le docteur Hamy, le professeur ten Brinck, le comte de Marsy, le docteur de Man, etc.

Nous passerons rapidement sur les deux journées du jeudi et du samedi, remplies par les séances des trois sections du Congrès et dans lesquelles de nombreuses communications historiques et archéologiques ont été faites principalement sur la Belgique. La question de la conservation des monuments, qui n'est pas encore résolue, a fait aussi l'objet d'intéressantes discussions, dont l'importance était augmentée par la nouvelle, annoncée la veille dans le toast ministériel, du dépôt très prochain d'une loi depuis longtemps promise.

Le samedi soir, une fête était donnée à l'Hôtel de Ville en l'honneur des membres du Congrès de la Fédération et du Congrès d'Economie politique réuni également à Anvers. Malgré son état de souffrance, M. le bourgmestre de Wael avait tenu à en faire les honneurs, mais il avait trop présumé de ses forces et frappé d'une congestion à la sortie, il s'éteignait le mercredi suivant, mort à son poste, laissant d'unanimes regrets, parmi ses adversaires comme parmi ses amis, car c'est surtout à son administration de vingt ans qu'est due la transformation d'Anvers.

Dans les voyages, dans les Congrès, on perd facilement la notion du temps, c'est ce qui vient de m'arriver et parlant de l'emploi de nos journées du jeudi et du samedi, je vois que j'ai passé sous silence le vendredi bien employé pourtant par un rapide voyage en Hollande, à Bois-le-Duc, capitale du Brabant. pour voir la belle cathédrale qui y fut élevée au milieu du XVe siècle et que la mauvaise qualité de la pierre oblige à reconstruire aujourd'hui presque en entier.

Une excursion en tram à vapeur au château d'Heeswych nous a fait voir un curieux château du XVe siècle, renfermant une riche et très nombreuse collectien d'objets d'art.

II

Mais, j'ai hâte d'arriver à la journée du dimanche et de parler du *Landjuweel*, qui était la grande attraction des fêtes données par l'Académie, auquel toute la ville d'Anvers avait tenu à concourir et qui n'a pas amené dans ses murs moins de trois cent mille personnes.

On sait le talent que les Belges et surtout les habitants de Bruges et d'Anvers apportent dans la représentation des cortèges historiques rappelant les évènements de la vie flamande au moyen âge. Aussi l'Académie avait-elle compris que la reproduction exacte d'une de ces fêtes qui au XVI[e] siécle mettaient en mouvement toute la population serait le meilleur moyen de faire participer le pays tout entier à la solennité de son cinquantenaire. Et, ne voulant pas prendre pour sujet la représentation de quelque fait historique trop connu, elle avait choisi la fête donnée en 1561 par les rhétoriciens d'Anvers aux autres sociétés littéraires des XVII provinces.

Les chambres de rhétorique, instituées dans toutes les villes des Pays-Bas étaient en quelque sorte des Académies qui, du XV[e] au XVIII[e] siècle, organisaient des concours d'art dramatique et de poésie, auxquels elles conviaient les associations similaires Ces concours donnaient lieu à de grandes fêtes dans lesquelles, après l'audition des morceaux soumis au jury, avait lieu la distribution d'objets d'orfévrerie donnés en prix, d'où le nom de *Landjuweel*, joyau du pays, donné à ces réunions.

Celle de 1561, donnée par la *Giroflée* d'Anvers, qui formait la section littéraire de la fameuse corporation artistique de Saint-Luc fut des plus brillantes et attira quatorze sociétés, toutes désignées par des noms de fleurs, tels que l'*Olivier* et la *Fleur de souci*, d'Anvers, la *Fleur d'allégresse*, de Berg-op-Zoom, la *Pivoine* de Malines, la *Courge*, de Herenthals, les *Muguets*, de Léau,

la *Rose*, de Louvain, la *Ronce ardente*, de Bois-le-Duc, la *Guirlande de Marie*, de Bruxelles, etc., fleurs, dont l'image orne les pourpoints des compagnons et leurs bannières et que plusieurs groupes même portent à la main.

Le récit de la fête existait, on connaissait et les noms des sociétés et ceux, même des personnages qui y avaient pris part, on avait la description de leurs costumes, le sujet de leurs discussions. le choix qu'ils avaient fait de leurs emblêmes et de leurs symboles, les motifs des chars qui les accompaguaient et jusqu'aux bons mots des fous qui, dans chaque compagnie, précédaient le Prince et le Chef-homme.

Le sujet choisi pour le concours dramatique était une pièce de théâtre dont le sujet devait être : « Ce qui incite le plus l'homme à la culture des arts. »

De plus, dans leur entrée solennelle les Sociétés devaient figurer. « Comment on se réunira par amitié et comment on se quittera gracieusement »

Une composition symbolique désignée sous le nom de *point poétique*, et qui devait être peinte sur toile et placée sur la porte du logis de chaque Société, avait pour sujet l'*Eloge de la paix*.

Voici le programme arrêté, restait à en assurer l'exécution et certes ce n'est pas chose facile que de réunir et de grouper trois ou quatre mille personnages, de distribuer à chacun son rôle, de préparer les décorations de quarante-cinq chars chargés de tableaux vivants, dont plusieurs comprennent des groupes de plus de trente personnes, de peindre les points et les bannières, de rechercher d'ancienne musique, de la faire étudier et, pour la mieux exécuter, de faire faire d'anciens instruments, tels que les chalumeaux, l'altpommer et le cinque, la sacquebutte, et la flûte d'eunuque, qui figurent dans la musique de la Hanse, faisant partie du groupe de la *Guirlande de Marie*. Comment enfin subvenir aux dépenses de ces

costumes, tous neufs, dont quelques-uns sont de la plus grande richesse, tous de la plus complète exactitude et dont on n'évalue pas la dépense à moins de cinq cent mille francs.

Si Anvers n'a plus aujourd'hui de Sociétés de rhétorique, elle possède de nombreuses Sociétés littéraires et dramatiques flamandes, des groupes artistiques, des unions musicales, chœurs et fanfares; c'est à eux que l'on fit appel et afin d'exciter leur zèle, une fois les rôles acceptés pour chaque groupe, un concours fut institué avec plus de quarante mille francs de récompenses pour les groupes les plus réussis. Chacun se mit alors à faire assaut d'émulation, les sculpteurs modelèrent les figures et les ornements des chars, dont les architectes tracèrent les plans; les peintres dessinèrent les innombrables bannières aux sujets héraldiques, et les cartouches aux emblèmes variés. La noblesse anversoise voulut donner l'exemple et un groupe, à la tête duquel était le baron G. van de Werve et de Schilde, se chargea de représenter les membres de la *Giroflée*, organisateurs du concours de 1561, revêtus de riches costumes blancs et pourpres et montés sur des chevaux barbes et des genêts d'Espagne. Le Cercle des Diamantaires offrit de composer deux chars représentant la taille du diamant et la statue de Louis Berken, l'inventeur de l'art de polir le diamant, et ses membres formèrent un groupe figurant les marchands orientaux venant vendre des pierreries à Anvers. Les *Corporations* mirent leurs chevaux à la disposition des différentes Sociétés pour traîner les chars, et l'artillerie fournit des montures aux cavaliers. C'est ainsi que, grâce au concours de toutes les classes de la Société Anversoise, put être constitué le splendide cortège dont nous ne saurions essayer de donner une idée complète. Nous en avons indiqué les divisions et les grandes lignes, ajoutons que parmi les groupes les plus réussis figuraient ceux du mariage de Quentin Metzys et

de l'apothéose du forgeron devenu le maître peintre que l'on connaît ; — de la légende de Mariette de Nimègue, la pauvre paysanne séduite par le diable qui la doue de tous les dons de l'esprit et la met à même de jouer la comédie, jusqu'au jour où, plus tard, elle obtient son pardon du pape ; — ceux du triomphe de la Renaissance, du voyage à Anvers d'Albert Durer, et nombre d'autres, dont le défilé ne dura pas moins d'une heure et demie, et provoqua d'unanimes applaudissements.

Le Roi, qui, du balcon de son palais, avait assisté au défilé de la cavalcade, manifestait hautement sa satisfaction et en récompensait les organisateurs, en signant les décrets qui nommaient officiers de l'ordre de Léopold, le baron Osy de Zegwaart, gouverneur de la province et M. Génard, archiviste d'Anvers, et chevaliers MM. le baron de Vinck de Vinnezeele et Max. Rooses.

Tous les spectateurs qui n'avaient pu trouver à Anvers un gîte regagnaient les gares des chemins de fer, s'empilaient dans les wagons et s'entassaient même dans des voitures de marchandises, avec la perspective de faire en quatre ou cinq heures des trajets qui, d'ordinaire, ne réclament qu'une heure. Pour les autres, il restait une dernière fête, non moins attrayante, la soirée théâtrale organisée à la Bourse, vraie représentation du xvi[e] siècle, sur une estrade formée de tréteaux cachés par des massifs de fleurs et qui comprenait plusieurs chœurs et madrigaux, une farce flamande puisée dans les archives de la gilde de Saint-Luc, la ballade de la dame de Hallewyu, légende du moyen âge déclamée par la grande tragédienne néerlandaise Mme Beersmans et un ballet fort bien réglé.

Le lundi matin, tous les membres du Congrès prenaient la route de Gand où, après une réception par la municipalité, ils visitaient les ruines du château des Comtes, ayant ainsi un avant-goût des monuments qu'ils seront appelés à étu-

dier en 1893, à Gand, où se tiendra le prochain Congrès.

Nous aurions encore bien des souvenirs à rappeler de cette excursion en Belgique et notamment la procession historique du 800e anniversaire de la délivrance de la peste de Tournai, mais nous devons nous arrêter, non sans renouveler nos remerciements aux hôtes qui, pendant cette semaine, nous ont si gracieusement accueillis.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

ET

Le quatrième centenaire

DE LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE

Par le Comte DE MARSY

L'anniversaire quatre fois séculaire de la découverte de l'Amérique est cette année l'occasion de manifestations imposantes auxquelles s'associent tous les Etats de l'ancien et du nouveau monde, et qui recevront leur dernière consécration l'an prochain par l'Exposition gigantesque que les Etats-Unis préparent à Chicago.

C'est du petit port de Palos en Espagne, que partit Christophe Colomb, pour l'expédition qui devait amener la découverte et par suite la conquête du continent américain où il aborda le 12 octobre 1492.

Il y a un mois Gênes, la patrie du célèbre navigateur célébrait par de grandes fêtes et par une manifestation à laquelle s'associaient les flottes des principales puissances, ce glorieux anniversaire; un congrès géographique s'y tenait et réunissait de nombreux savants.

Gênes avait cru devoir célébrer ainsi l'anniversaire du départ du glorieux marin qu'elle revendique comme son fils, malgré les réclamations de la Corse, dont les prétentions sont loin d'être établies par l'existence à Calvi d'une famille du nom de Colombo, et l'île, du reste, appartenant alors à la puissante république maritime de la Méditerranée.

L'Espagne, à son tour, après avoir déjà fêté le simulacre du départ de Colomb sur une caravelle reconstruite d'après les anciens modèles du xve siècle, convoque dans le monastère de Santa-Maria de la Rabida, près d'Huelva, les géographes et les américanistes des deux hémisphères, à célébrer l'arrivée de Colomb sur le nouveau continent par des fêtes et un Congrès, auxquels la présence de S. M. la Reine Régente d'Espagne doit donner un caractère d'importance qui n'échappera à personne.

Depuis plus d'un an, chacun s'efforce de participer à cette démonstration, à laquelle par ordre du pape Léon XIII, les églises d'Espagne, d'Italie et d'Amérique sont invitées à s'associer par des services solennels pour cette conquète de la foi, en attendant la béatification de l'apôtre de l'Amérique dont il est chaque jour plus sérieusement question.

Nombreux seront les travaux qui, pendant ces huit jours, seront présentés et développés sur l'histoire de la conquête de l'Amérique et des deux premiers siècles qui l'ont suivie.

Sur l'initiation de S. E. l'ambassadeur d'Espagne, de nombreux comités se sont formés en France et les diverses sociétés savantes ont fait appel au zèle de leurs membres pour concourir à cette solennité.

La Société historique de Compiègne n'a pas voulu rester en arrière, et en même temps qu'elle me choisissait comme son délégué, elle décidait l'impression et l'envoi au Congrès de la Rabida d'une publication renfermant deux études : la première, dont elle m'a confié la rédaction, relative à l'influence exercée sur les projets de Christophe Colomb par la lecture des œuvres du cardinal Compiégnois Pierre d'Ailly et notamment de l'*Imago mundi* dont un exemplaire annoté par l'almirante est conservé dans la bibliothèque colombine de Séville ; la seconde, fruit de longues recherches de M. l'abbé Morel, renfermant

la biographie, rédigée sur des documents inédits, de Jean-François de la Rocque, seigneur de Roberval, de Rhuys, de Noë-Saint-Martin, de Bacouel et d'autres localités du Valois, qui reçut, en 1541, de François Ier, avec le titre de vice-roi du Canada, le soin de conduire une petite armée dans la Nouvelle-France. L'histoire des négociations entamées par Roberval pour son départ, le choix de *son armée* qu'il avait le droit de recruter parmi les condamnés à mort, qui obtenaient leur grâce à condition de prendre part à cette dangereuse expédition ; les détails du voyage et de l'hivernage dans le Saguenay, ceux des rivalités de Roberval et de Jacques Cartier et enfin les tristes résultats de cette expédition forment un curieux chapitre de l'histoire maritime de la France au XVIe siècle. Les dernières années de la vie de Roberval, ruiné par les suites des engagements qu'il avait du prendre pour exécuter les ordres du roi, nous le montrent fortifiant la place de Senlis, en vue de la guerre contre Charles-Quint, puis, cherchant en Auvergne et dans le Languedoc des mines d'or, d'argent et de lapis, et mourant obscurément, assassiné, croit-on, au cimetière des Innocents à Paris.

Parmi les travaux réunis par le Comité départemental du Calvados, en vue du Congrès de la Rabida, trois sont signés d'historiens normands, dont les noms figurent sur la liste des correspondants de la Société historique de Compiègne.

Sous le titre de *Glanes normandes*, M. Eugène de Beaurepaire a rappelé les souvenirs de quelques navigateurs normands qui prirent part aux premières expéditions envoyées aux Indes occidentales. M. le comte de Charencey, bien connu par ses travaux sur la mythologie et la linguistique du Nouveau-Monde, a recherché, parmi les traditions des sauvages, les restes de la légende d'Orphée, et M. Emile Travers, en analysant un drame de Don Tomas Rodriguez

Rubi, a rappelé les scènes de la vie de Colomb, dans lesquelles figure Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine.

Indépendamment de ce travail, M. Travers a encore traduit l'une des dernières œuvres de Don Cesaero Fernandez Duro, et examiné ce qu'il y a de vrai dans la tradition qui fait du pilote Alonso Sanchez, de Huelva, le précurseur de l'*Almirante*.

Des expositions relatives à l'ancienne Amérique et à l'industrie et aux arts des peuples de l'Europe à l'époque du départ des premiers *conquistadores* vont, le mois prochain, attirer à Madrid de nombreux visiteurs.

L'Administration de la Bibliothèque nationale de Paris a tenu à célébrer aussi cet événement si important qui clôt, en quelque sorte, l'histoire du Moyen âge, et M. Gabriel Marcel a organisé, dans le département géographique qui lui est confié, une importante exposition de cartes, de plans et de vues du Nouveau-Monde, non-seulement puisés dans les riches collections de la Bibliothèque, mais prêtés aussi par les Ministères des Affaires Etrangères, de la Marine et de la Guerre, ainsi que par de nombreux amateurs, en tête desquels figure M. le docteur Hamy, avec ses beaux portululans.

N'ayant pu me rendre en Espagne, comme j'en avais eu l'intention, j'ai fait appel à l'obligeance de M. Adrien Planté, ancien député des Basses-Pyrénées, qui a bien voulu se charger d'offrir au Congrès de Rabida nos travaux, et je suis sûr que cette mission, confiée à l'un des écrivains les plus remarquables du Béarn, sera bien remplie, et que, soit en français, soit en espagnol, car il manie aussi facilement les deux langues, notre délégué saura présenter dignement le modeste tribut de la Société historique de Compiègne.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 17 novembre 1892.

Présidence de M. A. de Roucy

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et procède au dépouillement de la correspondance et à la présentation des ouvrages offerts.

Parmi ceux-ci figurent, en dehors d'un grand nombre de publications de sociétés savantes reçues pendant les vacances, l'*Insulinde*, par M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour; *Le Poignard de Silex*, par M. Gustave Hagemans; *Alonso Sanchez de Huelva, le précurseur de Colomb*, par M. Emile Travers, etc.

M. de Marsy présente ensuite un exemplaire de la publication faite par la Société historique pour le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique et qui formera le commencement du VIII[e] volume dn *Bulletin*. N'ayant pu se rendre, comme il l'avait projeté, au Congrès des Américanistes d'Huelva, il a prié M. Adr. Planté, ancien député des Basses-Pyrénées, de faire hommage de cette publication au Congrès. M. le Secrétaire communique les extraits de lettres de M. Planté lui rendant compte de cette réunion et lui disant quel accueil favorable a été fait à l'envoi de la Société historique.

Sur la proposition de MM. de Marsy et A. de Roucy, la Société nomme M. Adrien Planté,

membre correspondant et charge M. le Secrétaire de le remercier d'avoir bien voulu représenter la Société au Congrès des Américanistes de Huelva.

M. le chanoine Marsaux, curé-doyen de Chambly, membre correspondant, assiste à la séance et offre à la Société plusieurs brochures récemment publiées par lui : *La Fontaine de Vie* ; *Instrument de paix de l'Eglise de Champagne ; Les Confréries du Sacré-Cœur dans le diocèse de Beauvais*, et *Notices pour servir à l'Histoire de Chambly*, *Diligences et chemins de fer*.

Des remerciements sont adressés par M. le Président à M. l'abbé Marsaux.

M. V. Flamant, notaire à Compiègne, présenté par MM. Dehesdin et de Marsy, est admis comme membre titulaire.

M. de Marsy rend compte du Congrès tenu à Anvers, au mois d'août, par l'Académie d'archéologie de Belgique, à l'occasion de son cinquantenaire.

M. A. Sorel, délégué pour représenter la Société à cette réunion, complète le rapport présenté par M. de Marsy et propose, de concert avec son confrère, de décerner le titre de membre correspondant de la Société historique à M. Henry Hymans, membre de l'Académie royale de Belgique, et à M. le baron de Vinck de Winnezéele, secrétaire général de l'Académie d'Archéologie de Belgique.

Cette proposition est adoptée.

M. le président Sorel donne lecture d'une étude sur les vœux rédigés par les corporations d'arts et métiers de Compiègne, en 1789, à l'occasion de la réunion des Etats-Généraux.

Ce mémoire, qui a été lu à la dernière réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, est le complément du travail entrepris par M. Sorel sur l'histoire des Corporations compiégnoises.

M. de Marsy donne lecture d'une communication de M. O. Vauvillé, sur les ateliers préhistoriques de l'époque néolithique, du canton

d'Attichy. Cette communication, qui montre le grand nombre d'ateliers dont la présence a été reconnue par M. Vauvillé, a été présentée récemment à la Société d'Anthropologie de Paris, et l'auteur, dont on connaît les savantes recherches sur l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aisne, a bien voulu autoriser M. de Marsy à en faire profiter la Société.

M. le président charge M. le secrétaire d'adresser à M. O. Vauvillé les remerciements de la Société pour cette communication.

M. Plessier présente quelques observations au sujet de la communication de M. Vauvillé et signale notamment la prédominance de certains outils dans divers ateliers.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : Elections annuelles pour le renouvellement du bureau. — M. Méresse : Etat de Compiègne après la guerre de Cent-ans. — M. Dervillé : — Une réclamation des vignerons de Venette en 1704. — Communications diverses.

Le secrétaire : MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 *décembre* 1892.

Présidence de M. A. DE ROUCY.

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

M. le Secrétaire annonce que M. le Révérend W.-H. Langhorne, M. A., de Queen s'Collège, à Cambridge, assiste à la séance.

Il communique ensuite des lettres de remerciements adressées par MM. Adr. Planté et le baron de Vinck de Winnezéele, élus correspondants dans la séance de novembre et dépose sur le bureau un certain nombre de publications de Sociétés savantes et une brochure de M. l'abbé Marsaux, *Notes d'un voyage en Touraine*. M. de Marsy fait ressortir l'intérêt que présentent des publications de ce genre, l'auteur ayant surtout cherché à faire ressortir les comparaisons archéologiques que l'on peut établir entre les monuments de la Touraine et ceux de notre département et s'étant attaché à signaler les souvenirs historiques se rapportant à notre pays qu'il a été à même de constater dans les localités qu'il a visitées.

Bien que M. Siméon Luce, membre de l'Institut, dont les journaux de ce jour annoncent la mort subite, n'ait pas apparteuu à la Société, M. le Secrétaire rappelle le souvenir d'un historien, dont les travaux ont eu une grande im-

portance pour notre pays. En effet, en dehors de son édition de Froissart, M. Luce a publié des études de premier ordre sur la Jacquerie et sur la guerre de Cent-Ans. Il s'était attaché tout particulièrement à étudier la biographie du Grand Ferré et avait fait récemment des efforts pour obtenir le classement comme monument historique du château de Longueil-Sainte-Marie.

Sous le titre de *Désastres à la suite des sièges et prises de la ville, au milieu du XV[e] siècle*. M. Méresse communique un titre original de propriété de 1438, qu'il fait précéder d'un intéressant commentaire.

« Ce titre, dit notre confrère, nous conduit au cœur de la cité, sur la place du Marché, qui empruntait son nom de Court-le-Roy au voisinage du Palais que les rois carlovingiens habitèrent et embellirent jusqu'à ce que l'un d'eux en fit une splendide abbaye. Sur les deux côtés en pente de cette place, les rois avaient permis à la commune naissante d'ériger des halles consacrées à diverses branches de commerce. La halle située au milieu, consacrée à la vente du blé, méritait par ses dimensions le nom de grande halle ; elle était surmontée d'un étage où se tenaient la juridiction de la basse justice, les bureaux des bourgeois et leurs archives.

« En descendant plus bas que ce monument, on arrivait à une ruelle qui se dirigeait vers la rivière sous le nom de Fausse-porte et se prolongeait sous celui du Donjon, aujourd'hui rue Saint-Nicolas.

« Le terrain dont vous allez connaître le titre était situé sur la partie inférieure de la Court-le-Roy, à l'angle de la ruelle de la Fausse-porte, qui coupait la rue des Trois-Barbeaux, au long de la Court-marée.

« Jean Cifflet, charron, et sa femme Jeanne de Coudun déclarent l'acquérir de Laurent Conne, curé de Saint-Jacques, moyennant un cens annuel et perpétuel et à la condition d'y bâtir

une maison qui assurât la perception du cens annuel.

« De l'acquéreur Cifflet, nous n'avons rien à dire. Du vendeur, Laurens Conne, bien que l'oubli ait couvert son nom, il est juste de le venger de l'oubli et de constater qu'il a rendu de bons services à la ville ; nous le rencontrons souvent chargé de missions, principalement pour traiter avec Charles VII de la reddition de la ville et enfin il accompagnait les gouverneurs le jour de l'entrée solennelle du Roi et de la Pucelle dans Compiègne.

« Le côté dont nous étudions l'intérêt aujourd'hui représente l'abaissement de la valeur foncière, qui n'a pu se relever, même dix ans après le dernier siège. De la maison de Laurens Conne, il ne reste, en 1438, que le sol, encore est-il couvert d'ordures et d'immondices.

« Eu égard à la désolation générale, elle ne trouve acquéreur qu'à une redevance annuelle de dix sols, qui s'élevait à trente sols, avant les malheurs de la patrie. Il est permis d'en conclure qu'il a dû en être de même pour toutes les autres maisons, c'est d'ailleurs constaté dans les plaintes officielles de la commune.

Reçu par les gardes des sceaux du Comté de Senlis à Compiègne, dont l'un Robert de Kerromp, nous est connu autant comme bon citoyen que comme zélé magistrat, cet acte offre de cucurieuses particularités de rédaction.

Après un échange d'explications sur différents points de cette communication entre MM. Sorel, de Marsy et Méresse, ce dernier, à la demande de M. le président, promet de faire connaître dans les prochaines séances, en les accompagnant de commentaires, d'autres documents compiégnois faisant partie de sa riche collection.

M. de Marsy présente, au nom de M. Eugène Mauprivez un planisphère publié en 1626 à Amsterdam, chez Jan Janssonnius. Notre confrère a résumé dans une note les particularités que présente cette carte, remarquable par son exé-

cution et par les sujets gravés qui l'accompagnent. Elle donne un tableau complet des connaissances acquises sur le nouveau monde, environ cent ans après sa découverte, et neuf médaillons groupés autour du titre nous montrent les traits des principaux explorateurs. Dans les angles inférieurs, deux scènes représentent la chute de l'homme et le jugement dernier. sur la première, on voit Adam cueillir lui-même la pomme pour l'offrir à sa femme.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du bureau. Des scrutins individuels ont lieu et, à la suite, le bureau est ainsi composée pour 1893 :

Président : M. Alexandre Sorel.
Vice-président : M. le baron Henri de Seroux.
Secrétaire : M. le comte de Marsy.
Secrétaire-adjoint : M. de Magnienville.
Trésorier : M. V. Flamant.
Archiviste : M. Méresse.

Sur la proposition de M. le président, la Société décide d'adresser les plus vifs remerciements à M. Dehesdin qui a rempli pendant vingt ans les fonctions de trésorier et lui confère le titre de trésorier honoraire.

MM. Z. Rendu et Guillouzic, membres sortants des commissions de publication et des finances, sont réélus.

M. de Marsy donne lecture d'une étude intitulée *Racine, sa fortune, son mobilier et sa toilette*, lue par lui à la dernière séance générale de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprend, outre le compte-rendu des travaux de la société en 1892 par le secrétaire et le rapport sur la situation financière, *Une réclamation des vignerons de Venette en* 1704, par M. Dervillé, l'*arrestation de l'Intendant Bertier à Compiègne*, par M. A. Sorel et *la Charte de commune de Compiègne* par M. l'abbé Morel.

Le secrétaire, MARSY.

TABLE

Séance du 21 janvier 1892 1
Compte-rendu des Travaux de la Société pendant l'année 1891, par M. le Comte de Marsy 9
Les foires du canton d'Estrées-Saint-Denis, par M. l'abbé Morel 15
Séance du 18 février 1892 23
Etienne Marcel. Ses envoyés à Compiègne. — Sa trahison. — Sa mort, par M. l'abbé Morel 29
Séance du 17 mars 1892 47
A travers les Catalogues d'autographes, par M. le Comte de Marsy 53
Les Chapellenies de Remy, par M. l'abbé Morel 61
Séance du 28 avril 1892 75
Séance du 19 mai 1892 79
Séance du 16 juin 1892 83
Séance du 21 juillet 1892 87
Le Congrès archéologique d'Orléans, par M. le Comte de Marsy 89
Le Congrès historique et archéologique d'Anvers et le cinquantenaire de l'Académie d'Archéologie de Belgique, par M. le Comte de Marsy 97
La Société Historique de Compiègne et le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, par M. le Comte de Marsy. 107
Séance du 17 novembre 1892 111
Séance du 15 décembre 1892 115

Compiègne. — Imp. Henry Lefebvre, rue de Solferino, 31.

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

II

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

II

1893



COMPIÈGNE

IMPRIMERIE HENRY LEFEBVRE

31, RUE DE SOLFERINO, 31

1893

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 19 *janvier* 1893.

Présidence de M. Alexandre Sorel

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et communique une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique relative à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, fixée à la semaine de Pâques, du 4 au 8 avril.

Il annonce la mort de M. le colonel de Poul, membre titulaire, arrivée le 2 janvier.

M. A. de Roucy communique une lettre de M. Frédéric de Bernhardt, membre correspondant à Londres, envoyant à ses confrères ses souvenirs et ses meilleurs souhaits.

En prenant place au fauteuil de la présidence, M. Alex. Sorel prononce l'allocution suivante, qui est accueillie à plusieurs reprises par les applaudissements de ses confrères.

Messieurs,

En m'appelant, pour la quatrième fois à la présidence de la *Société historique*, vous m'avez fait grand honneur et je ne saurais trop vous renouveler mes remerciements.

Soyez convaincus que je m'attacherai à suivre la voie tracée avec autant d'autorité que de science par mon honorable prédécesseur M. le président de Roucy.

Et cependant, permettez-moi de vous exprimer un regret profond que j'ai éprouvé en m'assayant sur ce fauteuil, c'est de ne pas le voir occupé par notre digne collègue M. du Lac. Le premier, il avait présidé la Société lorsqu'il y a vingt-cinq ans elle a été fondée et nous nous étions bercés de l'espoir que ce serait encore sous sa présidence que nous en célébrerions les *Noces d'argent*. Des considérations dont lui seul est juge et, par dessus tout, une trop grande modestie, l'ont amené à décliner toute candidature à cet égard. Nous n'avons qu'à le déplorer et la Société ne peut qu'y perdre ; mais ce qui nous doit consoler, c'est la pensée que, si, aux jours de fête, il n'est pas à notre tête, il sera du moins avec nous dans les premiers rangs, prêt à affirmer la prospérité toujours croissante de notre œuvre, et à nous prêter en toutes choses un concours aussi généreux que profitable.

Aussi bien, Messieurs, M. du Lac aurait pu nous redire une fois de plus comment la Société avait pris naissance au mois d'août 1868, et comment elle a débuté courageusement n'ayant à son actif qu'une quarantaine de membres ; mais quatre mois s'étaient à peine écoulés qu'elle en comptait plus du double, à la suite desquels venaient se grouper soixante-quinze correspondants et treize membres honoraires de haute réputation tels que MM. Egger, Jourdain, Maury, de Longpérier, de Saulcy et Viollet-Duc. Elle justifiait ainsi la pensée de Corneille :

« *La valeur n'attend pas le nombre des années.* »

Mais de ces quarante fondateurs, combien hélas ! manqueraient à notre appel, et des treize membres honoraires d'alors, un seul pourrait y répondre aujourd'hui.

Heureusement, grâce à l'initiative si précieuse de notre dévoué secrétaire, les vides se sont plus que comblés, et un grand nombre d'entre-vous ont, ainsi que M. du Lac, les y conviait dans la séance du 24 novembre 1868,

prêté « un concours actif à la Société et l'ont mis à même de s'élever et de se maintenir au rang distingué qu'occupent parmi les Sociétés savantes de province, les Associations de l'Oise et des départements voisins »

Remercions donc ces pionniers de l'archéologie et de l'histoire qui ont compris, comme le faisait si judicieusement remarquer l'un de nos anciens présidents, le regretté M. de Bicquilley, que, « la réalisation des projets d'études rétrospectives est utile à l'instruction de la jeunesse et qu'elle est nécessaire à la direction et à la marche des peuples. »

Le but que nous poursuivons, Messieurs, n'est pas la simple satisfaction d'une curiosité locale, c'est la recherche et la révélation de tout ce qui a été fait avant nous, avec la pensée bien arrêtée de dégager du passé des leçons profitables à l'avenir.

Mais, si nous sommes tous pénétrés de cette vérité incontestable, il s'en faut de beaucoup que chacun de nous en fasse l'application. En effet, si on jette les yeux sur les sept volumes déjà parus de notre *Bulletin*, j'y vois que ce sont presque toujours les mêmes, les *seniores*, comme on disait jadis, les *vieux*, suivant le langage *fin de siècle*, et je suis du nombre, qui ont payé leur tribut à la Société. S'il pouvait y avoir le moindre doute, il suffirait de rappeler les noms de MM. Aubrelicque, de Bicquilley, que la mort nous a ravis ; de Roucy, du Lac, Méresse, Leveaux, Mauprivez, Peyrecave, de La Brunerie, Boitel de Dienval, sans compter les communications aussi intéressantes que variées faites, pour ainsi dire, à chaque séance, par M. de Marsy qui a, sur ceux que je viens de nommer, l'heureux privilège d'avoir encore en perspective un grand nombre d'années, auxquelles ils ne sauraient prétendre.

A côté de ces anciens, il y a eu, je m'empresse de le reconnaître, quelques recrues plus jeunes qui ont également pris à cœur de se faire con-

naître, témoins les travaux successifs de MM. Roger de Magnienville, de Bonnault, Francis de Roucy, Raymond Chevallier, Rendu, Plessier, Benaut, Lesguillons, Dervillé et autres, en tête desquels marche victorieusement l'infatigable abbé Morel, ce bénédictin *in partibus*, qui par la remarquable publication qu'il nous prépare, du Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille, donnera à notre Société un relief exceptionnel ; mais plusieurs de ces nouveaux travailleurs se sont départis de leur premier élan et semblent oublier que « Noblesse oblige. »

Plus loin, j'aperçois le groupe plus nombreux encore des auditeurs bénévoles qui, les uns, par inexpérience, les autres par crainte ne produisent rien ou n'osent rien produire. Eh bien ! qu'ils me permettent de leur dire, ils ont grand tort. Ainsi qu'on l'a répété bien des fois dans cette enceinte, le domaine de l'archéologie et de l'histoire locale est inépuisable. On peut l'explorer sous toutes ses faces et, assurément les matériaux ne manquent pas. Grâce aux démarches faites au nom de la Société, l'administration municipale a mis gracieusement à notre portée les Archives communales jusqu'alors difficiles à parcourir et nous a ménagé un local des plus convenables pour les consulter; d'autre part la *Bibliographie Compiégnoise* due aux laborieuses recherches de M. de Marsy, indique les sources auxquelles on peut puiser en toute sécurité, et enfin, la liste, publiée dans un de nos *Bulletins*, des personnages nés dans l'arrondissement de Compiègne antérieurement au XIXe siècle, ou qui s'y sont distingués et fait connaître à un titre quelconque, permet à chacun de choisir une étude biographique à faire, à moins qu'il ne préfère, à l'aide des vieux titres, écrire l'histoire de la maison qu'il habite, contribuant ainsi par de simples mosaïques à retracer le passé du vieux Compiègne.

D'autres enfin pourraient s'exercer la plume, en faisant, ainsi que cela se pratique dans plu-

sieurs autres sociétés, et comme l'avait décidé la nôtre dans sa séance du 24 novembre 1868, un compte rendu détaillé de quelques-uns des ouvrages qui nous sont offerts.

Que ceux-là donc qui n'ont encore rien écrit, se mettent à la besogne. Et alors ce sera une consolation pour nous dont les jours sont désormais comptés, de penser que dans vingt-cinq ans, quand il s'agira de célébrer les *noces d'or* de la Société, il se trouvera une génération nouvelle qui aura maintenu haut et ferme le drapeau de la Société, et qui fêtera avec autant d'enthousiasme que de talent ce glorieux anniversaire.

M. de Marsy donne lecture du compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1892.

A la suite de ce rapport, M. le Président engage la Société à nommer une commission chargée de s'occuper avec le bureau des mesures à prendre pour la célébration des noces d'argent de la Société.

Cette commission se composera de MM. le baron de Bonnault, B. des Essards, Jules du Lac, Henry Lefebvre et A. de Roucy.

M. de Lambertye communique le rapport rédigé par la commission des finances sur le compte de gestion du trésorier en 1892 et le termine en demandant à la Société d'approuver ce compte et de joindre ses remerciements à la décharge donnée au trésorier pour sa bonne gestion.

M. Henri Le Couteulx de Caumont, ancien sous-directeur des haras, à Compiègne, présenté par MM. J. du Lac et de Lambertye et M. le baron Creuzé de Lesser, au château du Fayel, présenté par MM. l'abbé Morel et de Marsy, sont admis comme membres titulaires.

M. l'abbé Morel donne lecture d'une étude sur les origines de la commune de Compiègne et étudie notamment les lettres de sauvegarde de Louis VI et la charte de Louis VII.

Diverses observations sont échangées à la suite de cette lecture entre MM. du Lac, de Roucy, de Marsy et l'auteur de cette communication.

M. Dervillé fait connaître une réclamation adressée en 1704 par les vignerons de Venette à la Chambre de justice afin d'obtenir le remboursement d'impôts jugés par eux excessifs, perçus depuis dix ans par les sous fermiers des aides de l'élection de Compiègne. M. Dervillé termine cette communication par d'intéressants renseignements sur la culture de la vigne à Venette et dans diverses localités des environs de Compiègne depuis deux siècles.

Cette intéressante communication provoque un échange d'observations entre MM. de Marsy, le révérend Langhorne, de Devise, Benaut, Sorel, de Roucy et Dervillé, sur les motifs qui ont amené la presque complète suppression de la culture de la vigne dans les environs de Compiègne.

M. Sorel donne, d'après des documents inédits, la relation de l'arrestation à Compiègne, de l'intendant Bertier de Sauvigny et de son massacre par le peuple lors de son arrivée à Paris. Ces documents rectifient le récit fantaisiste donné par Rétif de la Bretonne, dans une de ses *Nuits* et semblent laver en partie les Compiégnois des reproches que le romancier populaire leur fait d'avoir dénoncé Bertier aux membres de la commune de Paris.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : M. Méresse, documents sur le XVII[e] siècle ; M. Benaut, communication sur l'histoire locale ; M. le baron de Bonnault, une chanson picarde.

Le Secrétaire, MARSY.

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PENDANT L'ANNÉE 1892,

Par le Comte de MARSY, Secrétaire.

Messieurs,

Si nos Statuts ne donnent pas un caractère de perpétuité aux fonctions du secrétaire, comme dans beaucoup de Sociétés savantes, vos votes successifs m'ont, pour la neuvième fois, appelé pour une nouvelle période triennale, à remplir une mission que vous m'avez renouvelée depuis vingt-quatre ans et, si j'ai à vous remercier d'abord de ce nouveau témoignage de confiance, je dois aussi m'excuser de venir ainsi, cette année encore, faire passer sous vos yeux l'exposé de vos travaux.

Dans son discours d'ouverture, M. le président A. de Roucy vous a, avec sa grande expérience, donné d'utiles conseils sur les recherches à poursuivre à Compiègne et aux environs, aussi bien pour des fouilles dans le sol toujours si riche de notre pays que pour des travaux d'histoire dans nos archives, bien inexplorées encore malgré les études de nombreux travailleurs.

L'archéologie préhistorique n'a jamais appelé l'attention que d'un petit nombre de nos confrères; M. Plessier a recueilli de nombreux et remarquables spécimens de silex travaillés dans un certain nombre de localités du nord du département, mais nous attendons toujours la description qu'il nous en promet et M. le docteur

Lesguillons seul nous a lu, il y a déjà de longues années, une étude sur cette question, dans laquelle, avant de nous faire voir les objets qu'il avait réunis, il nous a donné un résumé de l'histoire de la recherche des objets préhistoriques depuis Schmerling et Boucher de Perthes. Un explorateur des plus consciencieux, M. Octave Vauvillé, de Pommiers, a bien voulu nous aider cette année à combler la lacune que cette négligence apporte dans le cadre de nos études, en nous communiquant la liste des ateliers de l'époque néolithique reconnus par lui dans le canton d'Attichy et présentée à la Société d'Anthropologie de Paris.

Cette énumération suffirait pour montrer, une fois de plus, que les « produits des industries primitives » comme on les a appelés au début, que les antiquités préhistoriques, comme on le dit aujourd'hui, ne sont pas plus rares sur notre sol qu'ailleurs et qu'il suffit d'un explorateur zélé et consciencieux pour en constater presque partout l'existence.

C'est d'une découverte de monnaies romaines faite à Autrêches, qu'est venu vous entretenir M. A. de Roucy et il a su, en vous décrivant les nombreuses variétés des monnaies frappées dans les Gaules par les Tyrans dans les années qui précèdent 266, faire ressortir l'importance de certains revers et vous montrer quelles règles doivent présider à l'analyse et à la description de ces petits trésors numismatiques, le plus souvent pécule de quelque soldat romain, mais parfois aussi, comme le récent amas d'Evreux, caisse militaire d'une légion.

Les sépultures mérovingiennes sont fréquentes dans notre pays, bien qu'elles n'y aient pas été, — en dehors de celles de Chelles et de Chevincourt, explorées par M. de Roucy, — l'objet de recherches et de travaux à comparer à ceux de M. Frédéric Moreau, dans le canton de Fère-en-Tardenois, de M. Pilloy, dans l'arrondissement de Saint-Quentin, et de l'abbé Hamard à Her-

mes. Toute indication au sujet de ces sépultures et des objets qu'elles renferment, mérite d'être notée et c'est ainsi que vous avez enregistré la découverte de quelques tombes franques à Beuvraignes et à Pont-Ste-Maxence.

Des mérovingiens, il nous faut sauter plusieurs siècles et arriver à 1164, date d'une charte de Chaalis qui nous a été communiquée par M. le chanoine E. Müller, de Senlis, et qui, ainsi que d'autres documents de la même abbaye, concerne Compiègne et notre abbaye de Saint-Corneille.

Puisque je parle de Saint-Corneille, laissez-moi vous dire que l'impression du Cartulaire, dont M. l'abbé Morel a réuni avec tant de soins les éléments, est commencée et marche régulièrement, et féliciter le savant éditeur du titre de correspondant du Ministère de l'Instruction publique que lui ont mérité ses nombreux travaux sur l'histoire locale.

M. l'abbé Morel nous a lu aussi une étude critique intéressante sur Etienne Marcel, son ambassade à Compiègne, sa trahison et sa mort. — Le même confrère, car, hélas, ce sont trop souvent les mêmes dont j'ai à appeler les noms, nous a présenté une notice sur les Chapellenies de l'église de Remy. — C'est à lui enfin que vous devez une curieuse et piquante biographie de Jean-François de la Rocque, seigneur de Roberval, vice-roi du Canada sous François Ier, travail que vous avez choisi pour l'envoyer au Congrès des Américanistes d'Huelva, en le faisant précéder de quelques pages dans lesquelles j'ai rappelé l'influence exercée sur les projets de Christophe Colomb par la lecture des œuvres de notre concitoyen le cardinal d'Ailly, et notamment de l'*Imago mundi*.

Puisant dans sa riche collection de documents sur l'histoire locale, M. Méresse a donné une suite à ses recherches sur la propriété à Compiègne, en vous lisant et en commentant le contrat de vente d'une maison, ou plus exactement

de ce qui restait d'une maison de la place du Marché-aux-Herbes, après les divers sièges soutenus par la ville dans le premier tiers du xv[e] siècle. Au même auteur, vous devez la communication d'un curieux compte de bouche d'Henri IV à Compiègne, en 1592, document qui fait connaître les ressources culinaires que les maîtres-queux du roi savaient mettre en œuvre.

M Sorel vous avait déjà retracé l'an dernier l'histoire des Corporations d'arts et métiers de Compiègne, depuis leur origine jusqu'à la suppression des maîtrises et des jurandes à la Révolution. Il a donné un dernier chapitre à ce travail, en analysant, d'après les documents conservés aux archives de Compiègne, les vœux que ces corps ont présenté aux Etats-Généraux de 1789, vœux curieux, renfermant en thèse générale les sentiments les plus libéraux, mais montrant dans les détails, que l'homme ne cesse jamais de poursuivre le but que lui dicte son intérêt personnel.

C'est un chapitre de cette histoire des corps et métiers que M. Sorel a développé dans son travail sur l'imprimerie et la librairie à Compiègne jusqu'à la Révolution, travail qui sert d'introduction à la biographie de l'imprimeur compiégnois Bertrand-Quinquet, le protégé du duc de Laval, qui devint l'âme des comités révolutionnaires de notre ville, et après avoir reçu le surnom de petit Robespierre, comme Stanislas Le Féron celui de Lafayette compiégnois, devait mourir chef de bureau de la police impériale, sous les ordres de Fouché. La biographie de Bertrand est, on peut le dire, l'histoire du mouvement révolutionnaire dans notre ville, et, en l'écrivant, M. Sorel a ajouté une remarquable étude à la série de ses recherches sur cette époque, dont nous ne rappelons ici que le *Procès des Carmélites* et le *Château de Chantilly pendant la Révolution*.

En parcourant divers catalogues d'autographes et de documents historiques, j'ai pu glâner

quelques notes intéressantes dont vous avez bien voulu entendre la lecture. — A cette modeste contribution, je dois encore, pour être complet, ajouter une notice sur une assemblée municipale de Compiègne en 1701, offrant un assez curieux exemple de l'application du *referendum* et une étude sur la fortune, le mobilier et la toilette de Jean Racine, écrite pour la Société des Antiquaires de Picardie, et dont vous m'avez autorisé à vous faire une seconde lecture.

L'histoire de nos communes rurales n'a tenu qu'une faible place dans nos séances, et nous n'avons à signaler avec les recherches de l'abbé Morel sur les Chapellenies de Remy, que l'Etat de la paroisse de La Croix-Saint-Ouen en 1787, communiqué par M. Dervillé, seule épave d'une enquête dont il serait intéressant de rechercher les éléments dans les autres communes de notre arrondissement (1).

Je ne dois pas négliger de mentionner enfin quelques présentations faites à nos séances : par M. Z. Rendu, des vues de Compiègne et des villes voisines, gravées par Van der Aa; par M. Eug. Mauprivez, un planisphère hollandais de Jan Jansonnius, du commencent du XVII[e] siècle, qu'entourent de curieuses scènes gravées; par M. A. de Roucy, une lettre de l'abbé de Féletz à l'abbé Auger, ancien curé de Saint-Antoine, et par M. l'abbé Marsaux, un de nos nouveaux correspondants, diverses notes sur des faits historiques et des personnages relatifs à Compiègne.

Le succès ayant couronné l'essai que nous avions fait l'an dernier, en offrant aux dames de prendre part à une de nos excursions, nous avons organisé une nouvelle course archéologique et pittoresque comprenant Ermenonville et Chaalis.

---

(1) Ainsi que je le vois, par des documents publiés dans la Sarthe, cette enquête, entreprise avant la réunion des Assemblées provinciales, eut un caractère général.

ainsi que quelques monuments de Senlis. Une dizaine de dames et plus de vingt de nos confrères ont pris part à ce voyage, favorisé par un temps superbe, dans lequel nous avons été fort gracieusement reçus par les Membres du Comité archéologique de Senlis, et dont les photographies de M. Perret-Maisonneuve nous ont conservé le souvenir.

Dans une autre excursion, nous avons étudié avec soin les monuments qui, de Villers-Cotterêts à Pierrefonds, couvrent le sol d'une des parties les plus intéressantes du Valois.

Notre Société s'est aussi associée à diverses réunions scientifiques qui ont eu lieu cette année : au Congrès de la Sorbonne où M. Sorel a communiqué ses observations sur les vœux des Communautés et Corporations d'arts et métiers de Compiègne, rédigés à l'occasion des Etats-Généraux de 1789 et où M. Morel a présenté à la Section de géographie, sa notice sur François de Roberval, vice-roi du Canada ; — au Congrès archéologique de France à Orléans, où j'ai eu le plaisir de voir venir quinze de nos confrères, et, comme directeur de la Société française d'archéologie, je m'empresse de les remercier d'avoir aussi contribué au succès de cette session ; — à la réunion des Sociétés historiques et archéologiques de Belgique à Anvers, et aux fêtes qui ont célébré le cinquantenaire de l'Académie d'Archéologie ; — au Congrès des Américanistes d'Huelva, en Espagne, où M. Adrien Planté, notre délégué, a offert au nom de la Société, le fascicule spécial que nous avons publié à cette occasion et qui forme le commencement du huitième volume, en cours de publication, de notre *Bulletin*.

Nous avons eu le bonheur de conserver en 1892, tous les membres titulaires de notre Société, malheureusement, nous n'en pouvons dire autant de 1893. Malgré le peu de temps depuis lequel nous sommes entrés dans cette année, nous avons à déplorer la mort de M. le colonel

de Poul, qui faisait partie de notre compagnie depuis 1886, année où il était venu prendre sa retraite à Compiègne

Trois de nos membres honoraires, Mgr Péronne, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis; MM. Alfred Maury, ancien directeur des Archives nationales, et le comte de Nieuwerkerque, ancien surintendant des Beaux-Arts, tous deux membres de l'Institut, ainsi que quatre de nos correspondants : MM Henri Hardouïn, ancien conseiller à la Cour de Douai, le dernier survivant des membres fondateurs de la Société des Antiquaires de Picardie; l'abbé Boufflet, curé-archiprêtre de Clermont (Oise); le baron Dard, le premier des bibliophiles artésiens, et le docteur Jacob Dirks, le doyen des numismates néerlandais, nous ont été enlevés pendant l'année qui vient de s'écouler et vous voudrez, avec moi, payer un tribut de regrets à ces savants confrères qui s'étaient associés à vos travaux et ne cessaient de leur porter un vif intérêt.

De nouveaux confrères sont venus prendre place dans vos rangs et nous leur souhaitons la bienvenue, leur demandant d'apporter, dans la limite de leurs forces et suivant leurs aptitudes, un nouveau concours à notre association.

Le nombre de nos membres continue à s'accroître, mais dans de faibles proportions, et nous ne cesserons de faire appel au zèle de nos confrères pour leur demander de nous amener de nouvelles recrues.

Au milieu de cette année, notre Société arrivera au vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Il vous appartiendra de décider, Messieurs, si, suivant l'exemple que nous donnent la plupart des compagnies analogues à la nôtre, nous célébrerons nos Noces d'argent et comment nous fêterons cet anniversaire. Vous vous étiez proposé de rappeler à votre tête, cette année, celui de nos confrères qui fut désigné par vous pour diriger vos premiers travaux et que, plusieurs fois depuis

cette époque, vous avez élu président. Mais M. Jules du Lac n'a pas voulu accepter cette tâche, en s'excusant sur son âge et sur l'état de sa santé.

M. Alexandre Sorel, que vous êtes toujours sûr de trouver lorsqu'il y a quelque service à rendre, quelque mission à remplir, et qui, par tant de travaux d'une nature si variée, a contribué au succès de vos publications, a cédé à vos instances et prend aujourd'hui place pour la quatrième fois au fauteuil qu'il occupe si bien.

Vous pouvez être certains d'avance que, de concert avec M. le baron de Seroux, que vous avez choisi comme vice-président, il saura donner à la réunion que nous projetons, le caratère qui lui convient.

Depuis plus de vingt ans, M. Dehesdin a rempli avec un zèle auquel nous sommes heureux de rendre hommage les délicates fonctions de trésorier et, grâce à sa sage administration, notre Société a su se créer une importante réserve qui nous permettra de réaliser divers projets depuis longtemps caressés. Quittant son étude, M. Dehesdin vous a demandé de le décharger de ses fonctions. En accédant à son désir et en choisissant pour nouveau trésorier M. Victorien Flamant, son successeur comme notaire, vous avez tenu à reconnaître les services que n'avait cessé de vous rendre M. Dehesdin, en lui conférant, par un vote unanime, le titre de trésorier honoraire.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÉGNE

Séance du 16 *février* 1893.

Présidence de M. Alexandre Sorel.

Après la lecture du procès-verbal, M. le Secrétaire annonce la nouvelle perte éprouvée par la Société depuis la dernière séance par la mort de M. Louis-Alphonse Leveaux, membre titulaire, qui avait rempli pendant l'année 1873 les fonctions de vice-président.

Par son testament, dit M. de Marsy, M. Leveaux a exprimé le désir qu'aucun discours ne fut prononcé sur sa tombe, et nous croyons devoir respecter aussi ses dernières volontés en ne vous parlant pas de la vie de notre confrère, comme homme public et comme administrateur, mais nous pensons toutefois qu'il nous est permis de rappeler devant vous les travaux de M. Leveaux soit comme auteur dramatique, soit comme homme de lettres.

Né en 1810 à Paris, M. Leveaux est mort à Compiègne le 10 février 1893.

Après avoir pris part à la rédaction de divers journaux de théâtre, il a donné, en collabora-avec son ami Eugène Labiche, quatre pièces, dont deux surtout ont eu un grand succès et figurent encore souvent au répertoire. Ce sont, *Le Fin mot*, joué aux Variétés en 1840; *Un ami acharné*, au même théâtre en 1853, et traduit en espagnol sous le titre de *Ladron y verdujo ; Le*

baron de Fourchevif, au Gymnase en 1859 ; et enfin *La Grammaire*, au Palais-Royal en 1867. Dans deux brochures intitulées, l'une *Histoire de quatre pièces, souvenirs dramatiques* (Compiègne, H. Lefebvre, 1881, in-8°) et l'autre *La Grammaire, notes pour servir à l'histoire d'une pièce* (Compiègne, Mennecier, 1888, in-8°). M. Leveaux a raconté l'histoire de cette collaboration et expliqué comment, à la demande de Labiche et afin d'éviter l'effet qu'aurait pu produire l'accouplement de ces deux noms d'animaux, il signa ces pièces du pseudonyme d'Alphonse Jolly.

Ce pseudonyme figure seul aussi sur le titre des ouvrages suivants publiés par M. Leveaux : *Italie et Sicile. Journal d'un Touriste* (Paris, Dagneau, 1854, in-12); *Les lectures de l'Oncle Robert, avec notes et commentaires* (Paris, Agence générale de librairie, 1866, in-12) et *Six mois du Journal illustré* (1861) — (Compiègne, Valliez, 1869, in 12). En revanche, M. Leveaux a signé de son nom les deux volumes suivants : *Etude sur les Essais de Montaigne* (Paris, Plon, 1870, in-8 carré); *Le théâtre de la Cour à Compiègne pendant le règne de Napoléon III*. (Paris, Tresse, 1882-1885, in-12), ainsi que quelques brochures. *De la poésie dans les fables de La Fontaine* (Paris, Plon, in-12); *Les Premières de Molière* (Compiègne, H. Lefebvre, 1882, in-8), etc.

M. Leveaux a donné à la Société historique une étude sur *Mague de Saint-Aubin*, comédien et auteur dramatique, né à Compiègne, insérée dans le tome II du *Bulletin* et une notice sur son oncle le bénédictin *Dom Leveaux*, aumônier de Bon-Secours. (Id. t. VII).

Nous devons ajouter encore à la liste des œuvres de M. Leveaux, en dehors de plusieurs articles littéraires dans les journaux de Compiègne, une *Notice biographique sur Antoine Vivenel*, imprimée en tête du *Catalogue du Musée*.

La correspondance comprend une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique demandant à la Société de concourir à l'Exposi-

tion de Chicago, par l'envoi de ses publications de 1891. (Ces volumes ont été envoyés immédiatement), des lettres de remerciements de MM. H. Le Couteulx de Caumont et le baron Creuzé de Lesser, admis à la dernière séance, et de regrets de M. Méresse, retenu à Paris, et empêché, par suite, de faire la lecture promise par lui.

M. le Président rend compte de la réunion tenue par la Commission chargée d'organiser le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société.

La Société désigne MM. Alex. Sorel, l'abbé Morel et le docteur Lesguillons, comme délégués au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne.

La Société s'occupe ensuite des formalités à remplir pour solliciter utilement la reconnaissance comme Etablissement d'utilité publique.

Après avoir voté les dispositions nécessaires pour mettre les statuts en rapport avec les conditions exigées par le Conseil d'Etat, la Société décide qu'il y a lieu de solliciter cette reconnaissance et charge MM. Sorel et de Marsy de poursuivre les démarches nécessaires pour atteindre ce but.

M. l'abbé Morel donne lecture de la fin de son travail sur les conditions et l'existence de la commune de Compiègne, depuis sa fondation jusqu'au moment où, dans les premières années du XIVe siècle, les habitants, grévés de trop nombreuses charges, se virent forcés de renoncer à la vie communale et demandèrent le remplacement de la mairie par une prévoté royale.

M. A. Bazin commence la lecture d'une étude biographique sur Marc-Antoine Hersan, né à Compiègne, qui fut au XVIIe siècle, une des gloires de l'Université de Paris. Après avoir montré depuis le milieu du XVIe siècle, la famille d'Hersan, établie à Chevrières, où le grand-père d'Antoine exerçait la profession de chirurgien, il suit son fils à Compiègne où nous le trouvons

établi dans une maison de la rue de la Porte-Paris, y exerçant également la chirurgie ; l'*Hôtel de l'Autre-Monde* était sa propriété, mais il habitait avec sa femme Mlle Lejeune, originaire de Raray, une autre maison de la même rue dans laquelle naquirent leurs sept enfants. A la suite de longues recherches, et grâce à la possession de papiers de famille qui lui sont venus par héritage, grâce aussi à de sérieuses investigations dans les écrivains des deux derniers siècles. M. Bazin a réussi à écrire une étude fort intéressante, nourrie de faits et dans laquelle il nous montre simultanément la famille d'Hersan, à Compiègne, où sa mère fonde une assoéiation de charité, avec le concours de l'abbé Delaporte, et le futur professeur d'éloquence, admis au collège du Plessis, grâce à l'influence d'un de ses parents, un Hersan, qui était alors recteur de celui des Grassins.

Doué de grandes facilités pour la versification et nourri de fortes études. Hersan prend tour à tour la parole en français et en latin, en prose et en vers et, à chaque séance publique, à chaque soutenance de thèse, il est choisi comme l'orateur du Collège. A vingt-trois ans, en 1675, il devient professeur de seconde dans l'établissement où il a été élevé, mais ce n'est que dix ans plus tard qu'il songe à entrer dans les ordres.

Ordonné prêtre en 1686, il remplit d'abord les fonctions de précepteur d'un fils de Louvois, et il réussit à mettre son élève en état d'expliquer à douze ans tous les termes de l'Iliade et de l'Odyssée. — C'est là que s'arrête la première partie du très intéressant travail, consacré par M. Bazin, au célèbre professeur auquel le rattachent des liens de famille.

M. de Bonnault termine la séance, en empruntant au manuscrit de Manier, de Carlepont, qui lui a déjà fourni le sujet de sa publication sur le Pélerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, le texte d'une chanson que chantaient à leur

retour de Rome, Manier et ses compagnons, à la suite de leur nouveau pélerinage. M. de Bonnault a accompagné la lecture de cette chanson d'intéressantes remarques sur l'époque de sa rédaction et sur la version champenoise qui en existe.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : M. Bazin. Notice sur Marc-Antoine Hersan (suite). — M. Z. Rendu. Sur l'ancien Hôtel-Dieu de Compiègne. — M. A. Sorel. La Choule. — Communications diverses et déjà annoncées.

Le Secrétaire, MARSY.

UNE CHANSON PICARDE

PAR

le Baron X. de Bonnault d'Houët

A la dernière séance notre président, se plaignant du petit nombre de travailleurs, semblait inquiet de les compter presque tous parmi les vétérans de la compagnie, et votre secrétaire, complétant sa pensée, constatait mélancoliquement que c'étaient toujours les mêmes qui se faisaient tuer. Pourquoi détruire nos illusions ? Les *seniores* ne sont-ils pas les plus jeunes d'esprit et, si souvent qu'ils se fassent tuer, ils ne s'en portent pas plus mal, grâce à Dieu. Même ils ont une telle prestesse à changer d'uniforme, je veux dire de style et de sujet, que pour donner au lecteur l'illusion d'une société nombreuse et active, il ne leur manque qu'un heureux choix de pseudonymes. Les revues les mieux établies font ainsi. Mais tout le monde n'a pas cette fécondité et pour moi c'est toujours la même chanson que je viens vous faire entendre, sans savoir la chanter. *Timeo hominem unius libri*, disait-on au temps où l'on parlait latin. Je crains aujourd'hui qu'on

entende par là un de ces Fâcheux de Molière qui, n'ayant qu'une seule histoire dans leur cervelle, vont sans cesse en assassiner tout le monde.

C'est encore dans le manuscrit Beauvillé, dans ce récit de voyage écrit par un paysan de Carlepont, Guillaume Manier, que j'irai chercher la chanson que je vous apporte. Le pélerin de Compostelle, trouvant que ce n'était pas assez pour satisfaire sa piété et son humeur vagabonde, ne revint pas au pays après avoir repassé les Pyrénées. Avec un seul compagnon, sur trois qui l'avaient suivi au début, il se rendit de Saintes à Rome par Moissac, Montauban, Toulouse, Carcassonne, Montpellier, Nimes et Avignon. Entré en Savoie par le mont Genèvre, malgré la rigueur de la saison, il est agréablement surpris de trouver bientôt en Italie un climat plus doux, de riches et riantes plaines. En huit jours il arrive à Boulogne-la-Grasse (Bologne), et, toujours à pied, il gagne Rome par Florence, Sienne et Viterbe.

Dix jours lui suffisent dans la Ville éternelle, pour visiter les sept églises recommandées aux pélerins, pénétrer dans cent cinquante autres églises ou chapelles, se mêler aux processions de pénitents et faire égale provision de souvenirs antiques et de pieuses indulgences. Au retour, il ne manque pas le pélerinage de Lorette; enfin, au bout de quatre mois, jour pour jour, depuis son départ de Saintes, il arrive sur le bord du Pô, qui sépare l'Italie du Piémont. Voilà neuf

mois qu'il a quitté son village, aussi à l'aspect de ce pays qui touche au sien, où il va retrouver les lieues de France et même la langue maternelle, il ne songe plus à profiter du passeport qu'il avait pris à Rome auprès du cardinal Albani, représentant de la Suisse et de la Pologne, et tout joyeux, avec ses compagnons de route, il chante la chanson suivante :

Chanson de Rome.

N.-B. — Les couplets précédés d'une étoile se trouvent à la fois dans la version picarde et dans la version champenoise de cette chanson :

Quand nous partîmes de Picardie
Notre pays,
Nous étions quatre en compagnie,
Tous, cœur contrit,
En disant pour l'honneur de Dieu
Qui s'est fait homme :
Allons visiter les saints lieux
De Lorette et de Rome.

Embrassons tout de bon courage
La pauvreté ;
Et faisons quelque saint voyage où ont été
Les saints de Dieu martyrisés.
Prenons la peine,
Pour être accueillis éternité
Et sauvés de la gêne.

Prions Dieu qu'il nous accompagne :
Droit à Soissons,
Traversons les bois et montagnes
De tous cantons,
A Chaalons, Vitry et Saint-Didier,
Puis à Joinville,
Et à Chaumont-en-Bassigny,
A Langres-la-Gentille.

* Nous entrâmes dans la Bourgogne,
Droit à Dijon :
Nous fûmes à l'hôpital de Beaune,
Qu'est beau et bon.
Nous nous mimes étant à Chaalon,
Dessus la Saône,
Pour nous rendre dedans Lyon,
Pour y passer le Rhône.

* Nous traversons la Savoie,
Par Chambéry,
Par Montmélian, primes la voie
Du mont Cenis,
D'aller à Turin tout de bon
Eûmes l'envie,
De traverser tout le Piémont,
Pour voir Alexandrie.

Dessus le chemin de Tortone,
Du Milanois
La passade n'est guère bonne
Pour les François.
Il nous fallait à chaque pas
Faire paraître
Que nous avions certificat,
Et de très bonnes lettres.

* Et par Milan, que tant on parle,
Fûmes passé,
Afin d'honorer saint Charles-le-Borromée.
Nous passâmes le Milanois
Jusqu'à Plaisance.
A Parme, j'allâmes tout droit
Pour nous rendre à Modène.

* Venant à Boulogne-la-Grasse,
L'on nous reçoit
Dedans l'hôpital de Saint-Blaise
Et de Saint-François.
Là où tout pèlerin pieux
Et pèlerine
Vont voir le corps miraculeux de Ste-Catherine.

Depuis Boulogne jusqu'à Lorette
Il fait bon,
Pourvu qu'on ait dans sa pochette
Quelques testons.
Les Italiens ne font que dire:
Andate in pace.
Il faudrait bien de ces mots-là
Pour remplir nos besaces.

Il semble que notre cœur vole
Rempli de joie,
D'aller au Christ de Seirole
Que l'on fait voir.
Il est cloué à quatre clous,
Dans sa figure,
Quand il fut attaché pour nous
Et pour notre nature.

De là nous allons à Lorette,
Au sacré lieu,
Là où la Vierge conçut naître
Le fils de Dieu.
On nous a montré par trois fois
La cheminée,
Là où la Vierge le chauffoit,
Depuis qu'il fut né.

Dans ce lieu le plus saint du monde,
Il n'y a pas
Une liesse plus profonde,
De grand soulas.
Tel mal, que l'on eût en chemin,
Ne nous ennuie,
Et il n'y a pas de pélerin
Qni n'en pleure de joie.

De là, nous prenons la carrière
De Tolentin,
Pour y faire notre prière
Aux Augustins.
Le glorieux saint Nicolas,
Où il repose,
S'y voit relique en ce lieu-là,
Et plusieurs autres choses.

* Partant de cette sainte église,
Nous sommes allés
Tout droit à saint François d'Assise,
Pour l'honorer.
La sainte chapelle nous voyons,
Où Dieu lui-même
Lui accorda le grand pardon,
Par sa bonté suprême.

* Partant de Notre-Dame des Anges,
Nous en allions,
En chantant de Dieu les louanges,
A Montefalcon.
Nous avons vu dans ce lieu-là,
La chose heureuse !
Le corps entier on nous montra
De sainte Claire bienheureuse,

* A Viterbe plusieurs choses:
Parfaitement
Se voit le corps de sainte Rose
Entièrement.
Nous supplions d'affection
En son église
Qu'elle obtienne rémission
De nos fautes commises.

De Viterbe nons fûmes à Rome,
Tous bien joyeux
De voir la belle église du monde,
Vaisseau heureux,
Le chef de l'apôtre de Dieu,
Du grand saint Pierre.
Nous sommes entrés dedans ce lieu
Pour y faire nos prières.

Notre confession achevée,
Nous espérons,
Les sept églises visitées,
Pour le pardon.
Nous avons monté à genoux
L'Echelle Sainte
Où notre doux sauveur Jésus
Monta pour nous sans crainte.

Nous avons vu dedans Saint-Paul
Le crucifix
Qui parla à sainte Brigitte.
Mes bons amis,
L'on voit partout dans ces lieux
Tant de reliques;
C'est ce qui rend le cœur joyeux
Au fidèle catholique.

Nous vîmes le cachot en terre
Et bien profond,
Où saint Paul avec saint Pierre
Furent en prison.
Puis nous allâmes visiter
La sainte colonne
Où Jésus-Christ fut flagellé
Pour les péchés des hommes.

Si médiocre que soit cette chanson, je ne puis en faire honneur au paysan de Carlepont. Rien, sauf le nombre des quatre pélerins partant de Picardie, ne rappelle le voyage qu'il vient d'accomplir.

Dans son recueil de *Noëls et cantiques imprimés à Troyes*, Alexis Socard nous donne un *Cantique du pélerin de Saint-Jacques à Rome* qui renferme de nombreuses strophes identiques et aussi de notables différences, surtout des omissions. Au début du voyage, l'itinéraire des Picards manque forcément dans la version champenoise. A Lorette la dévotion de nos compatriotes se montre plus expansive que celle de leurs voisins. Il serait fastidieux de vous lire le cantique champenois, sauf la dernière strophe que Manier n'aurait certainement pas supprimée, s'il l'avait connue.

« Avant que de partir de Rome, nous faut

tâcher d'aller à la table du Pape pour y dîner : avons été servis et traités par des Evêques, la médaille nous est donnée bénite du Saint-Père. »

Comme vous le voyez dans la version champenoise, tout souci de la rime a disparu, et Socard ne peut même plus donner à cette prose médiocre cet aspect de lignes irrégulières, qui reste pour les ignorants et les dédaigneux le dernier indice de la poésie.

La chanson que je vous apporte, est donc la version picarde d'un vieux cantique de pélerinage. Manier, l'avait dans sa mallette, en compagnie d'un de ces petits guides populaires qui sont devenus des raretés bibliographiques. Socard a recueilli la chanson de ses compatriotes; seriez-vous assez indulgents pour ne voir en cette œuvre médiocre qu'un souvenir de nos pères? Peut-être qu'en lui faisant bon accueil, vous exciterez les chercheurs à vous apporter d'autres fruits de la muse locale. Puissent-ils être moins indignes d'une province qui a vu naître Racine et Gresset.

COMPTE DE BOUCHE DU ROI HENRI IV

de passage à Compiègne le 22 Juin 1592.

PAR

M. CH. MÉRESSE

Il y a juste trois cents ans, presqu'au même jour et à un mois près, le roi Henri IV, luttant pour reconquérir son royaume, était à Compiègne et y passait la journée (1).

Nous en avons la preuve dans un compte manuscrit des dépenses de bouche, daté de notre ville, le 22 juin 1592 et qui va faire l'objet de la présente communication.

Nous pensons qu'il est intéressant de rechercher en même temps le but et les circonstances de ce voyage et ses suites, bien qu'il n'ait amené aucun événement militaire et qu'il ne reflète que le côté anecdotique de la vie du prince.

La lutte contre les forces de l'Espagne ne lui offrait point d'issue victorieuse : obligé de lever le siège de Paris, il s'était attaqué à Rouen, défendu par Mayenne ; mais le succès lui faillit encore.

Le duç de Parme, son heureux rival, lui échappa, alors qu'il croyait le tenir à sa merci et par une marche habile autant que rapide sut s'esquiver sur la rive opposée de la Seine et

---

(1) Note lue à la Société historique de Compiègne, le 19 mai 1892.

opérer, par la Brie et la Champagne, une retraite assurée vers les Pays-Bas.

Henri, dont l'armée composée d'éléments hétérogènes et mal payée se débandait rapidement, essaya de le poursuivre et vint occuper successivement les places fortes de la rive droite. Parti de Rouen, le 26 avril, il était à Senlis le 6 juin, laissant son armée se rafraîchir à Gisors ; il était à Clermont du 7 au 11 juin, jour où il accourut à Compiègne : il quitta cette résidence pour se rapprocher de Paris et n'y revint que le 22 du même mois. Nos historiens locaux ne se sont point donné la peine de suivre le roi guerrier dans ses marches et contre-marches sur les bords de la Seine, même dans les plaines de l'Oise ; ils se sont contentés de dire et de répéter, en se copiant, que Compiègne a été honoré douze fois au moins de sa visite, en deux ans (1590 à 1592). C'est en 1592 que Pierrefonds fut assiégé deux fois et par d'Epernon et par Biron et chaque fois sans succès ; le roi n'y parut point de sa personne, le siège ne fut donc pas la cause de son séjour chez nous. A cet égard, nous pouvons lire dans toutes les relations qu'il faillit tomber, en s'échappant de Compiègne, dans une embuscade dressée par Rieux, aux abords de la forêt, mais sans qu'une date soit précisée.

Il serait singulier que ce fut celle de notre documenf, ou bien encore qu'il put s'appliquer à celle du prêche tenu en l'hôtel des Rats, auquel le roi assista et où il accepta d'être le parrain du fils d'un paysan de la religion réformée.

N'oublions pas d'inscrire le 6 juin 1590 dans nos fastes locaux ; c'est le jour de l'entrée solennelle d'Henri IV à Compiègne.

Pour compléter le tableau, disent Bordier et Charton, Henri avait, dans la nuit du 20 au 21 mai, délaissé le siège de Rouen : sentant la partie perdue, abandonné d'une portion des siens, il se contenta de suivre de loin, avec quelques cavaliers, l'ennemi qu'il n'avait pu combattre et revint tenir la campagne, un peu au hasard. Me

pardonnerez-vous d'emprunter encore à d'Aubigné cette naïve citation, bien dans les mœurs militaires du temps ?

« Se promenant par ses places autour de « Paris, afin d'y entretenir des intelligences et « croistre les hardiesses à ceux qui parloient « pour lui. »

Vatout. dans ses *Résidences royales*, malgré une prolixité de détails, ne mentionne pas les séjours royaux de 1592, excepté celui du 7 décembre quand le roi publia la nouvelle de la mort de son rival, le duc de Parme, par une lettre datée de Compiègne.

Au-delà du 22 juin, peu de faits militaires intéressent notre contrée. Le 23 juin, le roi accourt à Seulis rejoindre l'armée à laquelle il a donné rendez-vous, établit son quartier à Villemétrie, sous la conduite du maréchal de Biron, envoie les suisses, les reitres et l'artillerie à Borest, à Montlévêque......

Le 28 juin, le roi vient au gîte à Compiègne (voir Mallet).

Notons aussi, pour raviver le souvenir d'une de nos plus curieuses excursions que le roi, marchant vers Epernay, arriva le 6 juillet, au gite, au château de Fère-en-Tardenois, alors au connétable de Montmorency... Nous n'avons pas vu ce séjour et cette date inscrits à l'entrée du monument.

Le 18 septembre encore, le roi, venant de Noyon, s'arrête à Compiègne pour se rendre à Senlis et de là à Saint-Denis.

La prise d'Epernay fut le seul succès de cette année, mais elle coûta à la France la vie du maréchal de Biron.

Ce n'est pas la guerre, ce n'est même plus la lutte contre les ligueurs qui amènent le monarque, en juin 1592, au milieu de nous.

C'est l'amour qui attire et retient si souvent le guerrier aux pieds de la belle Gabrielle d'Estrées.

On sait que la famille d'Estrées possédait une

demeure appuyée au flanc méridional de la colline dite du Change, proche de l'église Saint-Antoine et en face du couvent des Cordeliers. Derrière les jardins, s'étendait en bordure, sur la Place, l'hôtel d'Arras, vulgairement dit des Rats. Il était donc très facile au roi galant d'y attirer et d'y voir sa maîtresse : la fidélité des habitants à la cause royale, garantissant la sécurité des deux amants, explique très bien la fréquence des voyages du roi. C'est ce que confirme Pellassy, dans son *Histoire du Palais*, quand il écrit de Henri IV : « de 1590 à 1594, il vint très souvent à Compiègne mais il y resta chaque fois fort peu de temps, parce que sa vie était alors fort agitée,

« Dans ces fréquents voyages il n'habita pas le château ; il logeait dans l'hôtel des Rats ; c'est là que demeura souvent Gabrielle pendant les premières années du règne de son royal amant qui profitait, pour la voir, de toutes les occasions que lui fournissait la guerre dont les environs de Compiègne étaient le théâtre, » nous devons donc à cet attachement profond la présence du roi, le 22 juin dans nos murs et, par suite, le compte de dépense auquel nous revenons.

Le compte de bouche, du 22 juin 1592, est un rouleau de parchemin de quarante centimètres de long et de vingt centimètres de large, semblable à tous ceux qui le précèdent et le suivent, écrit par un officier de ce service, Moreau ou Pélicot, contresigné par le contrôleur Xavier Lolloy.

Il indique la dépense totale de la journée s'élevant au chiffre de 87 écus 34 sols 10 deniers tournois.

Il commence par cette indication : « Le Roy à Compienne et son train à Creilg-sur-Oise », et une remarque s'impose : Creil à cette époque s'écrivait encore comme au moyen-âge Creilg ou Creig-sur-Oise.

Les panneteries ou comptes ainsi nommés

parce qu'ils commençaient invariablement par cette dépense portaient toujours la mention : le Roy et son train ; cette expression n'a disparu qu'après le XVIe siècle.

Le roi était venu peu accompagné à Compiègne, laissant son train, c'est-à-dire les chefs de son armée, près de Senlis où il voulait conconcentrer ses forces pour les diriger facilement vers Paris, toujours son objectif. Les officiers attachés à sa personne ne sont pas nommés, sauf quelques-uns, Charles de Roquencourt, Blaize de la Fortune ou de la Fontaine, d'Arthieul, Chevrechies, de Santenay et Dhuy. Nous trouvons dans les mémoires de Mallet qu'un dimanche de février 1593, des soldats de Pierrefonds firent prisonniers Le Père. pannetier du roi et d'autres habitants de Senlis, venus en dévotion à l'abbaye de la Victoire.

On en doit conclure que les panetiers et autres officiers ne servaient que par quartier. Quant à Blaize de la Fortune, si on doit lire « de la Fontaine », nous en voyons un de ce nom, parmi los secrétaires de la Chambre des Comptes en juin et septembre 1594.

Des maîtres servants nous rencontrons le nom de Danthieul dans les états de la Compagnie de Montmorency, au grade d'Enseigne, celui de Santenay dans les mémoires de J. Vaultier, ou bien Fontenay parmi les officiers et gentilshommes de Senlis, au service de la cause royale.

Quant à celui de *Chèvrechies?* nous ne pouvons encore l'assimiler à aucun fonctionnaire ou officier.

Dans la *Décade,* un écrivain contemporain écrit, parlant de notre béarnais « il avoit un petit traing comme font les amoureux, mais des gens de valeur,entr'autres le maréchal de Biron.»

Donc ne nous étonnons point si la suite du roi est mince le 22 juin, puisque le rédacteur du compte fait ressortir l'absence du train resté en arrière et par ordre ce jour-là.

En outre, la suite du roi, et ils ne sont pas nommés, comprend un médecin servant, un contrôleur, un écuyer de cuisine, des capitaines conduisant les équipages et des bas officiers, après lesquels apparaissent des boulangers, cuisiniers, pâtissiers et fournisseurs (peut-être de la ville?) tels que hotelliers, fruitiers, lavandiers, et charbonniers.

Du vin appelé à figurer sur la table royale, la provenance et les crus ne sont pas indiqués : dans ses pérégrinations successives et imprévues, le guerrier, dont l'escarcelle était vide bien souvent, ne pouvait se montrer difficile et dut se contenter quelquefois de la fortune du pot.

Monteil, l'infatigable compulseur ne dit-il pas ? (*Histoire des Français du* XVIe *siècle*) « Tel il est, (le Roi) telle est sa cour. Henri IV aime beaucoup la joie, parce qu'elle ne coûte rien. Il était si pauvre que souvent nous, ses officiers, nous étions obligés de fournir aux avances de ces centaines de pain, de quartes de vin, de gigots, de volailles ; de ces centaines de livres de sucre, de bougies etc., mentionnées dans de longs rouleaux de parchemin ou états de la dépense du jour, appelés panneteries, de leur premier chapitre, toujours celui du pain..... Il dit encore dans les notes de ce volume :

« Vers 1697, ces panneteries étaient impri-
« mées : toutes, pendant plus de deux cents ans, ont un chapitre pour la panneterie, un suivant pour l'échansonnerie, un pour la cuisine, un ponr la fruiterie, un pour la fourrière. Toutes sont signées par les contrôleurs, avec la désignation en tête, *le roi et son train à.....*

Pour se rendre compte de la valeur des denrées exposées dans notre compte et dont le prix est évalué en écus, sols et deniers, il faut remarquer que l'écu est compté au cours normal de trois livres, la livre au cours de vingt sols, le sol au cours de douze deniers.

Dans le commerce, l'écu s'évaluait en temps calme, trois livres cinq sols, mais aux époques

troublées, on le voyait monter beaucoup plus haut et jusqu'à sept ou huit livres, par suite des famines, des dévastations et de la difficulté des communications.

Le poids des pains n'étant pas indiqué, il est impossible de se rendre compte de leur prix.

Le nom abrégé des mesures des liquides ne permet pas non plus de comparaison, même approximative. On sait seulement qu'une demie queue d'Orléans faisait 27 septiers ; un muid 36 septiers ; une demie queue de Champagne, 24 septiers.

Le septier contenait 8 pintes.

Lundy, vingt-deuxiesme jour de juing, mil cinq cens quatre-vingtz et douze, le Roy à Compiègne et son train à Creilg-sur-Oise (1).

Panneterie.

	Ecus.	S.	D.
Au boullanger, pour 5 douzaines 10 pains pour la bouche du Roy.....	1	21	8
A luy, pour partie du commung, pour 23 douzaines de pains...........	5	22	»

Somme, 6 éc. 43 s. 8 d.

Eschansonnerie.

A Charles de Roquencourt, pour 5 p. vin, pour la bouche du Roy.......	4	2	6
A Blaize de la Fortune, pour 43 p. vin pour le commung	32	10	»
Au capitaine des charroyz, pour le charroy dudit office..............	1	20	»

Somme, 37 éc. 32 s. 6 d.

(1) Pour rendre le compte plus clair, nous remplaçons par des indications en chiffres arabes, celles qui, dans ce document, sont en chiffres romains, suivant l'ancien usage.

Cuisine.

Au marchand boucher, pour la bouche du Roy, gentilshommes, servants et offici·r de la bouche : 1 veau, 2 éc.; 1 mouton, 1 éc. 30 s.; 2 poulletz d'Inde, 2 éc. 30 s.; 4 chappons, 1 éc.; 3 poulles, 27 s.; 24 poullets et pigeons, 1 éc. 48 s.; 2 levraux, 54 s.; 2 perdrix, 30 s.; 6 cailles, 45 s.; 3 truites, 27 s.; demy-quartron œufz, 4 s. 8 d.; 1 liv. beurre, 9 s.; 18 liv. lard, 2 éc. 15 s.......	14	19	8
A l'escuyer, pour sa fourniture	1	15	»
Au patissier pour ouvrage de four...	1	16	»

Somme 16 éc. 50 s. 8 d.

Fruicterie.

Aux officiers de panneterie-bouche, pour fruict et sallade pour la bouche du Roy....................	3	47	»
Aux fruictiers, pour 9 liv.... et pour le déchet d'un mortier...........	4	50	»

Somme, 8 éc. 52 s.

Fourrière.

Aux sieurs d'Anthieul, Chevresis et Santenay, maistres d'hostel servants	3	20	»
A Guyot-Lafons et le servant controlleur	1	30	»
Au médecin servant...............	»	30	»
Aux lavandiers du corps et cuisine-bouche........................	1	20	»
Aux porteurs bouche, pour charbon.	»	16	»
Au cappitaine des charroyz, pour les charroyz d'office................	7	20	»

Aux valletz de fourrière pour boyz et paille .... 3 20 »

Somme, 27 éc. 36 s.

Somme totale de ce jour : quatre-vingtz-sept escus trente-quatre solz dix deniers tournoys.

Signé : Moreau, Pelicot, de Lolloy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 *mars* 1893.

Présidence de M. Alexandre Sorel.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau les publications adressées à la Société.

Il communique une lettre du bureau de la Société archéologique de Château-Thierry, annonçant la mort de M. Barbey, président de cette Compagnie, et une lettre de M. Benaut, relative à la publication d'une seconde édition de son *Histoire populaire de Compiègne*. La question que soulève cette lettre est renvoyée à l'examen du bureau.

Le Révérend W.-H. Langhorne présente un dessin de la cloche de Sainte-Godeberte, conservée à la cathédrale de Noyon et montre l'analogie que présente ce monument avec un certain nombre de cloches paraissant remonter également au VIIe siècle, conservées en Angleterre et en Ecosse et décrites par M. Anderson.

M. le Président remercie M. Langhorne de cette intéressante communication et propose à la Société, de concert avec M. de Marsy, de lui conférer le titre de membre correspondant. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M Sorel demande quels ont été les résultats d'une enquête entreprise par la Société en 1872 sur l'initiative de M. Paisant, afin de réunir des

matériaux sur la guerre de 1870-1871, dans l'arrondissement.

M. de Marsy répond à cette question que les réponses parvenues ont été en très petit nombre et n'ont généralement présenté qu'un intérêt très restreint. Elles n'ont guère fait que signaler des passages de troupes et des réquisitions. A l'aide de documents officiels réunis à la préfecture, M. Lemas a publié un volume sur l'invasion dans l'Oise, qui donne l'ensemble de tout ce qu'il a été possible de réunir à cet égard.

M. Benaut annonce qu'il a entre les mains des notes sur l'invasion dans le canton de Ressons et propose d'en donner lecture à la prochaine séance.

M. l'abbé Boudin, curé de Longueil-Sainte-Marie, entretient la Société du projet formé pour la constitution d'un Comité destiné à obtenir la conservation et le classement comme monument historique du château de Longueil, resté célèbre par la défense héroïque du grand Ferré.

Nous donnerons à la suite du procès-verbal le mémoire dont il a donné lecture et qu'il a terminé, en demandant à M. le président Sorel, qui a accepté, de vouloir bien faire partie de ce Comité.

M. l'abbé Morel retrace, d'après des lettres de rémission, deux curieux épisodes de la Jacquerie, montrant comment les excès commis par les paysans furent les représailles des excès commis à cette époque par les nobles. Les deux faits qu'il rapporte datent tous deux de 1358 ; l'un concerne Jean Des Hayes, capitaine élu de Ruys, l'autre a pour théâtre Saint-Germain près Compiègne et pour acteurs des habitants de ce faubourg.

Sous le titre d'*un Confesseur de Catherine de Médicis*, M. le baron de Bonnault donne lecture du commencement d'une étude sur Antoine Herlaut, recteur de l'Université de Paris et plus

tard évêque de Chalon-sur-Saône, étude annoncée depuis près d'un an et que de graves préoccupations ne lui avaient pas encore permis de lire à la Société. Il ajoute qu'il a vu paraître, il y a peu de jours, un article sous le même titre, mais que, malgré le désir qu'il en aurait eu, il n'y a trouvé aucun renseignement nouveau à ajouter à son travail déjà terminé.

Nous attendrons pour l'analyser l'achèvement du travail de M. de Bonnault.

En l'absence de M. Z. Rendu, M. Sorel donne lecture d'un travail de notre confrère intitulé *le Cellier moyen âge de l'Hôtel-Dieu.*

Après avoir décrit la belle salle souterraine désignée sous ce nom et que beaucoup de nous connaissent, M. Rendu examine les deux questions qui se posent naturellement à la vue de ces curieux vestiges de l'un des plus grands édifices de Compiègne : I. A quelle époque remonte sa contruction ? — II. Quelle a dû être sa destination primitive ?

La construction paraît antérieure à saint Louis, c'est-à-dire à l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, mais elle ne présente aucun caractère roman, aussi peut-on admettre qu'elle remonte au milieu du XII[e] siècle. Quant à sa destination, il semble plus facile d'indiquer ce à quoi elle n'a pu servir que de la préciser. Ainsi, l'absence de niches, de table d'autel, de crédence, de piscine et de toute ornementation religieuse montre suffisamment qu'il ne s'agit ici nullement d'une chapelle ni d'une crypte, comme il s'en trouvait sous beaucoup d'églises du XII[e] siècle. La petitesse et la rareté des baies qui ne laissent pénétrer qu'un faible jour et le manque de foyer et de cheminée ne permettent pas non plus de supposer que ce local ait pu servir de salle d'armes, d'atelier, de dortoir ou d'infirmerie ; il est donc présumable qu'il a reçu, dès l'origine, la même destination qu'on lui voit encore aujourd'hui.

M. Rendu rend compte, en terminant, de sondages qu'il a fait exécuter et qui ont mis à jour,

à une profondeur de cinquante centimètres du sol actuel. les bases des colonnes, c'est-à-dire l'ancien niveau de cette salle qui, par ses belles proportions, mérite de fixer l'attention des archéologues.

M. Méresse présente quelques observations sur les nécessités qui ont forcé à relever le sol de cette salle et notamment sur le niveau de l'eau qui chaque hiver s'élève au-dessus du sol que M. Rendu propose de fixer. Il fait remarquer en outre que, s'il n'y a pas d'ouvertures du côté nord, c'est parce que c'est de ce côté que se trouvait le cloître des religieuses.

M. le président de Roucy présente un objet en silex emmanché dans un roseau et qui lui a été apporté comme trouvé en draguant dans la rivière. Il montre la fausseté de cet emmanchement et engage ses confrères à se tenir en garde contre des falsifications de ce genre.

M. Méresse communique des lettres patentes de Louis XIV, données à Versailles le 13 janvier 1699, en faveur du sieur Le Féron, conseiller du roi et grand maître des eaux et forêts de l'Ile-de-France, l'autorisant à prélever sur les états de la généralité de l'Ile-de-France une somme annuelle de 1.000 livres pour l'indemniser de ce qu'il ne peut toucher la part qui devait lui revenir dans les amendes pour délits forestiers, par suite des réserves faites en faveur des apanagistes et des dons attribués aux établissements hospitaliers, sur la plupart des forêts qui lui avaient été assignées à cet effet.

La lecture de M. Sorel sur la choule et la suite de celle de M. Bazin sur la vie d'Hersan sont remises à la prochaine séance.

Le Secrétaire, Marsy.

Note de M. l'abbé Boudin sur la conservation du Château de Longueil-Sainte-Marie.

Il y a deux ans les journaux nous racontaient qu'un membre éminent de l'Institut venait d'attirer l'attention publique sur un monument d'un exceptionnel intérêt. Le savant dont il s'agit n'était autre que M. Siméon Luce et le monument qu'il signalait ce qui nous reste du fort historique de Longueil. Vous savez comment la mort a brusquement terrassé au mois de décembre dernier le brillant auteur de *la France pendant la Guerre de Cent-Ans*, je n'ai pas à vous parler de son œuvre ni à vous montrer l'étendue de la perte qu'ont faites en lui les lettres et la science. Mon but est plus modeste et plus spécial : M. Luce, qui avait fait de la guerre de Cent-Ans une étude toute particulière, en était arrivé à s'apercevoir que plusieurs choses admises comme vérités de foi historique n'avaient rien moins que droit à un semblable titre. Pour lui la Jacquerie notamment n'était pas et n'avait jamais été l'odieuse révolution démagogique que, sur l'autorité de Froissard, nous avons appris à détester et à maudire.

Des violences, des excès trop connus en avaient souillé le drapeau, mais la pensée première qui l'avait inspirée, était la même qui plus tard devait dicter à Guillaume Laloue, au Grand Ferré et à leurs compagnons leur conduite héroïque. Sur ce dernier point même, il s'en faut de beaucoup, nous disait le regretté savant, que la pleine lumière ait été faite.

L'entreprise de Guillaume Laloue et du Grand Ferré a eu une portée et des effets autrement grands que ceux qu'on leur attribue communément.

C'est à Longueil, affirmait Siméon Luce, que la France, désemparée, découragée et succombant sous l'écrasant fardeau de ses malheurs, s'est retrouvée, s'est rassurée, a repris confiance en elle-même et a commencé la résurrection nationale qui a abouti au traité de Bretigny et au

règne de Charles V. C'est la valeur des paysans de Longueil, leur initiative courageuse, ce sont leurs succès sur les Anglais qui ont, non seulement provoqué le réveil de la France, mais inspiré la tactique qui a décidé du succès. M. Luce, qui possédait à fond cette question et qui avait réuni sur elle un dossier énorme, a osé dire en pleine séance de l'Institut qu'après la maison qui a vu naître Jeanne d'Arc, le monument patriotique le plus sacré que la France possède est le fort de Longueil. L'historien de Du Guesclin, rêvait d'arracher à la ruine graduelle qui l'atteint lentement cette relique sacrée. Il voulait que la France et l'Etat la prissent sous leur égide, l'arrachassent aux attributions indignes que les révolutions lui ont faites et lui rendissent une destination plus digne de son passé et des grands souvenirs qui y restent attachés. Bien plus, il voulait que Longueil-Sainte-Marie lui-même fut doté d'un titre et de privilèges que son histoire légitime et réclame. La mort est venue mettre arrêt à ces projets d'un grand esprit et d'un grand cœur.

Mettre arrêt n'est pas exact, Messieurs, car c'est pour vous annoncer que l'héritage de Siméon Luce, au moins sur ce point, n'est pas resté en déshérence que j'ai pris la liberté de vous faire cette communication. Des hommes que passionne aussi l'amour de nos gloires nationales et de nos gloires locales ont repris pour leur compte le programme du regretté savant et depuis quelques jours un comité s'est formé qui assume le rôle abandonné par Siméon Luce et fait sien le programme qu'il s'était tracé.

Les membres de ce Comité sont MM. Langlois, conseiller général; Siméon Luce fils; Diogène Maillard, peintre d'histoire; le baron de Lesser; Maréchal, maire de Rivecourt; l'abbé Morel, curé de Chevrières; l'abbé Boudin, curé de Longueil et, s'il daigne nous faire cet honneur, M. Alex. Sorel, président de la Société historique de Compiègne.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 20 avril 1893.

Présidence de M. Alexandre Sorel

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et présente les publications adressées à la Société.

Il se fait l'interprête des regrets de M. de Bonnault qu'une indisposition empêche d'assister à la séance et de faire la lecture annoncée à l'ordre du jour.

M. le Président rappelle à ses confrères, qu'au Congrès des Sociétés savantes tenu à la Sorbonne, les palmes d'officier d'Académie ont été décernées par M. le Ministre à M. l'abbé Morel et que cette distinction lui a été accordée à titre de membre de la Société historique et, comme l'écrivait M. Léopold Delis e. en annonçant à notre confrère qu'il était chargé de lui remettre son diplôme : « c'est un témoignage de l'estime qu'ont inspiré de longue date au Comité des Travaux historiques, vos travaux sur tant de points d'histoire de la Picardie. »

Tous les membres de la Société, continue M. le Président, s'associeront à la distinction décernée à M. l'abbé Morel et tiendront à lui adresser leurs félicitations, en même temps qu'ils voudront lui envoyer l'expression de leur sympathie pour le deuil cruel dont il vient d'être frappé par la mort de sa mère.

M. le Président ajoute que si le Mémoire sur les origines de la commune de Compiègne, en-

voyé au Congrès par M. l'abbé Morel, n'y a pas été lu, c'est parce que ce mémoire, malgré ses qualités réelles, ne répondait pas à la question posée au programme et qui avait pour but non l'examen critique des chartes communales déjà publiées, mais la communication de chartes restées inconnues jusqu'à ce jour.

M. le Président annonce également à ses confrères que M. Léon Palustre, membre correspondant de la Société, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur, et exprime le désir de voir bientôt M. Palustre poursuivre avec succès et achever sa belle publication de *la Renaissance en France.*

M. le Secrétaire fait connaître l'œuvre entreprise par M. Martin-Sabon, membre de la Société historique de Pontoise, et en signale l'importance au point de vue archéologique. Dans le cours de ses excursions, M. Martin-Sabon a pris un grand nombre de photographies des monuments de l'Ile-de-France et de la Picardie ; et sa collection comprend aujourd'hui près de 1.200 numéros dont il a publié le catalogue. Afin de mettre ces épreuves à la disposition de ses confrères, il a mis les clichés en dépôt chez Giraudon, 15, rue Bonaparte, où l'on peut s'en procurer des exemplaires au prix de 1 fr. 50 et de 0 fr. 75.

M. le Président saisit cette circonstance pour proposer à la Société de réunir dans des albums des photographies représentant l'ensemble et les détails des monuments de l'arrondissement et de ceux qui sont visités dans nos excursions, et fait remarquer l'intérêt que présenterait cette collection.

M. le Secrétaire dit qu'il a déjà réuni un certain nombre de vues dans ce but et qu'il s'efforcera d'en augmenter le nombre.

Il dépose, au nom de l'auteur, le rapport adressé à la Société historique par M. Adrien Planté, qu'elle avait désigné comme délégué au Congrès des Américanistes d'Huelva.

La Société charge M. le Secrétaire de transmettre tous ses remerciements à M. Planté pour l'envoi de ce rapport et la distinction avec laquelle il a rempli la mission qu'il avait bien voulu accepter.

M. A. Bazin continue son étude biographique sur Marc-Antoine Hersan.

Après avoir rappelé le crédit dont le professeur compiégnois jouissait auprès de Louvois, qui, comme on ne l'a pas oublié, lui avait confié l'éducation de son fils, l'abbé de Louvois, M. Bazin nous montre Hersan usant de cette influence en faveur de ses parents et de ses concitoyens. Aussi sollicitait-on comme un honneur de l'avoir pour parrain de ses enfants ; c'est ainsi qu'il le fut du fils de Jacques Lejeune qu'il avait fait nommer commissaire des guerres, — baptême où la marraine était Madeleine de la Motte-Houdancourt, prieure de Saint-Nicolas, — et plus tard, de celui de l'enfant de son cousin Jean Bidault. Mais comme il ne pouvait venir de Paris, il se faisait représenter par son vieil ami Jacques Delaporte, le diacre de Saint-Antoine.

On le demandait aussi comme témoin dans les mariages, et nous le voyons figurer à celui de Jean Esmangart de Bournonville, conseiller du roi, lieutenant en la maîtrise des Eaux et Forêts, avec Claire Brillart, célébré à Saint-Antoine en 1694, à deux heures du matin.

La mort de son frère, le chirurgien, malgré les dissentiments que la conduite de ce dernier avait amenés entre eux, vint créer à Hersan de nouvelles et graves préoccupations en le rendant maître de la destinée de ses deux nièces restées orphelines. Il pensa que le meilleur parti à prendre à leur égard était de les consacrer à Dieu et comme l'aînée Marie-Jeanne était en âge, il la fit entrer au monastère de la Congrégation de Compiègne et lui adressa à cette occasion une lettre remarquable par l'élévation de ses pensées et la sagesse de ses conseils ; quelques années plus tard il plaça la seconde au monastère de Mon-

chy, dont Madame d'Humières était abbesse et, lors de la prise de voile et de la vêture, il prononça deux sermons qui eurent un certain retentissement; cette dernière cérémonie avait, du reste, attiré nn grand concours de monde à l'abbaye, car on y donna un festin de cent couverts.

Hersan n'oubliait pas non plus ceux qui avaient pris soin de son enfance et, à la mort de sa vieille nourrice Anne Carpentier, il lui fit faire de belles funérailles et obtint que, par exception, elle fût enterrée dans l'église Saint-Antoine, près du banc de la famille Hersan.

La mort de Louvois, en 1691, fut un grand coup pour Hersan, qui s'était attaché profondément au père de son élève et qui en avait reçu des faveurs signalées et notamment le prieuré de Saint-Germain de Larrey, dépendont de Saint-Bénigne de Dijon, prieuré qui lui valait près de 10.000 francs de revenus, au taux actuel et lui rapportait en outre chaque année deux feuillettes du meilleur vin de Larrey.

Bien qu'encore dans la force de l'âge, car il n'avait guère que quarante ans, Hersan résigna ses fonctions de professeur d'éloquence et accepta seulement de rester pendant deux ans comme suppléant de son successeur Gerbert; alors, il donna complètement sa démission en 1697 et ce fut Rollin, son disciple favori, qui occupa sa place. Le moment approchait aussi où il devait se séparer de son élève ; en 1698, l'abbé de Louvois avait vingt-deux ans et était prêt à mettre le cap sur un évêché, mais il fut alors accusé de jansénisme, tache indélibile, et Hersan n'échappa pas non plus à ce reproche ; c'est alors qu'il songea à quitter Paris et à venir finir sa vie à Compiègne dans la retraite. Avant de prendre cette résolution, il fit de nombreuses libéralités à divers établissements, et donna notamment 2.000 écus pour faire des murs de clôture afin de séparer en deux les collèges, alors réunis, des Dormans et de Presles, dans le but d'assurer l'indépendance de son ami Ville-

mant, qui était principal du dernier. C'est à cette époque aussi qu'il fonda au collège de Beauvais, deux bourses en faveur des enfants de Compiègne, bourses qui furent plus tard transférées au collège Louis-le-Grand et vinrent augmenter les facilités d'éducation déjà données aux enfants de notre ville par la fondation de l'abbé Nottin.

Dans une prochaine séance, nous trouverons Hersan à Compiègne.

M. l'abbé Marsaux, curé-doyen de Chambly, membre correspondant, fait une communication sur le retable en bois sculpté qui décore l'un des autels secondaires de l'église de Thourotte.

Il ne nous est pas possible de reproduire ici la très complète description que donne M, l'abbé Marsaux de cette intéressante œuvre de sculpture de la fin du xve siècle ; il en examine successivement chacun des panneaux, faisant ressortir les particularités qu'offrent les attitudes des personnages ainsi que leurs caractéristiques, et signalent les rapprochements qu'il est possible d'établir avec les scènes analogues reproduites sur d'autres monuments figurés, existant dans la région. Les volets en bois peint qui ont servi à préserver cette œuvre remarquable, font ensuite le sujet de l'étude du savant archéologue.

Nous nous bornerons aujourd'hui à dire que M. l'abbé Marsaux considère le retable de Thourotte comme une œuvre exécutée dans le Brabant ou en Flandre, dans les dernières années du xve siècle, œuvre qui, par l'importance des sujets et la finesse de l'exécution, ainsi que par ses grandes dimensions, mérite de soutenir la comparaison avec quelques-uns des plus beaux retables de la même époque, conservés en Belgique.

M. Benaut communique des notes prises sur les évènements qui se sont passés à Ressons, au commencement de la guerre de 1870-71, constitution de la Garde nationale, nouvelles du

théâtre de la guerre, arrivée des troupes prussiennes, etc.

La Société décide que l'anniversaire de la vingt-cinquième année de sa fondation sera célébré les 8 et 9 juin 1893.

Elle décide en outre, de faire le 4 mai une excursion dans laquelle elle visitera Beaumont-sur-Oise, Chambly, l'Ile-Adam et Champagne.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra, outre la suite des lectures de MM. Bazin et de Bonnault, l'étude précédemment annoncée de M. Sorel, sur le jeu de la Choule.

Le secrétaire, MARSY.

EXCURSION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
de Compiègne,

à Boran, Chambly, Beaumont, l'Isle-Adam et Champagne.

(4 mai 1893).

M. le chanoine Marsaux, curé-doyen de Chambly, a bien voulu rédiger en vue de cette excursion une notice sommaire sur les principaux monuments que visitera la Société et nous pensons que tous les excursionnistes seront heureux de ces indications préliminaires qui leur en donneront un aperçu, ainsi que des renseignements bibliographiques qui les mettront à même de consulter les principaux ouvrages publiés sur ces localités.

Le bureau de la Société prie M. le chanoine Marsaux d'agréer l'expression de tous ses remerciements pour cette délicate attention. *Le Secrétaire*, Marsy.

Boran (Oise). — *Eglise.* Portail du XIIIe siècle, avec traces de peintures. A côté de la façade, jolie tourelle hexagone avec pyramides à crochets. Flèche datée de 1540. Vitrail de la Passion, de 1535. Pierres funéraires. Fonts baptismaux en forme de vaisseau.

Bruyères (Seine-et-Oise). — *Église* du XIIIe siècle. Clocher avec flèche. A l'intérieur, lutrin du XVIIIe siècle en fer forgé. Reliquaire de saint Vivien en cuivre

repoussé ; le saint, assis dans une *chaière*, tient des reliques dans un bassin à godrons.

Chambly (Oise). — *Prieuré de Saint-Aubin*. Restes de l'abside du XIIe siècle et contreforts peu saillants. Arcades géminées servant de corniches ; antéfixe, colombe. — Intérieur, piscine. — *Eglise Notre-Dame*. XIIIe et XIVe siècles. Chœur à fenêtres élancées. Clocher du XVe siècle. Intérieur. Panneaux sur bois, débris d'un tryptique représentant des scènes de la Passion et la messe miraculeuse de saint Grégoire.

Presbytère Louis XV. Collection d'ornements de M. l'abbé Marsaux : chasuble italienne, chasuble espagnole, chape Renaissance historiée, orfrois à personnages, chaperon représentant le couronnement de la sainte Vierge. Etole moderne assortie.

Beaumont-sur-Oise (Seine-et-Oise). — *Eglise* à cinq nefs. Clocher du XVIe siècle. Lanterne Renaissance. Bases de piliers avec animaux. Beaux chapiteaux. A droite, dans le bas-côté, pyramide, monument funéraire de l'abbé Longue-Epée, curé de Beaumont en 1789.

Abbaye du Val. — L'abbaye N.-D. du Val, propriété de M. Chauchat, est un ancien monastère de l'ordre de Citeaux. Il reste encore le cloître, reconstruit au XVIIIe siècle, comme celui de Saint-Vincent, de Senlis, un réfectoire, un beau dortoir à l'étage supérieur, soutenu par de légères et élégantes colonnes du XIIIe siècle.

Le monastère du Val est fort ancien.

On croit qu'il doit son origine à un essaim de moines de Saint-Denis qui s'y établit au VII[e] siècle. En 1136, Anseau de l'Isle-Adam transféra cette communauté établie au lieudit le *Vieux-Moutier*, dans le domaine actuel, qu'il lui concéda. Le premier abbé fut Thibaud, du couvent de la Cour-Dieu. M. Martin-Sabon a fait de nombreuses photographies de l'abbaye du Val.

Champagne (Seine-et-Oise). — *Eglise* des XII[e] et XIII[e] siécles. Porche latéral du XVI[e] siècle. Chapelles en cul de four. Clocher carré à l'extérieur ; trompes qui indiquent un plan hexagonal auquel on a renoncé. Fonts ornés d'imbrications. Arc triomphal du XV[e] siècle. Restes de peintures murales, représentant les douze apôtres portant des croix de consécration. Dans le cimetière, croix hosannière avec pupitre. Au presbytère, joli instrument de paix du XVI[e] siècle.

L'Isle-Adam (Seine-et Oise). — Sur le pont, monument élevé à Maître et Mortier, fusillés par les Prussiens en 1870. *Eglise* Renaissance. Portail attribué à Jean Bullant. Statues modernes. Clocher élevé en 1869 sur l'ancienne base. Intérieur: tribune formée de panneaux sculptés de style Henri II. Fonts baptismaux provenant de Saint-Sulpice. Chaire du XVI[e] siècle, travail flamand. Monument funéraire du prince de Conti. Rétable en pierre sculpté de 1588 provenant de l'église de Sébécourt (Eure). Stalles du chœur provenant de l'église de Saint-Seurin, de Bordeaux, avec miséricordes

sculptées représentant des sujets satiriques, entre autres le lai d'Aristote.

* * *

Bibliographie. — Statistique du canton de Neuilly-en-Thelle, par Graves, 1842, pour Boran et Chambly.

Monographie de l'église de Chambly, par l'abbé Marsaux (Mémoires de la Société académique de l'Oise, t. XIV).

Panneaux de l'église de Chambly, par le même (Même collection, t. XIII).

Anciens ornements conservés dans le diocèse de Beauvais, par le même (Annuaire de l'Oise de 1891).

Le reliquaire de saint Vivien à Bruyères, par le même (Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin, t. XI).

Stalles de L'Isle-Adam et de Presles, par le même (Même collection, t. XIV).

Instrument de paix de l'église de Champagne, par le même (Bulletin monumental, t. LVII).

Histoire de Beaumont sur-Oise, par Charles Simon, 1890.

Notice historique et archéologique sur l'église de l'Isle-Adam, par l'abbé Grimot, 1879.

EXCURSION DANS LA VALLÉE DE L'OISE

COMPTE RENDU

Par le Comte de Marsy.

« Pendez-vous, Crillon, nous avons vaincu et vous n'y étiez pas » écrivait Henri IV à l'un de ses meilleurs compagnons d'armes à la suite de la bataille d'Arcques.

C'est dans des termes analogues que nous serions tenté d'apostropher ceux de nos confrères qui ne se sont pas décidés à venir avec nous jeudi, malgré l'attrait du programme si bien préparé par M. l'abbé Marsaux.

Hélas ! nous avons honte de le dire, tant du Valois et du Beauvaisis que du Vexin, nous étions dix à courir la poste dans le grand break qu'enlevaient quatre vigoureux percherons conduits par un des postillons de *Panayoti*. Ne sommes-nous pas déjà en pleine archéologie grecque et c'est dans Homère que nous devrions chercher les épithètes à donner à nos coursiers.

Autre regret plus grand, le bureau avait décidé que les dames seraient invitées à prendre part à notre excursion, et, aucune d'entre elles n'a daigné répondre à notre appel, c'est humiliant pour nous, mais je suis convaincu qu'elles se raviseront une autre fois, comme des Picardes qu'elles sont. Seulement aurons-nous toujours à leur montrer des chasubles, et des chapes de délicieux travail italien ou espagnol et des aubes

garnies de point d'Angleterre, comme celles de M. l'abbé Marsaux, ou un ornement ancien complet, comme celui que les habitants de l'Isle-Adam avaient offert à M. l'abbé Grimot pour son cinquantenaire, pourrons-nous leur montrer une région aussi pittoresque que celle des bords de l'Oise, de Creil à Auvers ? La bonne fortune enfin nous donnera-t-elle encore un compagnon comme M. Séré-Depoin, dont l'érudition intarissable n'a cessé, pendant tout notre déjeuner aux Quatre-Fils-Aymon, à Beaumont, de nous retracer les souvenirs historiques du pays, récits assaisonnés d'une verve toute gauloise. Passant de l'histoire des vignobles d'Argenteuil à l'origine de la culture des asperges depuis les Romains jusqu'à Rabelais, le président de la Société historique du Vexin, nous a montré que rien n'est nouveau sous le soleil et que le moyen proposé la semaine dernière à l'Académie des sciences par M. Girard pour nourrir les bestiaux avec des feuillages et notamment des branches d'acacias était déjà préconisé il y a plus d'un siècle, dans les bureaux d'agriculture de Beauvais et de Pontoise, bureaux dans lesquels il faut chercher l'origine et même jusqu'au nom des Comices agricoles créés seulement en 1832. La mise sur le tapis du projet d'excursion du Congrès archéologique de France en Angleterre nous a valu, pendant ce déjeuner, la reconnaissance fortuite de deux gardes nationaux de la XI[e] légion et le récit du voyage légendaire des soldats citoyens à Londres en 1848, démonstration aussi pacifique que celle que nous préparons.

Mais, revenons à notre excursion. Partis de Compiègne, suivant l'ordre de notre programme, à 7 heures 48, au nombre d'une demi-douzaine, nous avons eu le plaisir, en passant à Saint-Leu-d'Esserent, de serrer la main de notre ancien concitoyen, M. l'abbé Abraham, et nous lui avons promis de revoir un jour sa belle église qui domine si fièrement la vallée.

Après un coup d'œil sur l'église de Boran, nous entrons dans celle de Bruyères et nous avons le plaisir de voir la curieuse statuette en cuivre de saint Vivien, décrite par M. l'abbé Marsaux, ainsi que son enveloppe en cuir gaufré et ciselé, une de ces œuvres remarquables du XVIe siècle, comme il s'en dispute en ce moment à la vente Spitzer.

L'église de Chambly, dont M. l'abbé Marsaux nous fait les honneurs, mérite les soins que lui prodigue son pasteur et sollicite malheureusement encore la vive attention de la Commission des monuments historiques. Car, si le chœur qui s'était écroulé a été refait, la partie de la nef qui y touche est échafaudée, étayée, embastillée en quelque sorte et cela depuis plus de vingt ans. Mais en attendant que notre voix soit écoutée, suivons notre guide dans le sanctuaire et étudions surtout avec lui quatre volets peints, de travail flamand du commencement du XVIe siècle, œuvres intéressantes autant par le choix des sujets, parmi lesquels nous signalerons la messe miraculeuse de Saint-Grégoire, que par leur exécution qui décèle l'un des bons maîtres des écoles de Bruges ou de Louvain.

Une large et belle route nous conduit à Beaumont, dont nous apercevons l'église majestueusement campée en haut de la ville, en face du château, et en la visitant nous sommes surtout frappés de la largeur de son vaisseau divisé en cinq nefs Le château, résidence des illustres seigneurs dont Douet d'Arcq a raconté l'histoire, a conservé son enceinte entière garnie de tours rondes. Son propriétaire, M. Duhamel, a bien voulu nous en faire les honneurs de la manière la plus aimable et, grâce à ses explications, nous avons pu nous rendre un compte exact de son ancienne disposition et de ses moyens de défense.

De Beaumont, nous avons traversé une partie de la forêt de l'Isle-Adam, avant d'arriver à l'abbaye du Val. Il nous aurait fallu plus de

temps que nous n'en avions pour aller à la recherche de la Pierre Turquoise, et, malgré les réclamations de M. Edgar Mareuse, membre du Conseil de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, qui avait bien voulu se joindre à nous, nous avons dû renoncer à aller voir ce dolmen précédé d'une allée couverte, et qui offre, paraît-il, une certaine analogie avec celui de Trie-le-Château, visité dans une de nos excursions de 1891.

Après avoir fait presque tout le tour du parc, nous arrivons à la grille de l'abbaye de Notre-Dame-du-Val, fondée en 1125. M. Ferdinand Chauchat, Conseiller à la Cour des Comptes, nous avait gracieusement accordé l'autorisation de visiter les restes de cette belle abbaye cistercienne, dont il a entrepris la restauration jusqu'ici très heureusement conduite. Comme presque tous les établissements religieux de l'ordre de Citeaux, le Val se trouve dans un bas-fond et ce qui reste des bâtiments claustraux comprend aujourd'hui trois côtés dont un seul est digne d'intérêt, c'est celui qui se trouvait à l'est de l'ancien clocher et qui comprend deux étages. Le rez-de-chaussée est divisé en quatre salles dont les voûtes en ogive sont soutenues par des colonnes isolées. Les deux plus importantes sont la salle du chapitre et le réfectoire; elles sont, comme la salle de l'Hôtel-Dieu de Compiègne, dont il était question à notre dernière séance, aujourd'hui profondément enterrées et une fouille faite montre la base d'une des colonnes à plus de deux mètres au-dessous du sol actuel.

Le premier étage, qui ne forme qu'une seule salle, également voûtée en ogive, était le dortoir des religieux. Cette salle est divisée en deux travées par neuf colonnes et a conservé un très beau caractère. Cette construction est de la fin du XIVe siècle.

Les autres bâtiments qui subsistent et qui complètent le fer à cheval ont subi de nombreuses transformations depuis le XVe siècle. L'église a

été entièrement détruite et les nombreux monuments funéraires qu'elle contenait et dont plusieurs ont été dessinés pas par les soins de Gaignières se trouvent aujourd'hui dispersés dans les églises et les fermes du voisinage, où M. Hérard en a, il y a quarante ans, retrouvé un certain nombre. Les Montmorency, les Villiers de l'Isle-Adam, les Valengoujart et d'autres grandes familles du pays eurent leurs sépultures dans l'église du Val.

Après avoir contourné le parc de Stors et sans pouvoir nous arrêter pour visiter le château, remarquable par ses tapisseries, nous remontons le cours de l'Oise et arrivons à l'Isle-Adam

La jolie église renaissance de l'Isle-Adam nous retient longtemps, tant à cause de sa disposition que des objets d'art qu'elle renferme et qui y ont été réunis par l'abbé Grimot, stalles de Saint-Seurin de Bordeaux; chaire du XVII[e] siècle, de style flamand, retable d'une église normande, tout mérite un examen approfondi, ainsi que les monuments funéraires de la chapelle de Conti.

M. l'abbé Portier nous fait les honneurs de son église et nous montre le bel autel en marbre et bronze doré que vient d'exécuter la maison Poussielgue-Rusand. Conduits par lui dans son élégant presbytère où il nous offre des rafraîchissements que rend fort agréable la chaleur tropicale dont nous continuons à jouir, nous y voyons le bel ornement offert à son prédéces eur pour son cinquantenaire; le jardin du presbytère renferme une série de débris d'anciens monuments des environs qui lui donnent le cachet pittoresque d'un petit jardin de Cluny.

Passant de nouveau sur la rive droite de l'Oise, nous montons la longue rue qui forme le village de Parmain et qui s'augmente chaque jour des constructions modernes qu'y élèvent les Parisiens qui y viennent en villégiature. Sur le point le plus élevé, à peu de distance de

l'église de Jouy, se voit un pavillon de style que s'y fait construire le curé de Saint-Christophe-de la Villette.

De loin nous voyons, presque sur la hauteur, le beau clocher roman de l'église de Champ agne, l'une des principales attractions de notre excursion.

L'église de Champagne est un des monuments les plus importants de la région et le gouvernement a depuis longtemps consacré des sommes importantes à la restauration du chœur et de l'abside. Mais, hélas! il n'en est pas de même du clocher. On croyait que son tour allait arriver, lorsque l'on vint un jour enlever les échafaudages qui, pendant près de quinze ans, avaient laissé l'espoir d'une restauration prochaine. Espérons toutefois que les espérances du curé, M. l'abbé Muzy, ne seront pas trompées et que de nouveaux échafaudages ne tarderont pas à nous annoncer la reprise des travaux.

Les étrangers qui visitent certaines contrées de notre pays s'étonnent de nous voir laisser ainsi tomber en ruines des édifices de styles et d'époques rares chez eux. Nous comprenons ce sentiment, malheureusement nous sommes dans certaines parties de la France, dans l'Ile-de-France, la Picardie et la Normandie, par exemple, trop riches en monuments de grande importance, arrivés aujourd'hui au moment où ils ont besoin d'importantes restaurations. Les communes n'ont pas de ressources suffisantes et les fonds consacrés par le gouvernement à l'entretien des édifices diocésains et à la restauration des monuments historiques permettent tout au plus de réparer quelques-unes de nos grandes cathédrales, et de ne pas laisser tomber complètement un petit nombre d'églises rurales. On ne sait pas ce qu'il faut d'argent pour entreprendre ces travaux, souvent plus chers que des constructions nouvelles et, pour n'en citer qu'un exemple, rappelons qu'en trente ans on a

dépensé plus de trois millions pour la cathédrale de Laon et que les travaux ne sont pas terminés, tant s'en faut.

A coup sûr, si on dépensait un peu moins pour faire fondre des canons et transformer des fusils, on pourrait relever de quelques millions ces crédits qui sont, chaque année, rognés par les bureaux des ministères, par les commissions du budget et enfin par les Chambres, mais ce sont des questions au-dessus de notre compétence et nous nous bornerons à élever la voix chaque fois que nous verrons menacé d'une ruine définitive quelque monument hors de pair.

MM. Séré-Depoin, Mareuse et Pillon nous avaient quitté à Meriel pour regagner Paris; à Beaumont, nous nous séparons de M. l'abbé Marsaux et ce n'est pas sans le remercier de nouveau de l'organisation si bien entendue de notre excursion dans la vallée de l'Oise.

Réduits à notre seul contingent compiégnois, nous dînons à Creil et rentrons à dix heures, nous promettant de nous venger des confrères insouciants qui ne nous ont pas accompagnés, en leur racontant les charmants souvenirs que nous laisse cette journée qui, malgré les désirs des agriculteurs, n'a pas encore vu tomber la moindre goutte d'eau.

LA CHASSE EN BÉARN

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS

Au nombre des sujets que l'on pourrait avec raison indiquer aux membres de la Société historique pour leurs travaux, un de ceux qui auraient certainement le plus grand succès, serait une étude sur l'histoire de la chasse dans les environs de Compiègne.

Sans remonter aux temps préhistoriques où la chasse était la principale occupation et presque le moyen exclusif d'alimentation des peuples des cavernes, comme l'attestent les nombreux débris d'ossements que l'on rencontre dans les restes de leurs habitations, on peut rappeler les chasses que faisaient les romains dans nos contrées et dont plusieurs mosaïques, ainsi que des bas-reliefs nous retracent les épisodes.

Depuis les rois mérovingiens qui eurent dans de nombreuses localités des maisons de chasse, à Montmacq, à Verberie, à Cuise et à Venette, et qui datèrent de là plusieurs de leurs diplômes, la forêt de Compiègne n'a jamais cessé d'être le théâtre de nombreux exploits cynégétiques.

Les chasses de Charles V et de Charles VI, celles des princes de la Maison de Valois, et enfin les laissé-courre de Louis XV, dont le pinceau d'Oudry nous retrace les épisodes dans les tableaux exposés dans les galeries du Palais et reproduits en tapisseries des Gobelins, formeraient autant de chapitres de ce livre que termineraient les houraillements de Charles X,

les chasses de la vénerie de Napoléon III, et les brillantes fusillades des tirés du Grand-Parc et de la Faisanderie.

Enfin, les chasses des équipages particuliers et notamment de celui des marquis de l'Aigle formeraient le complément de ce livre, dans lequel l'auteur devrait joindre aux connaissances du veneur, les qualités de l'historien et la patience du chercheur.

Il ne serait pas difficile à quelqu'un de nos confrères de réaliser ce désir et nous en connaissons un notamment qui a fait déjà ses preuves par sa publication d'une *Bibliographie de la Chasse* et dont la riche bibliothèque renferme à cet égard de nombreux matériaux imprimés et manuscrits et notamment la belle collection des *Livrets de chasse de la vénerie du roi sous la Restauration.*

Un des correspondants de la Société historique de Compiègne, M. Adrien Planté, ancien député des Basses-Pyrénées et président de la Société des lettres, sciences et arts de Pau, a, dans une conférence récemment donnée dans cette ville, retracé, avec le style coloré et la chaleur qui lui sont propres, l'histoire de la *Chasse en Béarn.*

Il veut bien nous communiquer une analyse de ce travail publiée par M. H. Barthéty, dans le *Memorial des Pyrénées*, et nous croyons intéresser tous ceux qui à Compiègne s'occupent de questions cynégétiques, en la reproduisant avec l'espoir qu'elle engagera l'un d'eux à nous donner à son tour l'*Histoire de la chasse à Compiègne.*

Comte de Marsy.

*
* *

Citant d'abord la fable de La Fontaine : « Le cheval voulant se venger du cerf, » qui nous reporte aux premiers âges, M. Planté nous a fait connaître l'état du Béarn aux époques les plus reculées, avec ces immenses bois qu'habitaient une infinité d'animaux aujourd'hui disparus. La

légende du roi Artus a bientôt pris place dans le récit, et le conférencier nous a parlé d'une façon fort amusante de ce chasseur fantastique condamné à poursuivre éternellement, avec sa meute innombrable, une proie qu'il ne peut atteindre, à moins toutefois qu'il ne s'agisse d'une mouche, qu'il parvient, de sept ans en sept ans, à attraper et qu'il doit partager avec ses chiens.

Au moyen âge, nous dit M. Planté, la chasse en Béarn, était absolument libre. D'après les vieux *Fors*, un accord intervenu entre le prince et le peuple, établit le droit de *symier* que le chasseur devait au seigneur de la terre sur laquelle il avait pris un sanglier, un cerf ou un chevreuil et qui consistait à exiger le quartier de devant. Alors arriva la protection du gibier. A ce propos, le conférencier rappelle l'attachement du prince pour le peuple, et réciproquement ; il communique l'admirable formule du serment qui était prêté par le souverain de Béarn et qui s'est maintenu en France depuis Henri IV jusqu'à la Révolution.

Le souvenir de Gaston-Phœbus a permis à M. Planté de nous faire longuement connaître le fondateur du Château de Pau, dont la statue érigée près de la façade occidentale, regarde Orthez, où sa demeure première, le vieux château de Moncade, fut témoin de tant d'aventures de sa vie qu'a racontées le chroniqueur Froissart. Gaston-Phœbus était l'auteur de cette chanson toujours si populaire : « *Aquéres mountines qui ta hautes soun*... » M. Planté rappelle l'éducation de ce prince, son caractère, nous montre les fastes de sa cour, rapporte l'histoire du crime qui amena la mort de son fils... Il nous le fait voir à Pau, à Sauveterre, dans les grands rendez-vous de chasse. Il nous le signale enfin comme l'auteur d'un livre fameux : « *Le myroir des déduicts de la chasse* », dans lequel le prince parle de la vie du veneur, de ses fatigues, de ses joies, des rapports des médecius avec les veneurs, des

cas de rage parmi les chiens, des divers genres de chasse, etc., etc,

Passant à Henri II, M. Planté nous apprend comment le droit de chasse fut restreint par les *Fors* et devint un privilège, ce qui donna naissance au braconnage. Après des remontrances présentées en 1555, la liberté fut rendue aux Vallées.

Nous arrivons à Henri IV (III de Navarre). C'etait *lou nouste Henric !* Que d'aimables et intéressants souvenirs le spirituel conférencier ne nous a-t-il pas rappelés sur ce bon roi ! Sa jeunesse au château de Coarraze, ses exploits de chasse aux environs de Nérac, ses aventures..., la rencontre de Fleurette, l'histoire du paysan de Tartas et de la vache dévorée, l'anecdote du meunier Michau, — que sais-je encore ! — Puis l'aurore vermeille... et enfin la couronne de France !

Au XVIIe siècle, ce sont les ordonnances de 1689 qui viennent encore réglementer la chasse. Au XVIIIe siècle, le gibier se multiplie. Un cerf est chassé et tué à Vielleségure. Les loups infestent le Pont-Long, par les temps de neige, et effraient les habitants de Pau. La maîtrise des forêts décide une grande battue, qui met deux ans à s'organiser. Les loups enfin disparurent..., de même la neige, « et, ajoute M. Planté avec un fin sourire, il n'est pas sûr qu'il ait jamais neigé depuis lors à Pau ! »

Le braconnage était devenu général. A Pau, tout le monde braconnait, même les employés chargés de sévir ! M. Planté cite à ce propos des incidents fort piquants qui se passèrent à la Basse-ville et sur le pont du Gave.

Des arrêtés sévères furent publiés; mais il fallut la loi de 1844 pour réglementer comme il convenait l'exercice du droit de chasse.

Nous voici au XIXe siècle. M. Planté nous entretient encore des grandes chasses de nos montagnes; il cite les noms des chasseurs d'ours les plus intrépides : Loustau, Lamazou, etc. Il

mentionne les émouvants récits du comte de Bouillé, retrace les curieux épisodes de chasse dont nos versants pyrénéens ont été le théâtre, fait connaître les grandes parties organisées dans la forêt de Mixe pour la chasse au sanglier et arrive enfin à parler des magnifiques chasses au renard fondées dans notre ville par des membres éminents de notre colonie étrangère. Il fait l'historique du *Fox-hounds* de Pau, rappelle les noms des organisateurs et signale une chasse à courre nouvelle innovée par M. le baron d'Este, la chasse au lièvre, appelée également à un très grand succès.

Le brillant conférencier fait valoir les avantages qu'offrent les exercices de la chasse, non seulement sous le rapport hygiénique, mais encore au point de vue du courage et de l'intrépidité. C'est là une école excellente pour préparer au métier des armes et aux campagnes de guerre qui peuvent surgir.

Cette pensée conduit M. Planté à une péroraison vibrante de patriotisme qui soulève de frénétiques applaudissements.

La conférence toute entière a été très fréquemment applaudie. M. Planté nous a véritablement charmés; et bien que l'entretien eût duré près d'une heure et demie, on aurait voulu l'écouter encore.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 18 *mai* 1893.

Présidence de M. Alexandre Sorel.

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et annonce la mort de deux membres correspondants de la Société, M. René du Mesnil, comte de Maricourt, à Senlis, et M. le chanoine Eugène Sauvage, intendant de la primatiale de Rouen.

Il dépose ensuite sur le bureau les publications offertes à la Société et signale dans un volume des Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai une étude sur une salle analogue à la salle basse de l'Hôtel-Dieu de Compiègne, dont il a été question à la dernière séance.

La Société admet, en qualité de Membres titulaires :

M. D. Foubert, négociant en vins, à Compiègne, présenté par MM. de Marsy et Sorel;

M. L. Laze, chimiste, 5, rue d'Amiens, à Compiègne, présenté par MM. A. de Roucy et Sorel;

M. Edgar Mareuse, officier de l'Instruction publique, secrétaire de la Commission des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann, à Paris, présenté par MM. Sorel et de Marsy;

Et M. l'abbé Martin, curé de Remy, présenté par MM. l'abbé Morel et Méresse.

M. de Marsy présente un compte rendu de

l'excursion faite le 4 mai par la Société historique à Boran, Chambly, Beaumont, l'abbaye du Val, l'Isle-Adam et Champagne.

La Société s'occupe ensuite du programme des fêtes du 8 et du 9 juin, par lesquelles elle doit célébrer ses noces d'argent.

La liste des lectures qui auront lieu aux séances est arrêtée et comprendra :

Allocution de M. A. Sorel, président.

Notice sur les travaux de la Société historique depuis sa fondation, par M. de Marsy.

Historique des fouilles faites dans la forêt de Compiègne, depuis 1860, par M. A. de Roucy.

De l'utilité des recherches sur l'histoire locale, par M. Seré-Depoin.

La rue Salle-l'Abbé, à Compiègne, au xve siècle, par M. C. Méresse.

La Société règle ensuite l'itinéraire de l'excursion du vendredi à Champlieu et Pierrefonds et décide que les dames faisant partie de la famille des membres de la Société seront invitées à prendre part à cette excursion.

M. le Secrétaire annonce qu'un certain nombre de réponses aux invitations adressées par la Société aux Sociétés avec lesquelles elle est en relation de correspondance, lui sont déjà parvenues; et que la Société des Antiquaires de Picardie a délégué M. Roux; la Société académique de Saint-Quentin, M. Pierre Bénard, son président; la Société académique de Laon, M. Souchon; la Société historique de Pontoise et du Vexin, M. Seré-Depoin, son président; la Société archéologique de Château-Thierry, M. Moulin; la Société académique de Chauny, M. Dapremont, son vice-président; la Société archéologique de Rambouillet, MM. le comte A. de Dion, son président, et Lèques; l'Académie d'archéologie de Belgique M. Fernand Donnet; la Société Royale des Architectes portugais, M. Paul Sédille, etc., etc., et que la Société de Géographie de Paris lui a confié la mission de la représenter.

Un certain nombre de membres correspondants ont également manifesté leur intention de venir à cette réunion.

M. le baron de Bonnault termine sa lecture sur Antoine Erlaut, évêque de Châlons-sur-Saône, et confesseur de Catherine de Médicis.

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. de Marcillac une demande de renseignements sur les documents à consulter pour l'histoire de l'abbaye de Royallieu et ajoute qu'il veut bien se charger d'y répondre.

La suite de la lecture de M. A. Bazin, sur Hersan, est remise à la prochaine séance. M. Z. Rendu promet de donner aussi à cette séance, des renseignements complémentaires, sur l'Hôtel-Dieu de Compiègne et sur le sort qui paraît réservé à ces constructions.

Le Secrétaire, MARSY.

LE XXV° ANNIVERSAIRE

de la Société historique de Compiègne

Les réunions organisées par la Société historique de Compiègne pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation ont eu lieu les jeudi 8 et vendredi 9 juin, conformément au programme que nous avons publié.

Dès le matin, les délégués des Sociétés et les membres correspondants arrivaient par les divers trains et étaient reçus par les membres du bureau qui s'étaient constitués leurs hôtes.

A une heure, tous se rendaient à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle du Conseil municipal, dont les murs avaient été décorés à l'aide de nombreux dessins archéologiques sur le pays. Dans le panneau central était placée une grande carte de la forêt de Compiègne, prêtée par l'Administration forestière et sur laquelle avaient été indiqués les emplacements gallo-romains, ainsi que les anciennes voies. Tout autour se trouvaient de nombreuses feuilles, épaves des albums archéologiques de Saint-Germain, dessinées par M. V. Cauchemé et reproduisant un certain nombre d'objets trouvés dans les fouilles exécutées sous la direc-

tion de M. de Roucy. Derrière le fauteuil du président était placé l'original de la Charte de commune de 1153 ; le reste de la salle était couvert de gravures et de desssins représentant les monuments anciens de Compiègne et de ses environs.

Un certain nombre de dames avaient pris place dans l'hémicycle et derrière elles étaient les membres de la Société et les invités qui avaient bien voulu répondre à l'appel du bureau.

M. Alexandre Sorel, président de la Société prenait place au fauteuil de la présidence ayant à sa droite M. Fernand Donnet, délégué de l'Académie d'Archéologie de Belgique, à sa gauche M. Janvier, ancien président de la Société des Antiquaires de Picardie. M. Daras, adjoint au maire représentait l'Administration municipale. Parmi les personnes qui ont pris place sur l'estrade avec les membres du bureau, nous signalerons MM. Séré-Depoin, président de la Société historique de Pontoise et du Vexin, Charvet, vice-président de la Société académique de l'Oise, P. Bénard, président de la Société académique de Saint-Quentin, Dapremont, vice-président de la Société académique de Chauny, L. Moulin, secrétaire de la Société archéologique de Château-Thierry, Michaux, secrétaire de la Société archéologique de Soissons, Janin Vayson et Henry Macqueron, délégués de la Société d'émulation d'Abbeville, Lèques, de la Société archéologique de Rambouillet, le baron de Bonnault. de la Société française d'Archéologie, Paul Saintenoy, secrétaire général

de la Société d'Archéologie de Bruxelles et Waldemar Schmidt, professeur à l'Université de Copenhague, etc.

La séance ayant été ouverte par M. le président, M. le secrétaire a annoncé que M. le Ministre de l'Instruction publique avait délégué M. le comte de Lasteyrie, membre de l'Institut, pour le représenter, mais que le savant professeur, retenu par son cours à l'Ecole des Chartes, ne pourrait arriver qu'au milieu de la journée. Il a donné ensuite lecture de la liste des Sociétés savantes qui, dans l'impossibilité de se faire représenter au Congrès, avaient adressé au président leurs vœux à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la Société. Parmi ces sociétés nous signalerons en première ligne, le Comité archéologique de Senlis, dont les membres sont retenus par la séance consacrée à leurs élections triennales, la Smith soniau Institution de Washington, la Société historique d'Aix-la-Chapelle, la Société royale des Architectes de Lisbonne, la Société historique de Tournai, la Société archéologique de Namur, dont le président M. Bequet a été empêché au dernier moment de venir à Compiègne, la Société académique de Laon, la Commission des Antiquités de Seine-et-Oise, la Société des sciences morales de Versailles, la Société archéologique du Midi à Toulouse, la Société de *la Diana*, à Montbrison, l'Académie de Reims, la Société archéologique de Sens, la Société historique de l'Orléanais, etc.

Il a présenté ensuite les lettres de re-

grets de MM. le Préfet de l'Oise et le Sous-Préfet de Compiègne, de M. le Sénateur-Maire de Compiègne, de S. G. Monseigneur Lecot, membre honoraire et de S. G. Monseigneur l'Evêque de Beauvais, ainsi que celles d'un certain nombre de membres correspondants.

Puis M. le président a pris la parole en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

Quand un ménage compte vingt-cinq années d'existence, il célèbre d'ordinaire ce qu'on est convenu d'appeler ses *noces d'argent*, et alors parents et amis viennent le complimenter en lui souhaitant de pouvoir doubler encore cette étape matrimoniale.

C'est à pareille fête que la Société historique de Compiègne vous a conviés aujourd'hui, et mes premières paroles doivent consister à vous remercier tous en son nom, les dames en première ligne, de l'empressement que vous avez mis à répondre à son appel et à souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres qui sont venus se joindre à nous.

Je remercie spécialement Monsieur le Ministre de l'Instruction publique qui a bien voulu faire représenter son département par M. Robert de Lasteyrie, membre de l'Institut, secrétaire de la Section d'Archéologie du Comité des Travaux historiques.

En confiant cette mission au savant professeur d'archéologie de l'Ecole des Chartes, M. le Ministre nous donne une preuve nouvelle de l'intérêt qu'il porte à l'œuvre des Sociétés savantes, que dans un langage des plus élévés, il qualifiait dernièrement à la Sorbonne, d'œuvre féconde et diverse née

dans le travail et grandie dans la liberté, œuvre dont il définissait le véritable caractère, quand s'adressant aux délégués des mêmes Sociétés, il disait :

« Vous donnez à l'activité intellectuelle du pays la spontanéité et l'harmonie qui sont les conditions essentielles du progrès. Vous entretenez, dans la France entière, des foyers dont la chaleur se répand partout, mais dont les rayons ne laissent jamais de converger au centre. Vos moyens sont multiples ; votre but est commun et cette science dont vous professez le culte, la science moderne, scrupuleuse et persévérante dans l'analyse, prudente et réfléchie dans la synthèse, vous n'avez tous d'autre ambition que de la mettre, toujours plus riche et mieux outillée, au service de la Patrie. »

Je remercie également les Sociétés françaises qui nous ont envoyé leurs principaux membres, aussi bien que celles qui, ne le pouvant faire, nous en ont exprimé le regret dans des termes les plus flatteurs pour nous.

Je remercie enfin les Sociétés étrangères dont les représentants n'ont pas hésité à franchir de grandes distances pour venir à nous. Elles nous fournissent ainsi l'occasion de leur témoigner publiquement en France toute notre reconnaissance pour la si gracieuse façon dont elles nous reçoivent toutes les fois que nous allons prendre part à leurs travaux. Moins fortunés qu'elles, nous ne pouvons les faire assister à des fêtes somptueuses comme celle à laquelle nous avons pris part en 1889 à Bruges et celle du *Landjuwel* célébrée l'an dernier à Anvers ; mais à défaut de ces grandes manifestations que les administrations et les populations entières de la Belgique sont fières d'organiser, nous pouvons assurer les délégués de ces mêmes Sociétés qu'ils trouveront ici un accueil des plus sympathiques, qui leur prouvera que nos

cœurs battent à l'unisson des leurs et que leur présence en cette enceinte aura pour effet, à nos yeux, de resserrer davantage encore les liens de confraternité qui nous unissent.

Aussi bien, Messieurs, nous ne pouvions inaugurer d'une façon plus heureuse une nouvelle période d'études et de travaux. Tout à l'heure, vous entendrez notre dévoué secrétaire vous retracer, comme il sait si bien le faire, ce que la Société historique de Compiègne a produit depuis un quart de siècle, et, si nous allons du connu à l'inconnu, il vous sera facile d'apprécier ce qu'il lui reste encore à accomplir. Nul terrain, il est vrai, ne se prêtait mieux aux investigations de toute nature que celui de notre arrondissement. On ne peut y faire un pas sans rencontrer les traces d'un passé dont l'intérêt grandit au fur et à mesure qu'il se révèle.

A l'intérieur de la Cité, ce sont des monuments ou de vieilles constructions tels que l'Hôtel de Ville, ce chef-d'œuvre d'architecture du moyen âge, et l'Hôtel-Dieu dont malheureusement pour l'archéologie, les jours sont comptés. Tous deux reportent notre pensée à plusieurs siècles en arrière et font revivre à nos yeux les grandes figures de Charles le Chauve, de Saint Louis, de Louis XII et de tant d'autres personnages illustres qui ont fait de Compiègne le *Séjour royal* qu'a décrit Charpentier en 1647 et que nous venons de faire réimprimer.

Ici des restes de remparts témoignent des nombreux sièges que nos vaillants ancêtres ont soutenus pendant la néfaste guerre de Cent ans, et nous rappellent la prise de l'héroïque et sainte fille dont nous ne saurions jamais trop vénérer la mémoire, car elle n'a pas hésité à sacrifier sa vie pour la défense de ceux qu'elle appelait avec tant d'enthousiasme ses *Bons Amys de Compiègne*.

Là, c'est l'ancienne église des Minimes

devenue Gymnase municipal, l'un des plus beaux qui existent en province ; puis, la *Grosse tour* toute démantelée, qu'une impardonnable erreur continue à désigner sous le nom de *Tour de Jeanne d'Arc*, et tout près de là, ce qui reste du cloître de la si puissante Abbaye de Saint-Corneille, dont le précieux cartulaire manuscrit va être bientôt publié, grâce au travail de bénédictin que s'est imposé notre collègue, M. l'abbé Morel, qui a reçu tout récemment, en présence des savants de la France, une distinction des mieux méritées, à laquelle nous avons été heureux d'applaudir et dont l'éclat rejaillit sur notre Société tout entière.

Et maintenant, si nous franchissons les murs de la Ville, si nous pénétrons sous les ombrages de notre belle forêt, tout nous indique que, malgré les fouilles aussi laborieuses qu'intelligentes dirigées par notre ancien président, M. de Roucy, fouilles dont il va nous faire l'historique, l'occupation Gallo-Romaine tient encore en réserve de nombreuses révélations, sans compter les intéressantes études dont peuvent être aussi l'objet les anciens monastères de Saint-Pierre-en-Chastre, de Saint-Jean, de Sainte-Périnne et de Royallieu.

Plus loin, au fond de ce magnifique tableau se dresse, comme l'ombre gigantesque de la puissance féodale, le donjon séculaire de Pierrefonds, faisant face au Mont-Berny, qui fut le siège d'une ville des Gaules ;

Plus loin encore, apparaissent le Temple, le Théâtre et l'Hypocauste de Champlieu, dont le sol, pour être, en dehors de notre arrondissement, ne s'en rattache pas moins à nous, par cette double considération qu'il appartenait à une famille Compiégnoise des plus en renom, et que c'est cette dernière qui a été l'instigatrice des merveilleuses découvertes dont il a été l'objet.

Dans de semblables conditions, la formation d'une Société historique s'imposait. Compiègne d'ailleurs ne pouvait rester en arrière, quand Beauvais, Senlis, Noyon, Laon et Soissons lui avaient donné l'exemple, sans parler d'Amiens, dont la Société des Antiquaires de la Picardie prime toutes les autres.

C'est en août 1868 que la Société historique de Compiègne tint sa première séance, sous la présidence de l'honorable M. du Lac, à qui revenait l'honneur d'occuper ce fauteuil encore aujourd'hui, si, par un excès de modestie que nous n'avons pu vaincre, il ne l'avait décliné.

Accessible à tous, sans distinction de position sociale, ni d'opinion, la Société a pris pour unique programme les recherches sur l'histoire, les arts et l'antiquité, embrassant plus spécialement tout ce qui se rapporte à la ville de Compiègne et à ses environs.

Ce programme, comme vous le verrez bientôt, elle l'a suivi fidèlement, ayant soin d'écarter tout sujet de nature à passionner les esprits. Aucune discussion irritante se rattachant soit à la politique, soit à la religion, n'est venue troubler l'harmonie qui règne parmi nous, et quiconque a écrit pour notre Société, a pu s'écrier, comme Crébillon :

« *Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume.* »

La plus grande cordialité en est résultée, et, quand, à certains jours, nous nous sommes livrés, au dehors, à de curieuses excursions archéologiques, chacun de nous s'est empressé de mettre au profit de ses compagnons de route, sa science, son esprit et surtout sa bonne humeur.

C'est ainsi que la Société historique de Compiègne a vécu depuis vingt-cinq ans; c'est ainsi que grâce à l'iniative et aux

rolations multiples de notre infatigable et savant secrétaire, elle a pu contracter avec un grand nombre de Correspondants et de Sociétés françaises ou étrangères, des alliances dont elle tire autant d'honneur que de profit. C'est ainsi Messieurs, qu'elle grandira encore soue l'influence protectrice des nouvelles adhésions si flatteuses pour elle dont elle vient de bénéficier, et je suis convaincu qu'avec de pareils éléments, les générations à venir, quand elles se seront bien pénétrées de l'esprit qui a toujours régné parmi nous, et des services de toute nature que la Société peut rendre non seulement à notre région, mais encore à l'histoire toute entière, viendront à leur tour, se ranger sous sa bannière et ferout de généreux efforts pour la maintenir au rang qu'elle occupe aujourd'hui parmi les autres Sociétés savantes. C'est là mon vœu le plus cher.

Aprés cette allocution qui a été couverte d'applaudissements, M. Fernand Donnet, délégué de l'Académie d'archéologie de Belgique, a en termes heureusement choisis, répondu à M. le Président, en se faisant l'interprète des seutiments des représentants des Sociétés étrangères, et a remercié la Société historique de les avoir conviés à cette réunion.

M. de Marsy, secrétaire, a donné ensuite lecture d'un rapport sur les travaux de la Société depuis sa fondation.

M. le Président de Roucy a présenté un coup-d'œil historique sur les fouilles opérées par lui, dans la forêt de Compiègne, pendant douze ans et, indiquant sur la carte, les emplacements qui avaient été l'objet de ses investigations au nombre de

plus de quatre-vingt, il a signalé les principaux, Champlieu, le Mont-Chyprès, la Carrière du Roi et enfin le Mont-Berny ou la ville des Gaules.

Avec cette précision qui lui est spéciale, il a, sans entrer dans les détails que ne pouvaient permettre les limites de sa communication, montré la succession des fouilles, indiqué les moyens qu'il avait employés pour rechercher les endroits qui lui paraissaient offrir des vestiges anciens et fait ressortir toute l'importance qu'offraient ces fouilles, malheureusement interrompues et dont le produit enrichit aujourd'hui le musée de Saint-Germain. En terminant, M. de Roucy a promis à M. le Président de développer la rédaction de cette communication afin de la donner à la Société historique.

Puis avec cette chaleur communicative qui lui est propre, M. Séré-Depoin s'est attaché à montrer dans une causerie familière quelle pouvait être l'importance des recherches d'histoire locale, soit au point de vue de l'administration actuelle, soit dans l'intérêt des familles. Il a, par de nombreux exemples, empruntés à des discours ministériels, montré que depuis plus d'un demi-siècle, les chefs successifs de ce département n'avaient cessé de donner des preuves de leur sollicitude aux sociétés des départements.

M. Méresse a clos la séance, en donnant sous le titre de la rue Salle-l'Abbé, un curieux aperçu de la vie commerciale à Compiègne au xve siècle. La rue Salle-l'Abbé n'est autre que celle des Bonnetiers.

Elle était alors l'un des points les plus animés de la ville. Aussi M. Méresse, non seulement en dénombre les maisons, mais en dessine les habitants, énumère les produits qui garnissaient leurs échoppes depuis les toiles de Compiègne et les perles destinées à orner les châtelaines, jusqu'aux fruits et aux légumes que les campagnards y apportaient le matin.

M. le Secrétaire annonce qu'il a cru devoir faire frapper, pour cette circonstance, un jeton en bronze aux armes de Compiègne et dont il prie les membres et les délégués de vouloir bien accepter un exemplaire.

Au sortir de la séance les membres se rendent en groupe visiter le Musée Vivenel et l'Hôtel de Ville sous la conduite de M. de Marsy et tous nos hôtes ne tarissent pas sur l'importance et la variété de ces galeries, qui menacent d'envahir prochainement tout l'Hôtel de Ville.

De l'Hôtel de Ville, nous nous rendons au château, dont le régisseur M. Charles Garand fait les honneurs avec une grâce charmante, commentant chaque salon, chaque objet même, par une remarque spirituelle ou une fine anecdote.

Les églises de Saint-Jacques et de Saint-Antoine ont été les dernières étapes de cette promenade qui s'est prolongée jusqu'à près de six heures. Chacun est alors allé réparer les désordres de sa toilette pour se rendre au banquet.

Pendant ce temps MM. Sorel et de Marsy allaient chercher M. de Lasteyrie et lui faisaient voir la chapelle et la salle capi-

tulaire de l'Hôtel-Dieu, ainsi que la salle souterraine et lui signalaient les dangers dont étaient prochainement menacés les restes importants d'un de nos édifices hospitaliers les plus considérables.

A sept heures, plus de cinquante convives étaient réunis à l'hôtel de Flandre, dans la grande galerie construite sur les dessins de notre confrère M. Henri Bernard et qui semble, avant tout, destinée à ces solennités. Le menu, transcrit au dos d'un délicat dessin représentant l'Hôtel de Ville entouré de motifs décoratifs appropriés, et sortant des presses de M. G. Bourson, montrait toutes les ressources culinaires du maître-queux de M. Léger.

Une franche et cordiale gaîté n'a cessé de régner pendant ce repas et on a vu arriver trop vite l'heure des toasts.

Le premier a été porté en ces termes par M. le président Sorel :

Une vieille coutume, que je me garderai bien de critiquer, veut qu'aucune réunion du genre de la nôtre ne puisse se terminer sans quelques toasts.

Je suis sûr d'être l'interprète de vos sentiments en adressant le premier de ces toasts à M. le comte Robert de Lasteyrie que M. le Ministre de l'Instruction publique a bien voulu charger de le représenter auprès de nous.

Aucun choix ne pouvait être plus flatteur pour la *Société historique*.

Héritier d'un nom particulièrement cher à l'Archéologie, M. de Lasteyrie a suivi noblement les traditions de sa famille.

— Membre de l'Institut, il prend une part

active aux remarquables travaux de l'Académie des inscriptions et belles lettres ;

— Professeur à l'Ecole des Chartres, il sait imprimer à ses auditeurs le goût de l'archéologie et prépare ainsi les savants de l'avenir.

— Membre du Comité des travaux historiques, il participe d'une façon spéciale à tout ce qui concerne les Sociétés savantes.

— Ecrivain distingué, il a attaché son nom à plusieurs publications des plus intéressantes telles que l'*Album archéologique des Musées de provinces* et le *Cartulaire général de Paris;* mais il en est une sur laquelle je dois appeler de préférence l'attention, car elle nous concerne plus particulièrement; c'est la *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes*, que M. de Lasteyrie a rédigée en collaboration avec M. Eugène Lefèvre Pontatis, l'auteur de la remarquable monographie de l'église Saint-Maclou, de Pontoise, éditée par la laborieuse *Société historique du Vexin*, dont je suis heureux de saluer encore à cette table, l'infatigable président, M. Seré-Depoin.

M. de Lasteyrie est placé mieux que personne pour apprécier le rôle des Sociétés savantes; il sait que chacune d'elles apporte tous les ans un certain nombre de petites pierres dont l'ensemble formera ce que je puis appeler la grande Mosaïque de la science et de l'histoire; il sait que grâce à elles les légendes qui obscurcissaient l'esprit disparaîtront pour faire place à la vérité telle qu'elle doit être.

Semblable au collectionneur qui groupe avec soin tous les objets qu'il a pu découvrir, M. de Lasteyrie a recueilli ces modestes pierres; il les a classées, numérotées, annotées, et de cet assemblage, est née la précieuse bibliographie qui devient pour nous le fil conducteur à l'aide duquel nous pouvons nous mettre, au moins par l'esprit, en communi-

cation avec toutes les autres sociétés, et à profiter de leurs travaux si variés, pour accomplir l'œuvre commune que M. le Ministre de l'Instruction publique qualifiait si justement d'œuvre patriotique.

Aussi le toast que je porte en l'honneur de M. de Lasteyrie rejaillit-il naturellement sur toutes les Sociétés savantes dont il est le généreux protecteur.

Je bois à M. le comte Robert de Lasteyrie.

M. de Lasteyrie a répondu au toast de M. le président, en s'excusant d'abord de n'être arrivé que tardivement à cette réunion et en exprimant le regret qu'il avait éprouvé de n'avoir pu assister à la séance tenu dans la journée.

« Aucune mission, dit-il,n'est plus agréable à remplir pour moi, que celle que veut bien me donner M. le Ministre, en me chargeant de représenter son département dans les réunions des Sociétés savantes de province, dans lesquelles il m'est donné de constater chaque fois les résultats importants de ces travaux que vous poursuivez sans bruit, sans ostentation et dans le seul but de servir les intérêts historiques de notre France, de poursuivre la conservation des édifices qui couvrent notre sol, ce sol qui chez vous est si riche en restes de toutes les époques. Le département de l'Oise est un de ceux où les Sociétés savantes sont les plus nombreuses et où leurs travaux sont les plus intéressants et les plus sérieux. Le Comité des Travaux historiques est heureux de constater ce mouvement et vous pouvez être assurés de l'appui qu'il vous donnera toujours. Le

gouvernement n'entend nullement diriger ce mouvement, — mais, par ses subventions, il se fait un devoir d'en encourager le développement. »

M. de Marsy rappelant qu'à la suite d'une grande bataille, les chefs d'armée se réunissent, dans un moulin ou dans une auberge, pour constater les résultats obtenus, régler le plan de campagne des journées suivantes et distribuer aux troupes alliées qui ont combattu sous le même drapeau, les récompenses qu'elles ont mérité, dit que le bureau de la Société historique de Compiègne a cru devoir suivre cet exemple. Où s'est-il réuni, est-ce sur le vieux pont ou au pied de la statue de Jeanne d'Arc, peu importe, mais il est chargé par le bureau de remercier tous les savants distingués dont la présence a rehaussé la solennité de ce jour et de leur témoigner sa reconnaissance en leur demandant de s'adonner plus complètement aux travaux de la Société historique de Compiègne.

Nous prierons, dit-il, M. de Lasteyrie qui a bien voulu remplir la mission de représenter M. le Ministre de l'Instruction publique d'accepter le diplôme de membre honoraire de la Société historique et nous demanderons aux délégués des Sociétés Savantes de France et de l'Etranger qui ont assisté à notre dernière séance générale de nous autoriser à inscrire leurs noms sur la liste de nos membres correspondants.

« Qu'ils me permettent de les réunir dans le toast que je porte, aux nouveaux

membres de la Société historique de Compiègne. »

M. Paul Saintenoy adresse au nom des délégués étrangers ses remerciements au bureau de la Société historique et à la Société tout entière.

D'autres toasts sont ensuite portés par MM. Sorel, du Lac, Siré-Depoin et de Roucy.

Au nom des membres du Comité d'organisation du Congrès archéologique d'Abbeville, M. Janin Vayson, invite tous les membres présents au banquet à assister à cette réunion, la soixantième session de la Société française d'Archéologie, qui se tiendra le 27 juin, sous la présidence de M. de Marsy.

La soirée est terminée par la lecture de trois pièces de vers de MM. Séré-Depoin, Albert de Roucy et Ch. Garand.

Dans cette dernière, l'auteur a su faire revivre sous une délicate forme poétique une légende fantaisiste du moyen âge, un de ces *gabs* comme aimaient à en conter après boire les princes qui prenaient part aux croisades et émerveillaient du récit de leurs prouesses les dignitaires de la Cour des Empereurs de Constantinople. Nous voudrions en donner l'analyse, mais ce serait inutilement en déflorer le sujet' sans reproduire le charme des détails qui donnent surtout de la valeur à ce récit.

A huit heures du matin le vendredi 9, tout le monde était exact sur la place de l'Hôtel-de-Ville et les membres de la Société ainsi que les invités prenaient place

dans cinq voitures traînées par de vigoureux chevaux des écuries de Bennezon. Nous allions suivre des routes romaines, marcher sur les traces des Mérovingiens et même refaire une partie des voyages des grands Seigneurs du moyen-âge, dont M. J.-M. Richard et M. Ernest Petit nous ont donné des spécimens dans leurs publications sur les comtes d'Artois et les ducs de Bourgogne, mais nous ne pouvions nous contenter ni des chars romains, ni des lourds chariots mérovingiens dans lesquels, au bout de trois mois de cahots consécutifs, quelque princesse wisigothe traversait la France pour venir rejoindre à Soissons un royal époux qu'elle ne connaissait pas; ni même de ces litières assurément plus rapides, dans lesquelles la comtesse Mahaut venait en trois jours d'Arras à Paris.

Des dames et de gracieuses jeunes filles avaient bien voulu prendre place dans nos voitures, notre honneur était engagé et bien que partis un peu en retard, nous arrivions en temps voulu à la limite de la forêt et descendions devant l'enceinte du théâtre de Champlieu où nous attendait le nouveau gardien avec sa casquette galonnée.

M. de Roucy consentit à être notre guide et à nous faire parcourir successivement les diverses parties mises au jour de cette ville romaine, l'une des plus importantes de notre région. Nous ne referons pas l'histoire de la découverte de Champlieu, et ne rappellerons pas les discussions auxquelles donna lieu la mise au jour de

son théâtre qui offre la plus grande analogie avec celui de Lillebonne. L'acoustique en est du reste excellente, et deux de nos confrères nous en ont fourni la preuve, en nous récitant des fragments de leurs œuvres. L'un d'eux, M. Léon Duvauchel a fait plus, il a émis l'idée de donner sur le théâtre de Champlieu des représentations de pièces imitées de l'antique, comme cela a eu lieu fréquemment à Orange et à Nimes et dans diverses villes d'Italie. Nous ne pouvons qu'applaudir au projet de M. Duvauchel, qui nous a promis du reste d'écrire un prologue pour cette représentation d'œuvres de Plaute ou de Térence, voire d'Aristophane, et plutôt encore de celles de nos poètes contemporains comme Ponsard.

On visite le théâtre, l'hypocauste, le temple, dont nos compagnons ne se lassent pas d'admirer la variété de décoration dans les colonnes, en même temps qu'ils s'étonnent de nous voir laisser ainsi exposées aux injures du temps des œuvres de sculpture romaine que nous envieraient bien des musées de capitales du Nord. Nous n'osons reconnaître qu'ils ont raison et pour couvrir ce que l'on pourrait appeler notre négligence, nous n'hésitons pas à leur dire que des sculptures semblables ne sont pas rares dans notre pays. C'est vrai, mais ce n'est pas une raison pour ne pas sauvegarder celles-ci.

— Le temps passe ; des routes barrées pour l'exploitation des bois nous obligent à faire des détours et nous avons à peine le temps de visiter la belle église de Saint-

Jean-aux-Bois et la salle capitulaire qui y touche et qui est maintenant complètement restaurée. Il reste encore à consolider la porte d'entrée qui donne un si pittoresque caractère à l'entrée de Saint-Jean.

Dans un article qu'il a publié à la suite de notre visite, un de nos confrères, dont nous avons déjà cité le nom dans ce récit, annonce que la Commission des monuments historiques est prête à réparer la porte de l'abbaye et qu'il ne faut qu'un effort, presque qu'une demande du Conseil municipal. Que le Conseil municipal de Saint-Jean se décide, et il aura rendu un vrai service aux archéologues et même aux touristes. La Société historique lui en sera reconnaissante ; disons plus, elle sera heureuse de lui prêter son appui dans cette circonstance, comme dans toute autre.

Allons, en voiture, crie notre ami, M. Raymond Chevalier, en répétant les appels d'un cor qui n'offre qu'une ressemblance éloignée avec celui de Roland et, sans pouvoir répondre à l'aimable invitation de M. Duvauchel de nous arrêter à La Moussière pour voir les cloitres qui sont dans sa propriété, nous marchons à grands pas dans la direction de Pierrefonds. Nos chevaux sentent comme nous que l'heure du repos approche et bientôt notre cortège, émerveillé à la vue du château qui, au dernier tournant de la route seulement, montre ses imposants profils, s'arrête dans la cour de l'*Hôtel des Ruines*.

Servi en gras et en maigre, le déjeuner

fait honneur à la vieille réputation de Connétable, un des plus vieux noms de Pierrefonds. Disons aussi qu'il a été servi rapidement, chose toujours difficile à obtenir quand on est aussi nombreux.

« Notre repas est tout simple, dit M. le président Sorel, le jour des discours est passé, aussi je ne porterai qu'un seul toast, *aux Dames*.

Mais notre président a compté sans son hôte ou plutôt à oublié que nous avons réservé dans notre ordre du jour, pour être lue à la fin du déjeuner, une pièce de vers en vieux français, adressée par notre confrère le Révérend W.-H. Langhorne, et qu'il avait confiée à M. Francis de Roucy, sentant que la voix d'un poëte seule pouvait répéter les paroles d'un autre poëte.

La place nous manque pour donner aujourd'hui en entier la pièce du Révérend W.-H. Langhorne il nous pardonnera de n'en citer que quelques strophes :

A l'honorable Société historique de Compiègne, hommage et reconnaissance à l'occasion de ses joyeuses noces d'argent.

Long vive la digne Société,
Historique en prospérité !
Qu'elle célèbre avec piété
Son jubilé moult mérité.
Se confortant de l'œuvre léal
Des vingt cinq ans de service féal
Quelle rendit à l'humanité
Avec allégresse et urbanité.

. . . .

Les ruines cachées sous lierre
Les statues taillées en pierre,
Les peintures, ornemens jadis,
D'hostels de ville, donjons, églises,

Les merveilleuses tapisseries
Les dentelles et les friperies,
Enrichies de pierreries
Les treillies et les soieries,
Les sculptures et les boiseries,
Ouvrages de fine menuiserie,
Les clochers et les sonneries,
Les vitraux teints par féeries,
Recouverts soubs ses bons auspices,
Restaurés par ses sages avis,
Proclament une riche récolte d'offices
. . . .
Et vive donc toute Société
Archéologique, voire historique,
Qui enseigne avec sobriété,
A la manière dite pédagogique,
Les mémorables vérités
Descendues de l'antiquité
Pour advantage de postérité !
. . . .
Et vive surtout et vive encore
La digne société Compiégnoise
Qui fouille partout, quête, explore,
Es belles campagnes de l'Oise.
. . . .
Et lorsque la saison reviendra
Que tout joyeusement elle tiendra
Ses heureuses noces d'or
Qu'elle se pieusement souviendra
De célébrer alors
Tous ceux qui l'ont devancés.

M. le professeur Waldemar Schmidt, M. Paul Saintenoy et M. Seré-Depoin prennent ensuite la parole, En réponse à un toast que lui adresse M. Seré-Depoin, M. de Marsy demande à associer MM. le baron de Seroux et Raymond Chevallier qui ont été les organisateurs de ces deux journées, et qui doivent être à l'honneur après avoir été à la peine.

Mais on monte enfin au château, visité de fond en comble, des cuisines à la loge du guetteur et après avoir examiné avec toute

l'attention qu'elle mérite l'œuvre grandiose de restauration tentée par Viollet-le-Duc et donné un coup-d'œil à l'église de Pierrefonds et aux œuvres d'art qu'elle renferme, les excursionnistes reprennent leur course pour aller au Mont-Berny, l'une des douze cités du Soisonnais, longtemps fouillée par M. de Roucy et qui lui a fourni un grand nombre d'objets intéresants. Comme nous l'avons dit précédemment, M. Molleveaux, inspecteur des forêts, a bien voulu autoriser à déblayer quelques unes des subtructions mises au jour il y a vingt-cinq ans, et, aujourd'hui, presque complètement recouvertes par l'humus et les plantes. M. de Roucy, d'un côté, M. V. Cauchemé, de l'autre, s'empressent à l'envi de montrer à l'un la voie romaine ou la la citerne, à l'autre, le temple ou les bains et ces curieuses habitations qui couvrent plusieurs hectares de superficie.

Le Mont-Berny est notre dernière étape et nous rentrons à Compiègne, où nous nous séparons de ceux qui ont été nos hôtes et qui sont devenus nos confrères, je dirais volontiers nos amis.

Aussi n'est-ce pas à nos noces d'or que nous leur donnerons rendez-vous, mais à une de nos grandes excursions, comme celle par exemple à laquelle M. le président Sorel conviait à Charleroi, il y a cinq ans, les membres du Congrès archéologique de Belgique.

Comte de Marsy.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Rapport sur les travaux de la Société historique de Compiègne, depuis sa fondation par M. le comte de Marsy :

Mesdames, Messieurs,

Il y a eu vingt-cinq ans le 8 février, M. Floquet, alors maire de Compiègne, réunissait dans son cabinet quelques personnes amies, comme lui, des vieux souvenirs du pays afin d'entendre la communication que désirait leur faire M. Peigné-Delacourt, l'un des archéologues les plus zélés de la contrée, aussi connu par ses écrits que par ses actes ; — nous n'avons pas besoin de rappeler que, par une acquisition hardie, il a su conserver à notre pays les ruines d'Ourscamp et que son initiative a provoqué le dégagement du théâtre de Champlieu.

Nous étions une demi-douzaine, je crois, M. Aubrelicque, mort depuis, sénateur et maire de Compiègne, M. Jules du Lac, M. Alphonse Leveaux, adjoint, que nous comptions il y a peu de mois encore parmi nous, Emmanuel Woillez, auteur de nombreux travaux archéologiques sur la Picardie et le rédacteur de ce rapport.

L'objet de cette réunion était de voir si nous ne pourrions pas tirer du sommeil, dans lequel

Je ne sais quel enchanteur malin l'avait plongé, un grand garçon qui s'était endormi depuis vingt-cinq ans après avoir donné les plus belles espérances à son berceau, le Comité archéologique fondé en 1840 par quelques membres de la Société des Antiquaires de Picardie et qui, sous la présidence de M. de Cayrol, le biographe de Gresset et du père Daire, l'un des érudits les plus distingués de notre ville, avait laissé d'excellents souvenirs bien effacés déjà.

Le moment semblait bien choisi. La forêt était devenue, sous l'inspiration de l'empereur Napoléon III, le champ de fouilles dirigées par notre collègue M. Albert de Roucy. Pierrefonds [illegible] Viollet-le-Duc [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Messieurs, qui ont bien voulu dès le premier jour, nous accorder leur concours, nous adresser leurs publications et nous convier à ces échanges d'idées si profitables pour tous, qui trouvent aujourd'hui de fréquentes occasions de se manifester dans nos Congrès français et étrangers, dans nos assemblées générales et dans ces excursions que nous faisons souvent de concert avec nos voisins de l'Oise, de la Somme, de l'Aisne et de Seine-et-Oise.

Les génies protecteurs ce sont nos membres honoraires et correspondants, à l'érudition et au dévouement desquels nous n'avons jamais fait appel en vain.

La statistique est une belle science, surtout parce qu'elle permet de tirer des chiffres tout ce qu'on veut, mais nous n'en abuserons pas. Rappelons seulement que nous étions quarante-cinq membres fondateurs et que nous sommes aujourd'hui près de cent-cinquante, c'est-à-dire plus de trois fois plus et que nos listes de membres honoraires et correspondants n'ont cessé de s'accroître.

Mais, hélas, la mort est venue créer de nombreux vides dans nos rangs; l'éloignement de Compiègne a fait disparaître aussi de nos listes les noms d'un certain nombre de nos premiers adhérents.

En ce jour, nous donnerons un souvenir de regrets aux premiers et nous enverrons aux seconds, malgré la distance qui nous sépare, un souhait confraternel,

Plusieurs d'entre eux ont bien voulu nous montrer qu'ils ne nous avaient pas oublié en venant aujourd'hui se réunir à nous, d'autres nous ont envoyé des lettres affectueuses dont nous tenons à les remercier.

C'est le 14 août 1868 que nous avons tenu dans cette salle notre première réunion et M. le baron de Morio de l'Isle, sous-préfet de Compiègne — qui serait ici aujourd'hui si les fonctions municipales, un mariage à célébrer, ne le

je ne sais quel enchanteur malin l'avait plongé, un grand garçon qui s'était endormi depuis vingt-cinq ans après avoir donné les plus belles espérances à son berceau, le Comité archéologiques fondé en 1840 par quelques membres de la Société des Antiquaires de Picardie et qui, sous la présidence de M. de Cayrol, le biographe de Gresset et du père Daire, l'un des érudits les plus distingués de notre ville, avait laissé d'excellents souvenirs bien effacés déjà.

Le moment semblait bien choisi. La forêt était devenue, sous l'inspiration de l'empereur Napoléon III, le champ de fouilles dirigées par notre collègue M. Albert de Roucy, Pierrefonds sortait de ses ruines sur les plans de Viollet-le-Duc le musée Vivenel venait d'être réorganisé et offrait de nombreux motifs d'étude aux archéologues et aux artistes, tandis que les archives de la ville, tirées par M. de Lépinois du désordre dans lequel elles étaient plongées depuis près d'un siècle, fournissaient une mine inépuisable, et encore inexplorée, de documents d'un haut intérêt.

Mais, dès le début, une question se posa et faillit empêcher la réalisation de nos désirs. Fallait-il réveiller notre ancien Comité archéologique ou lui donner une sœur cadette ? C'est ce dernier parti qui prévalut.

Notre arrondissement appartenait autant à l'Ile-de France qu'à la Picardie, et, tout en nous plaçant sous l'égide de la Société des Antiquaires de Picardie, nous résolûmes d'émanciper notre fille dès son berceau.

Elle reçut le nom de *Société historique de Compiègne* et c'est elle dont nous vous avons convié à célébrer le vingt cinquième anniversaire, comme on appelle les fées bienfaisantes et les génies protecteurs qui ont assisté à la naissance d'une princesse à prendre part aux principaux évènements de son existence. Ces fées bienfaisantes, ce sont les Sociétés savantes, éloignées ou voisines, que vous représentez ici

Messieurs, qui ont bien voulu dès le premier jour, nous accorder leur concours, nous adresser leurs publications et nous convier à ces échanges d'idées si profitables pour tous, qui trouvent aujourd'hui de fréquentes occasions de se manifester dans nos Congrès français et étrangers, dans nos assemblées générales et dans ces excursions que nous faisons souvent de concert avec nos voisins de l'Oise, de la Somme, de l'Aisne et de Seine-et-Oise.

Les génies protecteurs ce sont nos membres honoraires et correspondants, à l'érudition et au dévouement desquels nous n'avons jamais fait appel en vain.

La statistique est une belle science, surtout parce qu'elle permet de tirer des chiffres tout ce qu'on veut, mais nous n'en abuserons pas. Rappelons seulement que nous étions quarante-cinq membres fondateurs et que nous sommes aujourd'hui près de cent-cinquante, c'est-à-dire plus de trois fois plus et que nos listes de membres honoraires et correspondants n'ont cessé de s'accroître.

Mais, hélas, la mort est venue créer de nombreux vides dans nos rangs; l'éloignement de Compiègne a fait disparaître aussi de nos listes les noms d'un certain nombre de nos premiers adhérents.

En ce jour, nous donnerons un souvenir de regrets aux premiers et nous enverrons aux seconds, malgré la distance qui nous sépare, un souhait confraternel,

Plusieurs d'entre eux ont bien voulu nous montrer qu'ils ne nous avaient pas oublié en venant aujourd'hui se réunir à nous, d'autres nous ont envoyé des lettres affectueuses dont nous tenons à les remercier.

C'est le 14 août 1868 que nous avons tenu dans cette salle notre première réunion et M. le baron de Morio de l'Isle, sous-préfet de Compiègne — qui serait ici aujourd'hui si les fonctions municipales, un mariage à célébrer, ne le

retenaient à Vierzy, — voulut bien présider cette séance dans laquelle eurent lieu la discussion et le vote de nos statuts, ainsi que la constitution définitive de notre bureau, dont le premier président fut M. Jules du Lac, que trois fois depuis vous avez élu de nouveau, car notre constitution en n'accordant qu'une année de durée aux pouvoirs présidentiels vous a permis d'appeler successivement à votre tête ceux de nos confrères qui donnent à la Société des gages de leur intérêt et rehaussent son importance par le mérite de leurs travaux.

Nous avions espéré voir M. du Lac présider les noces d'argent de l'enfant dont il a dirigé les premiers pas, mais il s'est dérobé à cet honneur. Toutefois nous sommes heureux de le voir au milieu de nous.

Il est un autre de nos anciens présidents qui nous avait fait espérer sa présence et que la haute dignité dont il est revêtu ainsi que la sainte mission dont il est investi n'empêchent pas de rechercher toujours avec joie les occasions de se retrouver au milieu de nous. Vous avez nommé l'archevêque de Bordeaux, celui que nous appellerons demain le Cardinal Lecot.

« Il m'eut été certes bien agréable, écrivait-il ces jours derniers à notre président, de me retrouver pour un instant avec des collègues pour lesquels j'ai conservé les meilleurs sentiments d'estime et de sympathie. Il m'eut été doux de les revoir dans ce Compiègne que ni Dijon ni Bordeaux ne me feront jamais oublier, parce que j'y trouvé dans une vie plus facile tout ce que l'esprit et le cœur peuvent demander au commerce habituel de la vie.

« Hélas, des engagements pris qu'il m'est interdit de modifier sous peine de léser des intérêts de premier ordre ne me permettent pas de m'éloigner sans laisser derrière moi des préoccupations et des regrets.....

« Il me faut donc faire à propos de Compiègne un nouveau sacrifice. Je compte sur votre

obligeance pour vous faire l'interprète de mes sentiments auprès de ceux de vos collègues qui voudraient bien vous manifester quelque regret de mon absence. J'aurais tant aimé à serrer la main à nos vaillants pionniers de l'archéologie locale, à ces travailleurs nombreux, vos amis et les miens, qui ont fait autant pour l'histoire générale en travaillant sur ce petit coin si important de notre France, que nos historiens les plus renommés et les plus en vue. »

A notre début, comme tous les jeunes, nous ne doutions de rien et nous nous sentions prêts à tout entreprendre.

On eut fort étonné chacun de nous en lui disant qu'il fallait plus de trois mois pour préparer la publication d'un cartulaire de près de deux mille pièces comme celui de Saint-Corneille, ou qu'il ne suffisait pas d'épeler et de traduire la charte de 1153, ce vénérable monument de notre histoire locale que M. le Sénateur-Maire nous a autorisés à placer dans cette salle comme un palladium, pour écrire sur nos institutions municipales une étude analogue à celles dont MM. Flammermont, Abel Lefranc et Labande ont doté les villes voisines de Senlis, de Noyon et de Beauvais.

Avec le temps, la sagesse et l'expérience sont venues, les matériaux se sont accumulés dans nos portefeuilles, comme l'argent dans notre caisse et nous allons pouvoir, sans compromettre l'avenir, jouir du bien être que nous avons acquis.

Nous devons faire une confession publique, trop peu d'entre nous travaillent, et comme le disait spirituellement notre président, au début de cette année, *ce sont toujours les mêmes qui se font tuer*.

Mais ce que beaucoup de Sociétés peuvent nous envier, c'est le grand nombre de membres qui assistent à chacune de nos séances et y apportent par leurs communications une animation et une vie qui manquent souvent aux

réunions savantes non seulement de la province, mais même de Paris.

La même affluence se fait remarquer aux excursions que nous organisons plusieurs fois chaque été. D'abord limitées aux communes de notre arrondissement dont nous avons entrepris la visite jusque dans les plus petits détails, elles n'ont pas tardé à s'étendre, car nous avons compris rapidement l'importance qu'il y avait pour bien apprécier nos monuments à les comparer à ceux des provinces voisines.

Puis, le cercle s'étendant toujours, les membres de la Société historique se sont fait une habitude de suivre les réunions archéologiques et scientifiques qui ont lieu en France et à l'étranger.

J'étais fier, pour ma part, de constater qu'en 1892, quatorze de nos confrères avaient pris part au Congrès de la Société française d'archéologie que je présidais à Orléans. Je ne doute pas que le nombre de ceux qui viendront à Abbeville et, delà, voir les belles cathédrales de Cantorbery et de Rochester ne lui soit encore supérieur.

Ajoutons que pour nous faire pardonner ces absences au sein de nos familles, nous avons depuis quelques années invité les dames à prendre part chaque année à une de nos excursions, la la plus intéressante, cela va sans dire.

Je ne passerai pas en revue année par année les lectures et les communications faites à nos réunions. L'énumération serait longue, les répétitions nombreuses ; aussi vous demanderai-je la permission de grouper les travaux de nos confrères dans les différentes branches de nos études.

D'abord l'archéologie préhistorique. Elle aurait mérité peut-être d'occuper une plus large place dans nos travaux si l'on veut bien considérer l'importance des traces qu'elle a laissées sur le sol de notre pays. M. Léon Plessier nous a entretenus de la *Pierre Tourniche* sous la-

quelle des ossements humains ont été découverts mêlés à des silex travaillés. M. le docteur Lesguillons, dans une communication présentée à l'un des Congrès de la Sorbonne, nous a fait connaître les résultats d'explorations faites dans diverses localités des environs ; d'autres découvertes analogues nous ont été signalées de diverses parts et récemment M. Octave Vauvillé, nous communiquait le relevé qu'il avait dressé pour la Société d'Anthropologie des ateliers de l'âge de la pierre qui se trouvent dans le canton d'Attichy.

Si les travaux sur cette période ont été peu nombreux, les matériaux cependant ne manquent pas et M Plessier, dont nous avons déjà cité le nom, possède une collection remarquable d'objets en pierre recueillis dans les arrondissements de Compiègne et de Clermont.

Pour l'époque gauloise, nous rappellerons les recherches sur les sépultures du Tremblay, dues à feu Emmanuel Woillez, qui, jusqu'à sa mort, nous apporta à nos débuts, pendant un temps malheureusement trop court, l'expérience qu'il avait acquise par un demi-siècle d'explorations dans notre département et dont les résultats sont consignés dans son *Répertoire archéologique de l'Oise* et dans un dictionnatre topographique resté manuscrit, mais dont son gendre M. Alphonse Fourrier, nous a offert un exemplaire.

Le Président vous rappelait tout à l'heure l'importance de notre forêt au point de vue gallo-romain. Elle a été le théâtre d'une des batailles de César contre les *Bellovaques* et il n'est pas, — comme vous le montrera M. le président de Roucy, — un hectare de son sol qui ne recèle des antiquités des trois premiers siècles, sans compter ces cachettes de fondeurs remontant à la Gaule indépendante dont les produits sont allés, comme tous les objets trouvés dans la forêt enrichir le musée de Saint-Germain, accompagnés de ces nombreux albums dans lesquels M. Victor Cauchemé, — avec un talent que je

puis comparer à celui que M. Pilloy a apporté dans la reproduction des collections Caranda, — a reproduit tous les objets qui y ont été trouvés, ainsi que les beaux bijoux mérovingiens des cimetières de Chelles et de Champlieu.

Longtemps, nous avions espéré de M. de Roucy un travail d'ensemble sur les fouilles dirigées par lui pendant plus de dix ans. Hélas, les objets sont partis, les cartes et les albums qui les accompagnaient aussi et notre pays s'est vu dépouillé au profit de notre grand Musée des Antiquités nationales de ce qui faisait notre orgueil.

Consolons-nous toutefois, en songeant que ces objets sont restés en France, alors que tant d'autres trouvés aussi sur notre sol, sont aujourd'hui dispersés et enrenchissent le plus souvent — sans avoir conservé la trace de leur origine — des collections étrangères.

M. de Roucy ne nous a donné que peu de travaux sur les découvertes faites dans la forêt; nous devons cependant citer son étude sur les têtes votives de bronze de La Croix Saint-Ouen, reproduites récemment dans les publications de cette grande Société danoise des Antiquaires du Nord, dont nous avons le plaisir d'avoir au milieu de nous un des représentants les plus autorisés, M. le professeur Waldemar Schmidt.

Mais la forêt n'est pas le seul point de notre arrondissement qui renferme des vestiges ant-ques et notre confrère nous a décrit aussi les découvertes faites sous sa direction à Gury et à Mélicocq.

Quelles furent les origines de Compiègne, tel est le problème à la solution duquel le baron de Bicquilley avait, avec une ardeur juvénile, consacré les dernières années de sa vie. L'ancien officier d'artillerie avait trouvé là matière à des recherches dans lesquelles les connaissances de l'ingénieur venaient en aide au zèle du patriote. La première partie, l'époque gallo-romaine, a seule vu le jour et l'auteur est mort avant d'avoir pu achever son œuvre.

Cette œuvre, un seul de nos confrères, serait en mesure de la reprendre et de la mener à bien, c'est M. Méresse, qui connaît notre ville dans ses plus petits détails, depuis ces caves remontant au moyen âge et offrant de curieux restes d'architecture jusqu'aux pignons de nos vieilles maisons de bois, devenues bien peu nombrenses et que nous ne connaissons plus, pour un bon nombre, que par des gravures et des dessins ou par les débris qui ornent l'entrée de notre Musée.

Si quelques rois mérovingiens ont tenu à Compiègne leurs assemblées, pendant les loisirs que leur laissait la chasse dans notre forêt giboyeuse, c'est surtout avec Charles-le-Chauve, que commence l'histoire de Compiègne par la fondation faite par ce prince de l'église de Notre-Dame, devenue l'abbaye de Saint-Corneille.

Tous les matériaux de cette histoire se trouvent dans les cartulaires de l'abbaye et c'est là aussi qu'il faut rechercher les documents relatifs à nos origines communales. Tel est le double travail entrepris par M. l'abbé Morel, qui, dans une série de dissertations, se propose d'éclairer les pièces qu'il publie et je ne citerai aujourd'hui de ces études que le commentaire de la charte communale de Compiègne.

Je viens de parler de notre histoire communale. Voilà un sujet digne de tenter un historien, car, en dehors de nos chartes et des documents conservés aux Archives nationales, nous avons une série de registres de délibérations et de comptes remontant aux premières années du xv[e] siècle.

C'est dans cette précieuse mine que M. le président Sorel a puisé les éléments d'un travail considérable consacré au siège de 1430, dont l'épisode le plus mémorable fut la prise de Jeanne d'Arc. Mais, on ne peut étudier le siège de 1430, sans remonter aux débuts d'une guerre dans laquelle Compiègne eut à subir de nombreuses attaques et c'est à partir des premières

années du quinzième siècle que M. Sorel a écrit cette histoire militaire de Compiègne.

Depuis cette époque jusqu'à la fin du seizième siècle, nous n'avons à signaler que de courtes communications, mais M. Méresse, dans sa notice sur Brouilly, et M. Jules du Lac, dans sa biographie de Charles d'Humières, tous deux gouverneurs de notre ville, nous ont raconté les événements dont Compiègne a été le théâtre pendant les guerres de Religion et la Ligue.

Une correspondance des d'Humières, annotée par M. le baron Pichon, nous a révélé aussi de curieux détails sur cette période.

La biographie d'un autre de nos gouverneurs a tenté M. de Magnienville et, dans un volume intitulé *Le Maréchal d'Humières et le gouvernement de Compiègne*, il nous a donné à côté de la biographie du guerrier courtisan un tableau de la situation de Compiègne, sous Louis XIV.

M. le commandant de Juzancourt nous a retracé les fêtes militaires auxquels donna lieu depuis 1666 jusqu'en 1847 la tenue des camps de Louis XIV, de Louis XV et de Louis-Philippe et dont le plus célèbre, celui de 1698, a gardé le nom de camp de Coudun.

Nous arrivons ainsi à la période révolutionnaire. Là, M. Sorel nous fait assister au procès des Carmélites, envoyées à l'échafaud avec Mulot de la Ménardière, par Scellier, un Compiégnois lui aussi, qui présidait ce tribunal de sang.

Je n'ai pas à faire l'éloge des qualités d'historien de M. Sorel, mais vous me permettrez de dire qu'il a donné dans ce travail un pendant à son ouvrage si justement apprécié sur le *Couvent des Carmes pendant la Terreur et les massacres du 2 septembre* 1792.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de l'histoire générale de Compiègne et encore j'ai dû passer de nombreuses communications de documents inédits dues à MM. Coudret, Méresse, de Magnienville, Rendu, Mauprivez..... qui révèlent des

détails peu connus de nos annales. Il me reste à indiquer les travaux qui ont trait à l'histoire des institutions de notre ville. Je ne dirai rien du travail que j'ai commencé sur l'église de Saint-Jacques, l'histoire de la paroisse est imprimée ainsi que l'inventaire des objets d'art que renferme l'église, mais il me reste à décrire le monument. Pour les établissements hospitaliers, M. J du Lac a, — pendant les longues années où il en a été un des administrateurs, — consacré de nombreuses journées à en étudier les archives qui remontent au commencement du XIIIe siècle.

L'instruction publique a trouvé dans M. l'abbé Morel un historien consciencieux qui a étendu ses recherches aux localités de tout le département.

Puis, M. Sorel nous a donné une étude sur les communautés et corporations d'arts et métiers de notre ville, poursuivie jusqu'à l'analyse de leurs vœux aux Etats généraux de 1789. A ce travail, notre confrère en a joint un autre plus détaillé sur l'imprimerie et la librairie à Compiègne. Ce travail sert d'introduction à une biographie de l'imprimeur Bertrand-Quinquet, le Robespierre Compiégnois, mort chef de division à la police sous Napoléon. Bertrand-Quinquet fut le premier journaliste de notre ville et c'est par ses *Affiches de Compiègne* que débute la notice consacrée par M. Francis de Roucy à la presse locale. Pour terminer ce qui touche à l'imprimerie, je dois ajouter la *Bibliographie Compiégnoise* publiée par moi, il y a dix-huit ans et qui aurait besoin aujourd'hui d'être considérablement augmentée et parfois aussi notablement corrigée.

Puisant dans les minutes de son étude, minutes encore trop peu utilisées dans notre ville, malgré l'excellent répertoire qu'en a autrefois dressé M. Grandmange, M. Coudret nous a donné aussi, sur les corporations, d'intéressants détails en ce qui concerne notamment les services reli-

gieux qu'elles faisaient célébrer dans diverses chapelles de notre ville.

Nos institutions judiciaires ont été étudiées par M. Bottier et la question spéciale des procès faits aux animaux au moyen âge a fourni à M. Sorel le sujet d'une dissertation nourrie de faits. C'est encore notre savant président qui nous a rappelé le souvenir des représentations de mystères dont Compiègne a été le théâtre au XVe et au XVIe siècle.

Je dois mentionner encore les recherches de M. Jules du Lac sur la numismatique locale, la piquante lecture de M. Dervillé sur les proverbes, les dictons et les sobriquets et d'autres études que le défaut de temps nous force à supprimer mais qui se retrouvent dans nos publications.

Signalons enfin une louable tentative faite par M. Benaut afin de développer les sentiments patriotiques locaux dans les écoles, c'est la rédaction d'une *Histoire populaire de Compiègne*, inspirée par le travail que M. Janvier a écrit pour la jeunesse d'Amiens.

La biographie est une source inépuisable et elle peut fournir à chacun de nous le sujet d'études appropriées à ses travaux et à son genre d'études.

Une commission de la Société a, dans les premières années, dressé une liste sommaire des personnages de l'arrondissement sur lesquels il y aurait lieu d'appeler l'attention. Bien des noms qu'elle contient n'ont pas encore été tirés de l'oubli, mais nous devons citer les recherches de MM. Jules du Lac et Lefebvre Saint-Ogan sur Roscelin de Compiègne, celles de M. Sorel sur les frères Gréban, Arnoul et Simon que les travaux récents de M. Gaston Paris semblent ravir à notre pays, en nous laissant à la place un Arnoul de Compiègne sur la vie et les œuvres de qui nous ne savons rien, l'essai inachevé de Monseigneur Lecot sur Jean de Venette, les notices de MM. Aubrelicque et l'abbé Morel sur

cardinal d'Ailly qui ont fourni d'utiles renseignements sur l'origine et la famille de notre illustre compatriote à l'un de nos correspondants de Lille, M. l'abbé Salembier, pour la rédaction de son Petrus de Alliaco, puis viennent Pierre Lagnier, de M. Méresse, Jean-François de la Roque de Roberval, le vice-roi du Canada, par M. l'abbé Morel, mémoire envoyé au Congrès des Américanistes d'Huelva, Antoine Frlaut, le confesseur de Catherine de Médicis, du baron de Bonnault, Hersan, le célèbre professeur, par M. Arthur Bazin, Magnier, le paysan de Carlepont, dont M. de Bonnault a édité le naïf récit de voyage à Saint-Jacques de Compostelle, le physicien Nollet, dont Mgr Lecot a rappelé l'antériorité des découvertes sur celles qui ont rendu célèbre le nom de Franklin, l'auteur et comédien Mague de Saint-Aubin, par M. Leveaux, et, quand nous arrivons à la Révolution, le général Tercier et l'abbé Jumel, le père Duchesne de la Corrèze, de M. de la Chanonie et enfin la curieuse figure presque contemporaine de Madame Pain, véritable tableau du mouvement artistique de Compiègne, il y a un demi-siècle, par M. Sorel. J'en passe, et des meilleurs,... mais je ne puis tout citer dans ce rapport qui excède déjà les limites que je m'étais tracé.

Plusieurs villages de nos environs ont été l'objet d'études complètes, véritables monographies. parmi lesquelles j'indiquerai Houdencourt par M. l'abbé Morel, Elincourt-Sainte-Marguerite par M. Peyrecave, Avricourt par le comte Balny d'Avricourt, et Machemont et son prieuré de Saint-Amand par l'abbé Gordière.

D'autres communes moins bien partagées n'ont donné lieu qu'à de courtes communications sur certains épisodes de leur histoire.

A côté de la publication régulière de ses bulletins et d'une nouvelle collection destinée depuis 1892 à comprendre ses procès verbaux, notre Société a entrepris d'autres publications que je dois mentionner : un recueil de ses quatorze

premières excursions, une collection de réimpressions de pièces rares relatives à Compiègne dont les deux premiers fascicules comprennent le *Séjour royal*, de Charpentier, et l'*Almanach historique de Compiègne*, de 1789 ; et enfin le cartulaire de Saint-Corneille.

Notre ville possède un plan de 1734, dressé par l'arpenteur Chandellier, qui donne l'indication de toutes les habitations de la ville avec les noms de leurs propriétaires. Ce précieux monument que les maires de Compiègne conservent dans leur cabinet avec un soin jaloux est unique et nous nous sommes demandé s'il ne conviendrait pas de le faire copier afin d'en conserver un double en cas d'accident, et de le reproduire comme un des éléments les plus utiles de la topographie locale. Grâce au concours financier de la ville et aux soins de M. Roger Souhart, l'un de nos anciens présidents, ce travail a été entrepris et mené à bonne fin pour la partie de la ville comprise dans l'enceinte des fortifications.

Poursuivant l'idée de donner une série de reproductions des monuments topographiques de Compiègne, nous avons depuis fait exécuter l'héliographie d'une vue de Compiègne gravée par Jollain vers 1657.

Nous prierons MM. les délégués de vouloir bien en accepter un exemplaire en souvenir de leur présence à cette réunion.

Admises à l'Exposition universelle de 1878 parmi les collections présentées par M. le Ministre de l'Instruction publique, nos publications ont figuré également à celle de 1889 et ce nouvel envoi nous a valu une médaille de bronze. Aujourd'hui, nos derniers volumes ont passé l'Atlantique et sont à Chicago soumis aux regards des visiteurs de l'exposition colombienne.

Mais, ce n'est pas seulement par ses publications que la Société historique de Compiègne a affirmé son existence.

Dès 1874, le baron de Bicquilley, dont nous aimons à rappeler le souvenir, nous rappelait

qu'autrefois un monument avait été érigé dans l'église de Saint-Antoine au cardinal d'Ailly et nous proposait de rendre un nouvel hommage à cet enfant de Compiégne qui fut à la fois l'un des plus grands hommes d'état et l'un des premiers théologiens de son siècle. Une souscription fut ouverte parmi nous, le département de l'Oise voulut bien nous accorder son concours et un médaillon sculpté par M. Maniglier et donné par l'Etat, occupa la place principale d'un monument élevé dans l'église de Saint-Antoine sur les plans de M. Auguste Lafollye, dont nous déplorons la perte récente.

Peu d'années après, M. le vicomte du Puget reprenait au sein de notre Société le projet, autrefois mis en avant, d'élever une statue à Jeanne d'Arc, véritable monument expiatoire, en souvenir du drame qui s'est passé sous nos murs, mais dont le hasard de la guerre seul est cause et dont la responsabilité ne semble porter ni sur la mémoire de nos ayeux, ni même sur celle de leur gouverneur, comme on l'a trop souvent répété.

Accueillie avec une grande faveur, la proposition de M. du Puget, venue à propos, au moment où commençait à se produire le mouvement d'opinion qui tend à faire de Jeanne d'Arc la patronne et la protectrice de la France, ne tarda pas à recevoir son exécution. La Ville de Compiègne faisant sienne notre pensée, obtint de l'Etat une statue due au ciseau de M. Etienne Leroux, statue qui fut inaugurée en octobre 1880, dans une fête présidée par M. Carnot, alors ministre des Travaux publics. Si la Société historique n'a pas eu à exécuter le projet qu'elle avait conçu, elle n'est pas moins en droit de revendiquer l'initiative de ce monument, placé en face du beffroi dans lequel résonne encore la Bancloke de 1308, au son de laquelle, pendant le siège, les bourgeois *s'ahunaient* pour marcher derrière Jeanne.

Depuis nous avons, par des plaques apposées

dans diverses rues, rappelé les souvenirs de la Pucelle dans notre ville.

Nous n'avons pas, Messieurs, comme d'autres sociétés à vous montrer un Musée ou une Bibliothèque. Nous avons pensé qu'à côté de la collection de Vivenel, la réunion des objets que nous pourrions recueillir serait bien pale, malgré leur intérêt, et chaque fois que nous avons obtenu quelque don ou fait quelque acquisition, nous nous sommes empressés de déposer nos modestes richesses dans le musée déjà créé.

C'est ainsi que nous avons pu l'augmenter d'une série intéressante de monuments funéraires provenant des anciens édifices religieux et de collections géologiques recueillies dans les environs par un membre éminent de l'Académie des Sciences, M. de Verneuil.

De même, nous avons déposé les livres qui nous étaient offerts à la Bibliothèque de la ville, voulant mettre à la disposition de tous, les trésors que nous tenions de vous. Nous l'avons ainsi enrichie de plus de deux mille volumes qui sont journellement consultés.

Il est loin de ma pensée de vouloir vous entretenir de l'état de nos finances, et cependant c'est là une condition essentielle de la vie d'une Société comme la nôtre. Au début, nous avons su être ménagers de nos deniers, et grâce à la sage direction qu'a bien voulu donner à nos finances le vénérable magistrat, qui serait au milieu de nous si ses jambes ne le retenaient dans son fauteuil, mais qui suit toujours avec intérêt nos réunions, nous avons su, comme la fourmi, nous préparer des réserves qui vont nous permettre de réaliser des projets coûteux et en premier lieu d'imprimer le cartulaire de Saint-Corneille.

Laissez-moi, Messieurs, envoyer, en votre nom, un témoignage de gratitude à M. Charles Demonchy, président honoraire de la commission des finances et notre doyen.

A l'ouverture de cette séance, M. le président

Sorel, dans le langage élevé qui lui est propre, a souhaité la bienvenue aux délégués des Sociétés savantes et à nos confrères.

Pour moi, j'ai une mission plus difficile, celle qui consiste à me faire pardonner la longueur et l'aridité de ce rapport.

Toutefois, je ne le ferai pas sans adresser au nom de la Société nos remerciements à l'Administration municipale de Compiègne pour l'hospitalité qu'elle veut bien nous donner à l'ombre du beffroi pour nos réunions, au Conseil général de l'Oise, dont plusieurs des membres sont ici, pour les subsides qu'il nous accorde généreusement chaque année, à l'Administration des Forêts pour la complaisance avec laquelle ses chefs successifs nous ont signalé les découvertes faites dans les travaux d'exploitation, pour l'autorisation qu'ils nous ont donnée de remettre au jour les substructions du Mont-Berny et pour le prêt de la grande carte qui va vous faciliter l'intelligence de la communication de M. de Roucy, à la presse locale enfin et en particulier à l'*Echo de l'Oise* et au *Progrès de l'Oise* pour la large publicité qu'ils accordent sans ménager aux comptes rendus de nos séances, dont ils vont porter les échos jusque dans les hameaux les plus reculés de notre arrondissement et pour finir par une citation classique, qu'il me soit permis de vous adresser en terminant ce salut des anciens : *Ad multos annos.*

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

au Congrès archéologique de France

à Abbeville et en Angleterre.

La soixantième session du Congrès archéologique de France a eu lieu à Abbeville du 27 juin au 5 juillet et depuis longtemps on n'avait pas vu un aussi grand nombre de membres répondre à l'appel du directeur de la Société française d'Archéologie. La liste d'inscription comprenait plus de deux cents noms.

De tous les points de la France, comme de divers parties de l'Europe les archéologues s'étaient donné rendez-vous dans la capitale du Ponthieu.

La Société historique de Compiègne y comptait, comme d'habitude, un groupe important et ce n'est pas en vain, que dans le rapport qu'il présentait à la Société, un mois avant, lors de ses noces d'argent. M. le comte de Marsy avait fait appel à ses confrères.

MM. le président Sorel, le baron de Bonnault, Raymond Chevallier, le comte Maurice de Failly, le comte de Lambertye, Charles Leman, R. Souhart, ainsi que plusieurs dames formaient le contingent Compiégnois, grossi de MM. Vatin, de Senlis, Bellou, de Formerie et d'un certain nombre de membres correspondants dont il serait trop long de donner la liste.

A Abbeville et aux environs.

Le Congrès tenait le 27 sa séance d'ouverture dans la grande salle de l'Hôtel de Ville d'Abbeville et M. de Marsy prenait place au bureau, ayant à ses côtés M. le comte de Lasteyrie, membre de l'Institut, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et M de Poilly, maire d'Abbeville, et entouré des présidents des principales Sociétés savantes de la région et des délégués étrangers.

Après les souhaits de bienvenue adressés par M. Delignières, président de la Socité d'Emulation et par M. le Maire d'Abbeville, M. de Marsy a donné lecture d'un discours dans lequel, avant de passer en revue les travaux de la Société, il a évoqué des souvenirs d'enfance qui lui ont permis de retracer le tableau du mouvement scientifique d'Abbeville, il y a quarante ans.

M. de Lasteyrie a, dans une allocution chaleureuse, affirmé une fois de plus l'intérêt que le Ministre de l'Instruction publique, dont il était le délégué, portait aux travaux des Sociétés savantes de province.

Nous ne pouvons résumer toutes les communications faites dans cette séance et dans les suivantes ; presque toutes ont eu pour objet l'archéologie du Nord de la France et il suffira de rappeler les noms de leurs auteurs pour en montrer l'importance, ce sont MM. Henri Macqueron, Delignières, D'Ault-Dumesnil, le baron de Calonne, Georges Durand, Jadart, de Guyencourt, Wignier de Warre, Travers, l'abbé Requin, etc. Nous mentionnerons spécialement celles de M. Jules Lair, sur l'assassinat du duc de Normandie, Guillaume Longue-Epée, à Picquigny, de Monseigneur Dehaisnes, sur l'influence de l'art flamand à Amiens et de M. le sénateur Tocilesco, sur les antiquités romaines de la Roumanie.

Tout Congrès a son banquet, celui d'Abbe-

ville a eu lieu dans la salle de spectable et réunissait près de cent convives. Au dessert, M. de Marsy, se faisant l'interprète de ses confrères, a exprimé à M. Palustre, le plaisir que tous les membres de la Société avaient ressenti à la nouvelle de sa nomination comme chevalier de la Légion d'honneur et lui a annoncé qu'il était chargé, en leur nom, de lui offrir en souvenir la réduction du groupe des *Trois Grâces* de Germain Pilon, car à l'historien de la *Renaissance française*, on ne pouvait offrir que le chef-d'œuvre d'un des maîtres français du XVIe siècle.

La visite des monuments d'Abbeville a eu lieu en plusieurs jours.

L'église de Saint-Wulfran a tout d'abord attiré notre attention et M. Delignières nous a commenté avec autorité les sujets des riches sculptures qui décorent son portail. L'antipendium placé derrière le chœur a fourni le sujet d'intéressantes observations et si quelques-uns croyent y reconnaître une œuvre de l'Ecole italienne, d'autres, avec plus de raison, pensons-nous, préfèrent l'attribuer à un artiste de Cologne ou des bords du Rhin. Les autres églises n'offrent qu'un intérêt restreint, mais nous devons signaler cependant le retable de Saint-Paul sur lequel est figurée une scène de la vie de la Vierge où se trouve la représentation exacte d'une chambre de la fin du XVe siècle.

Les maisons de bois ont été nombreuses à Abbeville autrefois, malheureusement un certain nombre ont été détruites, soit par l'effet du temps, soit par la fantaisie d'amateurs qui en ont dispersé les débris, toutefois on en compte encore quelques-unes fort remarquables, notamment la maison de François Ier, rue de la Tannerie et la brasserie de M. Macqueron, rue des Teinturiers. Signalons aussi les maisons à poutres et à corniches sculptées situées près de Saint-Wulfran ; mais nous allons empiéter sur le guide fort bien rédigé par M. Henri Macqueron, le modèle des secrétaires généraux.

Les musées d'Abbeville, l'hôtel Boucher de Perthes, avec ses collections préhistoriques — dont M. D'Ault-Dumesnil nous a exposé la classification avec la netteté qu'il apporte dans toutes ses recherches —, ses meubles et ses sculptures, ses faïences et ses tableaux, dans lesquels on remarque quelques œuvres de premier ordre noyées dans une masse de toiles sans intérêt, le Musée du Ponthieu, avec ses salles historiques, sa salle des graveurs abbevillois et son embryon de Musée archéologique nous ont aussi longtemps retenus. Avec M. Alcius Ledieu enfin, nous avons vu la bibliothèque, ses manuscrits, dont l'évangéliaire de Charlemagne et ses reliures.

Dans une soirée que la Société d'Emulation a bien nous offrir, il nous a été donné de voir et d'admirer le bel hôtel des Rames, cette manufacture royale fondée sous Louis XIV par Van Robais et que M. Janin Vayson avait bien voulu mettre à la disposition de ses confrères.

Désirant répondre à une partie de la question posée sur les anciennes industries abbevilloises, M. Vayson avait eu également l'amabilité d'organiser une exposition des produits de sa manufacture de tapis depuis près d'un siècle et il nous a expliqué en artiste la succession des motifs dont les dessins ont orné les tapis et les influences auxquelles a obéi pendant cette période le goût français.

Assurément cette revue des curiosités d'Abbeville n'est pas complète, car il faudrait citer encore bien des collections particulières dont l'accès nous fut si libéralement ouvert.

Les excursions ont été nombreuses et intéressantes.

La première a eu pour but le château de Rambures, massive construction en briques de la fin du XIVe siècle, dont la réputation est grande dans toute la Picardie, ainsi que les églises d'Huppy, d'Allery et d'Airaines.

Le jeudi a été consacré à la ville d'Eu et au

Tréport. En descendant du train, les membres du Congrès sont allés visiter la chapelle du Collège, qui renferme les célèbres tombeaux du Balafré et de la duchesse de Guise, sa femme, puis ils se sont rendus à la collégiale de Notre-Dame et Saint-Laurent, dont ils ont étudié avec MM. le docteur Coutan et Anthyme Saint-Paul les curieux détails, et ont visité la crypte qui renferme les sépultures des comtes d'Eu, série considérable et des plus importantes de statues tumulaires, parmi lesquelles nous signalerons tout particulièrement une figure d'enfant du milieu du XIVe siècle.

Par une faveur exceptionnelle, Mgr le comte de Paris avait accordé au Congrès l'autorisation de visiter le château d'Eu, dont les salles renferment d'importantes suites de portraits historiques et de nombreux tableaux rappelant des scènes de la vie du roi Louis-Philippe et des membres de la famille royale. La galerie dite des Guises mérite une mention spéciale et nous ne quitterons pas le château sans citer de belles séries de tapisseries de Bruxelles et une très nombreuse collection de faïences hispano-mauresques. M. Gilliod, administrateur du domaine, après nous avoir très aimablement guidés dans cette visite, nous a conduits, à travers les allées séculaires du parc, jusqu'à l'entrée qui donne sur la route du Tréport.

L'église abbatiale du Tréport, qui domine la ville, mérite d'être l'objet d'une visite attentive et M. le curé veut bien nous faire examiner les curieuses sculptures des poutres, les pendentifs de la nef, ainsi que divers groupes, dont un sépulcre en pierre. Près de l'église est une maison de bois, dont toute la façade est décorée de sculptures et qui sert aujourd'hui de presbytère.

En attendant le dîner, chacun va de ci, de là, les uns se reposant par un bain de la chaleur de la journée, d'autres courant les marchands de coquillages et bon nombre venant philosopher, sur les bancs de la digue.

Le samedi, grande excursion d'un attrait des plus variés. Qu'on en juge : A six heures du matin, on part en chemin de fer pour Rue, voir la chapelle du Saint-Esprit, dont les délicieuses sculptures, les riches pendentifs des voûtes attestent la piété et la générosité de Louis XI. Les photographes cherchent à en reproduire les motifs, ainsi que ceux de la trésorerie, mais il est neuf heures, en voiture, et, comme Rue n'offre pas les mêmes ressources qu'Abbeville, nous nous entassons, non seulement dans des omnibus, mais dans des voitures du pays dont les ressorts manquent peut être un peu d'élasticité, mais que l'entrain va remplacer.

Nous arrivons au Crotoy et mettons pied à terre près du tertre où, sur l'emplacement de la prison dans laquelle elle fut enfermée, s'élève une statue de Jeanne d'Arc.

L'église est presque entièrement rebatie, mais elle possède un curieux retable en bois représentant des scènes de la vie de Saint-Honoré.

Le déjeûner est servi à l'hôtel des Bains, mais il y a quelques retardataires, les uns n'ont pu résister à l'envie de se plonger dans la mer, d'autres sont allés, le long des dunes, chercher la trace de quelques pierres tombales et quand les derniers viennent, ils ont peine à satisfaire lenr appétit, les premiers arrivés ont tout mangé.

Nous n'avons pas de temps à perdre, la mer est pleine et une flotille de bateaux pêcheurs, recrutée à Saint-Valery par M. Macqueron, vient nous chercher pour nous faire traverser la baie. Le temps est superbe, si beau que l'on court des bordées pour augmenter la durée de la traversée. Nous voici à Saint-Valery, au point où Guillaume et son armée s'embarquèrent pour la conquête de l'Angleterre. Nous traversons la basse ville, non sans rencontrer quelques compiégnois qui nous font les honneurs de leurs élégants châlets et nous arrivons au pied de la tour d'Harold où M. Travers, les reproductions de la tapisserie de Bayeux en main, nous fait

assister aux préparatifs de départ de l'armée normande. La cité a conservé sa vieille porte auprès de laquelle s'élève l'église construite avec ce mélange de grés et de silex que l'on rencontre fréquemment dans les instructions du littoral en Picardie et en Normandie. Nous visitons ensuite l'abbaye, dont M. l'abbé Caron, curé doyen de Saint-Valery nous reconstitue l'ensemble, grâce à d'anciens plans. Après quelques moments passés sous les voûtes des cloîtres qui forment aujourd'hui les appartements de M. Demay, et qu'ornent de nombreux souvenirs historiques, et un examen trop rapide des collections de M. Dupont, nous regagnons la gare et rentrons à Abbeville.

De toutes les excursions du Congrès, celle de Naours, faite le lundi, a été la plus caractéristique, non précisément par l'importance des monuments visités, mais par le cachet tout spécial de la réception qui nous a été faite.

La journée comprenait d'abord la visite de l'église de Fontaine-sur-Somme remarquable par son clocher, ses voûtes et ses vitraux et de celle de Berteaucourt, ancienne abbatiale de style roman, presque entièrement reconstruite, mais qui renferme dans le chœur un beau tombeau sculpté, œuvre du seizième siècle, élevé la la mémoire de l'abbesse Charlotte de Halluin.

Au moment de monter en voiture à Berteaucourt, nous avons trouvé une escorte de vingt-cinq cavaliers, drapeau et trompette en tête, qui devaient nous accompagner toute la journée et dont le chef nous souhaita la bienvenue en excellents termes. A l'entrée du village de Naours, des arcs de triomphe étaient dressés ; au premier, de gracieuses jeunes filles vinrent nous offrir des fleurs, au second, le maire, entouré du Conseil municipal, nous remercia de l'honneur que nous faisions à la commune en venant voir les *souterrains*. Car, disons-le de suite, ce que nous venions visiter à Naours, à côté d'une église intéressante, c'est un ensemble

de souterrains existants dans une carrière dont l'exploitation remonte tout au moins au moyen âge. Ces souterrains, creusés pour la plupart en forme de chambres, au nombre de près de deux cent cinquante, dans des rues dont le parcours dépasse un kilomètre, ont été utilisés comme refuges à diverses époques par les habitants qui y ont laissé de nombreuses traces de leur passage, graffites avec chiffres et dates, débris de vaisselle, objets et armes en fer ou en cuivre, enfin, par ci par là, sur le sol ou dans quelques cachettes, des pièces de monnaie, presque toutes du seizième et de la première moitié du dix-septième siècle.

Dans une de ces rues, trois salles mises en communication par de larges ouvertures, ont servi de chapelles et conservent encore des autels sculptés dans la pierre et au milieu desquels a été ménagée la place de la pierre de consécration.

Des foyers, un puits et des cheminées d'aération viennent compléter l'aménagement de cette partie des carrières.

Une autre, beaucoup plus grossièrement travaillée, était destinée à servir d'étables et à recevoir les troupeaux, afin de les soustraire au pillage des bandes qui ravageaient le pays. Peut-être les souterrains de Naours ont-ils été utilisés pendant la guerre de Cent-ans, c'est possible, mais rien ne vient l'affirmer et c'est seulement pendant les guerres de la fin du xvi[e] siècle, à l'époque des sièges d'Amiens par exemple, et surtout pendant les invasions espagnoles de 1636 à 1638 que les habitants sont venus y chercher un refuge momentané contre les dommages que leur causaient les bandes de Jean de Werth et du prince Thomas.

Les carrières de Naours servirent encore vers 1750, d'abri aux faux-sauniers, qui venaient y cacher le produit de leur fraude.

Au commencement de ce siècle, à la suite d'accidents, elles furent fermées et on avait

même presque oublié l'endroit par lequel on pouvait y accéder, lorsqu'il y a sept ans, M. l'abbé Danicourt en entreprit le déblaiement dans la double intention d'en extraire des matériaux pour la restauration de son église et de doter la commune d'un but d'excursions.

Avec le zèle d'un apôtre, M. le Curé de Naours fit appel au dévouement de ses paroissiens et, l'hiver ou le soir, les conduisit dans les carrières, les encourageant par son exemple. Plus de six mille journées d'ouvrier lui ont ainsi été fournies gratuitement et nous avons été heureux, en constatant les résultats obtenus, de voir l'entente cordiale qui existe dans la commune de Naours et le but en partie atteint ; car déjà les visiteurs affluent et le temps n'est pas éloigné, croyons-nous, où les souterrains de Naours figureront dans les Guides, au nombre des curiosités historiques de la Picardie.

Le Conseil de la Société française d'archéologie a tenu à encourager les travaux effectués par M. l'abbé Danicourt et les habitants de Naours en leur décernant deux médailles, dont une sera déposée à la Mairie.

La dernière journée a été consacrée à la visite de l'église abbatiale de Saint-Riquier, et cet édifice, remarquable par ses vastes proportions, ses nombreuses sculptures et sa trésorerie, est trop connu pour que nous nous arrêtions à le décrire de nouveau. M. le Curé a bien voulu nous en faire les honneurs et nous permettre d'étudier et de photographier quelques-uns des reliquaires les plus importants du trésor.

Après la séance de clôture dans laquelle ont été distribuées les récompenses et où M. le sénateur Tocilesco a fait une conférence sur le monument d'Adam-Klissi, les membres du Congrès se sont dispersés, mais un groupe considérable a pris la route d'Angleterre afin de prendre part à l'excursion organisée dans le comté de Kent et d'assister au Congrès que devait tenir à Londres la semaine suivante l'Ins-

titut Royal archéologique de la Grande Bretagne et de l'Irlande. C'est ce groupe que nous allons suivre maintenant.

En Angleterre.

C'est le mercredi 5 juillet que nous sommes partis d'Abbeville, au nombre de près de soixante-dix, pour l'excursion projetée dans les comtés de Kent et de Sussex. Les retardataires arrivent et nous nous pressons dans les wagons du train qui nous conduit directement à la gare maritime de Calais, où nous trouvons les agents de la Société des Voyages économiques à laquelle a été confiée le soin d'organiser la partie matérielle de l'excursion. Il n'est pas facile, en effet, de voyager en Angleterre et de s'installer en grand nombre — surtout quand on n'a qu'une très vague teinture de la langue anglaise — dans des villes de l'importance de Cantorbery et de Rochester.

Le temps est superbe, la mer semble d'huile et nous ne ressentons qu'une émotion, celle que nous éprouvons en voyant les matelots faire glisser avec insouciance, du quai jusqu'à la cale du bateau, nos malles qui prennent l'aspect des traîneaux des montagnes canadiennes et nos cartons à chapeau qui les suivent dans une course vertigineuse. Quelques serrures cèdent, quelques courroies cassent et on assure même que deux ou trois valises sont restées sur le continent, à moins qu'elles ne soient allées directement au fond de la Manche. En Angleterre, on n'enregistre pas les bagages, on n'en donne pas de reçus, il faut les suivre de l'œil et parfois les porter soi-même au wagon des bagages, aussi les Anglais, gens sages et pratiques, gardent-ils tout avec eux, ce qui fait qu'ils apportent dans les voitures deux ou trois valises et autant de sacs, sans compter les rouleaux de couvertures, les cannes et les para-

pluies. Au bout de deux ou trois voyages, on en prend son parti et on suit leur exemple.

Presque tous les passagers se groupent sur la passerelle, afin de voir plus vite les falaises d'Angleterre; seules, deux ou trois personnes, par esprit de contradiction sans doute, s'obstinent à avoir le mal de mer. Mais le trajet est de courte durée et nous ne tardons pas à apercevoir le château et la ville de Douvres. En arrivant au quai de débarquement, nous sommes salués par des figures amies. C'est M. Green, l'un des vice-présidents de l'Institut, MM. Stephenson, Gosselin, Herbert Jones et Le Gros qui viennent au devant de nous. On remet à plus tard la visite de la douane et nous prenons place dans des landaus et des breaks qui, à travers les quais et les rues, nous amènent à l'Hôtel de Ville, où le maire, revêtu du riche collier, insigne de ses fonctions, et accompagné des membres de la corporation, nous attend pour nous offrir le vin d'honneur et nous montrer les *regalias*.

Comme cette expression reviendra plus d'une fois sous notre plume, disons qu'on désigne ainsi non seulement les joyaux de la couronne, mais les objets d'orfèvrerie conservés dans chaque ville, masses en vermeil ou en argent, données par les rois et que l'on porte devant le maire avec l'épée de justice, colliers, vases à boire, et, dans les villes maritimes, rames et avirons.

L'Hôtel de Ville de Douvres est un ancien hôpital qui date du xve siècle, mais il a été presque complètement rebati et très agrandi; nous traversons une superbe galerie, décorée des portraits des Lords Gardiens des cinq Ports, haute dignité dont est revêtu actuellement le marquis de Dufferin et d'Ava, ambassadeur d'Angleterre en France.

Le temps presse et nous montons au château, vaste enceinte dans laquelle des constructions modernes sont venues se joindre et se super-

poser aux édifices de diverses époques, dont le plus ancien est un phare romain, auprès duquel s'élève une curieuse église romane, ou normande pour parler comme les Anglais. Au centre de l'enceinte est un grand donjon carré, renfermant une chapelle romane, et dont les principales salles servent d'arsenal et étalent sur leurs murailles de vieilles armures, des épées et des piques du temps de Cromwell et des Puritains. En redescendant, nous voyons le pistolet de poche de la reine Elisabeth, très élégante pièce d'artillerie fondue à Utrecht en 1544.

Les bagages reconnus et visités, nous nous mettons à table dans la grande salle à manger du Lord Warden, le plus beau des hôte ls de Douvres, où un excellent dîner nous est servi. Mais là, commence un supplice de Tantale qui se prolongera pendant presque tout le temps de notre séjour.

Les Anglais ne boivent pas ou peu en mangeant et les seuls liquides qu'ils demandent sont des eaux minérales, de l'Appolinaris ou du Johannis, et des sodas légèrement teintés de quelques gouttes de whisky. Aussi, malgré nos réclamations, avons-nous grand peine à obtenir des bouteilles de Claret ou des pintes d'ale; quant à l'eau pure, c'est chose encore plus rare, autant vaut n'y pas songer.

Enfin nous voici en chemin de fer et nous arrivons à Cantorbery où nous devons coucher dans deux hôtels et dans les chambres garnies qui en dépendent. La première fois, le logement est un peu difficile à faire, enfin tout le monde se couche après avoir jeté un coup-d'œil sur les boutiques déjà à moitié fermées d'High Street.

Cantorbery est une ville ancienne, autrefois enceinte de murailles, avec un château qui ne sert plus que de magasin de charbons et des remparts transformés en partie en jardin public; un quart environ de la ville est occupé par l'enceinte de la cathédrale qui a plusieurs hectares. En effet, indépendamment de la cathédrale, de

ses trois cloîtres, de la salle du chapitre, etc., il y a de vastes pelouses et contre le mur d'enceinte, le palais de l'archevêque, les maisons du doyen et des chanoines, celles des officiers de l'église, un collège. une maîtrise, des boutiques de libraires, une ville enfin, ville dont les portes sculptées sont fermées soigneusement chaque soir.

Grâce à l'obligeance de M. le chanoine Freemantle, qui veut bien nous consacrer sa journée et nous donner en français des explications complètessur le monument qu'il connaît si bien, nous avons une idée fort exacte de la cathédrale, depuis la crypte, l'une des plus grandes que nous connaissions, jusqu'à la chapelle haute où se trouve une admirable série de tombeaux, dont le plus remarquable est celui du Prince Noir, statue couchée en cuivre émaillé, surmontée d'un dais au-dessus duquel sont placés son heaume, sa cotte et ses gantelets.

A peu de distance est une sorte de caisse en briques, grossier amas qui rappelle certains tombeaux des sauvages. C'est là qu'est muré le corps de celui qui, avant de devenir protestant, fut le cardinal de Chatillon, évêque et comte de Beauvais.

Les Anglais n'ont jamais voulu lui élever de monument, laissant ce soin..... à ses compatriotes.

Un autre édifice religieux mérite d'attirer l'attention, c'est l'ancien couvent des Augustins, devenu aujourd'hui le séminaire colonial des missions protestantes.

C'est le jour du mariage du Duc d'York et par suite c'est *Bank Holy Day*, aussi les magasins sont-ils fermés à deux heures. Ne nous sentant pas disposés à aller le soir dans un cirque où la municipalité a retenu 4,000 places pour les enfants des écoles, nous nous promenons dans les rues, en regardant les bandes joyeuses de commis, à la boutonnière décorée de nœuds ornés des portraits des jeunes mariés, revenant, en

sonnant de la trompette, sur leurs voitures d'excursions, de la campagne, ou les couples de jeunes misses qui, la canne à la main, se promènent avec ces beaux soldats aux vestes blanches et rouges et aux pantalons collants qui se sont laissés séduire par les attrayantes promesses des sergents recruteurs. Ceux-ci se réunissent encore chaque jour à Londres, en divers endroits et notamment le long du National Gallery, à côté d'affiches alléchantes dont les termes rappellent ceux qu'employait au siècle dernier M. de Richoufftz pour procurer des soldats au régiment de La Fère, ce corps modèle où on jouait aux quilles trois fois par semaine.

Le lendemain, dès l'aube, nous sommes à la gare et ici, il ne faut pas se tromper, car il y a dans chaque ville trois ou quatre gares et qui souvent vont dans la même direction. Il n'est pas neuf heures quand nous arrivons à Rochester où nous devons nous diviser afin de nous loger. Un groupe assez nombreux prend la direction de Chatham, d'autres sont répandus dans les hôtels de High-Street, y compris un Tempérance-Hôtel, une de ces créations morales que l'on ne trouve qu'en Angleterre et en Suisse et dans lesquelles on ne vous donne pas de boissons spiritueuses, mais seulement des breuvages hygiéniques ; mais il paraît que le Tempérance-Hôtel ne répond pas à sa réputation. Nous n'avons pu en juger, ayant été dans les favorisés, logé au Bull-Hôtel, une maison célèbre dans tout le royaume, parce que Charles Dickens, dont nous verrons le cottage sur la route de Cobham, l'a citée dans plusieurs de ses romans et y a placé le siège du Pickwick Club. C'est, du reste, bien le type de l'hôtel du siècle dernier, avec la grande cour remplie de chevaux et de chiens, l'escalier décoré de tableaux, d'armes et d'animaux empaillés, les chambres encombrées de colifichets passés de mode, mais dont les lits sont excellents et, au rez-de-chaussée le bar, devant lequel les gentilhommes

du voisinage viennent, en dégustant du whisky ou du gingerbeer que leur servent de superbes servantes irlandaises, causer politique, courses et agriculture et malheureusement sur ce dernier chapitre leurs doléances ressemblent beaucoup aux nôtres.

Après une courte station à l'Hôtel de Ville, nous allons visiter la cathédrale, intéressant monument roman, agrandi à l'époque gothique et qui, par ses procédés de construction, offre certaines analogies avec la cathédrale de Bayeux. Mais l'édifice le plus remarquable de Rochester est l'ancien château dont l'enceinte, encore close de ses anciennes murailles, est transformée en un beau jardin public et dont le centre est occupé par un donjon carré à cinq étages de l'époque romane et qui mériterait une étude complète.

Après un coup d'œil jeté sur le beau panorama que l'on a du haut du donjon sur la Medway et un lunch, nous partons pour Cobham, beau château du XVIe siècle, situé à quelques milles.

Le propriétaire, Lord Darnley a eu l'amabilité de venir de Londres pour nous faire les honneurs de la belle galerie qui y est réunie et qui comprend, à côté d'une suite de portraits historiques, de nombreuses toiles des écoles italiennes et flamandes. Le parc est splendide et nous admirons ses arbres séculaires.

Bien que de modestes proportions, l'église de Cobham offre plus d'un sujet intéressant à notre curiosité et nous devons citer notamment les dix-neuf belles tombes plates à figures incrustées de bronze et les heaumes des chevaliers qui décorent le chœur. Les anciens bâtiments du prieuré sont aujourd'hui transformés en une maison de retraite pour les vieillards des paroisses voisines. En y pénétrant, on se croirait transporté dans quelque petit béguinage des Flandres.

La journée du samedi n'a pas été moins bien remplie que les précédentes :

Dès neuf heures nous arrivions dans la pittoresque petite ville de Maidstone, et notre première visite était pour le groupe fort intéressant d'édifices religieux qui entourent l'église, d'un côté, dominant la rivière, l'ancien palais des archevêques de Cantorbery, plus loin, les bâtiments agricoles, la brasserie notamment, et de l'autre côté de la route, l'ancien couvent des Augustins dont la porte monumentale rappelle l'entrée du monastère du même ordre à Cantorleiy et celle de l'abbaye de Battle.

Dans l'église, nous devons signaler de beaux tombeaux et une suite de vitraux modernes exécutés avec un talent et une science des traditions du moyen âge que l'on rencontre difficilement ailleurs.

Ici nous devons constater ce fait que les Anglais s'efforcent depuis quelques années d'atténuer par des ornements accessoires la nudité qui rend si froids les édifices protestants en France. Par exemple, dans beaucoup d'églises, l'autel est richement orné, surmonté parfois d'un retable sculpté, avec une croix, des flambeaux et des fleurs ; le baptistère et le pupître deviennent des œuvres d'art, des vitraux décorent les fenêtres, comme à la cathédrale de Cantorbéry, enfin de nombreux monuments funéraires, œuvres de sculpture souvent de grandes dimensions, sont appliqués le long des murs et forment même, comme à Westminster et à Windsor, des monuments isolés d'un grand caractère décoratif, bien que parfois un peu théâtral. Signalons enfin quelques essais de peinture murale aux voûtes et aux parois, comme à Temple-Bar.

Mais ce qui, à Maidstone, attire surtout notre attention, c'est le musée organisé dans *Chillington Manor*, ancienne construction seigneuriale restaurée avec goût, agrandie avec soin et qui, dans ses salles du xv[e] siècle abrite une collection d'antiquités locales fort importantes appartenant à la Société archéologique de Kent, des

tableaux, des vues du pays et des collections d'histoire naturelle.

L'heure nous force à nous arracher aux explications que le conservateur nous donne avec grande amabilité et, après avoir lunché à Sevenoaks, une station d'agrément, dans laquelle les Anglais viennent se livrer à tous les sports et où se trouvent de splendides hôtels, nous descendons à la petite gare de Battle.

Elevée en souvenir de la victoire remportée à Hastings par les soldats de Guillaume le Conquérant sur les troupes saxonnes, *la Bataille* fut une des abbayes les plus riches et les importantes de la contrée. Aujourd'hui, bien que l'église ait été détruite et que le réfectoire, une partie des cloîtres et l'abbatiale subsistent seuls, on peut encore juger de son importance. Devenue la propriété de la duchesse douairière de Cleveland, qui nous a gracieusement accordé la permission de la visiter, elle a été restaurée, agrandie, et, comme dans la plupart des constructions anglaises en briques, les restaurations, les adjonctions même sont faites avec un tel sentiment du style de l'époque, que l'on a souvent grande peine à distinguer le vieux du neuf.

Le grand hall, aux vitraux héraldiques, a ses murs recouverts de superbes tapisseries des Gobelins et de nombreux portraits historiques le décorent. Deux érudits, M. Cole et M. le docteur Currie, doyen de Battle, veulent bien prendre la direction de notre troupe divisée en deux groupes et nous faire visiter l'abbaye, en même temps qu'ils nous expliquent la position des deux armées pendant la bataille qui donna l'Angleterre au duc de Normandie. Une porte monumentale s'ouvre sur la principale place de Battle et donne accès dans l'enceinte encore entièrement close de murs.

L'église du village de Battle est un édifice intéressant et nous y trouvons aussi une curieuse suite de dalles tumulaires de pierre avec effigies en bronze gravé. Nous avons cherché à savoir

quel avait été le lieu de fabrication de ces dalles et si quelques-unes, comme celles que l'on remarque sur tout le littoral de la Baltique et jusque dans l'île de Gotland, n'étaient pas sorties des ateliers de Tournai et de Bruges, mais on nous a affirmé qu'elles étaient d'origine anglaise.

Près de l'église de Battle est le presbytère, vieil édifice, couvert de lierre, coquettement meublé, entouré d'un joli jardin et dans lequel Mme Currie nous offre, de concert avec son mari, des rafraîchissements qui sont fort bien acccueillis.

Malheureusement la pluie nous prend dans le trajet de l'église à la gare et nous sommes trempés lorsquc nous reprenons le train qui, en quelques minutes, nous amène à Hastings, après nous avoir permis de jeter un rapide coup d'œil sur la baie de Saint-Léonards, une des plus jolies stations maritimes du littoral.

En descendant, nous sommes reçus par M. le Maire d'Hastings et sa gracieuse fille la Mayoress, Mademoiselle Croucher, qui nous engagent à les accompagner à l'Hôtel de Ville où nous attend le vin d'honneur. Ici, il ne s'agit plus comme à Douvres de vider des verres de Champagne ou de Sherry, le *Love-Cup*, grand vase d'orfèvrerie rempli de vin aromatisé, nous est présenté par le maire qui y trompe le premier ses lèvres, et chacun, à son tour, y boit, en observant le vieux cérémonial anglais et en saluant son voisin avant de lui passer la coupe.

Après la visite de l'Hôtel de Ville, on nous appelle dans le beau jardin qui y touche et où chaque jour sont jouées de nombreuses parties crockett et de tennis et, malgré l'heure avancée, un photographe, M. Blomsfield fait de nous un groupe fort bien réussi où notre ami R. Chevallier se tient en serre-file, semblant craindre de voir s'égarer quelques-uns des membres confiés à son affectueuse sollicitude.

La plage d'Hastings est, après celle de Bri-

ghton une des plus belles de la côte anglaise et la douceur ou plutôt l'égalité de la température en font une des plus recherchées des stations d'hiver. De superbes hôtels règnent tout le long de la plage, et un casino est installé en pleine mer au bout d'une longue digue.

Le dimanche est toujours observé en Angleterre avec une grande rigueur; tous les magasins sont fermés, ainsi que la plupart des restaurants. Les bars, car il n'existe pas de cafés en Angleterre, n'ouvrent leurs portes qu'après l'heure où se terminent les offices religieux, tous les divertissements sont interdits, pas de jeux, pas même de musique, et à moins de prouver, par l'achat d'un billet de chemin de fer, que vous agissez *bona fide*, vous ne pouvez même pas vous procurer un sandwich dans un buffet sous peine d'une livre sterling d'amende.

Nous nous résignons et, après avoir entendu la messe dans une des deux églises catholiques, nous regagnons l'hôtel pour déjeuner, non sans avoir rencontré sur la jetée plusieurs groupes de l'Armée du Salut qui, par leur musique militaire et le récit des confessions de leurs adeptes, cherchent à faire des prosélytes, non sans avoir entendu aussi quelques-uns de ces prédicateurs populaires qui, perchés sur un escabeau, s'adressent à la foule, et même à Londres, jusque sur les pelouses de Saint-James et d'Hyde-Park.

L'entrée du vieux château est interdite parce qu'il faudrait percevoir un droit, mais nous n'en tentons pas moins l'escalade et de ses abords nous jouissons d'une vue superbe sur Hastings, Pevenzey et la mer.

Nous sommes plus heureux dans notre visite au musée que M. le Maire a fait gracieusement ouvrir pour nous. C'est une jolie construction récemment offerte à la ville par lord Brassey et qui renferme déjà d'intéressantes collections locales et de nombreux spécimens archéologiques et ethnographiques recueillis et donnés

pour la plupart par des officiers de l'armée originaires d'Hastings ou des environs.

Une aimable invitation de M. V. B. Crake, juge de paix du Comté de Sussex, nous permet de finir fort agréablement l'après-midi, dans sa belle villa des Highlands à Saint-Léonards, où il a bien voulu réunir à notre intention l'élite de la société de la ville.

Nous faisons connaissance antour d'un lunch servi dans le parc et bientôt les langues se délient, nos hôtes, les dames surtout, parlent plus volontiers français, on retrouve d'anciennes relations, des amis communs et c'est à regret que nous quittons nos hôtes et leurs invités.

Le lundi matin est le jour de la séparation; plus de vingt d'entre nous rentrent en France, pendant ques les autres se rendent à Londres, les uns, et c'est le plus grand nombre, pour assister au Congrès, les autres pour poursuivre leur excursion en Ecosse, en Irlande ou dans quelques comtés éloignés de l'Angleterre.

A Londres.

Nous n'avons pas la prétention de faire connaître Londres à nos lecteurs; pour ceux qui y sont déjà allés, ce serait chose inutile, pour les autres, nous aurions à entreprendre une trop lourde tâche. Aussi leur parlerons-nous seulement de quelques points qui nous ont frappé plus particulièrement et, du reste, si, en suivant les excursions parfaitement organisées du Congrès, nous avons pu voir bien des édifices inaccessibles le plus souvent aux touristes, nous avons dû négliger bien des endroits qui, d'ordinaire, attirent avant tout l'attention des voyageurs; c'est ainsi que notre programme ne comprenait ni le British Museum et les galeries de Kensington, ni le National Gallery et l'Exposition des peintres anglais modernes à l'Academie, ni le Jardin zoologique et les serres de

Kew. Aussi ceux qui ont voulu voir toutes ces curiosités, en plus de celles que l'ont nous offrait, ont-ils dû, non seulement mettre les bouchées doubles, mais prendre les bottes du Petit-Poucet.

Le Congrès de Londres était la cinquantième réunion organisée par l'Institut, dont la fondation est, on le voit, de dix ans postérieure à celle de la Société française d'archéologie.

L'Institut Royal archéologique a pour président Lord Dillon, l'auteur de recherches importantes sur Calais et son territoire sous la domination anglaise, dont l'amabilité égale l'érudition, le secrétaire est M. Mill Stephenson, la plupart des membres du Conseil appartiennent également à la Société des Antiquaires de Londres, l'un des six grands corps savants de l'Angleterre, dont la réunion correspond à peu près aux classes de l'Institut de Franceet qui jouissent du privilège de tenir leurs séances et d'avoir leur bibliothèque et leurs collections dans Burlington-House, beau palais de grand style qui s'élève dans Piccadilly.

Le Congrès devait primitivement se tenir cette année à Dublin, mais, à la demande de Sir Stuart Knill, Lord Mayor, archéologue distingué et président de la gilde de Saint-Luc et de Saint-Grégoire, il s'est réuni à Londres, ajournant à l'an prochain la visite qu'il se proposait de faire à la capitale de l'Irlande.

C'est dans la salle ronde du Guildhall qu'a eu lieu le mardi 13 juillet, à midi, la séance d'ouverture du Congrès et nous n'aurions eu garde d'y manquer, car la réunion était présidée par le Lord Mayor. Sir Stuart Knill était venu, suivant l'usage, dans ses carrosses de gala, revêtu de la simarre rouge bordée de fourrures, la tête couverte du tricorne orné de plumes, le bijou municipal retenu sur la poitrine par une lourde chaîne décorée des chiffres S S, d'émaux et de pierreries, précédé du porte-masse et du porte-épée, accompagné des aldermans et des

sheriffs et suivi du Marshall. Après avoir pris place dans la chaire présidentielle surmontée d'un dais, il a prononcé un discours dans lequel il s'est félicité d'ouvrir les travaux d'une Société dont il appréciait toute l'importance et, par une attention dont nous lui avons tous été reconnaissants, il a ajouté à son discours un long paragraphe en français pour souhaiter la bienvenue aux membres de la Société française d'Archéologie qui assistaient à cette réunion.

Lord Dillon a ensuite pris la parole pour exposer le programme du Congrès et le comte de Marsy a, en dernier lieu, remercié les membres du bureau et S. S. le Lord Mayor de l'honneur dont lui et ses compatriotes étaient l'objet.

La journée a été consacrée à la visite de plusieurs églises, dont celle de Saint-Barthélemy, l'une des plus anciennes de Londres, mais nous ne suivrons pas, jour par jour, les visites du Congrès dans ces différents édifices.

Disons seulement, qu'en fait de monuments historiques, nous avons vu l'église de Westminster avec ses tombeaux et toutes ses dépendances, ainsi que celle de Saint-Paul et examiné six églises modernes construites dans la cité par sir Christophover Wren. Nous avons étudié aussi avec grand soin la célèbre église de Temple Bar, dont la forme circulaire a attiré depuis longtemps l'attention des archéologues et qui est, avec le Temple de Ségovie et ceux de Laon et de Montmorillon, un des plus anciens édifices bâtis par les Templiers L'église de Londres s'élève aujourd'hui au centre des constructions des quatre collèges d'avocats, Temple-Bar, Middle-Temple, etc., dont nous visitons les beaux halls, décorés des blasons et des portraits des membres les plus éminents de cette corporation, portraits dus au Pinceau des Reynolds, des Gainsborough, des Lawrence et des Millais, et qui font de ces salles de réception de véritables musées, au milieu desquels, pour compléter le tableau, on voit les avocats en robe et en

petite perruque poudrée, déjeuner sur les longues tables qui leur donnent une certaine ressemblance avec les réfectoires des couvents et des pensions. Mais la cuisine est toute autre et les conseillers de la reine et autres habitués du Temple ne se contenteraient pas de l'ordinaire des moines ou des écoliers.

L'archevêque de Cantorbéry, qui est le plus haut dignitaire de l'église d'Angleterre et qui siège à la Chambre des Lords, habite, sur la rive droite de la Tamise, le palais de Lambeth, dont il a tenu à nous faire lui-même les honneurs et, pendant que nous étions massés dans la petite chapelle gothique qui en dépend, il nous a retracé l'histoire du palais, décrit la chapelle, montré ses transformations et dans un style des plus élevés, interprété les sujets qui décorent les verrières. Le palais, presque entièrement reconstruit en 1830, renferme une riche bibliothèque et de somptueux appartements décorés de nombreux portraits.

Il ne nous reste plus guère qu'à parler des palais royaux pour achever l'énumération des monuments visités par le Congrès.

Saint-James et Buckingham sont les deux palais que la reine habite pendant ses séjours à Londres ; ce sont de beaux édifices aux larges proportions. commencés il y a deux siècles et complétés par de nombreuses additions. Les murs sont ornés de tapisseries et décorés de tableaux, les meubles sont en bois doré et en soie ; de nombreux vases de porcelaine provenant des manufactures princières d'Europe, des groupes de bronze, telles sont les curiosités que présentent les appartements et sur lesquelles nous croyons inutile de nous appesantir. Nous devons cependant signaler à Buckingham la grande salle de fêtes avec son orgue gigantesque.

La tour de Londres et les constructions qui entourent le vieux donjon, dont l'origine remonte à Guillaume le Conquérant, forment un ensemble militaire des plus importants, mais si on voit

avec intérêt la chapelle de Saint-Jean, la porte des Traîtres, la tour *ensanglantée* où furent étouffés les enfants d'Edouard et l'emplacement de l'échafaud où trois reines d'Angleterre vinrent poser leurs têtes sur le billot et où aujourd'hui les vieux gardiens, en costume du temps d'Elizabeth, fument tranquillement leur pipe en racontant leurs exploits dans les campagnes dont les médailles décorent leurs hocquetons, ce sont surtout les *Regalia* ou joyaux de la couronne qui attirent l'attention.

Les couronnes royales, la nouvelle couronne de l'Impératrice des Indes, les bijoux des ordres et de nombreux diamants, réunis dans une petite tour, y forment une des plus riches collections de pierreries qui se voient en Europe.

Quant à l'arsenal, en lui-même, en dehors de la collection d'armes indiennes et orientales qui est unique, il renferme de nombreuses armures et des pièces remarquables, mais qui ne nous paraissent pouvoir lutter ni par l'importance ni par le nombre avec notre musée d'artillerie, l'*Armeria* de Madrid ou la galerie de Turin.

Hampton-Court est situé à quelque distance de Londres et on peut y aller soit en voiture, en passant par Kew et Richmond, soit en chemin de fer ; c'est cette dernière voie que nous avons suivie, en remontant le cours de la Tamise et dépassant les nombreux amateurs qui viennent d'assister aux courses de Sandoë.

Le château d'Hampton-Court fut construit par le cardinal Wolsey, le ministre d'Henri VIII et, lorsque cette résidence fut achevée le souverain la trouva si à son gré qu'il se la fit offrir par son favori. Il ne fallait pas hésiter quand Henri VIII désirait quelque chose et le cardinal fut heureux d'en être quitte à ce prix. Depuis, à la fin du XVIIe siècle, Guillaume III, voulant, comme tous les souverains de son temps, avoir son Versailles, augmenta considérablement les constructions, fit dessiner le parc à la française et creuser un *miroir* en face du château.

Ce qui fait surtout l'intérêt d'Hampton-Court, ce sont les tapisseries flamandes du XVIe siècle qui décorent les murs du grand hall, et les innombrables tableaux qui garnissent les appartements que chaque souverain a fait décorer dans le goût de son époque. Toutes ces toiles n'ont pas la même valeur, mais il en est qui sont remarquables, notamment les portraits de souverains et de personnages célèbres des deux derniers siècles.

Windsor est à environ trente-cinq kilomètres de Londres, c'est la résidence favorite de la reine qui ne vient que fort rarement à Londres pour y tenir quelques levers, et aime à se promener dans les bois qui entourent le château, traînée dans une petite voiture attelée d'un âne blanc d'Egypte, accompagnée de ses chiens et suivie dans de rares circonstances de quelques-uns des indiens de son escorte que nous apercevons aux fenêtres, avec leurs vêtements blancs et leurs volumineux turbans.

Le château n'était qu'une motte seigneuriale sur laquelle on a élevé un donjon circulaire, aujourd'hui enclavée dans l'enceinte et autour de laquelle furent ajoutées successivement de vastes constructions de diverses époques, relevées en grande partie sous le règne de Georges IV et dont la silhouette présente de loin un aspect grandiose.

Les appartements de la reine, qui sont précédés de salles remplies des cadeaux offerts à l'occasion du Jubilé par les Indes et les colonies, n'offrent pas à l'intérieur de caractère, sauf la salle à manger, ornée de bannières et d'écussons et qui est un pastiche gothique inspiré par les descriptions de Walter Scott ; les autres salons sont décorés dans le style qui régnait au milieu de ce siècle, mais leurs murs sont couverts de tableaux de premier ordre, parmi lesquels on doit signaler surtout les portraits de la famille royale exécutés par Van Dyck et les compositions de Rubens. La bibliothèque, que nous avons été admis à visiter par une faveur excep-

tionnelle, est très nombreuse et renferme une riche collection de ces ouvrages à gravures coloriées qu'affectionnent les anglais et parmi lesquels ils vous font admirer de préférence les planches représentant des oiseaux aux riches couleurs. Sans vouloir pénétrer dans la vie privée de la reine, disons que nous avons pu voir également les cuisines royales et que nous avons été émerveillés à la vue de ces broches superposées où tournaient méthodiquement devant un clair feu de bois les rôtis les plus variés depuis les gigantesques pièces de bœuf jusqu'aux oiseaux les plus délicats.

Dans l'enceinte, mais en dehors, et un peu au-dessous du château, se trouve une cour entourée de petites maisons de bois à pignons, couvertes de treilles et destinées aux ecclésiastiques qui desservent la chapelle qui s'élève au milieu, belle construction gothique derrière laquelle est une petite chapelle de la Vierge, sépulture du prince Albert.

Le chœur de la chapelle de Windsor, décoré de hautes stalles de chêne est consacré aux cérémonies des chevaliers de la Jarretière, et, en même temps que, sur le dossier des stalles, des plaques de cuivre émaillées rappellent en français les noms et les titres des chevaliers dans leur ordre de nomination, au dessus se trouvent l'épée, la bannière à leurs armes et le heaume avec le cimier qui leur est propre. Il n'est pas sans intérêt de parcourir ces listes et c'est ainsi que nous voyons que la place occupée longtemps par Napoléon III fut donnée ensuite à l'empereur Frédéric d'Allemagne et qu'elle est affectée aujourd'hui au roi de Danemark. De nombreux monuments décorent la nef et les chapelles et la Reine réunit ici par un soin pieux les figures de ceux qui lui ont été chers. On trouve ainsi les statues du roi Léopold I de Belgique, son oncle, de l'empereur Frédéric, son gendre, et, dans une chapelle richement décorée, le mausolée du Prince impérial.

Une averse de pluie, qu'il n'était plus possible de considérer comme du brouillard *perpendiculaire* et le long temps que nous avions passé dans le château ne nous ont pas permis, comme je l'avais fait à un précédent voyage, d'aller voir les écuries et notamment les fameux chevaux roses qui trainent les voitures de gala de la Reine.

Mentionnons encore l'agréable surprise qni nous fut faite par le duc de Westminster qui voulut bien nous admettre à visiter son beau palais de Grosvenor-Street, dans lequel sont réunies des toiles de premier ordre des écoles anglaise, flamande et italienne merveilleusement choisies et disposées avec un goût qui en augmente encore la valeur.

Je parlais plus haut de ceux qui ne se contentaient pas de suivre le programme arrêté et voulaient encore y ajouter; bien que je ne sois pas partisan de cette infraction, je dois avouer que je m'en suis rendu coupable et cela pour aller revoir Oxford avec quelques-uns de nos concitoyens. Il est vrai que nous avions une excuse, notre désir de passer la journée avec le Révérend W.-H. Langhorne, qui est resté l'hiver dernier à Compiègne et que nous avons eu souvent le plaisir de voir aux réunions de la Société historique.

Grâce à un excellent programme arrêté d'avance par MM. Langhorne et James Parker, l'érudit et aimable imprimeur de l'Université, nous avons pu en cinq heures visiter la principale ville universitaire de l'Angleterre, examiner sa cathédrale dans Christ-Church-Collège, cette autre création du cardinal Wolsey, jeter un coup d'œil sur les principaux collèges, sur la Bibliothèque Bodléienne et jouir enfin du dôme de la Radcliffe, du panorama enchanteur de cette ville qui n'est que monuments et jardins.

La première réunion du Congrès s'était tenue au Guildhall, qui est l'hôtel de ville de Londres, c'est là que nous fûmes invités à revenir le soir pour assister à une réception donnée par le Co-

mité de la bibliothèque de la Cité. Au haut bout de la grande galerie de la bibliothèque se tenaient sur des fauteuils le Lord Maire, la Lady Mayoress et les membres de la Corporation et pour chaque personne qui lui était annoncée par le héraut à l'écharpe blanche et incarnat, Sir Stuart Knill avait, la main tendue, un mot aimable à dire.

La rèunion était nombreuse, Londoniens et Provinciaux, Anglais et Français, membres du elergé protestant et du clergé catholique, parmi lesquels on remarquait l'évêque de Portsmouth, membres du Parlement et professeurs, circulaient dans les vastes galeries ainsi que des dames aux toilettes élégantes qui avaient bien voulu honorer la réunion de leur présence, Diverses expositions de chartes, de manuscrits et d'objets d'art prêtés à cette occasion venaient compléter les collections du musée municipal, qui peuvent être comparées à celles de notre Hôtel Carnavalet et l'excellente musique des Coldstreams guards alternait avec les conférences archèologiques et les stations à un buffet des mieux fournis.

Le lendemain, c'est à Mansion House, dans le palais mis à sa dispositton pour son habitation que le Lord Maire nous a reçus et la réunion était plus nombreuse et plus élégante encore que la veille, beaucoup de membres de l'aristocratie ayant tenu à venir féliciter Sir Stuart Knill du titre de baronnet que la Reine lui avait conféré dans la journée à la suite du mariage de ses petits-enfants, le duc d'York, héritier présomptif du trône, après le prince de Galles et la princesse Marie de Teck.

Rappelons à ce propos que Sir Stuart Knill est le second Lord Maire catholique élu depuis la Réforme et que de nombreuses protestations s'étaient produites contre son élection à la suite de la déclaration très ènergique qu'il a faite de ne jamais assister aux services officiels protestants et de s'y faire représenter par un des aldermans et de ne pas comprendre, dans son cortège, l'au-

mônier que nous nous rappelons avoir vu, en 1876, figurer aux côtés du Lord Maire. — Ajoutons que s'il est d'usage que la Reine donne le titre de chevalier au Lord Maire, à la sortie de ses fonctions, elle ne lui décerne qu'exceptionnellement le titre de baronnet qui l'admet ainsi que sa famille dans la noblesse.

Mais revenons à Mansion-House. Les attractions de cette soirée dépassaient celles de la veille ; les *regalia* des principales villes d'Angleterre, masses, épées, colliers et chapeaux avaient été apportés de tout le royaume pour une exposition unique qui ne devait durer qu'une soirée. Trois orchestres nous donnaient des séances de musique historique : dans une salle, des chœurs de musique religieuse du Moyen-Age; dans une autre, de vieilles chansons populaires et dans une troisiéme, des airs anciens accompagnés par le clavecin et la viole.

Il nous reste à parler d'une soirée donnée par la Société archéologique de Londres et de Middlesex. Celle-ci avait demandé l'hospitalité aux Marchands tailleurs, l'une des plus riches corporations de Londres — elle ne possède pas moins d'un million de revenus. — Ils lui avaient prêté leur bel hôtel de la Cité, construction du XVI[e] siècle, dont le grand hall, destiné aux assemblées et aux banquets, est décoré des blasons des prévots et des portraits de plusieurs membres de la corporation. On y avait disposé, à côté des objets d'art de plusieurs des corporations de marchands, de leurs draps funéraires et de leurs chartes et privilèges, l'orfèvrerie des principales églises de Londres, consistant surtout en plats et calices, ainsi qu'un certain nombre d'objets appartenant à des particuliers.

J'aurais encore à parler et je le ferais volontiers des réceptions particulières dans lesquelles nous avons été si cordialement accueillis, mais je me bornerai à rappeler la charmante soirée que nous avons passée chez M. Frédéric de Bernhardt qui est toujours heureux quand il peut offrir l'hospi-

talité à des Français, à des Compiégnois surtout.

Après huit jours de réunions et d'excursions, le Congrès a été clos dans une séance tenue à Mansion House, sous la présidence du Lord Maire, séance dans laquelle des remerciements furent votés à tous ceux qui avaient contribué au succès de cette session et où, par une attention toute spéciale, on voulut bien nous annoncer que l'Institut Royal archéologiqne avait conféré le titre de membre d'honneur à trois d'entre nous, le comte de Marsy, M. Emile Travers et le baron A. de Loé.

L'an prochain, le Congrès se tiendra à Dublin, et plus d'un Compiégnois tiendra, nous en sommes certain, à visiter l'Irlande avec nos aimables et savants confrères.

Comte de Marsy.

DEUX ÉPISODES DE LA JACQUERIE

Par M. l'Abbé Morel.

La Jacquerie n'apparaît sous son véritable jour que dans les *Lettres de rémissions.* C'est là qu'il faut l'étudier pour la bien apprécier. Le sujet n'est pas inépuisable et pourtant innombrables sont les incidents de cette époque « d'effroiz et commocions. » Presque tous ces incidents sont caractéristiques. Ils aident à définir ce soulèvement populaire, trop sévèrement jugé par les uns et trop excusé par les autres. Les excès des paysans furent les représailles des excès des nobles. La réputation que s'étaient faite ces derniers a été la cause de bien des malheurs. En certains pays comme Verberie, tout noble, chevalier ou écuyer, passait pour cruel et méchant. En d'autres comme Compiègne, la noblesse était bien considérée, malgré les torts de quelques-uns de ses membres. On était patriote à Verberie ; on l'était également à Compiègne ; mais on n'entendait pas des deux côtés le patriotisme de la même manière. Deux faits vont nous faire toucher du doigt cette vérité.

Le dimanche après le Saint-Sacrement, 3 juin 1358, « Jehan des Hayes de Ruys-lez-Verberie, esleu contre son gré et volenté et par contrainte du peuple, capitaine de ladicte ville de Ruys », se rendait à Verberie en compagnie de plusieurs personnes. Dans le nombre se trouvaient un écuyer, sa femme et son fillastre, comme on disait alors, c'est-à-dire le fils que sa femme avait eu d'un premier mari. Quand l'écuyer eut été

reconnu des habitants de Verberie, tous n'eurent qu'une voix pour s'écrier : « Il faut qu'il meure ». Les protestations de Jean des Hayes, le capitaine des Jacques de Rhuis, ne servirent de rien. « Pour Dieu, beaux seigneurs, leur dit-il, à plusieurs reprises, gardés (voyez) que vous faites, car c'est trop mal fait ». La fureur populaire était déchaînée. Un faux patriotisme se voulait donner satisfaction. L'écuyer fut mis à mort.

Le récit de cette fâcheuse histoire se trouve dans les lettres de rémissions, délivrées à Paris en décembre 1358, par le régent, Charles, duc de Normandie, à Jean des Hayes qui avait tenu à se mettre à l'abri de la vindicte de la noblesse.

Jean des Hayes était un brave homme, « de bonne fame (réputation) et renommée, de vie louable et de conversation honneste ». Sans doute comme ses pareils, il avait pris une part active « aux commocions faictes contre les nobles », mais il été constaté « qu'il n'avoit esté à ardoir (brûler) ou abatre aucunes maisons desdiz nobles, ne en ycelles (celles-ci) prendre ou dissiper leurs biens, ne en aucun prouffit de pillage qui montast à plus de la somme de trois escus, et lesquelz desja estoient par ledit Jehan restituéz, ne aussi aucun d'iceulx (ceux-ci) mettre à mors ». On n'avait à lui reprocher « aucuns villains cas ou maléfices ». Bien plus, Charles V reconnut que ce capitaine des Jacques de Rhuis avait toujours été « bienvueillant de monseigneur le roy, de lui régent, du royaume et de la couronne de France ».

Malgré son titre et son crédit, Jean des Hayes se vit impuissant à sauver la vie au pauvre écuyer, son compagnon de route.

Les nobles jouissaient à Verberie d'une trop mauvaise réputation. (*Archives nat.*, JJ. S n° 444).

Il en était autrement à Compiègne.

Les habitants de la paroisse Saint-Germain se trouvaient sans défense en dehors de l'enceinte de la ville « du temps de la commocion

des gens du plat païs ». Ils avaient à redouter aussi bien les troupes du roi de Navarre, Charles le Mauvais, et les pillards de la noblesse que les Jacques. Après s'y être fait autoriser, ils établirent, pour se protéger, « des barres et lices » c'est-à-dire des barrières en bois et des clôtures de cordes entrelacées. Les frais de cette barricade furent payés au moyen d'une taille ou assiette imposée à toute la paroisse « par la plus grant et saine partie » de la population. Pierre le Maçon, en latin *Petrus Latomi*, fut chargé de lever cette contribution. Sans lui, nous ne connaîtrions peut-être pas le patriotisme de la paroisse Saint-Germain pendant la Jacquerie. Une aventure, qui lui arriva dans l'exercice de ses fonctions de collecteur, l'obligea à demander des lettres de rémission. Ces lettres, nous avons pu nous en rendre compte, sont de vraies pages d'histoire. Les habitants de Saint-Germain, y est-il dit, ont toujours été bons et loyaux envers les nobles, comme envers le roi et la couronne de France. Ils n'ont jamais pactisé avec les ennemis et se sont toujours refusés à leur payer rançon.

Comment Pierre le Maçon fut-il compromis au point d'avoir besoin de lettres de grâce? C'est ce qu'il nous faut voir. Sur le rôle des contribuables, remis entre ses mains, figurait Robert Lescrivain. Robert n'avait fait aucune objection à l'établissement de l'impôt pour les « barres et lices »; mais quand on lui demanda sa cotisation, il déclara « moult fièrement et arrogamment » qu'il ne la paierait pas. Puis il se répandit en « laides et villaines paroles », mit la main sur Pierre le Maçon, le saisit au collet, essaya de le jeter dans le feu et peu s'en fallut qu'il n'y réussit. La moutarde monta au nez du collecteur. Pour parer à la brutalité de son adversaire, « il sacha (sortit) un petit coustel qu'il portait », mais en se défendant et en repoussant la violence de Robert il l'atteignit d'un coup de ce couteau. Le coup fut mortel.

Les parents et amis de Pierre le Maçon plaidèrent sa cause auprès du régent. Ils démontrèrent que le meurtre de Robert Lescrivain n'avait été nullement prémédité; qu'il n'était pas le résultat de la haine, mais bien plutôt un acte de légitime défense. Les antécédents de Robert furent invoqués contre lui. C'était un homme emporté, grossier, « coustumier de dire souventesfois laides, oultrageuses et villaines paroles ».

Pierre le Maçon, au contraire, avait toujours été homme « de bonne vie, fame (réputation), conversation et renommée. » Il avait la charge d'une femme et de trois petits enfants.

Tous ces motifs lui valurent l'indulgence du régent qui voulut bien passer l'éponge sur le « cas de fortune et méchief » où périt Robert Lescrivain.

Au lieu de nous attarder à relever tous les détails de cette affaire, il est préférable de citer tout au long les lettres de Rémission (*Arch. Nat.* JJ 86, n° 571).

Remissio pro Petro Latomi.

Charles, ainsné fils du Roy de France, régent le royaume et duc de Normandie et dalphin de Viennois. Savoir faisons à touz présenz et avenir que, oye la requeste des amis chairnelz Pierre le Maçon, demourant en la parroisse de Saint-Germain-lèz-Compaigne, contenant comme ledit Pierre et les autres habitanz de ladicte parroisse soient hors de toute forteresse et, du temps de la commocion des gens du plat païs, les diz habitanz aient esté et soient portéz comme bons et loyaulx envers les nobles et aussi de touz temps lors et depuis envers nostre dit seigneur, nous et la couronne de France, sans avoir fait composicion ou rençon aucune aus ennemis, et pour la salvacion desdiz habitanz, et pour résister à leur povoir ausdiz ennemis, si leur feussent surevenus, eussent fait en leur bour, par auctorité et licence de justice, barres et lices pour

défense, et pour païer les frais et mises à cause de ce ait convenu aus diz habitanz faire une taille ou assiète sur eulx, laquelle fu ordenée de la plus grant et saine partie d'iceulx estre cueillie et levée par ledit Pierre et pour ycelle cueillir eust ledit Pierre demandé à Robert Lescrivain, habitant de la dicte parroisse, et qui estoit pour les diz habitans assis en la dicte taille, qu'il païast ce à quoi il estoit assis; lequel Robert respondi moult fièrement et arrogamment que rien n'en paieroit et en oultre dit au dit Pierre laides et villaines paroles et mist la main à lui et li prins au corps et aus draps et le tira et fist son povoir de le gester en un feu, et peu s'en failly qu'il n'y chey. Et lors le dit Pierre véant que ledit Robert estoit mal meu contre lui et qu'il s'efforçoit de tout son povoir de le grever et mal traictier du corps sanz cause raisonnable, pour obvier au péril de son corps, sacha un petit coustel qu'il portoit et, en soy défendant et déboutant la force dudit Robert, féri le dit Robert du coustel un cop, duquel cop, mors, si comme l'en dit, s'en est ensuivi en la personne dudit Robert. Pour quoy nous eust humblement supplié les diz amis que, considéré que le fait dessusdit est avenu par cas de fortune et de méchief et non pas de certain propos, ne de fait appensé (pesé), mesmement que ledit Pierre n'avoit aucune hayne ou malevolence audit Robert, que sur ce nous vuilliens user de grace et de miséricorde envers ledit Pierre; comme il soit et ait touz jours esté de bonne vie, fame (réputation) conversacion et renommée et soit chargié de fame et de trois petiz enfanz, et ledit Robert, ou temps qu'il vivoit, estoit coustumier de dire souventes fois laides, oultrageuses et villaines paroles à autrui, si comme ils dient, nous adcertes, eue considéracion aus choses dessus dictes et entendue la manière du fait, aïant pitié et compassion dudict Pierre en ceste partie, ycelui, ou cas dessusdit, avons remis quicté et pardonné remectons, quictons et pardonnons, de grace

espécial, certaine science et auctorité royal dont nous usons, le fait dessusdit avec toute paine criminèle et civile en quoy il puet ou pourroit estre encouru envers nostre dit seigneur et envers nous, pour occasion des choses dessus dictes, et le restituons à plain à sa bonne renommée et les appeaulx (appellations), se aucuns sont faiz contre lui pour les causes dessus dictes, rappelons et anullons du tout par ces présentes, sauf le droit de partie à poursuivre civilement. Si donnons en mandement au bailli de Senlis et à tous les autres justiciers et officiers de nostre dit seigneur et nostres, présenz et avenir, que le dit Pierre ou dit cas facent et laissent joïr et user paisiblement de nostre présente grace, ne contre la teneur d'icelle ne l'empeschent ou molestent, ne seuffrent estre empeschié ou molestié en corps ne en biens, en aucune manière ; mais son corps et ses biens, se pour ce estoient pris, arrestéz ou détenuz, mettent ou facent mettre à plaine délivrance, tantost et sans délay. Et pour ce que ce soit ferme et estable à touz jours, nous avons fait mettre nostre scel à ces lettres, sauf en autres choses le droit de notre dit seigneur et nostre et en toutes le droit d'autrui.

Donné à Paris, l'an de grâce mil CCC LVIII ou moys de février (1359 n. style).

Par Monseigneur le Régent, à la relation du Conseil, R. Potin.

De ces lettres, il ressort que les habitants de Saint-Germain-lès-Compiègne avaient au cœur l'amour de leur roi captif et de leur pays, qu'ils entendaient faire respecter leurs personnes, leurs biens et leurs demeures, mais aussi se montraient pleins d'égards pour leurs magistrats comme pour la noblesse. C'est ainsi qu'ils comprenaient le patriotisme. Non moins patriotes étaient les habitants de Verberie. Ils croyaient le prouver et attester leur dévouement au roi et à la patrie en s'enrôlant parmi les Jacques et en pourchassant les nobles.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 20 *Juillet* 1893.

Présidence de M. A. SOREL

M. le Président, en prenant place au fauteuil, fait connaître qu'il a reçu une lettre de M. le duc de Narbonne demandant à être admis comme membre de la Société.

M. Sorel rappelle ensuite avec quel empressement de nombreuses Sociétés françaises et étrangères se sont fait représenter aux noces d'argent, célébrées cet été, et fait un résumé rapide des communications échangées à la séance solennelle et des excursions aux ruines de Champ lieu, à Saint-Jean-aux-Bois, à Pierrefonds, au Mont-Berny. M. le Ministre de l'Instruction publique s'était fait représenter par M. de Lasteyrie, professeur à l'Ecole des Chartes.

En quelques mots, M. Sorel donne le compte rendu du Congrès archéologique de France tenu à Abbeville et en Angleterre, sous la présidence de M. le comte de Marsy, du 27 juin au 10 juillet.

Les membres du Congrès, reçus à l'Hôtel de Ville d'Abbeville par la municipalité, ont consacré les premières journées à la visite des monuments historiques, des églises et des musées de cette ville, se sont rendus à Rambures, à Airaines

ont visité Eu, Le Tréport, Rue, le Crotoy et la tour d'Harold à Saint-Valéry. A Naours, où le Congrès est accueilli avec un empressement tout particulier, les visiteurs ont exploré la ville souterraine récemment retrouvée par le savant abbé Danicourt et qui servit de lieu de refuge à l'époque des guerres de religion.

Passant le détroit par Calais-Douvres les membres du Congrès sont reçus sur le sol de l'Angleterre par la municipalité de Douvres, puis visitent successivement l'admirable église de Cantorbéry, puis Rochester, Chatham, Cobham et son parc et admirent dans les salons de cette princière demeure le magnifique tableau de Rubens, la « Légende de la mort de Cyrus » dont la trace a été longtemps perdue, enfin, Hastings et l'abbaye de la Bataille qui, dans des proportions infiniment plus vastes, peut rappeler l'abbaye de Longpont,

Le Congrès de la Société française d'archéologie terminé, plusieurs membres se sont rendus à Londres où ils ont été reçus par le Lord Maire et les autorités anglaises et se sont joints au Congrès de l'Institut royal archéologique d'Angleterre et d'Irlande.

La parole est donnée à M. Dervillé qui donne lecture du procès-verbal d'installation de M. François-de Paule Mathieu, prêtre-vicaire de Saint-Jacques, en qualité de Principal du collège de Compiègne, le 18 avril 1763.

Par arrêt du Parlement de Paris, les RR. PP. Jésuites avaient dû abandonner, le 1er avril 1762, le collège dont ils avaient la direction depuis plus d'un siècle. Ils furent remplacés provisoirement par des maîtres de pensions qui remplirent leurs fonctions jusqu'au jour où M. Mathieu, maître ès arts de l'Université de Paris, fut reçu solennellement à l'Hôtel de Ville par les officiers du baillage, les maire et échevins et le doyen de Béthisy, représentant Mgr le duc de Fitzjames, évêque de Soissons. Conduits solennellement au collège, M. Mathieu et les régents des classes

furent installés avec un cérémonial tout spécial dans l'établissement confié désormais à leurs soins. M. Mathieu conserva la direction du collège jusqu'en 1772. Lorsque l'âge et les infirmités l'obligèrent à se retirer, le collège fut confié aux religieux de la Congrégation de Saint-Maur.

M. A. Boitel de Dienval présente une épée ancienne trouvée dans une chaumière de Palesne. La lame triangulaire porte encore distinctement tracée cette devise : *Pro aris et focis spes mea*, et cette autre : *Si Deus pro nobis quis contra nos*. La poignée a disparu mais il semble, d'après les dimensions de l'arme, qu'elle dût être disposée de façon à être saisie, la lame passant entre les deux premiers doigts de la main, et non comme nos épées actuelles. Après un assez long examen, il lui est attribué, comme date probable, la fin du XVIe siècle.

M. l'abbé Morel donne lecture de la première partie de son travail sur le Fayel. Avant l'invasion franque, l'histoire locale de nos contrées demeure totalement inconnue. A part les dépôts de coquilles antidiluviennes et un certain nombre de silex taillés qui rappellent les combats soutenus par les Gaulois, nulle trace ne subsiste des époques lointaines. Pour rencontrer le premier document écrit relatif à ce pays, il faut remonter à la bataille de Soissons et à celle de Tolbiac. Les compagnons de Clovis se sont partagé le pays conquis et, légèrement modifié, le nom du courtil d'Hermann est devenu Armancourt, de même que le courtil d'Odin est devenu Houdencourt. Jusqu'au VIIIe siècle, le Fayel n'est guère connu que par le souvenir de sa chapelle située au milieu d'une forêt de hêtres (*Fagus, Fagellum*).

Trois siècles s'écoulent, pendant lesquels les Normands ont porté partout le fer et l'incendie. Les abbayes ont cherché protection et l'ont souvent chèrement achetée, car le chevalier appelé à défendre le cloître et qui a pris le nom d'Avoué a souvent transformé en fief son avouerie et nombre de seigneuries se sont constituées aux

dépens du monastère. C'est vraisemblablement, ainsi que les seigneurs de Pierrefonds devinrent (suivant l'usage de l'époque), seigneurs de deux livrées de terre que leur ont concédé en retour de leurs bons offices les moines de Saint-Wandrille. A mesure que passent les années, le domaine des religieux diminue peu à peu et la puissance des seigneurs du Fayel grandit d'autant.

A l'aide de nombreux documents M. l'abbé Morel retrace l'histoire de cette seigneurie sous Philippe Ier, sire de Fayel (1150 à 1163), Béatrice puis Albert, Raymond du Fayel (1165 à 1231) et fait justice en passant de la légende bien connue de la dame du Fayel et de Renaud de Coucy. Il suffit de relire avec quelque attention certain passage du vieux poème français qui a nom « Li roman dou chastelain de Coucy et de la dame du Faïel » pour se convaincre qu'il n'y est pas question du Fayel près Canly. Le texte porte en effet en termes exprès que le soir, après le coucher de ses gens, Renaud de Coucy partait de son hôtel de Saint-Quentin en Vermandois pour se rendre au chastel du Fayel et en revenait au petit jour avant le lever de ses serviteurs. Or, du Fayel près Canly à St-Quentin on compte soixante-huit kilomètre ou dix-sept lieues, tandis qu'à quatre kilomètres de Saint-Quentin se trouve Fayet (Fagellum au moyen-âge). Ce simple rapprochement suffit pour être fixé sur la localité à laquelle se rapporte la célèbre légende.

M. Desfossés, libraire, présentè par MM. Al. Sorel et F, de Roucy, est admis comme membre de la Société.

M. Bazin donne lecture de la fin de son travail sur la vie d'Hersan.

C'est probablement dans le courant de février 1698 que Hersan vint habiter Compiègne. Il s'installa rue de la Poste-Paris, dans la maison de ses parents. Le mobilier était des plus simples et réduit au strict nécessaire. Quelques

tableaux, un portrait du ministre Louvois et une bibliothèque pourvue de livres de piété ornaient seuls le logis. Une petite porte donnant dans son modeste jardin lui permettait de communiquer directement avec le cimetière de l'église Saint-Antoine. C'est par là qu'il se rendait chez son ami Jacques de la Porte pour s'occuper avec lui d'œuvres de charité. Titulaire du prieuré de St-Germain de Lancy, Hersan, par scrupule de conscience, demanda et obtint de Rome l'autorisation de permuter avec le possesseur dn prieuré simple de Saint-Martin-Longueau, près de Beauvais. Il craignait que la distance, l'âge et les infirmités ne lui permissent plus de remplir à son gré les devoirs de sa charge. Ce fut pour lui un lourd sacrifice d'argent. Dans sa demeure de la rue Porte-Paris, Hersan composa de nombreux ouvrages de piété qu'il livra à l'impression. En 1717, il fit construire dans la rue du cimetiére ou du clos Basile, une belle école pour l'instruction des enfants pauvres de la paroisse Saint-Antoine Il en fonda ensuite deux autres pour les filles pauvres de Saint-Jacques et de Saint-Antoine et ne voulut pas laisser à d'autres qu'à lui-même le soin d'inculquer à ses élèves les principes religieux qui doivent être la base d'une bonne éducation.

Comme l'illustre Jean Gerson qui s'était fait maître d'école à Lyon, Hersan, ancien et célèbre professeur d'éloquence au collège de France, consacrait la fin de sa vie à l'instruction des enfants pauvres.

Au mois d'octobre 1724, l'état de sa santé, depuis longtemps ébranlée, s'aggrava tout à coup. Après avoir mis ordre à ses affaires temporelles, il se prépara à la mort, et après avoir reçu avec une grande piété les derniers sacrements, il expira le 11 octobre, âgé de soixante-quinze ans.

Il avait voulu être inhumé comme un pauvre parmi les pauvres. Sa tombe, placée auprés de sa chère école, fut recouverte d'un simple gazon

qui fut longtemps foulé par les passants et rien n'indiquait plus la place qu'elle occupait lorsque, mûs par un sentiment de reconnaissance, les administrateurs du bureau de bienfaisance firent, au commencement de ce siècle, sceller au mur du cimetiere une inscription simple et modeste comme le fut celui qui en était l'objet.

Aujourd'hui, l'épitaphe a disparu et il ne subsiste aucune trace rappelant aux générations présentes l'endroit où repose cet homme de bien.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra :

Communication par M. le Dr Lesguillons d'nn dessin représentant l'abbaye de Saint-Corneille au moment de sa démolition.

Un travail de M. Garant sur le château de Compiègne.

Le secrétaire-adjoint, R. de MAGNIENVILLE.

NOTES

Sur le tranfèrement à Compiègne des ateliers monétaires de Paris et d'Amiens (1589-1590).

Extrait de
l'Annuaire de la Société de numismatique.

Par J. du Lac.

J'ai lu récemment dans l'*Annuaire de numismatique de la Société* un article fort intéressant de M. Bordeaux sur les ateliers monétaires créés par Henri IV en 1592 à Melun, à Dieppe et qui fonctionnèrent pendant la dernière partie de la Ligue. Cette lecture m'a donné le désir de répondre à l'appel de notre confrère et de transmettre aux amateurs de nusmimatique française les quelques renseignements que je puis posséder sur la création et le fonctionnement de l'atelier monétaire de Compiègne fondé en 1589 par Henri III et dont l'existence ne se prolongea pas au-delà de six années. Ils auront, je crois, une double utilité : d'abord celle de faire connaître un atelier encore ignoré de beaucoup ; puis ils limiteront dans un intervalle de temps certain le fonctionnement de la monnaie de Melun, point sur lequel M. Bordeaux était encore dans l'incertitude quand il a publié son article.

La ville de Compiègne avait possédé pendant longtemps un atelier monétaire. Fondé très probablement sous Charles le Chauve, il avait continué à fonctionner sous ses successeurs ; on connaît encore un denier, fort rare d'ailleurs, fabriqué dans cet atelier sous le règne de Louis le Gros. Ce fut ce prince qui le supprima sur la demande des habitants de la ville par une ordonnance datée de 1120 et dont nous avons le texte.

Depuis lors, l'atelier monétaire de Compiègne cessa de fonctionner jusqu'en 1589, dernière année du règne de Henri III. Celui-ci était occupé au siège de Paris qui tenait pour la Ligue contre le roi de France. C'est alors que, par ordre de ce prince, la Cour des Monnaies établie à Paris fut transférée à Compiègne. Je n'ai pu mettre la main sur l'ordonnance royale rendue à ce sujet, mais elle ne peut donner lieu au moindre doute en présence de la lettre du souverain (1) adressée aux officiers de la Monnaie de Paris, qui se termine ainsi : « A ces causes, nous vous mandons et ordonnons « que vous aïez à vous transporter le « plus tost que vous pourrez en la ville « de Compiengne où nous entendons que « vous faictes dorénavant votre résidence « pour l'exercice de vos charges et par « mesmes vous commander et enjoindre « à tous les officiers des Monnaies de « ladicte ville de Paris qu'ils aient à se

(1) Bibl. de Compiègne, vol. intitulé : *Autographes*.

« trouver en ycelle ville de Compiengne
« et faire partir avecqeulx leurs coings,
« outilz et toutes choses nécessaires
« pour travailler en ladicte ville ainsi
« qu'ils faisaient en ladicte ville de
« Paris. Donné à Tours le vingt-troisième
« jour de mars mil cint cent quatre-vingt
« neuf. Ainsi signé Henry et plus bas
« Potier. »

Les ordres de sa Majesté n'ayant pas été exécutés, intervinrent des lettres patentes de la même année adressées au marquis d'Humières, gouverneur de Compiègne, pour faire frapper dans cette ville, monnaies aux coins et armes de France, commettant Jean de Carlas pour visiteur de ladite monnaie, laquelle, suivant un renseignement de l'hôtel de ville, fut arrêtée, conformément aux lettres patentes du roi Henri III pour la première Monnaie de France, pour y faire forger escus d'or, pièces de dix sols et douzains auxquelles piéces il y a au dessus alpha et au dessous omega (1).

Cette fois, il n'y a pas a en douter, les ordres du roi furent exécutés; nous trouvons, en effet, aux archives nationales un cahier de quelques pages côté Z I B 863

---

(1) Note extraite de la collection de D. Grenier, *verbo Compendium*, Bibl. nat., manuscrits. V. aussi Conbrouse, *Décaméron numismatique*, pp. 121 et 122.

L'auteur du manuscrit fixe même la p'ace qu'occupait le nouvel établissement, lieu dit la tour des Forges ou hôtel de la Forge, à l'encoignure des rues de l'Etoile et des Lombards, vis à vis le nouveau Grenier à sel.

avec cet en-tête : *Papiers des délivrances de la Monnaye de Compiègne.* La lettre patente du roi ne s'y trouve pas, mais, avant les mentions des diverses délivrances, Philippe de Fidelles, maitre de la Monnaie, déclare qu'il les a faites en vertu de la lettre du roi Henri III au marquis d'Humières à la date du 4 mai 1589. Ce cahier porte la date 1590, ce qui semble indiquer qu'il a été rédigé postérieurement à la date des délivrances; ceci devient indubitable quand on voit que la seconde délivrance, à la date du 29 mai, époque où Henri III vivait encore, mentionne les coings et armes *du deffunt roi.*

Ces délivrances étant signées par les divers officiers, nous connaissons parfaitement tous leurs noms : Philippe de Fidelles, maître de la Monnaie, prend soin de constater qu'il n'a accepté cette charge qu'au refus d'un grand nombre de notables, bourgeois et marchands auxquels elle avait été proposée (1), et ce par commandement exprès du seigneur d'Humières et en vertu de la commission royale du 4 mai. La première délivrance faite par la nouvelle administration est du 20 mai et opérée par ledit de Fidelles en présence d'Antoine Régnaut et Philippe Bardmiaux, essayeurs commis et députéz à ladite charge ; l'une des sui-

(1) Il est probable que Jean de Carlas, qui avait été nommé dans la première ordonnance du roi. a été du nombre des refusants, car on ne voit son nom figurer dans aucune pièce.

vantes, du 10 juillet de la même année, constate la délivrance au marquis d'Humières de la quantité de douze marcs en *doubles escus* et *escus d'or* fabriqués aux coins et armes du deffunt roi et porte, outre les trois signatures ci-dessus, celle de Humières. A dater du 27 juillet, Régnaut est remplacé par Germain Guart orfèvre à Compiègne, qui prend le titre de garde, Bardmiaux conservant celui d'essayeur ; puis, dès le 5 novembre suivant, de Fidelles et Bardmiaux signent seuls, on ne trouve plus aucune mention de Guart.

Ce petit registre, du plus grand intérêt pour notre atelier monétaire, contient à leur date toutes les délivrances effectuées depuis le 20 mai 1589 ; les dix premières constatent que les monnaies ont été frappées aux coins et armes d'Henri III, la plus grande partie provenant de la fonte de la vaisselle du marquis d'Humières qui l'avait généreusement offerte.

Malgré les recherches auxquelles je me suis livré, je n'ai pu encore découvrir aucune des monnaies frappées à Compiègne au nom du roi Henri III. Il n'en est pas moins incontestable que notre ville a été la première substituée à celle de Paris pour frapper monnaie au nom du roi de France et qu'Henri IV, en succédant au dernier Valois, a trouvé les choses en cet état.

Dès l'année suivante (août 1590), ce prince transfère également à Compiègne la Monnaie d'Amiens et, l'hôtel des Forges étant insuffisant pour contenir ces

deux fabriques, il les fit transporter au château où elles restèrent jusqu'après la reddition de Paris (1). Là encore je n'ai pu me procurer le texte officiel de l'ordonnance, mais j'ai trouvé aux archives nationales un autre registre côté Z I B 306 dont les premiers feuillets sont sous ce titre : Registre des états de fabrication de la Monnaie d'Amiens transférée à Compiègne.

Comme dans le cas précédent, avant ces états, il est simplement fait mention des lettres du roi en date du mois d'août 1590. Ce registre n'est pas contemporain des faits qu'il relate, c'est un inventaire du dix-huitième siècle; les premiers feuillets seuls sont relatifs à la Monnaie de Compiègne, les suivants intéressent l'atelier monétaire d'Amiens depuis 1578 jusqu'en 1595 et constatent qu'il fonctionnait très activement pour la Ligue, puis celui d'Arras. Une mention marginale au commencement du registre porte ces mots : *cent douzième de l'inventaire fait en* 1748 *par nous Robert Detail.* Ce titre, malgré la date fort éloignée des faits, parait de nature à inspirer toute confiance. La première délivrance est du 1er octobre 1590 et la dernière du 3 avril 1595; nous y voyons figurer, dès le 18 décembre 1591, Simon de Navarre au lieu de Philippe de Fidelles comme fermier de la Monnaie; il y resta tout le temps que celle-ci continua à fonctionner. Ses

(1) D. Grenier, vo *Compendium*, Bibl. nat., manuscrits.

collaborateurs étaient au nombre de trois : le premier était *le garde;* ce poste était alors tenu par un sieur Jean Brugnart; le second était l'*essayeur* Charles Pouillet, déjà employé en la même qualité sous le maître précédent; le troisième était *le tailleur* Antoine Blondel. Le registre nous apprend qu'en 1590 le garde recevait pour son quartier (trimestre) la somme de dix livres vingt sols, le tailleur quatre livres et l'essayeur huit livres vingt sols. J'aime à croire que ces honorables employés pouvaient ajouter d'autres ressources à celles qu'ils tenaient du fermier de la Monnaie; c'étaient généralement des orfèvres ou des marchands spéciaux qui n'y dépensaient qu'une partie de leur temps, la fabrication n'étant pas toujours très active. Nous voyons d'ailleurs que le mode de payement fut modifié en ce qui les concernait; le même registre constate qu'en 1595 les officiers de la Monnaie sont payés au sol la livre, au prorata des ouvrages. Un sieur Veginou Begin avait alors remplacé Antoine Blondel comme tailleur.

Il résulte de l'article de M. Bordeaux, qu'Henri IV, par une ordonnance datée de Saint-Denis, le 11 août 1592, prescrivit le transfert à Melun de la Monnaie de Paris pour y fabriquer des espèces au coin de ses armes et dans les termes prévus par les règlements de ladite Monnaie. Celle de Compiègne n'en continua pas moins à fonctionner.

Nous avons à nous demander maintenant quelles étaient les marques dis-

tinctives de notre atelier monétaire et à quels signes nous pourrons en reconnaître les produits. A cet égard, les pièces authentiques nous font défaut, ainsi que je l'ai dit plus haut; la lettre du roi Henri III n'en parle pas plus que les documents qui l'ont suivie. En attendant que nous retrouvions les ordonnances pouvant seules nous fixer d'une manière définitive, il faut nous contenter du témoignage de ceux qui, plus voisins des événements, ont vu les actes ou en ont entendu parler par les employés chargés d'exécuter les ordres du roi. Nous avons cité un passage des manuscrits de Dom Grenier de nature à nous éclairer à ce sujet : après nous avoir dit que, suivant les termes de la lettre du roi Henri III, la Monnaie de Compiègne aurait à forger des escus d'or, pièces de dix sols et douzains, il ajoute ces mots : auxquelles pièces il y a au-dessus alpha et au-dessous omega : principium et finis. Cette dernière lettre d'ailleurs n'était pas inconnue comme marque monétaire, elle avait été en usage sous les premiers rois de la troisième race. Toutefois l'auteur du manuscrit a commis une erreur évidente en disant que ces pièces portent au-dessus alpha et au dessous omega; c'est le contraire qui est vrai, comme le prouvent toutes les monnaies trouvées depuis lors; l'erreur est confirmée par un autre manuscrit faisant partie de la même collection (1).

(1) D. Grenier, t. XX (liasse VII, p. 162). Voici comment s'exprime l'auteur : « ..... La

Les pièces portant ces deux lettres en vertu des édits de translation dans cette ville des monnaies de Paris et d'Amiens sont loin d'être aussi répandues qu'on pourrait le croire. Je n'en ai rencontré aucune portant le nom d'Henri III; j'ai pu mettre la main, après de longues recherches, sur deux exemplaires du quart d'écu d'Henri IV: l'un d'eux est exactement semblable à celui dont M. Bordeaux donne le dessin, où l'omega se trouve renversé. Le second en diffère en ce que l'omega est dans le sens opposé, en sorte qu'il ne peut subsister le moindre doute sur la réalité de la lettre grecque.

Sans doute, la diversité de la position des deux lettres qui forment la marque monétaire de notre atelier est de nature à surprendre aujourd'hui où tout se passe avec méthode et unité; sur plusieurs exemplaires on voit la marque qui figure sur l'un et l'autre des quarts d'écu ci-dessus décrits; sur d'autres, comme sur le demi-franc reproduit par M. Bordeaux, la lettre A se trouve sous le buste du roi et au-dessus de la tête on voit l'omega. Enfin, je donne ici le dessin d'un demi-franc faisant partie de ma collection où se trouve également la lettre A sous le buste du prince, et au-dessus de la tête

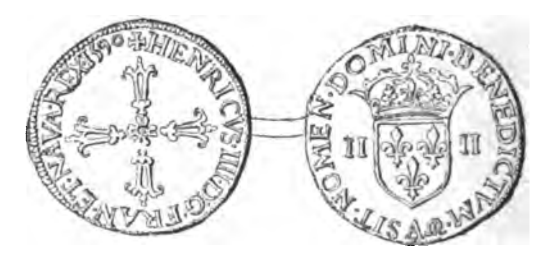
---

monnaie qui s'est faite ci-devant en cette ville (Compiègne) a été arrestée, suivant les patentes du feu roi Henri III, pour la première Monnaie de France au lieu de Paris pour y forger escus d'or, pièces de dix sols et douzains, auxquelles pièces il y a *au-dessous alpha* et *au-dessus omega.* »

un signe que je crois être un omega d'une forme différente avec la date 1590; les lecteurs en jugeront. C'est là sans doute un exemplaire de ce que notre lettre royale appelle pièce de dix sols.



Je reproduis aussi un quart d'écu à la même marque, mais avec une disposition différente, que j'ai vu autrefois dans la collection d'un amateur et dont j'ai pu me procurer le dessin.



Toutes ces diversités supposent des changements de coins fréquents dont il est impossible de se bien rendre compte; on se les explique par le désordre et l'irrégularité qui existaient forcément durant ces époques de guerres perpétuelles

où les administrations civiles ne subissaient aucun contrôle, allaient comme elles pouvaient et donnaient des résultats qui nous étonnent aujourd'hui. Malgré ces quelques différences, je n'hésite pas à attribuer ces pièces à l'atelier monétaire de Compiègne ; on ne voit pas d'ailleurs à quelles autres localités on pourrait en faire l'attribution.

Une remarque qui a aussi son intérêt, c'est que l'édit du prince, d'après notre manuscrit, portait ordonnance de fabrication d'écus d'or, pièces de dix sols et douzains ; il ne parlait pas de quarts d'écu en argent ; or, ce sont précisément ces dernières pièces qui se retrouvent le plus souvent, comme en effet il résulte des registres trouvés aux Archives qu'ils ont été créés en plus grande quantité. Le premier (1) constate que jusqu'au 11 juin 1590 sur 2418 marcs environ qui ont été délivrés en espèces monnayées, 2274 ont été fabriqués en quarts d'écu, cent en pièces de six blancs ou douzains et le reste en doubles écus ou écus d'or. De pièces de dix sols on n'en voit pas trace dans cet intervalle de temps ; celles qui ont été frappées l'ont sans doute été plus tard.

Nous voyons en effet dans le second registre (2) qui part du 1er octobre 1590 pour prendre fin au 3 avril 1595, que, pendant ce temps, fut fabriquée une certaine quantité de quarts et huitièmes

(1) Z I B 863.
(2) Z I B 306.

d'écu, puis aussi de demi-francs et de douzains; je n'y recontre plus aucune fabrication d'écus d'or.

De tout ce qui précède, je crois pouvoir conclure :

1° Que jusqu'à l'ordonnance de Henri IV datée de Saint-Denis le 11 août 1592, les monnaies frappées dans notre région depuis 1589 n'ont pas pu être fabriquées à Melun et ont dû l'être à Compiègne, la Monnaie de cette ville étant alors substituée à celles de Paris et d'Amiens;

2° Qu'après la création de la Monnaie de Melun, celle de Compiègne continua à fonctionner, n'ayant pas été suprimée comme remplaçant la Monnaie d'Amiens, jusqu'au mois d'avril 1595;

3° Que la marque monétaire de cet établissement était alpha sous omega et que toutes les pièces de cette marque doivent lui être attribuées. Je suis porté en outre, jusqu'à preuve du contraire, à lui donner toutes les pièces portant ces deux lettres, sans distinction de leur position.

Je n'ai pas la prétention. en écrivant ces quelques pages, de donner un travail complet sur l'atelier monétaire de Compiègne. Les deux registres dont j'ai obtenu communication aux Archives nationales sont-ils les seuls? Nous donnent-ils la totalité des espèces fabriquées dans notre atelier? Il est permis d'en douter, surtout quand on lit dans les écrits du temps que celui-ci avait été créé pour pourvoir à l'entretien de l'armée de Picardie dont l'importance, à cette époque,

était considérable. J'ai voulu seulement pour ma part répondre à l'appel qui était fait, apporter une pierre à l'édifice et donner à d'autres le bon exemple. Il sera suivi, je n'en doute pas, et l'on arrivera ainsi à élucider la question si obscure jusqu'à présent de ces petits ateliers monétaires créés provisoirement pendant la Ligue par suite de la nécessité des temps, pour être supprimés définitivement quand le besoin ne s'en fit plus sentir.

LES PLAQUES DE FOYER

Par le Comte de Marsy

Voici l'hiver qui nous arrive, et avec lui le moment où le soir chacun se groupe autour du foyer. Mais, hélas, trop souvent aujourd'hui, ce foyer, dont on aime à raviver la flamme, en tourmentant à coups de pincettes les buches ou les tisons, n'est plus qu'un vain mot; les cheminées portatives comme la *Salamandre*, dans lesquelles on n'aperçoit le feu qu'à travers un grillage garni de feuilles de talc, l'ont supplanté, et plus souvent encore, le triste Choubersky, que ne réussissent pas à égayer ses immenses affiches-réclames, avec la *Cigale et la Fourmi* et même les calorifères, thermosyphons et autres modes de chauffage aussi désagréables que peu visibles.

Et quand nous avons des cheminées où le vieux bois de nos forêts brûle encore à l'air libre, n'est-ce pas toujours dans d'étroits et mesquins foyers dont on distingue à peine le fond. Aussi, ne voyons-nous plus maintenant ces belles plaques de cheminées en fonte, ces *taques* pour leur donner leur nom propre, dont les sujets, éclairés par la lueur que projetaient les quartiers de bois placés sur les landiers de fer forgé aux hautes figures de guerriers ont encore bercé notre enfance.

Les plaques de foyer ne sont plus aujourd'hui que de simples lames de métal laminé ou fondu, et on ne se donne plus la peine de les décorer

de sujets comme on l'a fait pendant les trois ou quatre derniers siècles.

Avant que ces derniers spécimens d'un art qui tend à disparaître aient été, brisés en morceaux, jetés dans les fourneaux des fondeurs, qui les remettront en circulation sous forme de cuisinières flamandes ou de conduites de gaz, cherchons à en conserver le souvenir, et essayons de décrire ceux que renferme encore notre pays,

Depuis une vingtaine d'années, on a commencé à s'occuper de ce travail dans quelques parties de la France, dans celles surtout qui, comme la Lorraine, ont possédé de nombreux hauts-fourneaux et ont été des centres de production et d'exportation.

Les plaques armoriées seules semblaient d'abord offrir quelque intérêt, à cause des blasons dont elles étaient décorées.

Aujourd'hui quelques amateurs ont eu l'idée de rechercher toutes les taques et de leur.donner place dans des musées. Le musée lorrain de Nancy en renferme une série considérable, le musée Carnavalet à Paris en a recueilli un certain nombre : celui de Bar-le-Duc voit, chaque année, le noyau réuni par M. Maxe-Verly s'augmenter et le rapport sur les acquisitions de 1892 ne comprend pas moins de 18 nouvelles plaques entrées dans cette collection; Angers, Longwy, également, en possèdent quelques-unes. Nous devons dire de suite que c'est dans les pays ou les forges et les fonderies ont été nombreuses, et notamment en Lorraine, qu'on a recueilli les plus variées et les plus intéressantes de ces taques.

Indépendamment des musées que nous venons de nommer et d'un certain nombre d'autres dans lesquels les plaques de foyer n'ont pris place qu'à titre exceptionnel, nous devons citer un savant collectionneur, M. le comte de Reiset, qui en a réuni un grand nombre dans sa belle habitation du Breuil-Benoît, près de Dreux et en a tapissé les murs extérieurs d'un des bâtiments.

Un amateur luxembourgeois en possède également près de cent vingt.

Nous ajouterons qu'une collection considérable de modèles en bois ayant servi à exécuter les moules en sable dans lesquels sont coulées les plaques de foyer, est encore conservée aux usines de Conches, dans l'Eure. Cette série fort nombreuse, que nous avons vu figurer dans une exposition rétrospective à Conches en 1888, s'étend de la fin de Louis XIII à la Révolution et renferme les sujets les plus variés depuis les écussons royaux jusqu'au Temple de l'Amour et à la Prise de la Bastille.

Les dates les plus anciennes que l'on remarque sur les plaques de cheminée sont du milieu du XVIe siècle (forges de Cousance, 1543). Mais il y a évidemment de ces plaques qui furent décorées et fondues avant l'époque où on y mit soit la date, soit même parfois le nom du fondeut ou le lieu de la fonderie; les premières paraissent remonter à la fin du XVe siècle.

M. de Rivières a rencontré une plaque antérieure à cette date, mais elle est en grès et décorée seulement d'une croix de Malte et de quelques ornements.

Dans plusieurs articles publiés dans la *Lorraine-Artiste*, dans le *Bulletin monumental* et dans le *Journal de la Société d'Arhéologie lorraine*, un de nos correspondants, M. Léon Germain a fait connaître un assez grand nombre de ces curieux monuments et notamment diverses taques aux armes de Charles-Quint et des ducs de Lorraine.

A côté de ces plaqnes épaisses, au sujet fortement modelé, et dont la partie supérieure est souvent de forme cintrée ou pentagonale, destinées à former le centre-cœur des cheminées, M. Léon Germain a été amené à constater l'existence de plaques plus minces, au sujet de peu de relief, généralement de forme carrée ou rectangulaire et portant des échancrures ou des traces d'attaches. Il a reconnu et pu constater par des

exemples encore existant en Allemagne et en Suisse que ces objets ont servi à recouvrir des fourneaux ou des poêles en fonte, dont on faisait surtout usage dans ces deux pays ainsi qu'en Hollande. L'une des plus intéressantes de ces plaques a été publiée par lui dans le *Lorraine-Artiste*. Au-dessous des armes de Salm, accostées de deux couples de danseurs dans le goût flamand, on y remarque un médaillon rond, représentant une scène de banquet, et sur lequel M. le pasteur Dannreuther a reconnu la *confusion d'Aman*, lorsqu'Esther dénonce à Assuérus l'indignité de son favori.

Un architecte fort érudit, M. César Daly, publiait, il y a vingt-cinq ou trente ans, une brochure intitulée : *Ce qu'une grille en fer peut apprendre de l'histoire du XVIII° siècle*, les collectionneurs de taques iront aussi loin et plus loin que César Daly, car ils reconnaissent, grâce aux armoiries et aux sujets qui y sont figurés, non seulement le nom du propriétaire, mais ses opinions religieuses et ses préférences politiques.

« Le choix des scènes ou des personnages représentés n'était pas arbitraire, écrivait il y a une dizaine d'années M. Bretagne ; il s'inspirait des goûts du propriétaire, de sa profession, de son caractère, en rappelant le plus souvent les souvenirs de sa famille ; quelquefois la composition est allégorique, et alors le feu, comme de raison, y joue le rôle principal ; d'autres fois, par un de ces jeux de mots qui étaient dans l'esprit de l'époque, il n'y a en scène d'autres feux que ceux de l'amour ; ainsi des plaques représentent, de manière différente, l'une, Hercule filant aux pieds d'Omphale, une autre, l'Amour armé de son arc et de ses flèches .. »

Retraçant les divers sujets reproduits sur les taques, M. Léon Germain nous les montre d'abord à la fin du XV° siècle, dans la forme pentagonale et portant comme sujets des saints debout ou des emblèmes héraldiques, d'une facture assez barbare et d'un relief peu accusé.

« Le XVIe siècle, ajoute-t-il, offre de très belles et majestueuses taques héraldiques, ordinairement rectangulaires et à fort relief. Les scènes religieuses et les emblèmes sont en nombre inférieur ; la mythologie fait son apparition... Les XVIIe et XVIIIe siècles continuent la tradition du précédent, mais peu à peu le dessin perd de sa vigueur ; le relief diminue ; la mythologie tient une plus large place ; le rectangle de la plaque coupe ses pans supérieurs ou s'orne d'un fronton circulaire. Vient l'époque Louis XV avec ses rocailles souvent d'un dessin charmant, puis celle de Louis XVI, avec ses nœuds et ses gracieuses guirlandes »... Pendant la période révolutionnaire, on trouve des plaques avec des sujets patriotiques et depuis, Napoléon et quelques-uns de ses maréchaux ont fourni, il y a un demi-siècle, des motifs aux fondeurs, au moment où, après 1830, on vit l'Epopée impériale jouir d'un regain de popularité.

Très nombreuses sont, parmi les taques des XVIe et XVIIe siècles, celles qui ont une origine protestante et proviennent soit de la Hollande et de l'Allemagne, soit de l'Alsace et de la Suisse.

De la Lorraine, l'étude des *taques* vient de passer dans le Midi et M. le baron Edmond de Rivières, ancien président de la Société archéologique du Midi de la France, a publié tout récemment une fort curieuse brochure dans laquelle il a reproduit une conférence faite par lui à une des dernières séances de la Société archéologique du Tarn.

Après avoir décrit des plaques recueillies un peu partout dans le Nord de la France, à Paris, en Belgique, etc., et signalées dans des travaux imprimés ou dans des catalogues de musées, notre savant confrère a donné un inventaire des plaques rencontrées par lui dans le Languedoc et la Gascogne, plaques dont un certain nombre par suite d'un fait dont nous n'avons pas encore l'explication, représentent les armes d'Angle-

terre, l'effigie équestre de Charles Ier et des sujets allégoriques de l'histoire d'Angleterre.

Ces plaques sont-elles d'origine anglaise, apportées comme lest par des navires sur les côtes de l'Océan et dispersées en France, alors qu'après la Révolution elles ne pouvaient plus être vendues sous le Protectorat de Cromwell, où, au contraire, sortent-elles des fonderies de l'Aveyron et du Tarn et sont-elles restées dans le pays à un moment où leur exportation n'était plus possible. C'est un problème à résoudre et le travail dont nous signalons l'intérêt en offre plusieurs autres encore.

Il y a deux plaques dont nous recommanderons la recherche aux amateurs, à cause de leur intérêt historique, mais qu'ils n'arriveront sans doute jamais à rencontrer. La première est celle de la chambre de Madame de la Popelinière, par laquelle le maréchal de Richelieu venait voir sa maîtresse et dont le secret fut découvert par Vaucanson; la seconde est celle derrière laquelle étaient cachés, à Nantes, la duchesse de Berri et ses compagnons et qu'ils durent ouvrir pour éviter d'être brûlés ou tout au moins asphyxiés.

M. de Rivière a proposé un classement pour les plaques d'après les sujets qu'elles représentent et nous l'adopterons provisoirement, en subdivisant seulement une des séries qu'il nous propose.

1° Sujets mythologiques;
2° Sujets tirés de la Bible ou de l'Évangile;
3° Sujets de sainteté;
4° Plaques armoriées;
5° Chiffres, emblêmes, légendes;
6° Sujets divers.

Il y a quelques années Compiègne possédait un grand nombre de plaques armoriées, pour la plupart aux armes de France ou aux emblêmes de la Royauté.

Ces plaques destinées aux maisons royales avaient un caractère particulièrement artistique.

Sous Henri II, c'est un fondeur de Saint-Dizier, Clerget qui avait été chargé d'en fournir pour le Louvre et il avait reçu 200 livres pour la fourniture de ces contre-cœurs.

Sous Louis XIV, nous voyons le premier des Caffieri (Philippe), exécuter les modèles en bois de ceux du Louvre (1665), des Tuileries (1666) et de Versailles (1672), dont l'exécution fut confiée au maître fondeur Blondet.

Beaucoup de ces plaques ont disparu, mais il en existe encore une quantité suffisante pour qu'il soit possible d'en faire une étude qui viendrait apporter un contingent utile au travail d'ensemble entrepris par notre confrère M. Léon Germain.

C'est pour ce travail que nous venons solliciter le concours de nos confrères les priant de vouloir bien nous signaler les plaques qu'ils connaissent, en indiquant : 1° l'endroit où elles se trouvent; 2° leur sujet; 3° leur dimensions et 4°, lorsqu'ils le pourront, leur date qui figure parfois sur les plaques et le nom du fondeur ou de la fabrique.

Dans une prochaine séance, nous donnerons un premier dénombrement des plaques que nous aurons pu, grâce à leur concours, recueillir à Compiègne et aux environs, en attendant qu'il nous soit possible de former au Musée une série de ces petits monuments.

Un archéologue disait que trois objets de même nature suffisaient pour en commencer une collection. Le musée Vivenel possède déjà deux plaques aux Armes de France dont l'une est datée de 1672. Quand nous aurons la troisième, la collection sera en bonne voie.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 16 *novembre* 1893.

Présidence de M. Alexandre Sorel

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau un grand nombre de publications adressées à la Société pendant les vacances.

A l'occasion du procès-verbal, M. de Marsy demande si la Société, qui a entendu avec tant d'intérêt la lecture de la notice de M. Arthur Bazin, sur Hersan, ne jugerait pas convenable de rappeler par une plaque sur le mur de l'école Hersan, le souvenir de son fondateur.

Cette proposition est renvoyée à l'examen du bureau.

M. l'abbé Marsaux, membre correspondant à Chambly, envoie des indications bibliographiques et offre deux brochures : la première de lui sur l'abbé Longue-Epée, curé de Beaumont-sur-Oise, la seconde, de M. de Linas, renfermant des détails sur Charles-Quint et Compiègne, que M. de Marsy analysera à une prochaine séance.

M. Robert Soleau, vice-président du Tribunal de la Seine, membre du Conseil général des Alpes-Maritimes, à Paris, présenté par MM. de Marsy et Sorel, est admis comme membre titulaire.

M. Armand DE BÉHAULT DE DORNON, membre de la Société d'archéologie de Bruxelles, présenté par MM. Sorel et de Marsy, est nommé membre correspondant.

M. le Président annonce la mort de M. Achille CHRESTIEN DE BEAUMINI, membre titulaire, récemment décédé à Paris, ainsi que celle de M. le docteur Conrad LEEMANS, ancien directeur du musée national des Antiquités à Leyde, correspondant de l'Institut de France, membre correspondant de la Société.

M. le docteur Lesguillons présente un très curieux dessin exécuté par Emart, en 1807, représentant l'abside de l'abbaye de Saint-Corneille pendant sa démolition. Il rapproche ce dessin d'un lavis de 1735, représentant l'abbaye et ses dépendances. Malgré l'inhabileté de son auteur, cette vue à vol d'oiseau offre un véritable intérêt. M Blu veut bien se charger d'en faire exécuter une copie. Ces deux dessins prendront place dans l'album qui est destiné à accompagner le cartulairé de Saint-Corneille M. l'abbé Morel signale à cette occasion un plan de Saint-Corneille de 1654, copié par lui aux Archives de l'Oise, et M. de Marsy signale l'existence d'un plan presque semblable daté de 1657. et qu'il a calqué, il y a vingt-cinq ans aux Archives nationales. Ces plans seront également reproduits plus tard.

M. l'abbé Morel donne lecture d'une notice sur une école ecclésiastique fondée à Remy en 1700 par un personnage du nom de Baugrand, mort plus tard à Vienne, en Autriche.

M. Garand commence par adresser d'aimables reproches au secrétaire, qui l'a inscrit à l'ordre du jour sous ce titre : *Le château de Compiègne.* Il n'a pas eu la pensée de venir, après tant d'écrivains, en faire l'histoire ; la dispersion de la bibliothèque du château le prive, du reste, des principaux éléments nécessaires pour ce travail et il veut se borner, pour éviter de banales redites, à considérer le palais d'une manière un

peu fantaisiste au point de vue du degré d'intérêt qu'inspirent aux visiteurs, étrangers à la ville, quelques-uns des personnages historiques qui ont habité le château.

Trois noms se présentent d'abord : Louis XV qui le fit construire, Marie-Antoinette qui eut, avec Louis XVI, encore Dauphin, sa première entrevue dans la forêt, et Napoléon Ier, dont la figure mérite d'être mise au premier plan.

Après avoir évoqué les souvenirs de ces personnages, notre confrère accompagne les visiteurs et nous dépeint spirituellement quelques-unes de leurs impressions.

« Les visiteurs, dit-il en les généralisant, se composent de deux groupes.

« Celui qui ne regarde que... physiquement, des yeux et de la bouche, comme on regarde au bazar, ne voyant que du mobilier, des dorures, de belles étoffes, qui aime à tâter la literie pour s'assurer si c'est laine ou crin, a s'asseoir furtivement dans un fauteuil pour savoir si on enfonce — Une de ses joies est de voir le gardien conducteur soulever les robinets de la baignoire, etc., etc.

« Ces visiteurs-là, les plus nombreux, sont d'ailleurs logiques dans leur curiosité toute matérielle.

« Leur ignorance historique leur supprime l'intérêt des objets considérés dans leurs rapports avec les anciens habitants du palais.

« C'est la situation du bourgeois prosaïque qui, en face de l'Océan, n'a pour jugement que de répéter :

« Que d'eau ! que d'eau !

« L'autre section de visiteurs, la minorité, est formée de connaisseurs. Ceux-là sont intéressants et valent les frais de conduite. Ils vont au Palais comme à un musée historique qui va leur matérialiser nombre d'espérances. Ce sont les imprégnés de la préoccupation Marie-Antoinette, Napoléon Ier.

« D'avance, ils ont repassé les données con-

cernant les personnages. A la grille d'honneur, ce sont eux qui font emplète du *Guide dans les appartements* et, durant la visite, contrôlent l'objet et sa description.

« Il subsiste au château d'assez nombreux spécimens du style Louis XVI, causant aux curieux avides de renseignements le moment psychologique.

« Lorsque, dans sa tournée, le gardien de service prononce ces mots : *Anciens appartements de la reine Marie-Antoinette*, l'émotion des assistants est certaine.

« Chacun semble avoir l'instantanée vision de la royale décapitée, dont l'existence débute dans l'épanouissement des joies permises, se poursuit dans des infortunes inouïes et se termine en martyre sur l'échafaud.

. . . .

« J'ai vu, dans cette chambre à coucher de Marie-Antoinette, une dame s'élancer vers le lit, s'agenouiller, le visage dans les mains et, pleurante, s'abîmer dans une prière. — Puis, se relevant, elle saisit le gland du cordon de la sonnette, pendu au chevet, en arracha quelques brins, et, sur l'observation faite, répondit : c'est pour mon livre de prières !

« La réplique était touchante... seulement, pour prévenir les récidives, j'ai dû, comme conservateur, mettre le cordon hors de la portée de pareilles poignées de main.

« Si Marie-Antoinette était tranquillement décédée dans son lit, le cordon de sonnette serait en toute sécurité.

« Passons à Napoléon Ier, comme source d'impressions sur le visiteur. Elles diffèrent absolument de celles que nous venons d'analyser et présentent cela de particulier qu'on peut les ressentir toutes, soit bienveillantes, soit antipathiques,... toutes, sauf l'indifférence.

Après avoir rappelé quelques jugements des derniers historiens et notamment de Taine, ainsi que diverses anecdotes, M. Garand nous retrace

les impressions du visiteur devant le lit en forme de tente de l'Empereur.

« D'autres souverains, ses successeurs, y ont couché, mais pour le public, ça ne compte pas· C'est le lit de l'empereur Napoléon Ier exclusivement. C'est l'histoire qui veut ça et le Château en bénéficie, aussi fallait-il entendre les doléances du personnel, lorsque, pour diverses expositions, on voulut le transporter à Paris : Que dira le public devant cette alcove vide?

« Le lit resta et le personnel respira. Nombre de lits du palais ont émigré dans toutes les directions, on ne s'en est pas beaucoup ému. Leurs occupants ne faisaient pas vibrer.

« L'esprit des choses! justifiant cette vérité spiritualiste : L'âme contient le corps plus que le corps ne contient l'âme.

« C'est ainsi qu'on a dit avec raison que les monuments sont l'histoire en pierre de taille. C'est qu'en rappelant les faits dont ils furent les témoins et le théâtre, leur mutisme est formé de ce silence qui parfois, pour le penseur, est la plus décisive éloquence.

. . . .

« Messieurs, ajoute, en terminant M. Garand, ainsi que je vous l'ai dit au début, je ne vous aurai rien appris de nouveau,... mais je souhaite que ces réflexions générales à propos du Palais de Compiègne vous semblent une suffisante réponse à l'invitation qui m'a été faite de vous en parler. »

M. de Marsy lit une étude sur les plaques de foyer et s'adresse à ses confrères afin d'obtenir leur concours pour recueillir l'indication de toutes celles de ces plaques qui existent encore à Compiègne et dans les environs.

M. le président rappelle que M. le duc de Narbonne a mis une somme de 500 francs à la disposition de la Société pour récompenser le meilleur travail archéologique sur la ferme du Saussoy à Ribécourt, avec projet de restauration. Un seul mémoire avait été présenté et jugé

insuffisant, il demande de proroger le concours jusqu'à la fin de l'année, dans l'espoir qu'un dernier appel pourra avoir plus de succès.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : Elections annuelles pour le renouvellement du bureau.

M. Laze. Analyse de poteries gallo-romaines, en comparaison avec les produits similaires actuels.

M. l'abbé Morel. La charité dans le diocèse de Beauvais.

M. Méresse. Un document sur le palais de Compiègne en 1814.

Communications diverses.

Pour extrait,

Le secrétaire, MARSY.

FONDATION D'UNE ÉCOLE ECCLÉSIASTIQUE

A Remy, en 1700

Par M. l'Abbé Morel.

Au siècle dernier, les plus petits villages, dès qu'ils avaient une église, étaient pourvus d'une école. Lachelle et Montmartin avaient la leur, tenue régulièrement, de temps immémorial. En 1700, la population de chacune de ces paroisses, ne dépassait pourtant pas 140 habitants.

Il n'y aurait aujourd'hui aucune raison de rappeler le souvenir de ces modestes, mais bien utiles institutions de nos pères, si naguère encore on n'avait soutenu, avec une persistance opiniâtre, qu'avant 1836, rien n'avait été fait pour l'instruction des paysans, et que le clergé se plaisait à entretenir dans l'ignorance les populations des campagnes, afin de les mieux asservir. On finit par savoir que, jusqu'au XVII[e] siècle, les écoles étaient tenues dans les grandes paroisses par le clergé lui même, nombreux en ces temps de foi, et que, dans les petites paroisses de cent à cent cinquante habitants, le curé plaçait à la tête de son école un pieux laïc, dont il surveillait l'enseignement et dont il se servait comme d'un vicaire, pour tout ce qui ne requérait par le caractère sacerdotal. Les clercs du Moustier, c'est-à-dire les membres du clergé paroissial, vivant en communauté, formant une sorte de monastère, suffirent longtemps à tout, même à remplir les fonctions qu'exercent aujourd'hui les notaires. On sait encore, qu'à partir du XVII[e] siècle, le clergé, moins nombreux qu'au-

trefois, dut renoncer à donner lui-même l'enseignement dans les écoles et s'y fit remplacer par des clercs-laïcs de son choix. Consultez les registres de catholicité ; partout à la date la plus reculée, vous y trouverez mention des maîtres d'école, parfois prêtres, mais le plus souvent laïcs. C'était un grand honneur de porter le titre de maître d'école. Après tout, ce titre ne différait guère de celui que prenaient les chanoines écolâtres, ces maîtres des écoles, qui, dans les grandes églises, avaient une situation, si prépondérante et si justement enviée.

En 1700, Remy, avait comme tous les villages voisins son « maistre d'escolle », clerc-laïc, nommé Antoine Prévost. L'importance de ce village était considérable. C'était le chef-lieu de la prévôté et châtellenie de Remy, Gournay et Moyenneville, au comté de Clermont. On y trouvait un maître chirurgien, un notaire, un procureur du roi et tous les officiers de justice que comportait la juridiction prévôtale dont il était le siège. Son château avait eu quelque célébrité pendant la guerre de Cent-Ans et au temps de la Ligue. Un vicaire et un prêtre habitué aidaient ordinairement le curé dans l'administration de la parôisse. Mais Jean-Philippe Vie, curé depuis le 26 octobre 1698, n'avait pas joui jusque-là de ces avantages. Le dernier vicaire, Pierre Labbé, avait quitté Remy, pour aller à Gournay, en 1694. Quant au dernier prêtre habitué, Gérard Delan, né à Remy, sa mort remontait déjà bien loin. Il y était décédé, le dernier jour d'avril 1671, à 83 ans, après y avoir exercé le saint ministère pendant 52 années.

J.-P. Vie souffrait doublement d'être privé de vicaire et de prêtre habitué. Ancien curé d'Arsy, il connaissait les succès obtenus jadis en ce pays par l'un de ses prédécesseurs, Maître Pierre Bonin, qui fut précepteur de Daniel de la Mothe-Houdancourt, mort évêque de Mende, et devint ensuite principal du collège de Com-

piègne. Sa nouvelle paroisse lui promettait mille ressources que n'avait pas l'ancienne. Toutes ses espérances se trouvaient déçues. Il n'avait personne, ni pour le seconder dans son ministère, ni pour donner du lustre à son école.

Ce fut sur ces entrefaites que Louis Beaugrand, natif de Remy, songea à remédier à une situation devenue aussi fâcheuse. Mais avant tout, il se préoccupa de l'école. Il voulut qu'un prêtre en eût la direction, que ce prêtre fût, avec l'agrément de Mgr l'évêque de Beauvais, pris autant que possible, dans sa famille, ou du moins parmi les prêtres nés dans la paroisse : Quatre cent cinquante livres de rente, qui valaient autant qu'aujourd'hui 1800 francs, furent assignées par lui, comme traitement annuel, à ce maitre d'école ecclésiastique. Le prêtre, chargé de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, devait célébrer la messe chaque jour, en l'église de Remy, à l'intention du fondateur de l'école, faire prier Dieu pour lui à haute voix, tous les jours, dnns cette école, et assister le curé de la paroisse, dans la célébration des offices, les dimanches et les jours de fêtes.

Pour assurer la bonne exécution de sa fondation, Louis Beaugrand laissa à l'église de Remy 500 livres de rente, sur les Aides et Gabelles de France On en devait distraire 50 livres, tant pour les choses nécessaires à la célébration des messes, que pour quelque autre œuvre pie

L'acte, dans lequel furent consignées toutes ces dispositions, a été rédigé par Mortier, notaire à Paris, le 13 septembre 1700. Une pierre commémorative, fut, vers le même temps, gravée pour l'église de Remy. On y lit :

A LA GLOIRE DE DIEU

ET POUR MÉMOIRE DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE DE CETTE PAROISSE DE REMY.
LOUIS BEAUGRAND, NATIF DE CETTE PAROISSE, Y A FONDÉ UNE ÉCOLE POUR L'INSTRUCTION ET

ÉDUCATION DE LA JEUNESSE, SOUS LA CONDUITE ET DISCIPLINE D'UN PRESTRE A LA NOMINATION DE MESSEIGNEURS LES ÉVÊQUES DE BEAUVAIS, Y PRÉFÉRANT CEUX DE LA FAMILLE DU FONDATEUR ET, A LEUR DÉFAUT, CEUX NATIFS DE CETTE PAROISSE.

LE PRESTRE COMMIS POUR L'EXÉCUTION DE CETTE FONDATION SERA TENU DE CÉLÉBRER TOUS LES JOURS SA MESSE EN CETTE ÉGLISE, A L'INTENTION DU FONDATEUR PENDANT SA VIE, ET APRÈS SA MORT POUR LE REPOS DE SON AME, D'ASSISTER LES CURÉS DE CETTE PAROISSE, DANS LES FONCTIONS DU SERVICE DIVIN, LES JOURS DE DIMANCHES ET FÊTES, ET DE FAIRE PRIER DIEU POUR LE FONDATEUR PAR LES ENFANTS, EN RÉCITANT A GENOUX ET A HAUTE VOIX, PENDANT SA VIE, UNE ANTIENNE A L'HONNEUR DE LA Ste VIERGE ET UNE A L'HONNEUR DE St NICOLAS, ET APRÈS SA MORT, LE DE PROFUNDIS.

POUR CETTE FONDATION, LE FONDATEUR A DONNÉ A CETTE ÉGLIZE CINQ CENS LIVRES DE RENTE SUR LES AYDES ET GABELLES DE FRANCE, DONT IL Y A QUATRE CENS CINQANTE LIVRES, DESTINÉZ POUR LE PRESTRE QUI LA DESSERVIRA, ET LES CINQUANTE LIVRES DE SURPLUS, DESTINÉZ TANT POUR LES CHOSES NÉCESSAIRES POUR LA CÉLÉBRATION DE CES MESSES QUE POUR CONTRIBUER A UN AUTRE ŒUVRE PIEUX, MENTIONNÉ AU CONTRAT DE CETTE FONDATION, PASSÉ PAR DEVANT MORTIER ET SON CONFRÈRE, NO^res^ A PARIS, LE 13 SEPTEMBRE 1700. LE FONDATEUR DÉCÉDA LE 25 JUILLET 1725, A VIENNE EN AUTRICHE.

PRIEZ DIEU POUR LUY.

Ces derniers mots, « le 25 juillet 1725, à Vienne en Autriche », n'ont pas été gravés, mais peints au minium, à la mort de Louis Beaugrand. Ce bienfaiteur de l'école et de l'église de Remy vécut donc encore 25 ans, après avoir établi son œuvre sur des bases qu'il croyait solides. Grâce à lui, jusqu'à la Révolution il y eut à Remy un vicaire et un prêtre habitué, ce qui n'empêcha pas le clerc maître d'école de continuer à donner ses soins aux enfants, comme dans le passé. Le prêtre habitué fut ordinairement un jeune prêtre, sortant des études.

Voici la liste des prêtres habitués de Remy, d'après les registres de catholicité :

1730. Maître Louis Gaspard Sonnet, mort à 27 ans, le 11 mai 1731 ;
1731. Louis-François Héroard ;
1734. Charles Desplanques ;
1737. François Magnier ;
1744. Laplace ;
1746. Blanchet ;
1747. J. Mareux, vicaire de Montigny en 1749 ;
1749. Cugnières ;
1750. Alexandre Philippe ;
1759. Hilaire Woidier ;
1764. Charles-Louis Frère, vicaire de Remy en 1767, et curé de la paroisse en 1771.
1771. Pierre Gravet ;
1789. François Vannaque, qui fut curé de Remy de 1808 à 1835.

La Révolution a supprimé la rente de Louis Beaugrand, comme elle supprima le vicaire, le prêtre habitué et l'école. Le contrat de fondation de l'école ecclésiastique de Remy a lui-même disparu. Il se trouvait parmi les papiers de Louis d'Hétrus, curé de Remy, lorsqu'on en fit l'inventaire après son décès, arrivé le 18 octobre 1734. Depuis qu'est-il devenu ? La pierre commémorative a failli avoir le même sort. Enlevée de l'église pendant la tourmente révolutionnaire, elle n'y est rentrée que l'an dernier, grâce à la pieuse pensée d'un bon paroissien qui l'avait en sa possession et au zèle de M. le Curé, l'abbé E. Martin, notre confrère, à l'amitié de qui nous devons ces renseignements

La fondation que Louis Beaugrand avait faite à perpétuité n'a pas duré un siècle. Depuis cent ans son œuvre comme son nom étaient tombés dans l'oubli. Ainsi en est-il de beaucoup d'institutions humaines. A Dieu seul appartient l'éternité.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 21 *décembre* 1893.

Présidence de M. Alexandre SOREL.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Il annonce par suite que, grâce à l'obligeance de M. Stra, architecte de la ville, une fort belle plaque, aux armes de la Monarchie espagnole, et découverte dans une maison en démolition, est déjà entrée au Musée Vivenel, et que M. Gaston Boyenval a manifesté à M. Blu l'intention d'en offrir quelques-unes qu'il possède. Il présente en même temps le dessin exécuté par M. Cauchemé, d'une superbe plaque aux armes de France de style Louis XVI, conservée dans les magasins du palais, avec d'autres dont il donnera la description.

M. Garand remet la liste des plaques historiées qui se trouvent dans les foyers des appartements du palais, avec l'indication des sujets qui y sont figurés et ajoute qu'il sera heureux d'en faciliter l'étude à ses confrères.

M. l'abbé Morel veut bien envoyer également la description d'une plaque conservée à Chevrières.

On voit, dit M. de Marsy, que notre collection du musée est fondée et que nous recueillons

en même temps des renseignements pour dresser une liste des plaques conservées dans le pays.

L'appel adressé au sujet du concours de Saussoy a produit son effet et un mémoire accompagné de planches a été remis chez M. le secrétaire. La Commission d'examen sera appelée à siéger au mois de janvier.

La correspondance comprend : 1° une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique au sujet de la réunion des Sociétés savantes qui aura lieu à la Sorbonne les 27, 28, 29 et 30 mars 1894, le 31 aura lieu la séance officielle de clôture ; les mémoires destinés à être lus à cette réunion doivent être envoyés avant le 30 janvier ; 2° une lettre d'excuses de M. l'abbé Morel, envoyant un mémoire ; 3° une lettre de remerciements de M. Armand de Béhault de Dornon, au sujet de sa nomination comme membre correspondant. Notre nouveau confrère offre de se mettre à la disposition de la Société pour les recherches qu'elle aurait à faire faire à Bruxelles, aux Archives du royaume et dans les bibliothèques.

Des publications, ouvrages, brochures et périodiques, sont déposés sur le bureau.

Dans le nombre, il y a lieu de signaler la *Picardie Monumentale*, luxueuse publication due à la libéralité de M. Edmond Soyez et dont la première livraison est consacrée à la cathédrale d'Amiens.

M. le secrétaire annonce que, depuis la dernière séance, M. Sorel a été élu membre correspondant de l'Académie d'archéologie de Belgique et lui adresse au nom de ses confrères, ses félicitations.

M. Cauchemé présente un plan de la cour d'honneur dn palais sur lequel il a indiqué deux escaliers voûtés en plein cintre à arceaux successifs, découverts en 1885 et 1892 et qui conduisent aux anciennes carrières qui ont fourni les matériaux nécessaires pour la construction du palais.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement annuel du bureau, mais à la suite d'observations présentées par M. de Marsy, la Société décide qu'elle ajournera ces élections jusqu'au moment où une solution aura été donnée à la demande en reconnaissance d'utilité publique actuellement formée.

M. le secrétaire donne lecture du projet de rédaction des nouveaux statuts établis en conformité des instructions données par le Conseil d'Etat pour la reconnaissance d'utilité publique.

A la suite d'une discussion à laquelle prennent part plusieurs des membres de la Société, les nouveaux statuts sont votés.

MM. Sorel et de Marsy sont désignés pour poursuivre auprès de qui de droit la reconnaissance d'utilité publique et autorisés à accepter les modifications qui pourraient être apportées à ces statuts par le Conseil d'Etat.

M. Laze, ingénieur-chimiste, donne lecture de la première partie du travail qu'il a entrepris sur l'analyse chimique des matériaux et des métaux employés dans l'antiquité et notamment à l'époque gallo-romaine dans notre pays.

Dans l'introduction, notre confrère expose les motifs qui l'ont porté à entreprendre cette étude, en s'appuyant notamment sur l'exemple de MM. Berthelot et Lauth.

« Lorsque nous comparons, dit-il, nos connaissances actuelles à celles qu'ont dû posséder les peuples de l'antiquité, nous voyons que, malgré notre orgueil de modernes, nous sommes loin d'avoir toujours fait des découvertes dans le sens exact du mot ; combien de secrets et tours de main que nous trouvons aujourd'hui, ne faisons-nous que retrouver après en avoir laissé sommeiller la formule pendant un laps de temps souvent très long qui se compte parfois en siècles ; combien de données scientifiques déterminées aujourd'hui avec une précision que nous pensions n'avoir jamais été atteinte, nous constatons, par une compréhension plus exacte des

vestiges qui nous sont restés, avoir été faites avec la dernière rigueur.

« Deux moyens sont mis à notre disposition dans notre investigation du passé, les uns consistant en recherches littéraires et compulsations des écrits que le temps a laissé parvenir jusqu'à nous, les autres, recherches scientifiques aux moyens de nos connaissances actuelles par l'analyse physique et chimique des débris matériels, derniers vestiges des anciens temps.

« Les recherches littéraires, outre qu'elles demandent une connaissance profonde de la linguistique et des termes spéciaux employés à l'époque, présentent souvent un caractère d'obscurité que la meilleure volonté ne permet pas d'éclaircir. Certes, il est du plus haut intérêt de compulser le *Liber investigationis*, le *Testamentum* de Géber, la *Maphæ clavicula*, etc , mais vous conviendrez que lorsqu'on tombe sur une formule analogue à celle-ci donnée par un philosophe du moyen âge : « Prends de quelque chose d'inconnu la quantité que tu voudras », il est fort difficile d'en tirer une conclusion. »

« Tout autres sont les recherches physicochimiques : le poids et la mesure entrent en jeu et viennent d'une façon précise nous fixer sur ce qui a été fait ; la balance impeccable nous guide et de l'inconnu fait passer au connu.....

Après ces considérations générales, M. Laze présente les résultats qu'il a obtenus par l'analyse de la composition des tuiles romaines recueillies à Champlieu et à la ville des Gaules et aunonce qu'il poursuivra son travail sur les poteries fines, les enduits, les bronzes, etc.

MM. Méresse, Garnaud et Cauchemé ajoutent quelques indications aux observations présentées par M. Laze.

M. Méresse communique une correspondance de M. Vincent, contrôleur des bâtiments du palais de Compiègne avec le baron Mounier, dntendant de la liste civile, au sujet des objets art que renfermait le palais de Compiègne en

1814. Il donne en même temps quelques renseignements biographiques sur Vincent et sur sa femme, peintre de fleurs d'un réel talent, dont il montre plusieurs œuvres reproduites par la gravnre.

Rappelant la communication faite à la dernière séance par M. Lesguillons, d'une vue de Saint-Corneille dessinée par Emart, M. Méresse montre également une très jolie étude de jeune fille, à la pierre de couleur, due au même auteur et datée de 1783.

M. de Marsy annonce la présence dans un catalogue de Damascène Morgand, d'un exemplaire des *Castra Compendiensia*, de G. de Segaud, de 1698, relié en maroquin rouge aux armes du Grand Dauphin, père du duc de Bourgogne, annoncé au prix de 300 francs.

M. de Marsy donne lecture d'un travail de M. l'abbé Morel, sur quatre chartes communales du XIIe siècle, concernant des localités des environs de Compiègne, Royal-Lieu, Jonquières, La Bruière-sous-le-Meux et Chevrières. Ces documents datent de 1153 à 1182.

Le charte de Royal-Lieu a été accordée par la reine Adélaïde, mère de Louis VII, pour favoriser le développement de la ville neuve qui avait été créée entre la forêt de Cuise et Compiègne et règle les droits et redevances que devront payer les habitants.

La charte de Jonquières, donnée par Louis VII, déclare que les habitants seront exemps de la tolte, de la taille et de toute injuste exaction. Ils n'iront à l'armée et à la chevauchée qu'autant qu'ils pourront rentrer le jour même, à moins qu'ils n'y soient spécialement appelés en cas de guerre Les délits sont punis par des amendes, mais celui qui voudra se justifier au moyen du serment, restera libre de toute amende. Le récidiviste sera forcé de quitter le village et n'y pourra rentrer que sous le bon plaisir du roi.

La charte de La Bruière est également une concession de Louis VII, qui possédait les deux

tiers seulement du village, le troisième appartenant à Albert de Fayel. On y trouve la mention du maire nommé Pierre Hédoul. Les droits concédés aux habitants sont les mêmes que ceux de Jonquières.

C'est à Philippe-Auguste que Chevrières doit sa charte, mais comme le roi ne possédait qu'un tiers du village, il n'y établit pas de maire.

M. Sorel donne lecture d'une étude sur le jeu de la choule, dont l'étendue ne nous permet pas de donner aujourd'hui l'analyse.

Ce travail, d'une grande importance pour l'histoire locale, ainsi que celui de M. l'abbé Morel, sur quatre chartes de communes, sont désignés pour être présentés, au nom de la Société, à la prochaine réunion de la Sorbonne.

M. Benaut devait lire également, à cette séance, une étude sur les héroïnes de Compiègne, dont l'indication n'avait pas, par erreur, été mentionnée à l'ordre du jour, mais l'auteur se réserve de faire paraître son travail, sans attendre une autre séance pour en donner lecture à la Société.

L'ordre du jour de la séance de janvier comprendra : le rapport du secrétaire sur les travaux de la Société pendant l'année 1893, le compte-rendu financier, une lecture de M. Garand, sur le théâtre au palais de Compiègne, la Charité dans l'Oise il y a deux siècles, par M. l'abbé Morel, et diverses autres communications.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

TABLE

Séance du 19 janvier 1893 1
Compte rendu des Travaux de la Société pendant l'année 1892, par M. le Comte de Marsy 7
Séance du 16 février 1893 15
Une chanson picarde, par M. le Baron X. de Bonnault d'Houët....... 21
Compte de bouche du roi Henri IV, de passage à Compiègne, le 22 juin 1592, par M. Ch. Méresse 29
Séance du 15 mars 1893 39
Note sur la conservation du château de Longueil-Sainte-Marie, par M. l'abbé Boudin 43
Séance du 20 avril 1893 45
Excursion à Boran, Chambly, Beaumont, l'Isle-Adam et Champagne. Programme par M. l'abbé Marsaux 51
Compte-rendu de l'excursion, par M le Comte de Marsy.................... 55
La Chasse en Béarn, par M. Adrien Planté............................ 63
Séance du 18 mai 1893 69
Le XXV[e] Anniversaire de la Société historique de Compiègne............... 73
Rapport sur les Travaux de la Société depuis sa fondation, par M. le Comte de Marsy 95
La Société historique au Congrès archéologique de France, à Abbeville et en Angleterre, par M. le Comte de Marsy. 113
Deux épisodes de la Jacquerie, par M. l'abbé Morel.................... ... 143

Séance du 20 juillet 1893.......... 149
Note sur le transfèrement à Compiègne, des Ateliers monétaires de Paris et d'Amiens (1589-1590), par M. J. du Lac. 155
Les Plaques de foyer, par M. le Comte de Marsy 169
Séance du 16 novembre 1893 177
Fondation d'une école ecclésiastique à Remy, en 1700, par M. l'abbé Morel.. 189
Séance du 21 décembre 1893... ... ..

Compiègne. — Imp. Henry Lefebvre, rue de Solferino, 31.

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

III

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

PROCÈS-VERBAUX

RAPPORTS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

III

1894



COMPIÈGNE
IMPRIMERIE HENRY LEFEBVRE
31, RUE DE SOLFERINO, 31

1894

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 18 janvier 1894.

Présidence de M. A. Sorel.

En l'absence de M. le comte de Marsy, M. le secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la dernière séance.

Présentant une observation, M. Méresse fait remarquer que les fondations seules du Palais de Compiègne ont été construites avec des matériaux provenant des carrières de la Ville, et que les pierres de taille employées furent extraites des carrières de Beauvais, Saint-Maximin, etc.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. de Marsy, retenu à Caen par une séance de la Société française d'Archéologie. En conséquence le rapport sur les travaux de l'année 1893 est remis à la séance de février.

Une lettre de M. de Béhault fait connaître que le Congrès des Sociétés Archéologiques de Belgique en 1894 aura lieu très probablement au mois de juin prochain à Mons.

M. le Président annonce que le Congrès de la Société française d'Archéologie qui, primitivement, devait avoir lieu en Algérie, sera tenu cette année à Saintes et à La Rochelle.

Le Congrès des Sociétés savantes devant s'ou-

vrir au mois de mars prochain à la Sorbonne, il est procédé à la nomination des délégués qui devront s'y rendre.

M. A. Sorel et M. l'abbé Morel, qui y donneront lecture de divers travaux, seront chargés ainsi que M. Méresse de représenter la Société.

M. le Trésorier étant absent, le rapport sur la situation financière à la fin de l'année 1893 sera présenté à la prochaine séance.

M. l'abbé Morel donne lecture d'un travail intitulé: *La Charité dans l'Oise au* XVIIe *siècle*. Résumant en quelques mots la doctrine de l'Eglise sur la propriété des biens de ce monde. M. l'abbé Morel rappelle ces paroles de Bossuet aux riches de la terre: — « Sachez, que si vous « êtes *véritables propriétaires* selon la justice des « hommes, vous *ne devez* vous considérer que « comme *dispensateurs* devant la justice de Dieu « *qui vous en fera rendre compte*. Ne vous per- « suadez pas qu'Il ait abandonné le soin des « pauvres! Encore que vous les voyiez destitués « de toutes choses, gardez-vous bien de croire « qu'ils aient tout à fait perdu ce droit si na- « turel qu'ils ont de prendre dans la masse com- « mune tout ce qui leur est nécessaire .. Par « conséquent bien loin de les mépriser, vous de- « vriez les respecter, les considérer comme des « personnes que Dieu vous adresse et vous re- « commande. »

Ce langage était parfaitement compris au siècle de Saint-Vincent-de-Paul, et les diverses mesures prises tant dans tout le ressort du Parlement de Paris que dans le diocèse de Beauvais en particulier en sont la preuve manifeste.

De fréquentes Assemblées du clergé tenues au Palais Episcopal de Beauvais donnèrent lieu à des mesures efficaces pour le soulagement des pauvres. Mgr René Potier, et plus tard Mgr Nic.-Ch. de Buzenval en furent les zélés promoteurs. Durant la peste qui, à diverses reprises, sévit à Beauvais, de 1619 à 1638, des levées de de-

niers et de nombreuses distributions de secours furent faites.

A Compiègne, les Gouverneurs attournés furent autorisés à lever sur le clergé des sommes importantes chaque semaine et durant vingt ans des distributions de secours à domicile régulièrement organisées firent peu à peu disparaître complètement la mendicité

La mauvaise récolte de l'année 1652 ayant ramené partout une extrême misère, on dut songer à réunir en un même local les indigents et les infirmes. Ce fut l'origine du Bureau des pauvres ou Hôpital général fondé définitivement en 1655 à Beauvais et huit années plus tard à Compiègne.

En 1693, la mendicité s'étant propagée de nouveau dans des proportions inquiétantes, il fallut recourir à des mesures plus énergiques et, sous la menace de peines sévères, contraindre au travail ceux que la paresse et le vice en éloignaient. La publication de l'arrêt royal fût accompagné d'une lettre du vicaire général Lefèvre d'Ormesson, adressée à tous les curés du diocèse de Beauvais, invitant ceux-ci à solliciter la contribution des personnes fortunées ou aisées de leurs paroisses respectives afin de pourvoir, suivant les dispositions de l'Arrêt, à l'assistance des pauvres. Ces sages mesures donnèrent d'heureux résultats.

« On voit, dit en terminant M. l'abbé Morel, que la question sociale, si brûlante de nos jours, était déjà le souci du XVII[e] siècle et que si, pour la résoudre, on invoqua des arguments basés sur la justice, on eut surtout recours à toutes les délicates inventions de la charité. »

Dans une spirituelle et intéressante étude, M. Garand retrace l'historique du théâtre de la cour à Compiègne.

Inaugurée le 10 août 1832, au lendemain du mariage de la princesse Louise d'Orléans, avec le roi Léopold de Belgique, la scène fut en d'assez rares occasions utilisée sous le règne du roi

Louis-Philippe. Son éclat fut plus brillant sous l'Empire,

A l'aide de renseignements puisés aux meilleures sources, M. Garand retrace la physionomie de ces représentations où, devant la loge impériale, les uniformes brillaient au parterre comme à l'orchestre, tandis que les côtés de la première galerie, à droite et à gauche, étaient réservés aux dames, en toilette de bal.

De fait, illuminée par cinq lustres, cette salle or et cramoisie, garnie *de spectateurs scintillants de broderies*, de spectatrices étincelantes de dentelles, de brillants... offrait un coup d'œil pouvant aller jusqu'à l'éblouissement. Le spectacle n'était plus alors sur la scène. Et soulevant légèrement les voiles, M. Garand esquisse l'état d'âme des comédiens, jouant par ordre, loin de leur public habituel, devant un auditoire à qui l'étiquette interdit l'initiative de l'approbation, dans une salle où les situations, les mots, qui à Paris portent bruyamment et électrisent réciproquement acteurs et public, ne portent pas parce qu'ils ne rencontrent que des spectateurs illustres... mais distraits. Le comédien en représentation devant une cour en représentation elle-même devant la salle, c'est, toute proportion gardée, le groupe des gladiateurs saluant la tribune impériale du souriant et lugubre : « Morituri te salutant » — traduction libre : « ceux qui vont trépasser d'ennui vous saluent quand-même ! »

Les seules représentations à réels succès du château eurent lieu en petit comité, hors du théâtre, dans les appartements. La princesse de Metternich y connut les triomphes de la scène et enthousiasma jusqu'à obtenir des *bis* sincères. . ces *bis repetita placent !*

Parmi ces souvenirs déjà vieux de trente ans, M. Garand rapporte de piquants détails, qu'il tient de témoins oculaires.

Quant au théâtre de la rue Othenin, il est dû, assure-t-on, à la mode des jupes... amples. L'es-

calier du vieux théâtre était étroit, aussi bien que les loges des ouvreuses, la salle et la scène elle-même. M. Ancelet, architecte, fut invité à étudier un projet de construction pour un théâtre plus spacieux, relié au palais par une large galerie. Le bâtiment fut prêt au commencement de 1870 et n'attendait plus que sa partie décorative. Ce fut la guerre qui vint jouer son drame à sombre dénouement.

Vu l'heure avancée, la lecture du travail de M. Bazin est ajournée à la prochaine séance, dont l'ordre du jour comprendra, en outre, une communication de M. le Dr Lesguillons sur une urne funéraire de l'époque de Louis XVI.

Le Secrétaire-adjoint,

R. de Magnienville.

OBSÈQUES

DE

M. ALBERT DE ROUCY

Ancien Président de la Société.

Le jeudi 8 févrir 1894, ont été célébrées à l'église Saint-Antoine, les obsèques de M. Albert de Roucy, président honoraire du tribunal civil de Compiègne, ancien président de la société historique, décédé le mardi 6, dans sa 80e an ée.

Dans l'assistance, très nombreuse, se trouvaient un grand nombre de fonctionnaires, et beaucoup de personnes notables de Compiègne et des environs. Les Membres du tribunal et les Avoués étaient en robes.

Les cordons du poële étaient tenus par MM. Sorel, président du tribunal, J. du Lac, président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, le baron de Seroux, vice-président de la Société historique, et le comte de Marsy, secrétaire de la même société.

Au cimetière, M. Sorel a éloquemment retracé la vie de M. de Roucy dans le discours suivant.

Messieurs,

L'impitoyable mort frappe à coups redoublés autour de nous. Il y a quelques jours, nous rendions les derniers devoirs au vénéré M. Demonchy, l'un des doyens de la magistrature française dont il avait religieusement conservé les nobles traditions. Aujourd'hui, c'est à notre ancien président que je dois dire un suprême adieu. Triste privilège de mes fonctions! Mission doublement douloureuse, car, ce n'est pas seulement au collègue regretté que s'adresse cet adieu, c'est encore, et surtout, à l'ami de plus de vingt années consécutives. Permettez-moi donc, malgré l'émotion qui me domine, de rendre hommage à sa mémoire en vous rappelant sa belle et laborieuse carrière.

Le président Albert de Roucy était né à Douilly (canton de Ham), le 25 juin 1814; c'est-à-dire à cette époque ou la France, épuisée par les guerres du premier empire, venait de recevoir une nouvelle Constitution qui semblait devoir lui assurer le repos et une liberté sagement comprise.

Issu d'une famille qui tenait et tient encore à Noyon un rang des plus honorables, il fut porté vers les études juridiques tant par sa nature que par l'exemple de son grand père, ancien substitut au bailliage de la même ville. Aussi, après avoir terminé ses classes, vint-il à Paris suivre les cours de la Faculté de droit où il se fit recevoir licencié; mais pensant avec raison que, sans la pratique des affaires, la théorie est presque toujour insuffisante, il puisa dans une des meilleures études d'avoué, les notions de procédure si utiles, pour ne pas dire si indispensables, à tout magistrat.

Le 18 mai 1840, il entra dans la magistrature par le modeste siège de juge suppléant à Clermont, et quatre mois plus tard il contractait l'union qui a si largement contribué au bonheur de sa vie.

Le 23 septembre 1844, il fut appelé au parquet de Senlis comme substitut ; mais son rêve et toute son ambition étaient de se rapprocher davantage encore du berceau de famille. Ce rêve fut réalisé le 23 janvier 1848 par sa nomination aux fonctions de juge au tribunal civil de Compiègne, dont il devint le président vingt-trois ans après, c'est-à-dire, le 13 juillet 1871, jour où j'eus l'honneur de lui succéder.

C'est à partir de ce moment que les relations les plus étroites, qu'aucun nuage n'est jamais venu obscurcir, s'établirent entre nous, et que je pus l'apprécier comme homme et comme magistrat.

L'homme ! vous l'avez connu aussi bien que moi et vous avez certainement présente à vos yeux toute sa personne qui n'était pas ordinaire.

Sa physionomie austère et réfléchie semblait, au premier abord, dominée par une mélancolie native, mais elle s'animait au feu d'une discussion quelconque. Alors son œil s'éclairait, sa parole vibrante et empreinte presque toujours d'une certaine brusquerie, traduisait chaleureusement le sentiment qui l'animait. Ennemi des artifices de langage, qui ne servent d'ordinaire qu'à déguiser la pensée, il allait droit au but, et aucune susceptibilité n'en était froissée, car les aspérités de la forme s'effaçaient toujours devant la richesse du fond. On savait que chez lui tout était inspiré par une conviction profonde.

De son côté, il ne tenait jamais rigueur à ceux qui l'avaient combattu, et, une fois la lutte apaisée, il redevenait ce qu'il était par nature, facile et conciliant.

Il possédait en outre une des qualités les plus méritoires chez un magistrat. Contrairement à ce que bien des gens pouvaient penser de lui, il ne mettait aucun amour-propre démesuré à faire triompher quand même son opinion. Dès qu'on lui présentait des arguments susceptibles de saisir son esprit, il s'y rangeait

facilement, faisant bon marché de sa première impression.

Aussi, sous une telle direction, les affaires soumises au tribunal étaient-elles examinées, étudiées avec le plus grand soin, et jamais, je le proclame bien hautement devant cette tombe, pendant les sept années qu'il m'a été donné de siéger à côté de lui, je n'ai connu un magistrat mieux pénétré que lui de la mission si élevée, si difficile et souvent si pénible dont nous sommes investis.

A cette science juridique, il joignait les connaissances les plus variées sur l'histoire, la numismatique et l'archéologie.

J'aurais voulu qu'une parole autre que la mienne pût faire ressortir, avec plus d'autorité encore, sa valeur à ce triple point de vue, mais il a désiré qu'une seule voix amie se fît l'interprète de nos regrets; respectons sa volonté.

Et d'ailleurs, que vous dirais-je que vous ne sachiez déjà? Il me suffira de vous rappeler comment, ayant cherché toujours dans l'archéologie un utile délassement, il a entretenu pendant de longues années de flatteuses relations avec des savants tels que MM. de Saulcy, Adrien de Longpérier, Waddington et autres encore; comment, en 1859, il se trouva naturellement désigné pour diriger dans notre belle et grande forêt, d'importantes explorations ayant comme but la recherche d'antiquités romaines et l'éclaircissement des *Commentaires de César*, auxquels s'intéressait plus particulièrement l'Empereur Napoléon III.

Pendant dix années consécutives, il se consacra à ces fouilles avec une ardeur sans égale, et il arriva ainsi à doter le Palais de Compiègne d'un musée qui était sa gloire en même temps qu'un attrait de plus pour les visiteurs. Hélas! ce musée fut plus tard enlevé pour enrichir celui de Saint-Germain. Le président de Roucy en conçut un véritable chagrin, mais il fallut courber la tête devant l'éternel *sic vos non vobis*!

Il s'est consolé en s'attachant plus étroitement encore à la Société historique de Compiègne, dont il était l'un des zélés fondateurs et qui, à quatre reprises différentes, l'appela à l'honneur de présider ses travaux.

Malheureusement pour nous et pour la science, M. de Roucy a peu écrit, son esprit investigateur le portait surtout vers les recherches. Il avait le sentiment du beau, un goût sûr dans l'appréciation des objets antiques pour lesquels il professait une véritable passion, et si les bulletins de la Société historique ne contiennent qu'une douzaine de notices ayant trait principalement à ses découvertes, il apportait dans nos séances des communications pleines d'intérêt. C'est ainsi qu'il y a quelques mois, le jour où la Société fêtait ses noces d'argent, il donnait, en présence des délégués de Sociétés étrangères, un aperçu général de ses fouilles, et indiquait, sur des plans et dessins habilement exécutés sous sa direction par M. Cauchemé, les endroits de la forêt qui en avaient été l'objet. Nous étions alors bien loin de penser que c'était là, en quelque sorte, son testament scientifique.

Les services qu'il avait rendus lui valurent plusieurs distinctions justement méritées. Entre autres choses, il fut, en 1862, nommé chevalier de la Légion d'honneur, puis successivement chevalier de l'ordre des Saints Maurice et Lazare et officier de l'Instruction publique.

C'est le 10 août 1878, que, devançant l'âge de la retraite, il se démit de ses fonctions judiciaires et ouvrit ainsi à mon profit une succession difficile à recueillir; mais il ne se désintéressa pas des travaux du tribunal auquel du reste il resta attaché comme président honoraire.

A compter de ce moment, il voua une partie de ses loisirs à ses études favorites d'archéologie; l'autre partie fut consacrée à l'accomplissement d'œuvres de bienfaisance. Animé d'une foi véritablement chrétienne, il faisait le bien

pour le bien, sans jamais en tirer la moindre vanité, et, plus d'une fois, pour s'effacer mieux encore, il me pria secrètement d'être le dispensateur de ses pieuses libéralités.

Une si longue existence n'a pu s'écouler sans avoir à traverser des épreuves de toutes sortes. C'est la loi fatale de l'humanité. Elles ne lui ont pas été épargnées, mais, la plus cruelle de toutes fut de se voir enlever celle qui, pendant cinquante-deux ans d'une vie commune, fut, pour tout le monde, un modèle de vertu, de bonté et d'abnégation.

Sensible à la moindre souffrance chez les autres, il était dur pour lui-même, et jamais il ne consentit à se plier aux ménagements que réclame un âge avancé; il résistait au mal, croyant pouvoir toujours le dominer. Il se trompait; la maladie qui l'avait jusqu'alors épargné s'empara de son corps, mais elle ne put altérer son esprit, qui resta jusqu'à la fin ce qu'il avait toujours été.

N'ayant rien à se reprocher, il vit approcher la mort sans crainte, et, soutenu par sa foi inébranlable, il fut le premier à réclamer de la religion les secours suprêmes.

Un instant cependant nous avons pu croire qu'il sortirait triomphant de cette dernière lutte; mais au moment même ou nous le croyions sauvé, il nous était soudainement enlevé.

Adieu donc, cher Président; votre mort laisse parmi nous un bien grand vide et elle brise pour moi une intimité dont j'étais justement fier. Mais aucun de nous ne vous oubliera; nous aimerons à nous remettre sans cesse en mémoire les entretiens familiers que nous avions avec vous et dont nous faisions toujours notre profit.

Quant à ceux qui ne vous ont pas suffisamment approché et qui me parleront de vous, je leur dirai : « C'était une intelligence supérieure et une personnalité modeste qu'il fallait bien connaître pour apprécier tout son mérite et sa juste valeur. »

BIBLIOGRAPHIE

de M. Albert de ROUCY

Denier épiscopal inédit de Noyon. — *Revue numismatique*, nouvelle série, t. X. (1865).

Sur la police et le commerce de Compiègne au XVIII[e] siècle. — *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. I, p. 71-81.

L'obituaire des Célestins de Saint-Pierre-en-Chastres. Id., id., p. 185-193.

Notice sur des fouilles exécutées à Gury en 1869. Id., id., p. 223-231, planches.

Notice sur deux cachets d'oculistes trouvés dans les environs de Compiègne. Id., id., p. 343-348.

La céramique sigillée de Compiègne et de ses environs. Id., t. II, p. 273- 82, planches.

Notice sur des monnaies trouvées dans les tombes franques de Champlieu et de Chelles. Id., id., p. 365-375.

Notice sur une statue trouvée en 1871, dans la forêt de Compiègne. Id., id., p. 398-405, planche.

Notice sur des chaussures antiques trouvées dans le nord de la Gaule. Id., t. IV, p. 29-37, figure.

Figures de divinités gauloises en bronze trouvées à La Croix-Saint-Ouen. Id., t. VI, p. 54-63, planches.

Notice sur nn cimetière gallo-romain à Chevincourt. Id., t. VII, p. 273-286, planches.

Une trouvaille de monnaies à Autrèches. Id., t. VIII, planches. (En cours d'impression).

Quinze contes picards, avec dessins de M. Martial Lequeux. Compiègne, imp. H. Lefebvre, 1884, in-8.

Çà et là. Intermittences poétiques Compiègne imp. Poutrel frères, 1893, in-8, 238 p. avec portrait de l'auteur.

LA CHARITÉ AU XVII[e] SIÈCLE

dans le Diocèse de Beauvais

Par M. l'abbé E. Morel

« Vous aurez toujours des pauvres parmi vous », a dit le Seigneur (Matth. XXVI, 11). La pauvreté prend quelquefois sa source dans le vice, mais le plus souvent il en faut chercher la cause, soit dans les accidents, les pertes et les longues maladies, soit dans les incapacités physiques et intellectuelles. N'eût-on à compter qu'avec les surprises de la vie, il en résulterait déjà de nombreuses inégalités sociales; mais l'égalité, ce rêve des utopistes, n'existe ni pour les facultés de l'esprit, ni pour les forces musculaires. A côté des hommes de génie, des hautes intelligences, des prodiges de science, vous trouvez des gens dépourvus du sens commun et des idiots, des cerveaux mal équilibrés et des illétrés. S'il est des personnes douées d'une constitution robuste, d'une santé parfaite et d'une aptitude merveilleuse pour tous les travaux manuels, on en voit de fort disgraciées de la nature. Les scrofuleux, tuberculeux, goutteux, anémiques, comme les paralytiques, bancals, boîteux, borgnes, aveugles, sourds et muets, etc., forment une catégorie de malheureux souvent réduits à l'indigence et toujours dignes de pitié.

La pauvreté, si elle vient les atteindre, ne peut leur être reprochée. Les riches d'ailleurs ne sau-

raient se prévaloir de leur fortune. « Sachez, leur dit Bossuet, dans son panégyrique de saint François d'Assise, sachez que, si vous êtes véritables propriétaires, selon la justice des hommes, vous ne devez vous considérer que comme dispensateurs devant la justice de Dieu, qui vous en fera rendre compte. Ne vous persuadez pas qu'il ait abandonné le soin des pauvres : encore que vous les voyiez destitués de toutes choses, gardez-vous bien de croire qu'ils aient tout-à-fait perdu ce droit si naturel qu'ils ont, de prendre dans la masse commune tout ce qui leur est nécessaire. Non, non, ô riches du siècle, ce n'est pas pour vous seuls que Dieu fait lever le soleil, ni qu'il arrose la terre, ni qu'il fait profiter dans son sein une grande diversité de semences ; les pauvres y ont leur part aussi bien que vous. J'avoue que Dieu ne leur a donné aucun fonds en propriété ; mais il leur a assigné leur subsistance sur les biens que vous possédez, tout autant que vous êtes de riches. Ce n'est pas qu'il n'eût bien le moyen de les entretenir d'une autre manière, lui sous le règne duquel les animaux, même les plus vils, ne manquent d'aucune des choses convenables à leur subsistance : ni sa main n'est point raccourcie, ni ses trésors ne sont point épuisés ; mais il a voulu que vous eussiez l'honneur de faire vivre vos semblables. Par conséquent, bien loin de mépriser les pauvres, vous les devriez respecter, les considérant comme des personnes que Dieu vous adresse et vous recommande. »

Au siècle de Louis XIV, qu'on peut aussi appeler le siècle de saint Vincent de Paul, ce langage était parfaitement compris. Nous allons le constater, en remontant jusqu'aux premières années du siècle. Un arrêt du 15 mars 1602 attire tout d'abord notre attention. Nous y lisons : « Les députés de la cour de parlement et des autres compagnies formant les principaux corps de la ville de Paris viennent de se réunir en la

salle de Saint-Louis afin de pourvoir à la nourriture des pauvres invalides de la dite ville, soit qu'ils en soient natifs, soit domiciliés depuis quatre ans. Des commissaires ont été nommés pour établir une taxe par semaine et distribuer ensuite les aumônes en chaque église paroissiale aux jours assignés, à moins que chaque paroisse ne se cotise raisonnablement pour secourir les indigents. Il est défendu aux pauvres qui seront inscrits pour cette aumône de mendier par les rues ou aux portes des églises. Ceux qui n'ont point de domicile devront se retirer au lieu de leur naissance. »

Une copie de cet arrêt fut envoyée dans toutes les bonnes villes des baillages ressortissant au Parlement de Paris, principalement dans les évêchés, et des mesures furent prises partout pour venir en aide aux indigents.

Le 1er décembre 1615, le clergé de Beauvais s'assemblait en l'hôtel épiscopal, sous la présidence de MM. Germain Carré et Léonor le Boucher, vicaires généraux de Monseigneur René Potier, pour discuter de nouveau cette question. Les députés des abbayes de Saint-Lucien et de Saint-Quentin, et maître Jean Cossart, chanoine de Saint-Nicolas, député de son chapître, assistèrent à la séance. On y reconnut « qu'il estoit nécessaire de lever la somme de 400 livres pour subvenir aux pauvres de la ville et lieux circonvoisins, estant au nombre de 1600. »

Quatre ans plus tard, le 1er août 1619, la peste faisait invasion à Beauvais. Elle y fut apportée de Paris par le chirurgien Charles de Lacre, qui en mourut. L'épidémie fit de nombreuses victimes dans la ville et dans les environs, surtout en août 1622 et en septembre 1623, si l'on s'en rapporte au mémoire du recommandeur des morts. On la croyait éteinte le 19 décembre 1625; mais elle reparut en septembre 1629 et en septembre 1636 et continua ses ravages jusqu'en 1638.

De 1623 à 1638, le clergé de Beauvais se réunit un grand nombre de fois au palais épiscopal pour aviser aux moyens de soulager efficacement les malheureux qu'atteignait la peste. Grâce aux cotisations souvent répétées on réussit à pourvoir à tous les besoins. Cinq mille quatre cents livres furent levées en 1623. La ville en donna les deux tiers, soit 3 600 livres. Le 3 janvier, les curés et les députés des abbayes faisaient entre eux, sous la présidence de Léonor le Boucher, vicaire général, la répartition des 1800 livres qu'ils devaient fournir pour leur quote-part. Une nouvelle levée de deniers eut lieu en 1626. Elle occupa trois séances, qui se tinrent les 9 et 11 mai, et 6 juillet. On la fit, afin de pouvoir construire des bâtiments à Saint-Lazare, pour y installer les pestiférés. Tout le clergé de la ville, des faubourgs et des lieux voisins voulut participer à cette œuvre de charité. Le 11 juillet 1633, il eut à chercher 1.000 livres, afin de payer le sixième des deniers, auxquels il avait été taxé par an, pour combattre le fléau. Le 3 février 1634, nous le retrouvons au palais épiscopal, sous la présidence de M. Messier, vicaire général, répartissant une cotisation de 500 livres, destinées à acheter des vivres et des médicaments Le 16 octobre 1636, deux cents livres lui sont encore demandées pour le même objet Le 20 avril 1637, on l'invite à se cotiser pour 1500 livres, afin d'établir des loges en bois et en pierre auprès de Saint-Lazare. La ville donnait d'ailleurs 3.000 livres, ce qui élevait la cotisation totale à 4.500 livres. Le 8 juin suivant, on impose au clergé une taxe de 2.000 livres ; les abbayes se chargent de la fournir. Enfin, le 3 juillet 1638, cinq cents livres sont encore levées de la même manière Nous n'avons cité que les séances les plus importantes, relatives aux pestiférés.

Du reste, il n'y avait pas que ces malheureux à soulager. Les indigents et les mendiants de toutes sortes constituaient une autre classe

assez considérable de gens bien dignes aussi de pitié. Ils étaient nombreux partout. Un arrêt du roi, donné à Fontainebleau, le 8 avril 1623, porte que « veu les règlements faits par les roys ses prédécesseurs, les 22 juin 1580, 21 mars 1584 et 22 may 1586 sur la contribution pour la nourriture des pauvres, il autorise les gouverneurs et attournéz de Compiègne à lever sur les ecclésiastiques, consentans seulement, et sur les nobles exempts et non exempts, privilégiés et non privilégiés, la somme de cent livres par semaine, suivant le rolle fait à ce sujet, sauf à augmenter ou diminuer selon les occurrences. » L'arrêt prescrit « qu'il sera rendu compte de cette somme au bureau commun des pauvres par devant le lieutenant général, procureur du roy et autres officiers et notables habitans de ladite ville, en gardant estroitement l'article 73 de l'ordonnance de Moulins. »

A Beauvais, le nombre des mendiants s'était considérablement accru de 1620 à 1629. On ne les voyait pas seulement dans les rues et sur les places publiques. Ils pénétraient jusque dans les églises, où ils troublaient les offices par leurs importunités. Les aumônes individuelles ne suffisaient plus à mettre fin aux supplications, aux murmures et souvent aux querelles de ces solliciteurs effrontés. Une caisse de secours bien organisée pouvait seule en avoir raison. Monseigneur Augustin Potier le comprit. Aussi le 16 avril 1629, tenait-il une assemblée générale du clergé et des principaux de la ville dans le dessein de les amener à la fonder. Les membres du chapitre, les représentants de la commune et tous les notables se rangèrent à l'avis de leur évêque. Un bureau de charité fut aussitôt constitué. Dresser la liste exacte de tous les indigents, constater l'étendue de leurs besoins, encaisser les ressources dont la ville pouvait disposer, centraliser les aumônes des particuliers et le produit des quêtes qu'on devait faire à des époques fixées, enfin répartir les secours, de

manière à supprimer la mendicité, telle fut la tâche que s'imposèrent les administrateurs. En quatre réunions presque successives, on étudia la manière de faire fonctionner l'œuvre. Le 3 avril 1631 et le 9 avril suivant, il fut convenu qu'on prendrait 2,000 livres à rente, afin de les joindre aux 4.000 livres que consentaient à fournir le maire et les pairs, pour sustenter les pauvres, alors dans une nécessité extrême. Le 26 mai, se fit le choix de personnes expérimentées, pour contracter l'emprunt. Le samedi 12 juillet, Monseigneur Augustin Potier publia une ordonnance, dans laquelle il enjoignait aux curés de la ville et des faubourgs de Beauvais d'annoncer, le lendemain, au prône de la messe paroissiale, que, le mercredi 16 juillet et les jours suivants, les députés et représentants de tous les corps de la ville visiteraient toutes les maisons de Beauvais et des faubourgs, l'une après l'autre, et s'informeraient de ce que chacun serait disposé à donner volontairement pour le bureau de charité, comme pour la nourriture et l'entretien de tous les pauvres invalides. On se proposait ainsi, disait l'ordonnance « d'empescher la mendicité, ainsi que l'on a fait assez heureueement et d'ériger un bureau des pauvres. » Les démarches faites à l'époque indiquée obtinrent un plein succès. Bientôt chaque paroisse eut sa confrérie dont les membres portaient, chacun dans un quartier déterminé, les secours alloués par le bureau central. Pendant vingt ans, tout marcha à souhait. Les indigents étaient convenablement assistés. La mendicité avait complètement disparu. Mais en 1652, l'insuffisance de la récolte, le manque de travail et la guerre civile plongèrent les ouvriers dans une misère extrême. Nicolas Choart de Buzanval, qui remplaçait alors Augustin Potier, sur le siège de Beauvais, ne désespéra pas de la situation. Il n'eut de repos qu'après avoir trouvé un remède efficace aux maux qui affligaient son peuple. Convoquant à plusieurs reprises les notables de la

ville, il les décida à réunir dans un même local tous les indigents, afin de les entretenir à moindres frais, et de ne soulager que des besoins réels. Le 1er janvier 1653, on inaugura le nouveau régime dans une maison, aménagée à cette fin, sur la paroisse de Saint-Etienne. Ce n'était qu'un essai. Les résultats en furent excellents. Dès lors, on n'hésita plus à donner à cet établissement une existence définitive. Un vaste terrain fut acheté sur la paroisse de Saint-Laurent. C'est là que l'on posa en 1655 les fondations de l'hôpital général ou bureau des pauvres.

La peste reparut en 1668. Monseigneur de Buzanval fut admirable de dévouement. Bonneuil et Ressons notamment apprirent à bénir sa charité et son zèle à relever partout les courages abattus. Les médicaments faisaient souvent défaut. Le prélat chercha une combinaison qui les mît à la portée de tous. Le 17 novembre 1670, le clergé, réuni en assemblée générale, délibéra sur ce sujet, et un mandement du 12 septembre 1671 annonça que le curé de Saint-Etienne de Beauvais était chargé de distribuer certains remèdes aux pauvres malades. Pour quatre écus on pouvait faire trois ou quatre cents médecines, dont les quêtes et les confréries payeraient les frais.

Si la charité est ingénieuse, la misère revêt bien des formes. Toutes les villes d'ailleurs n'étaient pas pourvues, comme Beauvais depuis 1655, et Compiègne depuis 1663, d'un bureau des pauvres, ou hôpital général, et les campagnes étaient loin d'avoir les ressources des villes. Il fallut, en 1693, aviser à soulager les populations rurales que persécutaient les mendiants. Un arrêt, rendu le 20 octobre 1693, en la Chambre des vacations, détermina les mesures à prendre pour la subsistance des pauvres dans les villages. « Cette année, y est-il dit, la récolte n'a pas esté également bonne dans toutes les provinces Les gueux et les mandians qui embrassent cette vie, moins par nécessité que

par le libertinage et fainéantise prennent ce prétexte, pour continuer leurs déréglemens, et apportent beaucoup d'incommodité, particulièrement dans la campagne »

Voici les principales prescriptions de l'arrêt : « Tous les pauvres mandians et qui ne sont point en estat présentement de gagner leur vie seront tenus de se retirer dans la paroisse dont ils sont natifs, un mois après la publication du présent arrest. Défense leur est faite de vaguer et de demander l'aumône après ledit temps passé. à peine d'estre, tant les hommes que les femmes, enfermés durant huit jours dans les prisons les plus prochaines, et attachéz au carcan sur le procès-verbal des officiers qui les auront arrestéz ; et en cas de récidive, des galères pendant trois ans contre les hommes valides et les garçons au-dessus de seize ans ; et du fouet et du carcan à differends jours de marchéz, contre les estropiéz et les femmes qui ne seront point grosses, et du fouet en cas de récidive contre les garçons au-dessus de douze ans qui seront en estat de faire quelque travail.

Défenses très expresses sont faites à toute personne de leur donner retraite plus d'une seule nuit, à peine de dix livres d'amende, même de plus grande, s'il y eschet.

Ceux qui se trouveront estropiés ou attaqués de maladies qui paroistroient incurables seront conduits dans les hôpitaux généraux les plus prochains.

Les administrateurs les y feront recevoir sur les certificats des curéz et des juges et procureurs fiscaux des dites paroisses et les feront nourrir et traiter comme les autres pauvres.

Dans les villes murées, où il y a plusieurs paroisses, les curéz, les marguilliers en charge, les anciens et les plus notables habitans de chacune des dites paroisses s'assembleront le premier dimanche après la publication du présent arrest, pour pourvoir ainsy qu'ils le jugeront à propos, à la subsistance de tous ceux de la

paroisse qu'ils jugeront en avoir besoin depuis le vingtième novembre prochain jusqu'au vingtième juin de l'année prochaine 1694, et à cet effet ils en feront un rôlle, ensemble de la somme qui sera nécessaire pour la subsistance des dits pauvres, sauf à augmenter ou diminuer suivant le prix du pain, et de ce que chacun des autres habitans de la paroisse y devra contribuer selon ses facultéz, en cas que par sa bonne volonté il ne fasse pas des offres raisonnables dans la dite assemblée

Dans les autres villes, où il n'y a qu'une paroisse, et dans les bourgs et villages, les juges feront en présence du curé, du procureur fiscal, du syndic et de deux habitans qui seront nomméz par les autres à la sortie de la grand messe le premier dimanche après la réception du présent arrest ; feront un rôlle de ceux qui ont besoin d'assistance, à cause de leur âge, de leurs infirmitéz et du trop grand nombre d'enfans dont ils sont chargéz, lesquels rôlles pourront estre augmentéz dans la suite en cas de mort ou de maladie des pères de famille ou d'autres accidens ; et de la somme à laquelle pourra monter le pain ou autres secours qui sera jugé absolument nécessaire pour leur subsistance depuis le jour vingtième novembre prochain jusqu'au vingtième juin 1694 inclusivement

Toutes personnes, tant ecclésiastiques que séculières, tous corps et communautéz séculières ou régulières, ayant du bien dans les dites paroisses, à la réserve des hôpitaux où l'hospitalité est actuellement exercée, et des curéz qui reçoivent la portion congrue, contribueront au payement de la dite somme, sçavoir ceux qui ne payent point de taille au sol la livre des deux tiers de ce qu'ils possèdent de bien affermé dans les dites paroisses, et pour ce qui est des biens qui ne sont pas afferméz, suivant la mesme cottité des deux tiers des baux expiréz depuis trois ans ; et s'il ne s'en trouve point, suivant l'estimation qui en sera faite par les susnomméz le

plus équitablement qu'il leur sera possible. Et à l'égard de ceux qui sont imposéz à la taille, autres que ceux qui y sont employéz comme pauvres, par proportion la plus équitable qu'il se pourra de leurs biens et des sommes pour lesquelles ils seront cottiséz dans les rôlles des tailles

Tous ceux qui serons compris dans les rôlles qui seront faits pour la subsistance des pauvres, leurs fermiers, mesme les fermiers judiciaires, pour les terres saisies, seront tenus de payer leur cotte de quinze jours en quinze jours et par avant entre les mains de celui qui aura été nommé par ceux qui auront fait les rôlles et les quittances qui seront rapportées des payemens qui seront allouées aux fermiers sur le prix de leurs fermes, mesme à l'égard des fermiers judiciaires, les commissaires aux saisies réelles tenus d'en recevoir les quittances qui leur seront allouées dans la dépense de leurs comptes.

Dans toutes les dites villes et autres lieux, ceux qui auront fait les rôlles s'assembleront tous les dimanches à l'issue des vêpres, durant le dit temps, pour adjuger au moins disant la fourniture du pain qui sera donné et pourvoir à tout ce qui regardera la subsistance des pauvres et l'exécution des dits rôlles.

Tous pauvres valides travailleront toutes les fois qu'il se présentera occasion de le faire. Très expresses défenses sont faites de leur donner aucune subsistance lorsqu'il y aura des ouvrages sur les lieux, auxquels ils pourront gagner suffisamment de quoy vivre. Autant qu'il sera possible, il sera donné dans chaque lieu aux femmes et aux enfans le moyen de travailler, à la charge de rendre, sur le provenu de leur travail, le prix des fillasses et autres choses qu'on leur aura fournies pour cet effet. »

Un mois ne s'était pas écoulé, que tous les curés du diocèse de Beauvais avaient reçu une copie de cet arrêt : Lefebvre d'Ormesson, vicaire général, crut bon d'en recommander les dispositions à leur zèle par la lettre suivante :

« Monsieur,

« Je ne doute pas que les officiers de la justice de votre paroisse ne vous ayent fait voir un arrest du parlement qui a esté rendu depuis peu de jours et qui leur a esté adressé par M. le Procureur du Roi. Cet arrest contient un ordre d'assister les pauvres dans chaque paroisse et enjoint à tous ceux qui y ont du bien d'y contribuer. Quoique je sois persuadé que ces officiers feront leur devoir, j'ai cru néantmoins devoir vous en informer et vous exhorter de vous joindre à eux et d'employer tous vos soins et toute vostre application pour faire avoir un entier effet à cet arrest. Personne ne doit plus s'intéresser à l'assistance des pauvres que vous. Vous en êtes le père et vous sçavés que leur soin est principalement recommandé aux personnes de nostre profession, *tantum ut pauperum memores essemus* (*ad Gal.* 2.). Vous estes déjà instruit de la forme des bureaux de charité. C'est pourquoy il ne vous sera pas difficile d'en establir un.

« Quoique cet arrest n'ordonne pour ceux qui ont du bien dans les paroisses que la contribution d'un trentiesme de leur revenu, vous ferés néantmoins tous vos efforts pour porter les personnes qui ont des biens considérables dans la vostre, comme les gros décimateurs, les seigneurs et les autres, à contribuer plus libéralement, ce réglement n'estant pas fait pour leur oster l'occasion d'exercer la charité dans l'étendue qu'ils le doivent; c'est pourquoy vous emploierés vos prières et vos instances auprès d'eux. J'y joindrai volontiers les miennes, si cela est nécessaire, et vous n'avez qu'à m'en donner avis.

« Je vous exhorte à faire en sorte que l'imposition qui se fera sur vos paroissiens soit juste et équitable et proportionnée aux facultés d'un chacun et que la distribution qui se fera de vos aumônes soit aussy juste et équitable et proportionnée aux besoins de vos pauvres et qu'on ne donne pas plus aux uns qu'aux autres par des

considérations qui ne doivent point avoir lieu en cette occasion ; ces deux choses sont nécessaires pour la paix de vostre paroisse et pour empêcher que cette œuvre qui est toute de charité ne rompe la charité.

« Et si quelqu'un de vos paroissiens estoit assés peu raisonnable pour ne pas vouloir payer la taxe à laquelle il seroit cottisé, vous emploierés toutes sortes de moyens pour le porter par la douceur à la payer avant qu'on soit obligé d'en venir aux voies de contraintes. En un mot, faites en sorte que tout se fasse dans l'esprit que nous recommande tant saint Paul : *Omnia vestra in charitate fiant* (I. Cor. XVI). Vos paroissiens doivent donner leur aumosne d'autant plus volontiers que non seulement ils s'acquitteront d'un devoir indispensable et que la nature et le christianisme demandent d'eux également, mais qu'ils se trouveront délivrés de l'importunité et de la charge des pauvres étrangers qu'ils ne seront plus obligés d'assister, et peut estre aussi de bien des malheurs que l'extrême nécessité auroit pu causer ; et c'est ce qu'il faut que vous leur fassiés bien concevoir.

« Vous ne négligerés pas un moyen qui est marqué dans cet arrest, y estant dit qu'on peut établir des ouvrages dans les paroisses et obliger les pauvres d'y travailler. Je vous conseille de vous en servir si vous le pouvez ; il est très bon et il pourra vous apporter quelque profit. Vous pourrés les obliger à travailler ou aux manufactures qui se font dans vos paroisses en leur fournissant la matière qui sera nécessaire ou à quelque ouvrage qui sera utile au public, comme à réparer vos chemins, à fermer vostre cimetière qui en a peut-estre besoin, etc.

« Si il survient quelque difficulté dans l'exécution de cet arrest, pour laquelle vous ayés besoin de mes offices, donnés m'en avis, et je n'épargnerai rien de ce qui dépendra de moy pour seconder vos efforts. Comme il s'agit de servir les pauvres, nous devons estre disposés

et vous et moy de faire tout ce qui nous sera possible.

« Je suis persuadé que vous le ferés et que vous ferés voir que vous estes animé d'un zèle et d'un esprit vraiment pastoral. Et comme l'exemple c'est ce qui a le plus de force, je suis persuadé que vous l'adjouterés aux soins et à l'application que vous donnerés à cette affaire, et que vous ferés encore plus voir à vos paroissiens par vos libéralités que par vos paroles l'obligation dans laquelle ils sont d'assister vos pauvres. Je puis vous asseurer que vous ne donnerés pas une petite consolation à Monseigneur le Cardinal de Janson à qui je rendray compte de vostre zèle et de vostre bonne volonté, et que cela ne servira pas peu à adoucir la peine qu'il ressent d'estre si longtemps éloigné de son troupeau.

« Je suis très sincèrement
« Monsieur,

« Vostre très humble et très obéissant serviteur,

« d'Ormesson.

« A Beauvais, le 4 novembre 1693. »

(Imprimé sans nom d'imprimeur. Arch. de l'Oise, *Officialité diocésaine.* Arsy.)

Dès le 22 novembre, l'arrêt fut lu dans toutes les églises du diocèse et mis aussitôt à exécution, si l'on en juge par ce qui se passa en la paroisse d'Arsy. Jean-Philippe Vie, curé de ce village, fit sonner la cloche pour l'assemblée, convoquée à l'issue des vêpres. Tous les notables se rendirent à la séance, entre autres Alphonse Dervillé, lieutenant de la justice, Louis Spicq, procureur fiscal, François Hévrard, syndic, Claude Ruelle, Philippe Fontaine, Antoine Dervillé, marguillier, Charles Caron, etc. On commença par constituer

le bureau. A la pluralité des voix, Charles Caron, laboureur, en fut nommé receveur, avec Charles Spicq comme adjoint. Puis on dressa la liste des pauvres les plus nécessiteux. Il s'en trouva quatorze à chacun desquels on décida de donner sept livres de pain par semaine. Les taxes à percevoir sur les contribuables de quinze jours en quinze jours ont été fixées en dernier lieu sur le pied du quatorzième de la taxe de l'année. Le premier inscrit sur la liste a été Henri Tricotel, d'Aiguisy, pour 150 livres. Venait ensuite François Sauvage, fermier des dîmes d'Arsy, pour quatre mines de blé, etc.

Le 27 décembre suivant, on établit un deuxième rôle de nécessiteux, auxquels on devait donner trois livres de pain par semaine. Le nombre des familles à secourir s'élevait ainsi à vingt-cinq. Il fut convenu que chacun acquitterait au plus tôt sa taxe. Tous les contribuables ne répondirent pas avec le même empressement à l'appel fait à leur générosité. Le retard que mit le fermier d'Aiguisy à payer sa cotisation devint l'origine d'une fort curieuse histoire. On sut bien vite qu'il ne faisait pas honneur à ses engagements et qu'il avait fallu lui signifier la taxe le 28 novembre. Le curé de Remy crut le moment favorable, pour essayer de faire adjuger à sa paroisse les 150 livres portées au rôle. Il fondait sa demande sur les secours religieux qu'il disait avoir apportés à Aiguisy, principalement à l'époque de Pâques. Le curé de Lachelle réclama également le montant de la taxe, à raison de certains actes de catholicité, passés en son église, au sujet des fermiers d'Aiguisy. Au reste le fermier d'Aiguisy possédait trois ou quatre muids de terre sur le territoire de Lachelle. Le curé d'Arsy n'eut pas de peine à démontrer que le fermier d'Aiguisy, Tricotel, était son paroissien et devait en conséquence verser sa cotisation à Arsy. Néanmoins le litige durait encore en février 1694. Nous ignorons quand et comment il prit fin.

De tout ce que nous venons de voir, il ressort que la question sociale, si brûlante de nos jours, était déjà le souci du XVII[e] siècle et que, si pour la résoudre on invoqua des arguments basés sur la justice, à la manière de Bossuet, on eut surtout recours à toutes les délicates inventions de la charité.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 15 *février* 1894.

Présidence de M Alex. SOREL.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et communique une lettre de M. l'abbé Marsaux, envoyant diverses indications historiques relatives à Compiègne et une lettre de M. de Béhault, annonçant que le Congrés historique belge aura décidément lieu à Mons au mois d'août.

Il dépose sur le bureau diverses publications adressées par les Sociétés savantes et une brochure de M. le comte Balny d'Avricourt, sur Avricourt, extraite en partie du volume du *Bulletin*, en cours de publication.

Il annonce que le tome II des procès-verbaux, rapports et communications diverses (1893), est mis en distribution, et que le premier fascicule du Cartulaire de Saint-Corneille, comprenant 80 pages in-4°, qu'il dépose sur le bureau, sera distribué aux membres de la Société d'ici à la fin du mois.

M. le Président prend la parole et adresse, en ces termes, un dernier adieu au nom de la So-

ciété à MM. le président de Roucy et Charles Demonchy, décédés tout récemment :

Messieurs,

Depuis notre dernière réunion, la Société historique a éprouvé deux pertes bien semsibles : M. le président de Roucy et M. Demonchy, juge honoraire, sont morts à quelques jours de distance.

Vous avez pu, comme moi, apprécier le rôle important qu'a joué parmi nous M. de Roucy, que la Société historique a appelé à quatre reprises différentes à l'honneur de la présider. J'ai mis en relief sur sa tombe même, ce qu'il avait été, et je ne reviendrai pas ici sur la part qu'il a constamment prise à nos travaux, et l'influence qu'il exerçait sur nos résolutions. Notre *Bulletin* contiendra, outre la liste de tous ses écrits, le compte rendu de ses obsèques, et ceux qui n'ont pu y assister, pourront, par la pensée, se reporter à la pieuse et touchante manifestation dont a été l'objet la mémoire de notre regretté président.

Quant à M. Demonchy, permettez-moi de retracer, à vos yeux, les diverses phases de sa vie si bien remplie à tous les points de vue :

Monsieur Charles Demonchy.

Le lundi 5 juin 1882, la ville de Compiègne était en fête. Un grand nombre de Compagnies d'Archers venaient prendre part au grand prix général de la deuxième Compagnie, et le corps municipal tout entier les attendait sur le perron de l'Hôtel de Ville, où devait leur être offert un vin d'honneur.

A ce moment, deux petites filles en blanc se détachèrent d'un groupe et présentèrent un bouquet à M. Chovet, maire de la ville et à M. Demonchy, doyen du Conseil. Aussitôt, M. le

Maire prenant la parole, remercia les Archers en ces termes :

« Je suis très sensible à la manifestation toute sympathique que vous venez de faire en l'honneur du Conseil municipal et du Maire; mais je vous suis particulièrement reconnaissant de l'hommage que vous rendez à M. Demonchy, notre doyen, âgé de 82 ans...

« Jamais plus longue vie n'a été plus honorablement remplie; M. Demonchy, vous le savez, est légitimiste; mais il le dit si franchement et si loyalement que nous, ses collègues, qui sommes républicains, si enfants de notre siècle, nous l'estimons et nous le vénérons, car son honorabilité s'impose. »

Ces paroles furent couvertes d'applaudissements: chacun partageait le sentiment qui venait d'être exprimé d'une façon si solennelle. Il résumait d'ailleurs, en peu de mots la vie si exemplaire de M. Demonchy que la mort vient de nous enlever à l'âge de 95 ans. Encore quelques années et il aurait pu saluer trois siècles successifs.

En effet, c'est le 19 mai 1799 que Pierre-Charles Demonchy naissait à Gilocourt d'une famille qui s'était distinguée dans le notariat et dans la magistrature, et où l'honneur se transmettait de génération en génération comme le plus précieux héritage. Son père avait été en 1786 substitut au Parlement de Paris et quand il mourut à Compiègne, le 16 avril 1845, à l'âge de 85 ans, il était président de Chambre honoraire à la Cour d'appel d'Amiens et officier de la Légion d'honneur. Ceux de mon âge qui vivent encore peuvent se rappeler, comme je le fais moi-même, la physionomie pleine de noblesse et de bonté de cet aimable vieillard aux longs cheveux blancs.

Reçu licencié en droit au mois de janvier 1821, M. Charles Demonchy fut, le 20 juin suivant, c'est-à-dire à peine ses vingt-deux ans accomplis,

nommé substitut à Saint-Quentin, puis le 25 ocbre 1826, juge d'instruction à Compiègne.

Pendant trente-six ans, il exerça ces fonctions si difficiles, avec un zèle et un dévouement qui ne se démentirent jamais, s'attachant toujours à tempérer par une attitude bienveillante et généreuse ce que son ministère avait de rigoureux.

Le 24 septembre 1827, il épousait Mlle Eugénie Charmolue, fille de M. Alexandre Charmolue, notaire à Compiègne, et cette alliance cimentait davantage encore l'union entre deux familles également considérées et dont l'une d'elles, celle des Charmolue, appartenait à la plus ancienne bourgeoisie de la ville.

M. Demonchy n'etait pas homme de lutte. Il n'a jamais fait de politique irritante ; bien au contraire, il cherchait par son exemple, à ramener les esprits sur le terrain de la conciliation. Aussi ne tenta-t-il jamais de se soustraire aux services qu'on réclamait de lui, et, du moment que l'intérêt public semblait en jeu, il se prêtait à tout. Mais au fond, ainsi qu'on lui en a rendu un public hommage, il ne pactisa jamais avec sa conscience. Fidèle à la foi politique de ses pères, aucun des événements qui se déroulèrent sous ses yeux, ne modifièrent ses convictions. Il n'était pas de ceux qui courent après les suffrages populaires, et cependant, ils sont venus toujours le solliciter, tant ils avaient confiance dans sa droiture et dans son désintéressement. C'est ainsi que, pendant plus de cinquante ans, il fut successivement membre du Conseil municipal, adjoint au maire, administrateur des hospices, de la Caisse d'épargne, du bureau de Bienfaisance, du Fourneau économique, et président de la fabrique de Saint-Antoine. Partout son nom était accueilli avec un respectueux empressement, et partout il était proclamé l'un des premiers.

Au mois de mai 1862, désirant assurer l'entrée d'un de ses fils, dans la magistrature, il se

démit de ses fonctions et fut nommé juge honoraire, ce qui permit au tribunal civil de le compter encore parmi ses membres.

La Société historique de Compiègne ne pouvait, non plus, le laisser indifférent. Il y figura depuis le 20 juin 1870 et, en 1873, il fut appelé à faire partie de la Commission des finances, qu'il présida jusqu'au jour ou l'état de sa santé ne lui permit plus d'assister aux réunions. Nous fûmes heureux alors, de lui conférer le titre de membre honoraire de cette Commission. Assidu à nos séances, il y prit rarement la parole ; cependant en 1879, il lut, sur la *Chapelle d'argent de Jean Charmolue*, doyen de Saint-Clément de Compiègne au XVII[e] siècle, une notice rédigée d'après les papiers de famille qu'il possédait. Cette notice fut imprimée dans nos *Bulletins* et lue à une des réunions des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1880.

Jusqu'au dernier jour, M. Demonchy ne cessait de s'intéresser aux travaux de la Société dont il demandait fréquemment des nouvelles et souvent on voyait nos publications à portée de sa main, sur la table placée auprès du fauteuil qu'il ne quittait plus.

Vous parlerai-je maintenant de sa bienfaisance ? A cet égard, il n'y a qu'une voix à Compiègne et partout, pour dire qu'aucun homme ne fut plus généreux, plus compatissant, ni plus simple dans la façon de soulager l'infortune. Chaque aumône, chaque secours, étaient toujours accompagnés de bonnes paroles d'encouragement et de cordiale sympathie. Animé d'une foi chrétienne, égale à sa foi politique, il se souvenait que la charité est une des lois suprêmes de notre religion, et il l'observait chaque jour avec une touchante sollicitude.

Les services publics rendus par M. Demonchy auraient dû certainement lui valoir une distinction particulière, et chacun s'attendait à la lui voir décerner; mais les rigueurs de la politique devaient s'opposer à ce que pareille faveur lui fut

accordée, à supposer qu'elle eut été demandée en dehors de lui. M. Demonchy n'en manifesta aucune amertume; il continua de plus belle à se dévouer toujours, comme par le passé. Cependant des épreuves cruelles ne lui furent pas épargnées. Car, outre la mort de trois jeunes enfants et la perte de sa femme qui lui fut enlevée le 27 octobre 1867, il eut à pleurer en 1870, un de ses fils tombé glorieusement sur le champ de bataille de Forbach, et plus tard, son autre fils, mort vice-président du Tribunal de Laon; mais à ces deuil successifs, il opposa toujours cette résignation qu'imprime à si haut degrés la foi inébranlable. Une consolation inappréciable, d'ailleurs, lui a été réservée; ce fut de pouvoir terminer sa belle et longue existence, entouré de l'affection et des soins toujours renaissants de deux de ses filles, modèles elles-mêmes de tendresse et de charité. C'est ainsi que, sans souffrances, il s'est éteint le 24 janvier dernier.

M. Demonchy n'a pas voulu que sur sa tombe, on prononçat le moindre discours; sa volonté à cet égard a été religieusement respectée; mais il nous a paru qu'il appartenait à la Société historique de Compiègne, à laquelle il témoigna tant de sympathie, de rendre un public hommage à celui qui fut dans la véritable acception du mot, *l'homme de bien par excellence*.

Tous les membres s'associent à l'hommage rendu par M. le Président à la mémoire de MM. A. de Roucy et Demonchy.

M. de Marsy présente le compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1893.

M. le comte de Lambertye, président de la Commission des finances, fait un rapport sur le compte du trésorier et constate l'excellente situation financière de la Société.

La Société, sur la proposition de M. le Président, approuve les conclusions de ce rapport, donne décharge à M. le Trésorier et lui adresse des remerciements pour sa bonne gestion, ainsi

qu'à la Commission des finances pour le soin qu'elle prend des intérêts de la Société.

M. le Président engage les membres à procurer à la Société de nouvelles recrues, afin de combler les vides que le décès et le départ de plusieurs membres viennent d'apporter dans son sein et il prie ses confrères d'apporter de nouveaux travaux et de fréquentes communications aux séances.

M. Garand lit, au nom de M Arthur Bazin, qui a été obligé de s'absenter, un mémoire intitulé le *Vieux Pont de Compiègne.* Ce travail, très documenté, est écouté par la Société avec un vif intérêt.

M. Eugène Mauprivez présente un panneau peint sur parchemin, du commencement de ce siècle, représentant une des sept plaies d'Egypte; cette composition dont l'effet décoratif est considérable, révèle un réel talent, et il est regrettable que l'on ne puisse en connaître l'auteur.

M. Benaut, après avoir rappelé qu'il poursuit depuis plusieurs années la pensée de répandre dans les masses les éléments de l'histoire locale, fait, en son nom et au nom d'un certain nombre de ses confrères, une proposition ayant pour but de rappeler divers souvenirs historiques et notamment le dévouement des femmes de Compiègne allant en 1424, à Creil trouver Bedfort pour en obtenir la grâce des habitants de Compiègne condamnés à être passés au fil de l'épée, la mémoire d'Hersan, celle du major Otheuin, mort en défendant la ville en 1814, celle de Jean Loutrel, donateur de l'ancien hôtel de ville et enfin l'héroïsme du Grand Ferré et de ses compagnons d'armes.

M. le président, après avoir rappelé qu'à une des dernières séances, un des membres a déjà proposé de faire poser une plaque sur la maison donnée par Hersan pour servir d'école, propose de renvoyer au bureau l'examen de cette proposition.

Après une discussion à laquelle prennent part

plusieurs membres de la Société, la mesure proposée par M. le président est adoptée et le bureau cherchera quels sont les meilleurs moyens à employer pour donner satisfaction au vœu présenté par M. Benaut.

M. Sorel entretient la Société du projet de vente des anciens bâtiments de l'Hôtel-Dieu et exprime le vœu que des dessins et des plans soient relevés des parties de ces bâtiments destinées à être démolies et qui présentent un intérêt historique ou archéologique.

La Commission destinée à examiner le travail envoyé pour le concours du Sauchoy n'ayant pu se réunir, sa décision est ajournée à la prochaine séance.

M. Blu montre la copie en partie exécutée de la vue de l'abbaye de Saint-Corneille de 1735.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra notamment les lectures suivantes : M. Garand. Les Beaux-Arts au Palais de Compiègne. — M. Benaut. Episodes de la guerre de 1870-71, à Ressons. — M. de Marsy. Documents relatifs à Compiègne et aux environs.

Pour extrait :

Le secrétaire, MARSY.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

Pendant l'année 1893

Par M. le Comte de MARSY, secrétaire.

Messieurs,

En venant vous rendre compte des travaux de la Société historique de Compiègne en 1893, je dois d'abord vous rappeler l'événement capital qui a marqué cette dernière année, la célébration du vingt-cinquième anniversaire de sa fondation que vous aviez résolu de fêter, en appelant à se réunir à Compiègne, non seulement les membres titulaires et correspondants de notre Compagnie, mais aussi les délégués des Sociétés savantes françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des liens de correspondance.

Vous avez tous encore le souvenir de la séance tenue le 8 juin, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, décorée de vues de Compiègne et de ses environs, de cartes, de plans et de dessins rappelant vos travaux, et où se pressait une nombreuse assistance.

Qu'il me suffise de citer le remarquable discours prononcé par M. Sorel, président de cette réunion, pour souhaiter la bienvenue à nos hôtes et les remercier d'avoir bien voulu franchir sou-

vent de longues distances pour se trouver au milieu de nous. Si un retard involontaire n'a permis au délégué que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts avait bien voulu désigner afin de le représenter à notre anniversaire, d'arriver qu'à la fin de la séance, M. le comte de Lasteyrie nous a exprimé au banquet, dans un toast chaleureux, l'intérêt que le Gouvernement ne cessait de porter aux Sociétés savantes des départements, et nous a montré, une fois de plus, la voie dans laquelle nous devions marcher pour apporter un utile concours à l'ensemble de travaux que nous poursuivons tous et qui, en projetant de nouvelles lueurs sur l'histoire de la France, nous donnent de nouveaux motifs d'aimer notre patrie.

Nous ne pouvons énumérer ici les délégués des Sociétés savantes qui ont pris part à nos fêtes, et notamment ceux qui, comme MM. Seré-Depoin, F. Donnet, le professeur Waldemar Schmidt et Saintenoy, y ont pris une part active, mais que tous reçoivent ici la nouvelle expression de notre gratitude.

Remercions aussi les orateurs qui ont bien voulu prêter leur concours à cette réunion.

M. Méresse qui, dans son étude sur la rue Salle-l'Abbé, a ressuscité la vie active du vieux Compiègne au xve siècle, M. Seré-Depoin, qui nous a montré par des exemples heureusement choisis l'utilité de l'étude de l'histoire locale, et M. le président de Roucy, que nous n'aurons plus malheureusement le plaisir de voir au milieu de nous, et qui, par une sorte de pressentiment, avait consenti à nous résumer l'ensemble de ses fouilles dans la forêt de Compiègne. — M. Sorel a, sur la tombe de celui que vous avez quatre fois appelé à diriger vos travaux, adressé un adieu, en ces termes émus et délicats dont il semble avoir le secret, et payé le juste tribut de nos regrets au confrère que nous avons perdu.

Le lendemain de notre séance jubilaire, nous avons montré à nos invités les localités les plus

intéressantes de nos environs : Champlieu, Saint-Jean-aux-Bois, Pierrefonds et le Mont-Berny.

Mais, pour revenir à nos travaux, je dois mentionner d'abord l'allocution prononcée par M. Sorel, en prenant de nouveau place au fauteuil de la présidence, et les conseils qu'il nous a donnés, engageant chacun de nous à faire profiter la Société de ses recherches et à en prendre le sujet dans ses occupations habituelles.

C'est ce qu'a fait notamment M. Laze qui, utilisant ses connaissances spéciales de chimiste, nous a donné les résultats présentés par l'analyse des poteries gallo-romaines et nous a promis de poursuivre ses recherches dans cette voie et de nous faire connaître ainsi, à la suite des Berthelot et des Lauth, la composition des matériaux, des enduits, des armes et des instruments employés chez les Romains et dont les échantillons sont retrouvés dans les fouilles faites dans notre contrée. Telle est, croyons-nous, la seule contribution que les temps antiques aient fournie cette année à nos études.

M. l'abbé Morel s'est montré, comme toujours, infatigable, et tout en poursuivant l'impression du Cartulaire de Saint-Corneille dont je suis heureux de pouvoir déposer les 80 premières pages sur le bureau, il nous a lu de nombreuses dissertations, les unes se rattachant à ce travail, comme l'histoire des origines de la commune de Compiègne et quatre chartes communales de Royallieu, de Jonquières, de la Bruyère-sous-le-Meux et de Chevrières, les autres traitant de sujets différents tels que l'histoire de la Seigneurie du Fayel, écrite pour répondre au désir de notre nouveau confrère, M. le baron Creuzé de Lesser, la fondation d'une école ecclésiastique à Remy, en 1700, chapitre additionnel de son travail sur les écoles, et en dernier lieu l'aperçu sur la charité au XVIIe siècle, première ébauche d'une étude qui promet de donner de féconds résultats. M. le Ministre de l'Instruction

publique qui avait conféré l'an dernier à notre savant confrère le titre de correspondant du Comité des travaux historiques, lui a décerné cette année, à l'occasion de la réunion des Sociétés savantes, les palmes d'officier d'Académie, et vous avez tous applaudi à cette distinction si justement méritée.

La choule est une des distractions populaires encore conservées dans un certain nombre de localités des environs de Compiègne. Quelle est l'origine de ce jeu? quelles en sont les règles? tel est le sujet qui a tenté la curiosité de M. Sorel, toujours prêt à recueillir les anciens usages. Grâce à des lettres de rémission, votre président vous a montré ce jeu au moyen-âge, avec les querelles qu'il suscitait, les vengeances dont il devenait le complice; il l'a suivi en Normandie, en Bretagne et dans d'autres provinces, et vous a ramenés à nos portes pour vous le montrer tel que le jouent les habitants de Margny, de La-Croix-Saint-Ouen, de Choisy, etc,

Ces paysans, dont M. Sorel vous raconte les jeux au moyen âge, M. l'abbé Boudin vous les a fait voir, vaillants patriotes autant que joyeux lutteurs, et évoquant le souvenir des compagnons du Grand-Ferré, il vous a demandé de vous associer à lui, pour reprendre la pensée émise par Simon Luce, de conserver à la France, en le faisant déclarer monument historique, le vieux château de Longueil, dont ces héroïques défenseurs de notre territoire firent l'un des premiers centres de résistance contre les Anglais, ce manoir qui, selon l'expression de l'historien de Du Guesclin, mérite notre respect, presqu'autant que la maison de Jeanne d'Arc à Domrémy.

Ce n'est ni dans les jeux, ni sur les champs de bataille que M. le baron de Bonnault suit nos paysans picards, mais dans leurs pèlerinages, et après avoir, il y a quelques années, accompagné Magnier, de Carlepont, à Saint-Jacques de Compostelle, il nous le montre maintenant, chantant avec ses compagnons, un vieux cantique

répandu en Picardie et en Champagne, depuis de longues années :

En disant pour l'honneur de Dieu
Qui s'est fait homme
Allons visiter les saints lieux
De Lorette et de Rome.

Mais, il les a étudiés aussi à un autre point de vue dans la vie d'Antoine Erlaut, fils d'un laboureur de Mareuil-la-Motte, devenu recteur de l'Université, évêque de Châlons-sur-Saône et confesseur de Catherine de Médicis. C'est là une curieuse biographie qui nous donne un aperçu de la vie scolaire à Paris au XVIe siècle et un tableau du colloque de Poissy.

Ce que M. de Bonnault a fait pour le paysan de Mareuil, M. A. Bazin l'a tenté et avec succès pour le siècle suivant, en nous retraçant la vie du fils d'un bourgeois de Compiègne, Marc-Antoine Hersan, devenu lui aussi une des lumières de l'Université, délaissant les honneurs et quittant la chaire d'Eloquence du Collège de France, pour revenir mourir à Compiègne, près de l'école qu'il avait fondée pour les enfants de sa paroisse.

Avec M. Dervillé, ce sont les paysans de Venette, ces laborieux vignerons, — à une époque où la vigne produisait encore du vin dans ce pays — pressurés par les agents des fermes et qui s'efforcent de faire arriver leurs doléances jusqu'aux oreilles de Louis XIV. Y réussirent-ils?

C'est ce que nous ignorons, la voix des petits, à toutes les époques a eu de la peine à se faire entendre.

En revanche, les gens bien en cour, les puissants n'ont jamais cessé de bénéficier de leur crédit ou de celui de leurs amis. C'est ce que paraît avoir éprouvé le grand maître des eaux et forêts Le Féron qui, après avoir fait remarquer que presque tous les droits qui lui étaient conférés sur le produit d'amendes, étaient déjà touchés par des apanagistes, engagistes, usufruitiers,

etc., obtint, par de nouvelles lettres patentes de 1699, un dédommagement au mécompte qu'il avait éprouvé et dont M. Méresse nous a fait le récit d'après un des documents originaux que renferme sa riche collection.

Entre le renvoi des Jésuites et l'arrivée des Bénédictins, le Collège de Compiègne fut administré par la ville et sa direction confiée à un ecclésiastique séculier. Le premier d'entre eux fut François de Paule Mathieu, dont M. Dervillé nous raconte l'installation comme principal en 1762.

Quelles furent les circonstances réelles de l'arrestation à Compiègne, en 1789, de l'intendant de Paris, Berthier de Sauvigny, tel est le problème qui se pose et que résoud M. Sorel, avec sa parfaite connaissance de tout ce qui touche à l'histoire des débuts de la Révolution.

Quelle impression produit aujourd'hui sur le visiteur le palais de Compiègne ? Quels sont les personnages dont il évoque le souvenir en parcourant ses galeries, en errant dans les allées du parc ? C'est ce que nous apprend M. Garand dans une charmante causerie, remplie de fins aperçus, émaillée de mots spirituels et où l'observation perce, malgré le soin que prend l'auteur de se défendre d'avoir voulu faire œuvre d'érudition.

M. Alphonse Leveaux, que la Société a perdu au commencement de l'année, avait réuni une série des programmes des représentations données sous l'empire sur le théâtre du Palais et avait, en regard de chacun d'eux, consigné ses remarques. C'est ce que vient d'esquisser de nouveau M. Garand, dans l'étude qu'il nous a lue sur le théâtre au palais de Compiègne ; mais il en a élargi le cadre, reprenant l'histoire du théâtre sous le règne de Louis-Philippe et puisant, dans les souvenirs des auteurs et des artistes qu'il a connus, les éléments d'une série de réflexions philosophiques, non seulement sur les pièces jouées sur la scène, mais sur celles dont

la salle le plus souvent était le théâtre et absorbait autant l'attention des spectateurs que celle des acteurs.

La Société avait, il y a vingt ans, sur la proposition de M. Paisant, cherché, en vue d'une *Histoire de la Guerre de* 1870-1871, à faire une enquête sur les faits dont notre arrondissement avait été alors le théâtre; cette enquête est restée presque sans résultat, mais M. Lemas a publié sur ce sujet un livre qui renferme toutes les données officielles réunies à la préfecture de l'Oise. M. Benaut a pensé qu'il y avait encore place pour quelques récits anecdotiques et il a entrepris de vous faire connaître, d'après des notes prises au jour le jour, les impressions des habitants de Ressons, pendant cette époque malheureuse de notre histoire.

L'archéologie a aussi eu sa place dans nos travaux et je dois vous parler d'abord de la communication faite par M. Z. Rendu sur la salle souterraine de l'Hôtel-Dieu, que nous sommes peut-être à la veille de voir disparaître, et des observations faites par M. Méresse à cette occasion.

Avec M. le docteur Lesguillons, nous arrivons à Saint-Corneille dont il nous montre la démolition en 1806, dans un curieux dessin d'Emart, dont la reproduction prendra place dans l'Album destiné à accompagner le Cartulaire de Saint-Corneille.

M. l'abbé Marsaux nous a conduits à Thourotte pour étudier le beau retable en bois sculpté de l'Ecole flamande conservé dans l'église et il a décrit sa composition et les sujets peints sur ses volets avec la compétence que l'on devait attendre de l'érudit iconographe.

M. Cauchemé vous a fait connaître des souterrains existant sous la cour du Palais et dont des travaux récents ont fait connaître les entrées.

M. Méresse a profité de cette circonstance pour vous communiquer des documents inédits sur le mobilier du Palais en 1814.

C'est au Palais aussi que l'on pourrait étudier les plaques de foyer dont votre secrétaire a entrepris de vous retracer l'histoire, en exprimant le vœu de voir une série de ces modestes monuments figurer dans les galeries du Musée Vivenel. Son appel a été entendu et MM. Stra et Gaston Boyenval ont bien voulu contribuer par leurs dons à la création d'une série qui a déjà acquis une importance considérable à Paris, aux musées de Cluny, des Arts décoratifs et Carnavalet, et en province à Nancy, Troyes, Angers, etc., etc.

Les étrangers, dit-on souvent, connaissent mieux un pays que ceux qui l'habitent, c'est ce que je serais tenté de répéter une fois de plus en rappelant avec quel soin un ecclésiastique anglais, qui a passé ici l'hiver dernier et que vous aviez bien voulu admettre à vos réunions, a étudié quelques points curieux de notre histoire et de nos antiquités. C'est ainsi que le Révérend W.-H. Langhorne vous a rapporté un dessin de la cloche de Sainte Godeberthe, conservée à la cathédrale de Noyon, et comparant ce monument avec un certain nombre de cloches conservées dans des trésors d'Angleterre et dont la date est certaine, vous a fourni des éléments de critique qui permettent d'établir l'authenticité parfaite de la cloche de Sainte Godeberthe.

Voulant initier ses compatriotes à la connaissance de notre pays, le Révérend Langhorne a rédigé une description en anglais de Compiègne et de ses environs qui est en ce moment à l'impression.

Quand je vous aurai rappelé la présentation d'une épée ancienne par M. Boitel de Dienval, j'aurai, je crois, épuisé la série des lectures et des communications faites à vos réunions, et si ce résumé renferme quelques omissions, quelques inexactitudes, je prie mes confrères de vouloir me tenir compte du peu de temps que d'autres travaux m'ont laissé pour le rédiger.

Fidèle à ses habitudes, notre Société a fait,

au mois de mai, une excursion dans la vallée de l'Oise et, sous la conduite de M. l'abbé Marsaux, visité Chambly, l'Ile-Adam, l'abbaye du Val et Beaumont-sur-Oise ; et j'ai à vous remercier, Messieurs, d'avoir bien voulu assister en grand nombre au Congrès archéologique de France, à Abbeville, et de m'avoir accompagné en Angleterre dans les comtés de Kent et de Sussex et au Congrès archéologique de Londres, dont tous nous avons rapporté les meilleures impressions.

Je vous rappelais, dans le courant de ce rapport, le souvenir de M. Leveaux, j'ai encore à mentionner la mort de M. Achille de Beaumini, arrivée également en 1893. Mais l'année qui s'ouvre nous a déjà apporté deux deuils cruels, en vous enlevant votre doyen d'âge, le vénérable M. Demonchy et M. le président de Roucy. A l'ouverture de cette séance, M. Sorel s'est fait l'interprète des regrets causés par ces pertes.

Parvenus à notre vingt-cinquième année d'existence, nous avons cru le moment venu pour solliciter du Gouvernement la reconnaissance comme Etablissement d'utilité publique ; l'affaire suit son cours, les formalités administratives sont longues et nous n'avons qu'à attendre avec patience la décision à intervenir.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 *Mars* 1894.

Présidence de M. A. SOREL.

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procés-verbal de la dernière séance et procède au dépouillement de la correspondance et à la présentation des ouvrages offerts.

MM Adrien GILLARD, docteur en droit, substitut du Procureur de la République et Charles DE MONTLOUIS, juge suppléant au tribnnal civil sont admis en qualité de membre titulaire, sur la présentation de MM. Sorel et Cazin

M. le docteur Lesguillons exprime au nom de plusieurs de ses confrères le regret de n'avoir pas trouvé en tête du premier tascicule du Cartulaire de Saint-Corneille, quelques pages d'introduction initiant le lecteur à l'histoire de l'abbaye et l'indication des sources qui ont permis à l'éditeur de faire c· travail, dont la lecture déroute les personnes, en assez grand nombre, qui ne sont pas suffisamment familiarisées avec l'histoire locale et les termes de la diplomatique

M. de Marsy explique que l'introduction, ainsi que cela a lieu dans toutes les publications de

ce genre, ne peut être imprimée qu'après l'achèvement du travail à cause des renvois aux pièces qu'elle doit contenir et que, de plus, jusqu'au dernier moment, l'éditeur peut recueillir des faits nouveaux de nature à modifier ses appréciations.

Toutefois il comprend parfaitement l'importance des observations de M. le docteur Lesguillons et il les communiquera à M. l'abbé Morel, afin de rechercher le moyen de donner dans le prochain fascicule, satisfaction au désir qui vient d'être émis.

M. de Bonnault propose de demander à M. l'abbé Morel de rédiger, en quelques pages, une sorte d'introduction provisoire ou plutôt un plan de la publication, analogue à ce que font souvent aujourd'hui les libraires pour faire connaître au public les ouvrages qu'ils se proposent d'éditer. Cette note préliminaire n'empêcherait pas la publication au moment voulu de l'introduction complète.

Il est décidé que M. le Secrétaire fera part de ces observations à M. l'abbé Morel et l'engagera à rédiger cette notice qui ne devra avoir que quelques pages.

M. le docteur Lesguillons présente à ses collègues une urne en bronze ciselée d'un très beau caractère artistique et qui, de plus, offre par sa destination un véritable intérêt historique.

Cette œuvre d'art, d'environ 20 centimètres de hauteur et dont la forme rappelle les canopes égyptiennes, est décorée de deux bas-reliefs représentant l'un le médaillon de Louis XVI, en profil, d'une grande finesse d'exécution et l'autre un écusson aux armes de France en partie voilé d'un manteau de deuil. Une inscription, placée sous l'un des médaillons, rappelle que cette urne renferme des restes du roi Louis XVI ; le couvercle est sommé d'une couronne royale, et, dans les intervalles des médaillons, sont figurés les emblêmes renversés de la religion et de la royauté. Dans l'intérieur de ce véritable reli-

quaire se trouve un mouchoir de toile fine de grande dimension, dont tout le centre est taché de sang ; une inscription, tracée à l'encre, indique que ce mouchoir a été trempé dans le sang du roi martyr, au pied de l'échafaud.

D'autres souvenirs de Louis XVI devaient se trouver aussi réunis dans l'urne, afin de justifier l'inscription qui porte : *Ici repose des restes*, etc., mais ils ont disparu.

Cette œuvre d'art, remarquable par son ordonnance et par son mérite artistique, a dû être commandée immédiatement et exécutée sans retard, car elle porte en dessous la signature *Robert fecit* 1793. C'est en vain que l'on a cherché jusqu'ici à identifier le courageux artiste qui a exécuté cette urne à une époque où un semblable travail, s'il a été fait en France, exposait son auteur aux plus grands dangers. Aucun sculpteur ou graveur en médailles du nom de Robert ne figure à ce moment soit dans les Biographies générales, soit dans les ouvrages de Jal, d'Herluison, etc., aussi pourrait-on croire que cette œuvre d'art a été faite en Angleterre ou dans les Pays-Bas, bien que son caractère général semble dénoter un travail français

Pour qui a été faite cette urne, c'est ce qu'il n'est guère plus facile de savoir, mais ce ne peut être à cause de son prix que pour quelque personnage considérable et il serait peut-être permis de prononcer le nom du duc de Bourbon. En effet, l'urne présentée par M. Lesguillons, appartient à M. Dampierre, qui la tient de son grand père paternel, qui occupait, à Chantilly, une situation importante dans l'administration des forêts du duc de Bourbon et M. Dampierre l'avait reçue en cadeau de l'un des officiers de ce prince. L'authenticité de cet objet est donc absolument certaine, ainsi que celle du mouchoir taché du sang du roi, qu'elle renferme.

M. le Président prie M. Lesguillons de vouloir bien se faire l'interprête des remerciements

de ses confrères auprès de M. Dampierre, pour la communication qu'il a bien voulu leur faire de ce précieux souvenir et de lui demander l'autorisation de faire reproduire l'urne de Robert pour nos publications, par un dessin que M Cauchemé offre de faire.

Par suite d'une absence du secrétaire, l'ordre du jour, hâtivement rédigé, n'ayant pas mentionné les lectures promises par MM. Garand et Benaut, et nos confrères n'ayant pas, par suite, apporté leurs manuscrits, ces lectures seront mises à l'ordre du jour de la séance d'avril.

M. le docteur Lesguillons signale la découverte faite par lui dernièrement sur le premier feuillet d'une Bible qui lui avait été, dans les environs de Compiègne, remise comme sous-main pour écrire une ordonnance, d'une note manuscrite, datée du 10 mars 1777, rappelant un accident arrivé sur la rivière d'Oise, au Port-aux-Vaches, et où quarante-deux personnes périrent. C'étaient des ouvriers vignerons, appartenant principalement aux villages de Jaux et d'Armancourt et qui allaient travailler au Carnois. Le souvenir de cet événement est encore conservé à Jaux et pendant longtemps on y a dit une messe pour ceux que l'on a appeles *les Quarante Martyrs*. M. le docteur Lesguillons n'entre pas dans plus de détails sur cet événement parce qu'il a communiqué ce renseignement à l'auteur des *Tablettes d'histoire locale*, qui doit en faire l'objet d'une étude indiquant, d'après les registres de catholicité, les noms des victimes de ce triste accident.

M. de Marsy annonce que le prochain Congrès de la Société française d'Archéologie qu'il préside aura lieu du 29 mai au 6 juin à Saintes et à La Rochelle Il décrit les principaux monuments de la Charente-Inférieure qu'il vient de visiter.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra notamment : Compte rendu de la Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. M. Garand. — Les Beaux-Arts au Palais de

Compiègne. M. Benaut. Episodes de la Guerre de 1870-1871, dans les environs de Compiègne. M. Méresse. — Un projet d'aliénation des Hospices de Compiègne, il y a cent ans.

Pour extrait :

Le Secrétaire, MARSY.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

AU

Congrès des Sociétés savantes

A PARIS

Mardi 27 mars 1894, s'est ouvert à la Sorbonne le congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements.

M. l'abbé Morel, de la Société historique de Compiègne, correspondant du ministère, répondant à une question du programme, a communiqué quatre chartes communales du douzième siècle, concernant les villages, sis aux environs de Compiègne, de Royallieu, Jonquières, la Bruyère près le Meux et Chevrières. Ces documents datent de 1153 à 1182.

La charte de Royallieu a été accordée par la reine Adélaïde, mère de Louis VI, pour favoriser le développement de la ville neuve qui avait été créée en avant de la forêt de Cuise et de Compiègne.

La charte de Jonquières, donnée par Louis VII, déclare que les habitants seront exempts de la tolte, de la taille et de toute injuste exaction. Ils n'iront à l'armée et à

la chevauchée qu'autant qu'il pourront rentrer chez eux le jour même à moins qu'ils n'y soient spécialement appelés en cas de guerre. Les délits sont punis par des amendes ; mais celui qui voudra se justifier, au moyen du serment, restera libre de toute amende. Le récidiviste sera forcé de quitter le village et n'y pourra rentrer que sous le bon plaisir du Roi.

La charte de la Bruyère est également une concession de Louis VII, qui possédait les deux tiers du village, le troisième appartenant à Albert de Fayel. On trouve la mention du maire, nommé Pierre Hédoul. Les droits concédés aux habitants sont les mêmes que ceux de Jonquières.

C'est à Philippe-Auguste que Chevrières doit sa charte, mais comme le roi ne possédait qu'un tiers du village, il n'y établit pas de maire.

De ces quatres chartes, celle de Jonquières est la seule absolument inédite. Elle offre donc un intérêt particulier.

* * *

Dans la séance de mercredi 28 mars, M. Sorel (Alexandre), président de la société historique de Compiègne, a recherché quelles étaient l'origine et la signification du jeu de la *choule*, qui, à certaines époques, est encore en vigueur dans un grand nombre de communes du nord de la France, et notamment de l'arrondissement de Compiègne.

On appelle *choule*, dit-il, un ballon de moyenne grosseur, rempli de mousse ou

de son, que deux camps se disputent, l'un, composé d'hommes mariés et l'autre, de jeunes jens du village. La partie est gagnée quand les joueurs ont réussi à faire arriver le ballon à un but déterminé.

Suivant quelques étymologistes, le mot *choule,* qui, jadis, s'écrivait *soule* ou *solle,* viendrait de *solea* (sandale ou soulier), parce que, dans le principe, le ballon ne pouvait être poussé qu'avec le pied. Suivant d'autres, au contraire, ce mot dériverait du celtique *Meault* (soleil) parce qu'on jetait le ballon en l'air comme pour le faire toucher à cet astre. D'autres, enfin, le font venir de *soldat, solde* ou *souille.*

Quoi qu'il en soit, l'origine de ce jeu, qui paraît remonter aux Romains, voire même aux Grecs, se perd dans la nuit des temps et déjà, au quatorzième siècle, on le considérait comme datant d'une époque si éloignée, qu'il n'était « mémoire du contraire ». Rabelais comprend la *soulle* parmi les jeux de Gargantua, et dans le *Mystère de la Passion,* par Arnoul Greban, Lucifer invite ses *petits dragonnaulx* à jouer à la *solle* avec l'âme de Judas.

C'est en 1353 que, pour la première fois, on trouve des lettres de rémission, accordées par le roi Jean le Bon au nommé Arnolph Villebaut qui, en jouant à la choule à Verneuil-sur-Aisne, avait renversé son frère si malheureusement que ce dernier en était mort.

M. Alexandre Sorel cite encore plusieurs autres lettres de même nature, qui prouvent que la choule servait de prétexte à des actes de violence inspirés souvent par

un désir de vengeance de la part des joueurs les uns vis-à-vis des autres.

C'était presque toujours, comme cela se pratique encore aujourd'hui, le mardi gras (jour des quaresmaux), ou à la mi-carême, ou le lundi de Pâques, qu'avaient lieu les parties. Cependant en Normandie, dans les environs de Dieppe, elles se pratiquaient le jour de Saint-Martin, et, suivant une vieille coutume, c'était une nouvelle épousée qui donnait et jetait « la pelote pour soule ».

A Amiens, on choulait le 25 septembre, jour de la fête de Saint Firmin.

Du reste, ce n'était pas seulement dans le nord de la France que ce jeu était en exercice. On s'y livrait, pour ainsi dire, partout.

En Auvergne, c'était en 1369, le jour de Noël, et dans les *Derniers Bretons*. M. Emile Souvestre fait un récit dramatique d'un meurtre commis en Bretagne à pareille fête.

M. Alexandre Sorel termine sa lecture en constatant qu'aujourd'hui la *choule* inspire moins d'enthousiasme que jadis ; les jeunes jens lui préfère de beaucoup le billard; mais par contre, les Anglais se passionnent pour leur *foot-ball* qui rappelle l'ancien jeu et qui devient très à la mode chez nous, à cette différence que c'est dans les grandes villes qu'il s'exerce et que ceux qui s'y livrent appartiennent à un niveau social plus élevé, encore bien qu'il présente également certains dangers, puisqu'en dix-huit mois on n'a pas compté moins de 437 morts ou blessés parmi les joueurs d'outre-Manche.

La communication de M. Sorel donne lieu a un échange d'observations entre plusieurs membres du congrès ; on propose diverses étymologies dérivées du grec, du breton ou des langues orientales.

(Extrait du *Journal officiel*.)

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 19 *avril* 1894.

Présidence de M. Alexandre SOREL.

A l'ouverture de la séance, M. le Président annonce la mort de M. HEUDEL, notaire honoraire, qui faisait, depuis de longues années, partie de la Société historique et qui avait toujours porté un très vif intérêt à ses travaux. Il fait connaître également celle de M. BERTOT, président de la Société littéraire de Bayeux, membre correspondant, connu surtout par ses recherches sur l'Histoire naturelle de la Normandie.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et dépose sur le bureau les publications offertes, parmi lesquelles figurent les *Souvenirs de la Campagne* 1870-1871, par M. Jules Jolly, et le rapport adressé au Conseil municipal de Compiègne, par M. Henry Lefebvre, sur le projet de statue à élever au major Otenin.

M. l'abbé SIMON, premier vicaire de la paroisse Saint-Jacques, présenté par MM. l'abbé

Philippet et de Marsy, est admis en qualité de membre titulaire.

M. le Président fait remarquer que cette année, à cause de la béatification de Jeanne d'Arc, les fêtes du mois de mai pour la délivrance d'Orléans, auront un caractère exceptionnel. S. E le Cardinal Lecot, membre honoraire de la Société, dont il a été le Président, doit prononcer le panégyrique et il pense que la Société historique de Compiègne pourrait envoyer à cette occasion une délégation à Orléans, où doit avoir lieu une Séance académique, l'inauguration du nouveau Musée de Jeanne d'Arc et la représentation du *Mystère du Siège d'Orléans*.

La Société adopte cette proposition et décide de confier le soin de la représenter à une délégation composée de MM. Sorel, président, le baron de Bonnault, le docteur Chevallier, le docteur Lesguillons, et de Marsy.

M. de Marsy annonce que M. Françis de Roucy et Mme Roy, sa sœur, viennent d'offrir au musée Vivenel, une vitrine renfermant des objets antiques recueillis par leur père, à Compiègne et dans les environs, et il demande à la Société d'exprimer à M. de Roucy ses remerciements pour ce don, qui conservera à notre ville un certain nombre d'objets trouvés sur son sol.

M. le Président entretient ses confrères de la vente prochaine des bâtiments de l'ancien Hôtel-Dieu de Compiègne, de sa chapelle et des sculptures et boiseries qui la décorent. Il dit que l'aliénation de cette œuvre considérable de l'art français du XVIIe siècle, que l'on était loin de prévoir, puisque dans les projets primitifs cet ensemble de sculptures devait servir à la décoration d'une nouvelle chapelle à construire dans l'Hospice de la place Saint-Germain, ne saurait laisser la Société historique indifférente. Il ne faut pas que l'on vienne plus tard nous reprocher d'avoir semblé ignorer même l'existence d'une œuvre d'art bien connue en France et à l'étranger et

citée avec éloges dans nombre d'ouvrages et notamment dans le guide Joanne(1). Aussi, croit-il que la Société doit élever la voix et répondre ainsi aux préoccupations des habitants. Il propose donc d'adresser un appel à la haute influence de M le Sénateur-Maire de Compiègne pour la conservation des sculptures de la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Cet appel, immédiatement signé par les trente membres présents, a été, à l'issue de la séance, porté à M. le Sénateur-Maire par le Président et le Secrétaire. Il est ainsi conçu :

« La Société Historique de Compiègne, émue « à la pensée de l'aliénation de la chapelle de « l'Hôtel-Dieu qui entraînerait la disparition de « l'ensemble de sculptures et de boiseries qui en « font l'ornement et qui sont à juste titre l'objet « de l'admiration des habitants, et motivent « chaque jour la visite de nombreux étrangers, « croit devoir exprimer le sentiment général de « la population de Compiègne, en sollicitant la « conservation dans notre ville d'un des monu- « ments qui font sa gloire, et s'adresse à M. le « Sénateur-Maire de Compiègne, pour le prier « d'user de sa haute influence pour la réalisation « de ce vœu.

« Compiègne, 19 avril 1894. »

M. le président rappelle ensuite que M. le duc de Narbonne a offert en 1888, à la Société histo-

(1) Voici en quels termes ce Guide signale à l'attention des étrangers la *Chapelle Saint-Nicolas* :

« La chapelle Saint-Nicolas (rue de ce nom), attenant à l'Hôtel-Dieu, conserve un autel et un retable de la première moitié du XVII[e] siècle, en chêne sculpté, d'une *exécution très hardie et très riche ;* les figures ont beaucoup d'expression et les détails sont pleins de finesse. Les boiseries sculptées du chœur des religieuses sont également remarquables (XVII[e] siècle). »

rique, une somme de 500 francs pour le prix à décerner à la suite d'un concours ouvert pour la description archéologique et le projet de restauration du domaine du Sauchoy, situé à Ribécourt, et qui est sa propriété.

Un seul mémoire présenté alors fut considéré comme ne remplissant pas les conditions voulues pour remporter le prix, malgré les additions qui y furent faites postérieurement. Depuis, le concours étant resté ouvert, un nouveau travail, contenant quatre cadres, renfermant les vues et plans, ainsi qu'un projet de restauration et accompagné d'un mémoire descriptif, a été envoyé avec l'épigraphe *Amen*. Cet ensemble a été examiné par le bureau et par une commission dont l'avis est de proposer à la Société, juge de la question, de décerner le prix à l'auteur du mémoire.

La Société ayant ratifié cette proposition, l'enveloppe renfermant le nom de l'auteur est ouverte et le bulletin porte le nom de M. Albert Polart, dessinateur à Compiègne, ancien élève de M. Bernard, architecte. En conséquence, M. Polart est déclaré lauréat du concours de M. le duc de Narbonne.

Le bureau, ayant été saisi d'une proposition émanée de MM. Benaut, Bazin, Méresse, Garand, Cauchemé, le vicomte du Puget et Garnaud, dont l'objet est de rappeler le souvenir de divers personnages historiques locaux, a examiné cette proposition et chargé de M. de Marsy, de présenter un rapport et de faire connaître ses conclusions.

1° Plaque murale à placer à la mémoire des héroïnes du siège de Compiègne de 1424.

Quelque glorieux que soit le rôle joué par les femmes de Compiègne dans leur démarche auprès du duc de Bedfort, afin d'épargner aux habitants les rigueurs dont ils étaient menacés de la part du général anglais, cet acte ne peut être détaché de l'ensemble des faits qui ont caractérisé le courage et le dévouement des habitants

de Compiègne lors des différents sièges que la ville eut à subir dans le premier tiers du XVe siècle, et sa glorification doit être réservée pour le moment où, soit par un ensemble de peintures murales, soit par une suite d'inscriptions, les actes mémorables de l'histoire de Compiègne seront rappelés sur les murs d'une des salles de l'Hôtel de Ville, comme il en a déjà été question.

2° *Plaque à la mémoire d'Hersan.*

Il appartient en effet à la Société de rappeler, par une inscription murale, le souvenir de l'éminent professeur qui fut le fondateur de l'école des garçons de la paroisse Saint-Antoine, et cette plaque doit être placée sur la maison où est né Hersan, et qui est affectée à cette école. Mais comme il est question de la reconstruction de l'école Hersan, le Bureau croit qu'il y a lieu d'ajourner jusqu'à ce moment cette manifestation et, avant tout, d'examiner si cette plaque destinée à être lue par tous, doit être placée à l'entrée de l'école sur la rue de Paris, ou sur le mur de la rue Pasteur, endroit peu fréquenté, mais près duquel fut enterré Hersan.

Le Bureau est d'avis que la Société prenne à sa charge l'érection de cette plaque.

3° *Plaque à la mémoire du major Otenin, sur la maison où il est mort en* 1814.

En présence du projet formé actuellement d'ériger à Otenin une statue, le Bureau croit qu'il n'y a pas lieu, quant à présent, de faire des démarches pour faire mettre cette plaque.

4° *Attribution du nom de Jean Loutrel, donateur de deux maisons ayant servi d'Hôtel-de-Ville du XIVe à la fin du XVe siècle, à une des rues qui avoisinent l'Hôtel de-Ville.*

Le bureau adopte la proposition et offre de faire une démarche auprès de l'administration municipale, afin que le nom de Jean Loutrel soit donné à une des rues qui touchent aux bâtiments actuels de l'Hôtel-de-Ville.

5° *Plaque en l'honneur du Grand Ferré sur le mur extérieur de l'église de Rivecourt,* dont le

cimetière renferme la sépulture de l'héroïque défenseur de Longueil-Sainte-Marie et des villages voisins.

Le bureau ajourne sa décision, en attendant un examen plus approfondi de la question et une visite dans la localité.

En terminant, M. le secrétaire ajoute que le Bureau est heureux de remercier les membres qui ont pris l'initiative de ces propositions et leur donne l'assurance de son désir de toujours répondre à des vœux d'un sentiment aussi patriotique et aussi élevé.

La Société adopte les conclusions de ce rapport.

M. le Président entretient la Société d'excursions à faire pendant l'année 1894. Il avait pensé tout d'abord à la forêt d'Halatte et à diverses localités de cette région, mais il y a lieu d'attendre; il signale d'autres projets et propose enfin une excursion de un ou deux jours qui serait offerte aux dames et qui comprendrait en un jour, Coucy, et en deux jours, Laon, le tour de Laon (Ursel, Vorges, Bruyères, etc.), et Coucy.

Les membres présents adoptent le programme de l'excursion en une seule journée, qu'ils fixent au jeudi 17 mai. La séance, qui devait avoir lieu ce jour-là, sera reportée au 24 du même mois.

Enfin, M. Sorel rend compte rapidement à ses confrères du *Congrès des Sociétés savantes*, tenu à la Sorbonne, où il avait fait une communication sur le *Jeu de la Choule*, et M. l'abbé Morel une autre sur des *Chartes communales* des environs de Compiègne. Ces deux mémoires ont attiré l'attention du Comité, donné matière à d'intéressantes discussions et ont été retenus pour être publiés, le premier dans le *Bulletin officiel du Comité*, le second dans la *Revue historique de Législation*.

Avant de donner la parole aux orateurs inscrits, M. le Président procède au règlement de l'ordre du jour de la séance du 24 mai, qui com-

prendra : Compte-rendu des fêtes d'Orléans — M. Benaut, Episodes de la guerre de 1870 dans les environs de Compiègne. — M. Méresse, Projet d'aliénation du Collège de Compiègne pendant la Révolution. — M. Cauchemé, Statuette gallo-romaine en bronze du Mont-Berny.

La séance se termine par les lectures mises à l'ordre du jour que font MM. Garand et Méresse; mais la grande étendue de ce procès-verbal nous force à en réserver l'analyse pour un prochain numéro.

LES BEAUX-ARTS

Au Palais de Compiègne.

Analyse du travail lu par M. Garand à la séance de la Société historique du 15 avril 1895.

L'auteur commence par faire remarquer qu'il n'a pas eu en vue de rédiger un catalogue ou une sèche nomenclature des œuvres d'art qui existent au Palais de Compiègne, mais qu'il s'est efforcé d'en apprécier un certain nombre en impartial spectateur, d'après leur caractère artistique. Aussi lui semble-t-il nécessaire de préciser, d'abord, sa façon d'envisager l'art et ses manifestations, en priant ses auditeurs de ne pas se laisser effaroucher par quelques-unes de ses formules.

L'art, en général, dit il, peut se définir l'idée traduite par un signe sensible. L'idée, c'est le fond, le signe c'est la forme. Si, à ce terme d'*art* nous ajoutons le qualificatif *beau*, nous avons la locution *Beaux-Arts*, dont l'énoncé atteste la portée supérieure. Embrassant dans un ensemble les lettres et l'art, on peut dire que la pensée dérive de l'inspiration qui jaillit de l'âme, souffle divin et que Dieu est donc l'absolu inspirateur du véritable artiste.

Les grands inspirés du paganisme grec et romain, Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Socrate, Platon, Virgile, Cicéron étaient des respectueux et des louangeurs de la divinité et de ses dérivés.

On ne sera pas étonné de voir l'auteur, après avoir posé ce principe, s'élever avec force contre les tendances de l'école naturaliste, depuis Lucrèce, dont l'œuvre n'existe que par l'arrogance d'une versification publiant le néant, jusqu'aux représentants les plus célèbres de l'époque contemporaine, dont il fait une vive critique, mais noue ne pourrions le suivre sur ce terrain sans donner une trop grande extension à ce résumé et nous arriverons aux œuvres d'art du Palais que l'on peut diviser en trois groupes, la statuaire, la peinture et la tapisserie.

Comme on l'a vu, c'est surtout l'inspiration et le sentiment que recherche M. Garand, aussi nous parle-t-il, d'abord, des statues des chanceliers L'Hospital et d'Aguesseau qui décorent le vestibule, imposantes figures empreintes d'une noble et simple dignité et se demandant comment dans le statuaire on peut réaliser le beau sans cesser d'être ressemblant rappelle la réponse d'Ohmacht, auteur du Kléber de Strasbourg, qui, ayant fait un buste merveilleusement réussi d'un ami fort laid, répondait à ceux qui s'en étonnaient : « C'était mon ami. »

Il signale le Persée, de Tournois et le Saint-Sébastien, de Gautherin et passe assez dédaigneusement devant le Diogène, de Lapère et devant les figures féminines et plus ou moins mythologiques que l'on rencontre dans les bosquets du parc.

En peinture, c'est une petite toile de Vigneron, le peintre du *Convoi des pauvres*, placée dans la salle des Gardes, qui attire d'abord les regards du critique : une chambre vide où vient de mourir une jeune veuve, dont on aperçoit le cortège funèbre, pendant qu'un enfant joue dans son berceau avec un peloton de fil, gaîté d'innocent rappelant ces quatre beaux vers d'Hugo !

La mère alla dormir sous les dalles du cloître,
Et le petit enfant se remit à chanter.
La douleur est un fruit. Dieu ne le fait pas croître
Sur la branche trop faible encore pour la porter.

Le portrait équestre de Bonaparte, de Gros, fournit ensuite à M. Garand le sujet de sérieuses observations sur les figures du premier consul et des deux grenadiers immobiles au port d'armes, et après avoir dit quelques mots des toiles de Joseph Vernet, il arrive aux deux revues de minuit, d'après Raffet, par le français Giraud et l'allemand Dietz.

« La scène est de grand effet.

« Ce défilé de fantômes équestres à la pâle clarté lunaire rappelle que trois millions de cadavres, selon l'évaluation historique, formèrent l'hécatombe des gloires impériales. L'ossuaire guerrier passe à fond de train devant son césarien fossoyeur.

« C'est de l'apocalypse des batailles, un genre d'ouragan macabre qui fait de ces tableaux des visions de mystérieuse profondeur, comme tout ce qui touche aux cimetières... ces souterrains qui débouchent sur l'autre monde. »

Comme opposition à ces sombres visions notre guide nous conduit dans la Galerie Natoire où se trouve une suite de scènes de Don Quichotte.

« Charmant peintre, dit-il, que ce Natoire ! Son pinceau est une plume alerte, spirituelle de l'esprit le plus coquet. Son Don Quichotte est de race élégante, d'une chevalerie convaincue... et les diverses princesses qu'il protège ne paraîtraient point bizarres de jalouser un peu Dulcinée de Toboso. Il semble que Natoire, ayant pris en affection le chevalier de la Triste Figure, ait voulu la rectifier en la délivrant du ridicule Il évite les scènes où Don Quichotte peut tomber dans le grotesque. Pas de combats contre les moulins à vent, contre les outres pleines de vin, etc.

« Semblables égards favorisent Sancho Pança. — Son jovial gros bon sens s'affirme sous des aspects amicalement réjouissants. — Il prend et fait prendre au sérieux sa royauté de Barataria. — Sa cour est un composé de courtisans, de belles dames et de jolies pages qui font de son

palais royal la demeure d'un roi de féérie. Tout cela est élégant de dessin, de coloris et de cette aimable vivacité qui séduit dans un tableau d'opéra-comique.

« C'est l'esprit français en peinture.

« Nicolas Coypel, en de plus nombreux tableaux, a pareillement peint les aventures du héros de Cervantès. La copie de ses toiles a illustré en dessins diverses éditions du roman, et on la trouve sur de nombreuses suites de tapisseries des Gobelins. Coypel n'a pas idéalisé son personnage. Il ne lui épargne aucune des situations tragi-comiques où la galerie s'égaye aux gestes et physionomies du chevalier de la Manche et de son écuyer Sancho. A ce point de vue Coypel plutôt que Natoire a traduit l'intention caustique du romancier, mais c'est l'Espagne interprétée par la France ».

Après une courte station devant le portrait de Mlle de Fontanges, de Werdet, M. Garand nous conduit aux tapisseries, dont il signale les plus importantes et tout particulièrement les diverses scènes de l'histoire d'Esther, d'après les compositions de François de Troy. « L'auteur nous dit-il a dû s'éprendre de la pièce de Racine pour l'esquisse de ses personnages. Son Assuérus a la grandeur orientale présentée par la poésie racinienne. Voilà bien Aman, l'amalécite, vulgairement le traître, machinant son plan d'orgueil, la ruine de la race juive, tandis que Mardochée, l'austère Israélite, confiant en Dieu et en la beauté d'Esther, obtient le triomphe des mains mêmes qui cherchaient son extermination.

« Le Palais, dit l'auteur, en terminant, comme musée est une mosaïque, mais en ce qui touche mes idées, j'ai le plaisir de constater parmi nos artistes visiteurs, qu'en somme, les œuvres préférées sont encore celles qui, de fond et de forme, se sont inspirées des immuables principes qui me sont chers.....

Et, après avoir évoqué le souvenir de Michel Ange et rappelé les croyances de l'homme dans

lequel on s'est accordé à reconnaître la plus haute incarnation du génie et de l'autorité artistique, M. Garand conclut que ce n'est qu'en prenant modèle sur de semblables toiles qu'on peut espérer, en art, réaliser les œuvres qui défient les caprices de la mode et les moqueries des impuissants. « Notre palais contient quelques artistes de cette école et, à ce titre, je m'honore d'en être le respectueux conservateur. » M.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

A ORLÉANS

PAR

Le Comte DE MARSY

Depuis 1430, Orléans célèbre par des fêtes d'un éclat exceptionnel la date anniversaire du 8 mai 1429, jour de la délivrance de la ville par l'intervention de Jeanne d'Arc et de la levée du siège mis, pendant près de neuf mois, devant cette place par l'armée anglaise.

Il y a quatre ans, M. le président Sorel, venu assister à cette solennité, en présentait à la Société historique de Compiègne, un tableau qui était de nature à augmenter, chez ses confrères, le désir inné en eux d'y prendre part à leur tour. Aussi, cette année, la Société avait-elle décidé de se faire représenter par une délégation, à cette cérémonie patriotique qui empruntait une nouvelle importance au fait de la récente béatification de Jeanne d'Arc et avait, de plus, pour les Compiégnois un attrait particulier, car l'orateur chargé du panégyrique qui devait terminer le *triduum* était S E. le cardinal Lécot, archevêque de Bordeaux et ancien président de la Société.

Si, par des circonstances indépendantes de leur volonté, quelques-uns des membres, qui avaient accepté tout d'abord de faire partie de

cette délégation, n'ont pu s'y rendre, la Société n'en a pas moins été représentée par un groupe auquel s'étaient joints d'autres habitants de notre ville ou des environs. M. le président Sorel était, en effet, accompagné de MM. le comte de Marsy, et le baron de Bonnault. MM. l'abbé Philippet, curé-archiprêtre de Compiègne, le vicomte du Puget, Perret-Maisonneuse, l'abbé Lagneau, curé-archiprêtre de la cathédrale de Noyon, les abbés Abraham et Chrestien, Gustave Plommet et plusieurs dames de Compiègne ont également assisté aux fêtes d'Orléans.

N'était-ce pas plus qu'un hasard que cette présence à la fête de Jeanne d'Arc des représentants des plus vieilles familles compiégnoises, les Charmolue, les Le Caron, les Esmangart et les Seroux, dont les noms figurent dans les documents contemporains du siège de 1430, et du pasteur de l'église où elle vint communier.

Indépendamment des fêtes anniversaires de la délivrance d'Orléans, le concours régional d'Agriculture, le concours hippique, les expositions des Beaux-Arts, de l'Industrie et d'Horticulture, ainsi que l'Inauguration du *Musée historique de Jeanne d'Arc* avaient attiré à Orléans une foule considérable d'étrangers ; les logements et les fenêtres d'où l'on voyait passer les cortèges se disputaient à prix d'or et les restaurants voyaient à chaque instant des clients affamés attendant le moment de s'asseoir à des tables toujours pleines. Toutefois, grâce à l'obligeance de quelques amis, tous ont pu dormir, manger, et assister aux cérémonies de ces trois jours, de la manière la plus agréable et c'est un devoir pour eux de remercier ceux qui, comme MM. Tranchau, Herluison, Dumuys, Baguenault de Puchesse, Auvray, etc., ont contribué à leur ouvrir toutes les portes et à assurer leur existence.

Nous sommes partis, en quelque sorte, en caravane, le dimanche matin de Paris à 9 heures, afin d'assister à l'inauguration du Musée de Jeanne d'Arc qui devait avoir lieu à deux

heures, sous la présidence de M. Kaempfen, directeur général des Musées, délégué à cet effet par M. le ministre de l'Instruction publique.

*
* *

Depuis de longues années, M. l'abbé Desnoyers, vicaire général honoraire, a consacré non seulement son temps, mais sa fortune à l'accroissement d'un musée archéologique à Orléans et dans ce musée, il a fait une large part à ce qui a trait à Jeanne d'Arc et aux monuments de tout genre qui ont été consacrés à célébrer la mémoire de la libératrice de la France. Tout était d'abord réuni dans l'ancien Hôtel de Ville, à côté des collections artistiques et des galeries d'histoire naturelle, mais grâce au zèle des conservateurs de ces musées, de M. l'abbé Desnoyers, pour l'archéologie, de feu M. Marcille et de son dévoué successeur M. Huau, pour les beaux-arts, les collections orléanaises ont pris une telle extension, qu'il y a quinze ans, on dut transporter le musée archéologique dans l'ancien hôtel Cabu et que cette année, le musée historique de Jeanne d'Arc venait occuper dans la rue du Tabour la jolie maison connue sous le nom de maison d'Agnès Sorel, dont la ville d'Orléans a fait l'acquisition. Cette maison qui vient d'être restaurée avec soin, était située à quelques pas de celle qu'occupait Jacques Boucher, trésorier du duc d'Orléans et dans laquelle fut logée Jeanne d'Arc.

A deux heures, toutes les autorités d'Orléans, ainsi que de nombreux invités se pressaient dans la cour et admiraient les fines et délicates sculptures du vieil édifice. Nous ne pouvons citer tous leurs noms, disons seulement que parmi eux se trouvaient Mgr Coullié, archevêque de Lyon, ancien évêque et encore aujourd'hui administrateur apostolique du diocèse d'Orléans, le préfet, le maire et les membres du Conseil municipal, les membres de la Société archéologique

et de l'Académie de Sainte-Croix et des représentants de presque toutes les villes qui marquent les étapes de la vie de Jeanne d'Arc. Introduits dans la grande salle du rez-de-chaussée, ils y ont été reçus par M. l'abbé Denoyers, qui, malgré ses 88 ans, a adressé à M. le maire et au délégué du ministre, un éloquent discours prononcé d'une voix chaude et vibrante pour retracer le but qu'il avait cherché et qu'il était heureux d'avoir atteint comme couronnement de sa carrière :

« Je ne puis vous cacher, Messieurs, les profondes et douces émotions que j'ai souvent éprouvées en parcourant les trois salles où tout parle si vivement de 1429 ; je ne sais quel parfum d'héroïsme et de candeur, de vaillance et de simplicité, semblait s'échapper de ces milliers d'objets consacrés à la Jeanne de Domremy, une paix suave berçait mon âme, j'oubliais alors les bruits désolants qui, parfois, nous attristent, je ne voyais plus que Jeanne, je n'entendais plus qu'elle me parler de ce qu'elle aimait tant : la France et la liberté. Les vitrines du siège de 1428 et de 1429 me montraient journellement son courage, les représentations de son supplice me montraient son martyre pour la France et je me demandais pourquoi toutes les âmes élevées, tous les cœurs vraiment français ne chanteraient pas tous ensemble la grande Française qui a su combattre et surtout mourir pour la France... »

A ce discours, M. Rabourdin-Grivot, maire d'Orléans, a répondu par une allocution dont nous regretttons de ne pouvoir aussi détacher que ces passages;

« Vous aviez flatté notre vanité en élevant notre « Musée historique », au noble rang de lieu d'études et de « sanctuaire de la science. » Vous touchez aujourd'hui notre cœur.....

« Je vous remercie d'avoir ouvert à nos enfants, dans cette charmante maison de la Renais-

sance, une nouvelle école, la plus belle de toutes.

« Plus favorisés que l'héroïque Pucelle, qui ne savait ni A ni B, ils apprennent, eux, à lire, écrire et compter; d'excellents maîtres leur prodiguent tous les bienfaits de l'instruction.

« Ici, sous la bannière qui fut à la peine avant d'être à l'honneur, ils viendront apprendre comment on aime la France, comment on travaille, comment on se dévoue, comment on meurt pour elle. »

M. Kaempfen a le dernier pris la parole, au nom du Ministre et son discours, empreint d'une grande élévation de pensée, nous a fait entrevoir le moment où la vénérable Jeanne serait admirée, non seulement en France, mais encore à l'étranger, le moment où partout on lui élèvera des statues et où son culte deviendra universel.

« Celle que la haine, la servilité, la peur avaient fait périr, n'a plus désormais ni adversaires ni détracteurs. A une époque déjà lointaine, il s'est rencontré, même à l'étranger, en Italie, en Hollande, en Ecosse, des historiens honnêtes et impartiaux qui ont dignement parlé d'elle et flétri ses juges...

Poursuivant cette revue des appréciations dont Jeanne d'Arc a été l'objet, il cite le fait suivant qui s'est passé à Londres.

« Le théâtre de Covent-Garden jouait une pièce où l'on voyait à la dernière scène Jeanne entraînée en enfer. Il y eut des sifflets, des huées dans le public. Il fallut changer le dénouement. Aux représentations suivantes, au lieu de l'enfer, ce fut le paradis, au lieu d'une troupe de démons, un chœur d'anges... »

« Vivante, dit en terminant M. Kaempfen, elle a chassé ceux qui avaient pris la France et prétendaient la garder; morte, elle la servirait encore si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle était menacée. Nos soldats, les soldats de la France

nouvelle marchant à l'ennemi, se souviendraient de ce qu'elle fit autrefois, et ce souvenir les aiderait à vaincre. Si elle nous est si chère, c'est aussi parce qu'il est bon et consolant d'éprouver qu'il y a un sentiment commun à tous, dans lequel les croyances et les opinions les plus diverses peuvent se confondre, les désaccords s'oublier, les cœurs se réunir.... »

Presque à la même heure, à la Cathédrale, Mgr Pagis, évêque de Verdun prononçait un premier panégyrique de Jeanne d'Arc qui a profondément impressionné le nombreux auditoire qui se pressait autour de la chaire de Sainte-Croix. Cette cérémonie a été terminée par la bénédiction des nouvelles bannières, offertes par des souscriptions orléanaises et de celles que Lyon et Reims avaient envoyé pour cette circonstance. Plusieurs d'entre elles sont remarquables par leur exécution. Les bannières d'Orléans, brodées, d'après le dessin traditionnel, par Mme M. Herluison, sont de véritables chefs-d'œuvre.

Le soir, les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Mesnin, ont donné dans la salle de Saint-Paterne, une représentation du nouveau *Mystère du siège d'Orléans*, d'après le texte réduit par M. Eude, architecte du monument de Jeanne d'Arc à Vaucouleurs.

Le mystère d'Orléans fut joué pour la première fois en 1435, devant le portail de Sainte-Croix et son texte nous a été conservé dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, publié il y a trente ans, par Guessard et de Certain. M. Sorel, dans son étude sur les Mystères représentés à Compiègne, nous a initiés, il y a quelques années, à la mise en scène de ces drames populaires qui avaient pour théâtre la place publique et qui durèrent parfois plusieurs jours. Le mystère du siège d'Orléans n'a pas moins de 20.000 vers, aussi a-t-on dû y pratiquer de larges coupures, afin d'en rendre la représentation possible en trois heures.

Sur une scène élevée devant le porche roman de l'ancienne cathédrale, reconstitué d'après les indications de M. Louis Jarry, et dans le fond de laquelle on voit l'intérieur de Sainte-Croix, les personnages des divers partis viennent successivement débiter de longues tirades et jouer des scènes très mouvementées

Malgré l'inexpérience de quelques-uns des acteurs, l'ensemble a été satisfaisant et les chœurs qui se sont fait entendre à diverses reprises ont eu le plus grand succès, nous devons constater notamment l'impression produite par le récit de la bataille de Patay, récit auquel la présence du général de Charrette, et de plusieurs de ses compagnons des volontaires de l'Ouest, victorieux sur le même champ de bataille en 1870, donnait un caractère particulier d'actualité.

Nous ne pouvons donner d'extraits du mystère ! mais nous citerons quelques vers de la jolie « ballade des dames guerrières en l'honneur des hauts faits de *Jeanne* la *Bonne Pucelle* » fort bien chantée par un des plus jeunes acteurs, chargé de répéter cette poésie « que chantait le duc Charles d'Orléans, alors prisonnier en Angleterre », et qui donnera une idée du talent d'adaptation de M. Eude.

Jamais Sémiramis la Grand'
Fit-elle si haute prouesse
Ni Debora la prophétesse
Ni Jahel. à grands coups férant, —
Que devant Orléans-la-Belle
Quand Français marchaient pleins d'ardeur,
Grâce à Jésus Notre-Seigneur
Et Jeanne la Bonne Pucelle ?

Venez ci, — venez Thomyris,
Brave reine des Amazones,
Et vous, guerrières Ambrones,
Voir par poulette un renard pris ;
Voir chassé d'Orléans-la-Belle
Talbot (Talbot, toujours vainqueur),
Grâce à Jésus, etc.

Moi-même, Charles d'Orléans,
Je me réveille à l'espérance, —
Moi, loin des rivages de France
Exilé depuis uatorze ans. —
Reverrais Orléans-la-Belle !..
Peut-être aurai-je ce bonheur,
Grâce à Jésus, etc.

Oui ! les ramenant au plus court, —
Oui ! la Pucelle salutaire
Poursuivra jusqu'en Angleterre
Les anciens vainqueurs d'Azincourt ! –
Ah ! la revanche sera belle,
Et moi, libre (libre, ô douceur !)
Je bénirai Notre-Seigneur
Et Jeanne la Bonne Pucelle.

Dix évêques assistaient à cette représentation, entourant Mgr Coullié, qui a adressé à la fin ses félicitations aux jeunes artistes, ainsi qu'à l'auteur M. Eude, chaleureutement complimenté par tous pour son heureux arrangement du vieux mystère.

* * *

La matinée du lundi 7 nous a laissé quelques loisirs et permis de voir les deux expositions horticoles, remarquables l'une par le beau jardin d'hiver organisé sur le Mail et dans lequel on avait heureusement encadré les arbres de cette promenade, l'autre par sa belle collection d'orchydées. Nous passerons sur l'exposition d'agriculture en avouant notre incompétence. Quant à l'exposition artistique et industrielle, à peine terminée, elle ne nous a pas semblé sortir de la moyenne de celles qui sont ordinairement organisées à l'occasion des concours régionaux. L'art rétrospectif n'est représenté que par une série de dessins assez intéressants. Orléans a eu, il y a une dizaine d'années, une fort belle exposition d'art ancien, mais ce sont de ces manifestations qu'il est difficile de répéter. Quant au concours hippique auquel nous n'avons pas assisté, on nous l'a dit fort brillant.

Avant deux heures nous nous pressions aux

portes de la cathédrale afin d'entendre la symphonie composée par M. Magnin, sur des paroles des abbés Vié et Barbier.

Huit cents exécutants distribués en trois orchestres, dont un placé dans l'orgue et représentant les voix célestes, ont donné à l'interprétation de cette œuvre dramatique un caractère profondément artistique. Notre incompétence ne nous permet pas d'apprécier comme elle le mérite la symphonie de M. Magnin, mais nous dirons volontiers avec le rédacteur du *Patriote* que l'effet en a été immense et que les acclamations auraient éclaté si la majesté du lieu saint ne les avait refoulées dans les poitrines.

C'est à huit heures du soir que commencent en réalité les fêtes de la délivrance, annoncées depuis le matin par le son fréquemment répété de la cloche du beffroi. La troupe vient se former en haie devant le portail de Sainte-Croix et, la nuit venue, le maire d'Orléans, suivi du conseil municipal et escorté du bataillon de pompiers dont nous avons admiré la belle tenue, sort de l'Hôtel de Ville, au bruit des clairons et au son de la musique militaire, précédé de l'étendard de Jeanne d'Arc et de la bannière de la ville.

Au même moment, sort de la cathédrale et vient se placer en haut du parvis brillamment éclairé, un nombreux cortège en tête duquel on distingue les cardinaux Richard et Lécot, ainsi que tous les évêques en chappe et coiffés de la mitre, la crosse en main, suivis d'un grand nombre d'ecclésiastiques. Les bannières de Saint-Michel, de Saint-Euverte, de Saint-Aignan, de Sainte-Catherine et de Sainte-Marguerite sont déployées derrière les prêtres, dont on entend les chants religieux. C'est à ce moment que le maire s'avance et remet à Mgr Coullié, qui préside la cérémonie, la bannière de Jeanne d'Arc qui doit être déposée pour la nuit dans la Basilique.

Les tours et toute la façade sont alors éclairés aux feux de bengale ; le coup d'œil est superbe et les jeux de lumière et d'ombre qui se pro-

duisent effacent une partie des défauts de l'architecture pseudo-gothique des portails de Sainte-Croix.

Une retraite aux flambeaux, donnée par plusieurs musiques militaires, se dirige ensuite, à travers la rue Royale et la rue Jeanne-d'Arc, vers la place du Martroi, pour exécuter divers morceaux au pied de la statue équestre de Jeanne, par Foyatier, placée sous un dais lumineux. Mais, ici, la foule est telle que la circulation devient impossible et les détachements d'artillerie à cheval qui précèdent le cortège peuvent seuls ouvrir un passage aux musiciens. Aussi les voleurs ont-ils toute facilité pour explorer les poches des curieux, ce qu'ils se sont empressés de faire.

*
* *

Dès le matin, toutes les maisons qui n'étaient pas encore pavoisées se couvrent de drapeaux et de bannières, mélange des couleurs tricolores, des différents sujets religieux représentés sur les fonds fleurdelysés des bannières de Jeanne d'Arc, de la bannière orléanaise, aux trois cayeux d'argent sur champ de gueules au chef de France, et de l'ancienne livrée rouge et jaune du duché d'Orléans. Partout ce sont des écussons aux armes de Jeanne d'Arc et de ses compagnons, des lanternes et des verres de couleurs disposés pour l'illumination, des transparents, et, hélas, partout dans les rues, les camelots arrivés de Paris et coiffés de ces casquettes aux couleurs belges et hollandaises refusées par les grévistes et dont le stock semble inépuisable, roulent des provisions de serpentins et de confetti qui bientôt se répandront sur nous et nous offrent, sous les formes les plus variées, des souvenirs de la Pucelle, bustes, statuettes en simili-platre, bracelets, broches, épingles en métaux innomés, et jusqu'à des écrans revolvers hygrométriques,

dans lesquels l'image de Jeanne se détache sur les couleurs nationales.

De tous côtés, on voit arriver des habitants de la campagne, le panier à la main, amenés par de nombreux trains de plaisir, des ecclésiastiques des villes voisines, portant leur surplis roulé sous le bras, et aussi des pompiers des environs, des musiciens, des orphéonistes, des gymnastes et des sauveteurs, qui tous, à des titres divers, doivent prendre place dans le cortège. En même temps, les fonctionnaires en habit, les officiers en grande tenue se pressent pour gagner leurs points de rassemblement. Dès neuf heures, deux régiments d'artillerie et deux régiments d'infanterie viennent se masser aux abords de la cathédrale, dont les portes, dès huit heures du matin, sont assiégées par une foule qui, malgré ses billets, craint de ne pas trouver à se caser. La cathédrale est grande, on a érigé de divers côtés des tribunes et, malgré cela, le nombre des auditeurs de la ville et des étrangers est tel que l'on ne sait si tout le monde pourra se placer et entendre le panégyrique.

Un peu avant dix heures, les divers groupes officiels, accompagnés de leurs escortes, gagnent la place Sainte-Croix.

Le général Boussenard, commandant du corps d'armée, arrive le premier, accompagné de plus de cent officiers, rejetant sous son bras mutilé, son chapeau à plumes blanches; puis vient la Cour en robes rouges, suivie du tribunal civil, du tribunal de commerce, des juges de paix et des membres du barreau ; le maire et le Conseil municipal, précédés des valets de ville, dont un porte la bannière municipale ; enfin, un mouvement se fait, ce sont les gendarmes, sabre au clair, qui escortent au grand trot la voiture du préfet.

L'église est décorée partout d'écussons, de bannières et de drapeaux ; à droite et à gauche du chœur, deux panonceaux, entourés de dra-

peaux tricolores, portent écrits les noms des villes où Jeanne d'Arc a marqué sa présence. Compiègne y figure et Rouen aussi. Après la victoire la défaite, après la défaite le martyre. Dans le chœur pendent des voûtes de nombreux oriflammes aux armes d'Orléans et du duché, et au milieu se déploie un modèle monumental de la bannière de la Pucelle. Contre les piliers de la nef sont fixés les écussons des compagnons de Jeanne, le Gentil Dauphin, Dunois, La Hire, Xaintrailles, et le maréchal de Retz, dont les crimes ne peuvent faire oublier la bravoure. A côté d'eux figurent ceux des deux plus braves bourgeois d'Orléans, qui furent les chefs de la résistance parmi leurs concitoyens.

Tout le monde prend place. une messe basse est dite au chœur, et dès qu'elle est terminée, plus de vingt prélats, parmi lesquels on distingue le cardinal archevêque de Paris et Mgr Coullié, précédés d'un nombre considérable de chanoines, aux croix étincelantes, aux camails de couleurs variées, prennennt place au banc d'œuvre et dans les tribunes qui l'entourent.

L'orateur monte en chaire et prend la parole. C'est la seconde fois, qu'il nous soit permis de le rappeler, qu'il va prononcer le panégyrique de Jeanne d'Arc. En 1880, le 10 octobre, jour où Compiègne inaugurait, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en présence du chef actuel de l'Etat, la statue de la vierge lorraine, M. l'abbé Picart, le regretté curé de Saint-Jacques, avait tenu à ce que le souvenir de la libératrice de la France fut rappelé sur les autels, et il avait demandé à son collègue, le curé de Saint-Antoine, de faire entendre sa parole sympathique.

Nous avons entre les mains les deux panégyriques. Il ne nous appartient pas de les comparer, et pourtant le magistral discours prononcé par le cardinal archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine, ne nous fait pas oublier la simple allocution du chanoine de Beauvais.

Après avoir salué les prélats qui assistent à

la cérémonie et tout particulièrement Mgr Coullié dont il rappelle les traits de similitude que des circonstances récentes rendent encore plus frappants avec Mgr Dupanloup, « le plus actif, le plus patriote, le plus sage et le plus indépendant des prélats », et après avoir remercié l'assistance dans laquelle il voit la France entière ; dans laquelle il voit aussi des étrangers » peut-être, dit-il, les fils des vaincus qui trouvaient dans un crime la compensation de leurs défaites — s'il en est, dans cette assemblée, — ils viennent, dans un louable sentiment de justice et une noble pensée de réparation, rendre hommage à leur tour à la grande martyre ; ils ne s'offenseront pas de ma parole, organe et esclave de la vérité. » Puis, le cardinal expose le plan de son discours.

« Vous aurez satisfaction, je l'espère, en m'entendant vous développer cette simple proposition : Jeanne d'Arc est proclamée Vénérable par l'Eglise : premièrement, parce que sa vie porte apparemment tous les caractères de la sainteté ; en second lieu, parce que le merveilleux divin l'accompagne et la dirige dans toute son action ; troisièmement enfin, parce qu'elle est couronnée par le plus héroïque des martyres ».

Ne pouvant analyser ce discours de plus d'une heure, je crois préférable d'en citer le passage relatif à Jeanne d'Arc à Compiègne :

« La mission de la Pucelle se terminait à Reims. Elle avait replacé la couronne sur la tête du Roi de France ; elle lui avait reconquis une bonne part de son royaume ; pour le reste, la bravoure des armées, revenues à une pleine confiance, pouvait s'en charger.

« Aussi les interventions merveilleuses vont à peu près disparaître, au moins pour ce qui regarde les affaires de l'Etat. L'ange et les saintes dirigeront la femme ; ils laisseront la guerrière

livrée à peu près à sa seule expérience de la tactique militaire et des combats sanglants.

« Ce n'est pas un abandon, c'est la limitation du secours providentiel, et surtout c'est la grâce du Dieu disposant toutes choses pour que la plus pure des vies soit terminée par la plus héroïque des morts, le martyre.

« Elle eut voulu enlever Paris d'assaut, on ne le lui permet pas. Et elle se retire en versant des larmes, loin de cette ville où l'entrée du roi devait être, aux yeux de la France, comme un nouveau sacre.

« Une tentative inutile à Senlis la conduit comme naturellement vers les villes du Nord, qui l'appellent comme une libératrice, et la voilà à Compiègne où va sonner l'heure de sa captivité et de son martyre.

« Elle entrait dans la ville au point du jour le 23 mai 1430.

« Au milieu des transports les plus enthousiastes, elle s'avançait, magnifiquement escortée, sur le beau cheval noir qu'elle tenait de la munificence du roi, suivie des quatre cents hommes qui l'avaient accompagnée pour la défense de la ville.

« Vous imaginez facilement, Messieurs, le prestige que devait exercer, sur un peuple déja si ferme et si résolu, cette jeune fille de dix-neuf ans, victorieuse en vingt batailles, conseillère du roi, inspiratrice des plus grands capitaines de son temps, vrai génie de la guerre et de la victoire dans un corps si gracieux, dans une physionomie si douce, dans une âme de feu sans doute, mais aussi tendre à la pitié qu'elle était ardente à la lutte.

« Elle avait communié le matin, comme elle faisait le plus souvent quand les harcèlements de la lutte lui en laissaient le loisir. Toute la journée s'était passée en études et en préparatifs de toute sorte.

« Tout à coup, vers cinq heures du soir, quand il semble que tout se prépare au repos, elle commande la sortie.

« Le bastion et le contre-fossé franchis, elle agite son étendard, jette son cri de guerre : « En nom Dieu, en avant! » et se précipite comme l'éclair sur les lignes ennemies qu'elle met en pleine déroute.

« Hélas! cette ardeur qui lui a valu tant de victoires, lui devient funeste aujourd'hui ; tandis qu'elle refoule Bourgogne et Luxembourg, le capitaine anglais se dirige avec des troupes fraîches vers le point du rempart où elle devra revenir épuisée, avec des troupes fatiguées comme elle et fort inférieures en nombre, pour franchir le pont et rentrer dans la ville.

« Jeanne ne peut s'opposer à ce mouvement, mais au moins elle en atténuera le désastre en attirant sur elle tout l'effort des ennemis. Elle permettra au dernier des soldats de rentrer avant elle dans la place. La première à l'attaque, elle doit être la dernière à la retraite.

« Noble et magnanime sentiment de ce grand cœur, il sera la cause, oui, la vraie cause de sa captivité et de son martyre!

« Jeanne une fois reconnue, tous les efforts se portent contre elle. Elle anime ses compagnons d'armes des accents d'une voix qui n'a rien perdu de sa fermeté ; elle se multiplie ; elle fait des prodiges pour échapper aux coups qui la menacent de toutes parts. Elle arrive au bastion qui va la mettre à l'abri des assaillants ; soudain, le mouvement de retraite est arrêté ; la herse qu'elle cherchait du regard pour la franchir, et échapper ainsi aux Bourguignons qui la poursuivent, vient de se relever tout à coup devant les Anglais qui menacent de pénétrer dans la ville. L'ennemi fond, avec un dernier élan furieux, sur la jeune fille ; elle est jetée violemment à bas de son cheval. « Donne-moi ta foi, » lui crie un archer picard. — « J'ai donné ma foi à un autre qu'à vous et je garde mon serment. » Ce fut le dernier cri de résistance de ce grand cœur. Jeanne était prisonnière.

« Il me faudrait à présent, Messieurs, des

forces que je n'ai pas, pour vous raconter le douloureux martyre de Jeanne, comment Luxembourg la vend aux Anglais pour dix mille livres, prix d'un prince du sang ; le voyage qu'elle fait de Compiègne à Beaurevoir, de là à Arras, d'Arras au Crotoy, enfin à Rouen.

. . . .

Nous détachons encore ces lignes de la péroraison :

« Toutes les nations l'honorent, même celles qui auraient intérêt à jeter sur sa mort le voile de l'oubli. Son nom veut dire : paix, union, amour des âmes dans les sentiments qu'inspire la foi chrétienne ; son nom sera le mot de ralliement, au moins, des esprits si profondément divisés dans notre France contemporaine.

« Pour la placer sur nos autels, l'Eglise attendra quelques-uns de ces signes qui sont évidemment, incontestablement le témoignage de Dieu en faveur de ses saints.

« Qu'elle accomplisse, la bonne Lorraine, le prodige de faire entrer dans la voie du vrai patriotisme tous ceux qui pèsent de quelque poids dans les destinées de la France !

« Qu'elle rende Dieu à nos enfants, la foi aux adolescents qui grandissent pour la ruine ou le relèvement de la patrie !

. . . .

« Et qu'en sortant de cette enceinte, il n'y ait chez tous qu'un sentiment et qu'un cri : la paix dans la vérité, l'amour dans le bien commun ! *fiat ! fiat !* »

A l'issue de la cérémonie le cortège se forme, précédé d'escadrons d'artillerie à cheval, escorté des régiments d'infanterie, car c'est là le caractère exceptionnel de cette fête, aujourd'hui unique en France, où l'on voit les autorités civiles et militaires marcher dans ce cortège à la suite des croix des paroisses, des reliquaires des saints et du clergé.

En tête, après les écoles, dont les élèves portent l'écharpe tricolore, après les diverses sociétés, viennent les bannières portées par l'élite des représentants de l'ancienne noblesse et de la vieille bourgeoisie d'Orléans : puis le clergé et les autorités; sur le même rang marchent aux côtés du premier président de la cour d'appel en robe rouge, le général commandant le corps d'armée et le préfet en uniforme ; les sénateurs et les députés, le corps de ville, etc.

Le cortège se rend aux Tourelles et pour rappeler la tradition, de même que Jeanne d'Arc blessée envoya frapper de son étendard les murailles occupées par les Anglais, annonçant que dès ce moment ils en seraient délogés, M. Dumuys va, de la queue de la bannière de l'héroïne, frapper la croix des Tourelles, puis remontant la rue Royale, la procession vient faire le tour du Martroi et acclamer la statue de Jeanne. Enfin, elle se rend à Sainte-Croix et là, tous les évêques rangés sur une ligne, la mître en tête et la crosse en main, bénissent ensemble le peuple d'Orléans.

Il est deux heures, la cérémonie est terminée.

Le soir, un feu d'artifice est tiré sur une île de la Loire et une retraite aux flambeaux traverse les rues illuminées et pavoisées.

*
* *

Grande a été l'impression que nous avons ressentie et que nous aurions voulu partager avec tous les Compiégnois et si nous éprouvons un regret, c'est celui que ce récit ne la retrace que d'une manière bien incomplète et sans lui conserver ses brillantes couleurs.

La fête du 8 mai est bien la fête du patriotisme français et nous ne saurions trop applaudir au jour où elle sera la fête nationale de la France.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 24 mai 1894.

Présidence de M. Alexandre Sorel.

M. le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Il dépose sur le bureau l'Annuaire de l'Oise pour 1894, offert par M. l'abbé Pihan, Le Grand-Ferré, par l'abbé Morel, la Chronologie des cathédrales françaises, par M. Barr-Ferrer et diverses publications de sociétés savantes.

Il annonce ensuite le don, fait par Mme la marquise de l'Aigle, née Greffulhe, membre de la Société des Bibliophiles français, de douze volumes des publications de cette Société, auxquels il se propose de consacrer un compte rendu spécial.

La Société vote des remerciements à Mme de l'Aigle pour le don de cette collection d'ouvrages précieux et tirés à petit nombre.

M. Emile Jourdain, notaire, à Compiègne, présenté par MM. de Marsy et Sorel est admis comme membre titulaire.

M. Edgar Mareuse offre à la Société quatre photographies de grandes dimensions, dont il est l'auteur, représentant le donjon de Saintines et le théâtre romain de Champlieu.

M. le président remercie M. Mareuse de ces

photographies qui prendront place dans les albums de la Société.

M. de Marsy offre, au nom d'un de nos confrères, trois objets trouvés dans des travaux de terrassement près de la porte de Pierrefonds ; 1° une partie de mors de cheval de l'époque Louis XIV, en fer doré, avec une rose au centre ; 2° une pendeloque ou extrémité de ceinture, en forme de soufffet, en fer gravé ; 3° une agraffe ronde en émail peint de Limoges, représentant deux personnages en buste, un homme et une femme, très curieux bijou de la fin du xve siècle, entouré d'une bordure dont l'oxydation ne permet pas de reconnaître la nature.

Ces objets sont remis immédiatement à M. Blu, pour être déposés au musée Vivenel, au nom de la Société et M. le président prie M. de Marsy de se faire l'interprète des remerciements de la Société auprès du donateur.

M. le président rappelle que la Société archéologique de Sens doit célébrer du 19 au 23 juin ses noces d'or et qu'elle a invité la Société historique de Compiègne à s'y faire représenter par une délégation. Cette délégation sera composée de MM. le président Sorel, Raymond Chevallier, Charles Leman et Edgar Mareuse.

M. le président résume les négociations auxquelles a donné lieu le projet d'aliénation de la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu. Il annonce que la ville de Compiègne, comprenant l'importance archéologique et artistique de cette chapelle et de sa décoration, ainsi que celle du cellier dit de Saint-Louis, en a fait l'acquisition et que désormais la conservation de ces édifices est assurée. Il ajoute qu'à la suite de sa visite à Compiègne, M. Selmerscheim, inspecteur général des monuments historiques, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique, en a demandé le classement parmi les monuments historiques.

La Société adresse ses remerciements à M. le sénateur-maire qui, répondant à sa pétition, a

pris chaleureusement cette cause en mains et au Conseil municipal qui a voté cette acquisition.

M. de Marsy présente un compte-rendu sommaire de l'excursion faite à Coucy, le 17 mai, excursion fort bien réussie, à laquelle plusieurs dames ont bien voulu assister et qui a réuni plus de vingt personnes.

M. le Président propose à la Société de faire, le jeudi 28 juin, une excursion comprenant Saint-Chistophe en Halatte, Pontpoint, Saintines, etc., et dont l'itinéraire sera ultérieurement arrêté. Cette proposition est adoptée et il est décidé que les dames faisant partie de la famille des membres seront invitées à y assister.

M. Méresse donne lecture d'une lettre de Mathieu de Mirampal, député à la Convention, protestant contre un projet formé alors pour l'aliénation du collège.

M. de Marsy commence la lecture de l'analyse des publications de la Société des Bibliophiles français, offertes par Madame la marquise de l'Aigle, et signale l'intérêt qu'offrent plusieurs d'entre elles au point de vue de l'histoire locale. Il promet de continuer ce travail dans une des prochaines séances.

M. Lequint, promoteur du projet tendant à élever un monument au major Otenin, mort en défendant Compiègne en 1814, adresse à M. le Président une demande tendant à obtenir une souscription des membres de la Société.

M. le Président, rappelant que la Société a déjà été saisie d'un projet de plaque commémorative de la mort d'Otenin et qu'elle l'a ajourné en présence de la proposition de M. Lequint, et ajoutant qu'il est du devoir de la Société de contribuer à rappeler le souvenir des faits historiques dont notre ville a été le théâtre, aussi bien que la mémoire des hommes qui y ont pris part, propose d'inscrire la Société historique de Compiègne, sur la liste de souscription du monument d'Otenin, pour une somme de cent francs.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et

M. le Secrétaire est chargé d'en aviser M. Lequint.

L'heure avancée ne permet pas d'entendre la suite de la lecture de M. Benaut.

L'ordre du jour de la séance de juin comprendra : M. Benaut. Episodes de la guerre de 1870-1871 à Ressons et aux environs. — M. Cauchemé. Caves gallo-romaines dans la forêt de Compiègne. — La Société historique au Congrès archéologique de Saintes et de La Rochelle. — Communications diverses.

Pour extrait :

Le Secrétaire : MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 21 *juin* 1894.

Présidence de M. A. Sorel.

M. le Président ayant déclaré la séance ouverte, il est donné lecture du procès-verbal de la séance du 17 mai.

Au sujet de la chapelle de l'Hôtel-Dieu, M. Méresse fait observer que la ville n'est plus en possession d'un certain nombre de lots, et qu'après la vente publique qui a eu lieu, la sacristie de la chapelle actuelle va disparaître. En outre, la rue nouvelle se trouve percée de telle sorte qu'elle passera sur une partie du cellier du XIIe siècle, ce qui nécessitera probablement la destruction de cette portion de la crypte. Ce résultat est absolument contraire aux espérances qu'avaient pu faire naître les démarches tentées pour obtenir la conservation d'un monument historique.

M. le comte de Marsy, retenu par les fêtes de la Société archéologique de Sens, ne peut assister à la séance. Par suite d'un deuil de famille, M. le président Sorel n'a pu se joindre à la délégation de la Société historique.

M. le Président dépose sur le bureau les envois et hommages adressés à la Société : Bulletin de la Société bibliographique ; Histoire écono-

mique de la Conjuration de Catilina, par M. Blondel ; Discours prononcés au Congrès des Sociétés savantes ; Bulletin de l'Académie Delphinale ; l'Epoque éburnéenne et la période glyptique ; Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.

Des remercîments sont adressés aux auteurs de ces divers ouvrages.

Dans une rapide improvisation, M. Sorel présente le compte-rendu du dernier Congrès de la Société française d'Archéologie tenu à Saintes et à La Rochelle, au mois de mai dernier.

La ville de Saintes, des plus intéressantes pour les archéologues, a offert aux visiteurs le meilleur accueil. Nos collègues ont pu visiter ce qui reste de ses arênes antiques, escaliers et substructions, l'Arc de triomphe bien connu, l'église Saint-Eutrope, dont le nom rappelle l'origine première du nom donné à l'un des faubourgs de Compiègne. La crypte de Saint-Eutrope, de Saintes, est l'une des plus belles qui existent en France. Au sortir de ce monument, le Congrès a visité la cathédrale Saint-Pierre et les restes de l'église Notre-Dame, aujourd'hui transformée en caserne.

De rapides et intéressantes excursions ont occupé les journées suivantes. Parmi les églises romanes visitées, il y a lieu de mentionner notamment celle d'Echillais, dont le portail affecte la forme d'un arc de triomphe

De Saintes, le Congrès s'est rendu à La Rochelle, dont les rues à arcades et le port ont fixé l'attention des visiteurs. L'accueil le plus empressé attendait, à l'Hôtel de Ville, les membres du Congrès.

De la digue construite par Richelieu il reste les soubassements, visibles à marée basse : on y distingue encore la passe étroite qui, à l'heure de la pleine mer, donnait seule accès dans le port. L'aspect des vieilles tours encore debout est des plus pittoresques.

A côté des souvenirs historiques, du reste,

d'autres curiosités locales attirent l'attention des étrangers. La mer de Brouage, les parcs aux huîtres, les rochers couverts de moules, source de richesse pour la contrée, méritent une visite sommaire. L'église d'Esnandes, enfin, datant du XIIIe siècle et en partie restaurée, présente cette particularité que son intérieur seul offre l'aspect ordinaire d'une église ; l'extérieur est celui d'une véritable forteresse.

Après d'intéressantes observations présentées par MM. Souhart, Lesguillons et plusieurs de leurs collègues, la parole est donnée à M. Cauchemé pour son travail sur les fouilles exécutées de 1860 à 1870 dans la forêt de Compiègne

Résumant les travaux dirigés à cette époque par notre regretté président, M. A. de Roucy, sous les auspices de S. M. l'Empereur Napoléon III, M. Cauchemé se propose de faire passer sous les yeux de ses collègues les croquis des constructions souterraines et des cimetières gallo-romains ; ceux des constructions élevées à la surface du sol : temples, bains, habitations diverses ; ceux des objets de la même époque actuellement exposés au musée de Saint-Germain ; enfin les découvertes remontant à l'époque mérovingienne. Un album de dessins très finement exécutés est déposé sur le bureau. Dans cette séance, M. Cauchemé présente seulement le relevé de douze caves successivement découvertes au Mont-Berny, à la Carrière-du-Roi, dans la plaine de Champlieu, aux Tournelles et près de la route du Moulin, et fournit les détails les plus précis sur chacune d'elles.

Au nom de la Société, M. Sorel adresse ses remercîments à M. Cauchemé pour l'œuvre qu'il a entreprise et qui sauvera de l'oubli des monuments exposés à disparaître peut-être dans un temps rapproché

Après une courte discussion à laquelle prennent part plusieurs mem res présents, il est décidé que l'itinéraire de l'excursion sera le suivant : Saintines, Verberie, Rhuis, Pontpoint, Saint-

Christophe, Pont-Sainte-Maxence. Départ de Compiègne à 8 h. 28 du matin, et retour par le train arrivant à 6 h. 32 du soir.

La séance de juillet n'aura pas lieu.

Le Secrétaire-adjoint,

R. DE MAGNIENVILLE.

EXCURSION

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

à Saintines, Verberie, Rhuis, Saint-Gervais-Pontpoint et Saint-Christophe-en-Halatte

(19 juillet 1894).

Il y a un mois, la Société historique de Compiègne décidait qu'elle ferait, le 28 juin, une excursion dans la vallée de l'Oise, visitant Saintines, Verberie, Rhuis, Pontpoint et Saint-Christophe-en-Halatte. Les circulaires étaient lancées, les voitures retenues et le déjeuner commandé, les membres s'inscrivaient en masse sur l'ardoise du secrétaire. Nos voisins de Senlis nous annonçaient leur intention de se joindre à nous, et, de Paris, de Pontoise et d'Evreux, d'aimables et zélés correspondants nous envoyaient leur adhésion, lorsque la nouvelle de l'assassinat du Président de la République vint ajourner un projet que nous avons repris et réalisé aujourd'hui.

Mais, depuis trois semaines, plusieurs de nos confrères ont quitté Compiègne, prenant des vacances anticipées ; les membres du Comité archéologique de Senlis ont leur séance ; bref, au lieu d'une quarantaine, nous ne sommes guère plus de moitié au départ de Compiègne. Si l'excursion a été moins nombreuse. elle n'en a pas été moins réussie, les dames que nous avons conviées ont répondu à

notre appel, et, malgré les prévisions du baromètre, nous descendons à neuf heures, par un temps superbe, à la station de Saintines où nous attend l'excellent loueur de Pont, Bizet, qui n'a voulu laisser à personne le soin de conduire les trois vigoureux percherons appelés à traîner le véhicule dans lequel nous allons prendre place, immense char-à-bancs, dans lequel nous pourrions retrouver tout ce qui, autrefois, aurait constitué une diligence : double coupé, rotonde, intérieur et banquette auprès eu cocher ; l'impériale seule fait défaut.

Toutefois, envoyant notre équipage nous attendre devant l'église, nous entrons à pied dans le parc de Saintines, à la porte duquel nous attend M. Reyre, qui veut bien nous faire les honneurs de la propriété qu'il a achetée récemment, et dont il a entrepris la transformation. En effet, déjà à deux reprises, nous avons visité Saintines, et ce n'était pas sans un sentiment de tristesse que nous approchions de ces fossés aux eaux stagnantes, de cette construction presque abandonnée que signalaient seules à notre attention. les tours en encorbellement qui terminaient une de ses extrémités, de ce donjon, envahi par les chouettes et les chauve-souris. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi ; M. Reyre a su donner une nouvelle vie et un air de gaieté au vieil édifice. Les fossés curés avec soin nous montrent une eau claire et courante ; le vieux château, restauré déjà en partie, a complètement changé d'aspect, et c'est en suivant des allées sablées, au milieu de massifs de fleurs, que nous arrivons au donjon, dégagé des broussailles qui l'entouraient, et déjà garni d'une partie des tentures et des meubles qui doivent, tout en lui conservant son caractère, le rendre habitable.

Décrirons-nous de nouveau Saintines, cela nous semble inutile, car plus d'une fois déjà nous avons parlé du château des sires de Vieux-Pont, mais nous tenons à remercier M. et Mme Reyre, de leur aimable hospitalité, à dire le

plaisir que nous avons éprouvé à parcourir dans le château ces salons remplis d'œuvres d'art, où les meubles précieux, les coffres espagnols revenus du Nouveau monde où ils ont été envoyés autrefois chargés de quadruples et de doublons, les tapisseries de Flandre et les cuirs de Cordoue servent de cadres merveilleux à des tableaux anciens des écoles italienne, allemande et française, dus au pinceau de Cigoli, de Tournières, l'un de nos meilleurs portraitistes et de tant d'autres que le peu de temps de notre visite ne nous permet pas de citer.

Etudiant avec soin le château dont il a entrepris la restauration, M. Reyre nous en montre le plan primitif, formé d'un quadrilatère, à l'un des angles duquel se trouve le donjon et son pont-levis, et qu'il a reconstitué dans une vue cavalière.

Du château, nous commençons par aller voir la fontaine miraculeuse, dont le pélerinage a, il y a près de deux siècles, donné lieu à tant de querelles et à tant de désordres, et nous nous rendons à l'église, qui n'offre que peu d'intérêt par son architecture, mais qui renferme quelques œuvres d'art curieuses et tout d'abord une jolie statuette en argent de saint Jean-Baptiste, du commencement du xvi[e] siècle, et, au-dessus du banc d'œuvre, un curieux retable sculpté sur bois, que nous croyons pouvoir attribuer à l'école brabançonne, et dont les principales scènes reproduisent également des épisodes de la vie de saint Jean-Baptiste, à l'exception d'un panneau consacré à la naissance de la Vierge et qui nous a rappelé, par son faire et les détails de sa composition, les retables conservés à l'église Saint-Paul d'Abbeville et à celle du Crotoy que nous avons vus l'an derniér.

Les volets de ce retable, couverts de sujets peints, toujours relatifs à la vie du patron, mais bien abimés, servent aujourd'hui à fermer la niche dans laquelle est placée, entourée de ses ex-voto, la statue de saint Jean.

Mais nous nous séparons de nos hôtes et nous nous casons dans notre voiture dont les chevaux nous déposent rapidement à la porte de l'église de Verberie.

Si l'intérieur de l'édifice n'offre que peu d'intérêt, nous voyons avec plaisir, à l'extérieur, l'un des transepts de l'ancienne église de style roman de très belles proportions.

Nous allons jusqu'aux bords de l'Oise voir la belle porte d'un ancien édifice du XVIIe siècle et nous nous dirigeons vers l'Hôtel de la Fontaine, *Royal Fountain Hôtel*, ne peuvent s'empêcher de s'écrier, en souvenir de Cantorbéry, ceux qui ont pris part, l'an dernier, à notre excursion en Angleterre, et nous prenons place, dans une grande et belle salle, autour d'une table fort bien servie et chargée de mets auxquels nous faisons grand honneur.

Le déjeuner est servi rapidement, mangé de même, et à une heure, nous reprenons nos places en voiture et nous nous dirigeons vers Rhuis, pour voir sa curieuse église romane, si bien décrite par M. Eugène Lefèvre-Pontalis, après avoir jeté un coup d'œil sur le monument mégalithique que l'on remarque dans une prairie.

L'église de Saint-Gervais de Pontpoint, bel édifice du XIIe siècle, est ensuite l'objet d'une visite attentive ; mais nous ne pouvons nous attarder à décrire ici ce monument déjà vu dans de précédentes excursions de la Société.

Rapidement, nous passons devant le château de Fécamp, l'abbaye du Moncel, la loge de Philippe de Beaumanoir et Pont-Sainte-Maxence et nous prenons la route de Senlis, en traversant la forêt d'Halatte. Au haut de la côte de Fleurines, la plupart des excursionnistes descendent de voiture et s'engagent dans le chemin assez raide qui nous conduit à l'entrée de la propriété de Saint-Christophe-en-Halatte, où nous attend M. Franck Chauveau, sénateur de l'Oise, qui a tenu à nous faire lui-même les honneurs de sa nouvelle habitation.

Nous commençons par visiter l'église, bel édifice au chevet carré, contre lequel est appliquée une de ces gigantesques statues de saint Christophe, que nos pères aimaient à placer aupoint le plus en vue de leurs édifices religieux, comme on le remarque notamment à la cathédrale d'Amiens, afin d'attirer sur eux la protection du saint, sachant que celui qui a vu saint Christophe est assuré de vivre toute la journée sans accident ni crainte de mort subite.

L'église a été en partie démolie, mais le chœur et les transepts ont été heureusement conservés et forment une vaste salle de belles dimensions et de très grande élévation, qui a longtemps servi de grange. Elle renferme encore quelques traces de peintures murales, notamment un Christ entouré de la Vierge et de saint Jean, ainsi que des croix de consécration ; on y remarque aussi plusieurs pierres tombales intéressantes et notamment celle d'un des prieurs, Antoine Parent, qui joua un rôle important au xvie siècle et fut chargé de missions importantes par Léon X et le cardinal Jules de Médicis, son frère, appelé plus tard également au trône pontifical.

Dans l'introduction qu'il a donnée au cartulaire de Saint-Christophe, M. l'abbé Wattier nous apprend que ce prieuré a été fondé par des chanoines de Beauvais en 1061, avec le titre d'abbaye et que plus tard les rois de France eurent, dans les environs, une résidence d'où ils se plaisaient à courir la chasse en forêt, et d'où ils ont daté un assez grand nombre de chartes.

Nous n'entrerons pas dans le détail assez compliqué des vicissitudes par lesquels passa cet établissement religieux qui ne tarda pas à perdre son titre d'abbaye et fut donné par Waleran, grand chambrier de France, à l'ordre de Cluny, dont il forma un prieuré relevant de l'abbaye de la Charité-sur-Loire.

L'habitation est placée sur une terrasse d'où

l'on jouit d'une vue des plus étendues; on a à ses pieds la vallée de l'Oise, en face Creil et Montataire, à gauche Senlis, à droite Pont, partout des bois et des forêts et l'on aperçoit même dans le lointain la silhouette de la tour Eiffel.

C'est une belle construction en pierre du milieu du XVIIIe siècle avec un fronton, qui n'a jamais reçu les emblêmes ou l'écusson dont il devait être décoré.

Trois pièces principales occupent chacun des deux premiers étages et, bien que M. Franck Chauveau n'y soit pas encore complètement installé, il y a déjà apporté quelques œuvres d'art remarquables et notamment une fresque de Raphael, d'un très beau caractère, ainsi que de belles tapisseries dont une semble représenter une ancienne vue du pays.

Au premier étage, un des précédents propriétaires a fait décorer le salon principal d'un immense panorama représentant les environs de Saint-Christophe, dû au pinceau de Madame Rose Venneman, d'Anvers, et exécuté en 1851.

Dans la salle à manger, ancienne cuisine de l'hôtel prieural, notre aimable amphytrion a fait préparer un lunch fort élégamment servi que tous les excursionnistes accueillent comme s'ils avaient oublié le déjeuner de Verberie, et à la fin du quel M. le président Sorel, dans quelques-unes de ces paroles sympathiques dont il semble avoir le secret, remercie au nom de ses confrères, M. Franck Chauveau de son hospitalité.

M. Franck Chauveau a répondu en remerciant la Société de sa visite et en ajoutant qu'il espérait bien qu'elle la renouvellerait lorsque les travaux de la chapelle, en cours d'exécution, seraient terminés.

Après une course rapide dans le parc, nous remontons en voiture, après avoir serré la main de notre hôte et sans pouvoir nous arrêter à l'église de Pont-Sainte-Maxence où nous aurions

été heureux de rencontrer M. l'abbé Darras, l'excellent doyen qui a laissé de si bons souvenirs dans notre ville. Nous regagnons la gare et prenons le train qui nous ramène à Compiègne à six heures et demie et où, pendant le trajet, chacun se félicite du succès de cette journée si bien remplie et favorisée par un temps exceptionnel.

Comte de Marsy.

LE PRÉTENDU TOMBEAU

DE

GUILLAUME DE FLAVY

Par le Comte DE MARSY.

L'*Eclair* a publié, ces jours derniers, un article à sensation intitulé : *Le Tombeau ignoré du gentilhomme qui livra Jeanne d'Arc*, article que se sont empressés de reproduire ou d'analyser plusieurs grands journaux de Paris et de la province.

Un inspecteur primaire en retraite, M. Delhommeau, aurait retrouvé dans le parc de Bélabre (Indre), un monument funéraire portant le nom de Guillaume de Flavy et la date de sa mort, 1432, et s'est empressé de communiquer cette découverte à la Société des Amis des Monuments.

Malheureusement, la découverte n'en est pas une, le sarcophage de Bélabre est bien connu et M. Léon Palustre, a adressé à son sujet une note à la Société historique de Compiègne, dans la séance du 20 décembre 1877 (1). Le savant directeur honoraire de la Société française d'Archéologie, après avoir décrit ce petit monument, en faisait ressortir les caractères de fausseté et montrait qu'il avait dû être élevé, il y a un peu plus d'un demi-siècle par un propriétaire épris du romantisme et qui voulait enrichir sa propriété de ce pseudo-cénotaphe. Il suffit de l'exa-

(1) *Bulletin* de la Société historique de Compiègne, t. V, p. 33.

miner pour voir que le travail en est moderne; l'inscription en *caractères romains* n'offre pas plus de confiance, d'autant qu'elle n'est pas conforme au style du temps et que la date assignée à la mort de Guillaume de Flavy est de dix-sept ans antérieure à celle de son décès réel.

Quant aux commentaires fantaisistes qui accompagnent cette découverte, il suffit, pour en constater l'invraisemblance, de lire l'excellente notice publiée par le marquis de Beaucourt, l'auteur éminent de l'*Histoire de Charles VII*, dans le tome XIX des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, sur *Blanche d'Aurebruche et ses trois maris* et le travail de M. Alcius Ledieu, intitulé *Les Flavy*, inséré dans la Revue des Etudes historiques de 1892. On y verra que ce n'est qu'en 1436 qu'on « pourparla » pour le mariage de Guillaume avec Blanche, alors âgée seulement de dix ans environ, et que ce ne fut sans doute que trois ans plus tard que le mariage eut lieu. De Saumur, de Bélabre, il n'est nullement question dans tous les renseignements qui concernent les Flavy, qui paraissent être toujours restés en Picardie ou en Champagne. Nous ne voulons pas parler ici du rôle politique du gouverneur de Compiègne, mais nous pouvons dire que Guillaume fut mauvais époux, s'il faut en croire l'avocat de sa femme, qu'il ne traita pas mieux son beau-père; aussi excitée par les violences qu'elle avait subies et poussée par son amant, Pierre de Louvain, elle le fit assassiner, le 9 mars 1449, au château de Nesle-en-Tardenois (Aisne), n'hésitant pas à prêter son concours aux meurtriers, en allant chercher un oreiller qu'elle plaça sur le visage de son mari et sur lequel elle s'assit, pendant que Jean Bocquillon, son barbier, l'étranglait et que le bâtard d'Orbendas lui coupait la gorge.

Nous ne parlerons pas du procès intenté à la suite de ce meurtre, ce serait traiter un sujet ici hors de propos, disons seulement que si ses complices furent punis, Blanche ne tarda pas

à obtenir des lettres de rémission, qu'elle épousa Pierre de Louvain, qui fut tué par Raoul de Flavy, qu'elle se remaria à un Conseiller au Parlement et qu'on hésite à lui donner un quatrième mari.

Le corps de Guillaume de Flavy fut, après sa mort, rapporté à Compiègne inhumé dans l'église du couvent des Jacobins, aujourd'hui propriété de M. René de Songeons.

Son tombeau et ceux des autres membres de sa famille y ont été conservés jusqu'à la Révolution et les vieux annalistes nous ont transmis le texte de son inscription funéraire.

Il ne faut donc voir dans l'inscription de Bélabre qu'une plaisanterie de mauvais goût à laquelle s'est livré un des anciens propriétaires, qui devait avoir réservé aussi quelque place dans son parc pour le monument de la dame de Fayel, ou celui d'Héloïse et d'Abélard.

Inspiré par la vue de ce décor de jardin, M. de la Tramblais avait fait, dans ses *Esquisses du département de l'Indre*, un récit que tout, documents authentiques et écrivains contemporains, vient contredire et dont M. Palustre a signalé avec raison les erreurs.

Aussi, à plus forte raison, n'y a-t-il pas lieu de féliciter aujourd'hui l'auteur de cette découverte d'avoir éclairci un point d'histoire ; avec beaucoup de découvertes comme celle de M. Delhommeau, on démolirait tout ce qu'il y a de vrai dans l'histoire de France.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

DE COMPIÈGNE

Séance du 15 *novembre* 1894.

Présidence de M. Alexandre Sorel.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance de juin.

Il rappelle qu'il n'y a pas eu de séance en juillet à cause de l'excursion faite le 19 juillet à Saintines, Verberie, Rhuis, Saint-Gervais-Pontpoint et Saint-Christophe-en-Halatte. Le compte rendu de cette excursion ayant été publié précédemment, il croit inutile d'en donner lecture, mais tient à exprimer de nouveau les remerciements de ses confrères pour l'accueil plein d'affabilité qui leur a été fait à Saintines, par M. et Mme Reyre, et à Saint-Christophe, par M. Franck Chauveau, sénateur de l'Oise.

M. le Président annonce à la Société la mort de M. le comte Olympe Aguado, membre titulaire, et celle de M. Léon Palustre, membre correspondant, et se fait l'interprête des regrets de la Société à l'occasion de ces pertes.

M. le Secrétaire donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique relative au Congrès des sociétés savantes, qui aura lieu à Paris, le 16 avril 1895. Cette circulaire est accompagnée d'un questionnaire

et M. de Marsy fait remarquer que, dans les travaux présentés aux congrès précédents, plusieurs des membres de la Société et notamment MM. Sorel et l'abbé Morel ont répondu à un certain nombre de ces questions. Il signale celles qui n'ont pas encore reçu de réponses et qui, par leur caractère spécial, offrent un intérêt particulier pour notre pays.

M. le Président fait ressortir l'importance qu'il y aurait à rédiger un travail sur la batellerie à Compiègne, industrie autrefois très florissante, devenue depuis, pendant quelques années, beaucoup moins importante, et qui, aujourd'hui, semble prendre un nouvel essor. — Il rappelle aussi l'intérêt qu'offrirait une étude sur le commerce par eau des vins, qui en serait en quelque sorte le complément.

M. le Secrétaire indique comme source d'un travail sur la batellerie un manuscrit de Leré, œuvre indigeste, mais offrant des renseignements précis et qui remontent déjà à plus d'un demi-siècle.

A l'occasion d'une question relative à l'ancienne voirie posée dans le programme, M. Méresse annonce qu'il possède un manuscrit renfermant des renseignements d'un certain intérêt et dont il pourra donner une analyse dans une des prochaines séances.

La correspondance comprend en outre une lettre de M. Delacompté, instituteur à Cuise-la-Motte, signalant la présence chez un entrepreneur de Cuise de deux pierres sculptées portant des armoiries: l'un de ces écussons, chargé d'un sautoir flanqué de deux aiglons et de deux étoiles et supporté par deux aigles est aux armes des Le Féron d'Eterpigny, il paraît appartenir au XVIIIe siècle ; l'autre, en forme de losange, comme les écussons de femmes et de filles, porte six burelles, et est accompagné de deux branches de feuillages.

Des remerciements seront adressés au sujet de cette communication, et M. le Président

annonce son intention d'aller avec le secrétaire examiner les pierres signalées par M. Delacompté, ce qu'il ne lui a pas été possible de faire pendant les vacances.

M. le chanoine Marsaux exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la séance et envoie l'indication d'un « état de la dépense que le Roy (Louis XIV) veult et ordonne être faite pour les solde et entrêtenement des gens de guerre à pied, du nombre de trois compagnies de cent hommes chacune », daté de Compiègne, le 15 juillet 1649 (catalogue Voisin, n° 14.449).

La Société admet comme membres titulaires ;

Mme Denis, à Giraumont, présentée par MM. Blu et de Marsy ;

Et M. le commandant Palat, présenté par MM. Lara et Sorel.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau un grand nombre de publications envoyées pendant les vacances, et signale notamment le second fascicule de la belle publication de la *Picardie historique et monumentale*. publiée par la Société des Antiquaires de Picardie, grâce aux libéralités de M. Edmond Soyez. Cette seconde livraison, consacrée à un certain nombre d'édifices civils et de maisons particulières d'Amiens, est dûe à notre confrère M. Auguste Janvier.

M. le baron de Bonnault offre un exemplaire de sa notice sur une inscription chrétienne du VIIe siècle découverte dernièrement à Castel (Somme), et ajoute que ce monument lapidaire, l'un des plus anciens de l'époque chrétienne qui aient été trouvés en Picardie, vient d'être déposé au musée d'Amiens.

M. l'abbé Morel donne lecture d'une étude sur la chapelle seigneuriale du Fayel, dont il rappelle la fondation royale et qui fut donnée, en 1704 par Childebert III, aux religieux de Saint-Wandrille en Normandie, avec la terre de Rivecourt. Détruite par les huguenots en 1562, la chapelle du Fayel fut rebâtie une première fois, en 1642, par Philippe II de la Mothe

Houdancourt. Cette construction fit place à un nouvel édifice, qui fut consacré en 1874 et qui est destiné à la sépulture de la famille des châtelains. Il rappelle, en terminant, que M. le baron Creuzé de Lesser, qui habite actuellement Le Fayel, a donné cette année à la chapelle du Fayel la cloche qui lui faisait défaut et assuré un service régulier dans ce sanctuaire.

M. le Secrétaire présente un compte rendu sommaire de la neuvième session du Congrès de la Fédérations des sociétés historiques de Belgique tenue à Mons, au commencement d'août, et à laquelle la Société historique a été représentée par MM. le président Sorel, Charles Lemann et le rapporteur, et à laquelle ont assisté, en outre, un certain nombre de correspondants français et étrangers de la Société.

M. Blu signale la découverte, dans les travaux de démolition de la sacristie de la chapelle de l'ancien Hôtel-Dieu, de plusieurs débris importants de statues en pierre, conservant des traces de polychromie. Ces statues, dont les têtes font défaut et dont les morceaux avaient été retaillés et employés dans le gros œuvre de cette construction, paraissent provenir d'un sépulcre ou de la décoration d'un portail; elles ont été déposées au musée Vivenel, où les membres de la Société vont les voir à l'issue de la séance.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra les communications suivantes : M. Benaut, la Guerre de 1870-1871, dans le canton de Ressons. — M. Bazin, Compiègne pendant l'invasion espagnole. — M. Garand, la Légende de l'Ours du palais de Compiègne. — M. Laze, analyse de poteries romaines. — M. Cauchemé promet, pour la séance de janvier, la suite de son travail sur l'archéologie gallo-romaine dans la forêt de Compiègne : *les Tombes.*

Pour extrait :

Le Secrétaire : MARSY.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE COMPIÈGNE

Séance du 20 décembre 1894.

Présidence de M. Z. Rendu.

En l'absence de M. Alexandre Sorel, président et de M. H. de Seroux, vice-président, qui s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, M. Z. Rendu, ancien président, est appelé à diriger les travaux de la Société.

M. de Marsy, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance et présente un certain nombre de publications périodiques adressées par diverses Sociétés savantes.

Il communique une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts relative à la tenue du prochain Congrès des Sociétés savantes, qui aura lieu à Paris, du 16 au 20 avril 1895. M. le Ministre demande que les travaux présentés au nom de la Société et les noms des membres délégués lui soient adressés avant le 1er février 1895, dernier délai.

Madame la baronne Creuzé de Lesser, née de Laborde, au château du Fayel, est admise comme membre titulaire sur la présentation de MM. le baron Creuzé de Lesser et le président Sorel.

M. le Secrétaire annonce que la demande en reconnaissance d'utilité publique de la Société

est à l'instruction et propose d'attendre qu'une solution soit intervenue pour procéder à l'élection du bureau pour 1895, de nouvelles élections devant être faites si, comme tout le fait espérer, cette reconnaissance est obtenue.

La Société adoptant la proposition faite par M. de Marsy, il est décidé qu'il sera sursis aux élections.

M. Arthur Bazin commence la lecture d'un travail intitulé *Compiègne pendant l'invasion espagnole de* 1636. Ce travail sera analysé lorsqu'il sera complet.

M. Benaut continue la lecture de ses notes sur l'*Invasion allemande de* 1870-1871, *dans le canton de Ressons-sur-Matz*. Il donne notamment le récit d'une alerte qui eut lieu le 27 novembre 1870 à Ressons et en rapporte les principaux épisodes.

Ce n'était, hélas, qu'une fausse alerte et les Allemands, après une marche d'une heure, venaient reprendre leurs cantonnements au moment où on avait l'espoir de les voir reculer devant des troupes françaises attendues en vain.

M. Coudret présente un certain nombre de documents originaux relatifs à Compiègne et aux environs, faisant partie de sa collection et dont il promet de donner des copies ou des analyses pour les publications de la Société. Ce sont notamment trois montres du XVIe siècle, dont une de la compagnie de Charles d'Humières, gouverneur de Compiègne, pendant la Ligue, et une autre de la garnison de Pierrefonds, à la même époque ; un brevet de maître apothicaire à Compiègne ; la notification d'un édit royal imposant la ville de Compiègne en 1636 ; un bail de location d'une berline pour les voyages de la cour, fait en 1772, au marquis de la Coudraye, etc.

Il fait également passer sous les yeux de ses confrères un recueil manuscrit r lié en maroquin vert, avec armoiries sur les plats, manus-

crit renfermant de courtes notes sur chacune des localités de Seine-et Oise, de l'Oise et de l'Aisne que devait visiter la Dauphine, Madame la duchesse d'Angoulême, dans un voyage entrepris par elle en 1821. Ce mémento porte une mention indiquant qu'il a été pris au palais des Tuileries en 1830.

Sous une forme piquante, M. Garand nous raconte la *Légende de l'ours du palais de Compiègne*, cadeau fait en 1867, par le tsar Alexandre II à l'impératrice Eugénie, et qui fut exposé dans diverses galeries du palais jusqu'au jour où, après un exil au fond d'un placard, il vint trouver un refuge hospitalier dans le salon du régisseur. C'est une occasion pour notre confrère d'évoquer un certain nombre de souvenirs sur la vie intime du palais et les hôtes qui y furent reçus dans les dernières années de l'Empire.

Le style, c'est l'homme, a dit un naturaliste célèbre, ceci est vrai, surtout pour les notices que M. Garand veut bien lire quelquefois aux réunions de la Société. Elles ne supportent pas l'analyse, il faut leur laisser leur saveur et nous ne pouvons en donner une idée qu'en en faisant quelques extraits. Et, d'abord, voici le signalement de l'animal :

« Debout, sept pieds de haut, les pattes de devant tenant un tronc d'arbre, les oreilles dressées, les yeux dilatés, la gueule fendue jusqu'aux oreilles... et découvrant les crocs ! On se félicite de le voir empaillé, au beau fixe, car, chose à remarquer, l'expression d'ensemble est souriante. On dirait qu'il vient de manger du miel. »

Plus loin, ce sont des couplets sur ses qualités dans lesquels on le venge :

> Des gens aigris (qui) ont prétendu
> Que l'ours n'est qu'une grosse bête.

Après en avoir célébré les qualités, la dou-

ceur, l'esprit de famille, l'auteur vante l'ours après sa mort :

Si vivant il est estimable
Il continue après sa mort...
Servez de l'ours à votre table
Et vous verrez comme on y mord !
Si dans la chasse, après bataille,
Vous préférez qu'on vous l'empaille,
Pour en orner votre salon ;
Ou, si vous l'aimez mieux en long,
Comme tapis ou couverture,
Il s'y prêtera sans murmure !
D'où je conclus qu'un animal
Si complaisant est exemplaire !
Qui, même mort, est un régal !
Mérite qu'on le considère
Assez... pour qu'en couplet final
On vous invite
A crier vite
Partout, toujours,
Vivent les ours !

La légende de l'ours se termine par une spirituelle boutade dans laquelle l'ours, confié à Barnum, va faire sa tournée en Amérique, et en rapporte des sommes énormes, suffisantes pour... élever une statue au major Otenin.

M. Laze continue son travail sur *la Composition et l'analyse des produits gallo-romains*, recueillis dans les environs de Compiègne. Il étudie les poteries tendres, grès grossiers et grès cérames, dont il doit la communication à M. l'abbé Martin, curé de Remy.

Nous ne pouvons reproduire ici les chiffres et les formules de ces analyses détaillées, à la suite desquelles l'auteur nous signale les gisements actuellement exploités qui, par leur composition, se rapprochent des terres qui ont été employées pour la confection de ces vases.

M. Laze se propose de poursuivre ce travail pour les autres classes de produits céramiques, pour les enduits et les alliages métalliques. Dès aujourd'hui, il conclut de ces premières recherches que les potiers gallo-romains ne se bornaient pas à utiliser les matières premières

qu'ils avaient sous la main, mais que, par d'ingénieux mélanges, ils savaient combiner les éléments dont ils disposaient, de manière à donner à leurs œuvres les qualités qu'exigeaient les différents buts auxquels elles étaient destinées.

Le vieux missel de Jonquières, dont M l'abbé Morel nous entretient, est un des deux seuls exemplaires survivants aujourd'hui d'une édition d'un missel de Beauvais, imprimée en 1520 par Simon Vostre, en caractères gothiques. C'est la troisième édition du missel de Beauvais, déjà publié en 1482 et en 1514, alors que Noyon n'avait fait imprimer le sien qu'en 1506 et que le premier missel de Senlis ne date que de 1524.

Ce qui ajoute à l'intérêt que donne par sa rareté le missel de Beauvais c'est que l'exemplaire de la Bibliothéque nationale a été livré aux écoliers de Jonquières comme livre de lecture, ce qui — entre parenthèses — l'a fort détérioré et que, par surcroît, ses marges ont servi à transcrire des modèles de quittances, de lettres et de billets à ordre et à recevoir les noms des élèves de l'école de Jonquières vers 1535. Ceux-ci au nombre d'une trentaine, ont ajouté parfois leurs qualités à ces noms : Nous faisons ainsi connaissance avec Antoine Borgois, Pierre Dehon, escollier demourant à Jonquer, Pierre Desmarest, bon garçon, point trompeur, Simon Picart, jeune garson à marier, etc, etc. L'anteur termine par une analyse du texte du missel de Beauvais de 1520 qui resta en usage jusqu'en 1625 où il céda, non sans résistance, la place au nouveau missel rédigé par ordre de l'évêque Augustin Potier et dans lequel le rite romain est fréquemment substitué à l'ancienne liturgie locale.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra : Désignation des délégués pour le Congrès des Sociétés savantes. — Compte-rendu des travaux de la Société en 1894 et rapport

sur la situation financière. — M. Cauchemé, Archéologie gallo-romaine dans la forêt de Compiègne : Les tombes. — M. Bazin, Compiègne pendant l'invasion espagnole. — M. l'abbé Morel. La cession de la mairie de Pontpoint à l'abbaye du Montcel. — M. le baron de Bonnault. Une acquisition de vin au XVIII[e] siècle.

Pour extrait,

Le Secrétaire,

MARSY.

TABLE

Séance du 18 janvier 1894.............. 1
Obsèques de M. Albert de Roucy, ancien Président de la Société.............. 7
Bibliographie de M. Albert de Roucy... 13
La Charité au XVIIIe siècle dans le diocèse de Beauvais, par M. l'abbé Morel..... 15
Séance du 15 février 1894.............. 31
Compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1893, par M. le Comte de Marsy..... 39
Séance du 15 mars 1894............... 49
La Société Historique au Congrès des Sociétés savantes à Paris............ 55
Séance du 19 avril 1894................ 61
Les Beaux-Arts au Palais de Compiègne. Analyse d'un travail de M. Garand.... 69
Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, par M. le Comte de Marsy.............. 75
Séance du 24 mai 1894................. 93
Séance du 21 juin 1894 97
Excursion à Saintines, Verberie, Rhuis, Saint-Gervais-Pontpoint et Saint-Christophe-en-Halatte................... 101
Le prétendu tombeau de Guillaume de Flavy, par M. le Comte de Marsy..... 109
Séance du 15 novembre 1894 113
Séance du 20 décembre 1894........... 117

Compiègne. — Imp. Henry Lefebvre, rue de Solferino, 31.